



3 1761 00912427 2

UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY

ÉCOLE FRANÇAISE D'ATHÈNES

FOUILLES DE DELPHES

LIMOGES — IMPRIMERIE A. BONTEMPS

ÉCOLE FRANÇAISE D'ATHÈNES

FOUILLES DE DELPHES

EXÉCUTÉES PAR ORDRE DU GOUVERNEMENT FRANÇAIS

ET PUBLIÉES SOUS LA DIRECTION DE M. THÉOPHILE HOMOLLE

TOME II⁻²

TOPOGRAPHIE ET ARCHITECTURE

LA TERRASSE DU TEMPLE

PAR M. F. COURBY

PROFESSEUR À LA FACULTÉ DES LETTRES DE L'UNIVERSITÉ DE LYON

OUVRAGE HONORÉ D'UNE SOUSCRIPCIÓN DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS

225-624
24 a 26

PARIS

E. DE BOCCARD, ÉDITEUR

LIBRAIRE DES ÉCOLES FRANÇAISES D'ATHÈNES ET DE ROME

1. Rue de Médicis (VI)

—
1927

A MONSIEUR E. BOURGUET
EN TÉMOIGNAGE
DE RECONNAISSANCE

AVANT-PROPOS

Les monuments dont on trouvera ici la description ne doivent pas leur résultat dans un volume au seul fait qu'ils sont réunis sur le terrain. Non seulement ils se groupent dans une partie du sanctuaire dont les limites apparaissent dès le premier regard jeté sur le plan général, mais encore ils déterminent une sorte de petit territoire enclos dans le grand ou, si l'on veut, un quartier ; plutôt qu'une région de l'heron pythonique, c'est que l'ensemble très étendu qui forme l'unité des conditions mêmes imposées par le topographe, indonne que, par une audace léminaire, bâtrirent, dans ce Delphes toujours secoué par les tremblements, le premier sanctuaire d'un dieu en travers d'une pente abrupte et presque perpendiculaire, et faire à leurs successeurs l'héritage d'une tâche difficile et toujours à recommencer ; à ce temple, il n'importe que, malgré tous les soins, il fut par deux fois détruit, il a fallu un souligement solide et vaillant ; on a dû établir cette base sur deux étages de remblais, l'étayer et le bastir de tout côté par des puissantes mureilles, donner à l'édifice un piédestal qui fût assuré contre les revêtements, les éboulis, les glissements de terres, les sursauts du sol. Ainsi les chapitres où sont détaillées ces œuvres de protection que sont les terrasses, sont le complément indispensable de ceux où il est question des temples et de leur annexe oddigée, l'autel. Quant au dernier qui traite des instruments votifs, il se justifie par une autre raison : bien qu'il ne présente qu'en chose de ses moments, — car on ne pouvait accueillir ici des débris trop souvent informes, — et bien qu'en peut-être, certains vestiges intéressants aient pu m'échapper, le chapitre IX (dernier plusieurs) à donner une idée de ce qui fut comme la parure extérieure du temple, de ces esclaves qui se pressaient autour du dieu, posés là sans plan prévisible, dans l'heureux désordre de la nature vivante, et dont les ruines misérables gardent encore le reflet de leur histoire et des cérémonies du sanctuaire.

C'est en 1912 qu'une première mission me fut attribuée, et c'est en 1925 seulement qui voulut de paraître la fin de ce volume. Il n'a pas dépendu de moi que ce long de temps fut aussi long. Le premier fascicule était prévu pour 1914, mais, le 16 juillet de cette année, de graves maladies personnelles me firent abandonner Delphes un matin ayant le temps sangloté à mes mœurs, deux semaines plus tard, j'étais privé, dès le début, des loisirs que j'avais prévus pour une dernière révision, et, pour longtemps, de ceux qui durcissent des recueils à la prossilité de ce travail.

Si, néanmoins, ce premier fascicule, qui a paru en pleine guerre, ne porte pas trop la marque d'une préparation écourtée, si les épreuves ont pu être revues et corrigées en temps voulu, il le doit au dévouement du regretté M. Collignon et de M. E. Bourguet. Deux nouvelles missions m'ont permis de rassembler la matière des deux autres fascicules ; le dernier était prêt en 1924, après que le manuscrit eût été revu, rectifié et complété sur place par M. de La Coste-Messelière, avec une obligeance et un soin dont je lui suis infiniment reconnaissant ; s'il ne paraît que trois ans après, la cause en est dans les mêmes difficultés qui ont ralenti toute publication analogue et qui auraient pu retarder encore celle-ci, sans la bonne volonté qu'ont mis à les vaincre MM. E. Pottier, président de la Commission de Delphes, Ch. Picard et P. Roussel, directeurs de l'Ecole Française, auxquels je dis tous mes remerciements.

En 1913, 1914 et 1921, j'ai été assisté dans mon travail par M. H. Lacoste, architecte diplômé par le gouvernement. Assistance précieuse, et qui aurait pu l'être davantage, si les circonstances l'avaient permis. M. H. Lacoste a assumé l'exécution partielle de l'illustration du premier fascicule et surtout s'est chargé de la plupart des relevés et restaurations contenus dans l'album joint au présent volume. En outre, dans l'étude préalable de certains monuments votifs, j'ai utilisé son concours.

Quand j'ai accepté d'inaugurer les études architecturales du sanctuaire delphique, peut-être n'ai-je pas assez supputé le poids de l'honneur qui m'était offert ; peut-être ai-je eu tort de n'avoir pas résisté au trop puissant attrait qu'exerçaient sur moi ces ruines prestigieuses. Si j'avais su prévoir tout l'effort qu'exigerait cette tâche et la médiocre satisfaction que m'en donneraient les résultats, je crois bien que j'aurais remis à d'autres le soin d'arriver à plus de certitude. Car, dans cette région du sanctuaire, plus qu'ailleurs peut-être, les difficultés sont extrêmes, et de toutes sortes. Je ne parle pas des complications matérielles que présentent les recherches proprement dites, ni de l'inquiétude où l'on est d'avoir pu omettre telle observation, laisser échapper tel débris d'où aurait dépendu une solution cherchée ; c'est le lot commun de tous ceux qui explorent des fouilles antiques. Mais on dirait qu'ici une irritante fatalité pose les questions les plus passionnantes et refuse les moyens d'y répondre ; si bien qu'il faut se résoudre à beaucoup ignorer touchant cette région éminemment sainte du sanctuaire, qui ent une vie si troublée par les hommes et par les choses et ne nous a laissé que des ruines trop souvent muettes. Je demande donc l'indulgence, moins à ceux qui, ayant l'expérience des études delphiques, savent qu'ici, plus qu'ailleurs, le dernier seul a raison, qu'aux lecteurs qui, jugeant de loin, pourraient être plus exigeants. J'ai fait en sorte de ne négliger aucun problème important et d'en exposer toutes les données. Si l'on trouve ici les matériaux indispensables à qui voudra se faire une opinion personnelle, si de plus on veut bien reconnaître que, sur un certain nombre de points, mes hypothèses sont vraisemblables, je me tiendrai pour satisfait.

Mon travail eût été plus imparfait encore, si je n'avais mis à profit de très précieuses collaborations auxquelles il me reste à dire combien je suis redevable.

J'ai tenu à placer en tête de ce volume, après avoir évoqué la mémoire de mon père Henri Leclat, le nom de M. E. Bourguet, pour témoigner d'une reconnaissance personnelle, dont on trouvera bien des fois les motifs exposés au cours des pages suivantes; et toutefois, je suis sûr d'interpréter le sentiment de ceux qui ont pu éprouver le désintéressement avec lequel j'offre à chacun le secours de ses conseils et de sa science, et de ceux qui savent avec quelle énergie il a maintenu nos droits.

Je dois à M. J. Beplat un concours dont je ne saurais trop dire à quel point il me fut utile: le lecteur constatera tout le profit que j'en tire, en particulier pour l'étude de l'autel et celle de certains monuments volifs, de ces ingénieuses et fécondes observations de ces rapports immédiats aussi sûrs qu'inattendus, dont M. Beplat a le secret.

Dans le dernier chapitre, un nom revient souvent au premier plan: celui d'A. Martinon, archéologue mort pour la France. On ne peut sans émotion, et sans d'immenses regrets, parcourir les feuilles volantes où il notait, en croquis alertes et en graphiques clairs, l'essentiel des premières observations qui le mettaient sur la voie des plus précieuses trouvailles, et préparent aux dessins d'une élégance et d'une précision parfaites. Il avait le don de la recherche archéologique. Il en avait la passion aussi. Sa mort a été, pour la publication de Delphes, une perte irréparable.

Je ne veux pas terminer ces lignes sans rendre un hommage respectueux et reconnaissant au souvenir de Th. Homolle. Il ne m'appartient pas de dire ce que notre pays doit à celui qui lui a assuré le privilège et la gloire des fouilles de Delphes. Mais je puis bien, dans le dommage résultant de cette étude, rappeler avec quelle étonnante sûreté, avec quelle divinatoire parfum, on avait attaché à de si nombreuses tâches, n'jeté, comme en passant, les idées les plus justes et les plus pénétrantes. Bien des fois, les pages qui suivent, fruit de recherches plus complètes, n'ont fait que développer ses vues en les confirmant.

Lyon, décembre 1927.

LA TERRASSE DU TEMPLE D'APOLLON

Isolé sur un haut terre-plein *περιττού ψηφισματίου τοπού*, étroitement enclos de murs et sans autre débouché sur le reste du hiéron que la Voie Sacerde au Nord-Est et une esplanade au Nord-Ouest, le temple d'Apollon et les monuments votifs qu'une piele privilégiée ou plus fervente avait consacrés à l'entour, formaient en quelque sorte un temenos distinct à l'intérieur du sanctuaire. Ce n'est donc point par une limitation artificielle qu'on peut borner une description à la partie comprise entre le mur de l'*ψηφισματίου* au Nord, le péribole à l'Ouest, le mur d'appareil polygonal au Sud, le retour de ce mur, l'autel de Chios et les ex-voto de Gélon à l'Est (Pl. II).

Les études réunies sous ce titre : « La Terrasse du Temple d'Apollon » se réfèrent aux constructions suivantes :

- Chapitre I. — Le temple dont il reste les fondations (IV s.) ;
- Chapitre II. — Le temple que celui-ci a remplacé (VI s.) ;
- Chapitre III. — L'autel consacré par la ville de Chios ;
- Chapitre IV. — La première terrasse inférieure ;
- Chapitre V. — La deuxième terrasse, dite terrasse du mur polygonal, mur polygonal, fontaine, ruines de petits édifices ;
- Chapitre VI. — La terrasse supérieure et le mur de soutien Nord ;
- Chapitre VII. — L'ex-voto de Krateros ;
- Chapitre VIII. — La maison qui renfermait la statue d'Antinous ;
- Chapitre IX. — Les esplanades Est et Ouest avec les monuments votifs qui s'y dressaient¹.

1. L'étude et la description des monuments votifs découverts dans cette région, sans tout l'appareillage, en l'absence de fondations, demeure conjectural, seront réservées aux volumes des Fouilles de Delphes consacrés à la sculpture et à l'épigraphie.

CHAPITRE I

LE TEMPLE DU IV^e SIÈCLE

Avant les fouilles de 1893 et 1894, on ne connaissait du temple qu'une partie de la krépis Sud sur laquelle reposaient quelques maisons de Kastri¹. Néanmoins Middleton² eut le mérite d'interroger ces restes et quelques bloes épars aux alentours assez ingénieusement pour retrouver avec une approximation suffisante les dimensions générales, et la disposition du péristère.

t. Principaux plans et cartes, où sont indiquées les ruines antérieurement aux fouilles françaises : Leake, *Trav. in Northern Greece*, II, p. 370 et pl. III (1833) ; Thiersch, *Abhandl. Bair. Akad. Wiss., Phil. Cl.*, III, 1, pl. I et IV a (1840) ; Laurent, *Carte du royaume de Grèce au 1/8000* (1838) ; Ulrichs, *Reise über Delphi*, p. 37 et 71, et pl. 1 et 2 (d'après Laurent) (1840) ; E. Curtius, *Anecdota delphica*, pl. I (d'après Laurent) (1843) ; Bursian, *Geogr. Griech.*, I, p. 175 sqq., et pl. IV (1862) ; P. Foucart, *Mém. sur les ruines et l'histoire de Delphes*, p. 24 et fig. p. 79 (*Arch. Miss. Scient.*, 2^e sér., t. II, 1865) ; Kiepert, *Atlas von Hellas*, pl. V (1879) ; Pomtow, *Beiträge zur Topogr. von Delphi*, pl. I et II (1889) (où l'on trouvera, p. 1, n. 2, la liste des plans et cartes de Delphes antérieurs à cette date). Puisque le souci d'une bibliographie complète amène le nom de M. Pomtow dès le début d'un fascicule par lequel s'ouvre la publication des monuments d'architecte de Delphes, je tiens à dire une fois pour toutes que les protestations formulées tout récemment par M. Bourguet (*Rev. Arch.*, 1914, I, p. 413-424) en ce qui concerne les inscriptions, valent aussi pour notre domaine et que je m'y associe pleinement. On doit proclamer, à l'honneur des savants de toutes nationalités, que M. Pomtow est resté le seul à ne pas faire de distinction entre les raptis que les lois interdisent et les pillages contre lesquels ne garantit que la barrière, jusqu'à lui inviolée, des convenances, du tact et de la loyauté confraternelle. L'isolement où il sera demeuré est déjà une punition et, pour nos droits méconnus, un commencement de vengeance. Notre travail sur le temple et la terrasse du temple nous a fait constater trop souvent que ce « savant » s'était contenté d'études *vorläufig*, dès que le terrain était moins exploré ; laissé à ses seules forces, et avant d'avoir eu le temps d'entasser les corrections et les palinodies sur les palinodies et les corrections, il a donné d'étranges exemples de ce que peuvent produire la légèreté, l'incompétence, l'imagination, le désir d'accorder les ruines avec des théories : à côté d'erreurs véniales, des transcriptions défectueuses d'inscriptions, des relevés inexacts, de plaisantes bêtises, des altérations tendancieuses du plan, du genre de celles qu'on avait déjà eu à redresser plusieurs fois. Je n'aurais pas signalé ici les défauts de ces élucubrations hâtives et brouillonnes si le scandale de tels empiétements ne m'avait contraint, moi aussi, à éléver une protestation exceptionnelle. Dans bien des cas, M. Pomtow n'a eu d'autre mérite que d'avoir précédé nos études ; dans d'autres, où son intervention a pu m'être utile, je n'hésiterai pas à mentionner son nom avec éloge ; on verra que l'occasion ne m'en a pas été donnée fréquemment. — En relisant cette note en épreuves, je vois qu'il est particulièrement nécessaire de la dater : elle était écrite le 1^{er} juillet 1914.

2. *Journ. Hell. Stud.*, IX (1888), p. 310-322, fig. 12, 13.

Un compte rendu provisoire publié en 1893 par M. Homolle¹ a été suivi en 1895, 1896 et 1902², d'autres exposés plus complets qui ont fixé dans le détail les phases de l'histoire des temples.

M. Tournaire³ n'a donné du temple qu'un plan « état actuel » et un plan restauré dans les plans généraux du témenos ; ce sont des documents sommaires et, au bout des points, erronés, qu'ont reproduits, plus ou moins fidèlement, tous les plans de l'édifice publiés depuis lors⁴.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

État actuel (Pl. III). — Comme tous les édifices du sanctuaire, le temple a beaucoup plus souffert du fait des hommes que des cataclysmes et des intempéries. On a démolie les blocs l'un après l'autre pour en arracher les scelements ; les pillards n'ont guère respecté que l'en-

NORD

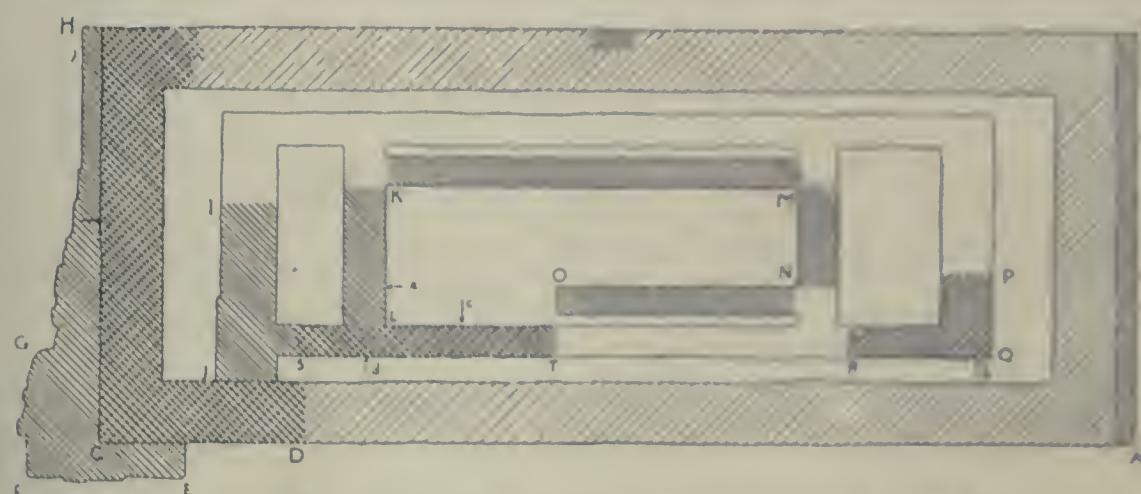


Fig. 1. — Plan schématique des fondations du temple (Largeur AB = 57' 82').

Hachures espacées en traits fins : conglomérat.

Hachures serrées en traits forts : poros remployé.

Hachures croisées : matériaux non remployés dans les assises basses, matériaux empêtrés dans les assises hautes.

Parties laissées en blanc : matériaux de nature inconnue.

thynteria, au-dessous de laquelle ils ne rencontraient plus que des pierres non taillées, et les dalles du péristyle, du prodomos et de l'opisthodomos, parce qu'elles n'étaient point cramponnées.

1. *Bull. Corr. Hell.*, XVIII (1894), p. 175-177; *G. R. Acad. Inscr.*, XXII (1894), p. 289 suiv.

2. *G. R. Acad. Inscr.*, XXIII (1895), p. 328-331; *BCH*, XX (1896), p. 627-704, et p. 705-724; *ibid.*, XXVI (1902), p. 597-627. Sur la même question : Pountow, *Die drei Brände des Tempels zu Delphi* (Rhens, May 1896), p. 329-380; *Id.*, *Die Thätigkeit der Alkmeneoniden in Delphi* (Rhens, May 1907), p. 109-127; *Id.*, *Berl. philol. Woch.*, 1897, p. 92-95.

3. *Fouilles de Delphes*, II, *Topographie et architecture*, *Album Tournaire*, pl. V et VI.

4. En dernier lieu, Pountow, *Berl. philol. Woch.*, 1912, col. 1153-1154.

Ainsi disloqué jusqu'aux assises inférieures, ce qui demeurait de la construction a mal résisté aux ébranlements sismiques, à l'action des eaux souterraines, à la pression des terres : le côté oriental, bien qu'ayant gardé sa rigidité primitive, paraît avoir légèrement pivoté autour d'un angle ; tout le côté Nord (euthyntéria et dallages) s'est incurvé en son milieu ; les deux extrémités du côté Sud ont biaisé en sens inverse l'une de l'autre ; à l'Est, la bâtie s'est fendue en son axe et les deux moitiés se sont déjetées. Ces déformations sont si accusées qu'on peut les constater aisément, pour peu que l'on domine la ruine (Pl. I et III).

Les débris de l'élévation ne dépassent nulle part l'assise inférieure : il en reste l'euthyntéria presque entière au péristyle et dans le rectangle intérieur (murs de pourtour et de refend, soubassement des colonnades intérieures), le dallage du prodomos à peu près au complet, une partie du dallage de l'opisthodomos, une suite de dalles sous le portique Nord, un groupe d'autres entre le prodomos et les colonnes de l'entrée, quelques autres enfin en arrière de la colonnade Sud.

Dimensions générales. Orientation. Plan d'ensemble. — Les dimensions principales, mesurées à l'euthyntéria aussi exactement que le permet le mauvais état de la ruine, sont les suivantes : largeur 23^m 82; longueur 60^m 32; largeur du rectangle intérieur 13^m 34; longueur du rectangle intérieur 44^m 14.

Le grand axe¹ fait avec le Nord vrai un angle de 55°. Le temple regardait donc sensiblement vers le Nord-Est, et c'est par convention que l'on a parlé, et que l'on parlera ici encore, des côtés Nord, Est, Sud, Ouest, auxquels conviendraient mieux les appellations de côtés Nord-Ouest, Nord-Est, Sud-Est, Sud-Ouest.

Le plan se lit assez clairement sur la ruine. Le temple était un péiptère avec prodomos et opisthodomos *in antis*. A ne considérer que la ruine, la cella ne paraît différer en rien des cellas à trois nefs ; mais, comme la question est singulièrement compliquée par le fait des traditions littéraires relatives à l'adyton, à l'omphalos, etc., elle sera discutée plus loin avec tout le détail nécessaire.

Matériaux. — Les matériaux sont de quatre sortes : la brèche du Parnasse, le poros de Corinthe, la pierre du Saint-Élie, et le marbre du Pentélique. La brèche a été employée exclusivement dans les fondations extérieures. Quelques assises de celles-ci, ainsi que les fondations intérieures en entier, sont en poros. La colonnade et l'entablement du péristyle, du prodomos et de l'opisthodomos, et les assises courantes des murs, étaient aussi en poros. La pierre du Saint-Élie a été réservée aux blocs taillés en plaques, krépis extérieure et intérieure, dallages, soubassements et orthostates. Enfin l'usage du marbre a été restreint aux parties qui demandaient un travail plus délicat de sculpture ou une matière plus somptueuse : le chéneau et les tuiles, et les colonnes ioniques de la cella (peut-être aussi l'entablement que portaient ces colonnes).

*Fondations*². — Le soubassement mérite un examen détaillé parce que la composition n'en est pas homogène et que, d'une partie à l'autre, on voit changer aussi bien le procédé de

1. M. Lacoste et moi, nous avons considéré que le grand axe est représenté par la partie médiane de l'euthyntéria Sud, qui semble n'avoir subi aucune déviation. Penrose, dont les calculs étaient basés sur la direction d'ensemble, a donné un autre chiffre : 47° 8' (*BCH*, XXIV (1900), p. 612); chiffre un peu différent dans *On the orientation of certain Greek Temples...*, 2^e éd., p. 51.

2. Description sommaire : *BCH*, XX (1896), p. 687.



construction que la forme, la matière et les dimensions mêmes des blocs. Le croquis schématique ci-joint (fig. 4) permettra d'en suivre plus aisément la description.



Fig. 3. — Vue de l'Autel et du Temple, prise de la base du Trépied de Platées (1913).

La belle muraille en brèche du Parnasse (fig. 2) qui domine la terrasse du mur polygonal et qui portait la colonnade Sud était uniformément haute de 5^m à 5^m 70 ; les blocs qui la composent, superposés en une dizaine d'assises, sont taillés en plans de lit et grossièrement

jointoyés, et présentent un parement brut. Dans la moitié occidentale, elle est encadrée par deux larges caniveaux dont on étudiera plus loin la structure et la destination. A 19 mètres



Fig. 1. — Vue de la grande nef du temple de Sakkâra. Photo primaire du Service des Antiquités.

de l'extrémité Est, elle chevauche un quartier de rocs colossal (Pl. III et fig. 2 A), large de 6 mètres sur lequel on ne remarque ni une entaille, ni une trace d'un construction quelconque;

on doit donc supposer qu'il est toujours resté enfoui dans le sol. A l'angle Sud-Est, des blocs plus massifs assurent un liaisonnement solide (fig. 3 B, B...)

A l'Est, la construction se poursuit pareille : même agencement des blocs, matériaux semblables, dimensions égales.

Il y a pourtant une différence sur laquelle on ne saurait trop attirer l'attention. A l'Est, les faces externes des deux assises supérieures sont *parementées* : celle qui est sous l'euthyntéria, entièrement, la suivante, à mi-hauteur. Ce parement faisait fonction de joint : deux assises superposées de poros s'engageaient par un de leurs bords dans cette large rainure.

Sur la figure 4 qui donne une vue de la fondation Est dans sa moitié Sud, on reconnaît en A, A, A le ravalement des blocs de brèche et en B, B les débris des dalles en poros qui venaient s'y ajuster ; de plus, la singulière position de l'euthyntéria (C) *surplombant* de 0^m 30 les bosses les plus saillantes des fondations, y est mise en évidence par le fait que le poros de soutien a disparu sur une partie de la longueur. C'est par suite de la destruction partielle des assises B, B que, dans la moitié Sud du côté Est, l'euthyntéria a culbuté dans les remblais des fouilles. La figure 5, qui représente une coupe sur le mur oriental, est des plus significatives. On y voit combien la disposition était vicieuse : l'euthyntéria (C) en porte-à-faux sur le soubassement principal (A, A), reposait, par sa moitié antérieure, sur deux assises sans liaison avec le reste (B, B) et placées sur un simple remblai ; de sorte que la construction, — que l'on peut, tout compte fait, comparer à celle d'une voûte à encorbellement, — n'était consolidée que par le contrepoids des marches, pesant sur la queue les unes des autres (fig. 1 AB).

Au côté Ouest, l'aspect est de prime abord moins clair ; on reconnaît cependant qu'un remaniement y a été effectué afin d'allonger le soubassement, comme à l'Est, en même temps que de le renforcer et de l'étayer. A l'extrémité Ouest du mur Sud, sur une longueur de près de 12 mètres depuis l'angle (fig. 1 CD), une brèche a été réparée au moyen de dalles de marbre empruntées au temple archaïque¹ (fig. 7 A, A, A...) et que l'on a retaillées et réaplanies pour les faire entrer dans la bâtisse. En avant de cette brèche, dont la profondeur va en augmentant jusqu'à l'angle, un puissant contrefort a été établi (fig. 1 EFG et 7, B, B, B...) dont les matériaux proviennent également de la construction antérieure, et, pour assurer la liaison plus intime du contrefort et du soubassement, des cavités ménagées dans celui-ci recevaient la queue des blocs de celui-là (fig. 7 C, C, C...). Ce sont encore des blocs du vieux temple qui ont fourni la matière d'un mur grossier appliqué sans liaison tout le long du côté Ouest (fig. 1 GH et 7 D, D, D...). Et ici, de même qu'à l'Est, l'euthyntéria (fig. 7 E) mordait (d'une avancée de 0^m 52) sur la fondation de renfort.

Les sondages pratiqués tout au long du côté Nord à intervalles rapprochés ont mis au jour une fondation notablement moins profonde, — puisqu'elle est réduite par endroits (fig. 6 A) à une seule assise et qu'elle n'en comporte jamais plus de deux (fig. 6 B), — mais faite, comme sur tout le reste du pourtour, en blocs de brèche. En deux points, toutefois, une dalle de déchet provenant du temple, interrompt la suite uniforme de ces blocs. On notera que la face supé-

1. Homolle, *C. R. Acad. Inscr.*, 1893, p. 330.



Towers of Drums — T. II.

Fig. 7. — The towers of drums at Yen-tai (Photo: Max Meld.)

rière du soubassement a été entaillée tout au long (a), comme s'il avait fallu modifier le niveling ou le régler à nouveau.

Des remarques qui précèdent il résulte ceci : que le soubassement du péristyle était établi sur une déclivité, dont la pente était de 5^m environ pour un parcours de 20^m; que ce soubassement a été d'abord construit uniquement en brèche du Parnasse à l'exclusion de toute autre espèce de pierre; qu'ayant été reconnu plus court que la partie en élévation, il a été allongé avec des matériaux de fortune, pris dans les décombres du temple archaïque; que si

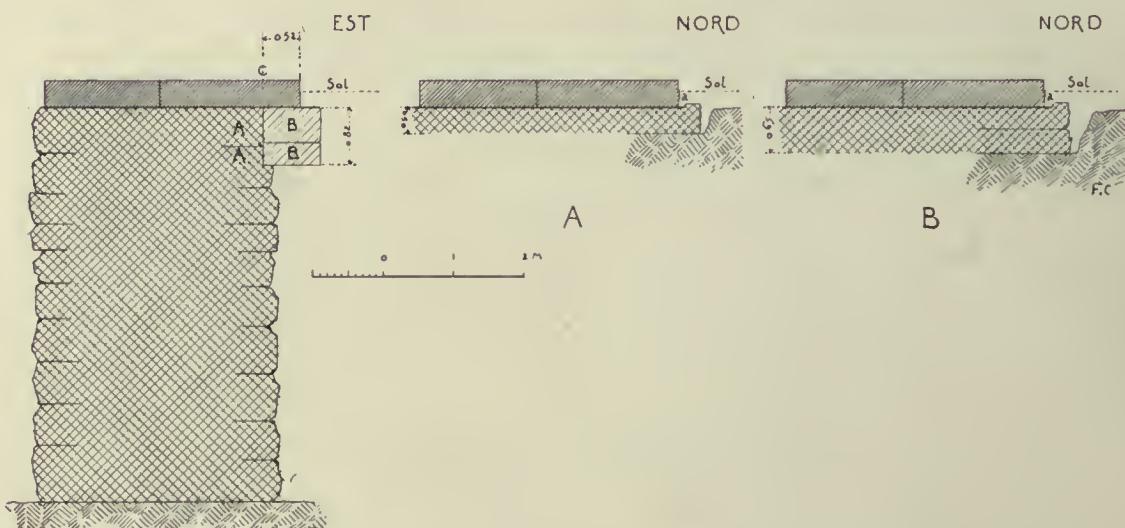


Fig. 5. — Coupe sur la fondation du côté Est (état actuel).

Hachures serrées : calcaire.
Hachures espacées : poros.
Hachures croisées : conglomérat.

Fig. 6. — Coupe sur la fondation du côté Nord (état actuel).

A, prise à 15^m de l'angle Nord-Est.
B, prise à 37^m de cet angle.
Hachures serrées : calcaire.
Hachures croisées : conglomérat.

l'on s'est contenté de l'allonger à l'Est, il a fallu de plus, à l'Ouest, réparer avec les mêmes matériaux une brèche des plus importantes, et rétablir, au moyen d'un étai robuste et d'un épais placage, la solidité compromise.

C'est à des conclusions de même sorte que conduit l'examen des fondations intérieures. Elles ne sont plus que partiellement accessibles, et rarement sur les deux faces; cela suffit néanmoins à faire reconnaître de quelle nature était la totalité de ces murs.

Le mur Ouest (fig. 1 IJ) qui portait la colonnade de l'opisthodomos se prolonge jusqu'à la fondation du péristyle contre lequel il s'applique *sans liaison*. A l'exception d'une assise inférieure en blocs de brèche bruts, la construction est uniquement composée de débris du vieux temple, moellons de poros et de marbre. De même, sous les deux murs de refend de la cella (fig. 1 KL, MN; et fig. 8 a donnant une coupe prise en a fig. 4) ainsi que sous les colonnades intérieures (fig. 1 KM et NO), le soubassement ne comprend que des blocs de poros du vieux temple.

Sous le mur Sud et la colonnade du prodomos (fig. 1 PQR), les fondations ont un carac-

terre différent (fig. 8 b) : au bas, se trouve une rangée de pierres brutes en briques, suivent ensuite cinq assises¹ de poros blanchâtre tacheté de mousse; quelques blocs ont un parement taillé en trois bandes superposées, de telle manière qu'on croirait de prime abord à



Fig. 8. — Coupes sur les fondations du rectangle intérieur (tableau I).

- a. Parement interne du mur Ouest de la cella.
- b. Parement externe du mur Sud de la cella (extrême Est).
- c. Parement interne du mur Sud de la cella (à la hauteur de l'adyton).
- d. Parement externe du mur Sud de la cella (à la hauteur de l'adyton).

- Hachures en traits diagonaux: assise de briques ou calcaire.
- Hachures serrées en traits horizontaux: blocs de poros provenant de la partie du mur sud.
- Hachures espacées en traits horizontaux: blocs de poros non remployés.
- Hachures croisées: couloir.

reconnaitre un travail d'anathyrose ; mais en réalité ces bandes ont été produites par un ravalement au ciseau, exécuté à trois reprises ; *dans toute cette partie, on cherchera tout au plus un bloc qui témoigne d'un remplacement*. Mais il en va autrement avec les quatre assises supérieures : le poros est brun foncé ; la plupart des blocs ont gardé au parement visible au moins

1. Quatre assises une seule fois ; au point où a été découvert l'opus signinum. L'empâtement

de joint qui prouve leur provenance du vieux temple ; de plus, on voit par la figure 8 b, qui donne une coupe prise à l'angle Sud-Est (en b fig. 1), que la division de la bâtie en deux étages est plus nettement accusée encore par le surplomb de l'une sur l'autre¹.

Les remarques qui précédent s'appliquent plus exactement encore à l'extrême Ouest du mur Sud (fig. 1 ST). Le parement qui regarde la cella (fig. 8 c, coupe prise en c fig. 1; et fig. 9) est composé de deux parties : au-dessus, trois assises de poros brun, en matériaux

du temple archaïque ; au-dessous, en retrait de 0^m 45, cinq assises en blocs de poros blanchâtre et non remployés (fig. 9 A, A...).

Contre celles-ci ont été plaquées, en manière de renfort, deux autres assises de poros brun (fig. 9 B, B) et une rangée de gros cailloux (fig. 9 C, C = fig. 8 c, en C, C).

Le parement externe (fig. 8 d, coupe prise en d, fig. 1) est constitué de la même manière : les assises les plus élevées, en matériaux remployés, surplombent sensiblement les plus basses, en matériaux primitifs ; la seule différence c'est la présence, sous le mur, d'une rangée de pierres qui ont servi à racheter le dénivellation et à égaliser le lit de la construction. Le mur Sud de la cella, à son extrémité Ouest, traversait une couche épaisse et uniforme de cendres parsemées de menus ossements et de particules charbonneuses (fig. 8 c et d, et fig. 9 D, D...).

En résumé, ce qui est visible des murs Sud et Est du rectangle intérieur a conservé dans les assises inférieures une partie plus ancienne, tandis que les murs de refend et le mur Ouest ont été établis d'un seul jet.

Par ces remarques, si on les rapproche de celles qui ont été faites à propos du soubassement externe (p. 6-10), on est amené à constater qu'une bonne part des fondations de l'édifice ressortit à un état premier ; mais cet état premier remonte-t-il au VI^e siècle ? témoigne-t-il simplement d'une suspension de travaux au cours de la construction récente ? C'est à la première solution que nous nous arrêterons plus tard en nous appuyant sur tout un ensemble de preuves (*Le Temple du VI^e siècle. Emplacement et plan d'ensemble*).

1. C'est sur le moellon A, fig. 8 b, que se lit l'inscription τοῖς θεοῖς | ἡ πρότατος φιλοβούλος dont il sera parlé plus loin (*Remarques sur la technique*).



Fig. 9. — Fondation Sud de la cella, extrémité Ouest (état actuel 1912).

ÉLÉVATION DE LA PERISTOLE (PL. V)

Krépis. — La krépis comprenait, selon la règle, quatre assises : l'assise de reblage (euthyntéria) (haut, 0^m 38 à 0^m 42), deux degrés (haut, 0^m 42 à 0^m 47) et le stylobate (haut, 0^m 426). La reconstruction exacte en est rendue possible grâce aux traits usinés de mise en place et aux empreintes que l'on observe sur tous les blocs.

L'euthyntéria plongeait dans le sol d'une profondeur uniforme sur tout le pourtour du temple ; il n'en apparaissait qu'une hauteur de 0^m 15 environ ; mais, plus tard, un déblai en est venu masquer entièrement la face.



Fig. 10. — Vue d'une face de contremarche sur la terrasse du mur polyénique.

Les degrés et le stylobate (Pl. V et fig. 10) étaient ornés sur la contremarche d'une décoration minutieuse. A chaque bloc un cadre rectangulaire enfermait de minces rainures verticales et régulièrement espacées¹ ; et en retrait au-dessous, le long de l'arête inférieure, courait une ciselure à fond plat qui mortissait sur les bords, à 0^m 05 des joints, une délicate mouluration en quart-de-rond².

Par ces lignes vigoureuses qui délimitaient les assises, par ces cadres d'ombre légère qui y marquaient la place de chaque bloc, s'accusait non sans bonheur l'ossature régulière de la krépis³.

1. Je ne connais qu'un seul autre exemple d'une décoration parallèle : aux tuiles du petit temple de l'Artemision à Délos, dont j'achève une étude.

2. Exemples à l'époque classique : temple de Zeus à Olympie, d'Apollon à Délos, Propylée d'Athènes, temple de Phigalie, etc.

3. Si j'ai admis (Pl. V) qu'au bas du degré inférieur le rebord est étroitement quinze assises moins, c'est pour les raisons suivantes : ce rebord mesure en profondeur 0^m 05 à 0^m 07 suivant les étages.

Du stylobate il ne reste plus qu'une dalle entière (celle dont on a fait usage dans une reconstruction partielle, sur place, de la krépis) (fig. 11). L'empreinte qu'y a laissée le tambour inférieur est devenue plus nette par le fait que la surface, tout autour, a été légèrement repiquée. Le centre de la circonférence est marqué d'un petit cube de plomb¹. Sur la face arrière, à 0^m 815-0^m 820 de l'arête supérieure, court la trace laissée par le contact des dalles du péristyle².

Ordonnance de la colonnade. Mesure des entraxes (Pl. V). — Sans aller plus avant, il est possible, grâce aux dimensions de la krépis, de connaître le nombre des colonnes et d'en mesurer les entraxes. Suivant la règle classique, les dalles du stylobate portaient de deux en deux une colonne en leur milieu. Ces

dalles étant égales en longueur entre elles et à celles des degrés et de l'euthyntéria, il s'ensuit que la longueur totale de deux blocs d'euthyntéria équivaut exactement à la distance entre deux colonnes consécutives.

En conséquence, on replacera :

aux petits côtés : 6 col. de 4^m 128 d'entraxe,
aux longs côtés : 15 col. de 4^m 083,

correspondant respectivement à des dalles d'euthyntéria de 2^m 064 et 2^m 041. De même la mesure des entraxes de rive est donnée par celle des dalles qui y correspondaient dans la krépis : 3^m 71-3^m 72 aux petits côtés, 3^m 65-3^m 67 aux longs côtés.

Ainsi, selon que les colonnes occupaient les façades ou les longs côtés, la dimension de l'entraxe variait d'une manière notable. Or, comme on le sait, cette inégalité, qui était presque de règle à l'époque archaïque³, ne se rencontre plus dans les édifices postérieurs à 450 ; si on la relève dans un temple du IV^e siècle qui, par ailleurs, atteste le respect rigoureux des règles de la construction classique, il y a lieu de s'en étonner ; et il sera nécessaire de se

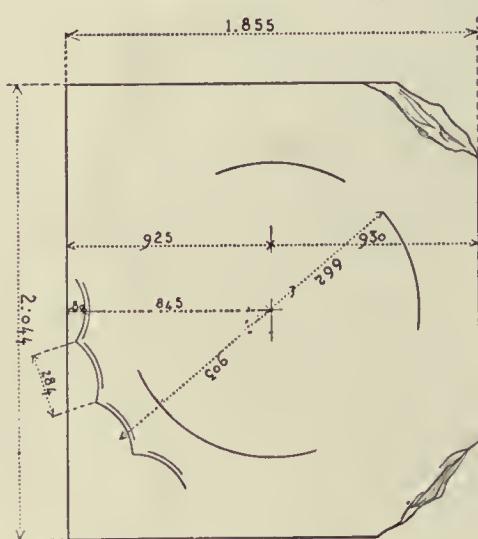
Fig. 11. — Vue en plan d'une dalle de stylobate.

comme on ne relève pas de dimensions intermédiaires, il ne s'agit donc pas d'une fluctuation au long d'une même assise. Faut-il supposer que, à l'exemple du temple des Athéniens à Délos, ces dalles se répartissaient les unes aux façades, les autres aux longs côtés ? Cela est impossible, car deux dalles qui proviennent du soubassement latéral présentent des refouillements différents. Je crois donc qu'il faut attribuer, comme au temple de Stratos, le refouillement le plus faible au degré inférieur, le plus fort au deuxième degré et au stylobate ; mais je n'entrevois pas la raison de ce raffinement.

1. C'est donc à tort que M. Durm, *Die Baukunst der Griechen*, 3^e éd., fig. 124, l'a transformé en un goujon. On sait qu'une telle particularité serait tout à fait exceptionnelle dans une construction de l'ordre dorique.

2. Primitivement ces dalles étaient égales en épaisseur au stylobate (voir fig. 29). La rainure, qu'on aperçoit au bas de cette face sur le bloc remployé dans la reconstruction partielle de la krépis, est sans valeur constructive. C'est l'ébauche du refouillement d'un degré que quelque malfaçon a obligé d'utiliser ailleurs.

3. Je n'en connais pas d'exemple plus récent que celui du temple d'Apollon à Délos, dont la pérastasis date du deuxième tiers du V^e siècle.



demander quelles raisons impérieuses ont contraint l'architecte à une pareille anomalie¹. Qu'il nous suffise ici de la constater.

La rampe d'accès à l'Est. — Contre le côté oriental, au niveau de l'euthynteria et face à l'entrecolonnement médian, on voit une double rangée de dalles aujourd'hui effondrées, mais qui primitivement étaient horizontales (Pl. III B et fig. 4, D, D, D...).

Elles portaient une rampe en pente douce, dont quelques débris sont encore épars sur les lieux et qui aboutissait de plain-pied au stylobate. La figure 12 reproduit deux de ces blocs. Comme on le voit, des rainures grossièrement parallèles, analogues à celles qui ont été taillées dans les raidillons de la Voie Sacrée, donnaient au pied une assiette plus ferme ; les canaux à coupe arrondie qui longent les bords servaient sans doute à drainer les eaux². La figure 13 et la planche IV montrent la restitution de la rampe en élévation et en plan.

Colonnes. — Aucune partie de la construction n'a laissé de plus abondants débris que la colonnade : 107 tambours sont épars sur la terrasse du temple et en contre-bas. Tous sont en pores. La surf-



Fig. 12. — Deux blocs provenant de la face supérieure de la rampe.

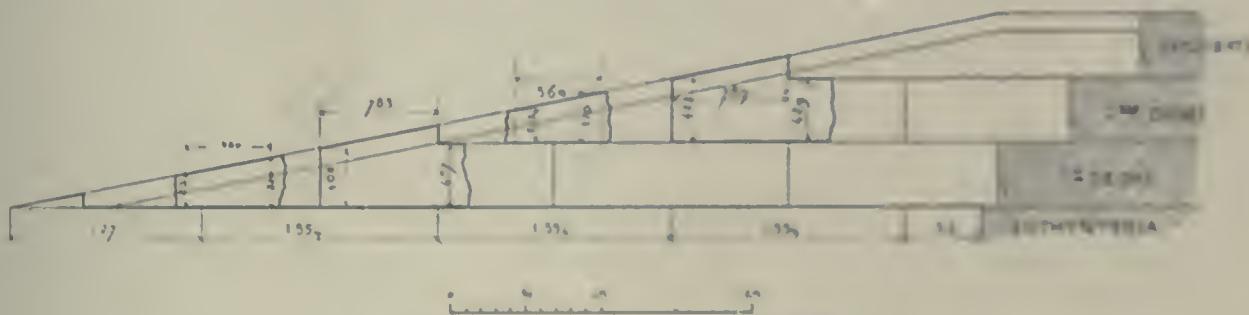


Fig. 13. — La rampe restituée à l'aval.
Des traits plus forts encerclent les fragments conservés qui ont perdu celle-ci.

tantôt polie au point qu'on la croirait revêtue d'une pellicule tenace de suie, ce qui n'est pas, tantôt bretelleée ou piquetée et reconverte d'une couche épaisse de suie. Un mètre de

1. Voir ci-dessous : *Le Temple du VI^e siècle, l'implacement et le plan de sa nef*.

2. J'ignore à quoi servait le tronçon de canal, visible sur un plan (fig. 12) en bas à gauche, qui se déversait obliquement du bord dans le canal longitudinal.

chaux, menus fragments de calcaire, de marbre et de terre cuite). Les uns (au nombre de 75) sont cannelés, et les autres (au nombre de 32) entièrement lisses. Aucun des premiers n'a conservé au complet ses vingt cannelures ; tous ceux qui ne sont pas réduits à l'état de blocs informes présentent 9 cannelures entières et deux moitiés ; un seul, si tant est qu'il ne m'en ait pas échappé d'autres, en a 11 entières et une moitié. Le surplus a gardé une

forme *arrondie* en dépit de l'usure et des brèches ; il arrive même que ceux qui n'ont pas trop souffert laissent voir en cette partie un brettelage assez fin, *analogue à celui des cannelures*.

Les tambours lisses proviennent du temple : le lieu de la trouvaille, les dimensions, la matière, la technique ne laissent aucun doute à cet égard. Bien qu'unis déjà les uns aux autres par des *épauillers* cubiques du type ordinaire, ils étaient de plus scellés sur le pourtour des lits au moyen de trois ou quatre crampons en H (fig. 14). Nous verrons plus tard la raison d'être d'un pareil luxe de précautions. Mais ce n'est pas la particularité la plus curieuse de ces blocs singuliers. Sur la plupart, on trouve d'épaisses couches d'un stuc grossier très différent de celui des tambours cannelés et qui provient évidemment d'une réparation (voir ci-dessous, *Remaniements*) : c'est un mélange de menues pierraillles, d'éclats de calcaire et de marbre et de paille hachée, noyé dans un mortier de chaux. Mais il est un de ces tambours qui mérite toute notre attention. C'est celui qui porte le n° 120 de l'inventaire¹ (fig. 15). On y peut apercevoir un détail que la photographie rend malheureusement assez mal (*ab*) : c'est un morceau de stuc fin qui a gardé encore sur une longueur de 0^m 15 environ le cintre évasé et uniforme d'un fond de cannelure². Ainsi, il n'est pas douteux que ces blocs, — qui dans leur état le plus récent présentaient une surface entièrement lisse, — étaient primitivement couverts de cannelures modelées dans une enveloppe de stuc³.

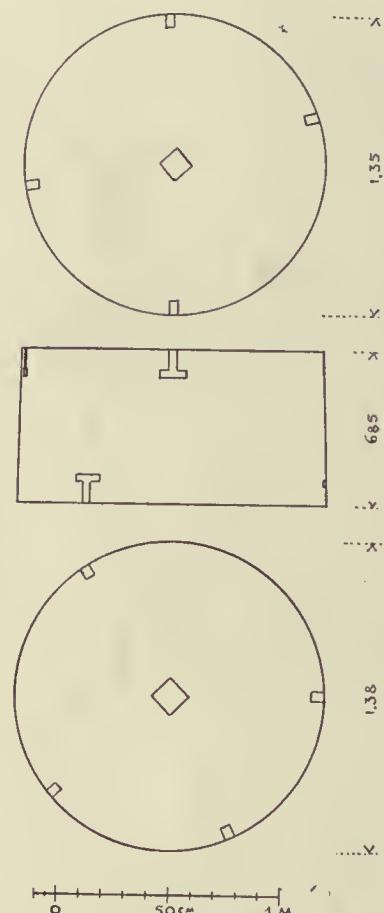


Fig. 14. — Tambour lisse avec des crampons au pourtour des lits.

Et, dès lors, on ne saurait douter que tel ait été le cas pour la partie lisse des tambours cannelés ; une moitié des cannelures était taillée dans le poros, l'autre moitié était en stuc⁴.

1. Il se trouve actuellement près de l'angle Nord-Est du temple, contre le mur de la terrasse.

2. Ce débris s'effrite chaque jour davantage, et comme il est menacé d'une destruction prochaine, j'ai invoqué le témoignage de MM. Replat, Lacoste et Blum, ainsi que celui de quelques membres de l'École américaine d'Athènes (de passage à Delphes en automne 1912), dont l'opinion est venue confirmer la mienne.

3. On aperçoit encore sur quelques-uns de ces blocs des cannelures arasées.

4. On peut se demander pour quelle raison, dans leur partie non cannelée, ces tambours n'étaient pas cramponnés comme les autres. Il est possible qu'ils l'aient été, tous sans exception se trouvant actuellement très cassés et ébréchés sur les bords des lits. Mais l'absence de crampons latéraux ne saurait infirmer notre hypothèse ; car peut-on imaginer que, même à la plus basse époque du paganisme, les colonnes aient été moitié lisses, moitié cannelées ?

S'il en est ainsi, je crois que le départ entre les deux sortes de tambours peut se poser, — sous réserve d'une vérification postérieure, — se faire sans hésitation : on attribue les colonnes actuellement lisses aux *périctasis du prodomos et de l'opisthodomos*, et les autres au *péristyle*. Les premières seront étudiées plus complètement dans le suite (*Orfèvrerie du prodomos et de l'opisthodomos*).

Les colonnes du péristyle n'avaient ni inclinaison ni *entasis*. La mesure des diamètres fut chose malaisée pour bien des raisons : les arêtes des cannelures et les bords des fûts sont trop souvent émoussés ; les cannelures ne règnent jamais sur le pourtour entier ; les trous d'*epitexis* qu'on pourrait présumer centrés ne le sont pas toujours ; la face est raboteuse et irrégulièrement ravalée, si bien qu'entre deux cannelures voisines, la profondeur peut varier sensiblement.

Néanmoins en s'en tenant aux chiffres moyens des rayons, on peut répartir les tambours conservés en onze groupes, mesurant approximativement *au fond* des cannelures les rayons suivants :

R. supérieur	R. inférieur
0 ^m 635	0 ^m 670
0 ^m 685	0 ^m 700
0 ^m 700	0 ^m 715
0 ^m 715	0 ^m 730
0 ^m 730	0 ^m 745
0 ^m 745	0 ^m 760
0 ^m 760	0 ^m 770
0 ^m 770	0 ^m 785
0 ^m 785	0 ^m 800
0 ^m 800	0 ^m 815
0 ^m 815	0 ^m 830



Fig. 15. — Tambour n° 190. Détail de la cannelure en coupe.

On placera donc sur la hauteur du fût un total de 13 tambours ; car 1^e le dernier chiffre de la liste répond au rayon d'un tambour inférieur (0^m 830 + 0^m 015 environ devient 0^m 845, rayon mesurable à la trace laissée sur le stylobate).

2^e Il faut restituer un tambour entre le chœur (rayon inférieur 0,613) et le premier de la liste.

3^e Il faut en restituer un autre de 0^m 670-0^m 685 entre le 1^e et le 2^e de la liste.

Des remarques qui précèdent il résulte que toute tentative de rapprocher directement tel ou tel tambour est illusoire. Mais la reconstitution du fût peut s'effectuer avec une approximation très satisfaisante. La hauteur de la plupart est voisine de 0^m 750 ; on ne peut en accepter que 4 tambours de 0^m 830-0^m 835, 2 de 0^m 807-0^m 810, un de 0^m 660, un de 0^m 675, un de 0^m 695. Mais ces 9 tambours, bien que constituant une exception pour leur hauteur, se rapprochent comme les autres à des niveaux différents. Dans ces conditions, il est permis d'établir une moyenne de hauteur : 11 tambours mesurant une hauteur totale de 53^m 911, soit une hauteur de

4,83 mètres par tambour ; 13 tambours par fût on obtiendra pour la hauteur d'un fût : $\frac{53,911 \times 13}{71} = 9,87$, et pour la hauteur totale de la colonne : 9^m 87 + 0^m 72 (haut. moyenne des chapiteaux) = 10^m 59.

On remarquera que ce chiffre est très voisin de 10^m 75 qui équivaut à 6 diamètres inférieurs. C'est celui que nous avons adopté dans la reconstitution (Pl. V, VI, VII).

Le chapiteau (fig. 16-17) était en poros, comme le fût. L'abaque, dont les faces étaient soigneusement polies, n'avait reçu que le léger badigeon qui donnait au poros l'aspect du marbre. Mais l'échine, dont la surface est brettelée et piquée, portait une couche de stuc qui corrigeait sans doute d'une courbure légère la ligne sèche et rectiligne du profil actuel. Les quatre faces de l'abaque, au lieu d'être verticales, obliquaient légèrement vers le bas. Quatre annelets, dont on ne peut mesurer que les intervalles, soulignaient l'échine. Un trait de scie séparait le gorgerin du fût.

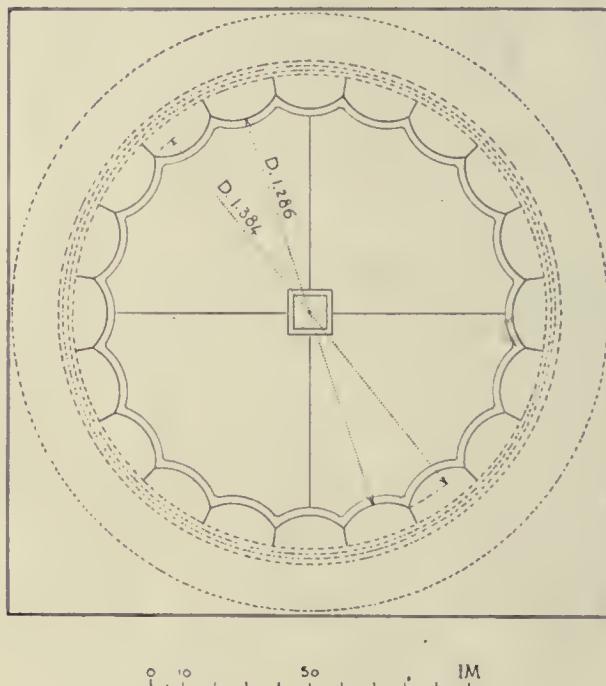
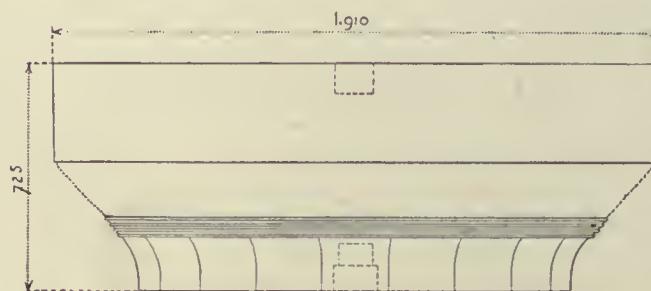


Fig. 16. — Chapiteau de la péristasis.



Fig. 17. — Chapiteau de la péristasis.

Architrave. — Les 25 morceaux qui en proviennent sont dans un tel état de mutilation que, la hauteur exceptée, aucune des dimensions n'en peut être connue directement, et que l'abaque seul a été conservé. Le soffite était poli et badigeonné à la chaux. La tranche inférieure de l'abaque porte des traces de couleur rouge.

Frise. — Suivant l'usage ordinaire, chaque élément comprenait un triglyphe et une métope (fig. 18). Au bord d'une des métopes se voient encore des coulées de rouge. Nous ignorons de quelle manière s'amortissaient les canaux des triglyphes.

Contre-frise. — En arrière de la frise couraient deux assises superposées dont la hauteur peut être connue grâce aux traits de mise en place et aux *anathyroses* encore visibles sur la face postérieure des triglyphes et des métopes. Ni de l'une ni de l'autre il n'a subsisté le



FIG. 10. — Temple du IV^e siècle à Paestum.

moindre débris et c'est à titre purement conjectural que nous avons supposé les poutres du plafond placées au niveau de la plus élevée des deux¹ (Pl. V).

Larmier. — Le fragment reproduit dans la figure 19 et une goutte intacte de mutule, tels sont les uniques débris du larmier. Il était en poros comme la frise. Entre l'abaque, ornée d'un méandre peint en rouge dont les tracées demeurent, et les plaques de mutules, régnait une moulure en talon aplati que décorait une suite d'oves peints.

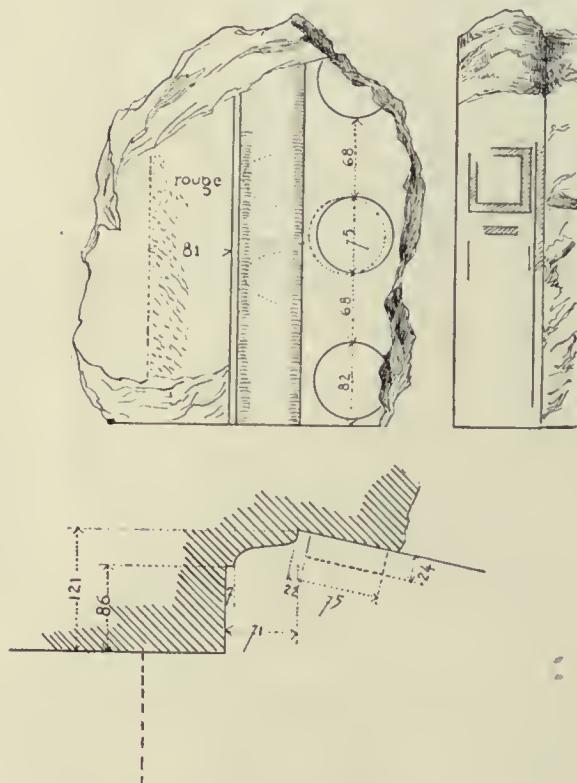


Fig. 19. — Fragment de larmier.

douter ; quant à la répartition des figures, M. Homolle⁵ a proposé la seule qu'autorise la syntaxe de la phrase de Pausanias et qui répond à la vraisemblance : « dans le fronton oriental, Apollon et les divinités de son cycle ; ... dans le fronton occidental, Dionysos et son cortège. »

1. Des fragments de caisson en pierre de Saint-Élie que l'on voit actuellement près de l'angle Sud-Ouest du mur polygonal sont de dimensions trop faibles, à ce qu'il semble, pour pouvoir être rapportés au temple.

2. Homolle, *BCH*, XXVI (1902), p. 627-639.

3. *Ib.*, p. 637.

4. Les sculpteurs, au dire de Pausanias, auraient été pour le premier fronton l'Athèenien Praxias, élève de Calamis, pour le second Androsthénès, Athénien également, élève d'Eucadmos. Sur les tentatives faites pour éclaircir le sens de ce texte incohérent, v. Homolle, *ib.*, p. 627 et suiv. ; Hitzig-Blümner, *ad Pausanias*, X, 19, 4, p. 736.

5. *BCH*, 1902, p. 630.

Fronton. — On sait² qu'il ne reste rien des figures du fronton, M. Homolle³, surpris d'un anéantissement aussi complet, en a proposé la seule explication vraisemblable : « Les frontons ont été déménagés et transportés hors de Delphes ; ...les statues ont été descendues une à une d'autorité et sous une surveillance administrative. » Mais il faut aller plus loin encore, à mon sens ; car ce ne sont pas les statues seules qui ont disparu, mais le tympan où elles s'adossaient, le larmier et le chéneau qui les abritaient. On a donc démolie la construction tout entière apparemment pour la rebâtir ailleurs, à Rome peut-être, dans quelque temple de dimensions voisines.

Les sujets en sont indiqués d'une manière fort sommaire dans un passage connu de Pausanias (X, 19, 4) : « Τὰ δὲ ἐν τοῖς ἀετοῖς ἔστιν "Ἄρτεμις καὶ Αγέτω καὶ Ἀπόλλων καὶ Μοῦσαι δύοις τε Ἡλίου καὶ Διόνυσος τε καὶ αἱ γυναικεῖς καὶ Θυιάδες⁴. » Qu'il s'agisse des deux frontons et non d'un seul, c'est ce dont on ne saurait

Sur trois monnaies delphiques d'Hadrien et de Paestum laine, à l'avers desquelles est représenté le temple, on aperçoit de petites figures assez indistinctes, dont MM. Gardner et Svoronos ont tenté l'explication : 1^e *BCH*, 1896, Pl. XXVII, 10 : cinq figures assises (d'après M. Svoronos, un Triton dans l'angle de droite, un dieu sur son trône au centre et entre les deux une figure debout) ; — 2^e *ib.*, Pl. XXVII, 12 : un trône entre deux panthères ; — 3^e *ib.*, Pl. XXIX, 18 : une figure debout, la main droite levée, entre deux animaux. Ainsi, chaque fois, l'arrangement est différent et les figures dissemblables, et rien ne nous



Fig. 20. — Fragments du chêneau.

permet de retrouver dans ces compositions conventionnelles autre chose qu'un effet fort vague de la réalité.

Qu'il nous suffise de remarquer que le sujet du fronton oriental est resté au IV^e siècle ce qu'il était au temps des Aleméonides (voir ci-dessous) : Apollon au milieu de la composition, entre Artémis et Léto, escorté d'autres dieux.

Couverture. — Aucune pièce du chêneau ne nous est parvenue dans son intégrité ; mais on a pu, grâce à de nombreux morceaux, reconstituer dans ses moindres détails le disque sculpté qui bordait aux longs côtés la couverture de l'édifice (fig. 20 et Pl. IX).

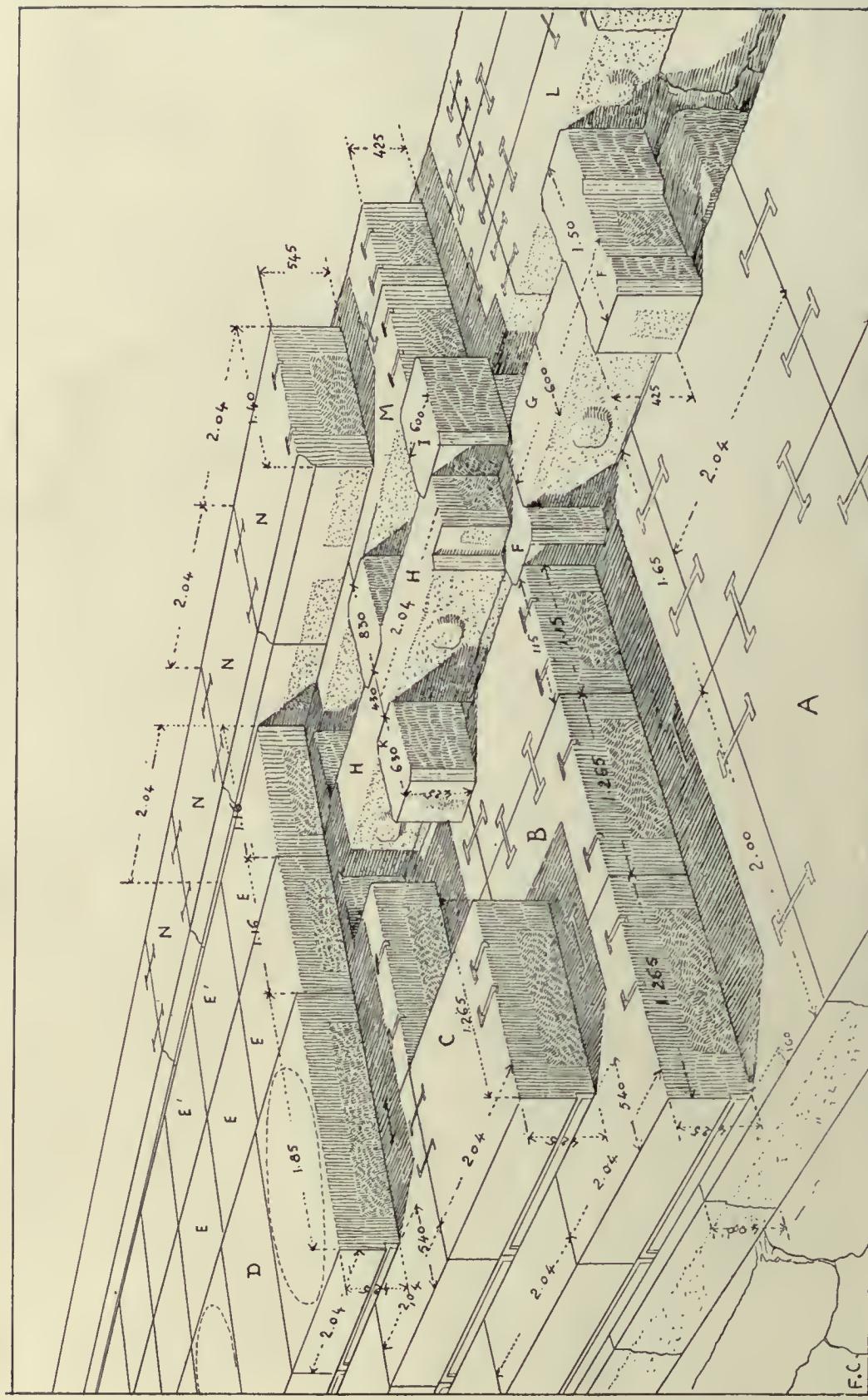


Fig. 21.—Vue perspective montrant le mode de construction du soubassement aux longs côtés.

Le motif est conforme aux modèles en honneur dans les constructions du IV^e siècle (temples d'Epidaure et de Tégée, Tholos de Marmaria) : les têtes de lions et humaines ont l'air plus pathétique que féroce ; les rinceaux et les palmettes compliqués de folioles et de feuilles d'acanthe. On admirera ici la sobriété du dessin, l'heureuse combinaison des tiges aux torsades grasses et des enroulements aux arêtes vigoureuses et précises, l'élégante souplesse des palmettes, la délicate fermeté des dentelures d'angle, toutes qualités qui rangent le chêneau du temple parmi les plus beaux de l'art historique.

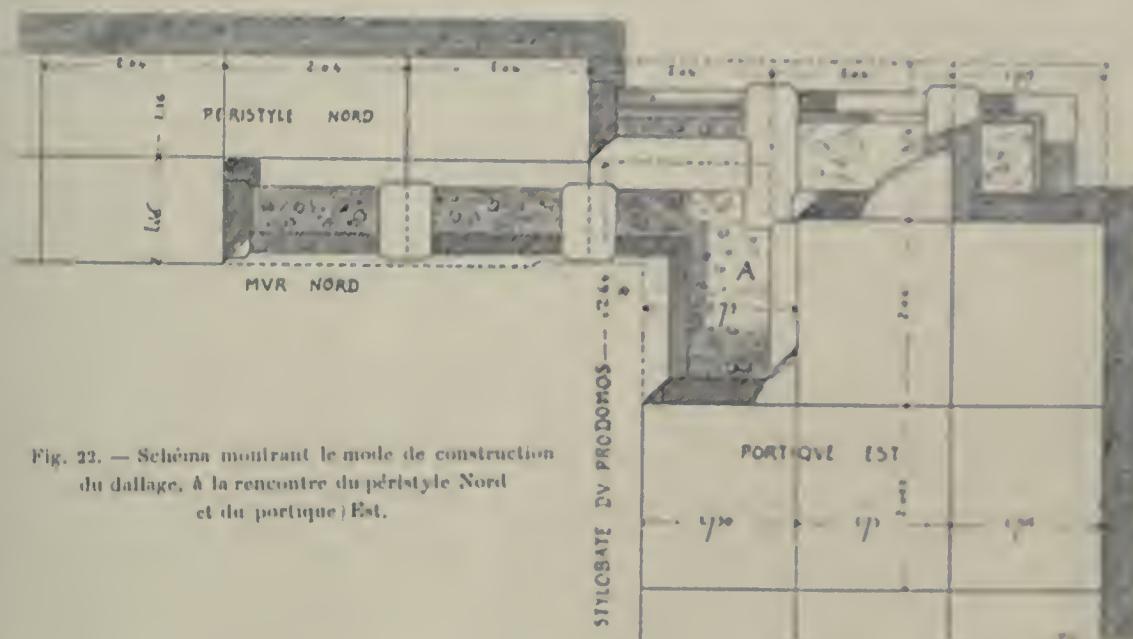


Fig. 22. — Schéma montrant le mode de construction du dallage, à la rencontre du péristyle Nord et du portique Est.

A chaque pièce de chêneau correspondaient deux files de tuiles plates; en arrière de la gorgouille, tout contre le bord postérieur, une fausse tuile couvre-joint faisait corps avec le chêneau.

Les quelques fragments de tuiles en marbre qui sont dispersés en avant de la façade orientale doivent sans aucun doute être rapportés au temple. Mais il n'a pas été possible de retrouver les dimensions complètes ni des tuiles plates ni des couvre-joints¹.

Dallage du péristole. — Le dallage reposait sur un gril à deux assises de lambourdes.

1. Dans l'un des comptes des naopés publiés par M. Bourguet (*BCH*, 1890, p. 42, A 1, 30-41) est mentionnée une importante fourniture de tuiles pour le temple. Οὐρανοὶ Κύροις μέτα στέγαις τελεῖσθαι ἡ προστεγαστήρα τῶν ναῶν, Σερῆνος δεῖπνος εἴσεσται εἰς τὰς τεράποντας, τι τίτην κατέβασιν οὐκαντας τελεῖ δρεπανί πανταχού τιθεσθαι. M. Bourguet (*ib.*, p. 33) pose que par la *τεράποντας* il faut entendre une « couverture provisoire ». Mais si l'on connaît bien que le prix d'une telle « couverture » ne dépasse jamais une drachme (*BCH*, XIV (1890), p. 370, 1, 2, p. 48, XXXII (1890), p. 270), on estimera que l'explication de M. Bourguet soulève quelque difficulté. Pour cette dernière part, un grand nombre de tuiles acquises (2.600 paires); d'autre part, du sens du préfixe *τελεῖ-*, je proposerais qu'il traduise *προστεγαστήρα*: la « couverture de bordure », c'est-à-dire la couverture tout entière toutes les tuiles faitières.

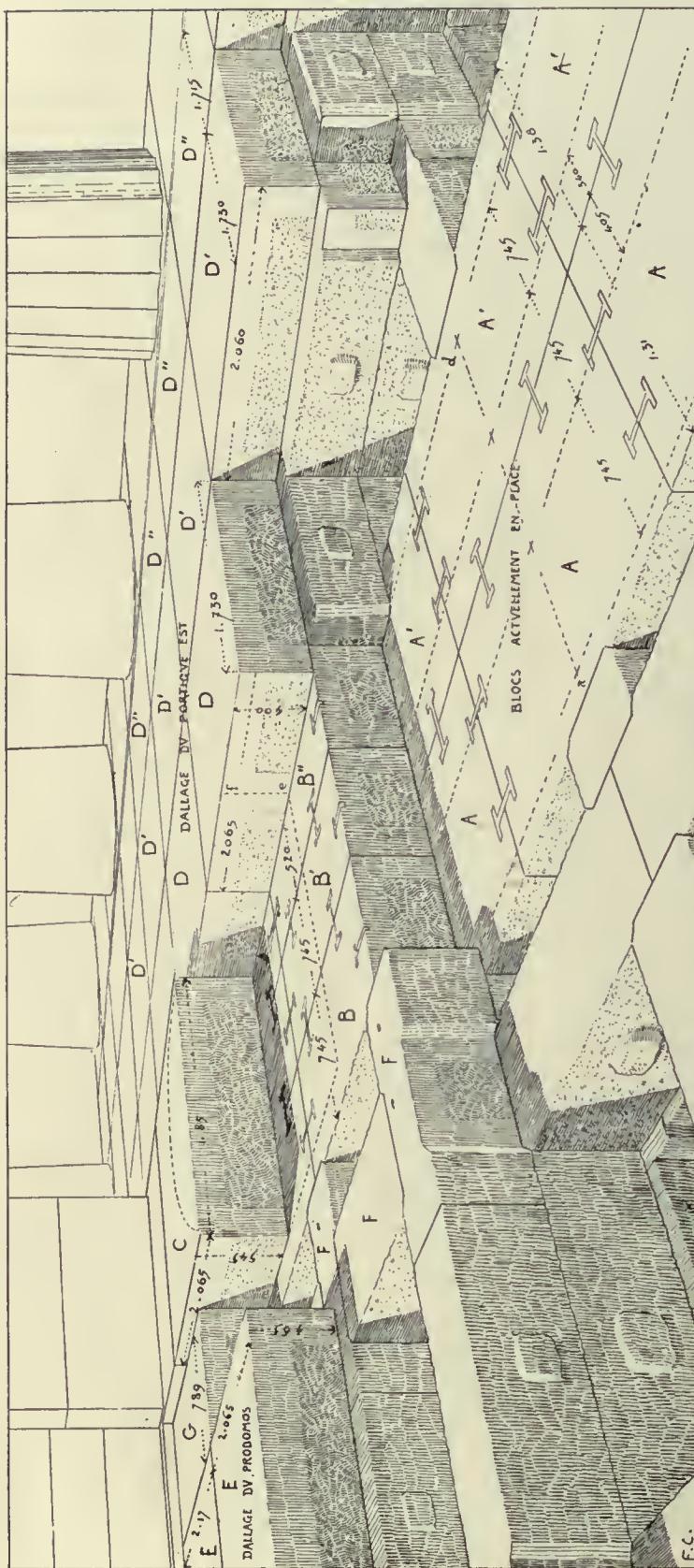


Fig. 23. — Vue perspective montrant la construction du soubassement sous la colonnade du promontoire et au portique Est.

calcaire, portées par des empilements de grossières traverses en poros ; les dalles n'étaient donc soutenues qu'au long des joints.

La hauteur varie entre 0^m 395 et 0^m 405. Mais primitivement elle était égale à celle du stylobate : 0^m 425. C'est ce qu'on peut, semble-t-il, conclure d'un détail encore visible sur l'une de ces dalles (fig. 29 B) : le long d'une face de joint, sur le lit supérieur, on aperçoit un ressaut *b*, aux bords assez irréguliers, mais aplani en surface. Ce ressaut, qui n'a dans la construction aucune raison d'être, paraît avoir été réservé par mesure de précaution, comme pour protéger la face du bloc en contact, à moins qu'il n'ait été oublié plus tard, lors d'un ravalement général, par simple négligence. De toutes façons, il semble difficile de le rapporter à l'état

postérieur du dallage, et préférable de l'expliquer comme un débris de l'état antérieur.

La figure 21 montre en perspective l'arrangement de la krepis, du péristyle et du socle des murs à l'un des longs côtés. On y voit comment les quatre piliers de la krepis (A, B, C, D) s'agencent avec le soubassement des murs (L, M, N) par l'intermédiaire des bouchardes F..., G..., H..., I..., K....

En ayant du prodomos et de l'opisthodomos les dalles ne sont plus oblongues comme au bord des murs, mais sensiblement carrées. Le croquis de la figure 22 donne, sans autre modification que la restitution de quelques blocs, l'état netuel du dallage devant l'angle Nord-Est du prodomos. On voit qu'au point de rencontre entre les deux systèmes de dimensions se trouvait une dalle A dont la forme, pour singulière qu'elle soit, est démontrée par la disposition même des traverses de supports.

LE RECTANGLE INTÉRIEUR (MOINS LA CELLA ET L'ADYTON).

Plan du rectangle intérieur. — Les limites externes du rectangle intérieur sont très clairement marquées sur la ruine, par les fondations, qui, sur tout le pourtour, sans autre exception que l'angle Sud-Ouest, ont gardé intacte la première des assises de calcaire qui reposaient les murs et les prostasis ; et l'on en peut connaître plus précisément les dimensions et l'emplacement grâce au dallage du péristyle conservé par tronçons sur trois des côtés. Il mesurait (au socle) :

longueur	44 ^m 13,
largeur	13 ^m 31,

Une particularité assez surprenante arrête l'abord l'attention. On sait que dans les constructions canoniques, et dès la première moitié du V^e siècle, l'emplacement du rectangle intérieur était déterminé non point au hasard, mais en vertu d'une droite corrélation avec le péristyle. Il fallait, par exemple, que la ligne des fronts fût axée sur un entrelacement ou une colonne des longs côtés, que le parement externe des murs latéraux fût aligné sur l'axe ou l'arête d'une colonne extérieure de façade. Ainsi, pour les architectes classiques, le péristyle est l'élément le plus important du plan, celui d'où découlent à la fois le modèle des détails et l'emplacement du bâtiment intérieur. À l'époque archaïque, il se passe l'inverse : le bâtiment intérieur ayant été établi en ses dimensions principales, une colonnade venait s'ajouter au pourtour, sans qu'entre le premier et la seconde le rapport fut réglé soit par les calculs soit par la coutume.

Or c'est précisément ce que nous remarquons dans cette construction du IV^e siècle, en contradiction avec les règles et les procédés contemporains, *elle se rattache évidemment, par une de ces survivances dont nous avons déjà vu une autre preuve (différence des entre-colonnettes), aux règles et aux procédés archaïques.* Qu'est-ce à dire, sinon que ce plus

démodé a été imposé à l'architecte du IV^e siècle, non point par le respect religieux des traditions, mais par un état de choses impérieux, *par le maintien des fondations anciennes* ?

Dimensions intérieures du prodomos. — De ce prodomos l'excellente conservation¹ du dallage permet de connaître exactement la largeur primitive (10^m 535), mais la présence de lambourdes le long des tranches qui regardent vers l'Est nous donne à penser que de ce côté il manque une rangée entière de dalles. La figure 23 représente une reconstruction partielle, à la



Fig. 23. — Bloc du toichobate latéral.

hauteur du mur Est du prodomos et au niveau du soubassement et du dallage. Sur les blocs A, A..., A', A''... dont l'ensemble constitue la plus basse des assises qui portent la colonnade et qui sont toutes demeurées *in situ* (Pl. II), on aperçoit des incisions croisées a, b, c, d, qui marquent la place exacte des blocs B..., B'..., B''..., de l'assise supérieure sur laquelle reposait le stylobate C, C... ; mais le stylobate n'occupait pas à lui seul tout l'intervalle (2^m 64) entre les dallages D, D..., D', D''..., D'', D'''... et E, E. Entre E, E et le stylobate, sur les lambourdes F, F, F étaient établies des plaques de dallage oblongues, larges de 0^m 789 dont nous avons conservé pour cette région deux blocs². Nous connaîtrons donc la

1. Sur le plan (pl. II) on a indiqué comme étant en place un fragment de dalle qui se trouve en réalité dans un dépôt en avant de la maison de l'École Française.

2. Invent. n°s 319 et 348. Terrasse au Sud-Est du temple.

profondeur du prodomos en ajoutant aux 6^m 042 du dallage conservé une rangée de 0^m 789; soit : 6^m 831.

Quant au stylobate, les dimensions en étaient les suivantes: hauteur égale à celle du socle des murs: 0^m 535; largeur 1^m 831 (¹ 2^m 63 — 0^m 789); longueur des dalles 2^m 063 (calculée grâce aux barres médiennes d'anathyrose que présentent sur une tranche les dalles D₁, D₂, ... et dans l'axe e f desquelles tombaient les joints de G, G, ...).

On remarquera que les colonnes étaient à cheval sur les joints. Le chiffre exact d'entrecolonnement est inconnu.

Dimensions intérieures de l'opisthodomos. — La reconstruction graphique de la figure 23 est également valable pour l'opisthodomos. Mais, entre le mur du fond et le dallage conservé, prenait place une rangée plus étroite reposant pour moitié sur des lambourdes, et dont la largeur était de 0^m 671¹. La profondeur était donc de 0^m 671 + V 08 (profondeur des dalles conservées) + 0^m 789 (rangée restituée en arrière du stylobate) = 5^m 51.



Fig. 25. — Fragment de la ceinture qui décore l'assise terminale des colonnettes (face tournée vers le péribole).

À celui des hauteurs conservées, lesquelles varient entre 0^m 71 et 0^m 763, se rajoutent toutefois de deux tambours de 0^m 683 et 0^m 692, d'un autre de 0^m 52 qui a été certainement éliminé.

1. Invent. n° 183 sur le mur ouest de la cella et n° 521 sur socle. Ainsi l'épaisseur de l'assise.

2. Un couple des naipes mentionne la pose de deux tiglynes supplémentaires au-dessus de celles déjà posées (BCH 1902, p. 55, R. III, 6-7).



Fig. 26. — Fragment de la ceinture qui décore l'assise terminale des colonnettes latérales.

Ordonnance du prodomos et de l'opisthodomos. — De même qu'à la frontière et peut-être pour les mêmes raisons, l'entablement ouvrant du prodomos et de l'opisthodomos n'a laissé aucun débris.

En revanche, assez que nous l'avons vu ci-dessus, une bonne partie des tambours a été conservée. Leur hauteur moyenne (2^m 17 de hauteur totale pour 31 tambours) est de 0^m 717, chiffre qui correspond à très peu près

vailé, et d'un quatrième de 0^m83). A supposer 13 tambours ainsi qu'aux colonnes du péristyle, et un chapiteau de dimensions voisines, on obtiendrait comme hauteur de colonne 10^m 40 à 10^m 50. Les diamètres maximum et minimum actuels sont de 1^m 13 et de 1^m 54.

Il ne me paraît pas impossible de retrouver d'une manière indirecte les hauteurs de l'architrave et de la frise. Les moellons qui composaient le mur avaient, nous le verrons, une hauteur uniforme ; mais quelques-uns mesuraient 0^m 575 et 0^m 477 ; ces chiffres sont exactement entre eux dans la même proportion que ceux de la frise et de l'architrave extérieures¹. Une telle analogie ne nous autoriserait-elle pas à supposer que deux assises de 0^m 575 faisaient suite, dans les murs latéraux, aux frises du prodomos et de l'opisthodomos, et deux de 0^m 477 aux architraves ?

Ce qui donnerait respectivement comme hauteurs de l'architrave et de la frise des prostasis intérieures les chiffres de 0^m 954 et 1^m 15.

Murs latéraux. — *Le toichobate.* — Il reposait sur deux assises de calcaire dont la disposition est donnée fig. 21 (L, M).

La seule des trois dimensions conservée est la hauteur : 0^m 544 à 0^m 547. La largeur 1^m 40 est facilement restituable : c'est l'intervalle que l'on mesure actuellement entre le dallage du péristyle Nord et celui du prodomos (Pl. II). Les blocs étaient égaux en longueur à ceux du dallage latéral : 2^m 04 ; les joints de ce dallage alternaien avec ceux du toichobate (fig. 21, E', E''... et N, N...).

Tous les blocs conservés portent au bord supérieur externe une moulure en doucine qui n'est plus en l'état primitif : elle a été ravalée et brettelée sur une épaisseur de 12 millimètres², puis recouverte d'une couche de stuc dont il demeure de minces parcelles. Au long de l'arête supérieure, on aperçoit à intervalles réguliers des disques incisés (très distincts sur la figure 24) et qu'on n'aurait pas pu interpréter sans la découverte³ du fragment que donne la figure 25. Mais ce fragment lui-même, détruit sur la moitié de sa hauteur, ne peut être restitué que par analogie avec un autre (fig. 26), de dimensions moindres, mais bien conservé et qui provient certainement du temple. Ainsi le *κοπάτιον* dont parlent les comptes des naopes⁴ présentait le dessin fort singulier, unique à ma connaissance, de deux

$$1. \frac{0,575}{0,477} = 1,205 \quad \frac{1,405}{1,167} = 1,204.$$

2. Cette épaisseur est connue grâce aux traces nettes d'un ravalement qui longe la partie inférieure de la moulure sur l'abaque horizontal.

3. Dans un dépôt, en arrière de l'Autel.

4. *BCH*, XXVI (1902), p. 43, l. 4-5.

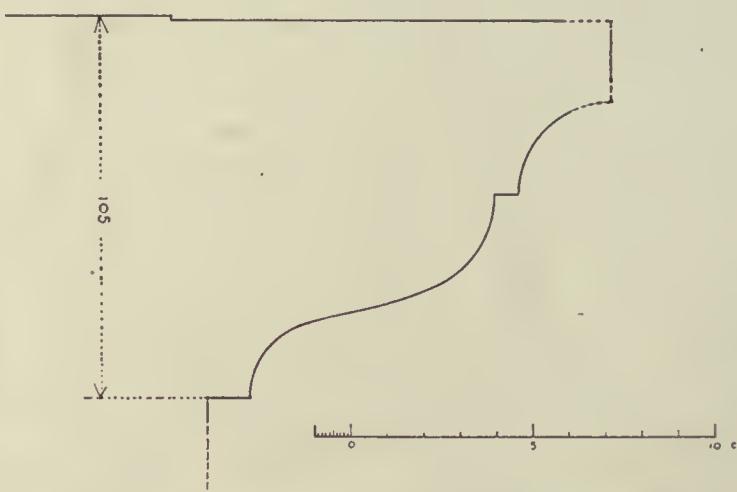


Fig. 27. — Moulure de l'assise terminale du mur latéral (profil).

« cimaises lesbiques » opposées et alternées. La figure 27 et la planche X en donnent une restitution.

Le bloc du toichobâche A, que reproduit la figure 28, présente à la face antérieure un ressaut bisenuté qui ne peut s'expliquer que comme répondant à celui d'une ante. Les deux dalles des péristyles intérieurs B et C (fig. 29) qui proviennent du côté Est du temple doivent être replacées au bas des antes du prodomos, la première devant l'ante Nord, la seconde devant l'ante Sud. Le schéma de la figure 30 donne la restitution de l'angle Nord-Est du prodomos : les blocs A et B s'adaptent exactement l'un à l'autre. On peut les compléter avec le bloc D, ou un autre semblable. Cette reconstruction graphique permet de restituer au ressaut de l'ante une largeur de 0^m 82 à 0^m 84.

Murs latéraux. Les orthostates. — Les orthostates conservés répondent à des types différents :

1^o Orth. non inscrit (n° 228 ; sur le mur Sud de la cella, à hauteur du prodomos). Cassé en longueur ; hauteur 1^m 322 ; épaisseur 0^m 362. À l'arrière, le bloc est encadré d'une bande lisse d'anathyrose.

2^o Orth. non inscrit (n° 598 ; dans un dépôt, devant la maison de l'Ecole Française). Cassé en longueur ; hauteur

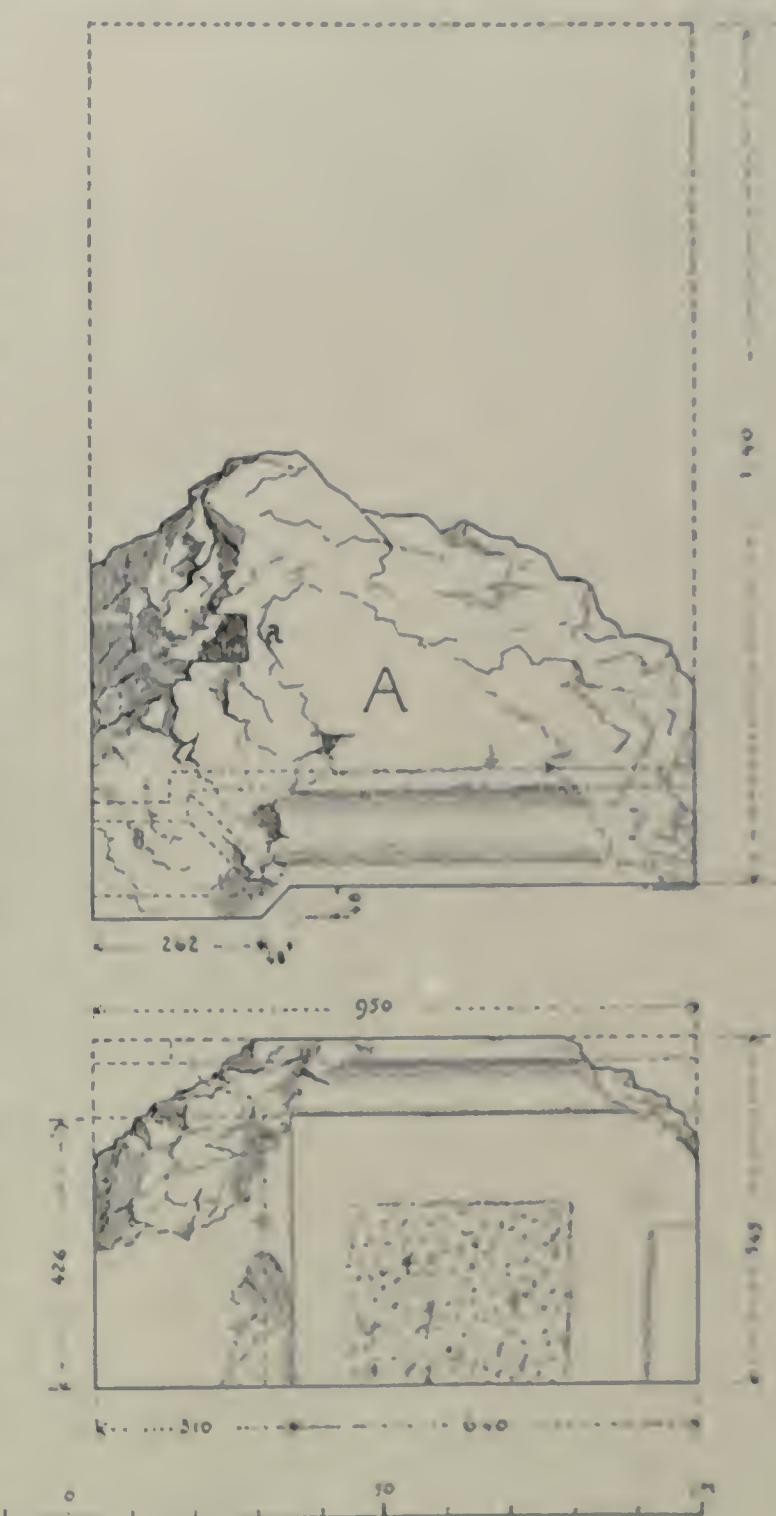


Fig. 28. — Bloc de la corniche (planche XXVII).

subsistante 1^m 695 ; épaisseur 0^m 56. Quatre goujons fixaient des offrandes à la face intérieure. A l'arrière, le bloc est encadré par la bande d'anathyrose.

3^o Orth. inscrit (en plusieurs morceaux recollés¹ ; devant le Musée) (fig. 31). Longueur 2^m 04 ; hauteur subsistante 1^m 37 ; épaisseur 0^m 56. La bande d'anathyrose encadre la face postérieure.

4^o Cinq orthostates, dont deux réduits à quelques fragments non rajustables, qui portaient le texte connu sous le nom de « Monument bilingue », relatif à la fortune du temple et aux limites du terrain sacré² :

I. — Colin, pl. I. (Sur la terrasse du mur polygonal et devant le musée.) Épaisseur 0^m 55,

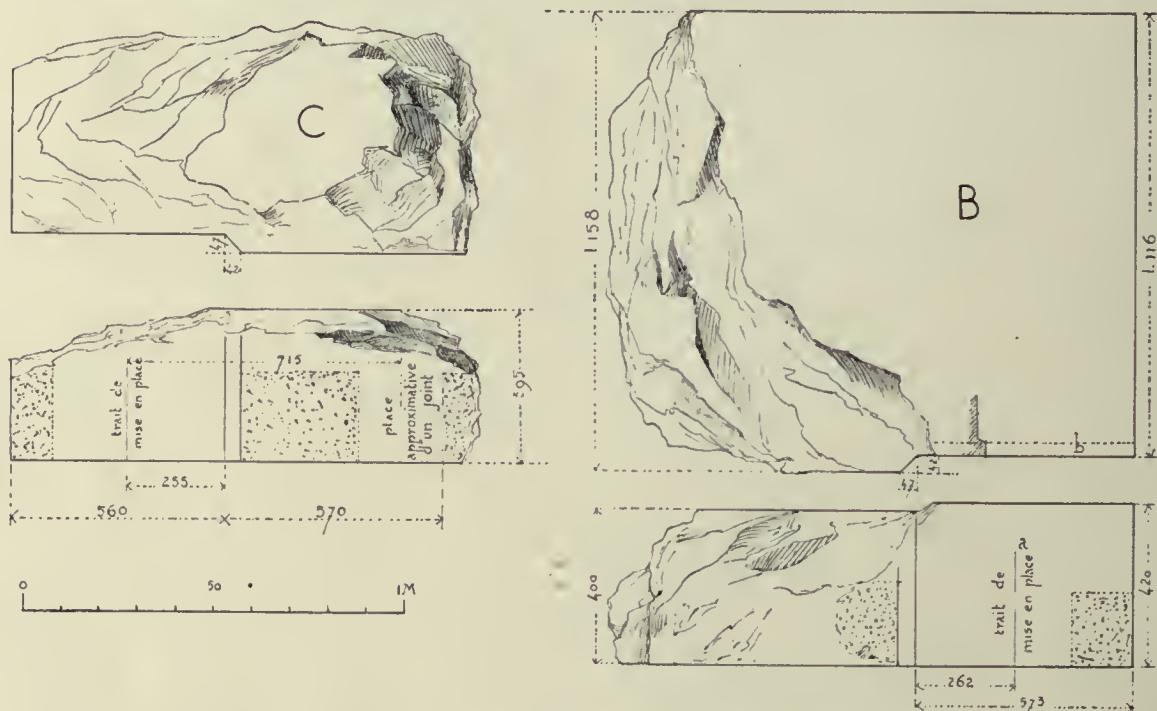


Fig. 29. — Dalles des péristyles latéraux, avec ressaut sur une des tranches.

longueur (calculée par M. Colin) 2^m 735 ; hauteur subsistante (d'après les calculs de M. Plassart) 1^m 378 (chiffre qu'il faut sans doute pousser, comme l'indique l'orthostate 2^o, jusqu'à 1^m 695 au moins). Dans la partie supérieure, la seule conservée, de la tranche gauche, le joint est divisé en deux par une bande horizontale *f* (fig. 32). A la face arrière, l'anathyrose, au lieu d'être quadrangulaire et d'encadrer la pierre, comme c'est le cas pour les autres

1. Cet orthostate a été recomposé en août 1903 par M. Bourguet, qui me prie d'ajouter les indications suivantes : « Je ne me suis aperçu qu'à ce moment que la fin de la lettre d'Hadrien que j'avais publiée (*De rebus delph. imper. act.*, p. 74-75) continuait la deuxième colonne du texte donné *ibid.*, p. 78-79. Les rac-cords proposés ont été reconnus exacts, et on a ajouté le fragment inv. n° 1772 dont rien ne pouvait faire deviner la place avant qu'on l'eût rapproché matériellement des morceaux déjà recomposés ».

2. Wescher, *Étude sur le monument bilingue de Delphes* (Mém. présentés par divers savants à l'Acad. des Inscr., 1^{re} série, tome VIII) ; Colin, *BCH* XXVII (1903), p. 104-173 et pl. I, II, III.

rothostates ci-dessus décrits, comportait deux bandes horizontales *a* et *c*, séparées par une bande verticale *b* (fig. 32). Les distances de la bande verticale *b* au bord gauche, et de la bande horizontale *c* au bord supérieur peuvent être connues assez exactement : elles sont taillées au revers d'un fragment (fig. 33 ; inv. n° 754¹) qui ne s'ajuste plus avec le reste de la pierre, mais dont M. Plassart a pu néanmoins retrouver la place : les distances indiquées sur les figures 32 et 33 sont le résultat de ses calculs.

II et III. — Colin, pl. II et III (devant le Musée). Epaisseur 0^m 53; Longueur 2^m 05 et

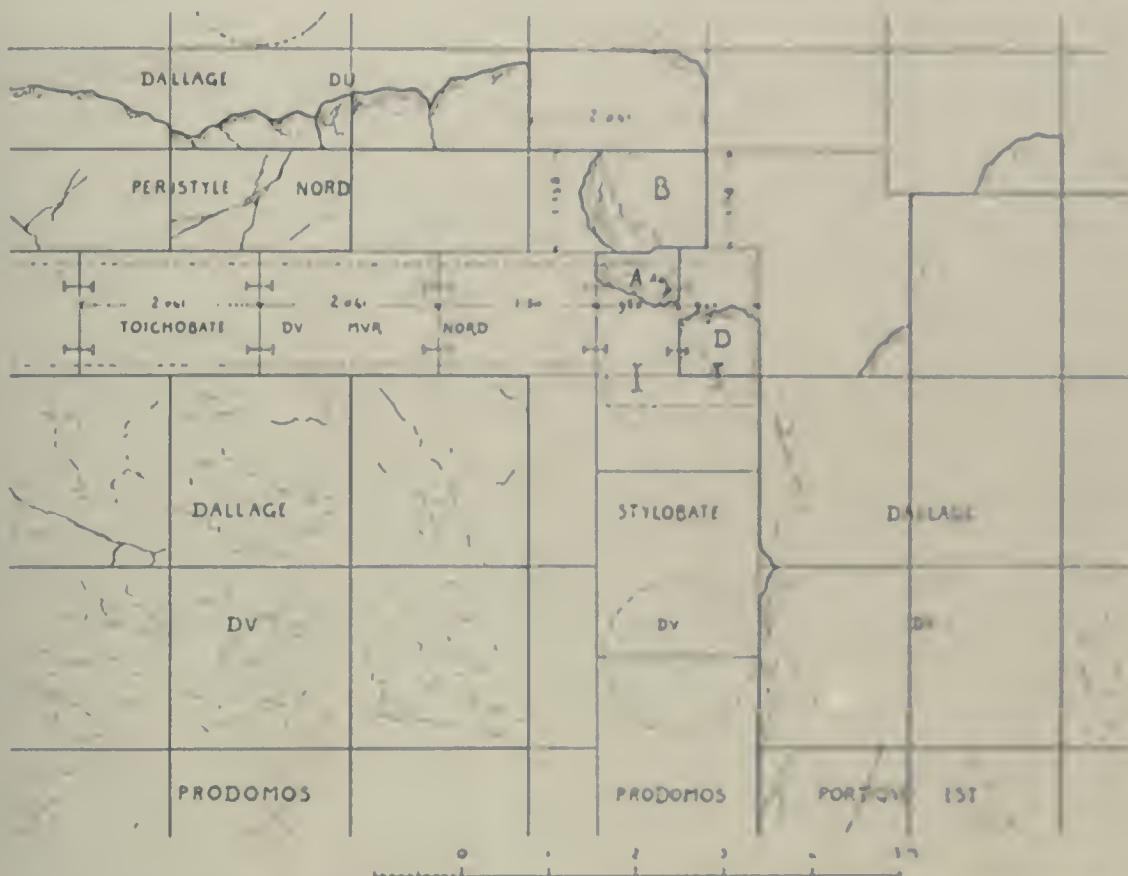


Fig. 30. — Restitution en plan, à l'aide de trois blocs conservés (A, C, D) de l'exèdre de l'est du temple de Nîmes.

2^m 044 (longueur restituée, égale à la demi-distance entre les axes des colonnes latérales), hauteur subsistante 1^m 10 et 0^m 83. La face interne présente une anathyrose en Ι dont la bande verticale (*c* et *d*, fig. 32) occupe le milieu. Les textes qui y sont inscrits sont similaires à celui de l'orthostate précédent.

IV. — Note de M. Plassart : « Divers fragments qui, d'après l'écriture et le contenu, se rattachent certainement au groupe du monument bilingue, ne peuvent trouver plus dans les trois premiers orthostates de ce groupe (Colin, pl. I, II, III). Il faut donc penser qu'un

1. Ce fragment, non plus que quelques autres du même type, ne figure pas sur la planche publiée par M. Colin.

quatrième orthostate se trouvait à droite des trois premiers. Signalons, parmi les fragments qui s'y rattachent, ceux qui ont conservé quelque peu de leurs faces latérales ; inv. 4062, 831+3346. »

V. — Colin, *l. l.*, p. 168 : « Quelques fragments qui paraissent avoir trait au même sujet ». On devra donc les restituer à la suite des autres, avec ou sans intervalle.

Des remarques précédentes il résulte ceci : les orthostates A, B, C, dont la rangée complétait l'épaisseur du mur en arrière de I, II, III, étaient de hauteur moindre que ceux-ci, ainsi que l'indique la place de la bande d'anathyrose *e* (fig. 32) ; c'est de là sans aucun doute que provient la plaque haute de 4^m 322, décrite ci-dessus (n° 1). Ces trois orthostates mesuraient respectivement les longueurs de 2^m 65 env., 2^m 05 env., 2^m 05 env. : ils étaient disposés de la manière qu'indique la figure 33 (plan), leurs faces de joints alternant avec celles de I, II, III.

Ce groupe d'orthostates ainsi rétabli d'une manière aussi assurée que possible, où convient-il de le restituer ? On notera d'abord qu'il faisait suite à une parastade, car le fait que les pierres I et A sont plus longues que les autres ne peut s'expliquer que de cette façon¹ ; et l'on admettra sans peine que cette parastade ait compris deux ou trois assises dans la hauteur de l'orthostate. On remarquera en second lieu que la série I, II, III, IV, V, donnant une longueur de près de 11 mètres, ne peut être remplacée ni dans un mur transversal, ni dans la partie interne des murs de prodomos et d'opisthodomos, mais seulement à la suite soit de l'ante Nord-Est, soit de l'ante Sud-Ouest. C'est le dernier emplacement que permet de désigner un texte, publié par M. Colin², qui, se référant à l'une des décisions inscrites sur ces blocs, la déclare [ε]γ τῶι ἐρῶι τοῦ Ἀπόλλωνος τοῦ ἐν Δελφοῖς ἐξ εὐ[ω]νύμου εἰστέν] τῶν ζυγε[χρηστηγ]μένηγ³. « A gauche de l'entrée » ne peut signifier, nous avons vu pourquoi, « *dans le prodomos* » ; ces mots signifient donc « *au mur Sud* ».

Les considérations précédentes nous conduisent à un résultat assez inattendu, mais dont il est difficile de douter. Si nous remettons à leur place les orthostates I, II, III, A, B, C, en tenant compte que, dans une construction aussi régulièrement ordonnée, les joints doivent être remis *dans l'axe ou dans le prolongement de ceux du dallage*, nous constatons que les joints de I, II, III coïncident avec ceux du *toichobate* (fig. 34). Or cette disposition est *inadmissible* : il n'arrive jamais à la bonne époque, et dans notre temple moins encore qu'ailleurs, que les joints de deux assises consécutives soient superposés. Il faut donc restituer entre le *toichobate* et les orthostates I, II, III une assise de soie, ce qui amène, par une conséquence naturelle, à en restituer deux autres sous les orthostates A, B, C (fig. 35 D, E).

1. Tel était le cas en effet dans les édifices où les blocs ont des dimensions modulaires : la longueur des orthostates courants étant fixée, on calculait celle des orthostates extrêmes d'après la mesure des triglyphes, ainsi que le prouve le devis de la skeuothèque de Philon, l. 19 sqq. : ναὶ εἰπεῖ τῷ; ἐνθυντηρίᾳ εἰπεῖθει ὁρθοστάτας περὶ μέσην τῷ; εὐθυντηρίῳ, μῆκος τετράποδος... τοὺς δὲπι ταῖς γονίαις μῆκος ἐν τοῦ μίτρου τῶν τριγλύφων. Si, dans le cas qui nous occupe, on donne aux triglyphes de la frise qui couronne le mur une largeur sensiblement égale à celle des triglyphes du péristyle (comme il est vraisemblable), la longueur de 2^m 75 se déduit d'une simple reconstruction graphique.

2. *L. l.*, p. 445.

3. La preuve qu'il s'agit bien du *temple* et non d'un mur du *hiéron*, c'est la traduction latine de ce texte : determinatio per [hi]eromnemonas facta, q[uae] etia[m] Delpes in latere *aedis* Apollinis incisa est.

Le Parthénon, ainsi que les temples de Phigalie et de Paestum nous font connaître une disposition analogue à celle-ci : un socle bas qui, prolongeant vers le dehors le dallage intérieur, s'interpose entre le toichobate et les orthostates. De même, ici, la hauteur du socle externe² devait être égale soit à celle du dallage, soit à celle du stylobate des colonnes intérieures. Quant à la double assise qui portait, au prodomos et à l'opisthodome, le rangé interne des orthostates, il est malaisé d'en comprendre l'utilité.

Il n'est rien resté de ces soies, on plutôt il n'est rien resté de celui qui portait les robes.

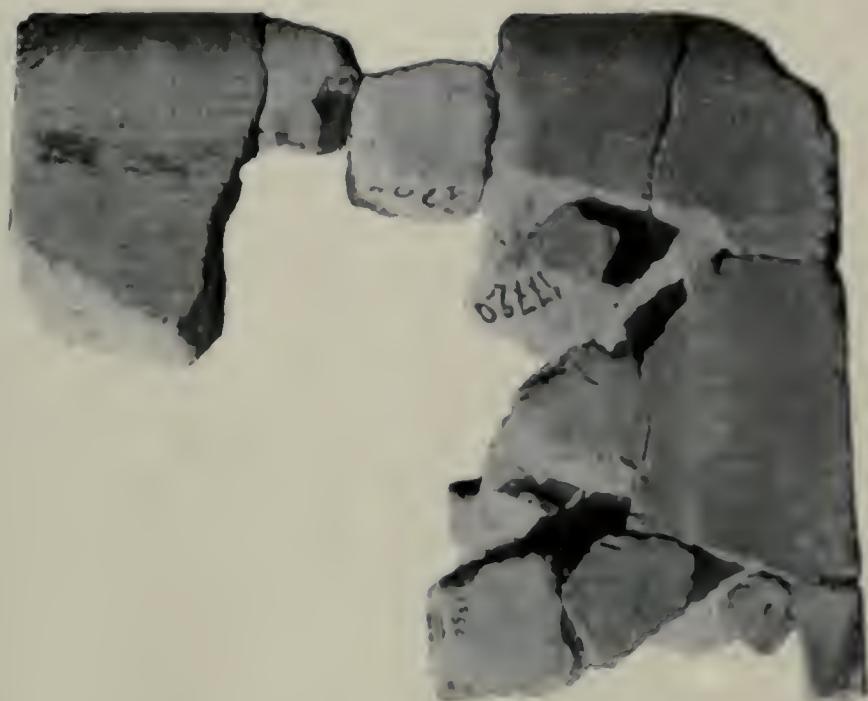


Fig. 31. Orthostatic insensitivity.

states au prodomos et à l'opisthodomos. Car il est probable que trois blocs, malheureusement mutilés, doivent être remis à ce niveau, sous la rangée interne des orthostates de la cella. Ils remplissent, sous le rapport de la technique et des dimensions, toutes les conditions désirables ; et, comme ils sont parés à joints aux deux faces oblongues, on les doit supposer

1. Dans un compte des naopés (*BCH*, XXVI, 1902, p. 43, A, I, 3-10), il est question d'un fourneau en fer (goujons) : *εἰς τὸ αὐτῷ παρόπιπον τὸ πήρητον τὸ καπνίτην*; la restitution proposée par M. Bourguet est des plus séduisantes; sa traduction de *αὐτῷ παρόπιπον* par « dans le fond du fourneau » est sans doute la plus plausible. Si *παρόπιπος* est bien le mot véritable, il doit désigner une assise, et non pas une plaque, du côté de la mouluration du torchobate (*τοιχόν*, *τοιχίτην*) — le long de la rampe. Mais il ne peut s'agir ni au dallage du péristyle, ni aux grilles de lambourdes, qui sont d'ordres antérieurs, ni à l'assise inférieure (*euthyntéria*) de la krepidé, qui avait été certainement achevée avant la pose du torchobate. Il rapporte donc, selon toute vraisemblance, au *στοά εἰς τὴν τελείαν* (*D, D'*). Si cette indication est exacte, on en pourra conclure que l'assise D était divisée en deux parties.

2. Inv. n° 388 et 490 (sur la terrasse, près de la fontaine) et 629 (dans le jardin au fond de la maison de l'Ecole).

contigus à un dallage plus élevé que celui du prodomos, de l'opisthodomos et du péristyle.

La figure 36 qui reproduit le mieux conservé¹ permettra d'en abréger la description. Le lit d'attente est brettelé à l'exception, sur l'un des bords, d'un bande lisse que limite un

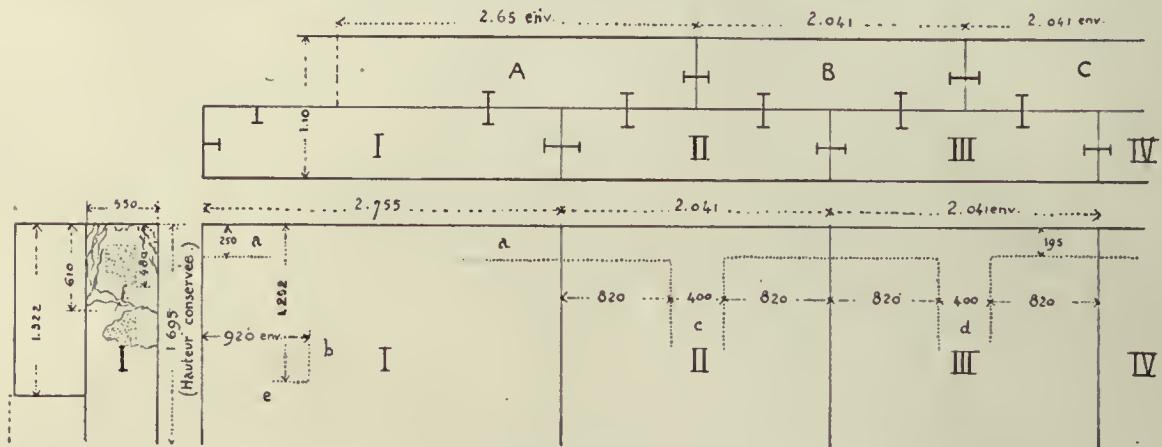


Fig. 32. — Schéma donnant en plan et en élévation l'ensemble des trois premiers orthostates inseris (I, II, III) avec la rangée d'orthostates postérieurs (A B C).

trait inéisé ; les deux longues faces sont parées à joints ; sur l'une (celle qui est au bas de la figure), la bande verticale d'anathyrose est déplacée vers l'axe ; cette bande n'occupe pas la même place sur les deux autres blocs (inv. n° 388 et 629) ; la face postérieure est dépourvue de scellements ; la face latérale seule est cramponnée. De ces remarques on conclut que le bloc faisait partie d'une rangée étroite et continue ; qu'il portait un autre bloc, en retrait de 0^m 10, large de 0^m 57 au moins ; que le lit d'attente n'était visible qu'en bordure ; que le joint, de ce côté, s'appliquait à des blocs d'une autre longueur ; et qu'enfin la face opposée (au haut de la figure), puisqu'elle est dépourvue de crampons, s'adossait à une assise de hauteur différente. Toutes les particularités s'expliquent si notre bloc est considéré comme un fragment du socle placé dans la cella sous la rangée interne des orthostates.

À l'intérieur de la cella, les orthostates de l'une comme de l'autre rangée portaient sur une assise unique ; l'assise interne E (fig. 33) y avait été supprimée. Car il faut bien admettre, puisque nous avons conservé des orthostates *inseris* avec anathyroses *normales* au revers, d'une part que ces orthostates faisaient suite aux autres, dans le parement externe des murs, d'autre part que chacun d'eux s'appliquait exactement et sur toute sa longueur à l'orthostate complémentaire (interne). Il y aurait eu au contraire la même alternance de joints entre les deux rangées adossées qu'entre A, B, C et I, II, III, si la rangée interne avait été établie sur une assise supplémentaire de socle, comme à l'opisthodomos.

1. Inv. n° 390. — Dans la figure 32, les lignes pointillées indiquent la place des anathyroses taillées à l'arrière des blocs I, II, III.

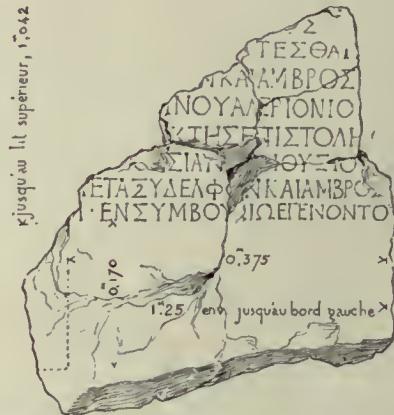


Fig. 33. — Quatre morceaux recollés du « Monument bilingue » (Inv. n° 391, 754, 763, 768).

Murs latéraux. Les assises courantes. — Des assises courantes, on a conservé un assez grand nombre de moellons ; ce sont des parpaings en poros de dimensions égales : longueur 1^m 015 à 1^m 02 ; largeur 1^m 065 à 1^m 071 ; hauteur 0^m 440 à 0^m 444. Quelques blocs toutefois diffèrent des autres en hauteur ; ils peuvent être rangés en trois groupes, suivant qu'ils sont hauts de 0^m 373, 0^m 477 ou 0^m 348-0^m 351. On a vu plus haut (p. 28) à quelles assises paraissent avoir appartenu ceux des deux premières catégories ; pour les autres, il se pourrait qu'ils eussent été placés à la hauteur du chapiteau des antes ; mais on n'en a aucune preuve.

Le fragment de mouluration dont nous avons parlé à propos du toichobate et qui est reproduit par la figure 27, provient apparemment de l'assise terminale des murs latéraux ; ce décor limitait sans doute le mur

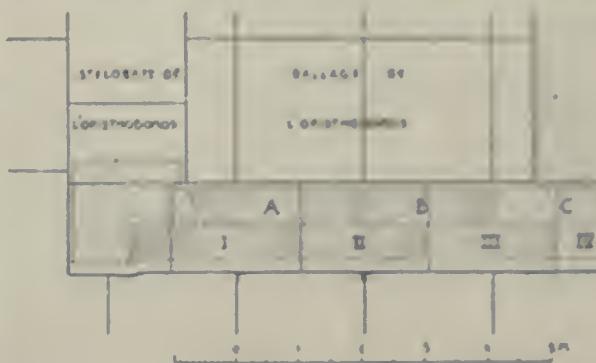


Fig. 34. — Plan schématique montrant la position relative des quatre premiers orthostates insérés à la suite de l'arcade Ouest (Cf. fig. 32).

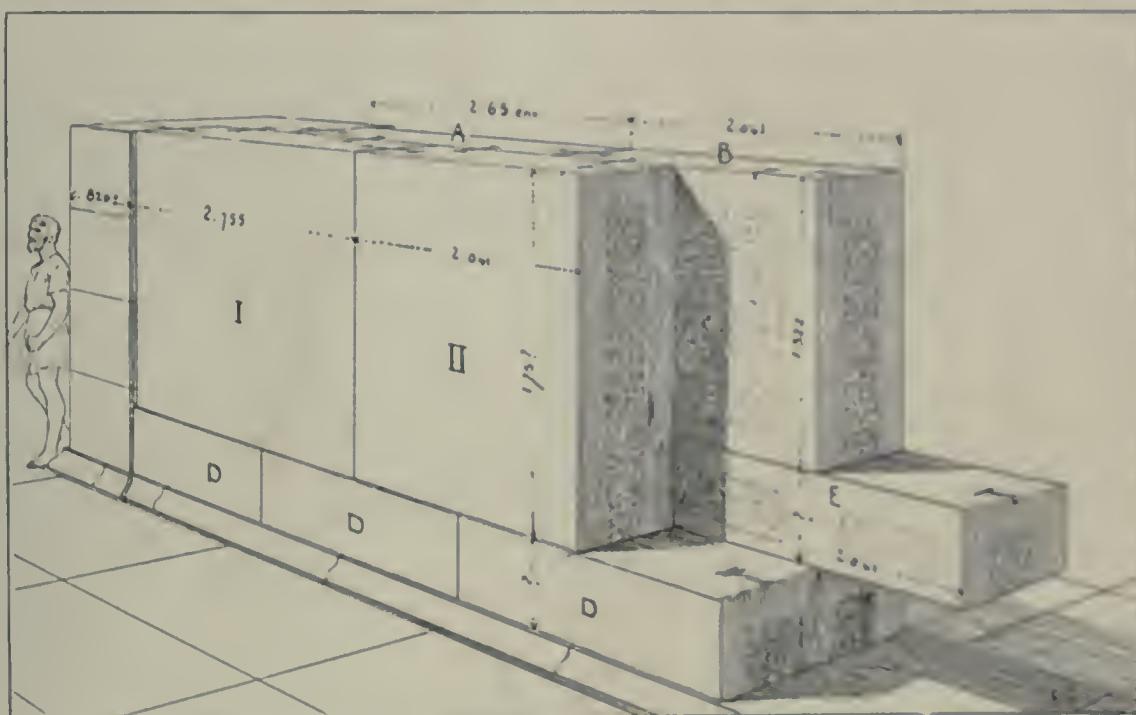


Fig. 35. — Mode de construction des orthostates et de leurs socles aux pieds de murs.

vers le haut (immédiatement au-dessous du plafond), répondant au décor analogue qui en marquait le départ au bas.

Murs latéraux. Les antes. — Nous avons vu qu'on peut remettre à leur place primitive

(sous les antes Nord-Est et Sud-Est) le bloc de toichobate à ressaut A (fig. 28) et les dalles

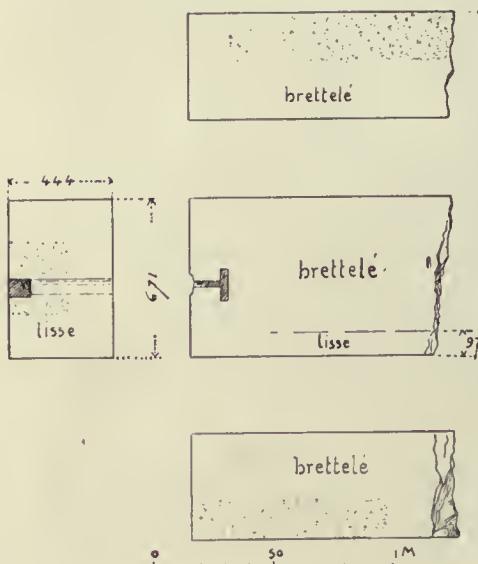


Fig. 36. — Fragment d'un socle intérieur d'orthostate.

Murs de refend Ouest. — Un heureux hasard nous a conservé cinq des six blocs qui componaient le toichobate de ce mur. La figure 38, où on les voit regroupés en l'état primitif¹, donne une vue en plan avec une reconstitution partielle de l'opisthodomos et des soubassements des deux colonnades ioniques, ainsi qu'une vue en élévation, qui montre la différence de travail d'un bloc à l'autre, sur les faces tournées vers la cella.

D'après les traces et les traits incisés, on voit que le toichobate Ouest portait une double rangée de blocs, large au total de 1^m 242. Ces blocs étaient probablement les socles d'orthostates et non les orthostates eux-mêmes.

1. A = Inv. n° 372 (sur la terrasse, près de la fontaine); B = n° 494 et C = n° 216 (sur le mur Sud de la cella, près du mur Ouest); D = n° 168 et E = n° 169 (sur le mur Ouest de la cella, vers l'extrémité Nord).

à ressaut B et C (fig. 29). Le groupe AB étant reconstitué (fig. 30), il est permis, grâce à la cavité de goujon a (fig. 28 et 30) de retrouver le départ de l'ante, et ainsi, d'en calculer la largeur latérale approximative (1^m 00 env.). Mais à l'angle Sud-Ouest, où nous avons supposé qu'il fallait rétablir l'orthostate inscrit I, il n'est plus possible d'admettre la même largeur. On voit par la figure 34 que, cet orthostate une fois replacé, il ne reste plus pour l'ante qu'une largeur de 0^m 90; il paraît donc probable qu'ici comme au Théseion, les antes étaient plus fortes au prodomos qu'à l'opisthodomos.

La figure 37 montre quel était au socle l'arrangement probable et comment s'amortissait la mouluration. On a vu (p. 32 et fig. 35) que l'ante était depuis le bas sectionnée en assises.

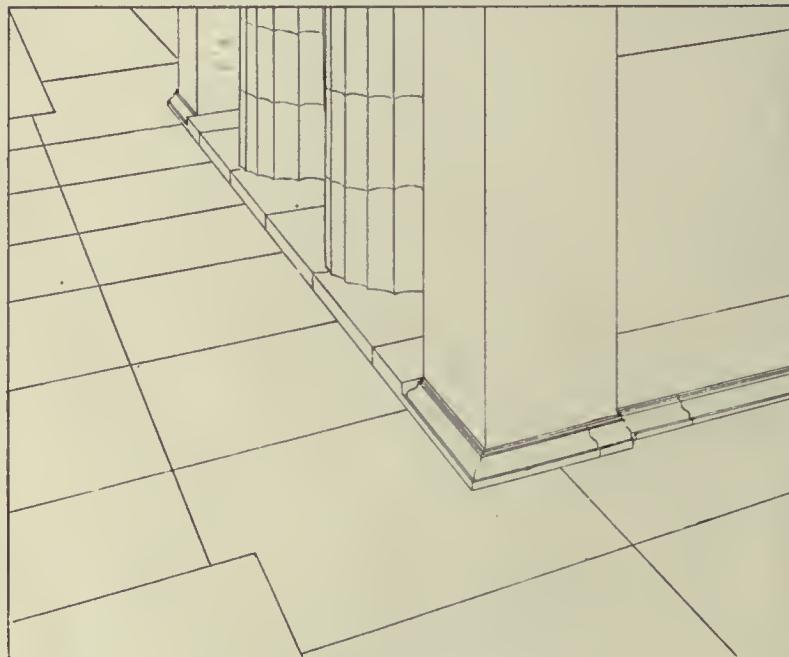
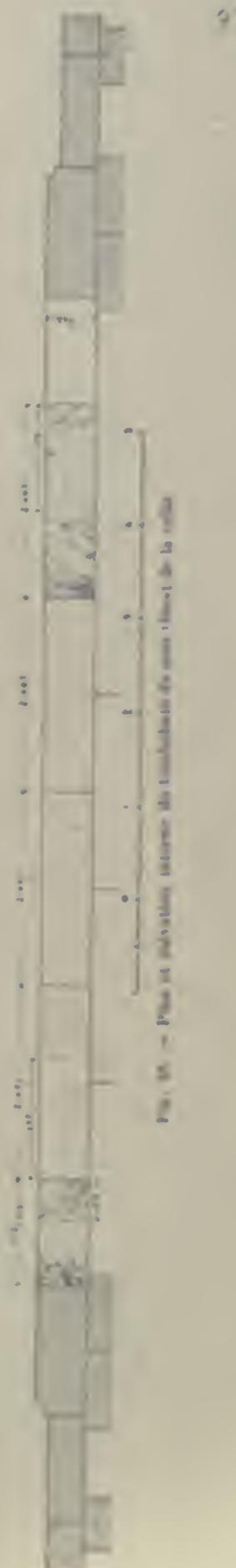


Fig. 37. — Partie inférieure des antes.

Le moellon de poros¹ reproduit fig. 39 provient de la jonction de deux murs ; mais il est impossible de le replacer aux croisements des murs latéraux et des refends : car l'on connaît, à quelques centimètres près, la place précise de ces croisements, et nulles dimensions ni la coupe du bloc ne s'y peuvent adapter. En conséquence, on supposera qu'il faisait partie soit du mur Ouest, soit du mur Est et qu'il se trouvait au point où l'un de ces murs se liaisonnait à l'entablement soit d'un des ordres intérieurs, soit de la construction dont il sera parlé ci-dessous (*L'adyton*).

Mur de refend Est. — Entre le bord occidental du dallage du prodomos et le départ des fondations des colonnades intérieures (Pl. III, D et E), l'intervalle était de

1. Inv. n° 489 (sur l'"aire", près de l'escalier).



1^m 547 (dimension rectifiée par les traits de mise en place; dimension actuelle: 1^m 628).

Mais ce chiffre représente la largeur de l'assise au-dessous du toichobate. Le toichobate n'avait qu'une largeur de 1^m 455. C'est ce que prouvent quelques blocs conservés.

L'un d'eux¹ (fig. 40) se trouve actuellement tout contre le dallage du prodomos, au Sud; et c'est en effet de l'extrême Sud du mur qu'il provient. La face A était contiguë au prodomos; le trait incisé *a b*, que l'on voit sur cette face, marque l'affleurement du dallage; dans l'entaille B venait s'ajuster l'extrême du soubassement de la colonnade intérieure; le pan biseauté C se jointoyait au soubassement du mur Sud.

Un autre² sur lequel on voit les traces de l'assise inférieure du mur fait connaître l'épaisseur totale de ce mur au socle: 1^m,243. On remarquera que cette dimension est la même qu'au mur de refend Ouest; ce qui ne laisse pas d'éton-

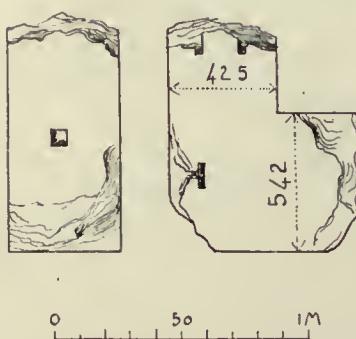


Fig. 39.— Moellon de poros à la jonction de deux murs.

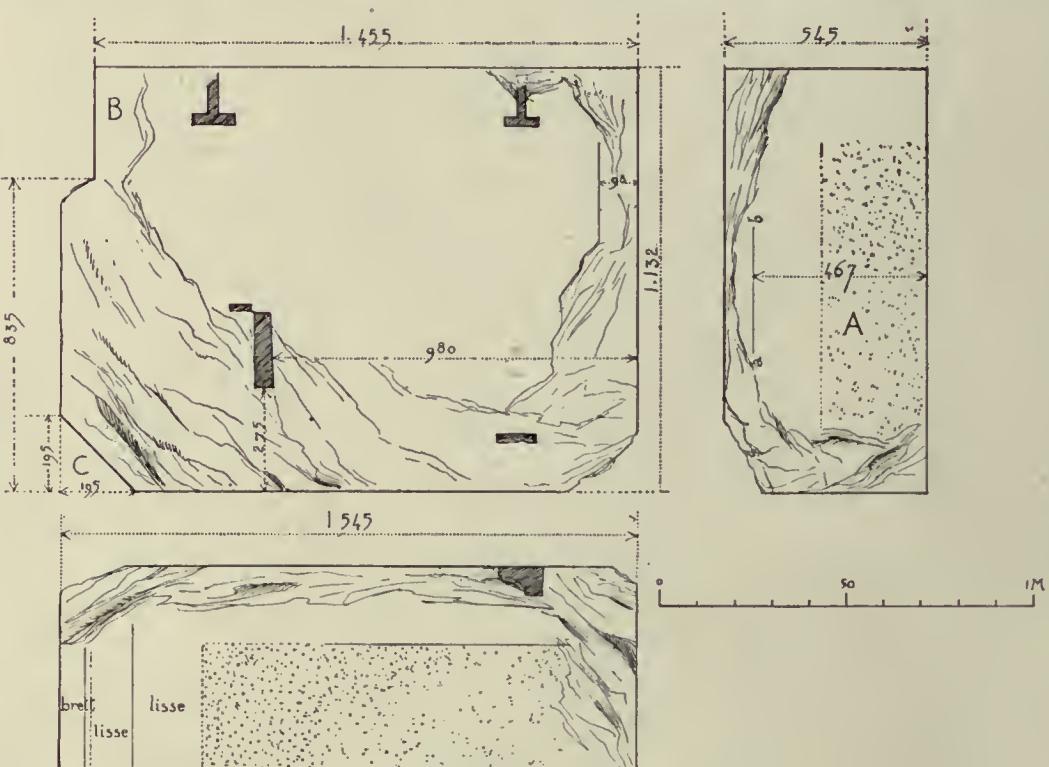


Fig. 40.— Toichobate du mur de refend Est (extrême Sud).

ner, car il était de règle qu'un mur où s'ouvrait une porte fût plus fort qu'un mur plein. Les parties hautes du mur ont disparu jusqu'au moindre fragment.

La porte. — Le seuil, large au soubassement de 2^m,00, long de 5^m,877, s'encastrait dans

1. Inv. n° 243.

2. Inv. n° 607 (en face de la maison de l'École Française).

une entaille pratiquée au bord du dallage du prodomos. En avant de cette entaille, on aperçoit sur les dalles (Pl. III) de menus traits incisés et des cavités forées pour des supports plats ou cubiques de petites dimensions. La construction dont l'existence est avancée de la sorte était certainement en relation avec la porte et sans aucun doute constituée de plans légers (en pierre ou en bois). Aussi me parait-il légitime de supposer en cette partie un emmarchement auxiliaire destiné à faciliter l'accès au seuil.

Du linteau et des piédroits de la porte, rien ne nous est parvenu. Cette porte, que les inscriptions nomment *τὸ πέριξ θυρῶν*¹, par opposition aux portes d'entrée du prodomos et de l'opisthodomos², devait être en effet colossale, à en juger par les dimensions même du seuil.

La boiserie, selon un usage assez fréquent¹, était rehaussée de plaques d'ivoire, incrustées en marquetterie ou taillées en reliefs², comme l'indique un achat fort important de cette matière (1703 dr., 3 ob.), porté dans les comptes des maîtres.

LA CIMA (Sous l'Appion)

Comme, au témoignage de Pausanias, l'adyton se trouvait à οὐ κατὰ τὸ μετέπειτα, et que le fond de la cella est actuellement vide de ruines, nous ferons d'abord abstraction des problèmes que la question soulève, sans considérer la cella du temple delphique autrement qu'en comme une cella ordinaire.

Dimensions de la cella. — La restitution des murs nous permet de retrouver les dimensions intérieures entre orthostates. La largeur était de 10-73 environ, la longueur de 23-33 env.

Description sommaire des ruines actuelles³ de la cella. — Les fondations des murs ne sont plus visibles qu'en partie, à l'Est, à l'Ouest et à l'extrême Ouest du côté Sud. Je rap-

1. Wescher, *Mon. Bul.*, p. 43; Gollitz-Hannack, *Gr. Dial. Inschr.* 2, 1953, 5; *BGH*, XXVI (1952), 7, 82, G 4, 8-9, 21.

² Une expression semblable qu'il faut entendre de la même manière se retrouve dans un exemple d'Epi- daure, relatif aux travaux de l'Asklépiéion. Haunack, *Aus Epidaurus*, p. 36, l. 110.

³ Exemples: Délos (*BCH*, XV (1891), p. 141, n. 1), Epidaure, Lechat-Defrasse, *Epidaurie*, p. 100; Haussoullier, *Rec. de philolog.*, 1899, p. 12-13; Cf. Bourguet, *BCH*, 1902, p. 70-71.

4. MM. von Biénkowski, *Gallier in der Kunst*, p. 118-120 et Pagenstecher *Die gallo-römische Reliefskulptur*, p. 141-143) ont eu retrouver dans certaines coupes calènes qui représentent des Gaulois pilant un sanctuaire, une copie de groupes en relief qui auraient orné la porte du temple. L'hypothèse est tentante et M. Pagenstecher en particulier l'a soutenue de remarques ingénues. Mais je crois que les dates s'y opposent. L'achat d'ivoire a été effectué vers 315 (Bourguet, *ib.*, p. 3); des reliefs représentant le pillage des Gaulois doivent être postérieurs à 279. Supposera-t-on que la porte soit restée 60 ans sans être remplacée par une décoration nouvelle une décoration toute neuve encore et dans tout son éclat?

5. *BCH*, 1902, p. 63, C II, 1, 5-13.

6. X. 24. 3.

7. Je ne parle dans ce chapitre que des ruines *actuellement* conservées. Nous savons plus l'état du temple a été modifié depuis l'époque des fouilles.

pelle (voir p. 10-11) que les fondations de l'Est et de l'Ouest sont entièrement constituées par des matériaux remployés du temple archaïque, mais qu'au Sud, si les parties hautes sont du IV^e siècle, les assises inférieures sont anciennes. On se souvient également que tout à côté de *a* (fig. 1) quelques pierres du mur Sud se sont détachées de la bâtie¹; l'accident n'eût mérité ni une mention ni une figure (fig. 9), si cette brèche n'avait pris, faute d'un examen suffisant, une importance considérable : ce n'aurait été rien de moins que le fond même de



Fig. 41. — Vue du fond de la cella et du soubassement de la colonnade ionique Nord. prise du rocher θ (Cf. fig. 49) (état au moment des fouilles).

l'« antre ». Un archéologue, renchérissant sur ses prédécesseurs, n'a-t-il pas signalé l'aspect « caverneux » du mur²? A une faible distance du côté Nord, et parallèlement à lui, un soubassement symétrique est interrompu à son extrémité Ouest sur une longueur de 9^m80.

A 6 m. du mur Est, d'autres fondations occupent l'intervalle entre les deux rangées.

Colonnades intérieures. Fondations. — Le soubassement Nord (Pl. III CD, et fig. 41 à droite et 42) est, en l'état actuel, constitué de la manière suivante (de bas en haut) : trois assises de poros, en matériaux du vieux temple, d'une hauteur totale moyenne de 1^m 30, et

1. Ce qui est fort compréhensible, puisque les assises auxquelles appartenaient ces pierres étaient, nous l'avons vu, non pas liaisonnées, mais *appliquées* au mur.

2. Pointow, *Philolog.*, LXXI, p. 71.

dont le niveau supérieur offre l'euthyntérion à l'Est et à l'Ouest (fig. 42 A, B — deux de nos assises¹) ; une assise de calcaire haute de 0^m 490 à 0^m 500 et dont les blocs courants ont une longueur de 1^m 50 à 1^m 52 (fig. 42, C) ; une assise de calcaire de même hauteur et dont les blocs courants sont longs de 0^m 76 en moyenne (fig. 42, D). Le lit supérieur de l'assise D était au niveau du stylobate.

Ce qui subsiste en place du soubassement Sud est construit d'une façon identique ; ainsi, ainsi que nous le verrons dans la suite, la brèche actuelle (qui mesure 9^m 80) était, au

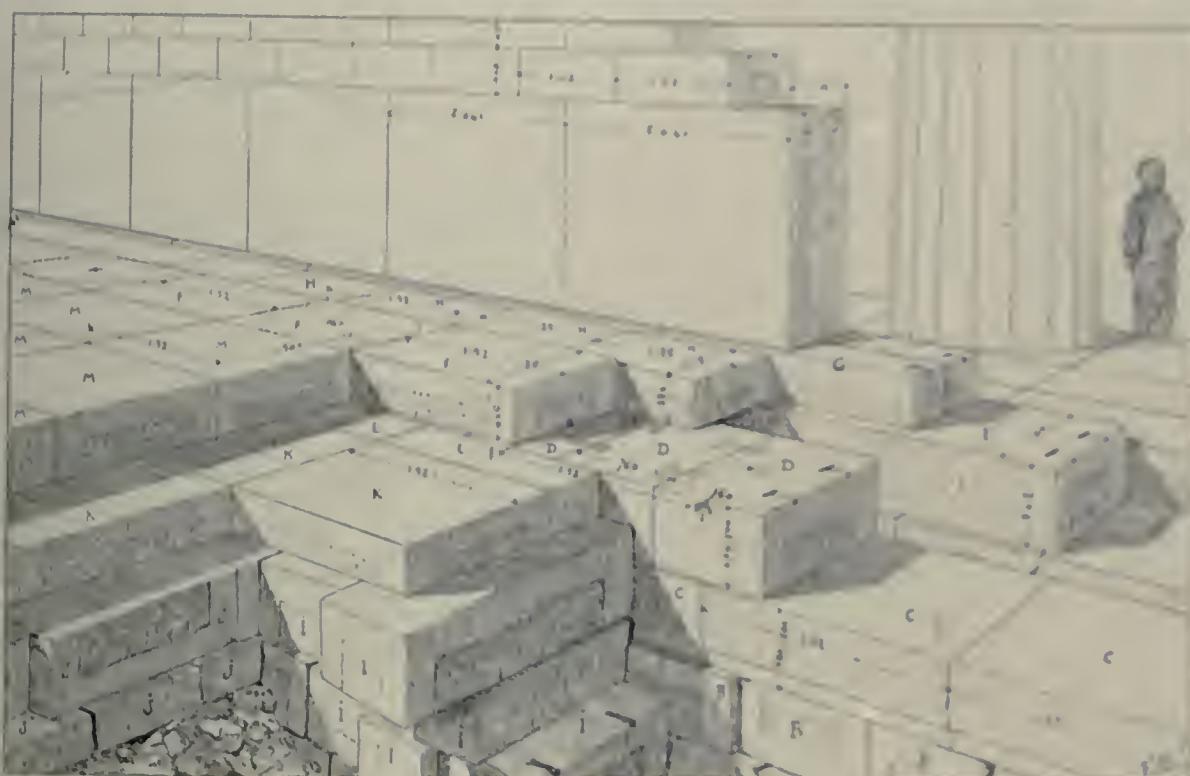


Fig. 42. — Vue perspective montrant le mode d'appareillage des soubassements du stylet et sur le côté de la cella.

moment des fouilles, occupée par une bâisse qui soulève le plus important des problèmes. Nous laisserons momentanément de côté cette particularité dont la solution n'influe en aucune manière sur la question qui nous intéresse ici, et nous raisonnons comme si le soubassement Sud devait être, d'un bout à l'autre, restitué à l'exemple de celui du Nord.

Il est à peine besoin de démontrer que ces fondations jouaient ici le même rôle que les fondations analogues dans toutes les cellas à trois nefs ; il suffira d'éliminer toutes les hypothèses invraisemblables ; et l'on considérera comme invraisemblable : celle d'un mur plein, qu'aucun exemple n'autoriserait ; celles d'une suite de niches, parce qu'il n'y a jamais eu, en arrière des soubassements, de fondations pour des cloisons transversales ; celle de colonnes

1. La lettre A a été oubliée par inadvertance dans la figure 42 : on la restituera sur les plans placés ci-dessous de B, B..., dans l'encoignure entre I et B.

2. Voir ci-dessous, p. 60-61, la discussion plus complète de cette question.

rattachées au mur par des pilastres, pour la même raison. On restituera donc aux deux côtés Nord et Sud de la cella une rangée de colonnes.

Colonnades intérieures. Plan. — Au lit d'attente de l'assise supérieure de calcaire (fig. 42, D et Pl. III d, d... e, e...) on aperçoit des traits de mise en place et des empreintes qui nous permettent de fixer à 1^m 52 en moyenne la longueur, et à 1^m 20-1^m 25 la largeur des blocs de l'assise supérieure (fig. 42, F). Voici donc au moins trois assises dans chacune



Fig. 43. — Chapiteau ionique de l'ordre intérieur.

desquelles les blocs ont été taillés suivant un module uniforme : 1^m 50-1^m 52 pour la première, 0^m 76 en moyenne pour la seconde, 1^m 52 en moyenne pour la troisième. Le même module se retrouvait donc au stylobate, que celui-ci soit identifié avec la troisième assise (fig. 42, F), ou avec une autre placée au-dessus de celle-ci. Et il est non moins évident que, dans une construction aussi régulière, la distance entre les axes des colonnes était un multiple simple du module : pour des colonnes dont le diamètre inférieur maximum était de 1^m 20, on n'admettra pas un écartement supérieur à deux modules ; le chiffre de 3^m 04 (= 2 × 1.52) doit donc être considéré comme la dimension d'entraxe dans les colonnades intérieures.

La longueur du stylobate devant être égale à celle de la cella (27'35 m), soit qu'il y avait placé pour 8 colonnes de 3'04 d'entraîne courant. Une reconstitution graphique faite en tenant compte de l'emplacement actuel des dalles, permet de retrouver la distance entre les murs et les axes des colonnes extrêmes : 1'70 env. à l'Ouest; 2'35 env. à l'Est. Nous



Fig. 44. — Autre vue du même élément.

verrons plus loin que l'élargissement de l'entraîne à l'Est s'expliquant sans doute par la présence, dans l'encoignure, d'un monument d'un caractère spécial.

Colonnades intérieures. Élévation. — Comme il n'est guère vraisemblable que le niveau du stylobate ait dépassé de plus d'une assise celui du socle des murs, c'est immédiatement au-dessus de l'assise supérieure conservée qu'on devra le restituer. La hauteur pourra être connue si l'on a lué que les blocs décrits p. 33-34 (fig. 36) proviennent des murs pouvant la rangée interne des orthostates (fig. 42, G). Il est évident en effet qu'en fonctionnant aux règles ordinaires de la construction grecque, le stylobate de l'ordre intérieur devait être au niveau du socle des murs. La hauteur sera donc fixée à 0'440 environ.

La plupart des chapiteaux ioniques découverts à proximité du temple¹ et que l'on avait parfois², malgré des disparates de dimensions et de forme, restitués en bloc à l'ordre intérieur proviennent, ainsi que le prouve la direction des scellements sur le lit supérieur de l'abaque, de ces monuments votifs à deux colonnes qu'a restaurés l'ingéniosité de M. Replat³. L'un des rares qui aient porté un entablement continu est celui que représentent les figures 43 et 44 et la planche VIII, et c'est le seul qui, à cause de ses dimensions, puisse convenir à l'ordonnance intérieure du temple. Toute mutilée qu'elle est, c'est encore une pièce magnifique dont on admire les belles proportions, le ferme dessin, la décoration luxueuse, et qui rappelle les plus beaux chapiteaux de l'époque classique. De fait la ressemblance est si frappante avec ceux de l'Erechthéion (d'après lesquels M. Lacoste a exécuté la restitution de la planche VIII) qu'on pourrait supposer que le sculpteur de Delphes a pris modèle sur ceux-ci.

De ce chapiteau on rapprochera un socle⁴ (pl. VIII) dont le tore inférieur est orné de tresses identiques à celles du chapiteau, non seulement pour les détails d'exécution, mais encore pour les dimensions⁵. De plus, tout comme le chapiteau, le socle présente les plus étroites analogies avec ceux de l'Erechthéion⁶. On n'hésitera donc pas à rendre le socle et le chapiteau à un même ensemble ; et, comme le diamètre du socle (1^m17) convient tout à fait à la largeur du stylobate (1^m20), l'attribution de l'un et de l'autre à l'ordre intérieur du temple doit être considérée comme aussi assurée que possible.

A ces deux morceaux se borne tout ce qui reste de l'ordre intérieur⁷. Néanmoins, et bien qu'on n'ait plus les moyens directs de la résoudre, il est nécessaire de se poser une question : quelle était la hauteur probable de l'ordonnance entière ? En calculant d'après l'analogie de celles de l'Erechthéion, on obtient tout au plus 7^m80 (socle compris), chiffre qui, ajouté aux hauteurs d'un entablement et d'un stylobate proportionnés, reste encore bien en deçà de la hauteur des colonnes extérieures. Il faut donc admettre soit que le fût était très élancé, soit plutôt qu'une colonnade de petites dimensions était superposée à la première.

Dallage des nef latérales. — Entre le stylobate et l'orthostate, la distance était de 1^m15 à 1^m20, sensiblement égale par conséquent à la largeur du stylobate. On a retrouvé quelques plaques d'un dallage en calcaire hautes de 0^m334 à 0^m338. Sur l'une des faces de joint il n'y a d'ordinaire qu'une bande verticale d'anathyrose dont la place varie d'un bloc à l'autre :

1. P. Foucart, *Mém. Delph.*, p. 96.

2. En dernier lieu Pomtow, *Beiträge*..., pl. VII, 12, 16 et 16a.

3. Celle de ces bases à deux colonnes qui a été reconstituée la première est publiée par M. Bourguet, *BCH*, XXXV (1911), p. 472-481. Depuis, dans *Les ruines de Delphes*, p. 148-149, 164-168, 202-205, M. Bourguet a repris l'étude de tout ce groupe de monuments votifs : le mieux réussi est certainement celui du stratège Charixénos, *ibid.*, fig. 56, p. 167.

4. Trouvé dans l'église de Saint-Elie où il servait d'autel (les trois goujons cylindriques — voir fig. 70 — s'expliquent par ce remploi). Actuellement devant le Musée, à gauche de l'entrée.

5. Chapiteau et socle : distance entre les boutons d'une même rangée horizontale, de centre en centre 0^m032 ; entre les boutons d'une même rangée verticale, 0^m033 ; largeur du « ruban » 0^m015. Aux lits de pose du socle et du chapiteau le trou de goujon mesure 0^m075 de côté.

6. Égalités relevées : Socle du portique Nord de l'Erechthéion, haut. 0^m32 ; diam. inférieur, 1^m163. Socle de la colonne ionique du temple, haut. 0^m325 ; diam. inf. 1^m171.

7. Il se pourrait qu'un tambour ionique de même marbre, actuellement devant le Musée, provînt de cette colonnade (dimensions : haut. 1^m095, diam. inf. 0^m796 env., diam. sup. au fond des cannelures 0^m724) ; mais le lieu de provenance est inconnu.

ces blocs étaient donc contigus à d'autres de longueur différente. La hauteur verticale d'un thyrose était tantôt à 0^m 25^f, tantôt à 0^m 75^f (mesures prises dans l'axe) d'une teneur, tantôt au bord du joint; comme ces blocs avaient une longueur de 1^m 25^{env} (longueur des deux seuls blocs où elle soit exactement mesurable — 1^m 255 et 1^m 261), on peut énumérer, au moyen d'une reconstruction graphique, que la longueur des blocs contigus n'était de 1^m 20 environ. On remarquera d'autre part que leur longueur (1^m 26) est, à quelques centimètres près, contenue vingt fois dans celle de la cella.

Ainsi que nous allons le voir, les dimensions du dallage dans la nef médiiane sont différentes de celles-ci. On replacera donc ces dalles dans les nefs latérales (fig. 42, II).

Sur le temple et dans le voisinage, sont dispersées des pierres (on en a compté 17 qui paraissent avoir été destinées à servir de support à ce dallage). Ce sont des blocs hauts (0^m 961 à 0^m 991), à section rectangulaire (0^m 50-0^m 53 sur 0^m 53-0^m 60) et roulés, un peu plus haut aux lits supérieurs — où se voient des encoches pour la pince — et inférieurs. Peut-être formaient-ils le noyau de quelque monument votif de grandes dimensions; mais comme leur appartenance au temple n'est pas tout à fait sûre et que leur hauteur est égale à celle des deux assises de calcaire (fig. 42, C et D) où reposait le stylobate de l'ordre intérieur, j'en laisserai les restituer plantés tout au long de ce stylobate, dans l'intervalle entre le huisier et le mur, chacun d'eux servant de soutien à un joint du dallage¹.

Dallage de la nef médiiane. — Ce dallage reposait sur un massif de blocs en poros, provenant pour la plupart du vieux temple. La construction en était assez particulière: à droite et à gauche, contre les fondations des colonnades, s'étendait une muraille de grands blocs de poros (fig. 42, I, I...) dont le but était sans doute de contrebuter et de aider les fondations latérales; c'est seulement dans les couches supérieures que la fondation formait, sur toute l'aire de la cella, un lit continu et compact constitué par deux assises de poros (fig. 42, J, J...) et une de calcaire (fig. 42, K, K, K...).

Les blocs de calcaire qui composent l'assise supérieure du soubassement des colonnes ioniques (fig. 42, D) présentent dans la moitié Est de leur parcours deux particularités qui permettent de reconstituer le dallage disparu. 1^o Le long de ces blocs et au même niveau qu'ils étaient appliqués d'autres qui portaient le dallage de rive (fig. 42, L, L...) le liaison entre les deux rangées contiguës était assurée par le moyen de lamelles métalliques formant crampons et dont on voit encore les cavités (pl. III, f, f...) au bord du soubassement. Comme ces cavités reviennent à des intervalles réguliers de 1^m 50 environ, et de deux en deux blocs², on en conclura que les blocs ainsi scellés étaient longs de 1^m 50 environ et conséquemment qu'ils étaient taillés suivant le module usité pour l'ordonnance intérieure. 2^o Les dalles de rive empiétaiient de 7 centimètres sur le bord du soubassement; ce bord a été entaillé, sur une longueur de 7 mètres au moins, pour qu'on y ajustât des dalles plus épaisses (Pl. III, gh). Comme le départ Est de l'entaille (Pl. III, h) tombe exactement au

1. Inv. n° 148 sur le mur Nord de la cella et 412 sur la terrasse, vers l'angle Sud-Ouest du temple.

2. Inv. n° 156 sur le mur Nord de la cella à l'Ouest.

3. Inv. n° 148 — 1^m 255 et n° 209 — 1^m 261 — sur le mur Sud de la cella, vers le milieu.

4. Il n'est pas sans intérêt de noter qu'en effet c'est au long des deux colonnades latérales Sud et Sud qu'ont été retrouvés la plupart de ces blocs.

5. La largeur donnée aux blocs L, L (fig. 42) est conventionnelle.

6. La quatrième à partir de l'Est (voir pl. III) est certainement une malfrage.



Fig. 45. — Soubassement de la colonnade ionique Sud, extrémité Ouest (état au moment des fouilles).

milieu d'un des blocs de encaire et au pied d'un *joint* de *stylobate* (fig. 32, T. I., 1), on en conclut que *les joints du dallage prolongent ceux du stylobate* (fig. 32, M, M₁, 13), grâce à cette dernière constatation, on peut restituer l'épaisseur du dallage disparu. Car, dans la construction du temple, a été observée sans exception la règle suivante : toutes les fois que, dans la même assise, il y a changement de niveau entre les lits supérieurs des blocs, la répartition des joints change à la ligne de décrachement ; les joints, au lieu de se prolonger, alternent. Puisqu'il n'y avait pas alternance des joints entre le dallage intérieur et le *stylobate*, c'est qu'il n'y avait pas non plus une modification de l'épaisseur. Nous apposserons donc que la hauteur du dallage était égale à celle du *stylobate*, 0,430 environ.

Comme d'autre part la largeur de la nef médiane (5,90) contenait près de 4 fois 1,30, on est en droit de restituer dans la cella, entre les colonnades, ainsi que nous l'avons fait (Pl. IV) des dalles sensiblement carrees de 1,30 environ de côté.

Si ces dalles ont échappé à toutes les recherches, la raison en est que des l'antiquité elles avaient été remplacées par d'autres. On voit en effet, en i. i., de la planche III, quatre plaques de calcaire assez grossièrement trilées qui proviennent du lit où reposait le dallage. La preuve que la place n'en repouva plus au premier état de la construction, c'est que l'un des trous de goujons forés au bord du soubassement n'a pas de vis-à-vis sur le bloc opposé, et que le trou suivant fait face à une cavité de *crampon*. Nous savons ces quatre blocs n'ont pas été mis là au cours d'un remaniement de basse époque, car les traits de mise en place qu'on y aperçoit, si grossiers soient-ils, sont en relation avec des scellments et se prolongent d'un bloc à l'autre. A en juger par ces traits et en combinant le jeu des scellments, on arrive à connaître les dimensions des dalles qui y reposaient : 1,30 env. sur 0,90 env. Or il existe des plaques hautes¹ de 0^m 380 qui présentent ces dimensions et dont la technique, quelque peu différente de celle du temple (bandes d'amathyrose étroites, joints bretelles, polissage de la face supérieure moins fini qu'aux autres dalles), peut être tenue pour postérieure. A quel moment a eu lieu ce travail ? C'est ce que nous examinerons dans la suite (*Remarquons*).

LE FOND DE LA CELLA.

A l'époque des fouilles et jusqu'en 1899² pour le moins, l'angle Sud-Ouest de la cella était occupé par des ruines, qui se sont écroulées depuis et qu'on a dispersées dans le sol, nous dont il est possible de se rendre exactement compte, grâce au plan relevé par M. Biot (qui a servi de point de départ à celui de M. Tournaire) et à des photographies.

Sur la planche III elles forment le groupe désigné par les lettres i à r ; les figures 45, 46, 47, 48 les représentent en des parties différentes et de divers points de vue.

De l'existence d'un petit édifice sur le côté Sud de la Cella. — Description des figures 45 à 48, Fig. 43. — A droite, en A, la fondation du mur Ouest de la Cella, avec une assise de calcaire, et des soubassements de poros en matériaux remployés du vieux temple ; dans le sol, un bloc de rocher éboulé B à demi engagé dans la tranchée remplie d'eau (cf. fig. 41).

Au fond, par conséquent au Sud, deux assises de calcaire i, l, m, j, k, s, posées sur trois

1. Inv. n° 152 et 170 (sur le mur Nord de la cella, vers le milieu).

2. Témoignage de M. Bourguet.

assises de poros empruntées aux matériaux du vieux temple (*t, t, t...*). Cette construction est exactement symétrique, — à quelques exceptions près, dont nous nous occuperons dans la suite, — au soubassement de la colonnade ionique du Nord (fig. 41).

A gauche de cet ensemble, les blocs *n, o, u*, en matériaux du temple archaïque, posés sur un tambour retaillé (*v*), constituent une fondation grossièrement bâtie qui coupe perpendiculairement la ligne du soubassement Sud.



Fig. 46. — Soubassement de la colonnade ionique Sud, extrémité Ouest, et restes de la construction qui le traversait (état au moment des fouilles).

Fig. 46. — Vue qui reproduit partiellement la précédente, mais avec quelque chose de plus à gauche, c'est-à-dire vers l'Est : on aperçoit en arrière du mur *o, n, u, v*, un autre mur qui forme encoignure avec lui, et qui se compose d'un bloc de calcaire *d*, mouluré sur le bord antérieur et où est creusée une cavité pour un goujon, et de trois à quatre assises en poros *q, r, x, x..., y, y...*

Fig. 47. — La vue se déplace vers la gauche : on constate que le mur *p, q, r, x, x... y, y...* est appliqué contre le mur Sud de la cella. Dans la partie gauche on aperçoit l'extrémité du soubassement Nord (actuellement en place) : la dalle de calcaire *z*, dont la tranche droite est tailladée à grands coups ; les dalles de poros, *α, β, β', β'', ε, ε', ζ* etc... et le bloc de calcaire (?) *γ*, inséré entre celles-ci et le mur Sud. On remarquera que *α, β, β', β''* sont entaillés sur une de leurs tranches suivant une surface légèrement incurvée.

Fig. 48. — Même vue que la précédente prise avec un raccourci plus fort. Sur la figure 41 on voit en profil, tout à fait à gauche, l'extrémité du mur x, n, v.

Avec le secours de ces photographies, il est possible de retablir en plan et en élévation, d'une manière presque en tous points exacte, l'aspect de la construction de pierre. La notice suivante justifiera les dimensions indiquées sur la figure 49 :



Fig. 47. — Vue partielle des ruines reproduites fig. 46 et de la bâche qui leur faisait suite
(état au moment des fouilles).

— i, j, l = pierres retrouvées dans la cella.

— k, m, s (égarées) = pierres symétriques — donc de dimensions égales — à celles du soubassement de la colonnade Nord : crampons de l et m visibles sur les figures 45 et 46.

— n, o — d'après le plan de M. Blot : larg. 0^m 95 à 1^m 00, long. totale 2^m 10, distance du mur Sud 1 m. Hauteurs reconstituées approximativement d'après la figure 48.

— p, q, r — s'engagent entre le mur Sud et le bloc o ; par conséquent larg. max. 1^m 00. Hauteur de p inconnue ; hauteur de q et r égale à celle de la dalle marquée □ A □ ; longueur totale de r (= 1^m 70) donnée approximativement par la comparaison de la photographie et de la ruine.

— t... t... — il en reste encore des débris dans la cella et des amores dans le mur Ouest ; la hauteur est celle des assises du mur Ouest.

— u... = larg. 0^m93 à 1^m00, égale à celle de n.

— x et y = hauteur et longueur inconnues; restituées approximativement par la comparaison de la photographie et de la ruine; largeur égale à celle de r.

Et maintenant, quand on cherche à s'expliquer les particularités et les anomalies qu'on observe en cette partie du temple, on en arrive à des conclusions qui, pour être déconcertantes et inattendues, n'en sont pas moins des plus probables.



Fig. 48. — Même vue que la précédente, en plus fort raccourci (état au moment des fouilles).

Que l'on considère la dalle i. Bien qu'elle fasse partie d'une assise où *tous* les blocs ont une longueur de 0^m 733 à 0^m 77, elle mesure 1^m22; et, de plus, tandis que les joints de l'une et de l'autre assise sont tous polis et nets, cette pierre présente à gauche un joint sommairement ravalé. On pourrait croire qu'elle a été mise à cette place tardivement, après avoir été prise à l'autre assise, où les blocs mesurent 1^m52, et retaillée sur une longueur de 30 centimètres; mais il n'en est rien: car cette pierre, *comme toutes celles de la même assise*, porte des crampons d'une bonne époque, en ┌─┐, tandis que celles de l'assise inférieure, dont elle semble de prime abord provenir, sont à joints libres, et de plus la pierre j, où elle repose, présente un trait incisé (fig. 50, j a), *et au point exact où tombe la tranche gauche de i*; or si, à l'origine, la pierre j avait, comme c'est la règle pour cette assise, porté des blocs de 0^m76 de

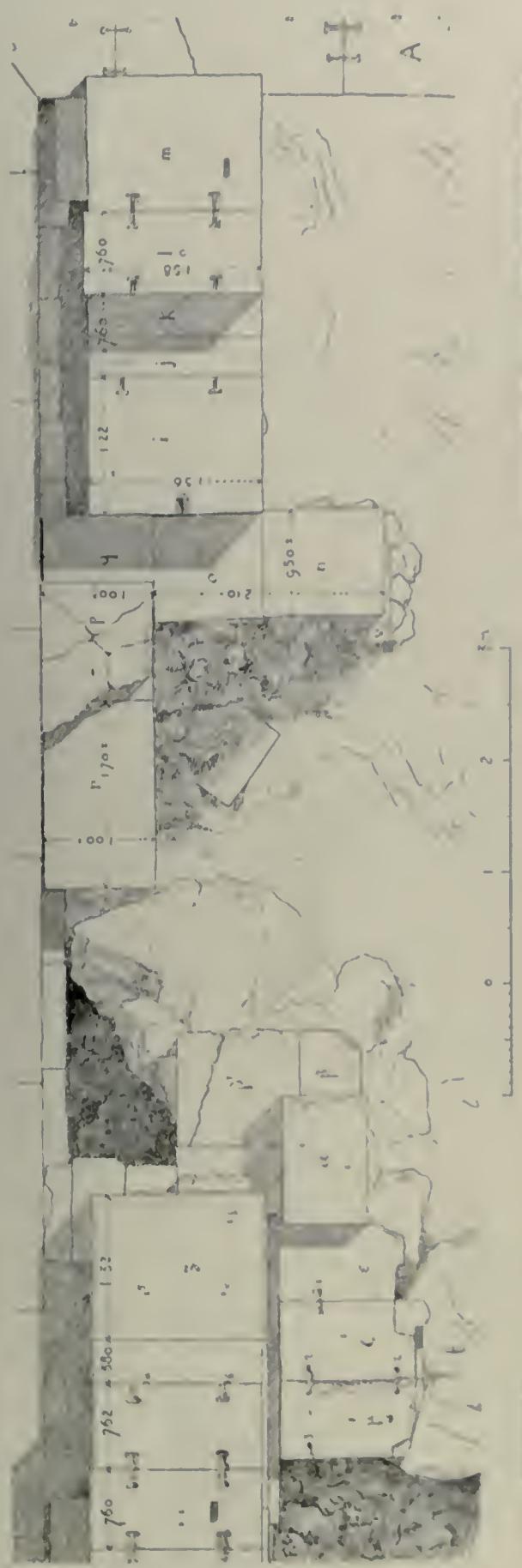


Fig. 10.—Plan of sections of the eastern part of the Colorado Plateau, showing the distribution of the various geological units.

largeur, ce sont *deux* traits (fig. 50, A *cc'*, *ee'*), et non point un trait unique que l'on y verrait. Notons toutefois que le ravalement du bord gauche a entamé une cavité de goujon, du type de ceux qu'on voit à l'assise supérieure (Pl. III). Il est donc probable qu'un remaniement a été effectué en ce point, puisque la pierre *j*, à cause de ce détail, paraît être un remploi ; mais *il est en tout cas certain que ce remaniement date de l'époque où l'on employait les crampons en T*, c'est-à-dire du IV^e siècle (voir ci-dessous, *Remaniements*).

Mêmes conclusions pour la dalle *j* (fig. 50, où elle est mise en comparaison avec une dalle ordinaire A). Elle mesure 1^m 593, donc 0^m 073 de plus que les autres dalles de la même rangée ; et elle est taillée à gauche, en une anathyrose sommaire, mais dont le

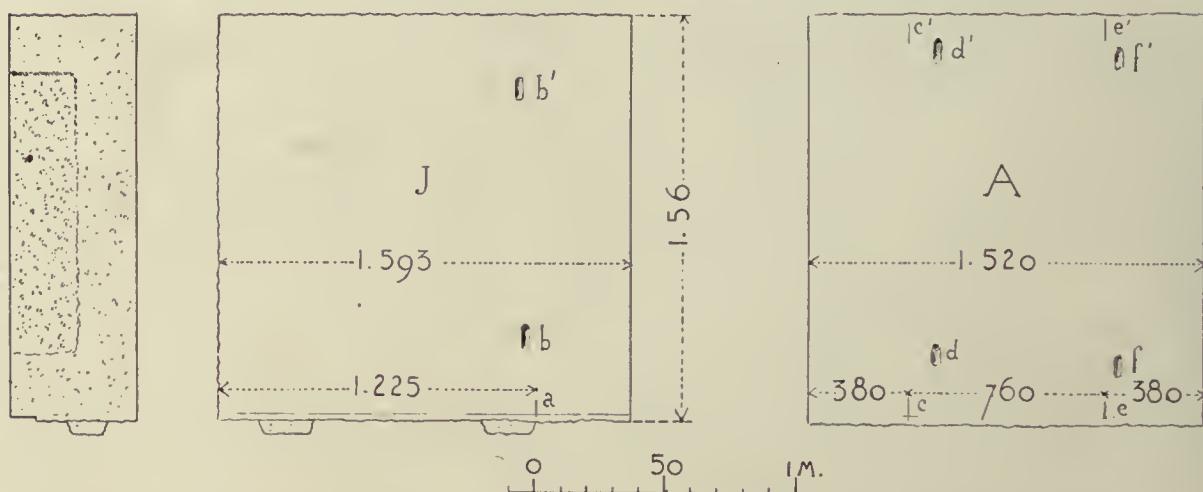


Fig. 50. — Deux dalles de calcaire appartenant à l'assise inférieure du soubassement de la colonnade ionique : l'une (A) du type normal, l'autre (J) placée à la recontre de la colonnade Sud avec le soubassement de l'édicule de l'adyton.

travail est identique à celui des faces antérieure et postérieure. Du fait que les encoches à levier (*b*, *b'*) sont placées sur une seule rangée, à la suite du trait *a* et non pas sur deux rangées selon l'habitude (*d*, *d'*, *f*, *f'*), on conclura que la pierre *j* n'a jamais eu à porter que *deux* dalles de l'assise supérieure (et non *trois*, comme les pierres ordinaires du type A).

Une seule explication rend compte de ces particularités. Si le soubassement de la colonnade Sud était interrompu, c'est qu'elle était traversée par un *autre soubassement*, — *de direction perpendiculaire par conséquent*, — qui partait du Sud de la cella.

Ce soubassement s'arrêtait à l'intérieur de la nef médiane, *avant de rencontrer la colonnade Nord* ; la fondation de cette colonnade ne présente en effet, ni vis à vis ni ailleurs, *aucune trace d'anathyrose*, même grossière, ni aux dalles de calcaire ni aux moellons de poros qui les portent ; la face antérieure des premières est lisse à l'assise supérieure et martelée irrégulièrement à l'assise inférieure (fig. 41). Or les constructeurs du temple n'ont jamais manqué d'assujettir exactement l'un à l'autre deux murs en croisement. La figure 51 en offre une preuve entre autres ; une face de joint a marqué le point où le soubassement de la colonnade Sud (assise *t*, *t*, *t*, fig. 49) s'appliquait à celui du mur Ouest ; et dans les assises de poros, les enfoncements et les saillies de la muraille assuraient le liaisonnement du refend.

Ainsi, jusque dans les fondations, la maçonnerie est identique à ce qu'elle serait en élévation : appareil en « harpe », et faces de joint à bandeaux polis.

S'il en est ainsi, il tombe sous le sens qu'un mur de cette nature ne pouvait être isolé, et comme suspendu dans la nef médiane, sorte de cloison tronquée, sans lien avec une bâtie quelconque, — mais qu'il constituait l'un des côtés d'une construction indépendante des murs de la cella.

Or le groupe de ruines, n, o, p, etc... (fig. 45, 46, 47, 48, 49) répond tout à fait à ce que donnent à attendre les observations précédentes. C'est apparemment l'ombrage d'un édicule qui s'encastrait en quelque sorte dans la colonnade et venait s'adosser au mur Sud de la cella. Mais la question est de savoir si cet édicule remonte au IV^e siècle ou s'il date de quelque remaniement postérieur.

C'est cette seconde opinion que suggèrent dès l'abord deux remarques : le tambour y (fig. 45 et 49) présente ce type si particulier de cavité de bardage que M. Bourguet¹ a étudié à propos du trésor de Corinthe, et que l'on retrouve dans nombre de blocs réutilisés tardivement, à ce qu'il semble. De plus les blocs superposés n, u, v, s'arrêtent à peu coupé (détail très apparent sur la figure 41), comme si la construction ne se prolongeait pas au delà. Mais dans les fondations du bloc 1 (fig. 49), — qu'on ne saurait rapporter à une basse époque, — est remployé un tambour identique, et dans la fondation du mur Sud de la cella, — qui est bien à tout le moins du IV^e siècle, — on aperçoit un troisième tambour de même nature (fig. 49, z). — Quant à la seconde objection, elle serait acceptable si nous n'avions la preuve, par ailleurs, que dans l'empilement des blocs de fondations, les constructeurs n'ont point cherché à éviter la superposition des joints ; cela se voit aux assises q et x, x... (fig. 46 et 47) et mieux encore à l'extrême occidentale, — tenulement dégagée, du mur Sud, où trois joints se prolongent, à deux centimètres près, sur la même verticale. D'ailleurs, ici, ne serait-ce pas précisément à cette faute technique que s'rait due la destruction du mur ? En tout cas, dans cette mystérieuse région du temple, une ouverture au mur de cette fondation n'aurait pas de quoi nous surprendre. Et, au pis aller, même si ces murs datent d'une époque tardive, leur présence n'infirme pas, — au contraire, — l'opinion qui est défendue ici ; dans cette hypothèse, ils n'auraient fait que remplacer ceux dont la présence nous est garantie, pour le IV^e siècle, par les observations déjà rappelées plus haut.

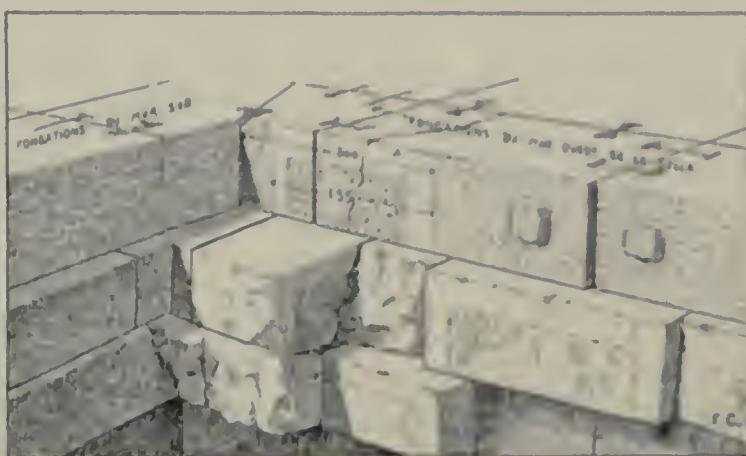


Fig. 51. — Anathyrose dans la fondation, à la jonction de la mur Sud et du mur Ouest.

1. *BCH*, XXXVI (1912), p. 652-660.

Mais ils ne sont pas d'époque tardive. Quelle aurait pu être, fût-ce aux derniers temps de l'existence du culte, l'utilité de cette niche à peine profonde de deux mètres, ouverte complètement en façade, sans fondations¹ ni pour un mur, ni pour une colonnade ? Et puis, ou je me trompe fort, ou ces ruines, telles que la photographie nous les révèle, portent la marque même de leur ancienneté. Rien, dans la technique, n'y est différent du reste des fondations : ces murs reposent sur un lit profond de gros blocs (fig. 45 et 49) ; les pierres



Fig. 52. — Vue de la cella, montrant l'interruption de la colonnade ionique Sud (état actuel).

sont en matériaux pris à deux édifices où ont puisé les constructeurs du IV^e siècle, au temple archaïque et à un monument contemporain du trésor de Corinthe ; si démolies qu'elles soient, on se rend compte qu'elles ont été bâties à la manière du soubassement entier ; enfin, il apparaît nettement d'après la figure 47 que la dalle r reposait par son bord Sud sur l'avancée que présente en cette partie la fondation du mur Sud de la cella ; et qu'elle avait la hauteur de la plaque de calcaire marquée ΠΑΓ, par conséquent aussi celle de l'assise t, t, t... ; elle faisait donc partie d'un même ensemble constructif.

1. Puisqu'il n'y a aucune trace de retour à l'extrémité des pierres n et u (fig. 41).

Il est donc vraisemblable que nous avons retrouvé l'encoignure Sud-Ouest d'un édifice bâti contre le côté Sud du Temple.

Mais il est difficile, en l'état de nos connaissances, de déterminer l'aire de cet édifice. Voici toutefois ce qui me paraît dès maintenant probable, sinon assuré (voir *ibidem*, p. 66 et suiv.).

La tranche latérale visible de la dalle z (fig. 49 et 52), à l'extrémité Ouest de ce qui reste en place du soubassement de la colonnade Sud, — la tranche qui regarde vers l'édifice — est rabattue à larges coups de ciseau. Ce ravalement est hâtif, inégal, et différent de celui que nous avons remarqué aux côtés des dalles i et j. C'est une « anthyrose », mais probablement grossière, où, à l'inverse du procédé ordinaire, la bande du pourtour est démaigrie et la partie intérieure en saillie. En outre, on note qu'au lit de pose de cette pierre les encoches pour le levier 4, 5, 6 (fig. 49) donnent la largeur de la pierre qui y était posée, soit 0^m 755, largeur normale des pierres de l'assise supérieure. À gauche de cette deuxième pierre en était placée une troisième de même largeur (entre les encoches 5, 5 et 6, 6). Mais à droite, il n'en va plus de même : entre le joint droit de la deuxième pierre (marqué par l'encoche 4) et la tranche droite de z, il n'y a plus qu'un intervalle de 0^m 20, et l'on ne saurait loger dans cet étroit espace une pierre quelconque, un membre quelconque de la bâtie¹. Il y a donc eu en cette partie un remaniement, postérieurement au IV^e siècle. Au IV^e siècle, le côté Est de l'édifice ne devait guère dépasser les blocs p, p.

Accessoirement, diverses particularités montrent que, dans la cella, depuis la brèche de la colonnade Sud jusqu'au fond, l'aspect et la disposition de la nef n'étaient plus les mêmes que dans la partie antérieure. Sur toute la longueur de cette brèche, les dalles de soubassement qui lui faisaient face dans la colonnade Nord ont été particulièrement endommagées à leur bord antérieur (Pl. III) soit par suite de la chute d'une construction toute proche, soit que des pillards se soient acharnés ici plus violemment qu'ailleurs. Mais ce n'est peut-être, à tout prendre, que l'effet du hasard. Ce qui n'est plus une coïncidence, c'est le changement, en cette région, du mode d'ajustement des dalles de rive : ces dalles, au lieu d'être fixées en bordure du stylobate au moyen de goujons tels que f, f... (Pl. III), reposent librement sur l'empattement des dalles de calcaire, et rien autre que les croix incisées d, d (Pl. III) n'en indique plus la présence. Enfin dans la colonnade Sud, l'assise supérieure de calcaire présente une face, non plus lisse comme l'assise correspondante au Nord com-

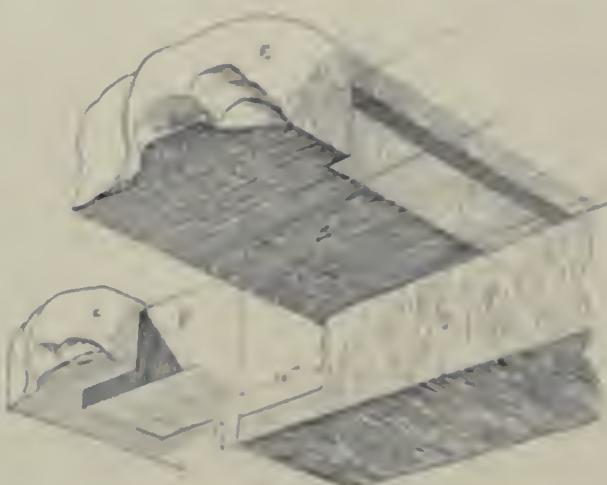


Fig. 53. — Encastrement de deux blocs des fondations de la colonnade Sud (nos 1 et 5 des fig. 47, 1 et 3).

1. J'écarte la supposition — qui me paraît insoutenable quand on a vu la pierre — que l'édifice bâti contre le temple fut une erreur d'ouvrier.

parer les figures 41 et 45), mais martelée ou pourvue de tenons de bardage; comme si, dans ce recoin peu fréquenté de la cella, le jointoient des dalles de rive pouvait se passer de la précision ordinaire.

En résumé, il est assuré qu'au IV^e siècle, *la colonnade Sud était interrompue par une*



Fig. 54. — Vue du soubassement de la colonnade ionique Nord, à la hauteur de l'adyton.

construction, et à peu près hors de doute que cette construction était une pièce en forme d'*édicule indépendant du temple même*. Il est probable que nous avons conservé de cet édicule les *fondations de l'angle Sud-Ouest*, et qu'il y a eu, dès le IV^e siècle, un remaniement dans la construction, mais non dans le plan. *La largeur extérieure au soubassement peut être fixée à 5 mètres environ.*

De l'existence d'une construction souterraine. — A la hauteur du rocher (Pl. III et fig. 49 et 55) dont la masse encombre le sous-sol de la cella, les fondations du dallage présentent



Fig. 55. — Vue de l'emplacement presomé de l'autre propylée.

le long du soubassement Sud un certain nombre de particularités, sur lesquelles la découverte de l'édicule voisin attire tout spécialement l'attention.

1^o La face antérieure du bloc α (fig. 47, 48, 49) est légèrement incurvée, avec le bord supérieur en surplomb, comme le serait un sommier d'arceau. Le surplomb qui, pour une hauteur de 37 centimètres, en mesure environ 6, est assez accentué et assez régulièrement progressif pour ne pas être mis sur le compte d'une négligence d'ouvrier ou d'une réparation tardive. Le ravalement de cette face, en quatre pans oblongs et parallèles, n'est pas un procédé inconnu aux constructeurs de notre temple¹.

Les blocs β , β'' (fig. 49 et 52) paraissent offrir la même particularité : la tranche qui regarde vers l'Ouest est également recoupée en courbe ; mais l'irrégularité de la taille ne permet pas de conclusions bien certaines.

2^o A la rencontre des blocs α , β' , δ d'une part et de la rangée ε , ζ , μ ... d'autre part, le plan de la fondation du dallage offre un changement notable (Pl. III et fig. 49). Je rappelle (p. 45 et fig. 41 et 42) que le dallage de la cella reposait sur un lit continu de deux à trois assises, étayées le long des colonnades par un empilement de blocs adossés aux fondations de celles-ci. Ces blocs, autant qu'on peut l'observer en l'état actuel, ont toujours 1^m 40 environ de longueur. Brusquement, à peu près à la hauteur de la tranche droite de la dalle α (fig. 49), la longueur n'est plus que de 0^m 80, et les blocs (α , β , β' , δ , δ') sont posés longitudinalement, et non plus transversalement, à la colonnade.

3^o Le changement est encore plus marqué dans la technique. D'un bout à l'autre de la cella, les blocs ε , ζ , μ étaient régulièrement scellés au moyen de crampons oblongs du type 1, 2, 2, 3 (fig. 49 et Pl. III). Au point de contact des blocs ε et α , le joint droit du premier est posé librement, et sans crampons, contre le joint gauche du second.

4^o A cette modification dans le plan en répond une autre dans l'élévation. Les blocs ε , ζ , μ , etc... et ceux qui leur sont symétriques au Nord, se trouvent tous au même niveau. A partir de ε (fig. 49), le niveau s'élève sans transition et ce n'est pas seulement le bloc α qui est ainsi exhaussé, mais encore ceux sur lesquels il repose (β , β' , β''). Ce n'est pas au seul fait des hasards de l'empilement que ce changement est dû : la preuve, c'est la singulière façon dont s'ajustent les blocs ε et γ (fig. 53) ; c'est un véritable emboîtement, effectué avec un soin surprenant, comme s'il s'agissait de pièces d'une charpente en bois. Sans doute les constructeurs de notre temple semblent n'avoir pas été ménagers de précautions méticuleuses et de travaux superflus ; mais on aura peine à croire que ce travail délicat pratiqué en pleines fondations ne répondait pas à quelque intention particulière.

5^o Sur la face antérieure des blocs ε , ζ , on aperçoit une mortaise oblongue et rectangulaire, actuellement cassée et martelée, mais dont les dimensions primitives sont reconnaissables : haut. 0^m 17, larg. 0^m 64, prof. 0^m 30 au moins (fig. 49). La destination de cette mortaise n'est pas claire : elle paraît pourtant bien avoir pour but, si tant est qu'on puisse risquer une conjecture sur une pratique aussi opposée à nos usages modernes, de recevoir quelque pièce de bois. Et c'est sans doute à un arrangement de cette nature que servait encore une autre mortaise, à gauche de la première et à un niveau plus bas, dont on aperçoit la place, malgré un vigoureux retaillage, sur la face antérieure de ζ et de μ Ainsi de α à la mortaise de ε , ζ , et de celle-ci à la suivante, le niveau décroît par décrochements brusques comme ce serait le cas pour un escalier ou pour la charpente d'un plafond d'escalier.

6^o Sur l'assise supérieure de calcaire du soubassement Nord, exactement vis-à-vis de α ,

1. Il paraît cependant plus fréquent dans la construction du vi^e (chap. II).

on aperçoit une saillie, en partie rabattue aujourd'hui (fig. 54, a), dont le plateau donne à la face de la pierre un aspect différent de celui des pierres voisines. Il semble, mais je n'ose ici rien affirmer, que le bloc était pourvu d'un empiement nécessaire par quelque particularité de la construction.

7^e Enfin un sondage a mis au jour, à 3^m 10 au-dessous du niveau supérieur du soubassement des colonnades ioniques, un tronçon de mur (5, Pl. III, fig. 49, 55, 56) qui mérite une particulière attention. Il repose sur la terre vierge, plus exactement sur le granite argileux, décomposé par la couche aqueuse¹; oblique par rapport à la cella, il s'arrête, au Nord (à gauche, dans la figure 55), au niveau du remblai compact qui porte les fondations latérales de la nef, et, au Sud, un peu au delà du roe 6. L'un des trois blocs qui le composent porte encore les débris d'un canal de bardage en U, d'un type très ancien. J'ai cherché vainement à comprendre l'utilité de ce mur; la seule chose assurée, c'est que ces blocs n'ont pas été réunis là par le hasard de quelque remblayage, mais qu'ils jouaient un rôle dans la construction. J'ajoute que, selon toute probabilité, ils remontent, comme le temple même, au IV^e siècle; à la rigueur, on pourrait les croire du VI^e; mais de toutes façons, on ne peut les reporter ni au delà, puisqu'ils ont été pris à un édifice qui ne peut guère avoir été détruit avant la fin du VI^e siècle; ni en deçà, puisqu'ils sont très profondément établis et à un niveau où les fouilles n'ont mis au jour aucune ruine récente.

Chacune des remarques précédentes pourrait, considérée en elle seule, être mise au compte du hasard. Mais le groupement, en un espace aussi restreint, des particularités qui y donnent lieu, n'est certainement pas le fait d'une coïncidence; et si nous considérons que cet espace est dans le proche voisinage d'un édifice des plus singuliers, et qu'à la situation paradoxale de cet édifice correspondent précisément des anomalies dans les fondations, nous ne douterons pas que, à la hauteur du roe qui barrait le sol de la cella, et à l'intérieur du soubassement même, quelque disposition exceptionnelle, sans analogie autre part, uniquement commandée par une circonstance particulière au temple, troubloit la suite régulière de la bâtie; et l'idée s'impose à nous que quelque crypte, avec le roe pour fond, sourrait à côté de l'édicule latéral.

*L'adyton*². — Si l'on ne s'en tient qu'aux ruines, il est malaisé de dépasser les limites de cette double remarque: existence d'un petit édifice au côté Sud de la cella, existance d'un

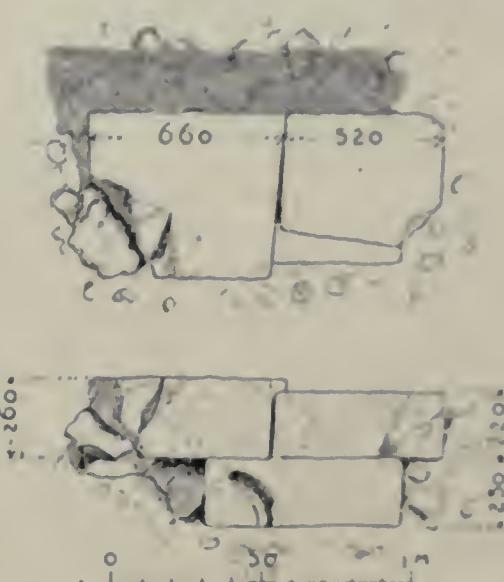


Fig. 56 — Plan et élévation du fragment de mur trouvé près du rocher à l'Est de l'adyton

1. Le sondage, effectué jusqu'à une profondeur de 1^m 50 au-dessous de ce mur, a rencontré le niveau de la pierre.
2. Un décret d'environ 230 av. J.-C. (Le Bas, II, 84); cf. *Jahrb. f. class. Phil.* LXIX (1891), p. 250, accorde la προθύρα et l'ἀπόθυρα à un nommé Damon, petit-fils d'Agathon, architecte du temple et fils d'un autre architecte (?) Agathoclès qui ἤζαψε τῷ οἴκῳ... Ne pourrait-on pas restituer ici τῷ οἴκῳ?

construction souterraine, de nature indéfinie, à proximité de cet édifice. Mais les résultats acquis nous donnent le droit d'évoquer, avec des arguments bien établis, le débat relatif à l'adyton.

Avant d'en venir aux textes qui peuvent apporter à cette question la clarté nécessaire, j'écarterais l'opinion commune concernant l'emplacement et la disposition de cet adyton.

L'avis unanime, depuis la restitution de M. Tournaire, est que la cella était divisée en deux salles inégales dont la plus petite, celle du fond, constituait l'adyton¹. En faveur de cette opinion, on peut invoquer des preuves d'ordre divers, auxquelles l'étude de la ruine m'a permis d'en ajouter d'autres.

1^o L'adyton des grands temples de Sélinonte est d'ordinaire constitué de cette façon : un compartiment de petites dimensions placé au fond de la cella².

2^o Au temple de Corinthe³ qui offre tant de ressemblances avec celui-ci, la cella était divisée en deux par un mur transversal qui franchissait les colonnades.

3^o Dans la partie Ouest de la cella, tout près de la colonnade Nord, on voit un tronçon de mur isolé, assez grêle (Pl. III, 7), bien que l'imagination ait pu le transformer en de « puissantes fondations⁴ » ; il paraît probable qu'il faisait partie d'un autre groupe de fondations, de celles qui formaient le mur Est de l'adyton.

4^o La figure 57 donne un détail, à plus grande échelle que le plan, pris au côté Nord de la cella (Pl. III en 9). En cette partie, le bord de l'assise de réglage est entaillé à joint sur une longueur de 0^m 625 (a). A cette entaille correspond, dans l'assise de poros opposée, une face également parée à joint (b). Enfin l'assise inférieure de calcaire (c) fait surplomb exactement au-dessus ; comme on ne remarque en aucun autre point du mur une saillie analogue, on doit bien supposer qu'elle n'est pas fortuite, pas plus que le travail si particulier des assises inférieures ; et l'on pense trouver dans ces détails la preuve qu'un mur franchissait la fondation.

5^o On a vu p. 45 que, au bord de l'assise qui portait le stylobate des colonnes ioniques, étaient creusées des cavités de goujons (Pl. III et fig. 42, f. f). Or, à l'Ouest, ces cavités n'existent plus. Il se produisait donc en cette partie une modification dans le mode d'arrangement du dallage ; cette modification ne se comprend que si on la suppose correspondant à un changement de plan, si elle implique, par conséquent, la division de la cella en deux salles.

Mais ces arguments ne sont pas sans réplique :

1^o Dans les temples de Sieile, au Kabirion de Thèbes, au temple de l'Amphiaraion d'Oropos, l'adyton n'est pas toujours constitué par une salle.

1. La seule restitution qui soit à citer est celle de M. W. B. Dinsmoor (*BCII*, XXXV (1912), Pl. VIII) : les colonnes sont exactement situées et avec leur nombre réel ; et le mur de refend occupe la seule place qu'il était vraisemblable de leur donner dans cette hypothèse. Nous ne mentionnons que pour mémoire les reconstructions de Bötticher (19^e Berlin. Winckelmannsprogr., pl.), Middleton (*Journ. Hell. Stud.* IX, p. 311) et Pomtow (*Delphica* III, pl. X), sans rapport avec la ruine.

2. Puchstein-Koldevey, *Griech. Tempel Unterital. u. Sicil.*, p. 79 avec références ; Dörpfeld, *Athen. Mitt.* XII (1887), p. 200 et XIII (1888), p. 91 et suiv.

3. Dörpfeld, *Ath. Mitt.* XI (1886), pl. VII.

4. *Philologus*, LXXI, p. 70, n. 26.

2^e Si M. Dörpfeld a pu restituer un mur de refend à travers la cella du temple de Corinth, c'est parce qu'il en a trouvé les traces dans les parties les plus basses du sous-sol, dans des entailles pratiquées sur le roc même ; ce mur était donc aussi solidement établi que les autres. Tel n'est point le cas à Delphes : le tronçon γ où l'on veut voir un débris de cette fondation transversale ne dépasse pas la profondeur du soubassement des colonnades intérieures : à la rigueur, on y pourrait placer une autre colonnade, mais elles ne sont pas assez profondes pour avoir pu supporter la charge d'un mur plein.

3^e Et ce tronçon ne diffère en rien de la rangée latérale des fondations de la nef, ni dans l'agencement, ni pour la forme, ni pour les dimensions. Les cinq blocs qui le constituent¹ font suite aux deux assises inférieures de ces fondations. S'ils sont nettement à quelque distance de la muraille, c'est que, séparés par hasard de la bâtie dont ils faisaient partie, ils ont glissé sur un terrain sans consistance, composé de remblais et de cendres. En réalité il faut les ramener contre le mur, et combler par la pensée, avec des pierres semblables, la brèche qui les sépare des autres fondations.

4^e Examinons à nouveau la figure 37. L'entaille a offre l'aspect et les dimensions des feuillures où s'encastrent les traverses sur lesquelles posaient les dallages : le bloc sur la tranche duquel elle est pratiquée était donc primitivement destiné à une autre assise que celle où, par suite de quelque malfaçon, il est venu prendre place. La largeur de cette entaille (0 m 625) est insuffisante pour un mur ; ni à droite ni à gauche, la face n'est pas à joint, comme c'eût été le cas, s'il y avait eu un pan de mur dans cet intervalle. Le joint n'est pas en face du joint a : c'est une anathyrose qui remonte au VI^e siècle, et dont on

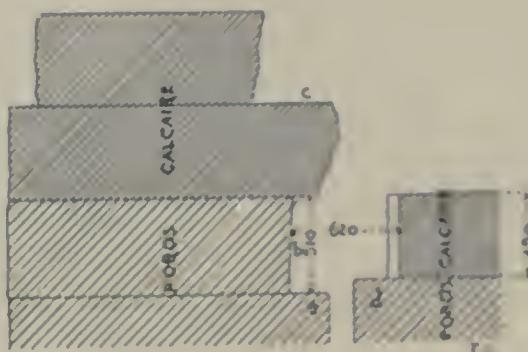
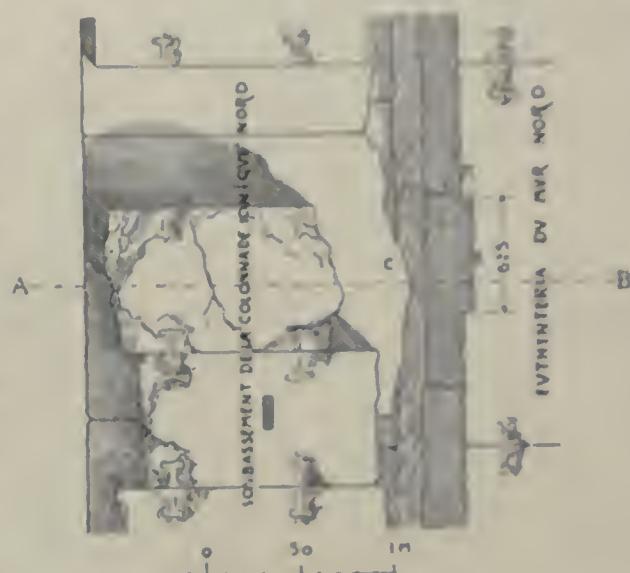


Fig. 37. — Détail du soubassement de la colonnade latérale N.
plan et coupe.

1. Ils mesurent 2 mètres de longueur, soit 10 à 20 centimètres de plus que la longueur normale, cette dimension se retrouve au moins par deux fois dans les fondations de la cella.

trouve des exemples dans la même rangée. — Enfin, le décrochement entre les niveaux d et e se prête mal à une construction quelconque ; et l'on aurait certainement donné une assiette continue au bloc, quel qu'il fût, qui aurait porté à la fois sur les deux empâtements. Reste la saillie c ; étant exceptionnelle, elle ne peut pas être considérée comme fortuite. Il est probable que son rôle était de renforcer le dallage en une partie soumise à une charge (voir p. 80).

5° La modification de la technique aux dalles de rive, à l'extrême Ouest de la cella, est sans aucun doute la conséquence d'une transformation du dallage ; et cette transformation apparemment ne peut guère s'expliquer que par la présence de l'adyton ; mais cela ne nous renseigne en aucune manière sur la nature de cet adyton.

Si aucun argument ne prouve une division en deux de la cella, il en est d'autres, en revanche, qui s'y opposent formellement. Ni sur le mur de fond de la cella, ni sur celui de la colonnade intérieure Nord, ni sous celui du côté Sud, *il n'y a la moindre trace d'un travail quelconque de liaisonnement* ; ni saillants, ni creux sur les parois ; pas même un travail de jointolement, fût-ce grossier. Dès lors, à moins de supposer que τὸ ἐσωτέρω τοῦ ναοῦ¹ ne désigne, dans Pausanias, qu'une division fictive de la cella, ou une salle, déterminée par quelque cloison légère, à moins de supposer que, par un défi aux plus élémentaires principes, en contradiction avec les procédés de construction du temple même, le mur de refend venait simplement buter contre les murs latéraux avec pleine liberté de jouer, ou de se tasser à la moindre secousse, une seule opinion est possible : *l'adyton était un édifice indépendant, séparé, sur ses quatre côtés, des murs de la cella*².

Passons maintenant des ruines aux textes que nous tâcherons d'interroger sans souci des remarques précédentes. Ces textes, on le sait, sont nombreux, mais, souvent réduits à quelques laconiques mentions ou à des périphrases poétiques, ils ne sont que rarement explicites et clairs, et semblent plutôt avoir provoqué, dans certains commentaires modernes, une confusion contre laquelle aurait dû mettre en garde la définition d'Ilésyhius : ἀδυτον· σπήλαιον ή τὸ ἀπόκρυφον μέρος τοῦ ἱεροῦ. « Adyton » a donc deux sens : c'est tantôt une grotte, tantôt la partie la plus reculée d'un hiéron. Nous n'examinerons pour le moment que le second.

Si, comme on le verra dans la suite, le temple du IV^e siècle reproduisait fidèlement la disposition de celui du VI^e, il est évident que l'emplacement du saint des saints, fixé par des traditions religieuses immuables, a dû être respecté non moins scrupuleusement que celui de la cella ; et les bouleversements sacrilèges dont il a pu être l'objet au cours des siècles en auraient altéré l'aspect, plutôt que le plan et les dispositions générales. Qu'Hérodote n'aît point vu le même adyton que Plutarque et Pausanias, peu nous importe : il suffit que nous tenions pour vraisemblable que l'adyton des derniers siècles ne différait en rien d'essentiel de celui qu'il a vu.

Pour désigner l'adyton, Hérodote emploie ἀδυτον et μέγαρον. Le texte qui paraît à cet égard le plus significatif est celui où sont contées les démarches des théopropes athéniens auprès de la Pythie³, lors de l'invasion perse. Après avoir accompli diverses cérémonies

1. X, 46, 3.

2. La découverte par les archéologues allemands, dans le temple de Didymes, d'un édicule d'adyton est venue confirmer des déductions, jusqu'ici sans analogie, et que je n'avais tirées que de la ruine.

3. VII, 140 et 141.

autour du temple (*περὶ τὸ ἱρόν*), ils pénètrent dans le *περιτέλλον* et, là, sanscotent en attendant l'oracle (*ὅς εἰς τὸ περιτέλλον ἀσθενεῖς θεούς*). La réponse de la prêtresse arrive sans tarder : « Fuyez, dit-elle, ô malheureux, quittez l'adyton ! » (‘Αζεῖτε τὸν θεόν τοῦτον). Mais ils reviennent une nouvelle fois, suppliant, déclarant qu'ils demeureront dans l'adyton jusqu'à la mort si le dieu ne se laisse pas flétrir (*ἴδοι τοῦ ἄποινα τοῦ θεοῦ οὐδὲν*...). Le terme de *άποινα* n'est pas employé ici incidentement, comme un synonyme approximatif d'*ἀπόστροφος* ; le prêtre en est qu'ailleurs, et par trois fois¹, le mot revient, applique à l'adyton delphicus. Mais si « *περιτέλλον* » était au temps d'Hérodote une appellation consacrée et quasi rituelle, elle ne pouvait avoir perdu son sens primitif, et il est évident que si l'usage bien est établi, c'est qu'elle répondait à une réalité. Or *περιτέλλον* chez Hérodote n'a jamais le sens de grotte ni de crypte², mais toujours un sens voisin de *στοά*³ ; il « désigne non pas une chambre entre plusieurs, une salle précédée d'autres salles, mais la partie entière de l'édifice qui est entourée de murs, par opposition aux portiques ouverts »⁴. Et ainsi, il apparaît que, chez Hérodote, *περιτέλλον* et *ἀπόστροφος* ne sont pas absolument synonymes : le second ayant la signification plus large de « partie du temple réservée à l'oracle », le premier se rapportant à quelque chose de plus restreint, à la « maison » qui se trouvait dans cette partie.

A sept siècles d'intervalle, Plutarque vient nous apporter un appui décisif en faveur de cette interprétation.

Il est seul à mentionner un *εἶδος*⁵ destiné aux consultants ; mais son témoignage n'est trop formel pour que personne en ait jamais douté :

« Οἱ δὲ τεκμηρίῳ γράμματι, μάρτυρες ἦγον καὶ ἔργον ποιήσοντες καὶ τοῦ βιβλίου τοῦτον τοῦ θεοῦ εἶδος, εἰ ὁ τοῦ γραμμήν τῷ θεῷ χαρίζεσσιν, σῆσαι τοῦτον εἶδον εἰπεῖν, εἴτε οὐ; ἐποιεῖται διὰ γράμμαν εἰδοῦς; ἐπειπολλεῖται καὶ πειράτες, εἶδος ἢν τὰ φύσεις καὶ μορφαὶ τοῦτον εἶδον εἰπεῖν περὶ τοῦ θεοῦ προστάτην τοῦτον; » — « Pour prouver ce que j'avance, j'ai le témoignage de nombreux étrangers et de tous les serviteurs du sanctuaire. L'*εἶδος*, où l'on fait asseoir ceux qui consultent le dieu, s'empile non point fréquemment, ni régulièrement, mais à intervalles inégaux, d'un souffle embaumé : l'*εἶδος* laisse échapper, comme d'une source, des exhalaisons comparables aux plus suaves et aux plus précieux des parfums ».

Olze⁶ a pris dans la langue postérieure le sens qu'avait *περιτέλλον* au temps d'Hérodote ; c'est un édifice, une maison, un « trésor »⁷, mais jamais la partie d'un édifice, une chambre ou une salle. Aucun texte, à ma connaissance, n'autorise cette traduction.

« Λέοντος, nous l'avons vu, désigne chez Hérodote toute la partie du temple réservée à l'oracle. Ici, on peut hésiter et penser au sens plus restreint d'*l'autre de la Pythie* ».

Comme l'*εἶδος* est rempli des émanations de l'*ἀπόστροφος*, le premier ne saurait être l'égale du second. *A priori*, deux traductions sont possibles selon qu'on voit dans *εἶδος* un cheval ou l'autre :

1. I, 47 et 65; VIII, 37.

2. Fougeres-Hulot, *Sélénonte*, p. 275.

3. Schweighäuser, *Lexicon Herodoteum*, s. v. *περιτέλλον*, où sont cités I, 47; II, 141; II, 143; II, 169; V, 77; VI, 131; VII, 140.

4. Ph. E. Legrand, *Xuthus et Orphée à Delphes* (Reç. Et. Gr. XIV, 1901), p. 62.

5. *De defectu oracul.*, 50.

6. Köbler, *Ath. Mitt.*, VII (1882) p. 374; Delamarre, *Reç. Et. Gr.*, XVI (1890), p. 100; Bonnard-Pontremoli, *Didymes*, p. 92; *IG*, XI, 2, p. ex. 144 A, 1, 88.

1^o Les exhalaisons sorties de la chapelle de l'adyton pénètrent dans une « maison » voisine.

2^o Les exhalaisons sorties de l'antre pénètrent dans la « maison » même de l'adyton.

La seconde interprétation ne saurait faire aucun doute, si l'on compare au texte de Plutarque celui d'Hérodote et qu'on en observe le rigoureux parallélisme. Plutarque parle d'une *maison* où l'on fait *asseoir les consultants* et où pénètrent des odeurs *venues de l'antre*; Hérodote d'un *édifice* où s'asseyent les envoyés d'Athènes et où ils entendent la réponse *sortie de l'antre*.

Cette coïncidence me paraît si frappante que je ne vois guère le moyen d'échapper à la conclusion qu'elle impose¹; j'y trouve la preuve que l'adyton se composait d'un *antre dans la profondeur de la cella* et d'un *édicule placé au-dessus de l'orifice*, et qu'il est resté tel des origines à la fin. Si Plutarque emploie une circonlocution, c'est qu'à cette époque le terme d'*ἄδυτον* était réservé soit au souterrain de la Pythie, soit au souterrain et à l'édicule, et qu'il a eu besoin, en ce cas particulier, de distinguer l'un et l'autre².

Ainsi, que l'on raisonne sur les ruines ou sur les textes, la conclusion est identique. Dans les ruines se trouvent les restes d'un édicule; des textes se dégagent la preuve que la cella en enfermait un. Y avait-il donc deux édicules dans la cella? Ou faut-il admettre que celui dont les fondations coupent la colonnade Sud n'était autre que la chapelle de l'adyton?

La réponse ne sera point douteuse, si on jette les regards sur le plan de l'état actuel. Car de si peu que le monument latéral eût avancé dans la nef médiane, cela aurait suffi pour masquer en partie l'adyton et en gêner l'accès. Et d'autre part, l'espace qui demeure entre cet édicule et le mur de fond, ne mesure que quatre mètres; qu'on en défalque un mètre au moins pour un passage en avant, un ou deux mètres pour l'épaisseur des murs antérieur et postérieur³, il reste à peine 1 m 50 de profondeur disponible pour l'intérieur de cet édifice. A cela s'ajoute, comme on le verra dans la suite, que cet emplacement ne s'accorde nullement avec ce que nous pouvons savoir de la grotte prophétique.

Nous admettrons donc que l'édicule dont nous avons retrouvé une encoignure en travers de la colonnade Sud n'était autre que la chapelle de l'adyton.

L'antre prophétique. — Ce que nous savons de certain touchant le *χρηστήριον* ou *ψυχτήριον* proprement dit, se réduit à peu de chose. C'était un souterrain⁴. Plutarque, pour s'en tenir à

1. On pourrait invoquer en faveur de cette opinion l'*Andromaque* d'Euripide. Lorsque Pyrrhus échappe à ses meurtriers qui, des lauriers voisins du trépied, se sont précipités sur lui, au moment où il brûlait les chairs des victimes, il enlève les armes suspendues au piédroit d'une porte (v. 1121-1122 : *καὶ περπατάδος κρεμαστὰ τεύχη περτάλων καθαρίσας*). Si ces armes sont celles qui furent mystérieusement enlevées du *μέγαρον*, lors de l'invasion perse menaçante (Hérod. VIII, 37), la *περπατάδη* dont parle Euripide est peut-être celle de l'adyton. Mais M. Legrand, *l. l.*, p. 62-63, propose avec de bons arguments de localiser hors de l'adyton la scène de l'agression.

2. On peut d'ailleurs remarquer que cette chapelle n'avait pas reçu de désignation officielle, et que quelque gène se manifeste toujours quand il s'agit de la désigner. De la circonlocution de Plutarque que l'on rapproche celle des inscriptions citées plus bas (p. 72 et 74).

3. Je parle ici d'un mur *postérieur*, puisque, je le répète, le mur Ouest de la cella ne présente aucune trace de départ de deux refends.

4. Il est à noter que nombre d'*ἄδυτον* étaient des souterrains : celui de Trophonios à Lébadée, des Euménides au pied de l'Aréopage, du temple d'Athéna à Pellène, du sanctuaire de Poseidon à l'Isthme...

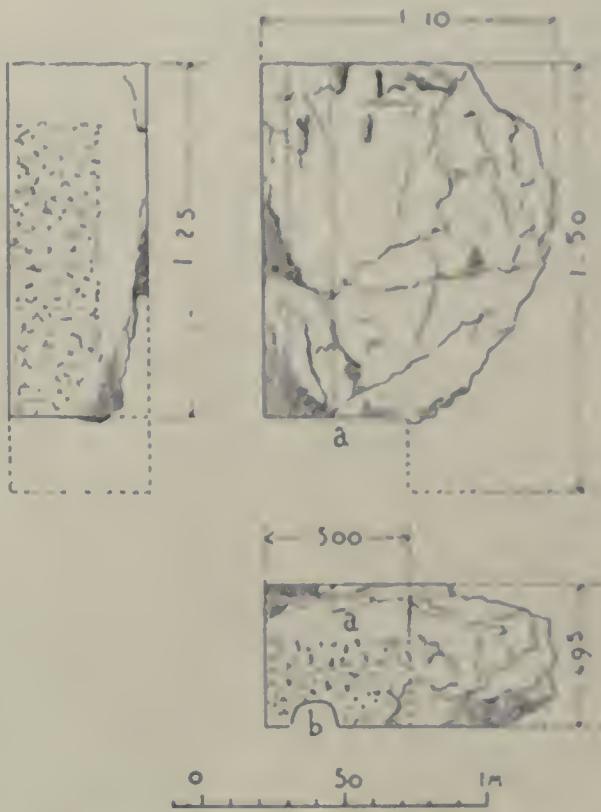


Fig. 58. Bloc provenant du sous-sol de la
Sud avec entaille pour la base d'un mât ou rail

L. Homolle, *BCH.*, XX (1896), p. 718, n. 5.

2. Timol., 8; De def. orac., 51; De Pyth. orac., 22 et 28.

3. Pour les autres textes anciens, Ulrichs, *Reise über Delphi*, p. 80 et 96.

S. Phalarope, teste cité, p. 63.

5. "Δυσσαχ, αρτλαχοχ, ηρηχε, σαχερας,

6. Χίτια, γένετόντα, παθήσοντας, ἔχειν.

卷之三

⁸. *De Puth*, *op.cit.* 17; cf. texte cité, p. 63.

^{10.} En 1893 (fig. 45) et en juin 1912 l'arrivée abondante de l'eau n'avait pas permis de faire le dessin.

compact, vierge de débris; sur une épaisseur de 1^m 20 à 1^m 50 un terrain brun de nature argileuse; à 5^m 50-6^m 00 le roe fissuré par l'action des eaux. Ainsi, au niveau où les fondations Ouest ont été établies, le sol est vierge, sans débris de poteries, sans trace de bouleversement. *Il n'y a jamais eu de fissure en cette partie*, encore moins d'excavation, artificielle ou naturelle, de granit.

Par conséquent, si l'« antre » se trouvait au fond de la cella, ce ne pouvait être qu'une crypte, avec des parois bâties, et ne descendant pas à plus de 2^m 20 au-dessous de l'assise de réglage du mur.

Cela est possible; mais il faut alors considérer que les traditions relatives à une grotte et les expressions si précises de Strabon¹, ζντρον καὶ λόγον κατὰ βάθους τὸ μέλιτα εὐρύστερον, ne reposent sur aucun fondement. Or je me demande si nous avons le droit de l'admettre quand les observations faites ci-dessus prouvent qu'à proximité de la chapelle de l'adyton, les fondations de la cella présentent un caractère anormal. Hypothèse pour hypothèse, celle-là est préférable qui ne nie point la valeur de traditions littéraires unanimes et qui tâche d'en trouver l'origine dans une réalité dont les indices sont tangibles encore; et c'est pourquoi je pense que le souterrain prophétique s'étendait sous l'édieule, le dépassant vers l'Est jusqu'à ce bloc creusé par dessous, τὸ μέλιτα εὐρύστερον, qui dans l'obscurité de la crypte pouvait ressembler à quelque sombre orifice. Rendu au jour, le roe a repris ses dimensions véritables, et le mirage s'est dissipé. Mais est-ce la première fois que l'antiquité grecque, dépouillée des imaginations poétiques et du prestige des mots, nous apparaît mesquine, inférieure à nos rêves et à sa gloire?

Restauration plus précise de l'adyton. — Jusqu'ici, les conclusions auxquelles nous avons abouti sont assez sommaires pour être probables. Nous pourrions nous en tenir là, si quelques blocs ne soulevaient pas des questions de détail, qu'il faut proposer, sinon peut-être résoudre.

Et tout d'abord, quelle était en largeur la dimension de la chapelle? Il n'est pas douteux que nous connaissons l'emplacement et l'épaisseur de la fondation occidentale; mais il est non moins assuré que l'entaille actuelle de la colonnade à l'Est ne répond plus à un état primitif.

Le bloc de calcaire reproduit par la figure 58 provient d'un soubassement de colonnade intérieure (il mesure en effet 0^m 495 de hauteur); il appartenait à l'assise dont les dalles étaient à joints libres, c'est-à-dire l'assise inférieure; comme celle assise est entièrement en place au Nord et qu'elle ne manque au Sud que sur la longueur de la brèche occupée par l'édieule, c'est dans cette brèche qu'il la faut restituer. Mais nous avons vu (p. 50-52) que la colonnade s'interrompait au bord gauche des dalles i et j (Pl. III et fig. 49); il reste donc que notre bloc faisait suite à la dalle z ou à une dalle voisine; en restituant à la dalle z la longueur normale de 1^m 52, il demeure encore pour la chapelle une largeur de 6^m 00; mais on ne peut diminuer cette largeur au-delà d'une certaine limite. Le chiffre de 4^m 60 permet à la fois de loger notre bloc à la suite de la dalle z, de situer la chapelle à égale distance des deux colonnes qui la flanquent et de laisser à l'aire intérieure une largeur suffisante (Pl. IV).

A la face antérieure de ce bloc, on aperçoit une entaille à dont la destination est claire: un autre bloc venait s'y encastrer comme un tenon dans une mortaise, et sans doute ce bloc

marquait le départ d'un mur perpendiculaire ; mais à quoi servait ce mur ? Était-il, comme il y a lieu de le croire, en relation avec la construction souterraine ? N'a-t-il pas été modifié dès le IV^e siècle, lors des premiers remaniements de l'adyton (ci-dessous, *Remaniements dans la construction*) ? C'est ce que nous ignorons¹.

A quelque distance du mur Ouest, entre ce mur et la chapelle de l'adyton, et un peu en contre-bas du niveau actuel, les fouilles ont mis au jour une grande dalle de calcaire dont les particularités ne laissent pas d'être surprenantes (fig. 59). Elle portait deux petits noms au

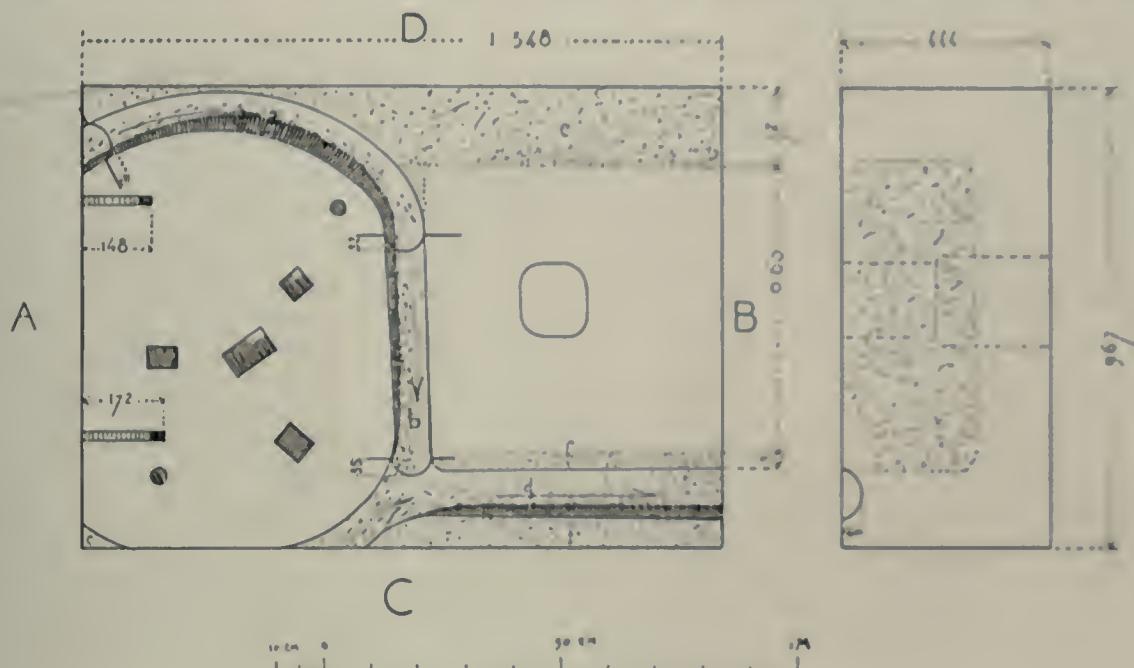


Fig. 59. — Dalle avec rigole et traces de monuments.

ments contigus dont j'ai vainement cherché les débris : l'un, rectangulaire, qui renseignait ou entourait un trou grossier foré à travers toute l'épaisseur, l'autre arrondi, tout au moins à la base, mais segmenté en ligne droite le long du premier. Le monument curviforme posait partiellement sur deux autres dalles. Trois goujons rectangulaires disposés en triangle² et deux tenons cylindriques (probablement postérieurs) le fixaient à la dalle : la cavité centrale a servi au bardage de la pierre³. Autour de ce bloc courait un canal qui se déversait le long du monument arrondi et où l'eau a laissé une croûte épaisse de dépôts tuffeux⁴. Nous réservons à plus tard l'explication de ces détails. Qu'il suffise d'en préciser ici la provenance.

1. Le canal *b* qui est taillé au lit inférieur provient-il d'une malfaçon ? Avoir-il son utilité ? Je ne saurais dire.

2. Cf. une disposition semblable des goujons au socle des colonnes ioniques (ci-dessous, *Remarques sur la technique*).

3. La face latérale B, dont l'anathyrose est inversée, indique que la pierre est un remploi.

4. M. Gayoux, professeur de géologie au Collège de France, a bien voulu m'expliquer que l'absence de pierres ou d'objets quelconques, dans la masse des dépôts, indiquait que ceux-ci s'étaient formés à l'air libre, en coulées régulières, et non point par infiltrations dans l'épaisseur d'un rocher.

Le lieu de la trouvaille, la dimension en épaisseur, le mode de scellement du monument rond (dont le seul autre exemple connu est fourni par le socle des colonnes ioniques), indiquent que cette pierre appartenait au temple. L'absence de crampons aux côtés B, C, D prouve qu'elle faisait partie d'un dallage; le joint A n'était pourvu de crampons que parce que ceux-ci étaient masqués par le monument rond. Comme nous connaissons les dimensions des dallages autres que celui de la cella, la cella reste pour notre pierre le seul emplacement possible. Or elle ne convient ni à la nef médiane (dont la largeur n'est un multiple exact ni de la longueur, ni de la largeur de cette pierre), ni aux portiques en arrière des colonnades. Dès lors, à moins de supposer que le bloc n'appartenait pas au temple, — supposition qui serait sans fondement, — la seule partie de l'édifice où il puisse trouver place est le *dallage de l'adyton*.

Reste enfin le bloc de poros reproduit par la figure 60. Il est hors de doute qu'il appartenait au temple; c'est sur le temple qu'il a été trouvé; il est en poros, avec faces finement stuquées (a et b) comme les murs; les crampons ont la même forme que ceux des parpaings et sont de dimensions identiques; la technique des joints et du ravalement des faces est la même; il est égal en hauteur à deux assises des murs. Mais si la provenance en

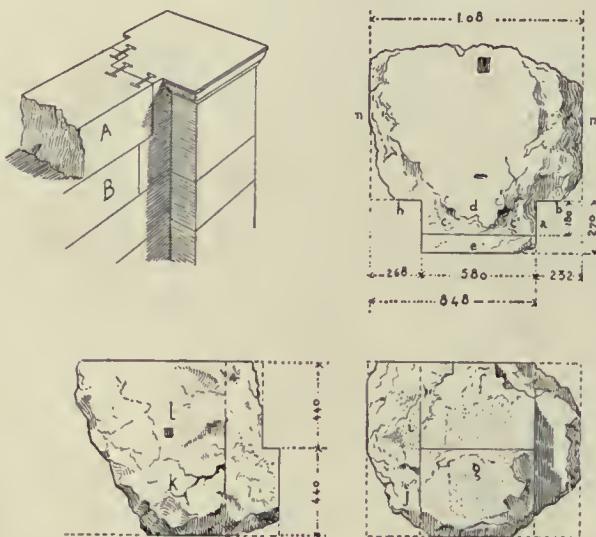


Fig. 60. — Bloc présumé d'une ante de Pôzoz.

est certaine, la destination de ce bloc est fort énigmatique; j'ai cherché vainement à le réintégrer dans un des membres de la construction, murs, entablement, plafonds, départ des architraves ioniques. J'épargnerai au lecteur les combinaisons malheureuses que j'ai tentées pour m'en tenir à la seule qui me paraisse possible. Je n'ai garde de dire qu'elle soit certaine.

Les faces a et b, polies et stuquées, étaient visibles. Leur intersection nous donne donc une encoignure. Les crampons en c et c' attachaient à la queue d'une pierre A, appliquée contre l'anathyrose f et posant par l'about sur le décrochement e. Une seconde pierre B faisait suite au décrochement e, paré à joint en g. Les pierres A et B, ou des pierres complémentaires s'emboîtaient dans l'encoignure h, contre les anathyroses i et j. Sur la face k, on ne distingue plus d'autre trace de travail qu'un repiquage analogue à celui qu'ont subi les parements des murs, les colonnades, les chapiteaux, etc..., et tout à fait différent du démaigrissement des anathyroses. La face k était donc visible; quant à la cavité profonde l (prof. 0^m 075), qui a au premier abord l'apparence d'un trou de bardage, elle a dû servir au scellement de quelque offrande ou d'une applique décorative. De la face m, on ne peut rien dire; elle a conservé un plan à peu près uni, peut-être par le hasard d'une cassure, mais j'hésite à l'admettre. Après un examen répété, je pense que la pierre s'arrêtait suivant la

ligne pointillée de la figure, et je suppose, comme la face de ce côté ne présente pas de décrochement semblable à d, e, que c'était une face de parement plutôt qu'une face de joint. La restitution de cette pierre en bloc d'angle (*fût ou chapiteau*) me paraît donc probable. On peut aussi la considérer comme provenant de l'encoignure de deux murs.

Quand on se demande de quelle encoignure ou de quelle angle elle a pu faire partie, il faut éliminer, pour des raisons péremptoires de dimensions, les murs de la cella, les refends, la jonction des entablements ioniques et des murs ; et il ne demeure plus d'autre place possible que l'adyton.

Si ces données ne sont point trop hasardeuses, nous pouvons tenir d'en déduire le plan de la chapelle, ou plutôt de voir s'il y a concordance entre les diverses dimensions. De 4^m 60 défaisons l'épaisseur des murs ($2 \times 0^m\ 848$) ; il reste 2^m 90 ; ce chiffre contient exactement 3 fois la largeur de la plaque de dallage (0^m 967). Il se peut que ce soit là une pure coïncidence ; mais si les blocs représentés par les figures 58, 59, 60 doivent être respectivement rétablis au soubassement, dans le dallage et dans les murs de l'adyton, il est plus vraisemblable de considérer ces calculs comme exacts ; et bien que je n'nie garde de me dissimuler ce que renferme d'incertitude et de mystère la question de l'adyton delphique, je ne crois pas téméraire d'établir sur les observations précédentes un plan schématique de la chapelle (fig. 61) ¹.

L'omphalos ². — Textes et œuvres d'art nous renseignent abondamment sur la forme

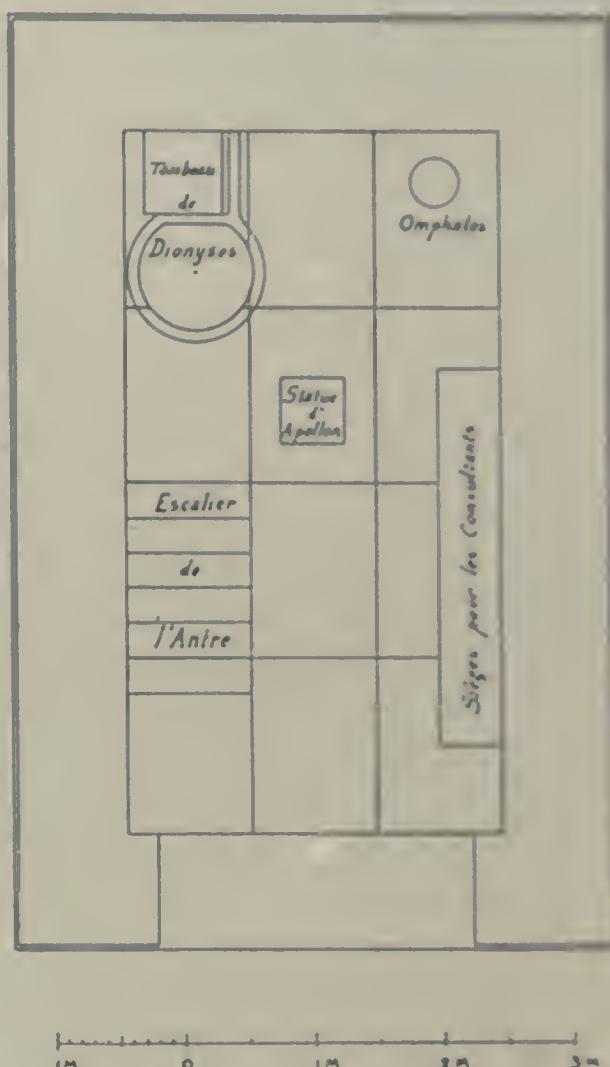


Fig. 61. — Plan schématique de la chapelle.

1. La figure 62 reproduit une plaque de calcaire trouvée près des fondations de la *Thyateira* sud, extrémité Ouest (elle est nettement visible sur la figure 45, en bas, à droite). La face gauche est particulièrement taillée en plan incliné. Une cavité a été remplie d'une sorte de mortier ; une autre boulle était sans goujon. Ce bloc était-il en relation avec l'escalier de l'antre ?

2. Ce chapitre reproduit, quelquefois dans les termes mêmes, la note parue C. R. Acad. Disc., 1914, p. 257-270.

de l'omphalos¹ : c'était une pierre ovoïde² de petites dimensions que recouvrait l'ἀγρυπνόν, réseau enchevêtré de bandelettes et de filets de laine³. On peut s'en faire une idée par l'omphalos de marbre (fig. 63), trouvé sur l'esplanade Est du temple, qui en présente l'image amplifiée, mais sans doute des plus exactes⁴. Deux aigles dorés, pour rappeler ceux que Zeus envoya vers le nombril de la terre, étaient réunis à l'omphalos, περὶ τὸν ὄμφαλον d'après un scholiaste de Pindare⁵, επ' αὐτῷ d'après Strabon⁶. Comme les monuments les représentent tantôt à côté⁷, tantôt au sommet de l'omphalos⁸, il est difficile de connaître leur position exacte et de savoir si M. Svoronos⁹ a raison de comprendre au sens de επ' αὐτῷ le επ' αὐτῷ de Strabon. Enlevés par Philomélos pendant la Guerre sacrée¹⁰ et sans aucun doute refaits aussitôt après¹¹, ils paraissent avoir été remplacés dans les premiers siècles de notre ère par un dessin en mosaïque¹².

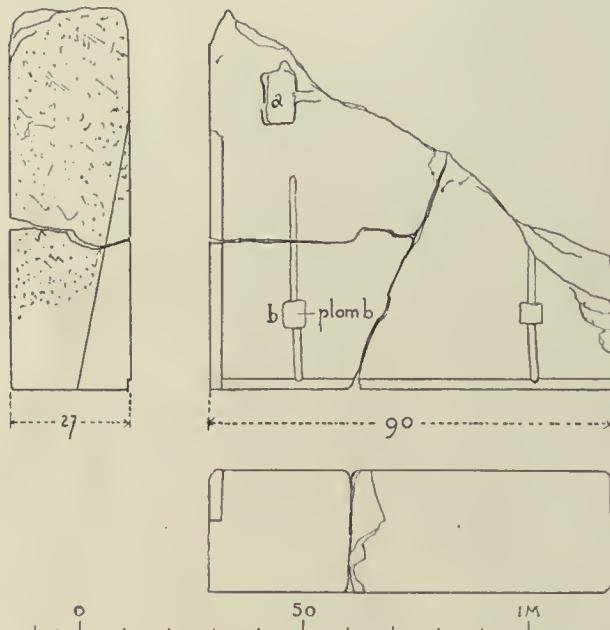


Fig. 62. — Dalle trouvée à l'extrême Ouest de la cella.

Sur l'emplacement de l'omphalos, les écrivains anciens nous renseignent sommairement :

1. Cf. sur cette question la compilation de Roscher, *Omphalos*.

2. Varro (*De ling. lat.*, VII, 17) le compare à un *thesaurus*, une tire-lire, pour adopter l'ingénieuse traduction de M. Karo (*Dict. Antiq.*, s. v. *omphalos*).

3. Euripide, *Ion*, 224 : στέμματι γ' ἐνδυτόν. Strabon, IX, 3, 6 : τεττανιούμένος.

4. Cf. les monnaies delphiques *BGH*, XX (1896), pl. XXVI, 32 à 36. Cf. aussi un omphalos conique, nu, auprès du trésor d'Athènes (E. Bourguet, *Les ruines de Delphes*, p. 248, n. 1). Le troisième «omphalos», signalé par M. Pomtow à M. Roscher sur l'« Agora », est en réalité une cuve-mortier pour pilier le grain, d'un type connu (un autre exemplaire près du Musée, à droite de l'aile Ouest).

5. *Pyth.*, IV, 6 sqq.

6. IX, 3, 6.

7. Wolters, *Ath. Mitt.*, XII (1887), pl. XII ; Staïs, Ερημ. ἀρχ., 1909, pl. 8.

8. Svoronos, Ερημ. ἀρχ., 1912, pl. 22.

9. *Journ. Intern. Arch. numism.*, XII (1911), p. 310 et 316.

10. Schol. Pindare, *Pyth.*, IV, 6.

11. Strabon, IX, 3, 6.

12. Schol. Lucien, *de Saltat.*, 38 : περὶ ωτῶν [l'omphalos] αἰετῶν γεγράπθαι [mss. αἰετὸν γέγραπται] ἀπὸ συνθέσεως λιθῶν. Le vers de l'*Ion* d'Euripide (224) a donné lieu à nombre de commentaires : στέμματι γ' ἐνδυτόν, ἀπέι δὲ Γοργόνες. Miss Harrisson, *BGH*, XXIV (1900), p. 261 sqq., et M. Karo (*I. L.*, p. 199) pensent qu'il s'agit de masques de Gorgone appliqués sur l'ἀγρυπνόν. C'est aussi l'opinion de M. E. Bourguet (*Ruines de Delphes*, p. 248, n. 1). MM. Studniezka et C. Robert (*Hermes*, XXXVII (1902), p. 258 sqq., corrigeant : ἀπέι δὲ γοργούς <γοργούς etc...>) ; M. Roscher (*op. l.*, p. 61) : ἀπέι δὲ γοργούς (= les prophètes Hosiens ou les « prophètes »).

il était dans le temple, sur le côté¹ et « sur le sol », n'est à dire pas de place pour avoir le dallage de la cella. On a supposé qu'il était enfermé dans l'adyton, mais jusqu'à ce que ne le dit formellement, et c'est tout au plus si on peut saisir une allusion dans quelques-uns tels que : Eschyle, *Eumen.*, 39 sqq. : ἵψει μέν
ἴρπων πρὸς πελούστην προ-
γένεν, ἐποδί' ἐπ' ἐμφαλῷ...
Sophocle, *Oed.*, *Tyr.*,
480 : τὰ περιφέραια γῆς
ἀποκατίσθαι παντες... Plu-
ton, *De Republ.*, IV, 5,
p. 427 c : εὗτος γὰρ θεῖος
ὁ θεός [Apollon] περὶ τὰ
τοιαῦτα πάσιν ἀνθρώποις
πάτριος ἐπιγραπής ἐν πέσσῳ τῆς
γῆς ἵντι τοῦ ἐμφαλοῦ καθη-
μένος ἐπηγείται.

Le passage bien connu de Pausanias (X, 16, 3) permet peut-être des conclusions plus précises :

τὸν δὲ ὅπερ Δελφῶν καλεί-
μενον Ὄμφαλὸν λίθου πε-
ποιημένον λευκοῦ, τοῦτο
εἶναι τὸ ἐν πέσσῳ γῆς πάσῃ
χώτοι τε λάγουσον οἱ Δελφοί
καὶ τὸ μὴ τοις Ήνδρεσσο-
δησκογεῶντά σφιν ἐποιη-
σαν.

Tout le monde admet aujourd'hui, d'accord avec M. Studnicka³, que Pausanias parle ici de l'omphalos trouvé sur l'esplanade du temple. Mais alors, pourquoi passe-t-il sous silence celui qui était enfermé à l'intérieur du temple ?



Fig. 63. — Copie en marbre de l'omphalos.

1. Varrou, *De ling. lat.*, VII, 17 : Delphis in aede ad latos est quidam ut Cossutius aperte, quod Graeci vocant ὄμφαλον, quem Pythonis aiunt tumulum ; ab eo nostri aut pretes unde locum vocant.

2. Schol. Lucien, *I. cit.* ; τὸν ἄδιπος. Pour le sens d'ἄδιπος, cf. Plutarque, *Pericles*, 10, qui distingue les τὸν κινοῦ, des τὸν ἄδιπος κινοῦ. Cette expression peut également signifier à moins le fait que dépourvu de socle ».

3. *Hermes*, XXXVII (1902), p. 263.

M. Pomtow¹ en rend compte ainsi : Pausanias qui n'aime point se répéter s'est borné à décrire l'omphalos de marbre parce qu'il lui avait fourni prétexte à un récit qu'il eût fallu recommencer à propos de l'omphalos véritable ; mais pour qu'on ne s'y trompât pas, il a soigneusement évité de dire que cet omphalos se trouvait sur l'esplanade.

De la part du périégète, ce désir de concision et cette crainte des redites a de quoi surprendre. Qu'il ne décrive pas deux fois *le même objet*, rien n'est plus naturel ; mais quand il a à mentionner *deux objets semblables*, comme c'aurait été ici le cas, il n'a garde d'y manquer ; et il n'y a lieu ni d'en être surpris ni de l'en féliciter. C'est ainsi qu'après avoir cité l'Apollon moiragète de la cella, il cite γρυποῦν Ἀπόλλωνος ἐτερον ἄγαλμα. Le cas était semblable pour l'omphalos ; ayant parlé d'un omphalos, il aurait pu parler de l'autre sans avoir à se reprocher une redite.

En réalité, pour quiconque lit le texte de Pausanias, la première impression est qu'il a commis une bêtise ; mais on revient sur cette impression, parce que l'on juge la bêtise trop forte, même pour Pausanias. Il faut pourtant bien l'admettre, quand on examine le passage tel quel, sans désir de commentaire ou sans chercher à disculper l'auteur : « Le monument que les Delphiens appellent omphalos et qui est en marbre est celui qui, au dire des Delphiens, occupe le centre du monde ». Si cette phrase a un sens, ce ne peut être que celui-ci : « J'ai vu hors du temple un monument *qui est l'omphalos delphique* ». Pausanias s'est donc mépris ; et sa méprise vient évidemment de ce qu'il ignorait le véritable omphalos, celui du temple. S'il avait connu celui-ci, lui aurait-il préféré une copie ? Au moment de rédiger ses notes et ses souvenirs, n'aurait-il pas accordé une mention toute particulière, à côté du trône de Pindare ou de l'autel de Poseidon, au plus vénérable objet de la religion delphique ? Et s'il n'a pas vu l'omphalos, c'est que peu de gens, sans doute, avaient accès jusqu'au lieu où la piété des prêtres le gardait, peut-être d'autant plus jalousement que l'aspect du fétiche devait être plus décevant. A supposer que l'omphalos se fût trouvé dans cet ἐσωτάτῳ τοῦ ναοῦ dont Pausanias s'est vu refuser l'accès, on expliquerait, non moins vraisemblablement qu'à la manière de M. Pomtow, la méprise de Pausanias et de ceux qui l'ont renseigné.

Certains passages des comptes de construction du temple² sont relatifs à des travaux dont l'omphalos est plus ou moins directement l'objet :

Peu après 342 (*BCH*, XXVI (1902), p. 65, col. c II, 14 sqq.) : Θευράγιται καὶ Σίωνι τοῦ Ηραίου | ἔργου τοῦ περὶ τὸν ὀμφαλὸν, π|[λ]ύθων δέκ[α] ἑτεροπλευρῶν, τ|[ῶ]ν πλευρῶν παρέσχες τοῦ ἄνω | σ[τ]έγου τοῦ ὑπὸ τῶν ὑποδεσμών, [ε]κάστου τοῦ πλευρίου δραγμα[?] τέτο[ρε]ς, σύμπαξ μισθός | [δραγμα]τετράδικοντα.

Ici τὸν ὀμφαλὸν pourrait tout aussi bien se traduire par « le long de » que par « autour de l'omphalos ». Les deux sens sont autorisés par les comptes mêmes : [εἰς τὸ στρῶμα]μα τὸ περὶ τὸ κυρτό[[τον τῆς εἰθυντηρίας]]³, « l'assise qui borde le toichobate » (voir p. 28 et 33, n. 1) ; σικαδέμα[?]σαι πλίνθοις γανίας περι[?] τὸν ὀμφαλὸν⁴, « avoir construit une clôture de briques crues autour de l'omphalos » (pour le protéger pendant les travaux)⁵. Mais il apparaît que, dans le premier

1. *Philol.*, LXXI, 1912, p. 59.

2. Publié par M. E. Bourguet, *BCH*, XXVI (1902), p. 29-94.

3. *L. l.*, p. 43, col. I, I. 4.

4. *L. l.*, p. 81, F, I. 8-10.

5. Cf. une phrase restituée par M. Bourguet, *ib.*, p. 92, II, I. 3 [τοῦ στρῶμας τῶν περι τὸν ὀμφαλόν].

cas, πρᾶτος n'a pas tout à fait perdu son sens originel : « l'assise qui fait le tour de l'édifice ». Nous sommes donc autorisés à considérer le passage des commentaires comme au *réferent* aux murs qui « entouraient l'omphalos ».

Le travail est en effet pratiqué à des murs. Théophantos et Sion *πάντα* ont reculé, *πάντα* l'όπερας, le parement extérieur de dix pierres d'assise dont une seule face latérale était visible et travaillée¹.

L'omphalos aurait donc été enfermé dans un édifice²; et cela paraît confirmé par un compte de l'archontat de Cléon (343/2)³, où est mentionnée ἡ πύργος τοῦ ἐπιστολίου τοῦ ιπέτη τῆς προστάσεως τοῦ πρὸ τοῦ ἀρχαικοῦ.

Par malheur cette opinion ne va pas sans des difficultés auxquelles on n'a pas suffisamment pris garde.

Τύποδεσμον se rencontre encore dans le devis de l'Asklépieion d'Épidaure (ll. 59 et 223); mais la traduction qu'en donne M. Kayser⁴, « rangée de pierres supportant d'un côté les chevrons, de l'autre servant à attacher les tuiles-chéneaux », en admettant qu'elle soit exacte pour Épidaure, ne convient pas ici, puisque l'εὐθέτης porte non autre assise et que cette assise, comme nous allons le voir, fait partie d'un mur. Pour comprendre le sens de ce mot, il faut se reporter à la suite du texte cité précédemment.



Fig. 44.—L'omphalos.

1. E. Bourguet, *I. I.*, p. 73.

2. T. Homolle, *BCH*, XXVII (1903), p. 272, n. 1; G. Koro, *I. I.*, p. 100; Franks, *Arch. Mitt.*, 1903, 271.

3. *BCH*, XXVI (1902), p. 42, A, col. I, l. 30 sqq.

4. Sur ce passage, M. Roscher fait une remarque qui étonne. *Omphalos*, p. 19, n. 129: « C'est précisément cette mosaïque (celle qui représentait les deux aigles) que se rapportait l'inscription dédicatoire apposée πρὸ τοῦ ὄμφαλοῦ, ἤργον τῷ πρὶν τὸν ὄ. » Une mosaïque au IV^e siècle? Il n'est pas très plausible.

5. *Musée belge*, V, p. 238.

L. l., p. 65, col. III, l. 4-19 : Θευφάνη[το]ι κ[αὶ] Σ[ίωνι ἐν τῷ] Πλαστίωνο[ις ἔργωι ἐν τῷ] σκέλει τῶι ποτ[ὶ] (τὸ) τὰς Γάζις ιερὸν, πλένθω[γ] ι[χ] | [χτ]ι τριῶν ἀτεροπλεύρων, [τῶν] | [π]λευρίων παρέστης τοῦ ἔνω [στ] | [έ]χου (τὸ)οῦ [ὑπὸ τὸ ὑπόδεσμον] | [έν] | [χ]στο[υ τοῦ π]λευρίων [δρ]χγματί | [τ]-

έτορες, σύ[μπαχο] μισθός δραχ[γ] | [υχ] | ἐνενήκ[οντα δύο]. [Π]λαγκράτεις ἐν τῷ μακρῷ σκέλει τῶι π[ό]τε τῷ Πλειδανίωι ἔξωθεν πλένθων ὁκτώ ἀτεροπλεύρων, τῶν πλευρίων παρέστης τοῦ ἔνατον τοῦ οὐπόδεσμον | [σ]τού τοῦ πλευρίου δραχ[γ] | [μ]ατί τέτορες. Πλαγκράτεις ἐν τῷ | διπλ[ο]στού | διδό[μ]ω | παρέστης πλάτνον...

Les travaux ici mentionnés sont relatifs au mur latéral Sud (*πὸτε τὰ τὰς Γάζις ιερὸν*)¹ et à l'angle Sud-Est du mur latéral Nord (*πὸτε τῶι Πλειδανίῳ*)², et au parement extérieur de ces murs (tourné vers le hiéron de Gā, et *ἔξωθεν*).

Dès lors nous pouvons interpréter avec vraisemblance aussi bien *ἄνω στέγη* que *ὑποδέσμον*. "Άνω στέγη, c'est l'assise terminale du mur proprement dit, celle qui porte l'assise sur laquelle reposent les *δέσμοι*, les poutres (chevrons de la toiture ou poutres des colonnades intérieures, ou plutôt poutres transversales du plafond des portiques). La rangée dite *ὑποδέσμον* faisait donc en quelque sorte partie du plafonnement. Quant à l'*ἄνω στέγη*, si la face extérieure seule en est ravalée,



Fig. 65. — L'omphalos.

c'est que la face opposée, qui regardait la cella, était masquée soit par une autre rangée de blocs, soit par le plafond intérieur.

Revenons maintenant à l'*ἔργον περὶ τὸν ὄμφαλον*. Comme le travail a été réglé au même tarif

1. E. Bourguet, *l. l.*, p. 75.

2. Keramopoulos, 'Εφ. ἀρχ., 1910, p. 171 sqq.

que celui des murs latéraux, n'en faut-il pas conclure que les parois étaient elles-mêmes disjointes dans un cas et dans les autres, de surface égale, et, puisque l'assise des deux ouvrages, — *περὶ τὸν ἡμέραν*, — *τὸν τοῦ οὐρανοῦ τὸν τοῦ θεοῦ τόπον*, — *περὶ τὸν τοῦ θεοῦ τόπον*: Hérodote, — est rédigé en termes identiques, qu'il s'agit clinquement de la même assise, posée à la même hauteur, dans des murs de même nature?

En somme, les deux interprétations auxquelles on aboutit comportent l'une et l'autre des difficultés :

Si l'on admet que l'omphalos était dans un édifice, il faut admettre aussi que, dans un même texte, des expressions identiques désignent des objets différents.

Si l'on suppose l'omphalos posé, sans clôture, en arrière d'une colonnade ionique (c'est le sens que prend, dans cette interprétation, *ἐ προστάσις*), *περὶ* dans *περὶ τὸν ἡμέραν* perd tout à fait sa signification première¹.

Les difficultés me paraissent moins dans la première hypothèse, qui s'accorde avec les résultats auxquels nous conduit l'étude de la ruine. Si l'on faut en croire Varro (passage cité p. 71, n. 1), l'omphalos était sur un côté de la cella, et c'est précisément sur un côté de la cella que nous avons retrouvé l'édicule de l'adyton. A cet édifice, que l'on doit se représenter comme un petit temple indépendant, environnant parfaitement les termes d'*ὑπεδίξια*, d'*ἴων τοντος*, de *προστάσις* (plutôt des autels que des colonnes, à en juger par l'étroitesse du front); et, comme nous avons pu proposer avec quelque vraisemblance de replacer, dans les murs de ce temple, des assises de même hauteur que celle



Fig. 86. — Omphalos.

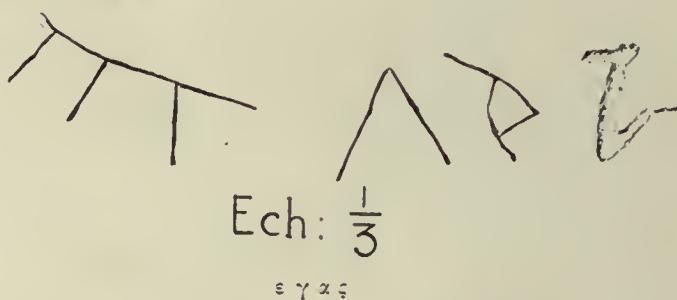
1. Il est vrai que dans des expressions du genre de *περὶ τοῦ οὐρανοῦ τοῦ θεοῦ* (Hdt., *Histoire*, 200 a.), il est difficile de retrouver dans *περὶ* quelque chose de son sens original.

des murs latéraux, on voit que, dans une certaine mesure, l'identité des termes employés dans les comptes peut avoir sa raison d'être dans la réalité. Ainsi l'hypothèse que M. Homolle d'abord, et M. Karo ensuite ont indiquée en quelques mots, et que M. Frickenhaus¹ (cité p. 73, n. 2) a développée, semble bien en définitive être la meilleure, et préférable à celle que j'avais proposée², avant d'avoir pu reconstituer la chapelle latérale.

Une confirmation accessoire de cette conjecture me paraît se dégager des textes mêmes. Le ravalement des murs est exécuté par les associés Theuphantos et Sion d'une part, par Pankratès d'autre part. Celui-ci est chargé à la fois de l'opisthodomos et de l'extrémité Est du mur Nord ; ceux-là, après avoir mis en place les deux triglyphes d'angle du prodomos, travaillent au mur περὶ τὸν ὄμφαλον, ainsi qu'au mur Sud. Si les tâches n'ont pas été distribuées au hasard entre les entrepreneurs, et si, comme il y a lieu de croire, quelque préoccupation de logique et de bon ordre a présidé à leur répartition, on supposera que Pankratès ayant opéré au Nord, Theuphantos et Sion opéraient au Sud ; et c'est donc de ce côté, du côté de l'adyton, que l'on remplacera l'omphalos.

En septembre 1913, un sondage pratiqué contre le mur Sud de la cella au pied des blocs α , β , β' (pl. III, et fig. 47, 48, 49), dans le renforcement inférieur de la fondation, fit apparaître un petit monument de poros en forme d'omphalos qui reposait debout, contre le parement, sur le remblai provenant des fouilles (fig. 64, 65, 66, 67). Il mesure 0^m 385 de diamètre et 0^m 287 de hauteur (fig. 68). Le travail en est assez grossier ; les coups de ciseau du ravalement en sillonnent par endroits la surface. On aperçoit encore là et là des débris d'un stuc analogue à celui qui recouvrait le poros du temple au IV^e siècle. Dans un canal de section rectangulaire qui le traverse de haut en bas pénètre, jusqu'à 0^m 105 du bas, une tige de fer plate, tranchante d'un bord, à profil recourbé de ce côté et terminé en pointe, qui a toutes les apparences d'une lame de couteau (fig. 68) : deux clous (fig. 69) enfouis en arrière assujettissaient solidement cette lame. On peut reconstituer ainsi ce qui s'est produit. La cavité recevait une tige (de bois, sans doute, puisqu'il n'y en a plus trace) qu'on a calée, plus tard, d'une manière assez primitive et par des procédés de fortune.

A 0^m 18 environ du bas court une inscription archaïque profondément gravée, où l'on reconnaît facilement les trois lettres ε γ α et, peut-être, dans le signe en z qui se voit à la fin, la lettre ζ. On lira donc :



1. M. Pomtow (*Philolog.*, LXXI, p. 69), se référant à la fois au texte de Varron et à la formule précise par laquelle M. Frickenhaus a décrit l'édifice περὶ τὸν ὄμφαλον, a replacé l'omphalos sur le côté de la cella, mais sans s'apercevoir que la niche, sans colonnade particulière et sans toiture à elle, que détermineraient deux refends entre les colonnes et le mur, ne pouvait nullement s'appeler une chapelle, un « petit temple régulier », et sans comprendre la contradiction qui surgissait entre son hypothèse et les textes.

2. Dans un rapport adressé à M. Homolle au début de 1913 et communiqué par lui à l'Académie des Inscriptions (*CR. Acad. Inscr.*, 1914, p. 237-270).

Les circonstances de la trouvaille ne permirent pas d'abord de considérer cette pierre autrement que comme une copie de l'omphalos primitif. Mais, par bonheur, une photographie prise au moment des fouilles vint modifier mon opinion ; on y reconnaît (fig. 67) en « le monument renversé, tel qu'il avait dû rouler dans une chute normale quand s'effondra le sol qui le portait, et au point même où je l'avais redécouvert. Renseignements pris, c'est par la faute d'un chef de chantier que le monument n'a été réenfoui, presque aussitôt après avoir été déblayé.

On voit, dès lors, combien de présomptions s'accumulent en faveur d'une conjecture qu'on aurait pu de prime abord considérer comme téméraire. Notre monument date pour le moins du vi^e siècle, à en juger par la graphie ; il est donc aussi ancien que le temple antérieur à celui des Aleméonides. Seul de tous les omphalos connus, il porte une inscription où se lit peut-être l'*H* mystique, et sûrement le nom de la divinité, l'*Ξ*, à laquelle l'omphalos était consacré. Enfin il a été trouvé au-dessous d'un édifice où l'on a bien des raisons de reconnaître la chapelle de l'adyton, dans un sol où il a roulé, soit au moment où s'écroulait la construction supérieure, soit lors des fouilles.

Et ainsi naît la conviction, dont on se défend d'abord, mais qui s'impose impérieusement ensuite, que cette humble pierre, échappée par miracle à tant de désastres et à l'oubli, n'est autre que le plus ancien et le plus vénérable des symboles de la religion hellénique, *le véritable omphalos*, le centre de la terre.

S'il en est ainsi, on s'explique peut-être la destination de la tige qui traversait l'omphalos et qu'on a cru nécessaire d'y fixer solidement : on y attachait sans doute les bandes et les réseaux de l'*Ξερός*, mais il est probable qu'elle servait surtout à maintenir les me-



Fig. 67. — L'omphalos.

des deux aigles¹; ce qui nous engagerait à prendre le ἐπ' αὐτῷ de Strabon au sens de ἐπ' αὐτοῦ, comme le voulait M. Svoronos (p. 70).

Le mobilier de l'adyton. — Sur le sol du γρηγορήπον, humecté par l'eau de la source Cassotis², se dressait le trépied prophétique³. Le « laurier » dont parle Euripide⁴ n'était sans doute qu'un décor de banchages; car on supposera difficilement qu'un arbre ait pu croître dans un souterrain privé de lumière⁵.

Dans la chapelle, aux murs de laquelle étaient suspendues des armes⁶, était posée une statue en or d'Apollon⁷.

Près de cette statue était le tombeau de Dionysos⁸, dont les restes étaient déposés suivant les uns παρὰ τὸ γρηγορήπον, c'est-à-dire enfouis à côté du sanctuaire prophétique⁹, et suivant d'autres dans le γρηγορήπον même, contenus dans un λέκης près du trépied¹⁰.

Si la pierre décrite p. 67 (fig. 59) provient bien, comme je le suppose, de l'édicule de l'adyton, il y a lieu de se demander dans quelle mesure les textes nous permettent d'en interpréter les particularités. On pense dès l'abord que la base ronde conviendrait bien à l'omphalos. Mais cette supposition ne rend compte ni de la rigole, ni des dépôts calcaires; car il est inadmissible qu'un monument, revêtu d'étoffes et couvert pendant quelques siècles au moins d'un stuc friable, ait pu être l'objet de libations; et des libations seules peuvent expliquer (p. 67, n. 4) la régularité des couches minces de tuf. Elle n'explique pas davantage la présence d'une base rectangulaire contiguë, et moins encore celle de la cavité irrégulière forée dans l'épaisseur du bloc.

Mais si nous supposons que la dalle portait le tombeau, ou plutôt le σῆμα du tombeau de Dionysos, il me paraît que les diverses particularités s'interprètent aisément. Les πεντεκιάδαιαι étaient obligatoires dans les cultes de dieux infernaux et de Dionysos lui-même quand il était adoré comme tel¹¹; si le socle circulaire portait le βάθρον par lequel était signalée la place de la tombe, on s'explique qu'il ait été nécessaire de recueillir dans une rigole le ruissellement des libations. Le monument carré qui paraît avoir été en relation étroite avec le premier ne serait autre, dans cette hypothèse, que l'autel où les ἱεροὶ célébraient leurs saéri-

1. On expliquera peut-être de cette manière la cavité profonde qui a été creusée au sommet de l'omphalos de marbre du Musée.

2. Pausanias, X, 24, 7.

3. Pour la bibliographie ancienne, Wieseler, *Jahrb. f. Philolog.*, 1857, p. 684-689.

4. *Andromaque*, v. 1115.

5. Dans l'adyton de Didymes étaient aussi plantés des lauriers (Hausoullier, *Rev. de philologie*, 1899, p. 19 et 22).

6. Hérodote, VIII, 37; peut-être aussi Euripide, *Androm.*, 1121 sqq. Auguste consacra, à côté de l'Apollon d'or, une arme en reconnaissance de ses triomphes (Georges Syncelle, *Chronographia*, éd. Bonn, p. 307).

7. Pausanias, X, 24, 5. Hitzig-Blümner, à propos de ce passage, remarquent que la statue ne se trouvait pas dans l'adyton, puisque Pausanias en parle; mais la construction de la phrase ne laisse aucun doute, à ce qu'il semble: εἰς δὲ τοῦ νυκτὸς ἐπωτήτω, παρίκσι τε ἐξ αὐτῷ ὄλιγοι καὶ γρυποῖς Ἀπόλλωνος ἔτερον ἔγχλυτον ἀνίζεται.

8. Philochor., frag. 22 (Éd. Müller, I, p. 387): ἔστιν οἰδεῖν τὴν ταφὴν αὐτοῦ ἐν Δελφοῖς παρὰ τὸν Ἀπόλλωνα τὸν γρυποῖς· βάθρον δέ τι εἶναι ὑπονοεῖται· ἡ ταφὴ ἐνῷ γέγραπται· ἐνθάδε καίτει: Θυνθεῖ Διόνυσος; ὁ ἐκ Σεμίλης;

9. Plut., *De Isid. et Osir.*, 35.

10. Pour les références antiques, cf. Bötticher, *das Grab des Dionysos* (19^e Berlin. Winckelmannsprogr.).

11. Ph. E. Legrand, *Dictionnaire antique*, s. v. *sacrificium*, col. 963.

fices¹, et c'est par l'*έπειτα* que s'écoulait vers le sol, qu'il était censé imprégner, le sang des victimes offertes au dieu.

La figure 61 n'est qu'un plan schématique, dont le but est de donner, dans une mesure que les pages précédentes permettent de définir, une idée de ce que pouvait être l'adyton : une chapelle étroite et inconfortable, moins riche en œuvres précieuses qu'en souvenirs légendaires et en dons pieux, encombrée d'un banc pour les consultants, d'une statue, des deux monuments réservés aux Hosioi, où s'ouvrail l'orifice de l'escalier qui donnait accès au caveau de la prophétesse, et dans une encoignure duquel l'omphalos était relégué, à même le dallage ou sur quelque socle sans beauté. On conçoit qu'à l'époque de Pausanias, où la ferveur n'était plus assez vive pour magnifier ce chétif mobilier, la prudence des prêtres n'ait plus accordé qu'à un petit nombre de pénétrer dans le saint des saints.

L'Hestia. — Le foyer sur lequel le prêtre d'Apollon égorgea Néoptolème se trouvait hors de la chapelle : Pausanias en fait mention avant de parler de l'adyton², mais il n'en était tout proche : Diodore³ raconte que les Phocidiens fouillèrent le temple « autour du foyer et du

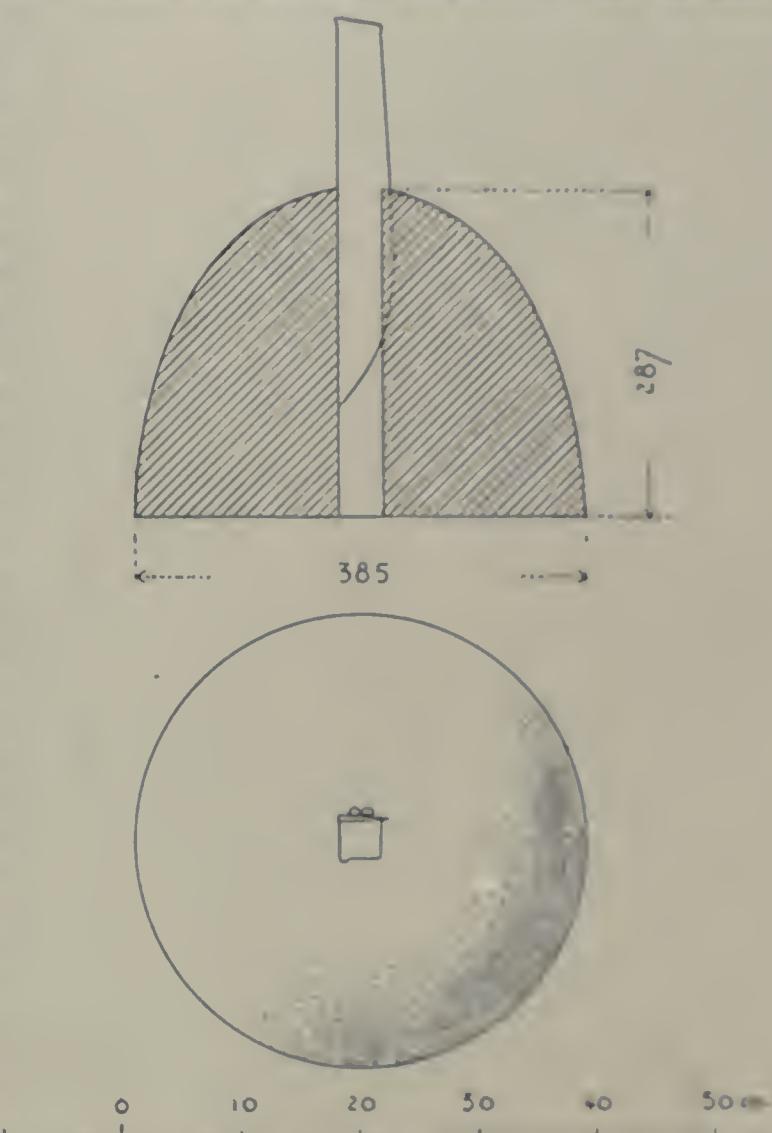


Fig. 68. — Coupe sur l'adyton.

1. Ὅστιαν ἐποργητον, Plut., *De Isid. et Osir.*, 35. Dans le texte de Plutarque cité plus haut (p. 63), d'aucuns ont pensé trouver une allusion aux Hosioi : un manuscrit donne la lecture τόπον τούτου τούτων γραμμένον à M. Paton, dans son édition des dialogues delphiques de Plutarque, a corrigé en τόπον τούτων τούτων, au bout de 18 à imprimer, le second γραμμένον. Mais je pense, avec M. Pomtow, que le sens de γραμμένον n'est pas sûr et que l'emploi du moyen est fort suspect. D'ailleurs le mot s'appliquerait plutôt aux « εὐρεῖς τούτων τούτων » II.

2. X, 24, 4.

3. XVI, 56 : τὰ μητὶ τὴν ἱστιανήν τοποδειγματά, οὐ πάντα.

trépied ». Il est donc vraisemblable que ce foyer se trouvait dans la dépendance de l'adyton et qu'il était à la chapelle ce qu'était un autel à un temple. Sa place naturelle nous semble, par conséquent, être en avant de l'édicule, et dans l'axe ; et comme il faut supposer qu'un libre passage existait entre la colonnade et la façade de l'édicule, on pourra le restituer sous la colonnade Nord. Est-ce une simple coïncidence, si c'est précisément *en cette partie* que le soubassement de la colonnade présente un empattement assez fort pour soulager le dallage, sous quelque lourd monument (fig. 57) ? On peut voir, par notre planche IV, combien est satisfaisant et à quel point répond à la logique l'emplacement que cette particularité nous a engagé à adopter.

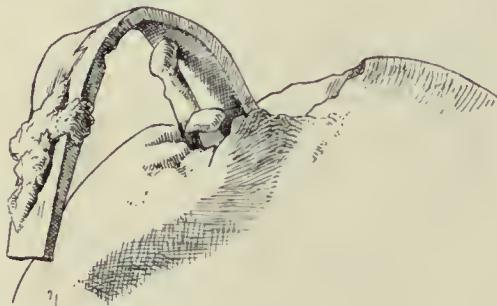


Fig. 69. — Détail de la tige qui sort de l'omphatos et des clous qui la catent.

toutefois que M. Pomtow⁴ a eu raison de signaler entre les deux termes une légère différence : Ηστεῖάνων, c'est plutôt le lieu consacré à Poseidon que l'autel, qui n'en était qu'une partie. Il serait vain de chercher à retrouver la place des statues des deux Moires⁵, de Zeus et d'Apollon Moiragètes, et du trône en fer de Pindare, laconiquement mentionnés par Pausanias. C'est pourtant ce qu'on a récemment tenté.

Si M. Pomtow, dans l'article qu'il a consacré aux « Kultstätten » du temple⁶, s'était borné à rechercher quelles autres divinités pouvaient avoir été τύποι d'Apollon, il n'entrerait pas dans le plan de cette étude d'en examiner les résultats. Mais comme les conclusions en intéressent la disposition architecturale de la cella, il y a lieu de les discuter ici même et de se demander quel profit notre travail peut en tirer.

S'appuyant sur un certain nombre d'inscriptions⁷ et sur quelques textes d'auteurs.

1. Pline, *Nat. Hist.*, XXXV, 44.

2. X, 24, 4.

3. 'Εφ., 2010, col. 474 sqq.

4. *Philol.*, LXXI, p. 46.

5. Cf. aussi Plutarque, *De Ei delph.*, 2.

6. *Philol.*, LXXI, p. 45-70.

7. Comme aucune des quatre inscriptions nouvelles, publiées à ce propos par M. Pomtow, n'est transcrise exactement, je crois utile d'en donner une copie correcte :

Inv. 4202 : ΛΙΑΘΑΝΑΙΣΩΤΕΙΡΑΙΚΛΕΥΜΕΝΗΣΑΝΕΘΗΚΕ
ταῦτα Λιθάναι Σωτείραι Κλευμένης ἡγέθηκε

Inv. 1087 : ΔΙΚΤΥΝΝΑ— Δ]ικτύννα[
ΥΡΗΤΩΝ ...γ ou υ]ρητῶν...

Cette inscription a été donnée « d'après l'inventaire » ; mais on sait que les transcriptions de cet inven-

MOBILIERS ET DÉCORATION DU RESTE DU TEMPLE

Autres monuments dans la cella. — Les murs en avaient été décorés par le peintre Aristocleidès¹. Pausanias² y mentionne un autel de Poseidon que M. Kéramopoullos³, après l'avoir identifié avec le Ηστεῖάνων des inscriptions (p. 74), a replacé, par un raisonnement ingénieux, à l'angle Nord-Est de la cella. Je crois

M. Pomtow s'est appliqué à démontrer que la cella offrait un lieu de culte à Athéna, Artémis, Dictynna, Létô, Thémis, Hermès *τεθηγαστής*, et que chacune de ces divinités possédait une *chapelle latérale entre les colonnades intérieures*.

Notons d'abord que cette opinion est entachée de deux vices initiaux : supposer que qu'il existe à l'Héraion d'Olympie et au temple de Phigalie des refends entre les colonnes, que la disposition était identique dans le temple de Delphes, c'est une hypothèse toute gratuite qui n'eût pas résisté à un examen même superficiel des ruines. Il n'y a pas, il n'y a jamais eu de fondations transversales entre les colonnes et les murs ; s'il existait entre les « Kultstätten » une séparation, ce ne pouvait être qu'une cloison légère, et ces compartiments, ces niches auraient-elles mérité qu'on les assimilât à des *θέατρα*, voire à des *θέατρα* ?

Ensuite, est-ce une raison suffisante, parce que telle divinité est mentionnée dans une inscription ou qu'on a découvert dans le témoinos une dédicace à telle autre, pour en restituer le culte dans le temple même ? Connait-on assez les monuments du sanctuaire pour affirmer qu'il n'y avait pas, ici, une chapelle à tel dieu, là, une colonne votive à tel autre, ailleurs un temple peut-être ? L'analogie du hiéron d'Apollon à Délos est des plus significatives : dans ce hiéron, d'espace assez restreint pourtant, il y avait un Aphrodision, un autel à Zeus, un Eileithyiaion, une colonne consacrée à Athéna ; et les inventaires¹ mentionnent, dans le mobilier du temple même d'Apollon, des couronnes dédiées à Pan par Antigone Gontias.

Voyons toutefois si, en l'espèce, les arguments de M. Pomtow triomphent de ces réserves :

Le nom de Thémis est exceptionnel dans l'épigraphie delphique. Il ne s'y rencontre qu'une fois, dans une formule de serment où l'a rétablie à juste titre M. Collin² : comme la plupart des autres dieux invoqués Apollon, Artémis, Létô, Hestia peuvent être ou sont localisés dans le temple, M. Pomtow estime « tout à fait vraisemblable » que Thémis y ait possédé elle aussi un autel ou une statue. Cela est possible ; mais si la preuve invoquée par M. Pomtow est valable pour Thémis, ne le serait-elle pas pour « tous les dieux et toutes les divinités pris à témoins », *ἴρισπονται δὲ Θεοὶ; οὐδὲ Απόλλων Ηλείως; οὐδὲ Αχειος οὐδὲ Λευκάδης; οὐδὲ πέρι θεών τετράτοις οὐδὲ θεοῖς νόμοις οὐδὲ θεοῖς...*

Une inscription tardive (Inv. 282, p. 80, n. 7) sur une stèle nomme Hermès *τεθηγαστής, τεθηγαστής* d'Apollon. La stèle se dressait donc dans le temple ; mais rien ne prouve qu'il y ait eu un lieu de culte réservé à Hermès.

On sait que Dionysos avait son tombeau dans la cella ; mais, d'après M. Pomtow, une niche lui était aussi réservée entre les colonnes. Il existe en effet, sur une stèle moulurée de bon travail, une dédicace à Dionysos³, à laquelle on peut ajouter l'inscription Inv. 1831⁴ :

taire, dans lesquelles l'École française n'est pour rien, sont trop fautives pour qu'on les aide sans examiner. Inv. 1831 v. ci-dessous p. 82) 1, 6 *καὶ ὅπου καὶ τοῦτο*. *Tεθηγαστής*, III, p. 231 est une conjecture, mais non une lecture. Il n'y a pas de place à la fin de la ligne pour six lettres.

Inv. 282 (= 299) : *Ὕπερθετηγαστής, Ιηταῖος Αἰρετῆς Νέαθηγαστής, Τεθηγαστής, Καταθηγαστής, Επιθηγαστής, Ζεύς*... M. Pomtow ne paraît pas avoir vu que les cinq derniers mots formaient un pentamètre.

1. Je dois à l'obligeance de M. Därrbach la connaissance de ces textes, qui paraissent dans le Corpus, vol. XI, fasc. 3 (n° 313 a, 68, 69; n° 298, A87; n° 320, B33, n° 442, B48).

2. *BCH*, XXVII (1903), p. 107 et 135.

3. T. Homolle, *BCH*, XXVI (1902), p. 530.

4. M. Pomtow (*Delphica*, III, p. 232, n. 19) explique la présence simultanée de II et de Σ. Σ. N. par la

1
 ΑΙΑΝΙΛ.ΛΕΙΑΝ
 ΗΟΕΟΥΣΙΝΑΗΟΝ
 ΟΙΚΙΟΝτάπέλλωνι
 καὶ τῷ Διονύσῳ
 ἐξήκοντα δραχμὰ[ς]
 καὶ δυτὸν, καὶ τρίτη.¹⁾
 καὶ γλαυκὸς ἐπτί.

Dans une première tentative pour expliquer ce texte difficile, M. Pomtow donnait le commentaire suivant : « Das Wort selbst ($\alpha\pi\chi\nu\gamma\epsilon.\lambda\varepsilon\iota\chi\nu$) harrt noch der sicheren Ergänzung, obwohl der Sinn $\alpha\pi\chi\nu\gamma\epsilon$ (?). $\lambda\varepsilon\iota\chi$ $\alpha\pi\theta\circ\iota\chi\iota\chi$ « Kostenberechnung über das Haus » klar ist ». Mais cette interprétation, dont presque chaque terme est téméraire¹, a suscité de légitimes critiques. M. Hiller von Gärtringen² a suggéré une autre lecture [$\delta\circ\iota\chi\iota\chi\tau\chi\eta\delta\omega\rho\epsilon\chi\eta$] $\alpha\pi\chi\nu\gamma\epsilon[\lambda]\lambda\varepsilon\iota$, $\alpha\pi\theta\mid\pi\circ\iota\chi\iota\chi\alpha\pi\theta-$ | $\circ\iota\chi\iota\chi$ (= $\alpha\pi\theta\circ\iota\chi\iota\chi$, $\alpha\pi\circ\iota\chi\iota\chi$), qu'il est sans doute le premier à considérer comme désespérée. 'Απὸ $\circ\iota\chi\iota\chi$ = $\alpha\pi\theta\circ\iota\chi\iota\chi$, rétablirait au moins une forme grammaticalement correcte ; mais nulle part ailleurs dans ce texte \circ n'a la valeur de ω . La solution définitive n'est pas encore trouvée³. En tout cas, même en admettant, comme cela me paraît toujours vraisemblable, qu'il s'agisse ici d'un $\circ\iota\chi\iota\chi$, cet objet dont le prix dépasse à peine 68 drachmes ne saurait être assimilé à une chapelle bâtie dans le temple ; c'est tout au plus quelque « tabernacle⁴ » du type de celui où était enfermée la statue d'Athéna dans l'Erechthéion, mais de dimensions plus petites.

Sur une stèle grossière en calcaire, datant du v^e siècle (Inv. 3376)⁵, on lit la dédicace suivante : Ηὐλαῖον | Ηοτεδῆσιν | Αθέναι F... M. Pomtow suppose que le monument était dans la cella, près de l'autel de Poseidon. Cela est possible, et dans ce cas rien ne prouverait cependant qu'Athéna ait eu sa chapelle près du Ηοτεδῆσιν ; mais il est possible aussi qu'il provienne de quelque lieu de culte consacré à Athéna, et non encore retrouvé.

Pour ce qui est d'Artémis et de Léto, il est a priori fort vraisemblable que des offrandes leur aient été consacrées dans le temple. De fait M. Pomtow cite des inscriptions et des passages d'auteurs qui se réfèrent à l'une et à l'autre (ex-voto, sacrifices, formules de serment). Mais, encore une fois, a-t-on le droit de supposer l'existence de chapelles ? Voici, selon M. Pomtow que je résume, de quelle manière on peut le prouver :

ressemblance de l'écriture avec celle des plaques de bronze. J'ai peur que cet argument ne soit ni clair ni convaincant.

1. 'Απχνγε(?) $\lambda\varepsilon\iota\chi$ ne peut signifier Kostenberechnung ; $\circ\iota\chi\iota\chi$ sans article ne signifie pas *das Haus* ; $\alpha\pi\theta\circ\iota\chi\iota\chi$ est trop monstrueux pour être donné même à titre d'indication.

2. *Delphica*, III, p. 234.

3. Il m'a semblé qu'à la 3^e ligne, le signe qui vient après ΗΟΕΟΥΣΙΝΑ ne ressemble pas aux autres II et qu'on y distingue deux éléments I et I ; cette négligence ne paraîtra pas inadmissible à qui a vu la pierre. Après ΛΓΙΟ, on voit très nettement une barre oblique (*Delphica*, III, p. 235). Ne pourrait-on pas, à supposer qu'une forme $\alpha\pi\chi\nu\gamma\epsilon\lambda\varepsilon\iota\chi$ ait pu exister à côté de $\alpha\pi\chi\nu\gamma\epsilon\lambda\varepsilon\iota\chi$, lire quelque chose comme ... $\alpha\pi\chi\nu\gamma\epsilon$ | $\alpha\pi\chi\nu\gamma\epsilon[\lambda]\lambda\varepsilon\iota\chi$ | $\pi\circ\iota\chi\iota\chi\alpha\pi\theta\circ\iota\chi\iota\chi$ | $\circ\iota\chi\iota\chi$... ? (Cf. Hérodote, II, 44 : 'Αρροδίτης ιφὸν ἄγιον).

4. Cf. dans une inscr. inédite de Délos (arch. Amphipolis 170) : ζωδάρια ἀργυρᾶ ἐν οἰκίσκων ξυλίνων.

5. T. Homolle, *BCH*, XX (1896), p. 721. — M. Bourguet (*Les ruines de Delphes*, p. 310) pense que cette stèle vient de Marmaria, qu'elle a été déplacée (et la l. 1 ajoutée) à l'époque impériale.

« Plusieurs textes relatent des offrandes à Artémis et Apollon. Lors de l'invasion gauloise de 279, l'oracle promit aux Delphiens le secours du dieu et des θεούς των προστατών. Diodore (XXII, 9) pensait qu'il s'agissait d'Athéna et d'Artémis, lesquelles occupaient deux très vieux temples dans le témenos (ἐπων οὐ τῷ τριτοῦ διότι ναοῖς τεττάλαις ἡγεμονίας Ἀθηνᾶς; εἰδένεις τοῦ Ἀρτεμίδος); Justin (XXIV, 8) racontant l'apparition d'Apollon dit que deux jeunes filles armées sont accourues « ex propinquis dibus Dianae Minervaeque neditibus ». Quand Diodore parle d'Athéna πρόστιξ, il n'a certainement pas emprunté cette epithète au texte qui lui sert de source : puisque les Gaulois campaient précisément dans le témenos de Prométhée, ce n'est pas de ce temple qu'Athéna a pu accourir¹. Mais comme une inscription très plus haute nous montre la déesse placée auprès de Poseidon dans le temple, ναοῖς προστατών πρόστιξ et propinqua *aedes* ne peuvent désigner qu'un ναὸς, une *aedicula*. A l'origine, de même que Poseidon πρόστιξ, Athéna πρόστιξ avait des statues ou une chapelle devant le temple. Mais très tôt, dès le VI^e siècle, Athéna a obtenu son sanctuaire à part ; et lors de la construction des Aleméonides, qui a amené la destruction de tant de vieux édifices, Poseidon et Athéna πρόστιξ ont été placés dans le temple et à l'entrée de la cella.

« Ce qui vaut pour Athéna, vaut également pour Artémis ; et nous supposerons qu'Artémis avait aussi son « *aedicula* ». Car dans le voisinage immédiat du temple, les fouilles n'ont mis au jour aucun ναὸς προστατῶν; πρόστιξ qui aurait existé encore vers 279 av. J.-C. ; et si l'on pense aux deux petits trésors voisins du théâtre, lesquels d'ailleurs sont du V^e siècle, cette supposition est contredite par l'expression de Diodore, Αθηνᾶς πρόστιξ.

« Quant à Létô, divers textes épigraphiques attestent la communauté de son culte avec Artémis et Apollon. Il devait donc y avoir aussi dans le temple une chapelle de Létô².

En somme toute cette argumentation suppose que Diodore a commis une triple faute dans un récit très court : attribution induite d'Athéna de l'épithète πρόστιξ, expression emphatique ναοῖς pour ναὶ τοῖς (de même dans Justin qui appelle *aedes* une *aedicula*), confusion de ce ναὶ τοῖς du VI^e siècle avec un vieux temple depuis longtemps détruit. N'est-ce pas, pour les besoins de la cause, accuser Diodore de plus d'erreurs qu'il n'en est capable ? A la façon dont Diodore a raconté la guerre sacrée, on voit qu'il était bien renseigné, et par les prêtres sans doute, sur les choses matérielles de Delphes. Et quand M. Pomtow nous dit³ que Justin pouvait bien appeler « *aedes* » une « *aedicula* », lui qui parle des « columnas » de Persée, il commet une erreur, puisqu'il est bien certain maintenant qu'il existait dans le hiéron deux piliers en marbre, rectangulaires tous les deux, consacrés par Paul-Emile.

A vrai dire, et pour trahir la genèse de toute cette laborieuse argumentation, si M. Pomtow a révoqué en doute les témoignages de Diodore et de Justin, pour accorder des ναὶ τοῖς à Artémis, Létô, etc..., c'est qu'il était convaincu de l'existence de trois chapelles : le « petit temple » de l'omphalos, l'εἶδος des consultants et l'εἶδος de Dionysos. Mais lui-même ne croit plus à l'εἶδος de Dionysos ; quant aux deux autres édifices, j'ai montré qu'ils n'

1. Pomtow, *Philol.*, LXXI, p. 50-56. Je cite ces mots de la p. 51 : wenn bei Diodor diese Athene als πρόστιξ bezeichnet wird, so schien mir dies ein irriger Zusatz des Verfassers ... Diese in seiner Qualität konnte solche Verweichlung nicht stehen, weil damals im Promätemenos ... die Götter lagerten, nie im Innern konnten also der Tempel nicht liegen, aus dem hervortrömte. I dico tutto ciò su Apollo anschloss.

2. *Philolog.*, I, I, p. 52, n.

3. E. Bourguet, *Les ruines de Delphes*, p. 207.

faisaient qu'un, la chapelle de l'adyton. De cet effort que demeure-t-il ? Ceci, à quoi il fallait bien s'attendre, et rien de plus : la cella contenait des ex-voto consacrés à divers dieux. Mais rien n'indique quelle place ils pouvaient occuper ; et, à tout prendre, si on veut à toutes forces en proposer un arrangement, il vaut mieux chercher des analogies dans un type ordinaire de temple où les offrandes étaient posées sur des rayons, ou rangées sur les côtés, sans compartiments et sans niche, que dans des édifices exceptionnels comme l'Héraion d'Olympie et le temple de Phigalie.

Décoration du prodomos, de l'opisthodomos et du péristyle. — Dans le prodomos, Pausanias¹ ne signale que deux maximes des sept Sages², et la statue d'Homère. Les maximes, dont le nombre n'est pas connu³, étaient inscrites en lettres d'or⁴ sur les murs ; la place en est douteuse ; on ignore de même où se trouvait exactement le fameux E mystique.

Le dallage du prodomos a conservé sur les deux côtés (Pl. III) des traits incisés et des trous de goujons qui semblent indiquer une construction légère et continue, consoles pour des offrandes, ou banes⁵.

Sur les architraves⁶ et les métopes de la pérastasis étaient fixées des dépouilles de peuples vaincus : les boucliers conquis par les Athéniens à Marathon⁷ ; à la façade postérieure et au retour Sud, des armes gauloises offertes par les Etoiliens. Quelques blocs d'architrave ont gardé des trous de tenons, sans doute ceux auxquels étaient appendues ces armes : et l'on peut voir sur une métope (fig. 48)⁸ la trace fort nette d'un bouclier ovale, avec les crampons qui le fixaient. Aux colonnes, aux murs et aux orthostates, — sur plusieurs blocs sont forées des cavités pour des scelllements, — étaient accrochées des offrandes de nature diverse, et sur les degrés, de place en place, se dressaient des stèles.

LA TOITURE DE LA CELLA

Il ne saurait être question de soulever à nouveau ici le débat sur l'« hypéthrie » du temple. Ce débat est bien clos. Tout récemment encore, de bons juges⁹ ont nettement montré que le terme d' « hypéthre » désigne dans Vitruve une catégorie très spéciale de temples à ciel ouvert, et le temple de Delphes n'entre nullement dans la définition. Mais, s'il n'est pas « hypéthre », il ne s'ensuit pas que la toiture ait eu une disposition normale.

1. X, 24, 1 et 2.

2. Cf. Plutarque, *De Ei Delph.* 2.

3. Sur cette question, cf. les éditions de Frazer et Hitzig-Blümner.

4. Plutarque, *De garrulitate*, 17.

5. Cf. les banes du pronaos du temple de l'Amphiaraeion (Versakis, *Ath. Mitt.*, 1908, p. 256). Il y avait aussi des banes dans le temple d'Apollon à Délos, et sans doute dans le prodomos.

6. Pausanias, X, 19, 4.

7. Eschine, *Contre Clésiphon*, 116.

8. T. Homolle, *BCH*, XVIII (1894), p. 176.

9. T. Homolle, *Bull. Soc. Antiqu. Fr.* (1911), 4, p. 297-299 ; R. de Launay, *Rev. Arch.*, XX (1912), 1, p. 452 ; W. Dörpfeld, *Zeitschr. f. Gesch. Arch.*, VI (1913), p. 11 ; H. Lechat, *Rev. Et. Anc.* (1913), p. 123, n. 3. (Cf. par contre Th. Hocek, *Zeitschr. f. Gesch. Arch.*, V (1912), 6-7 et 10, et *Berl. Phil. Woch.* (1914), p. 188-192.)

Justin, dans un passage bien connu¹, conte que lors de l'invasion gauloise les prêtres virent le Dieu « desilientem in templum per enlinis aperta fastigia ». Cett phrase ne serait pas à elle seule la preuve qu'une baie était percée dans la toiture ; car le mot *baie*, comme l'a fait observer M. Léchâtel, aurait été plus magnifique si le dieu avait pénétré dans son temple « en entravrant le faite ». Mais d'autres remarques nous engagent à le supposer.

La présence, dans la cella, d'un édicule en forme de temple, auquel il faut sans doute supposer un toit à deux versants, semble amener, comme conséquence logique, celle d'un *πατέρ* dans la toiture. On se représente mal ce petit temple abrité, comme une châsse, dans une pièce close entièrement, sans baie vers le ciel.

Ceci encore ne serait pas une preuve. Saït-on au juste de quelle manière les constructeurs avaient pallié dans les œuvres hantes de l'édifice l'étrangeté du plan que leur imposait la tradition ?

Mais on sait que la cella abritait deux autels. Et cela, qui est exceptionnel, devait amener l'architecte au parti exceptionnel aussi. À l'angle Nord-Est, se trouvait l'autel de Poséidon, un *βωμός* où l'on faisait brûler les chairs des victimes ; et en face de l'adyton, le feu de l'*Ἑρεσ*, le *νοσφόρος*², était alimenté jour et nuit de bois de laurier et de *supin*³. Or, j'ai peine à croire, bien que les anciens semblent avoir été fort peu importunés par les odeurs nauséabondes de leurs sacrifices, qu'ils aient laissé s'accumuler dans une cella décoree de peintures, sous un plafond rehaussé, selon la coutume, de bleu, de rouge et d'or, la fumée acre et mordante d'un bois résineux. Il fallait une ouverture, plus grande que l'imposte grillagée de la porte, qui permit de renouveler l'air. Cependant, je ne pense pas que la cella ait été tout entière à ciel ouvert, dans la nef médiane : les fondations du dallage, les pièces du toichobate, les dalles n'ont conservé aucune trace d'un aménagement spécial pour l'écoulement des eaux⁴. Tel est bien le cas au temple de Didymes qui, lui aussi, contenait un édicule prophétique ; mais précisément il est étrange que Strabon⁵, qui mentionne l'ouverture du toit au Didymaion, n'en ait pas dit un mot pour le temple de Delphes qu'il paraît avoir connu.

En somme, on se figurera, comme l'avait déjà supposé M. Tournaire⁶, la toiture du temple percée d'une baie, d'un *πατέρ* plus ou moins large, dans le voisinage ou au-dessus même de l'adyton⁷.

REMARQUES SUR LA TECHNIQUE.

A l'exception du dallage, tous les blocs d'une même assise, de l'euthyneria au faîte, étaient cramponnés : les crampons sont, en règle générale, en *τ*, mais de formes et de dimensions variées (Pl. III). Il faut en noter l'emploi, par un procédé tout à fait exception-

1. XXIV, 8, 4.

2. Plutarque, *De Eli delph.* 2. Cf. G. Colli, *BCH*, XXVII (1903), p. 125-136.

3. Plutarque, *De Eli delph.* 2; *Numa*, 9.

4. Il est à noter par contre que l'un des blocs de la colonnade intérieure Sud, — et précisément celui que nous avons replacé tout contre la chapelle, — porte à sa face inférieure un caniveau (p. 11 et fig. 18).

5. XIV, 1, 5.

6. *Album*, pl. IX.

7. Je tiens à redire que le canal pratiqué sous le bloc reproduit par la fig. 18 était peut-être en relation avec quelque rigole creusée dans le dallage autour de l'adyton.

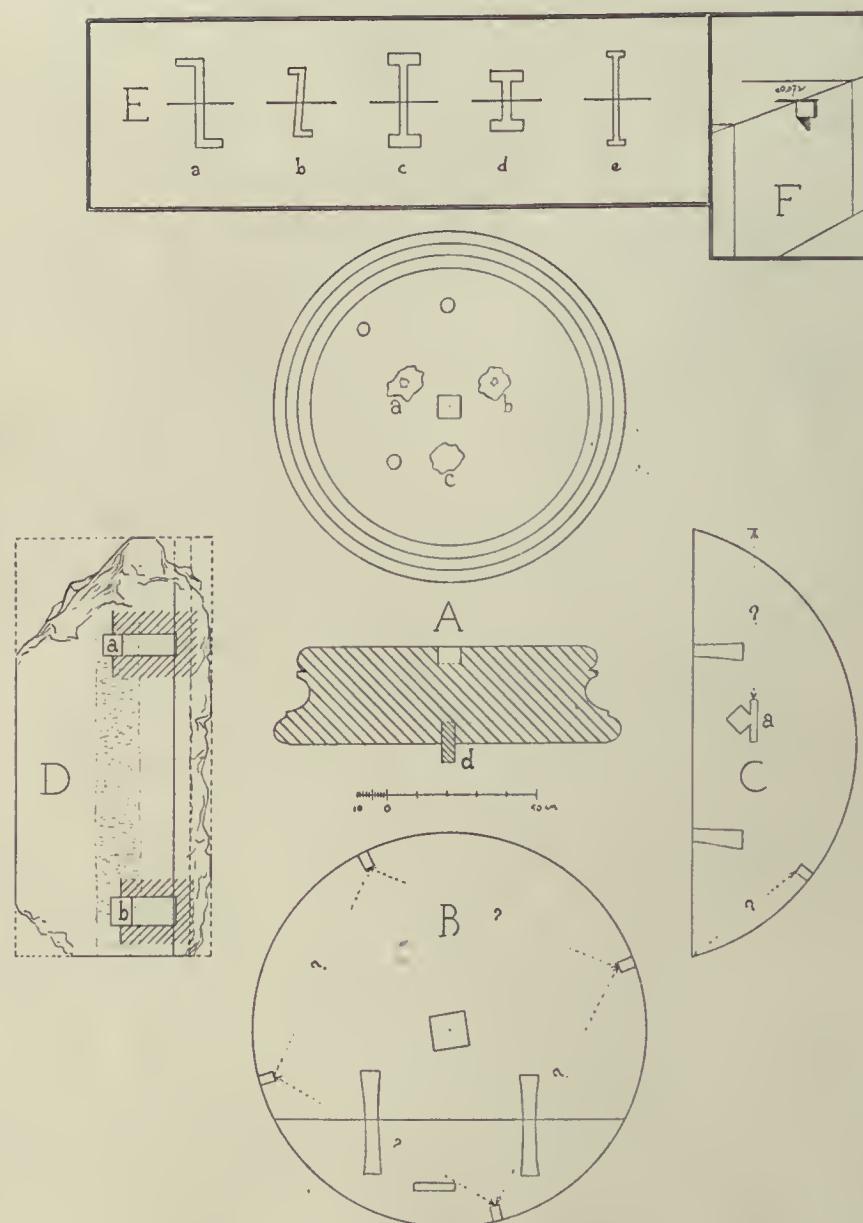


Fig. 70. — Détail de technique (temple du IV^e siècle).

- A. Plan et coupe du socle d'une colonne ionique : en a, b, c, plomb aplati des scellements de trois goujons anciens (les trois cavités arrondies sont d'époque basse); en d, tenon de fer actuellement conservé (probablement antique).
- B. Plan du lit supérieur d'un tambour sans cannelures en deux pièces rajustées.
- C. Plan du lit supérieur d'une pièce de tambour sans cannelures. Cette pièce a été taillée dans un tambour de déchet dont il reste en a la cavité cubique de l'*επιστολον*, recoupée par la cavité oblongue d'un goujon plus récent.
- D. Face de joint gauche d'un triglyphe : a et b, plan et coupe de deux tenons de bardage.
- E. Cavités de crampons : a, faces latérales des blocs de la krépis (renforçant des crampons du type c); b, pièces angulaires des fondations des murs (*euthynlérie*); c, euthynlérie de la krépis; d et e, divers. [Même échelle que les figures précédentes.]
- F. Goujon [restitué] unissant une plaque de soubassement de la colonnade ionique aux fondations du dallage.

nel, aux lits des tambours de colonnes non cannelées. Aux blocs des degrés, un des deux crampons de chaque tranche avait gardé la forme archaïque (fig. 21). Cette forme se retrouve aussi dans les soubassements des murs de la cella, à l'intersection des murs et des refends (Pl. III). La forme récente — est rare : elle est réservée, à ce qu'il semble, aux fondations de la nef médiane : blocs de poros latémaux, assise de calcaire sous les dalles. Une lame de métal maintenait le bord des dalles de rive de la nef sur l'empiètement des fondations des colonnes (Pl. III, et fig. 42, f, f).

L'emploi des goujons est plus restreint : ils étaient, dans la krépis, réservés aux blocs des angles et à quelques autres à la suite. Le scellement des goujons était opéré, une fois les blocs en place, par le moyen d'un canal vertical creusé sur la face de joint à l'aplomb des crampons (fig. 70 bis, A) ou par un canal oblique (fig. 70 bis, B) partant d'une arête verticale. Dans le premier cas, la même coulée scellait à la fois le crampon et le goujon. L'architrave, la frise de triglyphes, le larmier étaient goujonnés, à ce qu'il semble, sur tout le pourtour de l'édifice. Dans les murs, c'est seulement aux croisements que les blocs étaient assujettis d'une assise à l'autre. Les tambours des colonnes doriques et ioniques étaient réunis par des *επιστάτας* à section carrée, sans doute en bois. Il est à noter que le tambour inférieur des colonnes ioniques était fixé au socle par trois goujons disposés en triangle (fig. 70, A). Des lames métalliques scellées aux faces en contact rendaient solidaires les deux rangées d'orthostates.

Selon l'usage, les blocs étaient bardés tantôt au moyen de tenons qu'on ravalait aux faces visibles, mais qu'on laissait subsister dans les soubassements ; tantôt, quand il s'agissait de blocs de poros, au moyen de pinees qui s'acrochaient dans des cavités régulières et profondes, pratiquées sur les tranches. La dalle que nous avons considérée comme le socle du tambour de Dionysos (fig. 39) porte à la face supérieure, au centre du canal rond, un trou ovale vers le haut, destiné à une louve d'une forme courante dans la construction grecque. Une fois posées dans l'assise, les pierres étaient ensuite amenées à coups de leviers jusqu'à leur place exacte que marquaient toujours des traits soigneusement incisés sur le lit de la pierre inférieure.

La disposition des joints et le travail des anathyroses étaient soumis à des règles précises. Dans une même assise, la ligne des joints — en plan — était droite et continue, c'est le

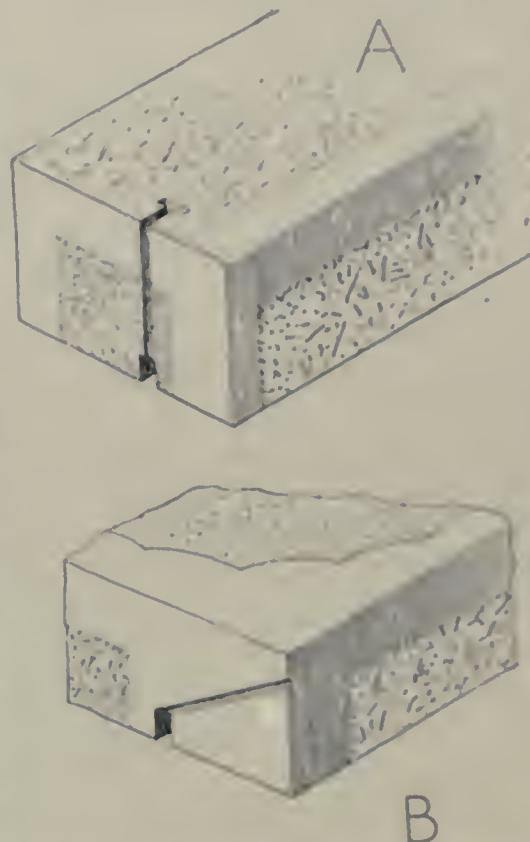


Fig. 70 bis. — Canaux de scellement des goujons.

eas; cela va sans dire, pour les dallages. Quand une assise en rencontrait une autre de niveau différent, la ligne des joints de l'une alternait, en plan, avec celle des joints de l'autre : tel est le cas pour le dallage du portique et le socle du mur (Pl. III) ; il arrivait alors que, les joints de la première assise étant parés avec la bande lisse encadrante, ceux de l'assise contiguë l'étaient avec la bande lisse en Τ. Les joints visibles étaient polis ; ceux de la construction interne piqués à la brette. Entre les traverses qui supportaient le dallage latéral et la face arrière de l'euthyntéria, on aperçoit les débris d'un mortier de chaux, de poussière de marbre et de terre cuite qui avait pour but de luter les interstices.

Les lettres d'assemblage ne se rencontrent que sur un petit nombre de blocs : Α, Γ, Υ sur trois tambours, Ο, Π sur des parpaings, Μ, ΔΜ, Υ sur quelques-unes des pierres en forme de piliers (p. 45), Ι sur une traverse de lambourdes, ΒΒ sur une dalle dans le support du dallage de la nef. Les indications de pose sont quelquefois plus explicites¹:

Tambours de colonne lisse :

ΙΣΤΟΝ	ΝΙΟ (?)
ΔΕΥΤΕΙ ΟΝ	
<i>ε]ις τὸν δεύτερον (s.- ent. τίπον?)</i>	

Métopes (sur une tranche) :

ΕΒΔ — ΟΓΔΟ — ΕΙC	— ENA
ΤΟΝΟΓΔΩ	

Sur une assise de poros du soubassement, la quatrième à partir du haut (fig. 8 b, en A), à l'angle Sud-Est du rectangle intérieur, on lit² :

ΤΡΙΠΕΔΟΙ	
ΠΡΩΤΟΣ ΦΙΜ	
Ο Σ	
τρίπεδος[τ]	
δ] πρώτος φίμ-	
[σι]	

« Pierres de trois pieds. Le premier τρίπεδος ». Hesych. : τρίπεδος. Suidas : τρίπεδος, πηγαδός. L'inscription se réfère aux blocs de poros longs d'un mètre environ (= 3 pieds) qui, posés sous les traverses de lambourdes, réunissaient comme des « liens » la fondation du péristyle et celle du rectangle intérieur.

Les entrepreneurs avaient l'habitude de marquer les pierres de leurs noms, sans doute afin de faciliter la vérification et les comptes. M. Homolle³ en a publié déjà une bonne partie :

Ιλαγνάρχης (ou Ηλαγνάρχης), nommé dans les comptes du temple⁴, a surtout travaillé aux soubassements, plaques d'euthyntéria et degrés :

ΑΝΚΑΡ	ΙΑΡ	ΓΑΓ	ΓΑΙ
-------	-----	-----	-----

1. Publiés en partie par T. Homolle, *BCH*, XX, p. 688, n. 2.

2. Publié fautivement par T. Homolle, *ib.*, p. 688.

3. *C.-R. Acad. Inscr.*, XXIII (1895), p. 332.

4. *BCH*, XXVI (1902), p. 41, 1, 20 ; p. 53, I, 24 (?) ; p. 65, III, 10, 17 ; p. 81, 5 ; p. 92, 14 ; p. 94, 25.

Νοῦς¹, Σῖτη², Δῖτη³, Θερέπων⁴, Ἀργυρόποιος⁵, Δίτιοι⁶, nommés également dans les comptes, ont surtout signé des blocs des parties hautes (Δίτιοι excepté, dont on ne trouve le nom que dans les assises en calcaire du dallage) :

ΗΜΑΔΔ
 ΣΙΩΝ ΙΩΙΣ ΣΙΩ ΙΣ
 ΔΑΟΥ ΟΑΔ
 ΑΔΙΠΟΨΩΘ ΘΩ Ο?
 ΑΡΧΕΔ ΑΡΧΙ ΙΧΙΑ ΡΑ
 ΔΕΙ

La marque ΚΛΕ peut sans doute être restituée Κλεοπάτρα⁷. Signalons enfin les marques suivantes dont les inscriptions ne nous permettent pas de restituer les noms :

P	A	Σ Π Σ
O	O	O
A	P	
O		

REMANEMENTS DANS LA CONSTRUCTION

Certains faits mentionnés au cours des pages précédentes donnent, quand on les rassemble, la preuve que, par trois fois au moins, le temple a subi des réparations plus ou moins importantes.

Au péristère et dans les portiques, la surface du poros primitivement lisse et recouverte d'un beau stuc très fin, en poussière de marbre, analogue à celui du vi^e siècle, a été repiquée presque sans exception au marteau bretté, puis a reçu un stuc plus épais et plus grossier de chaux, de calcaire concassé et de marbre pulvérisé. Une partie des cannelures lisses a été en outre rabattue entièrement sur un grand nombre de colonnes; d'autres colonnes, celles qui ont le plus souffert, ont perdu complètement leurs cannelures; mais, parmi celles-là, l'une au moins⁸ a gardé jusqu'à nos jours deux fonds de cannelures lisses à stuc fin qui nous permettent de reconstituer la nature de l'accident et de la réparation; ces tambours étaient primitivement cannelés sur toute leur hauteur et sur tout leur pourtour; mais des arêtes ont été brisées; quelques tambours ont sonffert au point qu'il a fallu les rapiécer avec des morceaux d'autres tambours de même sorte; quelques-uns de ces morceaux rajustés portent encore leurs trous primitifs d'igzīzā; pour presque tous, il a été nécessaire de refaire les trous d'igzīzā; et enfin, pour rétablir la solidité du fût, ayant

1. *Ib.*, p. 55, III, 5; p. 62, I, 7; p. 91, 13; p. 92, 7; p. 93, § 6 et 8.

2. *Ib.*, p. 54, II, 6; p. 64, II, 6.

3. *Ib.*, p. 52, I, 5 et 15; p. 81, 5.

4. *Ib.*, p. 53, III, 13 et 18.

5. *Ib.*, p. 44, III, 6.

6. *Ib.*, p. 81, 8.

7. *BCH*, XXVI, p. 54, I, 16. Κλεοδηπος, *ib.*, p. 55, II, 6 et 11 est un forgeron.

8. Inv. n° 691, dans le dépôt devant la maison de l'Ecole Française.

de remplacer en stuc les cannelures ravalées (p. 16), on a scellé les tambours entre eux avec des crampons en  : procédé exceptionnel nécessité par un dommage anormal. Même travail à la surface des métopes, des triglyphe, des architraves et de quelques parpaings du mur ; à ce propos, il faut noter que le bouclier ovale dont nous avons relevé la trace sur une métope (p. 84) n'a laissé une empreinte aussi nette que parce qu'il a protégé le stuc et que la surface de la métope a été hrettelée tout autour.

Au bas des murs, la moulure du socle a été rabattue et remplacée par un talon de profil analogue, en un stuc épais de même nature que celui des cannelures, des chapiteaux et de l'entablement (fig. 27). Dans la cella nous avons vu que l'adyton a été reconstruit à l'époque des crampons en  (p. 52). Quant à la réfection du dallage, il paraît très vraisemblable qu'elle a dû se produire dans les mêmes circonstances et pour la même occasion que celle de l'adyton.

L'époque de ces réparations ne me paraît pas douteuse ; le mode du brettelage, la présence du stuc épais donnent la preuve qu'elles sont contemporaines. D'autre part, elles ont eu lieu au moment où l'on se servait encore des crampons en , c'est-à-dire en 300 au plus tard.

Dans la suite, en un temps que la grossièreté des réparations doit faire considérer comme tardif, il a fallu procéder à une réfection nouvelle. Les chapiteaux, cassés aux angles, ont été remis en état au moyen de rapiècages ; les faces d'architrave, profondément tailladées à coups de ciseau et de maillet comme pour en arracher les offrandes, ont sans doute été masquées sous l'épaisseur d'un stuc inégal et grossier (en gravat et paille hachée) (p. 16), le même qui revêtait les colonnes du prodomos et de l'opisthodomos, définitivement débarrassées de leurs cannelures.

Plus tard enfin, — car cette opération suppose l'abandon à peu près complet du sanctuaire —, les frontons et leurs sculptures ont été enlevés au temple, et remplacés par une toiture grossière dont les poutres étaient encastrées à même le lit supérieur des triglyphes.



En dépit de leur pénurie, les ruines du temple d'Apollon Pythien parlent plus clairement de leur passé qu'on ne l'eût de prime abord espéré ; et l'on peut porter sur l'édifice du IV^e siècle un jugement assez exact dans son ensemble.

Obligés de refaire en hâte un monument dont la destruction gênait la vie religieuse de la Grèce entière, mais sans disposer des mêmes ressources que leurs prédecesseurs du VI^e siècle, astreints par la conservation des soubassements anciens et par des prescriptions cultuelles à respecter un plan choquant pour leur instinct de régularité, les architectes des Amphictyons ont néanmoins exécuté une œuvre digne de la majesté du dieu et de la gloire du sanctuaire. Sans doute, le plan ne les satisfaisait pas plus que nous-mêmes ; des entrecolonnements inégaux, un sékos mal rattaché à la péristasis, un étrange édicule, à l'intérieur de la cella, dont la présence coupait la perspective des colonnades jumelles, détruisait la symétrie de l'ordonnance, bouleversait l'arrangement des parties hautes. Mais c'étaient des données tyranniques dont ils ont subi les lois, en les atténuant peut-être avec plus de bonheur que nous ne pouvons, en l'état actuel, nous l'imaginer. Pour nous, modernes, nous nous serions attendus à ce que la chapelle de l'adyton fût isolée dans la pénombre du fond de la salle, et il se trouve qu'une baie de lumière s'ouvrait dans le plafond sur le malencontreux édicule :

le saint des saints perdait ainsi de ce mystère où se tenaient d'ordinaires, à l'extrémité des cellas, les plus simples statues de culte, mais l'autre restait redoutable à l'imagination du profane qui n'y avait point accès, cet autre qui se réduisait peut-être à une misérable excavation sous un bloc éboulé, dans l'obscurité d'une crypte étroite.

Si les choses, qui paraissaient sacrées entre toutes à un ancien, nous semblaient chétives, et vénérables seulement par les souvenirs qui s'y rattachent ou que notre culte de la Grèce a exaltés, si le « centre du monde » était en réalité un caillou mal taillé, le « gouffre » un trou informe, la chapelle sainte un édicule mal venu, du moins l'édifice où toutes ces piennes choses étaient enfermées reste égal à sa réputation et ne déçoit pas l'attente ; notre imagination, ramenée par les restes de l'Indyton en contact avec une réalité un peu mesquine, peut prendre sa revanche en évoquant ce qui dut être par ce qui est encore. Dans cette façade, malheureusement dépouillée de la patine du temps (Pl. VI), nous apprécions le juste équilibre des proportions sans lourdeur ni moigneur, la solidité sobre des profils, la fermeté de l'ensemble, la précision minutieuse de la construction ; et nous ne regrettons pas que la sécheresse, latente dans la beauté de l'ordre dorique et sur le point, ici, de se manifester, se soit atténuée çà et là de fantaisie et de grâce mesurées, bien adaptée à la beauté linéaire et toute constructive de la bâtie ; ombres accentuées ou minimes accusant et agrémentant l'appareil des degrés, bandes fermes et ondules des corniches lesbiques courant au bas des murs et sous le plafond, rinceaux vigoureux et souples de la corniche.

Quand on a vécu dans la familiarité de ces pierres éparses, il ne faut pas un grand effort pour replacer dans le cadre des Phédiades le temple, magnifique en sa nouveauté, dominant le paysage sacré et tout un peuple de statues et de trésors, paré de ses frontons et de ses acrotères, avec les boucliers étincelants sur les métopes, avec les taches lumineuses et claires des ex-voto pendus aux colonnes, aux architraves, aux murs, avec la blancheur de son péristyle éclatant, sous le couronnement multicolore de la frise, devant le bleu profond des rochers abrupts.

CHAPITRE II

LE TEMPLE DU VI^e SIÈCLE

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

On sait que les matériaux de ce temple ont été remployés en grande partie dans les substructions et les contreforts du temple du IV^e siècle. Il faut ajouter qu'ils constituent à l'exclusion de toute autre pierre, le mur de la terrasse Nord, dans sa partie ancienne (c'est-à-dire dans le tiers Ouest y compris le soubassement de la « Chambre d'Alexandre »), l'échiffrage Ouest de l'escalier du Théâtre (voir ch. VI) et les fondations d'un monument voisin du Portique d'Attale à l'Est. Les figures des frontons ont été retrouvées dans le remblai compris entre la base des Thessaliens et le piédestal marqué des lettres ΠΑΝ¹.

Emplacement et plan d'ensemble. — Si profondes qu'aient été les fouilles dans cette région, et bien qu'on les ait poussées dans toutes les directions, elles n'ont pas livré le moindre tronçon de mur qui puisse être rapporté au vieux temple. Et pourtant les blocs de l'élévation nous apprennent qu'il devait être sensiblement égal à celui du IV^e siècle ; et d'autre part, il n'est pas douteux qu'il s'élevait sur l'emplacement limité d'un côté par les constructions très archaïques de la terrasse du mur polygonal, et de l'autre par la pente raide de la montagne au Nord. Il faut donc, ou bien qu'il ait été démolí de fond en comble, ou bien que ses fondations aient été utilisées dans la construction nouvelle.

La première supposition, qui en elle-même n'est pas vraisemblable, est contredite en outre par les faits. Je me contente pour cela de récapituler les observations qui ont été faites à propos du temple récent.

1^o Le plan de la péristasis du IV^e siècle est resté conforme à un usage archaïque, tombé en désuétude dès le milieu du V^e siècle : inégalité des entrecolonnements aux façades et aux longs côtés (p. 14).

2^o L'emplacement du rectangle intérieur n'a pas été établi suivant les règles classiques : les lignes externes n'en sont point axées sur la péristasis (p. 23).

3^o Les fondations en conglomerat de la péristasis ont été allongées à l'Est au moyen d'un mur léger en blocs du vieux temple, à l'Ouest par une muraille plus solide en matériaux semblables. Les fondations de conglomerat, en dehors de ces rallonges et d'une brèche à l'angle Sud-Ouest, ne présentent pas une seule pierre de remplacement (p. 6-10).

1. T. Homolle, *BCH*, XX (1896), p. 645-654.

Ce Les fondations du rectangle intérieur se composent : dans les parties basses, d'un mur étroit dont aucun bloc ne porte la marque d'un remploi ; dans les parties hautes, d'un mur plus large où tous les blocs proviennent du temple du vi^e siècle (p. 10-12).

Ce sont là des preuves préemptoires, à mon avis, que le temple du iv^e siècle a été construit sur les anciennes fondations¹.

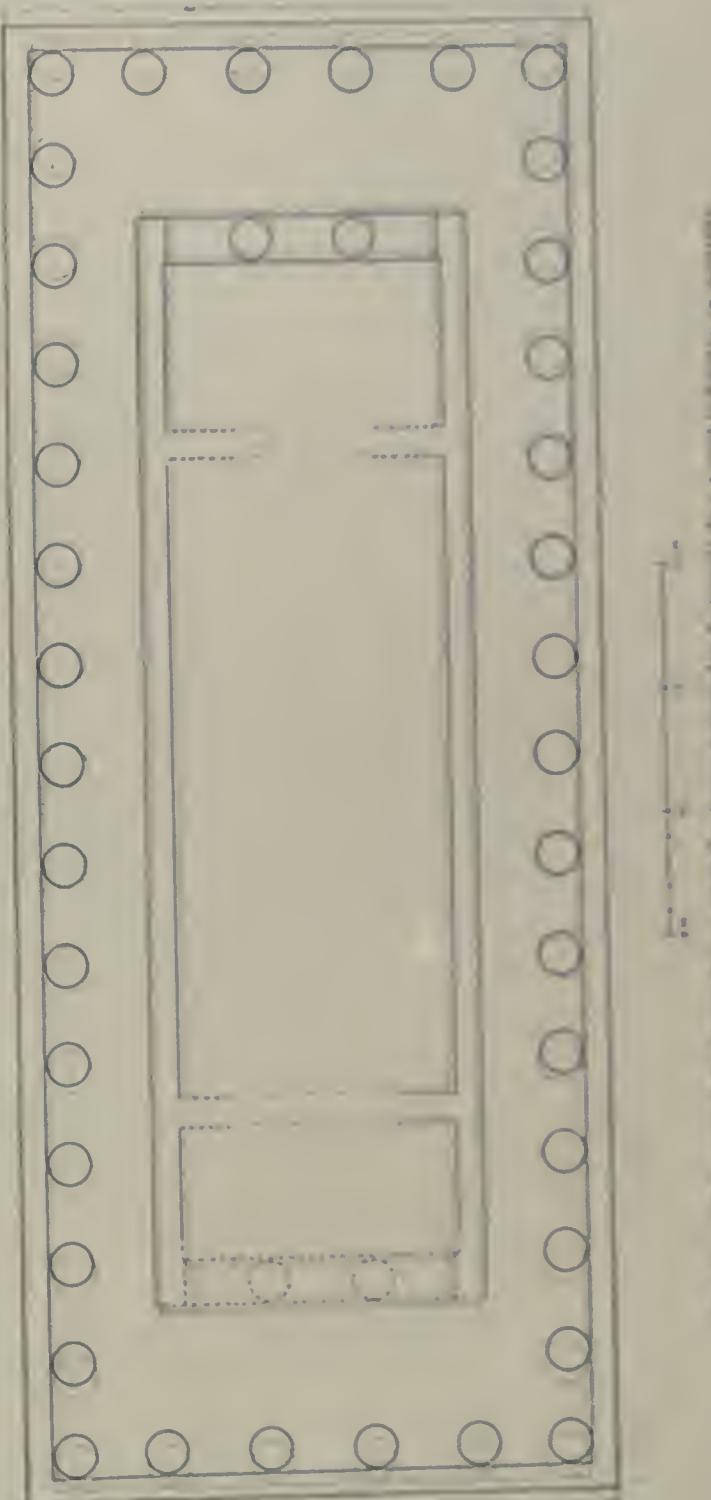
Telle avait été la première opinion de M. Homolle ; il n'en a changé² qu'après la découverte, dans les fondations du prodomos, de l'inscription : *τρίποδες εἰ πρότεροι οὐκέτε παλαιότεροι* (p. 88), qui est évidemment du iv^e siècle. Mais cette inscription est gravée sur la première des assises *nouvelles*, si bien qu'elle marque nettement, tout au contraire, la séparation entre les deux époques de la bâtie.

On pourrait trouver une objection plus spécieuse dans deux passages des comptes publiés par M. Bourguet :

BCH, XXVI (1902), p. 44, A col. I haut, l. 20-22 : *Πλαγίαρχας ὁσιοὶ μετένθετο τὸ ιερογάρμονος εἰδώλον πουροῦ τερψτὸν ἐπιβιβάζει τίταρα...*

1. Une cinquième preuve en sera donnée au chapitre V, *La terrasse du mur polygonal*.

2. *BCH*, XX (1896), p. 688.



Ib., p. 52, B col. 1, l. 5-9 : Δάκων | [πούρ]ου ἐπιγναρηίων τετό[ρων πο][ταπε] | δάκων καρεν οὐσιοι
μεῖ[το]ο[να χρά] | [γε πάρ τὸν σύγγραφον ἐγ [Λεγχίου] | [εἰς] Κιρραχ...

Ib., p. 64, C col. II bas, l. 5-11 : Θευράντωι καὶ Σινοι ὑπὲρ Ηλείωνος | τὰς προστάσιος τὰς ἐν
τῷ | προδέμωι τριγλύφων γωνιηίων δυῶν, οὗται μείζονες ξθῆταιν ἔξεδέξαντα πάρ τὸν σύγι γράφον.....

« Ce à quoi il est fait allusion, et qui ailleurs est nommé expressément, c'est un contrat ou cahier des charges qui avait fixé un minimum de volume et de poids, peut-être aussi un prix correspondant à ce minimum pour chaque pièce d'architecture à fournir. En fait ce minimum fut dépassé. Aussi fut-on obligé de donner... un prix supérieur (*ποτεξεδώναμεν*, *ποταπεδώναμεν*) au minimum qui avait été établi d'après la σύγγραφος¹. »

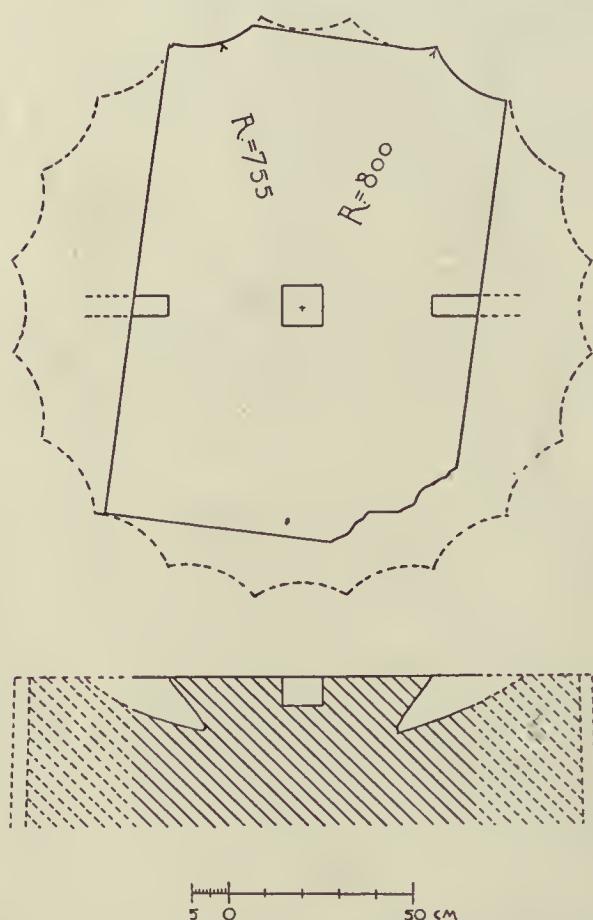


Fig. 72. — Plan et lit supérieur restitués d'un tambour du vi^e siècle, retaillé en moellon et remployé dans le contrefort Sud-Ouest du temple du iv^e siècle.

dilemme : ou bien l'allongement du temple en cours de construction n'a porté que sur les pièces angulaires : mais il est impossible d'admettre qu'une augmentation de près de 1 m. 20 n'ait été répartie que sur les quelques blocs aux extrémités ; — ou bien l'allongement du temple a entraîné celui de toutes les pièces, et alors on ne voit pas pourquoi les comptes ne le mentionnent qu'à propos de celles d'angle.

Et en outre, à quelles invraisemblances, en contradiction avec les faits établis par notre étude, ne nous entraînerait pas cette théorie ! Il suffit de se représenter pour s'en convaincre comment, dans ce cas, les choses se seraient passées : Le plan étant établi — sur un mode

1. E. Bourguet, *BCH*, XXVI (1902), p. 47-48.

Ce qu'on est tenté de conclure de ces passages, c'est qu'en *cours de construction* et après l'établissement du cahier des charges, un changement de plan a été décidé, qui a eu comme conséquence un accroissement de dimensions pour les pièces d'architecture ; et ainsi s'expliquerait le double allongement des fondations à l'Est et à l'Ouest.

Or, quelles sont les pièces au sujet desquelles est spécifié cet accroissement de dimensions ? Des triglyphes d'angle et des ἐπιγνάφεια, « morceaux d'angle de la corniche » (pour adopter l'ingénieuse explication de M. Bourguet), précisément des blocs qui sont normalement plus grands que les blocs courants. Et nous arrivons à ce

archaïque — et le cahier des charges dressé, la construction se poursuit jusqu'au bout des fondations. A ce moment, alors que, cependant, toutes les mesures auraient dû être calculées et fixées d'avance, un accident se produit¹, et l'on décide non seulement de renforcer la bâtie, mais encore d'en accroître la longueur et, pour gagner *cinq pieds* de plus, on modifie depuis l'euthynteria jusqu'au chêneau, et du toicholithe jusqu'au plafond, toutes les longueurs de pierre. Car un changement dans l'ensemble aurait eu comme conséquence nécessaire la modification de toutes les mesures². Bien plus, puisque les inscriptions parlent de triglyphes de pronaos plus grands que les autres et que cependant le rectangle intérieur ne présente aucun indice d'allongement, il faut supposer que les fondations intérieures ont été reportées plus en avant, par conséquent bouleversées de fond en comble.

Ai-je besoin d'insister ? L'opinion que des juges aussi sûrs que MM. Homolle et Bourguet³ ont consacrée de leur autorité était la seule acceptable avant une étude plus complète de l'édifice ; mais un examen minutieux et attentif du plan et des détails accumule contre elle trop de faits indéniables pour qu'on puisse encore s'y ranger⁴.

Nous pouvons donc fixer les dimensions générales du temple du VI^e siècle aux chiffres approximatifs suivants :

Péristasis : longueur aux fondations 59°30, largeur aux fondations 23°80 (soit 200 pieds sur 80).

Rectangle intérieur : même surface qu'au IV^e siècle.

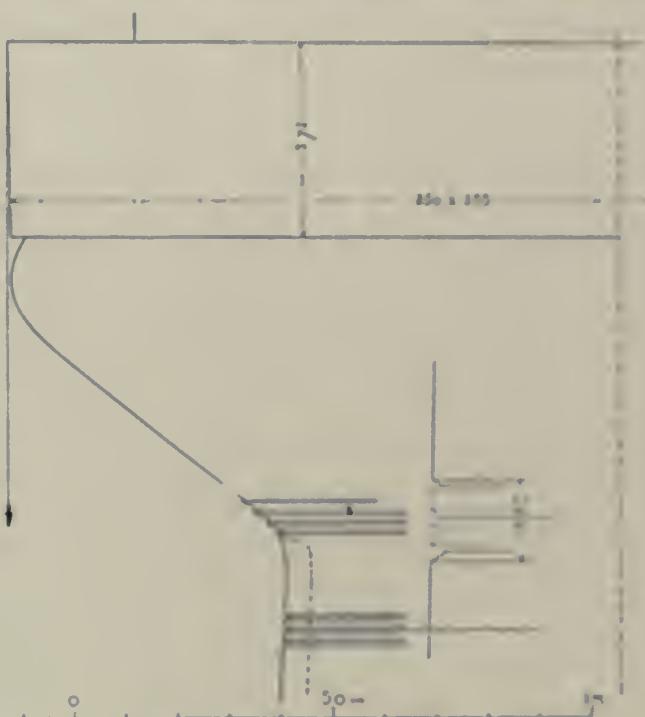


Fig. 72. — Chapiteau du temple du VI^e siècle restitué à l'aide de deux morceaux.

1. Nous verrons d'ailleurs plus loin (*Histoire des temples*) qu'il n'y a eu à cette époque qu'un seul et unique accident : celui auquel le temple a succombé.

2. On sait avec quelle régularité toutes les pierres du temple ont été retaillées, il est à peu près impossible d'avisager cette hypothèse, — contredite d'ailleurs par la ruine même, — que seules les pierres voisines des angles auraient eu des dimensions supérieures à celles que prévoient la première répartition, avant la modification exécutée en cours de construction.

3. *Les ruines de Delphes*, p. 256.

4. Les phrases des comptes citées plus haut font donc allusion à ceci, à ce qu'il semble. La tempérance n'avait sans doute prévu et établi que les prix des pièces courantes pour les pierres d'angle, comme leurs dimensions se déduisaient tout naturellement de celles des pièces courantes, il était facile d'en calculer proportionnellement le prix de revient. Nous traduirons donc à peu près : « Les prix de tableau, de jambes et de transport ont été majorés dans la proportion où les triglyphes d'angle et les strophes dépassaient les dimensions courantes indiquées au cahier des charges. »

Mesure des entraxes. — La dimension des entraxes peut être fixée si on se fonde sur les chiffres suivants, fournis par des blocs bien conservés :

Pièces de chêneau des longs côtés : 0^m 642, 0^m 650, 0^m 655.

Pièce de larmier sans canaux : 0^m 820.

Pièces de larmier à un mutule et un canal :

0^m 995, 0^m 995, 1^m 00, 1^m 002, 1^m 005, 1^m 005, 1^m 024, 1^m 025.

Pièces de larmier à un mutule et deux canaux :

1^m 242 (mutule, 0^m 847 ; canaux, 0^m 179 et 0^m 194) et 1^m 19.

Mutules : 0^m 845, 0^m 819, 0^m 820, 0^m 820, 0^m 845, 0^m 847.

Canaux : 0^m 178, 0^m 179, 0^m 180, 0^m 180, 0^m 180, 0^m 181, 0^m 183, 0^m 183 (pour 0^m 194, voir ci-dessus).

Triglyphe : 0^m 822.

Triglyphe d'angle : 0^m 891.

« Regulae » d'architrave : 0^m 847, 0^m 887, 0^m 893.

Intervalle entre « regulae » : 1^m 174.

Ainsi qu'on s'en rend compte en parcourant cette liste, certaines mesures se répètent avec une remarquable fixité d'une assise à l'autre (mutules, triglyphes, « regulae »).

La construction s'est donc faite suivant un module bien déterminé et assez strictement respecté, ce qui nous donne le droit de supposer exacte la restitution que nous établissons en donnant comme facteur à ces chiffres le nombre d'entrecolonnements.

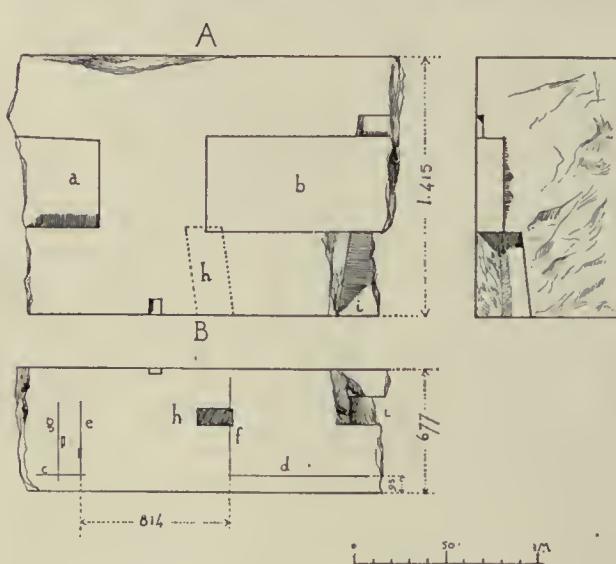


Fig. 74. — Bloc d'architrave en poros
(face postérieure et lit d'attente).

En outre, on constate que ces dimensions peuvent se répartir en trois séries ayant pour bases les largeurs de mutules (triglyphes ou « regulae ») :

0^m 845 à 0^m 822

0^m 845 à 0^m 847

0^m 891 à 0^m 893

L'écart sera insignifiant si nous raisonnons sur des moyennes telles que :

$$0^m 820 + 0^m 180 = 1^m 00$$

$$0^m 846 + 0^m 180 = 1^m 026$$

$$0^m 892 + 0^m 180 = 1^m 072$$

Nous attribuerons le premier chiffre, ou peut-être un chiffre plus faible, aux longs côtés ; car les pièces de chêneau qui mesurent 0^m 65 devaient se répartir à raison de 6 par entraxe. Ce qui représente comme dimension d'entraxe courant aux façades latérales 3^m 95 à 4^m 00 (soit 4 pièces de larmier de 0^m 995 à 1^m 00).

Le chiffre de 1^m 026 convient aux façades : on a retrouvé en effet une pièce médiane de larmier (à deux canaux) dont le mutule mesure 0^m 847 de largeur et qui se placera en façade,

puisque une autre pièce de l'armier également médiane (sans canon), dont le mutule est large de 0^m820, ne peut être restituée qu'aux longs côtés.

En façade l'entraîne courant était donc de 4 m 101.

Reste le troisième chiffre : 1^{er} 072.

Le triglyphe large de 0^m 891 (fig. 78) provient d'un angle; d'autre part, comme les registres d'architrave larges de 0^m 887 et 0^m 893 n'étaient pas angulaires, il est évident que le triglyphe d'angle était suivi, à tout le moins, d'un triglyphe de largeur égale; cette remarque ne nous donne pas la dimension de l'en-traxe de rive, mais par une reconstruction graphique nous déduisons de la longueur du tympan qui nous est connue (19^m 32) la longueur totale des entraxes 19^m 68 et, de cette longueur, la largeur de l'en-traxe de rive 3^m 68¹.

La figure 71 donne le plan restitué du vi^e siècle comparé à celui du iv^e. Il est loin d'être complet : il manque, pour les longs côtés, la dimension des entraxes extrêmes et la longueur exacte ; nous ignorons le nombre et la largeur des marches, la profondeur du prodomos et de l'opisthodomos. Mais, du moins, pouvons-nous en avoir une idée suffisante : on voit qu'il ne diffère en rien d'essentiel de l'église qui lui a succédé, et qu'on a pu utiliser la plupart des fondations sans le modifier autrement que par cet allongement, grâce auquel les constructeurs du iv^e siècle ont tâché de rétablir dans une certaine mesure l'égalité de distance entre colonnes².

Les matériaux. — Dans les fondations de la péristole a été employé le conglomerat de Corinthe; dans l'élévation, le poros revêtu d'un engobe blanc, un lait de chaux est remarquablement solide.

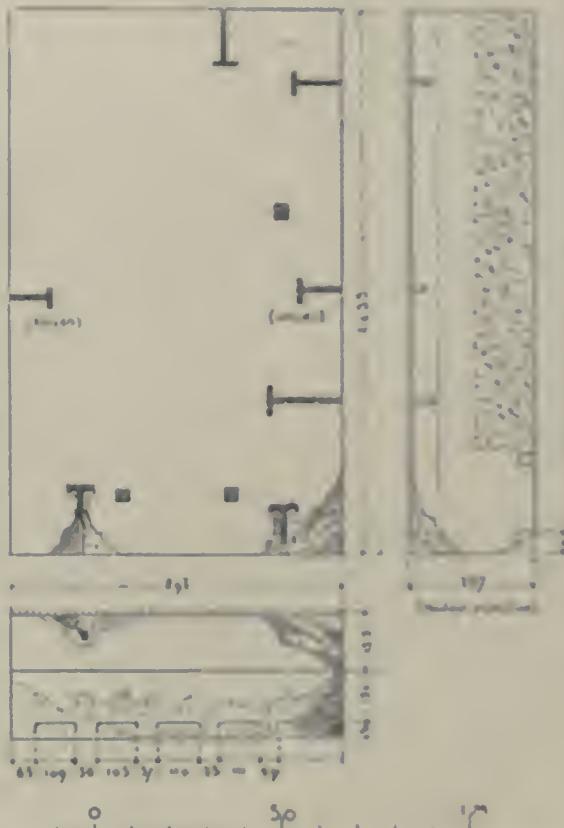


Fig. 72. — Pièce à régulariser d'une arête brise de mortier.

1. On remarquera la concordance de la plupart de ces chiffres avec ceux qu'avait établis M. H. (BGH, XX, p. 653) dans une étude provisoire.

2. T. Bouolley *BCH*, XX, p. 646 : « Cet édifice, selon toute apparence, occupait la même place, avait les mêmes dimensions, présentait le même plan que celui dont nous avons les restes... L'étude des ruines confirme singulièrement cette conjecture.

ÉLÉVATION DE LA PÉRISTASIS (PL. XII)

Les morceaux qui proviennent de l'élévation du temple sont encore, à part quelques exceptions, engagés dans la bâtie du IV^e siècle ; ils ne laissent presque jamais apercevoir qu'un de leurs côtés, le seul qui soit, d'ordinaire, intact, car les autres ont été taillés, ravalés et rejoignoyés.

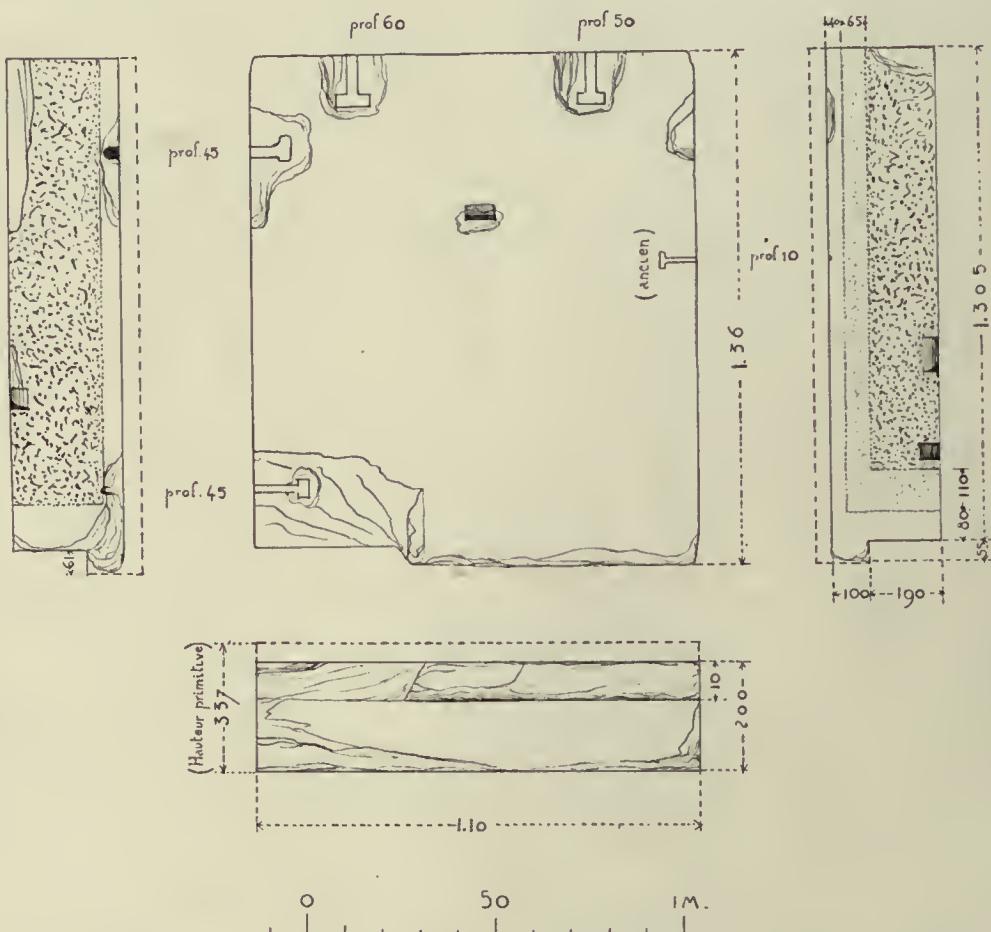


Fig. 76. — Pièce intercalée entre deux « regulae » dans l'assise supérieure d'une architrave de marbre.

Krépis. — On a conservé une dalle dont le lit supérieur a été retaillé à trois pans et dont deux faces ont été rabattues ; mais nous avons la hauteur primitive, 0^m 380, et deux faces de joint anciennes. Le lit supérieur ne porte pas de cavité ancienne pour des crampons (ceux qu'on y voit sont du IV^e siècle) ; comme il est évident que le ravalement postérieur du lit n'a pas été assez profond pour en faire disparaître les traces, il faut

admettre que cette plaque faisait partie d'une assise de pierres non liaisonnées. Il se pourrait donc qu'elle provint du stylobate du temple, mais il se pourrait aussi qu'elle ait appartenu à un dallage. Mais comme le stylobate devait être moins haut que le socle du mur qui mesure 0^m 489 (v. p. 105, fig. 81), et aussi haut pour le moins que le dallage, on voit que la hauteur ne pouvait en être inférieure à 0^m 380.

Colonnes. — A l'exception de deux fragments dont il sera parlé plus loin, la plupart

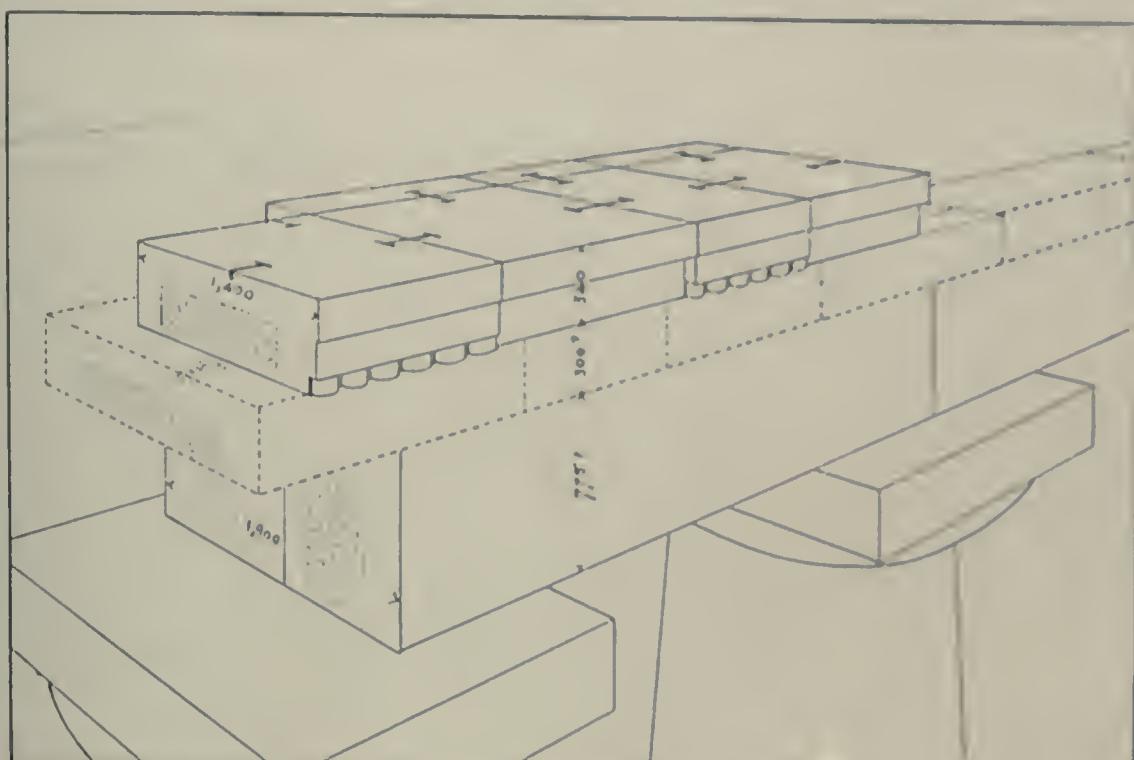


Fig. 77. — Restitution de l'architrave de marbre.

des tambours subsistants (soit plus de 150) sont en poros ; ils ont été équarris et rebouchés au point de ne rien garder parfois de leur état premier que les cavités de scellement ; mais des cannelures conservées ici et là donnent le diamètre primitif à défaut du fruit. Le diamètre sous le chapiteau était de 1^m 35 environ¹, le plus grand diamètre conservé est de 1^m 80 ; si on le compare à celui des colonnes du prodomos (cf. ci-dessous, p. 105) et des colonnes du IV^e siècle, ce chiffre représente, apparemment, celui du diamètre inférieur. Les hauteurs de tambours se tenaient dans des limites très voisines ; cette particularité est sans exemple, à ma connaissance, au VI^e siècle et fort rare encore au V^e² ; mais elle est indubitable³.

1. T. Homolle, *BGH*, XX, p. 647.

2. Temples de « Juno Lacinia » et de la « Concorde » à Agrigente.

3. On peut la calculer ainsi : les cavités des scellements avaient 0^m 18 de profondeur ; comme les tain-

Les tambours étaient réunis par les tenons cubiques du type ordinaire ; la plupart présentent, au lit supérieur, deux entailles en crochet pour le bardage.

Il ne reste plus que deux morceaux de chapiteaux, l'un et l'autre en poros¹. Par bonheur ils se complètent de telle sorte qu'on peut en connaître les dimensions et la forme (fig. 73). Sous le tailloir épais, l'échine se redresse, mais en dessinant une courbe dont la lourdeur, accentuée par le renflement du bourrelet supérieur, contraste avec l'étranglement du fût.

Dans les deux canaux qui limitaient le fût et le chapiteau on aperçoit des traces de couleur rouge.

La hauteur des colonnes peut être fixée avec quelque vraisemblance grâce à l'égalité de hauteur des tambours. On connaît la hauteur du chapiteau : 4^m 10-4^m 15. Suivant qu'on y ajoute les hauteurs de 9,10 ou 11 tambours, on obtient : 7^m 40, 7^m 50, 8^m 10, 8^m 20, 8^m 80, 8^m 90. — Le premier chiffre contient 4 fois 1/4 le diamètre inférieur ; cette proportion se rencontre au temple de Corinthe, mais elle est tout à fait insolite et ne s'explique sans doute que par le monolithisme des fûts ; nous ne pouvons raisonner sur une exception. Le troisième chiffre un peu fort (5 fois le diamètre inférieur) convient plutôt à des édifices plus récents (temples D et S de Sélinonte). Le second nous apparaît le plus probable (4, 6/10 diam. inf.) parce qu'il permet de ranger notre temple dans un groupe nombreux d'édifices contemporains (Métaponte, Sélinonte A, C, R, T) et qu'il s'accorde mieux que les autres avec les diamètres inférieurs ou supérieurs restituables (1^m 420, 1^m 48, 1^m 56, 1^m 72).

Architrave. — A l'extrémité Est du contrefort qui soutient l'angle S.-O. du temple est engagée une dalle qui pose à plat sur sa face antérieure

(fig. 74) ; cette face est encore recouverte de stuc, autant que j'en ai pu juger, à l'exception d'une bande retaillée au bord d'un lit. La face postérieure, la seule actuellement visible, était primitivement évidée, comme c'est fréquemment le cas pour les architraves ; dans les cavités ont été rajustés au moment du remplacement des morceaux, a et b, pour obtenir une surface continue. Les particularités qu'on relève sur le lit B prouvent non seulement que le bloc appartenait à une architrave, mais aussi que la hauteur en est complète : les traits incisés c, d, e, f, g (qui sont évidemment sans utilité dans la bâtie du contrefort) délimitaient les contours des métopes et des triglyphes. Les cavités h et i recevaient

bours ne sont jamais taillés que sur l'un des lits, il suffit, pour en connaître la hauteur complète, d'ajouter à la hauteur actuelle ce qui manque à la profondeur des cavités. Les chiffres rétablis sont compris entre 0^m 68 et 0^m 73.

1. L'un devant le Musée, l'autre dans le monument à l'Est du portique d'Attale.

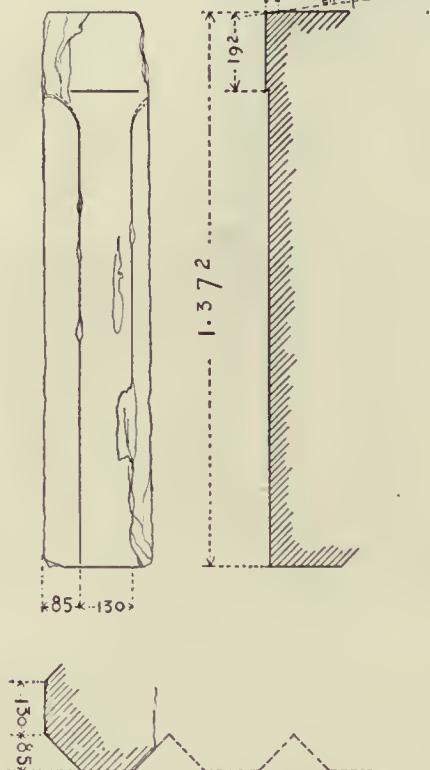


Fig. 78. — Morceau d'un triglyphe d'angle.

les tenailles de bardage. — Ce bloc nous donne donc la hauteur primitive d'une architrave : 1^m 415. Cette architrave appartenait elle au péristole ou à l'un des portiques intérieurs ? Il est, à vrai dire, ne le prouve directement ; car la largeur du triglyphe (0^m 815) conviendrait tout aussi bien à une ordonnance intérieure ; mais, comme la hauteur en est égale à celle de l'architrave du temple de Corinthe, avec lequel notre temple offre de remarquables ressemblances, nous pouvons admettre, avec une probabilité très grande, que ce bloc provient de la pérastasis.

Un autre morceau d'architrave en poros, rebâti dans le monument voisin du portique d'Attale, a gardé intactes les dimensions de l'abaque et d'une « regula » avec gouttes à la face antérieure, et dont la largeur, laissée intacte au cours de la reconstruction, est égale à celle de la regula. Les deux crampons latéraux seuls sont anciens ; les autres se sont perdus au cours de la reconstruction. La pierre n'a plus que 1^m 39 de largeur (au bas), soit 0^m 50 de moins que la largeur totale de l'architrave ; comme elle a été rabattue à l'arrière, nous ne pouvons savoir si elle était complétée par une autre pierre sur sa face interne, mais c'est ce qui paraît le plus probable.

On connaît un autre bloc tout semblable (larg. 0^m 887), ainsi qu'une dalle à simple larg. 1^m 174 qui s'insérait entre deux « regulae » (fig. 76). Les blocs d'architrave étaient donc construits suivant deux procédés différents : en une seule pièce quand ils étaient en poros, en plusieurs pièces quand on y employait le marbre. Dans ce dernier cas, le bloc se divisait en trois assises : la première, sous la frise, comprenait des morceaux ayant pour tour la largeur des triglyphes et des metopes ; dans l'assise suivante nous placerions des dalles plates avec face lisse, hautes actuellement de 0^m 25 à 0^m 27, mais dont la hauteur primitive était de 0^m 30, et longues de 1^m 31 à 1^m 68 au moins ; il est difficile de supposer plus d'une assise sous celle-ci, car la solidité des architraves aurait été compromise, si elles avaient été réduites à un simple empilement de plaques relativement minces.

Au lit inférieur de chacun des deux blocs à « regulae » conservés est gravée une lettre



Fig. 79. — Pièce de l'armure portant la regula.

d'assemblage : Λ ($= \gamma$) et P ; ils se plaçaient donc sous les 2^e et 10^e triglyphes de la façade. La figure 77 présente une restitution présumée de l'architrave.

La frise. — Il reste deux fragments de triglyphes, l'un et l'autre en marbre : l'un qui fait partie, à l'angle Nord-Ouest, de l'assise supérieure des fondations, a été retaillé presque au ras des canaux et sur les quatre côtés ; mais la largeur totale (0^m 822) nous en est donnée par celle d'un canal (0^m 274).

L'autre (dans les fondations de l'ordre de l'opisthodomos) (fig. 78) est réduit à un peu moins du tiers de sa largeur primitive (0^m 891), mais il nous donne une hauteur complète (1^m 372)¹. C'était un triglyphe angulaire, ainsi qu'en peut juger par une face de retour en partie visible, quoique engagée dans la bâtie. Les canaux s'amortissaient en courbe. Le demi-canal angulaire n'avait pas de crochet.

Dans les fondations du côté Ouest apparaît la face supérieure d'une métope² en poros qui mesure 1^m 21 de largeur.

Le larmier. — Il se composait de deux assises superposées : l'une comprenant la partie supérieure avec la face verticale, la moulure et le « coupe-larmes » ; de celle-là il n'est pas resté un moreau ; dans l'autre étaient taillés les mutules. J'en ai pu compter 29 pièces, toutes en marbre ; mais parmi ces 29 pièces aucune n'a conservé des mutules autre chose que les contours ou les amorcees ; on peut heureusement les compléter grâce à

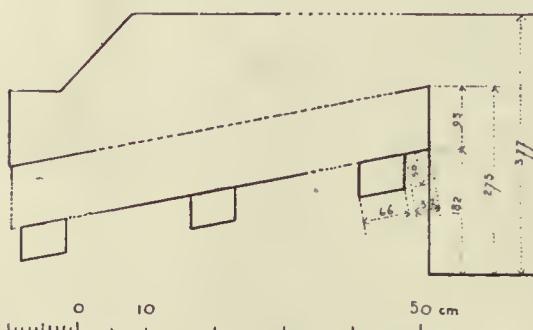


Fig. 80. — Profil du bloc précédent complété au moyen d'un autre bloc et d'une goutte.

des gouttes isolées et au morceau que représentent les figures 79 et 80³. L'abaque qui soulignait les mutules était peint en rouge.

Larmier rampant. — Il en reste quatre blocs courants (haut. 0^m 453) dont deux ont gardé la longueur primitive (1^m 05), et un bloc de faite (fig. 81)⁴ qui nous donne la pente du fronton (base 0^m 474 ; haut, 0^m 114). Le tenon rectangulaire qui s'engageait dans le tympan sous l'angle était évidemment destiné à sceller une figure. De la partie saillante du larmier rampant nous connaissons seulement la moulure inférieure de la cimaise dorique qui couronnait le tympan.

Chéneau et corniche du fronton (Pl. XIII). — La corniche qui bordait la toiture présentait des caractères différents suivant qu'elle couronnait le fronton ou qu'elle formait chéneau aux longs côtés⁵.

Corniche de fronton. — Hauteur 0^m 424. Le profil se décompose en un abaque, une moulure arrondie et une ligne verticale. Sur l'abaque courait un méandre (rouge sur fond blanc ou bleu?), sur la moulure des godrons doriques (bleu sur fond rouge), sur la face

1. T. Homolle, *BCH*, XX, p. 648.

2. T. Homolle, *ib.*

3. C'est à M. Replat que sont dues la découverte et l'identification de ces pièces.

4. T. Homolle, *ib.*, p. 649.

5. T. Homolle, *ib.*

verticale une suite de palmettes et de lotus réunis par des volutes (en bleu sur fond rouge).

Chéneau. — Haut. 0^m 330. Longueur des trois pièces conservées 0^m 642, 0^m 630, 0^m 633. La face est plate. Le décor est formé d'un méandre (rouge sur fond blanc ou bleu) et d'une suite de palmettes du même type que les précédentes. Chaque pièce est percée dans l'axe d'une gargouille conique et moulurée ; ces gargouilles étaient, aux quatre angles, doublées d'un museau de lion² (fig. 82).

Couverture. — La couverture était en marbre. On en a retrouvé, dans les ruines en

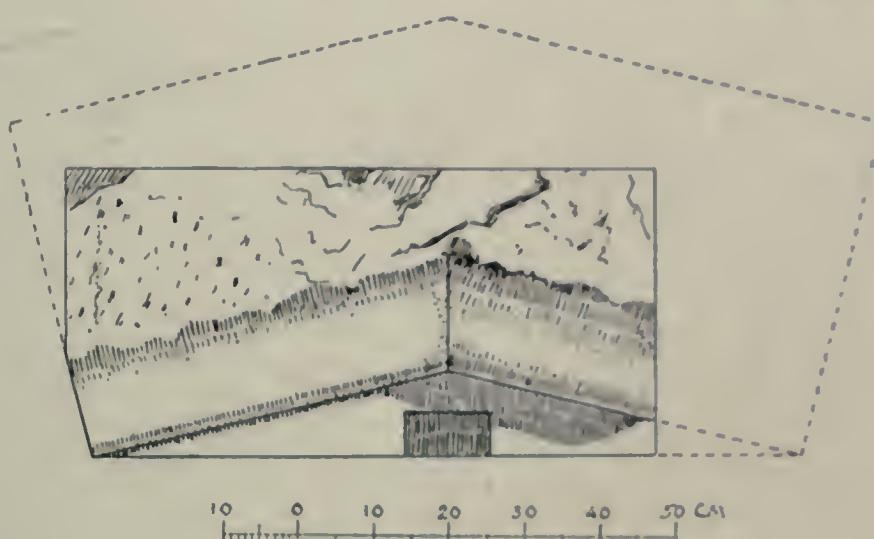


Fig. 81. — Bloc de falte du rampant.

arrière des trépieds de Gélon³, des débris fort mutilés, couvre-joints et tuiles plates qui ne nous apprennent que peu de chose :

épaisseur des tuiles plates : 0^m 015

largeur des couvre-joints : 0^m 278

hauteur des couvre-joints : 0^m 097

Frontons et acrotères. — M. Homolle⁴, dans un important article, a identifié les figures qui proviennent des frontons et démontré qu'elles étaient en marbre à l'Est, en pierre à l'Ouest. De l'Ouest, il subsiste en particulier des morceaux d'un attelage, d'un personnage debout et d'une lutte d'Athéna contre un Géant. Ce qui reste du fronton Est est assez important pour qu'il n'ait été possible⁵ de restaurer la scène au complet, à l'exception des

1. M. Homolle (*ib.*, p. 649), donne comme profondeur 0^m 80. Mais est-ce bien une dimension primitive ?

2. T. Homolle, *ib.*, p. 649.

3. T. Homolle, *ib.*, p. 653.

4. *BCH*, XXV (1901), p. 457-514.

5. *BCH*, XXXVIII (1914).

groupes d'angle : le sujet figurait le char d'Apollon au centre, monté par le dieu et sans doute aussi par Artémis et Léto, et de chaque côté un écuyer, un personnage masculin, deux femmes, et un groupe d'un lion dévorant une proie (cerf à droite, taureau à gauche) (fig. 83 et Pl. XII).

J'ai tâché également de montrer que l'on devait replacer les Nikés non point aux angles, comme le pensait M. Homolle¹, mais aux deux faîtes de la toiture. Aux angles prenaient



Fig. 82. — Gargouille à museau de lion.

sans doute place des Sphinx, ainsi que paraît l'indiquer une aile retrouvée² au même endroit que les autres morceaux du fronton³.

Cet ensemble de figures est précieux, non seulement en raison de sa beauté, mais encore parce qu'il représente pour nous le fronton le mieux conservé d'une époque qu'illumineront des édifices comme le temple de Corinthe et l'Hékatompédon des Pisistratides à Athènes.

LA CONSTRUCTION INTÉRIEURE

Prostasis. — Des prostasis intérieures il ne reste plus d'identifiable qu'un morceau de stylobate et un fragment, peut-être trois, de colonnes en marbre. Le morceau de stylobate (fig. 84) a été coupé sur une face latérale (b) et à l'arrière (c). Mais la face d est primitive ; on voit que le joint tombe dans l'axe d'une colonne. Chaque colonne du prodomos et de

1. *BCH*, XXV (1901), p. 496.

2. *Ib.*, p. 495, 41^o.

3. Je répète ici que le corps de sphinx conservé au Musée, dans la salle du Temple, me paraît toujours appartenir aux acrotères ; mais il me manque encore la seule preuve convaincante : la connaissance du lieu de découverte.



4347	4845	4839	Sans n°	3396	4874	4823	1797
4832			2555	4817	3646		
	2484			4867		4841	
4856				4854		4827	
		4843					

Fig. 83 — Débris des figures

1872

4816



4872

4819

3646

4822

4874

4794

4873

2546

4852

2546

4861

4855

Sans n°

4828

4837

4847

4842 - 4820

4825

remises à leur place présumée.

l'opisthodomos reposait donc par moitié, au vi^e s., comme au iv^e, sur deux dalles du stylobate. Sur la face antérieure l'amathyrose d'assurait le contact avec le dallage dont un joint tombait suivant le trait incisé e.

La trace de la colonne est exactement mesurable ; elle avait 1^m 72 de diamètre (largur de la cannelure 0^m 265). On a conservé (au Musée, salle du Temple et sur le murpe de l'escalier) deux fragments de colonnes en marbre, provenant du temple, de 1^m 22 et 1^m 56 de diamètre ; il faut y ajouter un tambour de hauteur complète (0^m 69) qui paraît également en provenir (actuellement dans le dépôt en face de la maison de l'Ecole Française) ; le

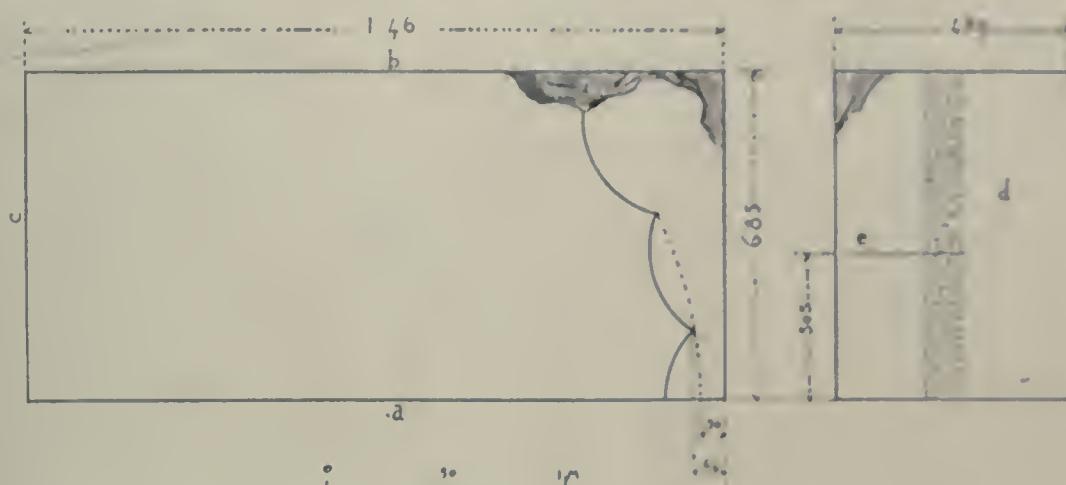


Fig. 24. — Morceau de stylolite.

diamètre au fond des cannelures (les cannelures ont été rabattues) est de 17-195 à l'un des jets

Le premier de ces chiffres est inférieur de 0^m 10 à celui du plus faible diamètre des colonnes extérieures ; on pourrait supposer qu'un temple de Delphes, comme à l'Illek-tompédon d'Athènes, les colonnes étaient moins fortes aux longs côtés qu'en façade ; mais une telle différence de diamètre s'expliquerait mieux entre une prostasis intérieure et le péristère, qu'entre deux côtés de celui-ci. S'il en est ainsi, on peut admettre que l'une au moins des colonnades intérieures était en marbre.

Un tambour de poros porte au fond d'une cannelure les débris d'un long tenon rectangulaire, également en poros et fixé au plomb ($0^m\ 048 \times 0^m\ 30$). On pense de prime abord au scellement d'une « ferrure de grille, il appartiendrait alors au portique intérieur¹ ». Mais il est fort douteux que le cadre d'une grille ou quelque objet que ce soit n'ait pas été directement assujetti par des crampons métalliques. Je crois qu'il s'agit tout simplement d'une pièce rajustée.

Les murs. — Sur la terrasse, près de l'angle Sud-Ouest, on voit une mince plaque en marbre de Paros (fig. 85 et 86), qui porte sur une face les restes d'une inscription en lettres attiques de la fin du VI^e siècle.

www.xitulixue.com 中国科学院植物研究所植物学大讲堂

J. T. Bonnelle, *RCM*, SS-6016.

FOLIATION BY DEGREES.—T. II.

Si la restitution complète en est impossible, faute de savoir la longueur de la lacune, le sens général n'est pas douteux : il s'agit d'une consération de λάρναξ ; ces dépouilles étaient sans aucun doute accrochées au mur par le moyen de tenons dont les cavités sont visibles entre la deuxième et la troisième ligne ainsi qu'à droite.

Cette plaque était remployée dans la fondation du IV^e siècle ; il est donc assuré qu'elle provient du temple archaïque ; et, comme elle était posée de champ, ainsi que l'indique la



Fig. 85. — Vue de l'orthostate inscrit.

forme de l'anathyrose sur la tranche gauche (le seul des côtés qui n'a pas été retaillé), on en conclut qu'elle faisait partie d'une rangée d'orthostates. Bien qu'en l'état actuel elle porte à la face arrière la trace d'un ravalement, ce ravalement n'a sans doute pas diminué sensiblement l'épaisseur ; du moins pas assez pour que l'on soit en droit de ne restituer que deux rangées, comme dans le temple du IV^e siècle. Il est donc probable que les orthostates étaient formés de trois suites au moins de dalles accolées.

Des murs il reste un grand nombre de parpaings, pour la plupart entassés dans les assises supérieures des fondations ou remployés dans les murs de l'εἰσηγήση et de l'escalier. Ils ont presque tous conservé leur hauteur primitive (qui varie entre 0^m360 et 0^m400)¹ et beaucoup ont encore une longueur (0^m96 à 1^m00) et une largeur (1^m05 à 1^m08) complètes.

t. On peut replacer à l'assise supérieure quelques blocs plus hauts (0^m40 à 0^m35), dont quelques-uns sont bordés dans le haut d'un bandeau plat (hauteur minima 0^m155, saillie 0^m05). Mais malheureusement rien ne prouve que ces blocs n'aient pas été découpés dans l'architrave.

On voit donc que les murs latéraux avaient au VI^e siècle la même épaisseur qu'au IV^e.

On peut attribuer aux murs transversaux des blocs larges de 0,60 seulement, qui étaient sans doute incomplis dans l'épaisseur de la muraille.

Une curieuse particularité que l'on relève sur quelques blocs, et que l'on pourrait observer sans doute sur un plus grand nombre si les faces n'en avaient pas été retaillées, c'est qu'ils

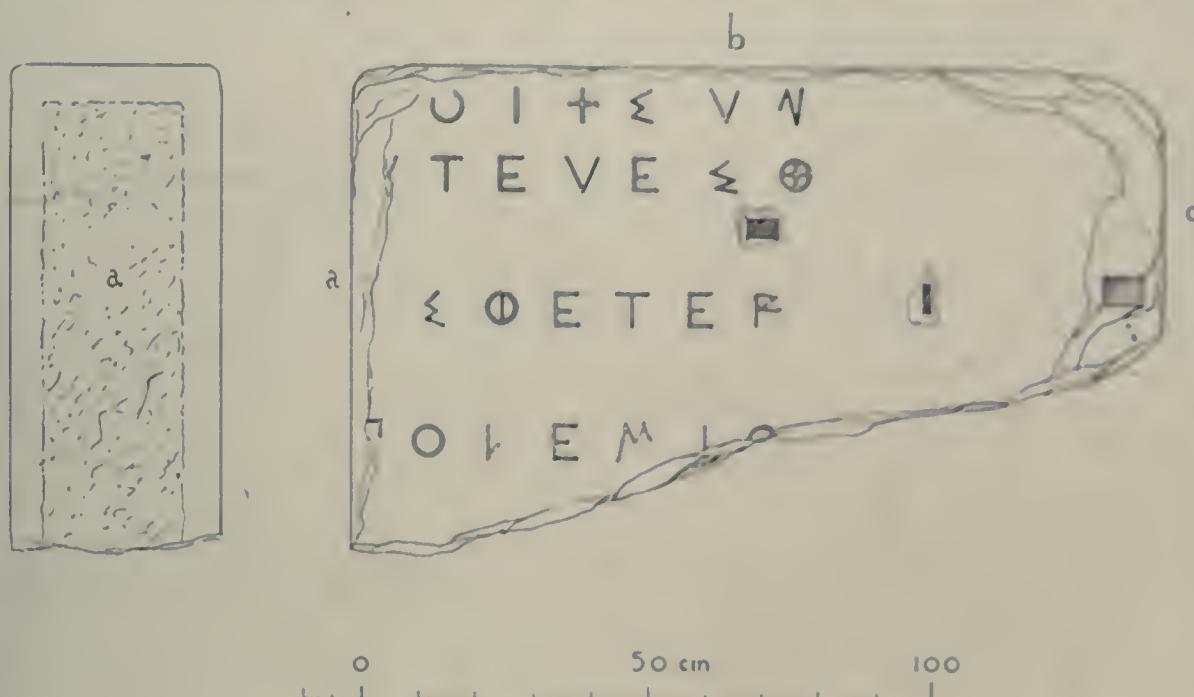


Fig. 86. — Vue de l'orthostate inscrit.

sont bordés sur un et quelquefois sur deux de leurs côtés d'une écielure biseautée à filisse (fig. 87). Ce revêtement dont on retrouvera de nouveau l'usage au III^e siècle (Chasse d'Alexandre et mur en arrière des bases de Gélon) avait probablement pour but de souligner le jointoyage des pierres; mais on se demande s'il était réservé à quelques parties ou s'il s'étendait sur le parement tout entier.

La porte. — Une heureuse fortune nous a gardé l'ornement sculpté de palmilles, d'oves et de perles qui couronnait le linteau de la porte (pl. XIV). On a pu en reconstruire une longueur de quelques mètres avec les retours.

LA TECHNIQUE.

Les crampons sont en H, à l'exclusion de toute autre forme¹. J'ai noté un seul goujon qui remonte certainement au VI^e siècle; c'est une lame de fer très mince, engagée au

1. C'est par erreur que M. Pöntow, *Delphica*, III, p. 157, dit qu'ils étaient en fer forgé. La liste de M. Pöntow contient d'autres inadvertances, qui seront relevées quand sera publiée l'essai.

lit inférieur d'un bloc d'architrave à « regula ». — Partout ailleurs, même quand les lits n'ont pas été profondément retaillés, on n'y aperçoit aucune trace de cavités régulières. C'est une chose singulière de voir avec quelle parcimonie les constructeurs ont employé les scellements : on ne les trouve que dans le péristère ; encore est-il probable que les assises n'étaient pas assujetties entre elles, ou du moins qu'elles ne l'étaient que partiellement, et l'on s'étonne que les murs n'aient été qu'un empilement de blocs posés à joints libres sans liaison horizontale ni verticale.

Quelques blocs de poros, tambours (fig. 72), architraves, métopes, portent au lit supérieur deux entailles profondes tantôt obliques (fig. 74), tantôt en crochet, où s'ajustaient les instruments de bardage.

Enfin on relève ça et là des lettres d'assemblage : Λ et Π sur des blocs d'architrave, Α, Κ

sur le larmier rampant, Ε sur une dalle non identifiée, Κ, ΚΜ sur des parpaings. M. Homolle¹ signale l'inscription ΚΟΜΟΡ sur le bord gauche d'une pièce de chéneau latéral.

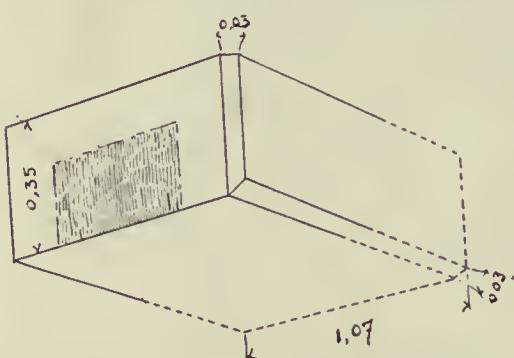


Fig. 87. — Bloc encadré d'une ciselure biseautée.

Le temple, tel qu'il a été préservé jusqu'à nous par une heureuse conséquence de l'accident auquel il succomba, et malgré toutes les lacunes inévitables que nous avons notées au cours de l'étude précédente, nous apparaît comme le mieux conservé de tous les temples grecs du VI^e siècle ; et c'est un précieux avantage que le hasard ait sauvégarde précisément l'édifice que nous aimions considérer d'avance comme plus beau et plus vaste que les autres du même temps.

A la façade orientale, il ne manque guère, pour la bien connaître, que les figures qui garnissaient les encoignures des frontons : car à l'échelle de notre restitution (Pl. XII), une légère indétermination dans la hauteur des colonnes et dans celle des marches peut être considérée comme négligeable. Cette façade présente tous les caractères de cette période d'art dont la lourde vigueur prépare la belle sévérité de lignes des temples d'Egine et d'Olympie : les verticales ne dominent pas encore ; l'entablement trapu et le fronton érasent, par l'intermédiaire des « corbeaux » massifs que sont les chapiteaux, les colonnes courtes et sans élan. Mais de l'ensemble se dégage un caractère de hautaine grandeur auquel participent, à l'égal des proportions, cette admirable frise de palmettes peintes, robustes et souples, et les figures du fronton, immobilisées dans des poses hiératiques. Architecte, sculpteur et peintre avaient le même idéal de beauté ; il n'y a aucune dissonance entre leurs œuvres ; et les lignes de la construction ont un couronnement digne d'elles dans la cimaise peinte que domine le vol de la Victoire et dans la majestueuse théorie des dieux dont se pare le tympan.

1. BCH, XX, p. 653.

HISTOIRE DES TEMPLES

MM. Homolle et Bourguet ont fixé d'une manière définitive, le premier¹ la vie mondaine et religieuse du temple à travers les siècles, ses catastrophes et les vicissitudes de sa gloire, le second² les combinaisons financières et les organisations administratives auxquelles il a donné lieu, et l'histoire épigraphique de la construction. Il s'agira simplement ici de faire l'histoire de la bâtie, dans la mesure où les ruines et les textes peuvent se prêter une lumière mutuelle, et d'apporter à des études auxquelles la science est si redévolable, les quelques compléments ou rectifications que ne pouvait manquer d'y introduire l'examen détaillé de la topographie et de l'architecture.

Pausanias³ raconte qu'après la chute successive des temples de laurier, de cire et de plumes et de bronze⁴, la construction d'un édifice de pierres fut confiée à Trophonios et Agamèles fils d'Erginos⁵. Peu nous importe que ces noms nient ou n'nient pas une valeur historique⁶; la renommée qui s'est attachée à ces bâtisseurs de souterrains célèbres paraît, au moins à Delphes, s'appuyer sur un fondement réel.

Il est hors de doute en effet que le temple primitif se dressait sur le même emplacement que ceux du VI^e et du IV^e siècle; c'est là qu'aboutissait le chemin serpentant, jalonné par les plus anciennes ruines de cette région, par les trésors dont les débris étaient enfouis dès le VI^e siècle sous les dallages des voies ou dans le remblai des terrasses, et c'est là aussi qu'une tradition lointaine avait placé la grotte prophétique et l'origine de la religion apollinienne. Car, que l'on accepte ou non l'identification proposée ci-dessus (p. 59-60), du moins ne contestera-t-on point que l'autel s'ouvrât sous la cella du temple; or la consécration de cet emplacement est bien antérieure au VI^e siècle. Quand on considère l'étrangeté du plan de cette cella et quand on se demande comment les constructeurs du IV^e siècle, à une époque où la symétrie et la régularité quasi mathématique commandaient la coupe des blocs, les proportions, les dispositions générales, comment les constructeurs ont osé se résoudre à placer un édicule en travers de la belle ordonnance d'une colonnade, on ne peut considérer cette bizarrerie que comme l'effet de quelque prescription impérieuse dictée par un culte ancien. Et c'est pourquoi l'on supposera sans invraisemblance que la chapelle de l'adyton, enclose dans l'enceinte magnifique du temple, n'était rien autre que le temple primitif, première

1. *BCH*, XX (1896), p. 641-653, 677-701, 702-732; — XXVI (1902), p. 597-625.

2. *BCH*, XX, p. 197-231; — XXII (1898), p. 303-328; — XXVI (1902), p. 289; *ibid.* p. 60-61, 100-101, 105-106.

3. X, 5, 9 à 12.

4. On a cherché à interpréter ces légendes comme les lointains souvenirs d'une église de bois, d'un édifice rond en forme de ruche, d'un monument mycénien revêtu de plaques de bronze.

5. Pausanias, IX, 37, 5; Schol. Aristoph., *Nub.*, 508.

6. Strabon, IX, 3, p. 421.

demeure d'Apollon, perpétuée de siècle en siècle et rebâtie après chaque désastre, conformément à des principes immuables et toujours au même lieu¹.

La première année de la 58^e olympiade (= 548-7) suivant Pausanias², en 547-6 d'après Eusèbe³, le temple accidentellement détruit par un incendie⁴ fut, comme on le sait, reconstruit à frais communs par les peuples amphyctioniques ; les Aleméonides, exilés d'Athènes, obtinrent l'adjudication d'une partie de l'entreprise, mais entre 548 et l'intervention des Aleméonides il y a eu des travaux accessoires et préliminaires exécutés ; ceux mêmes du temple ont pu être adjugés, en bloc ou en détail, et commencés, mais par d'autres que les Aleméonides⁵.

M. Homolle a établi⁶ que : « 1^o les Aleméonides ne prirent part à la construction du temple de Delphes qu'en l'année 513 et point avant ;

2^o ils ne bâtirent pas cet édifice en entier, mais se bornèrent à l'achever ; ils sont en particulier les auteurs de la décoration extérieure ;

3^o ils exécutèrent leur œuvre durant la guerre civile (513-510), pendant le gouvernement, l'ostracisme et la seconde magistrature de Clithène (510-506), et l'achevèrent avant l'année 500, sans doute aux environs de 505, soit en 8 années.

De ces conclusions mêmes, il résulte une dernière conséquence, celle même à laquelle tendait [un] long examen des textes antiques :

4^o les frontons du temple d'Apollon, décoration suprême du monument, ont été exécutés durant cette période, sur l'ordre des Aleméonides et sans doute par des artistes athéniens attachés à leur service. »

Les Aleméonides, dit Hérodote⁷, achevèrent le temple plus beau que le modèle : « τὸν νηὸν ἐξεργάσαντο τοῦ παραδείγματος κάλλισον, τὰ τε ἄκην καὶ συγκειμένου σφι πωρίνου λίθου ποιέειν τὸν νηὸν, Ηχρίου τὰ ἔμπροσθε αὐτοῦ ἐξεποίησαν. » L'expression vague τὰ ἔμπροσθε demande à être précisée par ce que l'on sait maintenant du temple.

Dans la mesure où les débris conservés nous donnent une idée exacte de l'ensemble, on est en droit de supposer que le poros a été employé aux colonnes extérieures, à l'architrave, aux assises courantes des murs, aux figures du fronton Ouest, et le marbre au dallage, à l'architrave, aux triglyphes, au larmier et à la couverture, aux figures du fronton Est, aux orthostates des murs, aux ornements de la porte, aux colonnes intérieures. Je rappelle que du larmier il existe 29 pièces représentant une longueur de 30 mètres et parmi lesquelles une pièce *médiane* des *longs côtés*. Par analogie avec ce qui s'est passé pour le temple du VI^e siècle, on peut apparemment se figurer ainsi le παραδείγμα établi par l'architecte des Amphytiyons : le marbre devait sans doute être réservé à la krépis et à une partie du dallage, aux larmiers et à la couverture, et aux orthostates des murs, en somme aux parties qui

1. On a cru reconnaître (*'Eph. ιψι.*, 1885, p. 34, 1) sur un vase peint Agamédès et Trophonios construisant un temple en forme de hutte ronde. Mais, au eas même où cette identification serait exacte, cela ne prouverait nullement que le temple détruit en 548 ait été circulaire.

2. X, 5, 13.

3. Ed. Schöne, II, p. 96.

4. Αὐτόματος κατεξάη (Hérodote, II, 180) ; cf. aussi Hérodote I, 50 ; Schol. Démosth., *Mid.*, p. 561.

5. T. Homolle, *BCH*, XXVI (1902), p. 615.

6. *BCH*, ib., p. 621.

7. V, 62.

demandavaient une matière plus solide, résistant mieux à l'usure ou plus apte à recevoir un décor sculpté. Ce qu'a ajouté la magnificence des Aleméonides, c'est l'entablement en marbre, la façade, le fronton principal et la colonnade du prodomos; peut-être aussi, mais rien ne le prouve, la colonnade intérieure. Dans ces remarques, l'opinion de M. Homolle trouve, semble-t-il, une sûre confirmation : les Aleméonides n'ont fait qu'achever l'œuvre commencée (1512/1520), leur intervention ne s'est produite qu'au moment où la halle en était arrivée aux parties hautes, mais assez opportunément pour qu'ils puissent construire l'entablement et le fronton.

Il est d'ailleurs à noter que leur générosité n'est pas allée jusqu'à faire tailler d'un seul bloc des pièces d'architrave.

Nous ignorons quel fut l'architecte de ce temple. M. Homolle a montré qu'il n'y a pas lieu de faire remonter au VI^e siècle l'architecte Spintharos. Mais il est curieux de noter que notre temple a été établi suivant les mêmes principes, non seulement que le temple de Corinthe¹, mais encore que la péristasis de l'Hékatompédon d'Athènes. La plupart des dimensions sont identiques :

	Delphes	Géante	Acropole
Nombre de colonnes	6x15	6x15	8x12
Entrées	3,12 et 3,00	3,02 et 3,70	3,03 et 3,43
Diam. sup. colonnes	1,30 env.	1,72	1,70 env.
Hauteur du chapiteau	1,10 env.	0,884	1,003
Côté de l'abaque	2,25	2,21	2,25 env.
Hauteur de l'architrave	1,315	1,422	1,275
Hauteur de la frise	1,372	1,388	1,328
Largur des triglyphes	0,89 et 0,82	0,813	0,822 et 0,75
Hauteur de l'abaque verticale sous le larmier	0,18	marque	0,18
Épaisseur du mutule	0,091	marque	0,091
Hauteur du chêneau	0,323 (fronton)	marque	(0,281 fronton)

Mais on peut relever d'autres similitudes non moins remarquables : le galbe du chapiteau est identique dans les trois édifices; au temple de Delphes comme à l'Hékatompédon on voit que de l'entablement du temple de Corinthe il ne subsiste que l'architrave, les glyphe s'immortisent en une courbe surlevée et les demi-glyphe en une demi-courbe sans retour en crochet; les chéneaux sont semblables, décorés des mêmes palmettes, profils de la même manière, pourvus aux longs côtés des mêmes gargouilles en forme de conduites avec des têtes de lion identiques dans les moudres détails. La parenté n'est pas moins évidente entre les attitudes des Géants et d'Athena dans les gigantomachies d'Athènes² et de Delphes. Quant à notre fronton oriental, si on ne trouve pas son anlogue à l'Hékatompédon même, du moins c'est sur l'Acropole aussi que se dressaient des groupes d'animaux identiques en plus d'un point à ceux de Delphes; et pour ce qui est des figures de personnages, M. Homolle a pu prononcer avec beaucoup de raison le nom du sculpteur Antenor³.

1. Middleton, *Journ. Hell. Stud.*, 1888, p. 312; Pointow, *Beiträge*, p. 29 et 37, Homolle, *BCH*, XX (1890), p. 649, 653, 654.

2. Comp. Wiegand, *Porosarchitektur*, pl. XVI et XVII a, et *BCH*, XXX, pl. XVIII; Homolle, *BCH*, XXV, p. 457-515.

3. Cette opinion a été reprise et développée par M. Schröder, *Athen. Mitteilungen*, 1911.

On chercherait en vain dans l'art grec un groupe d'édifices aussi homogène. Leur étroite connexion, qu'une communauté de date est insuffisante à expliquer, ne se comprend que si l'on y voit ou bien les œuvres d'un seul et même architecte, ou bien trois répliques d'un modèle unique. Ce modèle (qu'il ne faut point confondre, évidemment, avec le περιστύλιον dont parle Hérodote), j'inclinerais à le chercher dans le temple de Corinthe, dont les proportions plus écrasées donnent une impression d'ancienneté plus grande ; ce serait donc à Corinthe, dans les chantiers des habiles tailleurs de poros, que les Amphiétyons de 548, tout comme ceux du IV^e siècle, seraient allés choisir leur « maître d'œuvres ». L'agrandissement de l'Hékatompédon, s'il est vrai qu'il ait été exécuté par les fils de Pisistrate et non par Pisistrate lui-même, ne serait donc dû qu'à un désir de faire mieux, tout en l'imitant, que l'œuvre où s'illustraient les Aleméonides.

Un siècle et demi à peine après son édification, peu de temps avant 371, le temple pérît dans un accident¹. On a parlé à ce propos d'un incendie ; mais un édifice en pierre, où les boiseries sont à peu près uniquement réduites aux poutres et au plafond, est presque à l'abri d'une pareille catastrophe. M. Homolle² a écarté définitivement cette hypothèse, en remarquant qu'il n'existe sur ces blocs « ni taches de fumée, ni morsures de flammes » et que « l'épiderme du marbre, si délicat, n'est nulle part entamé ». Mais je ne crois pas davantage que M. Homolle ait raison quand il suppose que l'édifice a été jeté à bas par une secousse sismique. Les pierres n'ont pas de « heurts violents » ; elles n'ont été « très rudement mutilées » que par le ciseau et le marteau des maçons du IV^e siècle, qui ont retaillé les joints et abattu à grands coups les parties saillantes. De plus, M. Homolle suppose que les rochers, englobés actuellement dans la maçonnerie de l'επίστυλον, se sont détachés de la montagne au moment des tremblements de terre et ont contribué avec eux à la ruine du temple ; mais nous verrons dans la suite³ que ces rochers proviennent d'un éboulis fort ancien, au moins antérieur au VI^e siècle, du même éboulis sur lequel on a établi le temple. En outre, si capricieux que soient les effets de ce genre de catastrophe, je me demande si une secousse assez puissante pour abattre la maçonnerie d'un bout à l'autre, de la base au faîte, n'aurait pas disloqué et incurve les empilements des blocs de fondations, au point de les rendre inutilisables. Enfin, et c'est, je crois, l'argument le plus convaincant, des monuments légers et élancés comme la colonne des danseuses, la colonne du Sphinx, la Victoire de Paeonios ne portent la trace ni de heurts anciens, ni des réparations et des rapiéçages qu'on ne manquerait pas d'y constater s'ils avaient été démolis eux aussi ; et il est incontestable qu'ils auraient succombé à un accident qui aurait eu raison du temple⁴.

Ainsi l'hypothèse d'un tremblement de terre ne soulève pas moins d'objections que celle d'un incendie. Y aurait-il place pour une troisième ? C'est, de fait, ce que me paraît prouver la ruine même. On remarque, en effet, que si les fondations de la péristasis et de la cella sont demeurées sur trois côtés suffisamment saines et compactes pour être réutilisées au

1. Köhler, *Ath. Mitt.*, V (1880), p. 202 ; Pomtow, *Rhein. Mus.*, LI, p. 343 sqq ; Homolle, *CR. Acad. Inscr.*, 1895, p. 329 sqq. et *BCH*, XX, p. 691 etc...

2. *BCH*, XX, p. 687.

3. Ch. VI, *La terrasse supérieure*.

4. M. Homolle d'ailleurs a fourni lui-même (*BCH*, XX, p. 693) une objection à sa théorie : « Dans l'énumération des tremblements de terre de 373-2, sur lesquels nous sommes relativement très bien renseignés, on s'étonne à bon droit que Delphes ait pu être omis et la chute de son temple passée sous silence. »

iv^e siècle, tout le côté Ouest, en revanche, a particulièrement souffert : de nouvelles assises régulièrement scellées sont venues combler une brèche ouverte à l'angle Sud-Ouest et en remplacer les pierres disloquées ; un contrefort massif a étayé la reparation ; et enfin l'angle Sud-Ouest du prodomos a été rendu solidaire de la péristasis par un large mur de refend.

Quand un incendie ou un tremblement de terre détruisent un édifice, on le remonte : s'il a été trop complètement démolî, on le consolide s'il n'a été que disloqué. Une fois les murs relevés et rebâties, comme il va sans dire qu'un nouvel incendie ou une nouvelle secousse ne s'attaqueront pas précisément au point où s'est produit le premier accident, on juge inutile de renforcer le point atteint plutôt que les autres.

Or ici que constatons-nous ? Une fondation restée compacte dans les assises inférieures sur tout le pourtour ; une brèche considérable sans doute, mais à coup sûr insuffisante à disloquer la bâtie jusqu'au bas. L'accident ayant accompli son œuvre, quand il s'est mis d'y remédier, il suffisait qu'on rebâtît cette brèche ; et le mur regagnait sa cohésion primitive. Mais si une réfection n'a pas été jugée suffisante, si on a cru bon de renforcer par des tirants puissants tout le côté Ouest et l'angle Sud-Ouest, c'est que le mur a été endommagé non point par le coup du hasard, non point par un accident dû à des circonstances fortuites, mais par le fait d'une catastrophe dont la menace était permanente et dont il fallait éviter le retour ou contrearrer les nouveaux effets.

Or le temple est traversé à l'Ouest par un courant souterrain que dérivent deux larges barbacanes (cf. ci-dessous : ch. V, *La terrasse du mur polygonal*), qui percute le soutènement externe ; au Sud, la pente de ce ruisseau est très rapide : en juin 1913, l'eau, qui affluerait la face inférieure du dallage contigu à l'εγκάθια, reparaissant à une profondeur de 5 à 50 dans le fond de la cella (à 15 mètres du point d'eau supérieur).

Qu'on se figure la force de cette masse torrentielle, si quelque jour les campeurs n'ont pu lui fournir une voie d'évacuation suffisante ; l'eau emprisonnée entre les fondations a dû lever le dallage et disloquer la maçonnerie extérieure ; et si les constructeurs du vi^e siècle avaient commis, comme ceux du iv^e, la faute d'asseoir les fondations du dallage sur du remblai, on voit combien, avec un sous-sol raviné, dilué, entraîné par l'écoulement incessant de l'eau, la catastrophe a dû être rapide, facile et complète. L'écroulement de cet angle n'a pas eu de peine à provoquer l'effondrement d'un mur dont les blocs étaient posés à joints libres, et par suite celui du plafond et de la couverture.

Telle est la nouvelle hypothèse que je propose ; si elle ne permet pas de retrouver la date exacte de la destruction du temple, du moins n'a-t-elle l'avantage de tenir compte de certains faits et d'en expliquer d'autres, et de nous faire comprendre pourquoi de fragiles monuments n'ont pas eu à souffrir de la catastrophe qui a entraîné un si puissant édifice.

Dès 369, avec la constitution du collège des nopus¹, les travaux sont entrepris et sans doute la εγκάθια establie². C'est à ce moment que doit peut-être se placer l'activité de l'architecte Spintharos de Corinthe, si tant est que la mention qu'en fait Pausanias ne soit pas erronée³.

1. E. Bourguet, *Adm. fin.*, p. 67.

2. *BCH*, XXVI, p. 47, n. 2.

3. Aucun autre texte ne nomme Spintharos, c'est de Xénodoros seulement qu'il est question dans les plus anciens comptes du temple. *BCH*, XX, p. 198 sqq.; XXII, p. 303 sqq.

Quelques fragments des comptes où les naopes enregistraient les dépenses relatives au temple¹ nous donnent quelques renseignements sur la marche des travaux :

« Blocs d'assise, blocs courants et blocs de coin, épistyles, triglyphes, pierres intérieures et non moulurées de la corniche, moreaux de coin de cette même corniche, plafond à caissons de la colonnade, voilà les principales pièces que nous suivons de la carrière où elles ont été taillées jusqu'à l'endroit où elles sont définitivement mises en place. Quand un portique, celui de l'opisthodome ou du pronaos, est dressé, ou que l'un des longs murs est fini, commence de haut en bas le ravalement ; puis on peint les pierres, c'est l'*εγχρωτις*. Le travail n'avance pas de la même allure sur tous les points : les poutres du toit, les tuiles de couverture provisoire peuvent être en place d'un côté ; tout est terminé, les museles de lion qui ornent le chéneau, les étoiles en bois doré qui décorent la corniche, quand de l'autre côté on s'occupe encore à sceller au plomb les crampons et clous d'assise qui assurent la solidité de la muraille.

« Les parties du temple où l'on paraît avoir poussé le travail et achevé la décoration aussi tôt que ce fut possible sont naturellement celles qui devaient frapper tout de suite les yeux des visiteurs et des fidèles, la grande porte, la colonnade et les portiques. Pour le μέγα θύμον, une fois les grands jambages établis, on posa les énormes linteaux du haut. C'est alors qu'on enleva le mur qui fermait la cella pendant la durée de la construction, « et qu'on mit en place les battants : ils étaient incrustés d'ivoire, à Delphes comme ailleurs. Le dallage sous la colonnade était fini, l'assise de soubassement s'y terminait par une moulure ondulée, on n'avait aucun ornement à ajouter aux parties inférieures de la construction, on put fermer les entrecolonnements, puis le pronaos au moyen d'une grille : elle était formée de lattes en bois, assujetties par des chevilles de fer, puis enduites de poix. On passa alors aux parties hautes ; ainsi s'expliquent les importantes commandes de bois de charpente, à Sicyone et en Macédoine. Les portiques extérieurs étaient achevés, on compléta la couverture provisoire². »

Mais les progrès de la construction ne furent pas uniformes ; dès le IV^e siècle, nous l'avons vu (p. 89-90), il fallut réparer l'édifice en diverses parties, et peut-être reprendre en sous-œuvre l'*είλος* de l'adyton. Apparemment la guerre sacrée a été cause de grands malheurs : les mercenaires ne manquèrent sans doute pas de piller et d'endommager le temple³ ; et Phalaikos poussa l'impiété jusqu'à chercher des trésors dans le sol du temple, autour du foyer et du trépied⁴. De plus, s'il faut en croire Diodore⁵, un tremblement de terre vint ajouter enore à ces désastres. Mais cela n'explique pas comment il a été nécessaire de repiquer la surface des triglyphes et des métopes, et celle de l'architrave. Si ce travail, comme je le présume, est contemporain des autres réparations, je me demande s'il

1. E. Bourguet, *BCH*, XX, p. 197-241 ; — XXII, p. 303-328 ; — XXVI, p. 29-94 ; *Adm. fin.*, p. 100-103.

2. E. Bourguet, *Adm. fin.*, p. 104-105 (avec une modification du passage relatif à la construction de la porte).

3. E. Bourguet, *BCH*, XXII, p. 324-325 ; *Adm. fin.*, p. 101. Dans un compte de 345-4, il est question d'un nettoyage des pierres τοὺς περὶ τὸν νεόν et de la taille τῶν διεφθαρεμένων λίθων. M. Bourgnet (*BCH*, XXII (1898) p. 325) suppose avec beaucoup de vraisemblance que ce texte témoigne des dégâts causés par la guerre sacrée.

4. Diodore, XVI, 56.

5. *Ib.*

n'a pas été nécessité par l'incendie des charpentes, et s'il faut récuser le témoignage de Sopatros d'Apamée, le commentateur d'Aristide¹, bien qu'il soit le seul à parler de cette catastrophe. La guerre sacrée eut du moins cette conséquence heureuse que l'auvent des amendes payées par les Phocidiens hâta l'activité des chantiers.

A quel moment fut terminé le temple? Le pénit delphique de Philodemos², qui en souhaite l'achèvement, a été écrit sous l'archontat d'Etymondos (335-4). M. Homolle a cru trouver dans un décret concernant une promesse renouvelée aux habitants de Thure, sur la proposition d'Agathon, fils de Néotélès et architecte du temple³, et de ses frères, une indication de date plus précise. Malheureusement, on sait que le verbe de la phrase qui donne la raison de cette motion est mutilé *ἰπτὶ οὐ κατέβη*; KAT., p. 101. On a restitué *κατέβησεν*, *κατέβησεν*, *κατέβησεν*. Mais M. Homolle⁴, faisant avec beaucoup de force ressortir « l'intrépidité d'un motif tiré de la ruine, cinquante ou plutôt quarante ans après l'événement », propose *κατέβησεν* tout au moins « comme l'équivalent le plus fidèle de l'idée qui était exprimée ici »⁵. Malheureusement, l'archontat de Thébagoras, par lequel est daté le décret, est un de ceux dont la place est encore incertaine. Il serait de 331-3 suivant M. Pomtow⁶, de 329-8 suivant M. Bourguet⁷.

A ce moment la construction était probablement achevée dans toutes ses parties. En tout cas, il n'y a rien dans les ruines qui donne à croire que les choses ont trainé en longueur et qu'on se soit livré dans le temple à des travaux autres que des aménagements de détail; quand on a parlé de « réparations successives », c'est qu'on interprétait mal le disparate des colonnes doriques et la diversité des chapiteaux ioniques⁸.

Si l'invasion gauloise a causé des dommages au temple, il est assuré qu'ils n'ont pas dû être considérables : c'est à la guerre sacrée, ou en tout cas à un événement antérieur à cette invasion, qu'il faut imputer la plupart des dégâts dont le temple a eu à souffrir. Le temple, dit très justement M. Homolle⁹, « ne fut ni détruit ni incendié. Il n'est pas même certain qu'il ait été pillé. Comment Sylla aurait-il encore trouvé les riches offrandes qu'il se fit livrer, si les violences des Gaulois s'étaient ajoutées à celles des Phocidiens ? Je crois plus volontiers qu'ils se retirèrent après s'être fait payer rançon, comme à Rome et ailleurs.

1. Ed. Dindorf, III, p. 730, *Prolegomena*.

2. H. Weil, *BCH*, XIX (1895), p. 406.

3. Cette identification est due à un ingénieux rapprochement de M. Pomtow (*Berl. Phil. Woch.*, 1895, p. 157).

4. T. Homolle, *BCH*, XX (1896), p. 678 sqq.

5. Frazer, éd. Pausanias, vol. V, p. 633 et Dittenberger, *Syll.* 193, n. 2, ont rejeté cette restitution, le premier parce que *κατέβησεν* ne s'applique jamais à la bonne époque à un objet matériel, le second parce que *κατέβησεν* serait incorrect au lieu de *κατέβησθαι*. M. Homolle a en effet prévu le premier obstacle (p. 101). Quant à la seconde, il est vrai que la forme *κατέβησεν* est irrégulière; on en trouve l'analogie pourtant, et, coïncidence qui a sans doute sa valeur ici, chez un Thurien, le poète comique Alexis, qui a écrit *κατέβησεν* (Meineke, *Comic. frag.*, 2, 105). Or Alexis, bien qu'il ait vécu longtemps à Athènes vers 380 av. J.-C., n'a pas s'était jamais corrigé de tout provincialisme (Meineke, *Histor. Crit. Comic. Graec.*, p. 37).

6. *Delph. Chronol.*, ap. Pauly-Wissowa, *Real. Encyclop.* col. 2495.

7. *Administr. fin.*, p. 11. On remarquera que la date proposée par M. Bourguet s'accorde bien avec une hypothèse de M. Colin (*BCH*, XX, p. 677) qui, cherchant le motif d'une Pythie envoyée par Athènes entre 331 et 324, serait tenté de la trouver dans l'inauguration du temple.

8. On a vu (p. IV) que les chapiteaux ioniques de la terrasse doivent être attribués pour la plupart à des monuments votifs.

9. *BCH*, XX, p. 704.

Ainsi s'expliquerait l'abondance d'or delphique qu'ils emportèrent et se justifierait en une certaine mesure cette légende que le sanctuaire était demeuré intact, et avait été sauvé par son dieu : seulement ce n'était pas des flèches d'or qu'il avait employées contre ses ennemis." Nous ne pouvons même plus affirmer que, du séjour des Gaulois en Grèce, il nous reste une trace dans l'empreinte du bouclier sur une métope (fig. 18), puisque la surface de la métope autour de cette empreinte a été repiquée de la même manière que les colonnes et le reste de l'entablement, c'est-à-dire, selon toute vraisemblance, à une époque antérieure à 279. Le bouclier ovale aurait donc été un γέραση perse¹, consacré par les Athéniens après Marathon.

Mais en 83 avant J.-C., le temple fut victime d'une catastrophe plus grave : des peuplades thraces, les Maïdes, dont M. Pomtow² a eu le mérite de reconnaître la véritable identité à travers un texte altéré de Plutarque³ relatif aux Mèdes d'Asie, vinrent saccager le sanctuaire, tentèrent d'incendier le temple et d'éteindre le foyer. Mais le désastre n'a sans doute pas été aussi complet que le suppose M. Pomtow ; c'est ce qu'avait déjà pensé M. Homolle⁴, et ce que confirme l'examen de la ruine ; le temple, nous l'avons vu, porte des marques d'une destruction violente, mais le dommage n'a sans doute été que partiel ; les barbares ont cassé les chapiteaux, tailladé les architraves, ébréché les colonnes, parce qu'aux chapiteaux, aux architraves, aux colonnes étaient suspendus les objets de leur convoitise ; s'ils avaient réalisé l'œuvre difficile d'incendier le plafond, la toiture se serait effondrée ; or « la plupart des restes du chêneau sont encore d'une bonne et ancienne facture⁵ » ; un seul porte la marque d'une réparation (une cassure rajustée au moyen d'un scellement). En réalité les pillards, qui en voulaient moins aux édifices mêmes qu'à leurs trésors, ont dû laisser debout, quoique mutilée, la bâtie entière ; tout au plus peuvent-ils avoir bouleversé l'adyton, soulevé le dallage, renversé le foyer, mais la construction, de la base au faîte, n'a pas eu à souffrir outre mesure de leur razzia.

Il fallait pourtant rendre au temple un aspect plus digne de lui, mais le premier siècle av. J.-C. marque pour le sanctuaire une époque de déclin et d'abandon⁶. Antoine se borne à des velléités bienveillantes, Auguste à un geste pieux ; au premier siècle de l'ère chrétienne, malgré le renouveau de la foi, la paix assurée, la prospérité publique affirmée, nul ne songe à panser les mutilations de l'édifice. Néron, auquel Sopatros d'Apamée attribue un agrandissement du temple, n'a dû faire à Delphes que des discours⁷. Il fallut attendre sans doute jusqu'en 84 ap. J.-C. pour effacer les traces du passage des Maïdes ; c'est en effet à des travaux de « réfection » que fait allusion la grande inscription qui relate des travaux exécutés au temple aux frais de Domitien⁸ :

Imp(erator) [Caesa]r D[omi]ni Ves]pa[sia]ni [f. Do]mitianu[s]
Aug. [Germa]nie [us, pont. max]im., trib. [potest.] III, p. p., imp. VII, cos. X d[es. XI],
[templum] Apollinis sua i]npensa refecit⁹.

1. On sait en effet que ces boucliers avaient, comme ceux des Gaulois, une forme ovale.

2. *Rhein. Mus.*, L1, p. 363.

3. *Numa*, 9.

4. *BCH*, XX, p. 705.

5. T. Homolle, *ib.*

6. T. Homolle, *ib.*, p. 705-716.

7. Dion Cassius, LXIII, 14, l'accuse d'avoir bouché avec des cadavres la crevasse prophétique !

8. T. Homolle, *ib.*, p. 716-717.

9. Sur l'emplacement de cette dédicace, ch. VI, *La terrasse supérieure*.

Il faut sauter jusqu'au III^e siècle de notre ère pour trouver dans une inscription la mention du temple¹; c'est d'ailleurs la dernière : un magistrat romain de l'époque de Septime Sévère ou de Caracalla, Cn. Claudius Leonticus reçoit une statue (en un homme) publique pour avoir remis à neuf le temple : οντος τηρησιανον οντος επει την Ελικεινην. Il va sans dire que cette rénovation n'a pas laissé de traces. C'est apparemment la dernière attention pieuse dont le temple ait été l'objet; à peine un siècle plus tard, Constantin I^e vient dépouiller au profit de sa nouvelle capitale le sanctuaire déphique, et Théodose continue le pillage. C'est sans doute à l'un de ces deux empereurs ou à quelqu'un de leurs successeurs qu'est dû l'enlèvement des frontons dont la disparition, comme l'a très bien dit M. Homolle, semble avoir eu les caractères d'une opération administrative.

Ce pillage systématique signalait la fin du temple. Entre cette époque de déclin et l'ère byzantine, le respect s'en était allé : un établissement de thermes, confortablement aménagé dans la salle de l'ex-voto de Krateros à l'Ouest, avait poussé ses hypocrales jusqu'au bord même du temple ; le dallage qui, pourtant, offre tous les indices d'une époque déjà basse, était enseveli à cette date à plus d'un mètre sous le sol. Cette decadence préladant à la barbarie byzantine et quand le village vint s'établir sur le sanctuaire, le temple ne fut plus pour ses habitants qu'un champ fructueux de recherches d'où ils tiraient la pierre à bâtir et les précieux scellements de métal. Car je doute, quoiqu'en ait dit M. Laurent², que le temple ait été transformé en église entre 423 et 430 ; le mur « relativement récent » dont il parle n'est qu'un débris des fondations du IV^e siècle ; et rien, pas le moindre morceau de la construction, ne porte la marque d'un retaillage ou d'un remploi byzantin ; le seul bloc du temple qui ait été réservé au culte chrétien n'a été trouvé, non point dans le temple, mais dans la chapelle de Saint Élie. Les Delphiens, trop indifférents pour poursuivre de leur harcèlement les restes d'un culte dont ils n'avaient qu'un souvenir vague, ont donc laissé dormir en paix tout ce dont ils ne pouvaient tirer parti et méprisé, pour notre profit, l'omphalos, centre du culte déphique et raison d'être du temple.

1. T. Homolle, *ib.*, p. 727.

2. T. Homolle, *ib.*, p. 729.

3. *BCH*, XXVI (1902), p. 271.

FOUILLES DE DELPHES

Volume 11

TOPOGRAPHIE ET ARCHITECTURE

Prestige Isotopes

LA TERRASSE DU TEMPLE

ADDENDA ET CORRIGENDA

145

Le sens ordinaire de l'adjectif donne par l'usage (quand rien, p. 273 B) à ce terme une autre signification que celle des termes accident et chance (Die Welt als Raum, p. 1).

Le musée des Beaux-Arts de Lyon

la skeuothèque de Philon (Dittenberger, *Syll.* 2, no 537, l. 35 sqq.), καὶ ποιήσει θυρίδας χώρην ἐν ἀπατεῖ τοῖς τοῖχοις, καθ' ἔκστος το μετα-
κίνουσι... καὶ ἐναργό(τ)ει εἰς ἐκάστην τὴν θυρίδα (= ouverture de la
fenêtre) χαλκᾶς θυρίδας (= châssis de fenêtres) ἀρουστούσας...

L'inscription du monument de Prnsias nous fait donc connaître l'existence d'une *fenêtre* du temple. Mais c'est là malheureusement tout ce que nous pouvons savoir à ce sujet. J'ai vainement cherché des blocs permettant une restitution, même sommaire, d'une *θρόνος*. On doit donc se contenter ici d'une hypothèse suggérée par des analogies. Il se peut que le mur antérieur de la cella ait été percé de deux fenêtres, à droite et à gauche de la porte, comme c'était le cas, par exemple, pour le « temple des Athéniens » à Délos.

- 41, légende de la figure 42. — Au lieu de : des soubassements du dallage du stylobate et sur le côté de la cella.
 lire : des soubassements sous le dallage et le stylobate de la cella.

45, note 4, ligne 1. — Au lieu de : Il n'est pas...
 lire : Il n'est pas...

48, 3^e par., ligne 3. — Au lieu de : d'un bloc de calcaire d,
 lire : d'un bloc de calcaire p,

58, 5^e par., ligne 6. — Au lieu de : les blocs ε et η...
 lire : les blocs ε et ζ...

60, note 1, ligne 3. — Au lieu de : de leur donner...
 lire : de lui donner...

62, 3^e par., ligne 3. — Au lieu de : ni sous celui du côté Sud,
 lire : ni sur celui du côté Sud,

68, 3^e par., ligne 2. — Au lieu de : attachaient...
 lire : s'attachaient...

76, 2^e par., ligne 7. — Au lieu de : Pankra.
 lire : Pankra-

Fac-simile de l'inscription. — Rétablir comme suit la forme de la 3^e lettre :



77, ligne 3, à propos du renvoi : (fig. 47 en π). — Le π , indiqué en blanc sur la gravure, est à peine visible. Chercher le monument, qui est reconnaissable à sa forme arrondie avec un point central, dans le renflement sombre, à un centimètre de la marge inférieure de la gravure et dans l'axe de la lettre λ .

- 80, note 7, Inv. 1087, 2^e ligne. — On restituera sans doute possible : *Kou]p̄t̄ow̄*.

95, note 4, ligne 2. — Au lieu de : des pièces courantes pour les pièces d'angles ; comme...
lire : des pièces courantes ; pour les pièces d'angles, comme...

96. avant-dernier par., dern. ligne : Au lieu de : *moins*

plus ou *moins*

98. Titre — Au lieu de : (PL. XII)

Tr. — (PL. XI & XII)

103. 2^e par., note 1 — J'ai retenu la forme de certains qui le mentionne M. Homolle de l'entraînement à la guerre. Il s'agit d'armes démontables et portées le long du corps (fig. 178). Ces deux sont apparemment une inscription Kyparissé (voir p. 109). Nous en donnons ci-dessous la reproduction :



106. dern. par., dern. ligne — Pour la partition après : *trou*

108. 3^e par., ligne 1. — Pour l'iser pour voir le flanc

110. 6^e par., ligne 2 — Au lieu de : *est* long éclat

Tr. — *un long éclat*

111. ligne 2 — Au lieu de : *entre* *les deux* *extrémités*

Tr. — *Entre* *les deux* *extrémités*

113. ligne 3. — Au lieu de : *en plusieurs*

Tr. — *de plusieurs*

115. note 5. ligne 5. — Au lieu de : *crochets*

Tr. — *crochets*

115. 2^e par. et note 5. — L'ordre chronologique des diverses étapes semble avoir été pris pour la première fois par Bourguet par *Br. Rom. II. Gr.*, XXI, 1919, p. 77 (fig. III). De ce point de vue, je reproduis seulement les types qui concernent les exercices d'entraînement au temple. M. Bourguet propose trois séries distinctes dans le sens de W. F. La première (fig. I) est celle dans laquelle il existe plusieurs types qui ne se retrouvent pas dans les autres. Les deux dernières possèdent d'après lui les mêmes types que M. Bourguet, mais c'est en tout cas un peu moins nombreux qu'il le fait croire dans son article.

zzz[ε]396 ou quelque chose de semblable, si étrange que soit le considérant. Ainsi le décret en faveur des Thouriens perd toute la valeur qu'on lui avait attribuée pour fixer la date d'achèvement du temple.

417, lignes 3 et 4. — M. Bourguet a l'obligeance de m'informer qu'il a complété les dernières lignes de cette inscription grâce à deux fragments retrouvés par lui, et où figure, malheureusement mutilé, le nom du personnage chargé de présider aux travaux :

Ἀρύζαος Μένη[ονος] ΟΚ... τοις ὁ ἐρεστῶς
[τὸ δὲ πατρικευμένος τοις γενέοις τοῖς] Ηρόδιος Ἀπολ-
ιωνος τοῖς εα[γενούς πατρικούς καὶ] ἐρεστή-
ταις ἀνεστ[ησε]

M. Bourguet me signale également une mention de travaux exécutés à la même époque, et sans doute au temple. Au-dessus de la lettre d'Hadrien insérée sur l'orthostate dont nous avons donné la reproduction p. 33, fig. 31 (— Bourguet, *de rebus delphicis*, p. 78), on lit : ΤΟ Αρύζαος Ι[λα, de 10 à 12 l.] φον πόρο τῷ γένος..., et, dans la suite de ce texte, apparaît la mention de travaux, par exemple fragment n° 795 zai ἐρεστ.

OBSERVATIONS AU SUJET DES PLANCHES

PL. IV. — Temple du IV^e siècle. Plan restauré.

Dans l'*« Oikos »* de l'adyton, les deux tronçons de mur indiqués par des hachures correspondent aux ruines qui étaient encore en place lors des fouilles. (Voir *Terrasse du Temple*, p. 47 et suiv.).

PL. VIII. — Temple du IV^e siècle. Chapiteau et socle restaurés de l'ordre intérieur.

Les éléments de la restauration du chapiteau qui n'étaient pas fournis par le bloc conservé (*Terrasse du Temple*, fig. 43, 45) ont été empruntés à l'Erechthéion.

PL. X. — Temple du IV^e siècle. Moulure restaurée du toichobate.

Dans la coupe (à droite) le profil en pointillé est celui du ravalement exécuté à une époque postérieure.

L'ornement a été complété d'après la cimaise supérieure. (*Terrasse du Temple*, fig. 26).

PL. XII. — Temple du VI^e siècle. Façade orientale restaurée.

On s'est abstenu, faute de documents, de restituer des motifs aux angles du tympan.

PL. XIII. — Temple du VI^e siècle. Corniche du fronton et chéneau restaurés.

Les couleurs ont été restituées d'après quelques traces encore visibles sur des blocs du Musée.

CHAPITRE III

L'AUTEL DE CHIOS

Emplacement et orientation. — A 13 m. 50 en avant de la façade Est du temple, subsistent les ruines de l'autel (fig. 88, 89) que les habitants de Chios dédierent à Apollon, ainsi que l'apprend une inscription bien connue. C'était l'autel unique du dieu ; les inscriptions¹ ne le désignent pas autrement que comme οὐρανοῦ ἀγέλη, ou θυσίας. Si Pausanias² parle du « grand autel » πάρερι τοῦ παπαοῦ τοῦ πομπεῖοῦ, il semble bien qu'il s'agit d'une appellation servée à le distinguer non point d'autres autels du dieu, mais d'autres autels consacrés à des divinités diverses, qui pouvoient se trouver à Delphes.

L'autel est orienté non pas sur le temple³, mais sur le retour Est du mur polygonal dont il est, « en plan, l'épanouissement terminal »⁴. On constate d'autre part que l'axe transversal, s'il était prolongé vers l'Ouest, tomberait sensiblement au milieu de la façade du temple.

Ainsi, l'emplacement de l'autel n'a pas été déterminé uniquement par rapport au temple. Des préoccupations d'un autre ordre sont intervenues, soit que l'on ait cherché à éviter, le long de la voie sacrée, la ligne brisée qu'aurait formée le retour Est du polygonal par rapport à la façade d'un autel orienté sur le temple, soit plutôt qu'on ait respecté, comme le pense M. Homolle⁵, et comme j'incline à le croire (voir chap. V), une orientation et un emplacement traditionnels répondant à ceux « d'un temple plus ancien, parallèle au mur polygonal ».

Disposition d'ensemble. — En l'état actuel, l'autel présente en plan la forme d'un rectangle long aux orthostates de 8 m. 36, large à l'ossise de réglage de 5 m. 09 (fig. 91). C'est bien le dessin général qu'on serait tenté de restituer au premier abord. Mais un autel monumental n'est jamais, dans l'architecture grecque, réduit à un massif du type des podiums (il y a d'ordinaire surélevé de quelques marches et comporte une plate-forme réservée aux officiaires). C'est, de fait, le plan qui se restitue aisément dès que l'on considère la façon dont les fondations sont disposées. On retrouve en effet dans l'état actuel de la ruine, ainsi qu'on peut en juger par les figures 91, 92 et 96, trois parties nettement distinctes qui correspondent aux trois éléments de l'élevation :

1. *BGH*, XX, 1896, p. 622, 623, 631 ; Collitz-Baumgärtel, *Grundriss Delphi*, p. 201, 202.
2. X, 13, 7.

3. Au reste, les Grecs semblent en général s'être assez peu préoccupés des rapports entre l'autel et le temple d'une même divinité.

4. Bourguet, *Ruines de Delphes*, p. 178.

5. *BGH*, XX, p. 633.

1^o En bordure de la voie se dresse une bâisse oblongue qui, à l'angle Sud-Est, la domine de 2 m. 80 env.; elle est constituée d'un empilement d'assises en calcaire de St-Élie, avec



Fig. 88. — Vue de l'autel, prise de l'est
État au moment des fouilles.

quelques blocs de poros, régulièrement taillés et assemblés à joints vifs. Ce massif était revêtu d'un placage en marbre noir et s'élevait sur un soubassement de marbre blanc. C'était la table de l'autel, l'élément essentiel, celui qui portait le foyer.

2^e Du côté qui regarde le temple, le monument qui était moins profondément établi qu'au côté opposé, ne comprend plus que trois assises, les deux astives inférieures étant en fondation; la troisième, qui est faite de plaques régulières et parfaites, et lissees au pourtour (voir fig. 91, offrant le niveau de l'esplanade), cette troisième assise constitue



Fig. 89. — L'autel de Chios (à droite) et la rampe (à gauche) qui le précède sur la montagne.

l'assise de réglage, l'euthyntéria. La légèreté relative du sombre sertant (en cette partie dressé à penser que la construction en élévation n'était moins élevée qu'à l'Est) on peut donc supposer que l'euthynteria portait des degrés.

3^e Entre la table de l'autel et les degrés, demeurent les débris de deux assises en fondations, établies à un niveau supérieur à l'assise de réglage sur un gaillard de pierres, de formes

et de cendres qui emplissait l'intervalle. A ce niveau surélevé, on restituera vraisemblablement la plateforme, la περιβολή, où se tenaient les sacrificateurs¹.

Nous pouvons donc considérer comme probable² que l'autel de Chios présentait des dispositions répondant à un type connu³ (fig. 96 et 105).

Élévation. État actuel. — Les deux blocs de poros (fig. 90, 91, 92 et 93, a, b) qui se détachent de la maçonnerie au Sud, faisaient sans doute partie d'un mur qui se liaisonnait à l'autel (voir chap. IV). La face Sud de l'autel, ainsi interrompue par ce mur, n'offrait donc, dans ses parties basses tout au moins, qu'une largeur réduite (fig. 104).



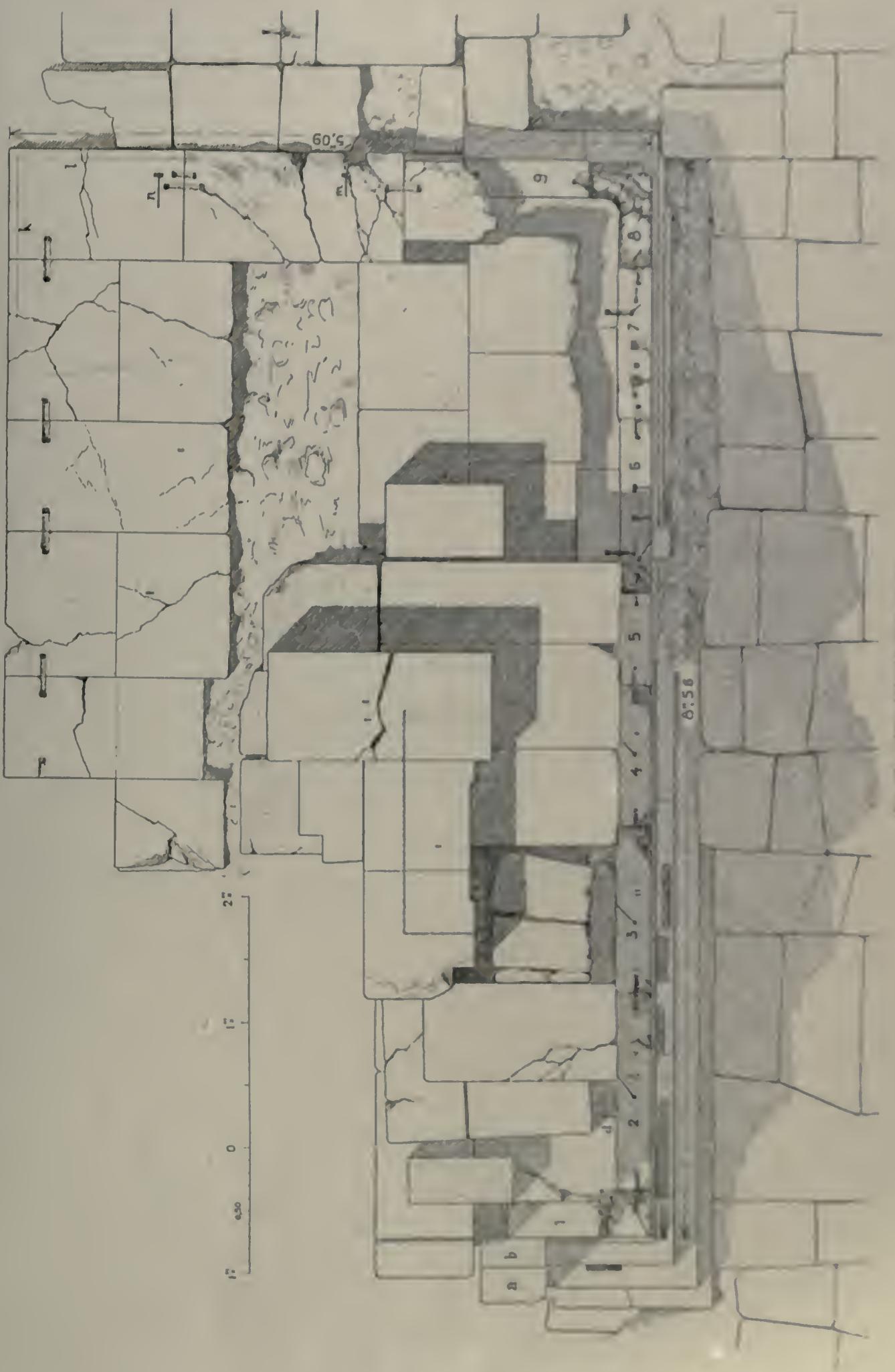
Fig. 90. — Vue de l'autel reconstruit par M. J. Replat.

C'est sur les faces Sud et Est que subsiste tout ce qui reste en place de l'élévation ; ce sont les seules parties de l'édifice dont il soit possible de se faire une idée à peu près exacte.

1. L'existence d'une plateforme surélevée est prouvée par ailleurs (Bourguet, *Ruines de Delphes*, p. 178, 179 et *Rev. Et. gr.*, 1912, p. 48 et suiv.). On sait que la statue d'Eumène II s'élevait περιβόλῳ τῶν βωμῶν τοῦ Ἀπολλωνίου (*BCH*, XX, p. 631 = Inv. nos 900, 3680). Entre autres textes intéressants gravés sur le piédestal, un décret réglait tous les détails de la course aux flambeaux organisée lors des Eumeneia. « Les concurrents partaient du gymnase, . . . et le terme à atteindre était l'autel. Il est naturel que ce texte ait été inscrit sur le pilier d'Eumène, mais on l'a gravé en toutes petites lettres, et sur des blocs dont nous savons la place exacte dans la reconstitution : ils sont à une hauteur telle qu'on n'eût pas pu le lire, si précisément nous n'étions obligés de remonter de plus de 2 mètres la plateforme de l'autel : de cette plateforme, on pouvait très aisément lire ce texte sur le pilier tout voisin. » (cf. chap. ix)

2. Telle était déjà l'opinion de M. Bourguet (*Rev. Et. gr.*, 1912, p. 20).

3. Cf. par ex. divers autels de Grande-Grèce (Koldewey-Puchstein, *Griech. Tempel Unteritalien*, p. 17, fig. 15; p. 92, fig. 65; p. 172, fig. 133, etc...).





卷之三

Partout ailleurs, l'autel, très ruiné, arasé jusqu'au niveau de l'assise de dallage, ne peut se restituer que par conjecture¹.

Le soubassement, qui, à l'angle Sud-Est, n'a pas moins de quatre assises aujourd'hui apparentes, porte témoignage d'un état ancien de la voie sacrée (fig. 92). Quand cette voie fut, à l'époque impériale, reconverte d'un dallage en plan incliné contre les portes jadis alors invisibles du soubassement durent de ce fait être déboulées. Mais on peut reconnaître par les ressauts des assises inférieures, la présence, tout au long du côté Est, de pilastres étagés, inégalement larges et inégalement hauts, tels qu'il en existait primitivement d'un bout à l'autre de la voie sacrée².

Ce soubassement comprend d'abord deux assises de marbre blanc qui l'ont entouré, présentant sur leurs faces antérieures un fruit assez accusé. Sur la face Sud (fig. 93), la pre-

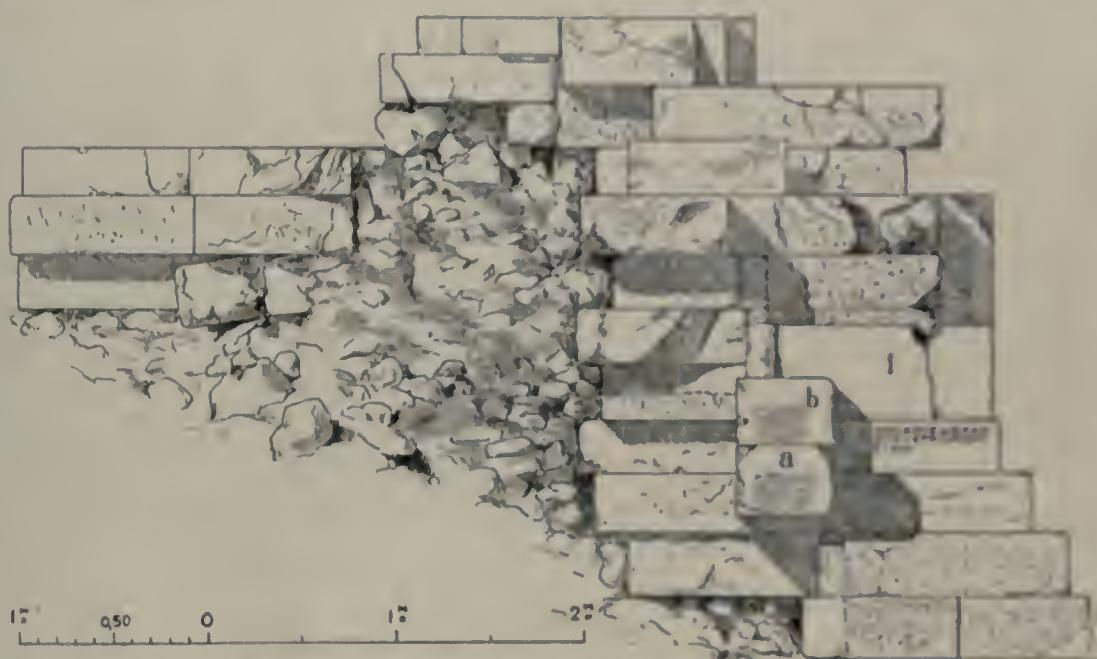


Fig. 93 — Côté Sud de l'autel (état actuel).

mière, à peine saillante, porte l'inscription relative à la promesse des habitants de Chios dont nous donnons le fac-similé (fig. 94); la deuxième est un véritable emmarchement. Ce sont là les deux seules parties du socle qui, au Sud, fussent apparentes dès l'origine. L'assise inférieure, dont la face est martelée, n'a été dégagée que beaucoup plus tard, lors de la pose du dallage; c'est à cette époque sans doute qu'on y dressa une stèle (dont on voit, fig. 91, le trou d'enca斯特rement), bien qu'elle masquât l'inscription du socle.

1. On remarquera que les figures 91, 92 et 93 indiquent, à l'extrême Sud-Est, un bloc isolé reposant au niveau de l'euthynteria. On l'aperçoit également sur la figure 88 dans la vue n° 106 prise lors des fouilles. Ce bloc était à la même place en 1920. Il est donc possible qu'il ait été remployé (mais il est probable qu'il provient de quelque remaniement de l'assez épaisse couche de débris qui avait alors recouvert la description du monument).

2. Homolle, *BCH*, XXI, 1897, p. 267; Bourguet, *RCC*, 1900, p. 28.

Au côté Est (fig. 92), les deux degrés de marbre ne se poursuivent pas sur toute la longueur de l'autel : à quelque distance de l'angle Sud, l'un et l'autre sont placés à des assises, brettelées sur leur face extérieure, qui correspondaient à des paliers de la voie. Six stèles étaient encastrées sur la marche du deuxième degré¹.

Enfin, vers l'extrémité Nord, le socle de l'autel offre encore deux décrochements : on rencontre d'abord deux assises superposées qui occupent la hauteur des orthostates inférieurs et qui représentaient, peut-être, la hauteur de deux paliers ; puis, à l'angle Nord, deux autres assises, de même sorte, mais plus basses, et qui semblent avoir été amorcées primitivement par une sorte de redan ménagé sur la face même d'un orthostate et ravalé plus tard (fig. 92, e).

Sur le soubassement que nous venons de décrire, sont demeurés quelques-uns des orthostates en marbre noir, dont les rangées superposées revêtaient le blocage intérieur.

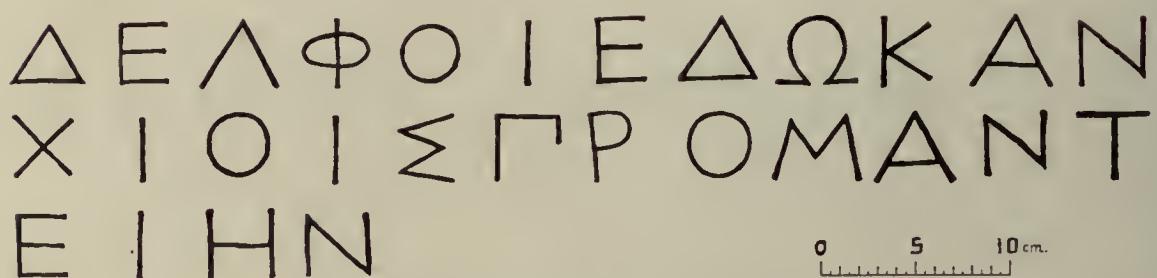


Fig. 94. — Inscription relative à la promantie de Chios.

Ces orthostates, ainsi que tous ceux qui proviennent de l'autel, ont pour particularité commune la présence de crampons en \square et de tenons scellés au canal de coulée. Certains d'entre eux, en outre, présentent, à leurs fils supérieurs, plusieurs tenons d'aspect différent et si voisins les uns des autres qu'il est impossible de les supposer contemporains. D'autre part, et si l'on excepte le mode de scellement, on constate que la technique des blocs est d'un type archaïque : c'est ce que montre clairement le piquetage menu des joints.

En somme, on peut affirmer que le revêtement d'orthostates date du milieu du v^e siècle et remonte en conséquence à la construction même de l'autel², mais qu'au iii^e siècle au plus

1. M. Bourguet veut bien me faire connaître qu'à la fin du décret amphictyonique pour Polyarchidès, hiéromnémon de Chios, publié par M. Homolle (*BGH*, XX, p. 620 et suiv., n° 1 = Inv. n° 3659) on lit :

[τηναγράψαι τό]
[ψηφίσμα]τα ἐπτάλας λαθίνας δέο, καταθέτει —
[ναι δὲ τημ] ψὲν ἐν Δελφοῖς παρὰ τῷ βωμῷ[όν],
[τὴν δὲ] εἰγέσαι — —

(Cette lecture complète celle de M. Homolle, donnée *ibid.*, p. 622.)

Ce texte était donc fixé dans une des rainures d'enca斯特ement ici mentionnées : d'après les dimensions, il paraît provenir de la première place à gauche, sur le côté Est. On est donc autorisé à restituer pareillement παρὰ τῷ βωμῷ les autres textes connus concernant des habitants de Chios, et surtout les hiéromnemos de la seconde moitié du iii^e s.

2. Dans son *Guide de Delphes* (éd. franc., 1909, p. 31 et pl. I, M. Kéramopoulos a attribué le revêtement à une époque plus récente que le massif de fondation.

tôt, — époque où apparaît l'usage des canaux de ciment, — il y eut une très importante réparation, et qu'il fut dans le suite l'objet de nombreux travaux.

Distinguer en toute certitude ces différentes étapes est chose malaisée. Nous pouvons du moins les entrevoir pour ce qui concerne les traces inférables du monument :

La première rangée, la seule complète, comprend cinq dalles. Elles mesurent en hauteur 0 m. 496 à 0 m. 498.

La dalle 1 (fig. 91) bute librement, à gauche, contre la moitié droite du flançage. À ce côté, il n'y a pas de crampon. La raison en est que le joint de gaule ne s'appliquait pas contre un autre orthostate, mais s'engageait à l'intérieur du mur de la terrasse.¹

La dalle 2 (fig. 91) présente deux lettres d'assemblage, A et B (fig. 95). L'une et l'autre sont renversées par rapport à la face antérieure ; on peut donc prétendre qu'elles ont été, l'une et l'autre, gravées *avant* la pose, ou avant le remaniement plus de la pierre. Elles sont d'un type si différent, qu'il est bien difficile de les supposer contemporaines, apparemment c'est le B qui est le plus récent.

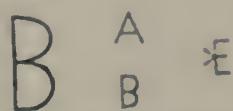


Fig. 95. — Specimens of Letters from Flange of Fig. 91 showing two types of assembly marks.

L'A est suivi d'un point, ainsi que M. Replat l'a constaté au cours de sa très considérable étude de reconstruction. Que désigne ce point ? Sans un doute, le numéro d'ordre de la pierre ; le numéro d'assise était indiqué par la lettre.

Mais alors, peut-on se demander, comme il n'y a qu'un point, la pierre n'était-elle pas la première de l'assise ? Et ne faut-il pas admettre qu'elle n'est venue à la deuxième place qu'après un remaniement ? La réponse n'est pas tout à fait sûre : si cette dalle A avait dépassé initialement la première de la rangée, elle aurait occupé l'emplacement où se trouve présentement la dalle 1, sur le retour Sud. Mais les dimensions de cette dalle 2 se rapprochent peu longue de 1 m. 38, dr le retour Sud, à la hauteur de l'assise A, est tout d'abord cette bague : il mesure 1 m. 20 au maximum (voir fig. 91). Il est donc probable que la dalle 2 enlève à sa place primitive. Dès lors, nous avons une indication qui nous sera utile dans le sens, relativement au mode de numérotage : apparemment, la première dalle (— celle 1) devait être marquée que de la lettre d'assise (A), ce qui au reste n'est pas conforme aux usages des constructeurs grecs¹ ; la dalle 2 ayant la lettre A suivie d'un point, la dalle 3 devait en aurait dû être marquée de cette lettre suivie de deux points, et ainsi de suite.

Pour expliquer la présence du B, qui, je le répète, n'a dû être gravé que lorsque la pierre n'était pas en place, je ne vois qu'une conjecture : c'est qu'en cours d'un remaniement

1. C'est une particularité analogue qu'on observe pour la plupart des inscriptions sur quelques dalles (fig. p. 135) : des quatre dalles qui restent, chacune porte des lettres d'assemblage (l'une a) Δ E. Poudre EZ l'autre Z. H. ; quant à la première, à gauche, elle porte un A sur un trouillé gravé ; le trouillé n'a pas partie n'aurit donc pas de lettre.

térieur, la dalle 2 dut être momentanément enlevée ; et le B servit à désigner l'emplacement primitif (le 2^e) qu'elle devait reprendre.

Les dalles suivantes 3, 4, 5 ne portent pas trace de lettre d'assemblage. Pour 5, on peut supposer que la marque est masquée par la pierre supérieure ; mais pour 3 et 4, cette particularité est d'autant plus singulière que ces dalles ne sont abîmées qu'aux angles (voir fig. 91). Était-ce donc à ces angles, précisément, qu'avaient été insérées les lettres A : (= 3), A : (= 4)... ? Cela est possible. Mais on peut croire aussi que le numérotage date d'une réparation ancienne, que primitivement les dalles n'avaient pas de lettres d'assemblage, et qu'on s'est borné à en graver sur celles qu'on retirait momentanément de la bâtie.

Notons enfin qu'à l'arête supérieure de l'assise et au bord externe de chaque joint gauche, court le fin refouillement qui, aux bonnes époques, servait à souligner les joints et à diminuer, en même temps, les risques d'éclatement au moment de la pose.

De la deuxième assise, il reste en place quatre dalles (fig. 91 et 92, 6, 7, 8, 9). La hauteur en est de 0 m. 694. La dalle d'angle 8 est effritée ; la dalle 9 est sur le retour Nord.

Les dalles 6 et 7 ont, sur la face supérieure, une profusion singulière de scellements. Elles sont liées entre elles et à la maçonnerie intérieure par des crampons en \square ; en outre, on compte sur le lit supérieur de l'une trois trous de goujons et cinq sur l'autre. À supposer même que telles de ces cavités, où ne s'aperçoit aucune trace de plomb, soient le fait de malfaçons, il reste néanmoins la preuve que plusieurs remaniements et déplacements de pierres ont été effectués à l'assise posée au-dessus de celle-ci.

En outre, de même que pour les dalles 3 et 4, on ne relève ici aucune lettre d'assemblage ; que la marque ait pu disparaître, par exemple, dans l'un des trous pratiqués plus tard pour l'encaissement des tenons, cela est possible pour l'une des deux dalles, mais plus difficile à admettre pour l'une et l'autre. Le lit supérieur de ces deux blocs n'est cassé qu'aux bords de droite ou de gauche, là où les chercheurs de métal sont venus arracher des crampons ; partout ailleurs il est intact. Ne doit-on pas voir dans ce fait une nouvelle preuve de ce que je supposais plus haut, à savoir que, primitivement, les pierres n'étaient pas marquées, et que le marquage a eu lieu seulement au cours d'une première réparation et pour les seules pierres qui avaient été déplacées à ce moment ?

Il en résulte que les dalles 3, 4, 5 dans la première rangée, et 6 et 7, pour le moins, dans la deuxième, sont demeurées là où elles étaient au moment de la construction.

La troisième assise a entièrement disparu le long des faces Sud et Est ; mais elle s'est conservée à l'Ouest et au Nord, où elle formait l'euthyntéria ; elle n'était donc pas autre chose que le prolongement sur les côtés Est et Sud de l'assise de réglage, de l'euthyntéria, dont elle gardait exactement la hauteur (0 m. 218). Elle rappelait ainsi, en bordure de la voie montante, le niveau véritable de l'autel. De plus, formée de plaques posées à plat et encastrées à la manière d'une harpe de liaison, entre deux assises du blocage, elle contribuait à assujettir le revêtement à la construction interne.

Élévation restaurée. — Passé ce niveau, il ne demeure plus rien en place de l'élévation. Mais on a recueilli, autour de l'autel, des orthostates en marbre noir, plus ou moins complets, provenant à n'en pas douter du revêtement, ainsi que quatre dalles de marbre blanc qui faisaient partie de l'assise terminale.

C'est grâce à ces éléments qu'une restitution matérielle a pu être faite à base des instructions de M. l'éphore Pappadakis, la municipalité de Githio et très généreusement tous les fonds nécessaires à une œuvre qu'elle a considérée comme un privilège d'autant que la tâche de reconstruction a été confiée au restaurateur du trésor des Athéniens, à M. J. Itéplat, architecte de l'École Française d'Athènes. M. Itéplat s'en est inspiré avec la precision, l'exactitude, le soin intelligent qui lui sont coutumiers : son étude, dont j'ai pu avoir des copies,

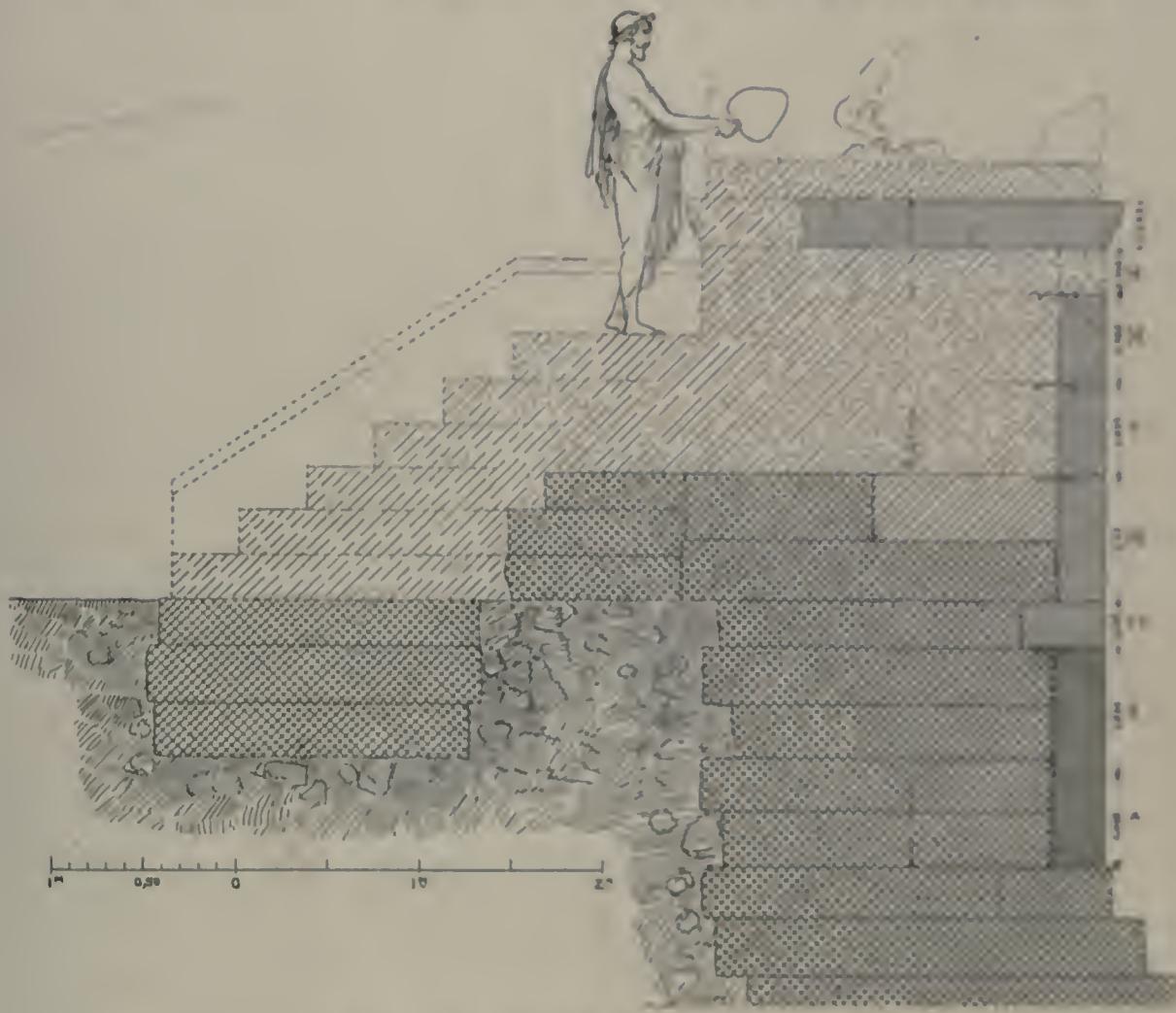


Fig. 96. — Coupe transversale du temple d'Afros.
N. R. — Le quadrillé indique ce qui est donné ici en plan. Les hachures pleines, les hachures espacées, la partie restante hypothétique.

grâce à l'amicale obligeance de M. Picard, et qui a paru dans le *Revue de l'archéologie hellénique*, 1920, p. 328-333, m'a été des plus précieuses, elle m'a permis de modifier ou de compléter telles hypothèses auxquelles je m'étais attaché tout d'abord.

Mais si, grâce à ces heureux efforts, un coin du monument vénérable se dessine aujourd'hui, au fait de la voie sacree, nous rendant un peu de l'esprit antique (fig. 96), il faut pourtant reconnaître qu'ici, les repères sûrs faisaient trop souvent défaut, dans les angles tout d'abord

se contenter du possible ou du vraisemblable, dans d'autres avoir recours à l'hypothèse. Aussi ne s'étonnera-t-on pas si, sur certains points, j'ai cru ne pas devoir adopter les solutions que M. Replat a proposées : on verra qu'il ne s'agit que de divergences de détails.

Avant d'entrer plus avant dans l'étude de cette restauration, il me paraît utile de fixer *a priori*, et en ne tenant compte que des fondations, quelle pouvait être la hauteur maxima de l'édifice. Les dispositions du plan d'ensemble nous permettront de la déterminer approximativement (fig. 96).

La largeur de la table de l'autel devait être sensiblement égale à celle des fondations, soit 2 m. 10 à 2 m. 20. De la face Ouest de la table au bord Ouest de l'euthyntéria, la distance était donc de 2 m. 90 à 3 m. ; ce chiffre représente la largeur totale des degrés et de la plateforme. A en juger par la disposition des fondations, la largeur de la plate-forme devait être

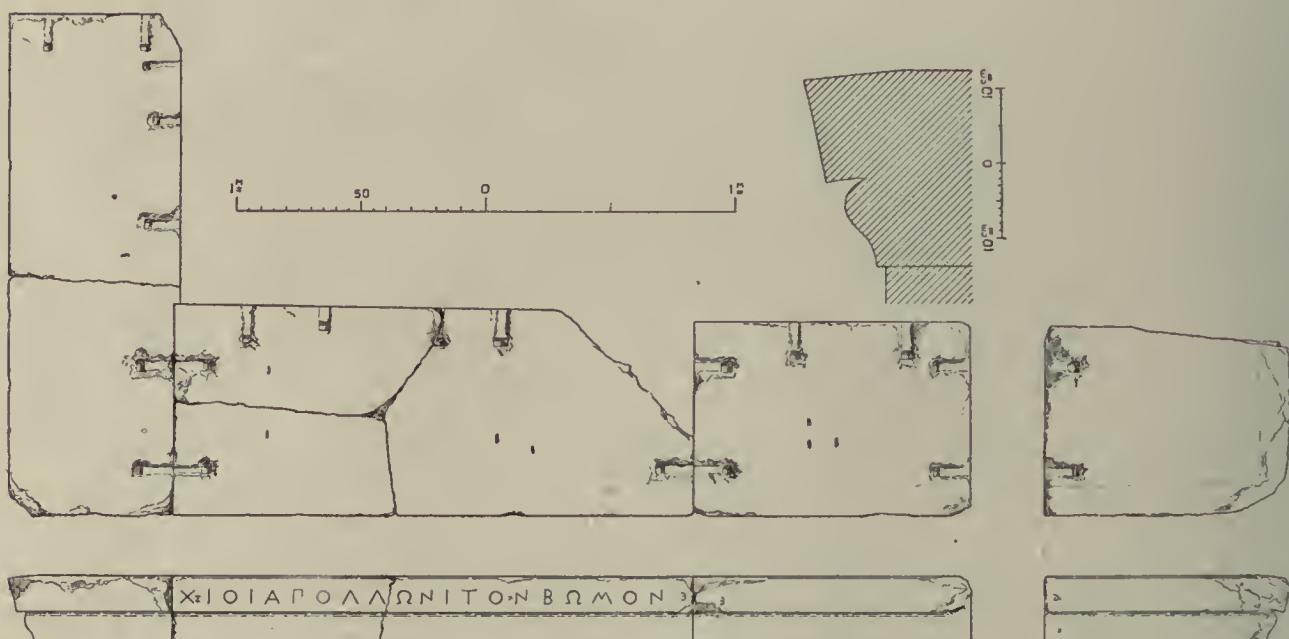


Fig. 97. — Assise de couronnement de l'autel
(En haut à droite, profil de la moulure).

de 1 m. environ, ce qui fait, comme largeur restante pour l'escalier, env. 2 m. ; à raison de 0 m. 40 ou de 0 m. 30 par marche, on peut compter 5 ou 6 marches (= 6 ou 7 degrés). En donnant aux contre-marches la hauteur usuelle de 0 m. 25 env., on arrive pour la hauteur totale de l'escalier à 1 m. 50 ou 1 m. 75. Enfin, la table de l'autel ne devait pas s'élever à plus d'un mètre au-dessus de la plateforme ; c'est la dimension ordinaire, et qui, du reste, ne pouvait guère être dépassée, sans quoi il eût été malaisé de manipuler les offrandes du sacrifice déposées dans le foyer.

En somme, on peut fixer à 2 m. 75 au maximum la hauteur de l'autel au-dessus de l'euthyntéria, c'est-à-dire au-dessus de la troisième des assises d'orthostates qui regardent la voie.

Telles sont les limites dans lesquelles nous aurons à répartir les éléments de l'élévation.

Ces éléments comprennent :

1^e Des orthostates en marbre noir qui se distribuent suivant les hauteurs en plusieurs groupes :

- I. — H. 0 m. 694 (même hauteur que la 2^e assise).
- II. — H. 0 m. 690 (une seule dalle).
- III. — H. 0 m. 490 à 0 m. 493 (même hauteur que la 1^e assise).
- IV. — H. 0 m. 481 à 0 m. 483.
- V. — H. 0 m. 243 à 0 m. 249 (même hauteur que la 3^e assise).

Ces orthostates, du point de vue technique, ne diffèrent en rien des autres *dalleaux* en place. Ils étaient scellés au moyen de crampons en  ; d'autres crampons semblables les unissaient, — à l'exception des dalles de 0 m. 243 à 0 m. 249, — au massif intérieur. La face supérieure de chaque d'entre eux porte au moins un et souvent plusieurs goujons, tapissés avec canaux de coulée ; des ciselures bordent les arêtes supérieures et le bord externe de l'assemblage joints ; sur quelques dalles, ces ciselures ont été ravalées au moment d'un remplacement. Toutes quatre d'entre elles portent des lettres d'assemblage, dont nous donnons les spécimens (fig. 95)¹ ; quelques-unes sont suivies de points, comme l'a constaté M. Replat. Les marques relevées sont **B** ; et **B** ; (*orthostates* de 0,694), **E** ;, **XE** ou **EC** (*orthostates* de 0,493).

2^e Une assise de marbre blanc (fig. 97), qui, au faite de l'autel, portait les dalles de figure. Elle mesure 0 m. 263 de hauteur. La largeur conservée au retour Sud est de 1 m. 99 (face inférieure). Elle est bordée d'une moulure en talon et d'une corniche à face légèrement concave. Il en reste quatre plaques. L'une porte l'inscription dédicatoire².

XII. Assise aux plaques

Dans la deuxième assise, M. Replat, d'après l'emplacement des crampons démontés sur le massif intérieur (fig. 92 et 100, e, f, g), d'après les distances entre des entailles verticales creusées sur la face extérieure de ce massif (fig. 92, h, i, j), enfin d'après les extrémités des canaux de coulée dont sont munis les goujons sur la face supérieure de la première assise (fig. 91), a pu remettre en place avec une certitude absolue les dalles 20 et 25-22³. Même certitude pour 21, dont le trou de crampon à droite concorde avec celui de la dalle 6 et dont la largeur correspond à l'intervalle libre en avant du massif intérieur (fig. 101).

De cette assise provient également, si n'en pas douter, une dalle haute de 0 m. 693, la dalle 31, dont nous donnons (fig. 98) un dessin spécial, parce qu'elle nous fournit des indications d'une portée générale.

Cette dalle porte deux crampons, l'un à droite, qui la fixait à la dalle de droite, l'autre, en arrière, qui la fixait au massif intérieur. Il est dès plus probable, comme on peut se l'imaginer par le dessin donné ici, que ces crampons ne sont pas de même époque. Le premier est d'un travail soigné et affecte presque la forme d'une queue d'aronde. L'autre est large où la moitié en est peu régulière. Pareillement, on constate que les deux goujons, n'étant pas du même type, sont d'époques différentes. La dalle atteste donc deux étages ou doit rappeler au plus récent des deux, la pose du crampon arrière. Ce petit fait nous engage à une comparaison

1. Cf. *BCH*, 1920, p. 312, fig. 3-8.

2. Ces chiffres sont ceux qui ont servi à numérotter les dalles pour faciliter l'étude des assises.

d'ordre plus général : à savoir que le *liaisonnement des dalles au massif intérieur a été effectué bien après l'époque où les dalles furent cramponnées les unes aux autres*. Cette conjecture, qui me paraît très vraisemblable, a en outre l'avantage, nous allons le voir, de nous aider à comprendre le remaniement qui s'opéra à l'angle Sud-Est.

Le joint de gauche, qui décèle un travail peu soigné, est sans aucun doute beaucoup plus récent que celui de droite, qui est apparemment d'époque archaïque.

Enfin, dernière particularité, la plus importante : à gauche, du côté du joint récent, *il n'y a pas de crampon*. De ce fait, deux explications peuvent être envisagées : ou bien le bloc

qui, primitivement, aurait été beaucoup plus long à gauche et pourvu d'un crampon sur cette tranche, aurait été entaillé dans la suite ; ou bien la réparation aurait seulement consisté dans la remise en état d'une anathyrose ancienne ou peut-être dans le jointoyage d'une face qui primitivement n'était pas travaillée à joint. C'est cette dernière explication qui me semble préférable : on relève en effet une particularité identique sur le premier orthostate de la première assise, dans la face Sud (fig. 91, 1) ; pour cet orthostate, l'absence de crampon à gauche est, nous l'avons vu (p. 125), une conséquence naturelle du mode de construction ; pour l'or-

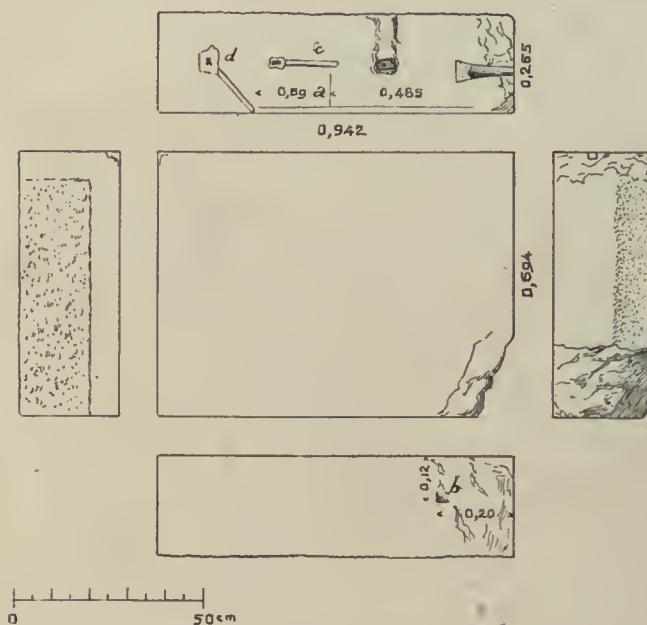


Fig. 98. — Détail de l'orthostate n° 31.

thostate (31), où se constate le même fait, c'est de la même manière qu'il en faut rendre compte à mon avis.

C'est pourquoi j'ai replacé cet orthostate (31) au côté Sud, dans l'encoignure (fig. 99 et 104), de manière à ce que la tranche gauche bute contre l'entaille des fondations ; on constate alors qu'entre la tranche de droite et l'angle de l'autel, il reste une distance de 0 m. 28, qui correspond exactement à l'épaisseur d'un orthostate de la face Est.

En somme, on peut se représenter ainsi ce qui dut se passer : dans un état ancien, qui conservait peut-être l'état primitif, la dalle (31) était, à l'angle de la face Sud, la première de la deuxième rangée. A ce moment, elle n'était pas liaisonnée à gauche, puisqu'il n'en pouvait être ainsi ; elle l'était à droite, bien entendu, puisqu'au voisinage de l'angle cela était particulièrement nécessaire ; le travail à joint de la tranche gauche étant inutile, cette tranche n'avait dû être que dégrossie.

On avait ainsi, en ce premier état, la succession suivante de blocs, de gauche à droite :

1^o La dalle (31), que je suppose avoir été marquée B. Long. 0 m. 942.

2^o Une dalle d'angle perdue, que je suppose avoir été marquée B', et qui mesurait, au

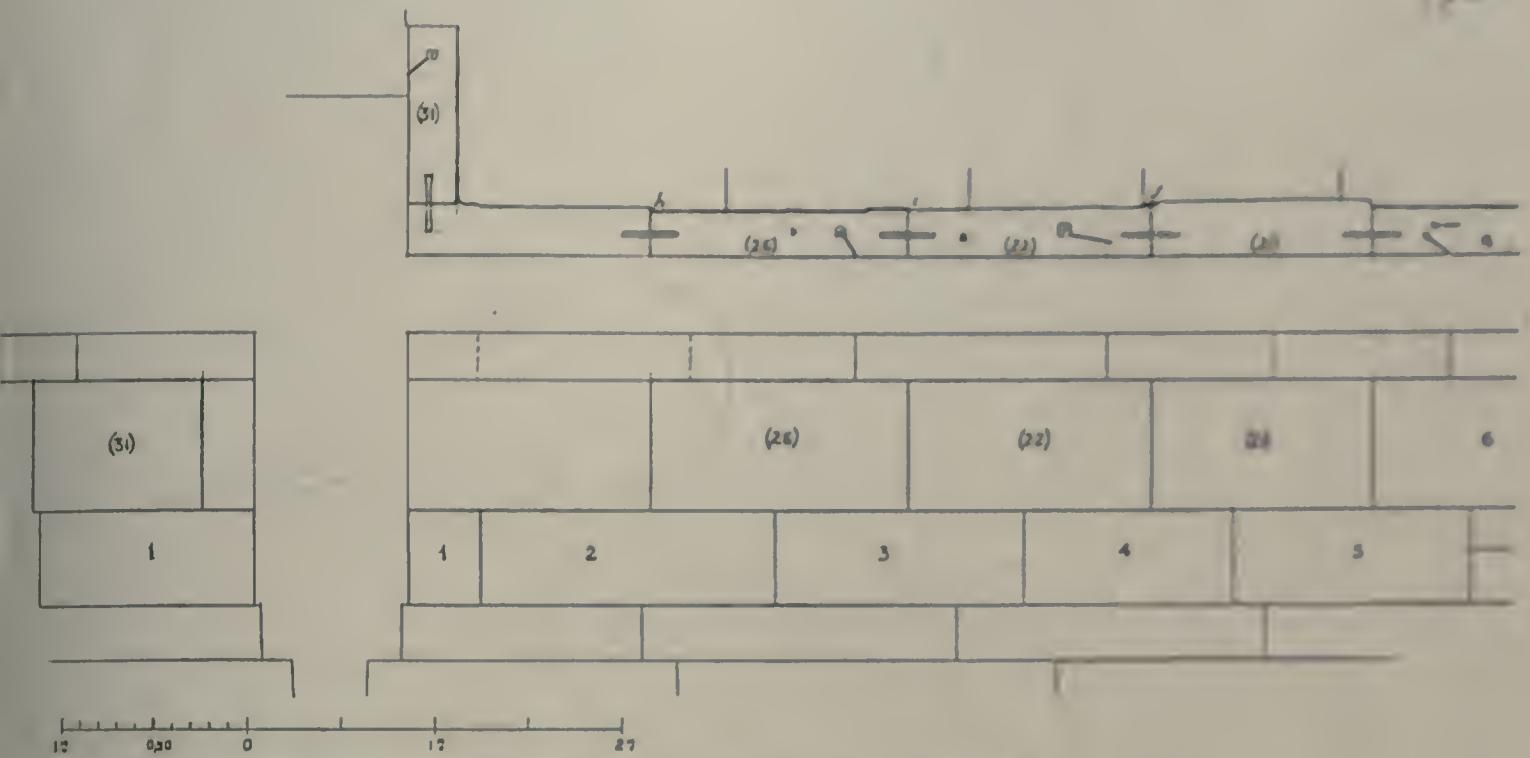


Fig. 99. — Assises inférieures de l'autel, restituées en un état moyen (après J. C.).

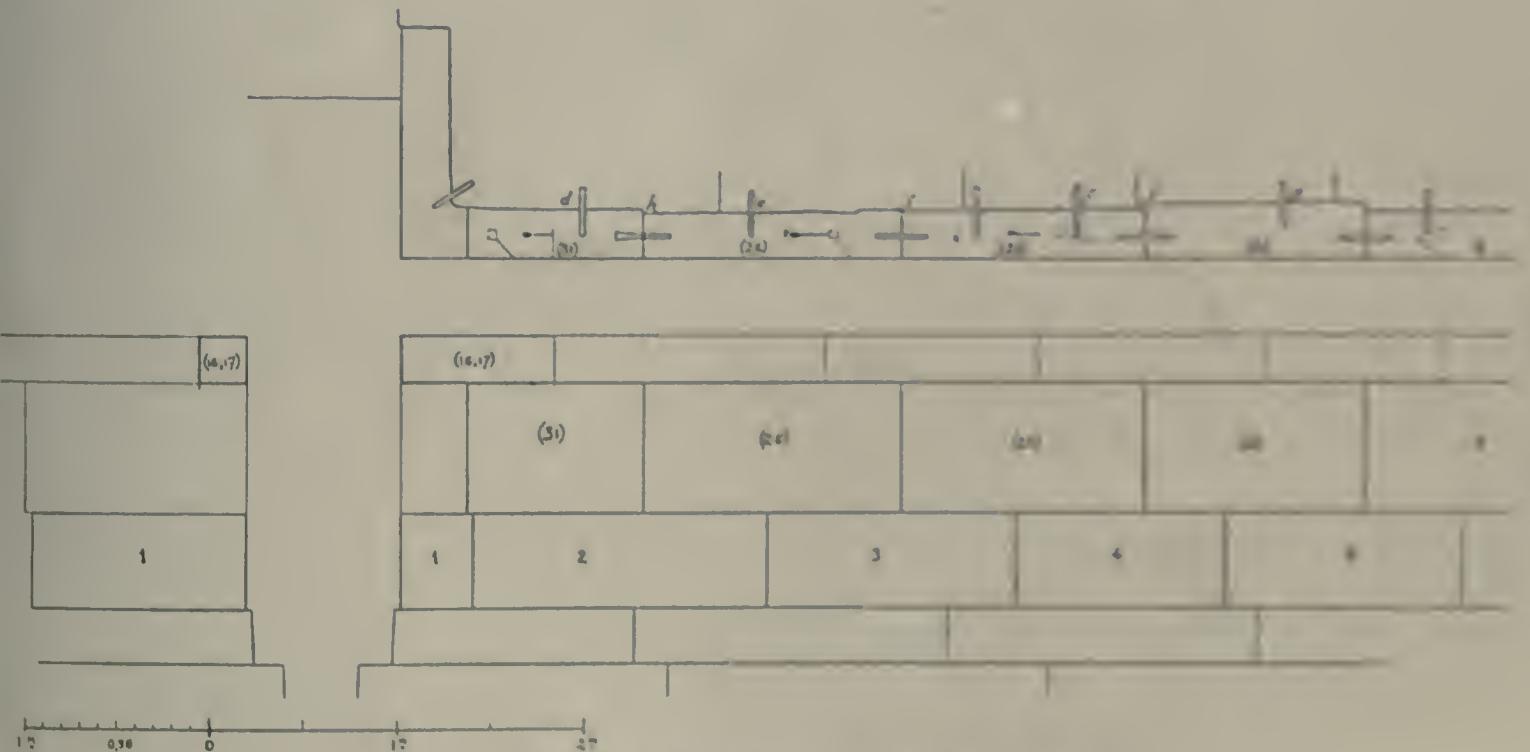
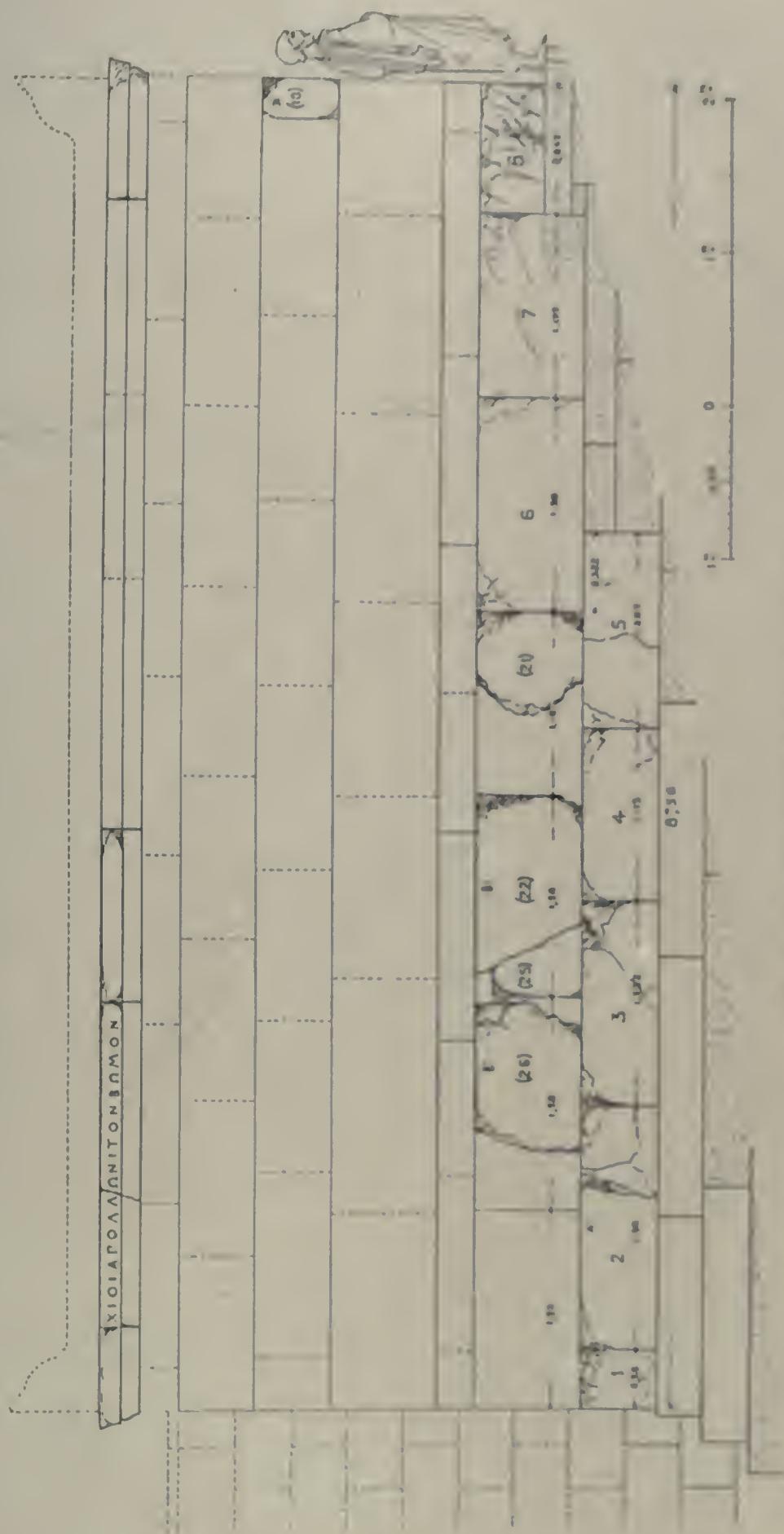


Fig. 100. — Les mêmes assises, au fort niveau (31,7), vers le bas (après J. C.).
D'après la reconstitution faite par M. Béguin.



卷之三

retour Sud 0 m. 28, à l'Est 1 m. 30 (mesure calculée d'après la planche des groupes de la 1^{re} assise et celle de l'entaille h du massif interne).

3^e, 4^e, 5^e, dalles B 1, B 2, B 3.

Tel était le premier état de l'assise B (fig. 99). C'est un état *plus récent*, et sans doute le dernier en date, qu'a restitué la reconstruction de M. Replat (fig. 100). lorsque M. Replat a remplacé sur la face Sud, à gauche de la dalle 26, cette dalle (H), il a constaté en effet que si le joint de droite est inséré dans l'entaille h du massif interne, le crampus apprisse coincide exactement avec celui du massif en d. En outre, un petit trait de marquage placé au lit d'attente (fig. 98, n), et qui, dans cette position, est à 0 m. 82 de l'angle, correspond au joint de droite d'une pierre d'angle qui a précisément cette longueur (cette pierre porte notre n° (16, 17) (cf. fig. 103).

Ainsi, on obtient, du même coup, la restitution de deux pierres superposées, pour ce qui est de la pierre (16, 17), nous verrons ci-dessous (p. 135) qu'il n'y a pas lieu de la restituer ainsi dans le *premier état* de la construction. Mais il n'est pas douteux que tant que orthostate que l'orthostate (31), se sont bien trouvés, à un moment donné, le temps où l'on a remonté M. Replat (fig. 100).

Une dernière preuve que cette reconstruction nous rend un état postérieur, c'est qu'un goujon dont la cavité se voit au lit de pose de la dalle (31) (fig. 98, b) ne s'adapte pas au goujon de l'assise inférieure, lequel est de 2 cm. plus éloigné du bord extérieur.

Ce remaniement date d'une époque tardive ; cela est démontré par l'aspect même qu'il donne la figure 100¹. Bien que placée au voisinage de l'angle, la dalle (31) n'est pas horizontale de ce côté ; le joint de gauche tombe, à quelques centimètres près, à l'aplomb du joint inférieur. Que l'angle Sud-Est de l'autel se soit présenté tel quel, à un moment donné, on n'en saurait douter ; car la dalle (31), qui a été recueillie dans le voisinage du monument, y dû faire partie de celui-ci jusqu'à la fin et n'être remployée dans une autre construction. Mais on reconnaîtra que des ouvriers capables de telles négligences devaient être de ceux auxquels furent confiées les réparations les plus tardives du sanctuaire.

Quand elle se trouvait à cette place, la dalle (31) n'était pas liaisonnée à la face Sud, mais elle encore à droite ? C'est peu probable ; car, si, comme je le pense, la pierre a été enlevée de l'encoignure Sud-Est pour être posée ici, l'opération dut nécessairement briser le scellement ; et ce scellement qui a gardé son aspect ancien, ne dut pas être refait. Il fallut pourtant assujettir la pierre à la maçonnerie. C'est à ce moment, sans doute, que fut posé le crampus arrière qui la liaisonna au massif intérieur (voir ci-dessus, p. 129).

De la troisième assise, nous n'avons conservé que des fragments. Le seul bloc complet est cette pierre d'angle (16, 17) que M. Replat a reconstruite à l'angle Sud-Est ; par delà pourtant que la reconstruction ne me paraissent pas rendre l'état primitif du monument. Pour ce qui est de cette pierre, il suffit de se reporter à la figure 100 pour remarquer que, parallèle à l'Est qu'au Sud, nous n'obtenons cette alternance régulière de retours longs et courts qui semble être de règle à la bonne époque : la face courte tombe au Sud, le cas où l'on attendrait une face longue correspondant à la dalle L. Originellement, la pierre devait se trouver à une autre place. Nous verrons (p. 135) qu'on peut sans invraisemblance la maintenir dans une autre assise.

1. Cf. *B.C.H.*, 1920, p. 335, fig. 40.

Cette réparation ne fut pas la seule ; un remaniement plus complet, portant sur presque

toute la longueur de l'assise, est attesté par la multiplicité des tenons qui se voient sur les dalles de l'assise inférieure **B**. Pour ne pas prendre d'autres exemples que les dalles (31) et (22, 25) de la rangée **B**, on voit par les figures 98 et 102 que chaque dalle porte deux tenons différents de technique et, par conséquent, de dates diverses ; ceux dont le canal est oblique (fig. 98, d ; 102, a) paraissent d'une époque antérieure ; on remarque en effet sur la dalle (22), que le canal d'un tenon de cette sorte est en partie

obstrué par le plomb de scellement du crampon arrière (fig. 102) ; il a donc été creusé antérieurement à l'époque où les dalles ont été liaisonnées au massif intérieur. Conséquemment, on peut rapporter à une date récente les tenons dont le canal est parallèle aux grandes faces des pierres (fig. 98, e ; 102, b).

C'est d'après ces observations que nous avons essayé de rétablir deux états différents de cette troisième assise (fig. 99 et 100). Sur le dessin en plan de la deuxième assise, la figure 99 qui représente un état ancien n'indique pas plus les crampons arrière que les tenons d'époque récente, et la figure 100 qui représente un état récent montre en pointillé les tenons anciens ; sur l'une et l'autre figures, c'est à l'extrémité des canaux de coulée qu'ont été restitués les joints de la troisième assise.

L'assise 3, qui, nous l'avons vu, formait euthynteria dans la partie regardant vers la place du pronaos, était la dernière qui ne fut visible que du côté de la voie ; les suivantes appartaient à l'élévation sur toute leur longueur et régnaient non seulement sur la face Est, mais encore au Nord et au Sud, sur les faces latérales bordant la πρόσοψις et les degrés (fig. 103).

La hauteur de l'assise 4 (Δ) est donnée par celle des deux rangées correspondantes du massif intérieur ; elle était de 0 m. 690. On peut y restituer un fragment d'orthostate (24) qui mesure cette hauteur.

L'assise 5 devait avoir comme numéro la lettre **E**. De fait, parmi les dalles hautes de 0 m. 493, on en a conservé deux qui portent, l'une la marque **E** ;, l'autre la marque **Ε** ou **ΕΚ** (fig. 95).

Pour la dalle **E** ;, on admettra qu'elle était la 3^e de la rangée, c'est-à-dire assez proche du départ de celle-ci et apparemment, sur la face Sud de l'autel.

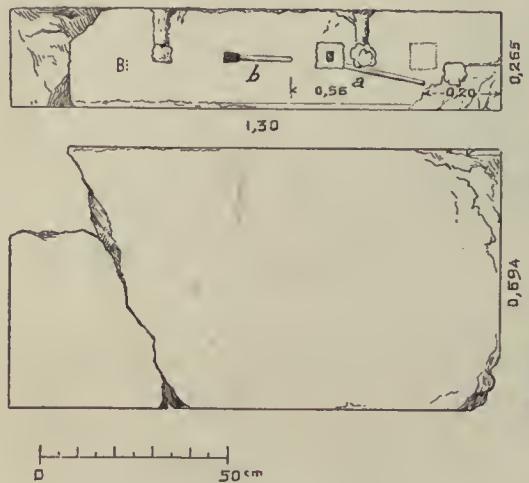


Fig. 102. — Détail de l'orthostate n° 22, 25.

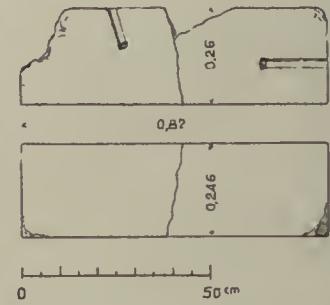


Fig. 103. — Détail de l'orthostate n° 16, 17.

Cette dalle offre une particularité qui mérite qu'on s'y mette : le lit, où ont été insérées la lettre **E** ; et qui est pourvu de deux crampons latéraux en **m**, parti au bout de gousset sans canal de coulée ; un lit opposé où vont deux crampons latéraux en **m** (l'un d'eux en partie disparaît dans une cassure), et un trou de goujon avec canal de coulée. La pierre atteste donc deux états : en son état ancien, le lit portant la lettre **E** était le lit supérieur ; à ce moment il n'y avait de goujon ni sur ce lit, ni sur le lit inférieur ; l'assise **E** n'était donc pas encore liaisonnée aux assises supérieure et inférieure ; le liaisonnement n'eut lieu que plus tard ; et c'est au cours de cette opération que la pierre fut retournée et que le lit marqué de **E** devint lit de pose.

Que signifiait la marque **XE** ? M. Replat, constatant que la pierre où on la releva était une pierre d'angle, suppose que le signe ajouté à la lettre **E** désignait un angle. Mais je doute qu'on se rallie d'une manière générale à cette explication, au premier abord seduisante. Si, comme je le pense, les lettres **A**, **B**, **F**, **D**, **E**, etc..., n'ont été gravées que lors d'une première réparation, cette pierre devait déjà évidemment avoir sa forme angulaire ; et, à supposer même que la gravure des lettres date de la construction de l'autel, on admettra sans peine qu'au moment de la pose, la pierre avait déjà reçu sur le chantier une forme qui ne laissaient aucun doute sur l'emplacement à lui donner. Des lors, laquelle des deux choses était la plus nécessaire ? Indiquer à l'ouvrier qu'une pierre d'angle allait faire à tel angle ? La réponse n'est pas directe.

Et d'autre part, en repoussant cette conjecture, on évite d'expliquer de la manière suivante, qui nous paraît quelque peu compliquée, le mode de marquage :

1^e assise : 1^e pierre = A et signe C ; 2^e p. = A' , etc.

2^e assise : 1^e pierre = B ; 2^e p. = B' et signe C ; 3^e p. = B

3^e assise : 1^e pierre = F ; 2^e p. = F et signe C ; 3^e p. = F

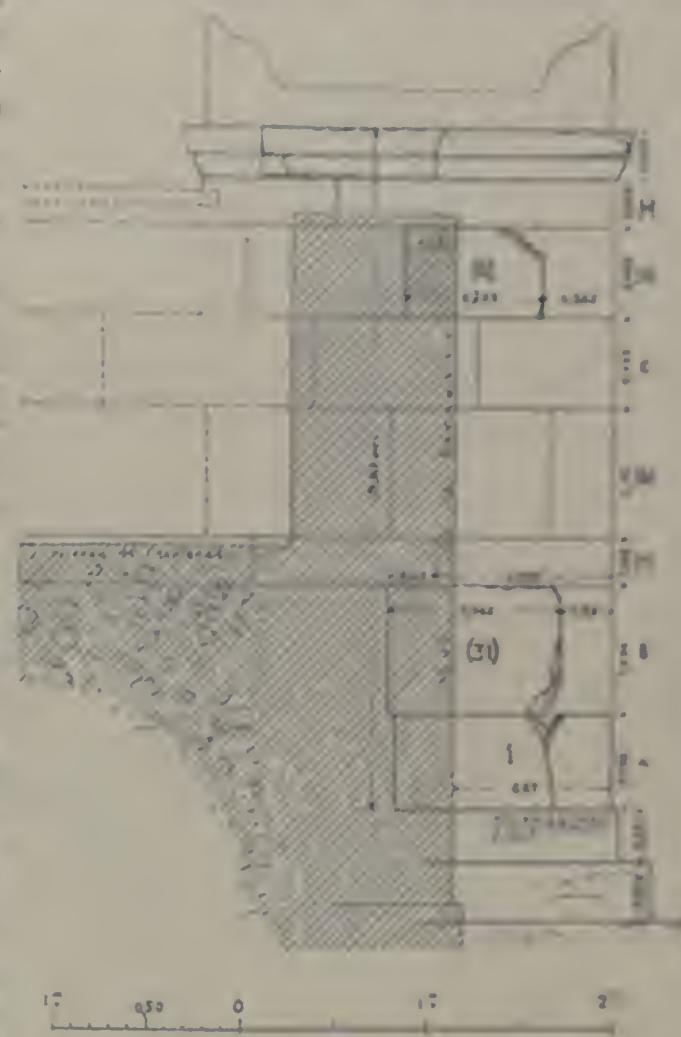


Fig. 14. — Elevation dessinée de la pierre du fond.

4^e assise : 1^{re} pierre == Δ et signe Κ ; 2^e p. == Γ ; etc...

5^e assise : 1^{re} pierre == Ε ; 2^e p. == ΧΕ ; 3^e p. == Ε : ; etc...

La qualité essentielle d'un système de marques devait être la clarté. Peut-on reconnaître cette qualité ici ? Je me permets d'en douter.

Aussi m'en tiendrai-je à ce que je disais plus haut, et supposerai-je que dans cette rangée comme dans les autres, les pierres étaient ainsi marquées : Ε, Ε·, Ε:, etc... Quant au signe qui accompagne l'Ε sur notre dalle d'angle, je crois qu'il s'agit simplement d'un Κ ligaturé¹. Il n'était pas rare que chacune des équipes travaillant à un même monument eût un mode de numérotage différent ; et l'on peut penser qu'ici, l'usage des points faisait place, à un moment donné, à celui des lettres. La lettre Κ désignerait donc soit la 10^e pierre (ou la 11^e, s'il était fait usage du signe « épisémon »), soit la 10^e ou 11^e après la première (si la première était dépourvue d'un n° d'ordre) ; en tout cas, on doit la reporter assez loin de la gauche, c'est-à-dire assez loin de la face Sud, où commençait le numérotage de cette assise. Je l'ai donc restaurée (fig. 101) à l'angle Nord-Est, où elle donne, au côté Est, la face courte qu'on y attend.

Avec cette 5^e assise, nous atteignons 1 m. 183 au-dessus de l'euthyntéria, ce qui représente, pour l'Ouest, cinq degrés de l'escalier. Il nous est dès lors difficile de porter très au delà de ce chiffre la hauteur du revêtement : un degré ou deux, soit 0 m. 23 ou 0 m. 30, plus 1 m. env. pour la hauteur de la table, au total 1 m. 50 au maximum ; si l'on défalque de ce chiffre 0 m. 40 env., représentant l'épaisseur de la plaque à bord mouluré avec inscription et de la plaque du foyer, c'est tout au plus de 1 m. 10 qu'on peut disposer encore.

Si nous replaçons dans une 6^e assise les orthostates de 0 m. 481 à 0 m. 483, nous y trouvons un avantage. Un de ces orthostates, notre n° (6), a la face externe piquetée à gauche sur une largeur de 0 m. 285 ; la partie piquetée était sans doute masquée par le mur de la terrasse (la présence d'un crampon à gauche indique que l'assise se poursuivait de ce côté, à l'Ouest du mur). Si nous replaçons l'orthostate d'après cette indication, nous constatons qu'il correspond pour la disposition à l'orthostate (31) de la 2^e rangée ; comme on le voit par la figure 103, on obtient, de la sorte, sur la face Sud, une alternance satisfaisante de pierres angulaires longues et courtes.

M. Replat a restitué une 7^e assise de 0 m. 483. D'une part, en effet, il distingue deux assises, l'une haute de 0 m. 482 qui serait la 6^e, l'autre haute de 0 m. 483 qui serait la 7^e. D'autre part, il replace l'orthostate (6), au Sud, dans cette 7^e assise, pour retrouver à l'angle une alternance de retours longs et courts conforme à son système de reconstruction. Mais je doute que cette différence insignifiante de hauteur permette de distinguer deux assises ; jamais, et pas plus ici qu'ailleurs, les constructeurs antiques n'ont eu le souci d'une régularité absolue. De plus, il me paraît, comme je l'ai dit ci-dessus (p. 131), que la reconstruction de M. Replat ne donne pas, à l'angle Sud-Est, l'état primitif.

En somme, les deux raisons alléguées me semblent de peu de poids. Il est possible que deux assises ayant la même hauteur (0 m. 481 à 0 m. 483), aient occupé les parties hautes du monument. En tout cas rien ne le prouve ; et je crois qu'une assise suffit : si l'on tente en

1. Les ligatures de lettres, antérieurement à notre ère, sont rares, mais non sans exemple (Larfeld, *Handb. griech. Epigr.*, I, p. 408). Au temple du IV^e s., nous avons relevé, dans la marque de l'entrepreneur Αρχιδάπος, la ligature de δ et α (p. 89).

effet une restitution graphique suivant l'une ou l'autre conjecture, on remettait qu'entre une seule assise de 0 m. 481-0 m. 483, la restitution est beaucoup plus satisfaisante ; elle permet de donner aux marches et à la plateforme une largeur convenable. Je ne veux d'ailleurs d'ajouter que ce n'est là qu'un indice, et que la restitution proposée dans les figures 96, 103 et 104 pour les parties hautes du revêtement reste conjecturale.

Enfin, on doit admettre qu'une dernière assise s'interpose entre celle-ci et la plaque moulurée. La face inférieure de la plaque ne porte en effet qu'un trace de gongon, tous les orthostates de 0 m. 481-0 m. 483 en présentent au contraire à leurs lits d'attente. On devra donc restituer ici une assise, et vraisemblablement une assise plate. M. Replat pense qu'il y avait là une rangée de dalles en marbre blanc, c'est-à-dire de la même nature que la plaque moulurée. Je préférerais, pour ma part, garder exclusivement pour cette plaque, afin de la bien détacher du revêtement tout entier, la blancheur du marbre ; je crois donc que la dernière assise, plate comme la troisième et répondant en quelque sorte à celle-ci, était en pierre grise comme le reste du revêtement ; et je le crois d'autant plus volontiers que le seul orthostate où l'on n'aperçoive aucun trou de gongon à la face supérieure et possiblement un bloc haut de 0 m. 246, analogue aux autres pour la technique, ce bloc, formé des fragments (16) et (17) rajustés, est reproduit dans la figure 103.

La plaque moulurée a été l'objet de réparations (fig. 97). Des lettres d'assemblage, a, b, c, qui attestent une basse époque, ont été inscrites sur la face antérieure¹ ; et l'on a renoué les blocs à l'aide de crampons. Est-ce à dire qu'au cours de ce remaniement, l'inscription dédicatoire, primitivement dans l'axe, aurait été reportée vers le Sud, ou elle se trouve présentement ? Je ne le crois pas. Si, en effet, on se reporte à la figure 97, on voit que la pierre portant l'inscription s'encastre à gauche dans la pierre d'angle. Or, il paraît peu probable que l'inscription de la promenade est au Sud, que les plaques des décrets relatifs aux habitants de Chios sont également de ce côté. Pourquoi n'en aurait-il pas été de même, des longines, pour la dédicace ? N'était-ce pas là, en somme, une excellente place ? L'inscription ne frappait-elle pas ainsi des l'abord, les regards des visiteurs ?

Le revêtement est la seule partie de l'antel dont la restitution soit possible. Pour le reste, les éléments sont défaut, et c'est à titre très hypothétique que j'avancerai les suppositions que voici.

Au Nord, sur l'euthynteria (qui correspondait à la 3^e assise des frises Sud et Est), on voit en m et n (fig. 91) deux tenons à rainures de couloir ; les extrémités des couloirs étant respectivement à 0 m. 27 et 0 m. 39 de la trace laissée, en bordure par les pierres, ces chiffres représentent les épaisseurs des pierres disparues ; ce sont approximativement des épaisseurs d'orthostates ; on restituera donc au Nord, et jusqu'à l'angle Nord-Ouest (n. 1) des orthostates analogues à ceux du Sud et de l'Est ; ces orthostates ayant sûrement la hauteur de la 4^e assise (0 m. 691), et, sans aucun doute, on doit les restituer en marbre gris, comme pour le reste du revêtement.

A l'angle Nord-Ouest, on aperçoit en k, l la trace d'un retour qui, à l'Ouest, se poursuit

1. Voir ci-dessus, p. 125, n. 4.

sur une longueur de 1 m. 32. S'il est raisonnable de restituer à droite et à gauche de l'escalier un mur de bordure, il est par contre difficile de lui donner une largeur égale à ce chiffre. On devra donc admettre que la trace k marque à la fois le départ du mur de bordure, et celui de l'escalier, et donner selon toute vraisemblance, au mur de bordure, une largeur égale, ou de peu inférieure, à celle de la fondation Nord.

Quelle était la forme de ces deux murs latéraux, de ces « parastades » qui sont de règle dans les autels antiques du type monumental ? Nous l'ignorons. Aussi le plan restauré de l'autel, que nous donnons fig. 105, n'a-t-il qu'une valeur schématique, pour tout ce qui n'est pas la face Est.

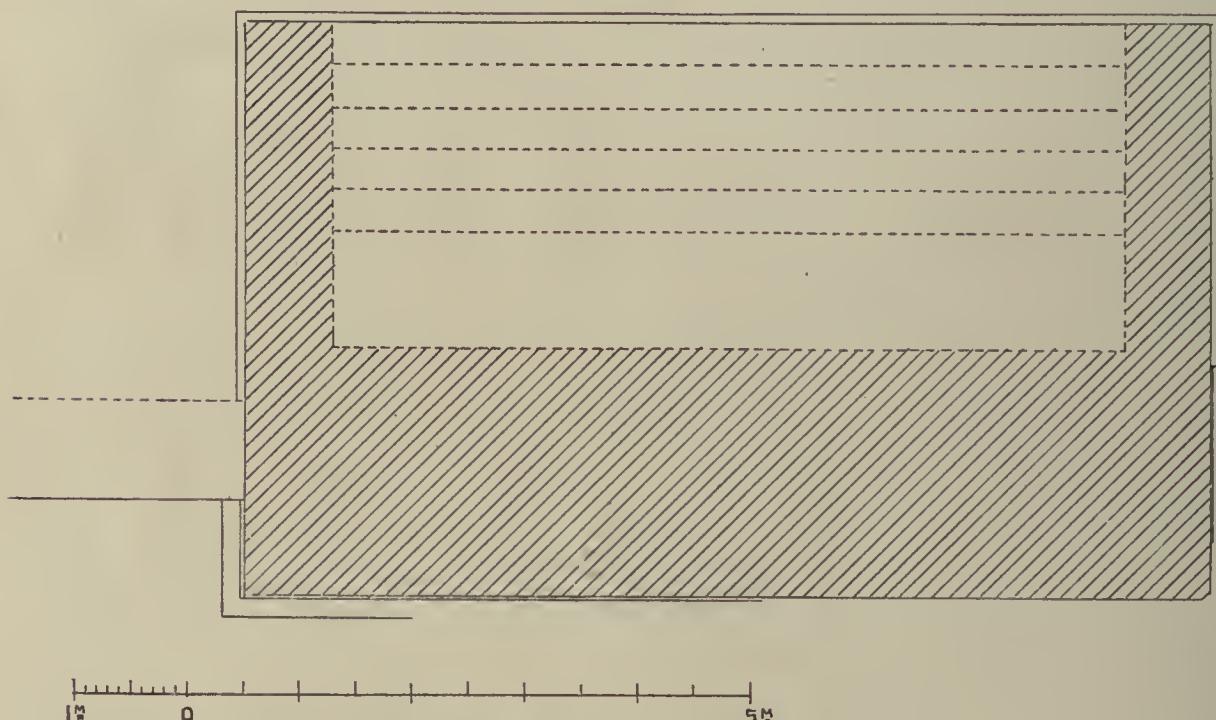


Fig. 105. — Plan restauré de l'autel.

Histoire de l'autel. — La découverte de cendres dans le remblai qui garnissait l'intervalle entre les parties antérieure et postérieure du soubassement (fig. 93), et celle d'objets divers mêlés à des cendres entre la voie sacrée et le péribole Est donnent à croire que l'autel de Chios n'a fait que prendre la place d'un autre plus ancien.

L'autel tel que l'érigèrent les habitants de Chios a été vu par Hérodote¹. Il remonte donc pour le moins à 425 av. J.-C. Mais il est permis de le reporter à une date plus ancienne et sans doute au deuxième quart du v^e siècle ; les caractères paléographiques de l'inscription ne s'y opposent pas ; et cette date paraît mieux s'accorder tant avec certaines particularités techniques qu'avec la forme encore très archaïque de la moulure terminale.

1. II, 135 : τοῦ βωμοῦ τὸν Χῖον ἀνέθεσαν, ἀντίον δὲ κυπεῶν τοῦ νηὸς. Cf. IX, 81.

Mais l'autel eut des malheurs au cours des siècles. Les constructeurs semblent avoir commis la faute grave de se contenter d'un simple plaque de marbre en théâtre, sans les fixer d'une manière ou d'une autre et peut-être sans en indiquer par des lettres le mode d'assemblage. Un empilement de cette sorte était une œuvre fragile qui, sur le sol rocheux de Delphes, menaçait ruine, en quelque sorte dès la construction. L'accident fatal se produisit. Pour consolider la bâtie, on réunit par des scelllements les orthostates, mais non toutes les rangées, à ce qu'il semble (p. 126). Cette réparation eut lieu peut-être au III^e siècle, au moment où, suivant M. Homolle¹, dut être régravée l'inscription de la permanence. L'armature du revêtement était cette fois plus solide; elle ne l'était pas suffisamment encore, puisqu'il fut nécessaire, à un moment que nous ignorons, de raccorder les colonnes entre elles au moyen de goujons. Quelque nouvel accident, ou peut-être simplement un trop long abandon, en eut raison de nouveau, à l'époque romaine. Le peu que nous savons des réparations exécutées alors (pose de nouveaux goujons, pose de crampons arrières, déplacement de dalles...) dénote les mêmes procédés hâtifs qu'on peut relever dans d'autres constructions du sanctuaire. La restauration semble surtout avoir consisté en un rapatriement. Toutefois, si, comme je le crois, c'est à ce moment que le revêtement fut liaisonné au massif interne, on peut dire que ce travail assurait à l'ensemble de la bâtie une cohésion qu'elle n'avait jamais eue encore.

¹ *BGH*, XX, p. 619.

CHAPITRE IV

L'ESPLANADE DU TEMPLE

Quand on a contourné par le Nord l'autel de Chios, une pente douce qui succède au dernier raidillon de la voie conduit en quelques mètres au niveau même du temple, sur l'esplanade où se dressait l'édifice.

C'est de cette esplanade, abstraction faite pour l'instant des monuments votifs dont elle s'ornait (cf. chap. IX), qu'il sera question dans ce chapitre.

État actuel. — Comme on le voit de prime abord par la planche II, la seule partie où se soit conservé le sol antique est celle que recouvre encore un dallage et qui s'étend, au Nord, le long du temple, depuis la place du pronaos jusqu'à celle de l'opisthodome. Par ailleurs, c'est-à-dire au côté Sud, il est demeuré bien peu de choses : deux talus, l'un entre le temple et l'autel, l'autre entre le temple et le péribole Ouest, contenus l'un et l'autre aujourd'hui au moyen d'empilements établis lors des fouilles¹, attestent qu'il y avait ici et là, à l'époque antique, une dénivellation très brusque. Ces indices, à défaut d'autres, suffisraient à prouver qu'il y a bien lieu de distinguer, d'une part la terrasse proprement dite du temple, et d'autre part, au pied de celle-ci et lui servant de soubassement en quelque sorte, la terrasse du mur polygonal².

Mais, en plus de ces indices de vraisemblance, il subsiste, de l'état ancien, des témoignages matériels : ce sont des morceaux de fondations, qui, bien que fort endommagés et ruinés, vont nous permettre de restituer en plan le contour suffisamment fidèle de cette esplanade ; et ce sont aussi des restes, fort singuliers, d'un monument votif de longueur inusitée, grâce auxquels nous pourrons nous imaginer clairement comment se couronnait la bordure de l'esplanade.

Le plan au long du côté Sud du temple. — La limite de l'esplanade au Sud est indiquée par des tronçons de murs en gros blocs de calcaire (pl. II, a, b, d) dont il ne subsiste en place qu'une ou deux assises, fondées à 4 m. 50 env. au-dessous de l'euthyntéria du temple.

1. Ces contreforts modernes sont pris parfois pour des constructions anciennes.

2. M. Homolle, au lendemain même des premières fouilles, avait montré la nécessité de restituer, entre le temple et le mur polygonal, le mur d'une autre terrasse (*BCII*, XVIII, 1894, p. 178). Cf. également, Tournaire, *Album*, pl. IX). Néanmoins, en 1910, l'édition Hitzig-Blümmer de Pausanias (3^e vol., pl. V), sans tenir compte de ces observations si justes, publiait un plan restauré de Delphes, où la terrasse intermédiaire est remplacée par un « bosquet de lauriers et de myrtes ».

A gauche de la fontaine, un premier tronçon (pl. II) a longé parallèlement les fondations du temple, à 2 m. env. en avant de l'euthyntère. Le mur s'interrompt à l'Ouest, à quelque distance du contrefort qui étayait l'angle S-O du temple (voir p. 8 et fig. 7), sans doute lors de la construction de ce contrefort que l'extrémité Ouest du mur a été démolie. Plus à l'Est, il était coupé par l'un des deux canaux qui traversaient les fondations du temple (voir chap. V); le second de ces canaux, celui qui se divise dans la fontaine, marque la limite où s'arrête le premier tronçon a.

Au delà de la fontaine, à l'Est, le mur, interrompu de nouveau sur une distance de 6 m. 70, réapparaît, en b, mais beaucoup plus écarté du temple qu'il ne l'était à l'Ouest de la fontaine et dans une direction parallèle au mur polygonal. Ainsi l'esplanade, au côté Sud, présentait au plan, un décrochement très marqué. Cette particularité peut, en partie, s'expliquer si l'on observe que le tronçon b raseit le roe qui fait saillie hors des fondations du temple, de manière à l'englober entièrement dans le sol. C'est peut-être à la présence de ce roe qu'est dû l'écart du mur Sud; il fallait, en effet, éviter qu'il apprenne à travers le mur, sur la terrasse du mur polygonal; plutôt que d'entreprendre de râveiller cette masse colossale, on s'est arrêté à une solution qui avait pour avantage supplémentaire d'alléger émplement l'esplanade.

A l'extrémité Ouest du tronçon b se détache en retour un pan de mur c, long de 1 m. 40. Ce mur c, établi à la même profondeur que les deux autres, et, d'autre part, parallèle au tronçon b, se rattachait évidemment au même ensemble; mais le fait qu'il soit bâti en blocs plus petits donne à penser qu'un lieu de servir, comme les murs a et b, de soutien à un remblai, il faisait partie d'une construction plus légère. La seule explication à laquelle on puisse s'arrêter, c'est qu'il existait entre la fontaine et le mur c, un couloir conduisant d'une terrasse à l'autre et dont l'echiffre orientale reposait sur le mur c (fig. 133, 137).

Le plan à l'angle Sud-Est du temple. — A l'Est, l'esplanade faisait retour à angle droit, c'est-à-dire parallèlement au côté oriental du mur polygonal. Il en reste le tronçon d, mesuré sur une longueur de 10 m. 50, qu'on voit s'engager entre la façade du temple et des fondations quadrangulaires, où l'on doit sans doute reconnaître l'emplacement du monument de Paul-Emile (chap. IX). Au delà il n'en reste aucun vestige.

Enfin, bien que toute trace en ait disparu, il faut de toute nécessité restituer un deuxième pan de mur reliant le mur d à l'autel de Chios; car, en cette partie, la dénivellation d'une terrasse à l'autre est trop brusque pour avoir pu être rachetée par une rampe de terre. La seule question qui se pose est de savoir si cette portion du mur de soutien était interrompue par un escalier analogue à celui du côté Sud. Pour notre part, nous ne le pensons pas. Un escalier ici eût été inutile¹⁾ pour qui voulait passer d'une terrasse à l'autre, il était facile de contourner l'autel de Chios. De plus, le sol de l'esplanade, entre le temple et l'autel n'était pas horizontal; de l'assise de réglage de l'autel à celle du temple, le terrain, sur une longueur de 13 mètres, s'élevait de 0 m. 93, le rebord de l'esplanade présentait évidemment la même inclinaison, la marche supérieure d'un escalier établirait cette progression

1). En tout cas, on ne peut restituer cet escalier. C'est ce qu'a écrit également M. Duvivier (B.C.H., XXXVI, 1912, pl. VIII), c'est à dire à une hauteur moins élevée que les fondations du monument de Paul-Emile.

done dû se raccorder à un plan incliné ; et l'effet n'eût pas été des plus heureux. Enfin il est permis de penser que l'encoignure entre un escalier et le mur d aurait été un emplacement assez malencontreusement choisi pour un monument votif aussi important que celui de Paul-Émile.

Si le mur qui limitait au Sud la « place du pronaos » a disparu de fond en comble, en revanche nous pouvons savoir comment à son extrémité Est, il se reliait à l'autel de Chios.

Nous avons déjà signalé (p. 122) la présence de deux blocs de poros (fig. 90, 91, 92, 93, a, b) faisant corps avec la maçonnerie de l'autel de Chios. Il importe ici de les examiner de plus près.

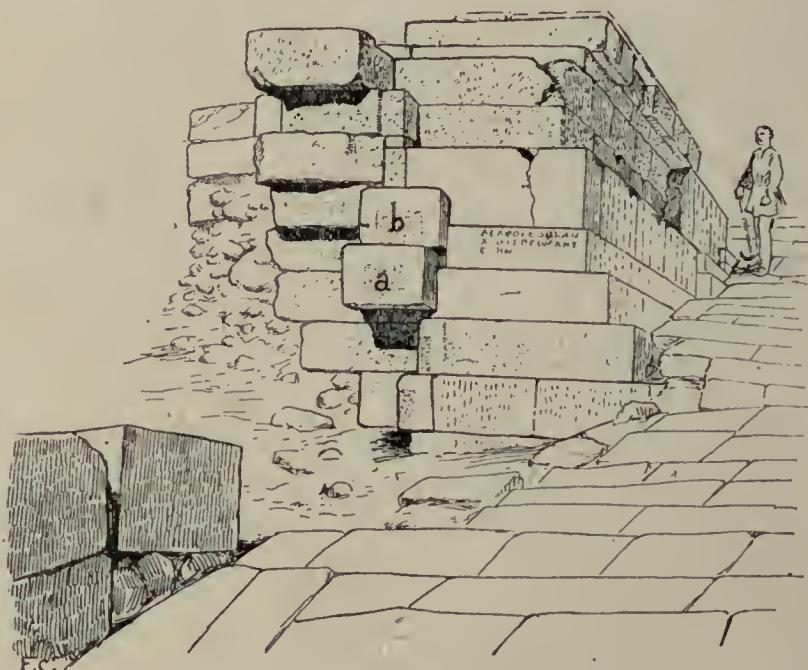


Fig. 106. — Vue de l'autel prise du Sud, montrant les pierres (a b) du mur de l'esplanade.

Il s'agit de deux moellons régulièrement taillés, larges de 0 m. 520, hauts de 0 m. 365, qui présentent sur leurs tranches latérales une anathyrose très soignée de type archaïque (voir en particulier fig. 93 et 196). Les deux blocs pénètrent, à gauche des deux assises en marbre blanc, jusque dans le massif interne de l'autel ; le bloc supérieur a été entaillé et coupé pour recevoir l'orthostate de revêtement, au départ de la première rangée.

Au-dessus des blocs a et b, on remarque (fig. 93 et 106) qu'à leur extrémité gauche les deux assises de fondation de l'autel ont été taillées à joint pour assurer le contact avec des pierres qui, comme a et b, et au même aplomb, venaient buter à angle droit contre l'autel.

En plan, ce pan de mur est à l'alignement du retour Est du mur polygonal. Il est donc tentant de supposer au premier abord que ce n'est pas autre chose qu'un débris même des assises supérieures du mur au point où il venait se réunir à l'autel. Mais nous verrons plus loin que la brèche de près de 4 mètres qui, aujourd'hui, sépare l'autel du mur polygonal, correspond à une ouverture ancienne par où l'on avait accès de la voie sur la terrasse inférieure.

Il reste donc que le mur dont les blocs a et b font tout partie doit être considéré comme le retour extrême, vers l'Est, de la muraille qui entourait le côté Sud de l'esplanade (fig. 135).

Le plan à l'extrémité Ouest. — La construction, au IV^e siècle, d'un contrefort à l'angle Sud-Ouest du temple a fait disparaître en cette partie, avouons-le dit tout débris des fondations antérieures. C'est que le contrefort lui-même fournitait des bases à l'esplanade les fondations nécessaires. Sur l'aspect que présentait l'esplanade en cette région, on fait peu assurer : le mur a (pl. II) ne se prolonge pas jusqu'en côté Ouest du mur polygonal ; en cette partie, pas plus qu'ailleurs, les fondations du mur polygonal ne présentent aucune trace de contact ou de liaisonnement avec un mur qui eut été dans le prolongement du bouton a ; l'esplanade faisait donc retour à cet angle du temple, tout comme à l'angle Sud-Est ; mais ce retour s'arrêtait sans aucun doute à une courte distance de l'angle ; apparemment, c'est un escalier et non une rampe qui, entre le retour de l'esplanade et le mur polygonal, faisait communiquer la terrasse inférieure et la place de l'opisthodome (fig. 135, 137).

Si, avant d'en venir à l'étude de l'élévation, nous jetons un coup d'œil d'ensemble sur le tracé que présentait le bord de l'esplanade, au côté regardant vers le mur polygonal (fig. 135), nous devons en remarquer la singularité et reconnaître que les raisons d'une disposition aussi peu logique nous échappent en partie¹. On se serait attendu à ce que cette esplanade, au Sud du temple, fût orientée soit sur le temple ou sur le mur polygonal. Pourquoi les constructeurs ont-ils adopté un compromis entre l'une et l'autre solutions ? Pourquoi se sont-ils arrêtés à la première dans la partie occidentale du mur de bordure, et le second, dans la partie orientale ? Cette discordance ne paraît pas explicable par des différences chronologiques. Peut-être doit-on alléguer des persistances traditionnelles.

L'élévation. — Si les deux moellons de poros a et b (fig. 91, 92, 93, 106), que nous avons vu, sont liés à l'autel, appartenient bien à l'élévation du mur de l'esplanade, en son extrémité, il y a lieu d'en conclure que ce mur, tout au moins partiellement, était en pierre.

Je crois qu'il faut aller plus loin et admettre que, dès l'origine et sur tout son pourtour, c'est en moellons réguliers de poros que fut bâtie la muraille.

Revenons aux blocs a et b de l'autel, et considérons de quelle manière ils sont rentrés à l'autel : ils pénètrent dans la maçonnerie en un point que semblent n'avoir jamais modifiés des remaniements postérieurs ; car c'est avec les deux soubassements de marbre, — éléments de construction dont nul ne songe à contester la date ancienne, — qu'ils forment un quelque sorte corps. On peut donc en toute vraisemblance supposer soit que le mur, déjà existant, a simplement été incorporé à l'autel, lors de l'édification de celui-ci, et après avoir été taillé sur la longueur voulue, soit que le mur est contemporain de l'autel. Nous verrons plus loin que la première hypothèse est la plus plausible².

1. Cf. la restauration de cette terrasse, exécutée dans nos environs, faîtière par M. Bourguet (1926, XXXVI, pl. VIII).

2. M. Bourguet a écrit à plusieurs reprises, mais toujours dans des extraits réservés (DOR, XXVI, 1905, p. 66, *Adm. financ. du sanct. pyth.*, p. 2 et suiv.; *Recr. à l'Académie*, p. 208 et suiv.). Il y a probablement de quoi que le mur de l'esplanade aurait reçu comme revêtement le plus grand nombre des plaques en marbre, mais il est peu probable que ce soit le cas. Il s'appuie sur les principaux arguments suivants : le plateau de ces plates-sabines n'a pas d'importance évidemment dont elles auraient été munies en leur intérieur, si elles avaient été munies avec une base droite du temple, soit dans des rigoles, comme tel était le cas pour les coupoles de l'autel et de l'opisthodome d'autrefois.

Le couronnement du mur. L'ex-voto des Liparéens. — La région du temple et du mur polygonal est relativement riche en blocs d'un type assez particulier, portant ou non des inscriptions et des scelements pour statues votives et qui ont pour caractères communs : la matière employée (calcaire gris ou rose de Saint-Élie), les particularités techniques, et surtout la présence à l'arête supérieure d'un bandeau plat.

Ces pierres à bandeaux se répartissent, suivant les dimensions, en deux groupes :

1^o Hauteur 0 m. 285 à 0 m. 288. Largeur 0 m. 877. Haut. du bandeau 0 m. 075.

2^o Hauteur 0 m. 313. Largeur 0 m. 99. Haut. du bandeau 0 m. 078.

C'est du premier groupe seulement qu'il sera question ici. (Le deuxième sera étudié au chapitre V, pp. 163-164).

L'article que M. Bourguet¹ a consacré aux pierres de cette nature et aux ex-voto dont

sanctuaire d'Athéna. De plus, quelques-unes ont à leurs faces supérieures les traces de crampons qui les reliaient, par des joints latéraux, à d'autres plaques semblables. Enfin, dans un cas au moins, il est assuré que deux de ces plaques étaient superposées. D'autre part, étant donné qu'un certain nombre de fragments des comptes sur marbre (listes de souscriptions) portent, tantôt à droite, tantôt à gauche, des traces de moulures, on peut supposer que ces moulures formaient un cadre « autour de tout un ensemble de plaques groupées côté à côté et les unes au-dessus des autres » et servaient ainsi de décoration au mur. Ce mur doit être cherché dans le voisinage du temple. Évidemment le choix se limite à l'une des trois grandes murailles qui soutenaient les terrasses étagées. Or, de ces trois murailles, le mur polygonal est exclu : les comptes qui n'auraient pu être placés que dans les parties hautes auraient été tout à fait illisibles d'en bas. On ne saurait davantage penser à l'*ιστέγανον* : au IV^e siècle, les naopes firent installer un abri (*στέγη*) pour les pèlerins *παρὰ τῷ ιστέγανῳ* (*BCH*, XXVI, 1902, p. 62, I, 1, 12-15); or il aurait été assez malencontreux d'appuyer cette construction, toute légère et provisoire qu'elle fut, contre une muraille qui aurait été revêtue d'inscriptions. Il reste donc que le « mur des comptes » n'était autre que le mur de l'esplanade du temple.

Des observations de M. Bourguet, un fait est à retenir, que l'on peut considérer comme acquis : telle plaque de comptes, inscrite sur les deux faces, devait se dresser « de telle sorte qu'on en pouvait faire le tour », par exemple, comme au sanctuaire d'Apollon à Délos, sur les marches du temple, ou sur des socles en bordure du temple ; mais la plupart des autres, dont la face postérieure est martelée, étaient soit appliquées, soit adossées à une muraille.

Je ne pense pas toutefois que celles-ci aient pu être groupées de manière à former sur le mur, à l'intérieur d'un cadre mouluré, un ensemble décoratif ; la présence des moulures signalées par M. Bourguet s'explique par des remplois ; chaque fois, en effet, que ces moulures se présentent, ce sont des douzaines d'un type très archaïque et la matière employée est le marbre blanc à grains fins ; je suis persuadé que les plaques où l'on rencontre ces particularités proviennent du temple des Aleméonides, et, plus précisément, des dalles rampantes qui en couronnaient le fronton oriental.

Quant à savoir de quelle muraille il s'agit, on peut se ranger à l'opinion de M. Bourguet, mais je pense que le mur de l'esplanade n'était pas le seul « mur des comptes ». Ce mur avait au maximum, défaillance faite des intervalles occupés par les escaliers, 90 m. de développement ; on ne peut pas supposer qu'il y ait eu plus de deux rangées de plaques superposées : passée cette limite, les inscriptions n'auraient plus été lisibles. Soit au total, moins de 200 mètres de longueur pour exposer des comptes qui, au bout d'un siècle, auraient fini par envahir un kilomètre de muraille (*Adm. fin.*, p. 6). Il me paraît donc probable, même en supposant que l'on effaçait fréquemment les comptes des exercices éconlés, qu'on a dû utiliser pour l'exposition de ces comptes, toutes les places disponibles : socles en bordure du temple, marches du temple (bien qu'aucun débris de ces marches n'ait été conservé avec des rainures d'encastrement), mur de l'esplanade, mur de l'*ιστέγανον*, etc... En somme, bien des hypothèses sont plausibles, sauf, et je partage ici entièrement l'opinion de M. Bourguet (*Rev. Arch.*, VII, 1918, p. 233, n° 2), celle qui restitue entre l'*ιστέγανον* et le temple, un « murus stellarum » dont on ne peut même pas imaginer l'existence à cette place.

1. *BCH*, XXXV, 1911, p. 449-462 et p. 456, n. 1. C'est à cet article (à l'exclusion de tout autre), c'est aux notes prises par M. Bourguet et aux relevés faits par A. Martinaud en 1900, 1918, 1911, et qui témoignaient déjà d'une étude très attentive, c'est enfin à la précieuse collaboration de M. Bourguet, au cours de notre mission de 1919, qu'est dû l'essentiel de l'étude présente.

elles formaient le piédestal, me permettra de ne donner ici, en fait de description et de commentaire, que ce qui peut être utile du point de vue archéologique.

Dix blocs ou débris de blocs constituent un premier ensemble de bien débar (fig. 107 à 111). Ils ne diffèrent les uns des autres que par les longueurs. Ils étaient assemblés à joints généralement biais et sans scellements.

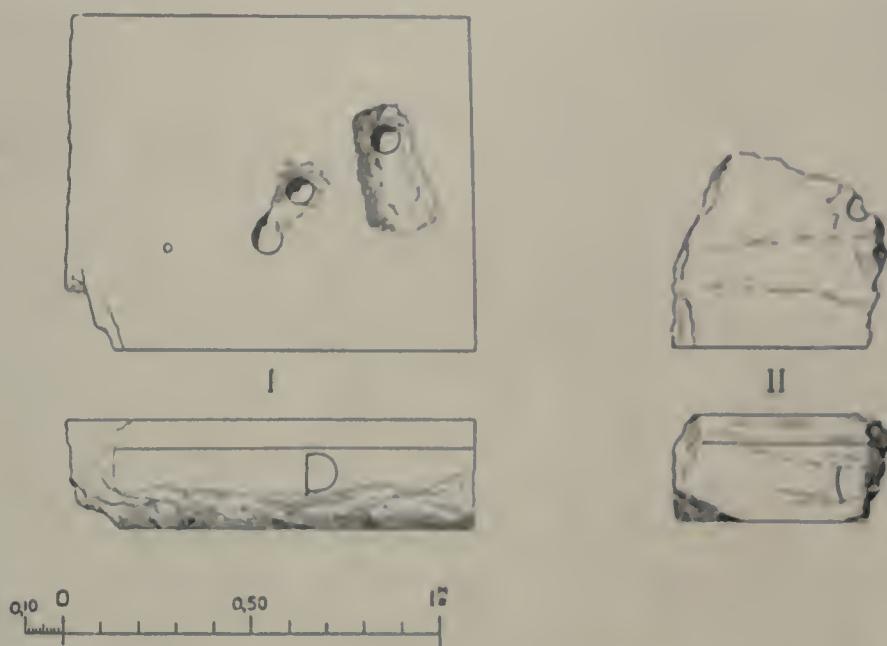


Fig. 107. — Dalle de l'esplanade du temple.

Une inscription en caractères de la 1^{re} moitié du v^e siècle se lit sur la face supérieure haut, des lettres 0 m. 043 à 0 m. 053. Cette inscription, comme il servait fréquemment à Delphes, fut remplacée dans la 2^{re} moitié du iv^e siècle par une autre de type monumental (haut, des lettres 0 m. 17) gravée sur la face antérieure. Chacun des blocs portait au moins de ces grandes lettres, insérées sur une des faces externes, trois d'entre eux ont en outre une inscription gravée sur la face supérieure. Nous en donnons l'enumeration en rappelant, le cas échéant, le n° d'ordre adopté par M. Bourguet :

I (== Bourguet, n° 1) (fig. 107). Sans n° d'inv. — Dans le dépôt en face de la matrone de l'Ecole Française. — Longueur complète (face antérieure) 1 m. 097.

Sur la face supérieure, deux trous de scellement pour les pieds d'une statue lorsqu'elle était près de la face insérée.

Sur la face antérieure, reste d'un P.

II (== Bourg., n° VIII) (fig. 107). Sans n° d'inv. — Dépot près du temple des Athéniens au Sud-Ouest. — Longueur conservée 0 m. 50.

Un trou de scellement pour une statue.

Sur la face antérieure, reste d'un O.

III (= Bourg., n° IV) (fig. 108). Sans n° d'inv. — Devant le mur à contreforts, à gauche de la maison de l'Éole. — Brisée à gauche et à droite. Longueur conservée 0 m. 75.

Deux trous de scellement pour une même statue.

Sur la face antérieure, lettre entière : **T**.

IV (= Bourg., n° V) (fig. 108). Inv. n° 724. — Trouvée près du trésor des Athéniens, à l'Est. — Longueur antérieure 1 m. 02.

Un trou de scellement pour une statue.

Sur la face supérieure, une inscription dont nous avons pu, M. Bourguet et moi, compléter ainsi la première lecture :

ΙΩΑΝΝΑΣ(?)

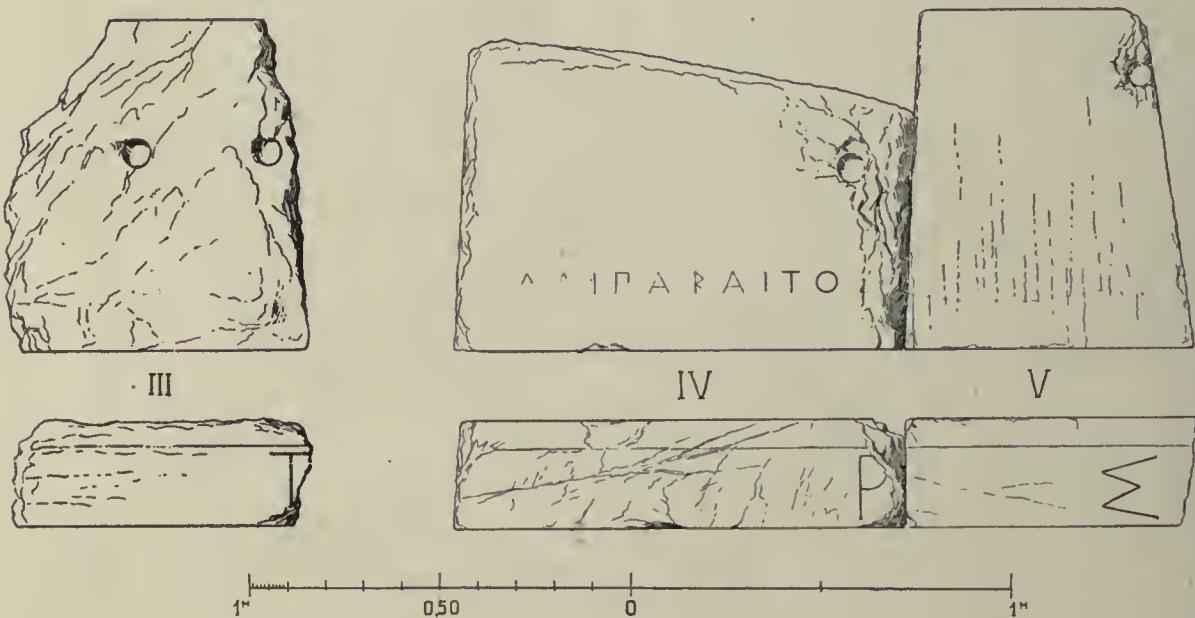


Fig. 108. — Autres dalles du même ex-voto.

Les sept premières lettres sont très effacées, mais pourtant visibles sous un certain éclairage. La première semble plutôt le reste d'un **λ** que d'un **ν**. Après **σ**, on aperçoit l'angle inférieur gauche d'un **Ξ**.

Sur la face antérieure : **P**.

V (= Bourg., n° VI) (fig. 108). Sans n° d'inv. — Près de la porte B', à l'Ouest du péristole. — Retaillée à droite. Longueur antérieure 0 m. 75. — Cette dalle se jointoyait à la précédente par la tranche gauche.

Un trou de scellement pour une statue.

Sur la face supérieure, traces de lettres (quelques lettres angulaires).

Sur la face antérieure : **Σ**.

VI (= Bourg., n° VII) (fig. 109). Inv. n° 1000 ; inv. de l'éphorie n° 4554 3. — Trouvée près du trésor des Athéniens, à l'angle Sud-Est. — Brisée à gauche ; retaillée (?) à droite. Longueur conservée 1 m. 06.

Un trou de scellement pour une statue.

Sur la face supérieure :

STOPPARE

Sur la face antérieure, j'ai cru voir la trace d'une lettre anglaise à la hauteur de l'intervalle entre π et τ (A. Martinoud l'avait indiquée à la même place sur un croquis).

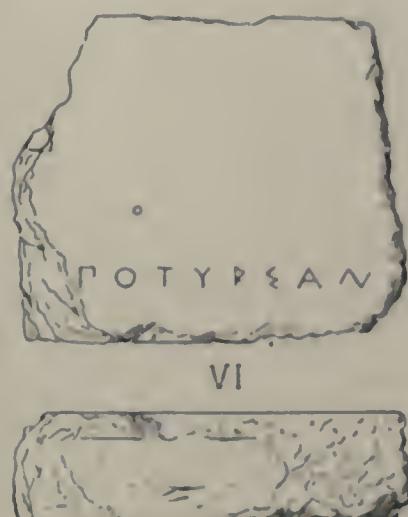


Fig. 109. — Autres dalles du mur ex-voto.



Fig. 110. — Autres dalles du mur ex-voto.

VII (— Bourg., n° III, fig. 110). Sans n° d'invent. — Dépot devant la maison de l'Ecole. — Longueur antérieure 1 m. 678.

Deux trous de scellement pour une même statue.

Sur la face antérieure : A.

Entre cette lettre et le joint de droite, M. Bourguet avait signalé des traces confuses d'une autre lettre. De fait, on aperçoit quelques traits verticaux : j'en ai, suivant les jeux de l'éclairage, distingué jusqu'à cinq, respectivement à 0 m. 52, 0 m. 66, 0 m. 73, 0 m. 80, 0 m. 84 de la pointe de l'A ! On peut y voir les restes d'un π, d'un ι, d'un ς, aussi bien qu'un simple effet de l'usure ; mais je crois en définitive qu'il n'y avait pas d'autre lettre que cet A sur la dalle.

VIII (= Bourg., n° II) (fig. 410). Sans n° d'inv. — Même dépôt. — Longueur antérieure 1 m. 52.

Deux trous de scellement pour une même statue.

Sur la face antérieure : O. Ni à droite, ni à gauche, on n'aperçoit aucune trace de lettre, bien que la surface de la pierre soit très saine.

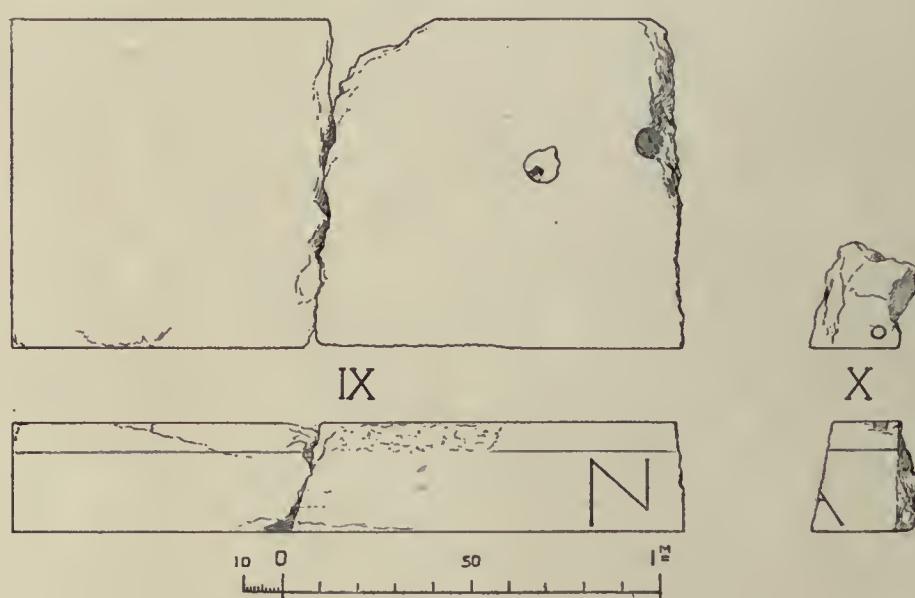


Fig. 411. — Autres dalles du même ex-voto.

IX (fig. 411). Sans n° d'inv. — Même dépôt. — Retaillée à droite. Longueur antérieure 1 m. 78.

Deux trous de scellement pour une même statue.

Sur la face antérieure : N. À gauche de la lettre, la surface de la pierre, qui est très saine, ne porte aucune trace de gravure. On peut affirmer qu'il n'y a jamais eu d'autre lettre que N.

X (fig. 411). Inv. de l'éphorrie n° 4745. — Au musée épigraphique.

Reste d'un A.

Les débris de l'inscription archaïque en petits caractères permettent les restitutions suivantes :

dalle IV : Kνιδοι τοι ε]λληπάραι τέτ[ε τὸ μνᾶμα (ou αγάμα)....

dalle VI : ...α]πὸ Τυρσαν[ον...

On remarque que la dédicace, dans sa première partie, présente des anomalies : on la formule par laquelle se désignent les Liparcens, ou la mention du nom d'un seul phénomène usuel ; aussi y-a-t-il lieu de supposer que l'inscription était mal écrite. L'alignement de la syllabe initiale de *Kabz* n'aurait pas de quoi surprendre. Le suppression des articles permettrait d'obtenir un commencement d'hymniste tel que : *Kabz l'ozziya siki papa*. S'il en est ainsi, une restitution complète du texte est impossible.

Elle l'est d'ailleurs tout autant, si l'on rétablit, suivant l'usage archaïque des édifices en prose, *šizizzi*, *šibbi*, *uziye*, etc., Car, pour remplacer le tronc VI qui porte les restes de *ši* et *Tappazzi*, il faut s'arranger de manière que le tronc de maillotin de la statue qu'il dressait ne soit pas trop rapproché de ceux des statues voisines, et de manière que la face antérieure tombe dans un intervalle entre deux grandes lettres, où qu'on y place indifféremment une lettre angulaire (si tant est que la pierre porte bien une trace de ce genre). Les diverses combinaisons que j'ai tentées n'ont abouti à aucun résultat satisfaisant.

Dans l'inscription de la face intérieure, on voit tout de suite quelle place occupaient les lettres T, P, Σ, des dalles III, IV, V (fig. 108) ; ce sont les restes du mot *Tappazzi*. On constate que la distance moyenne, entre les axes des lettres, devait être de 0 m. 75 env. C'est la une dimension assez grande pour nous engager à ne pas résister à l'inspiration du xv^e siècle la réduction de l'inscription archaïque et à en réduire le contenu aux noms du peuple vainqueur, du peuple vaincu et du dieu, c'est-à-dire à une formule comme *Aziziyu - šiši Tappazziwaw - Azzizian*.

Des trois O que contenait l'inscription, il en est resté deux, pour l'un (dalle VIII) nous verrons qu'il appartenait à *Azzizian*, l'autre (dalle II) ne peut provenir de *az* ; car on devrait le rétablir immédiatement avant le T de la dalle III, et il en résultera le rappositionnement de trois trons de scelements. Il appartenait donc au nom *Azzizian*.

La place des lettres P, A, O, N, des dalles n° I, VII, VIII, IX peut être aisément rétablie.

Le P appartient nécessairement au mot *Azzizian*, puisque celui de la dalle IV fut partagé de *Tappazziwaw* et que l'inscription ne contenait que deux P.

Le N de la dalle IX offre une particularité qui déconcerte. Il se trouve à 1 m. 53 du point de gauche. L'intervalle est donc suffisant pour que deux lettres y soient trouvées placées. Or, nous l'avons noté, cet intervalle est vide ; et l'on peut assurer qu'il n'y a jamais eu une autre dalle d'autre lettre que ce N. S'il y en avait eu d'autres, la surface très saine de la pierre en aurait gardé une trace aussi nette que du N.

Or, nous avons constaté que le groupe T + PΣ offrait, entre les lettres, une distance de 0 m. 75 env. De 1 m. 33 à 0 m. 75 la marge est grande. Il faut donc poser que cette lettre N appartient à un autre monument que celui des Liparcens ! Bien sûr, nous pouvons *a priori* cette supposition. Mais nous allons voir que des raisons très nombreuses nous obligent à l'écartier.

Le cas du N n'est pas isolé en effet. Il en est de même pour l'O de la dalle VIII. Agencée de la lettre, sur un espace de 1 m. 07, aucune autre lettre n'est visible. On essaie on peut assurer que dans cet espace il n'en a jamais existé aucune.

Enfin passons à l'A de la dalle VII. A quelque distance à droite, nous avons relevé des traces confuses ; celle de ces traces qui se trouve le plus à droite est à 0 m. 81 de l'axe de l'A. A droite de ces traces, la pierre, qui mesure jusqu'en point une longueur de 1 m. 72, est de nouveau assez nette ; or on peut assurer que de ce côté aucune lettre n'a été gravée.

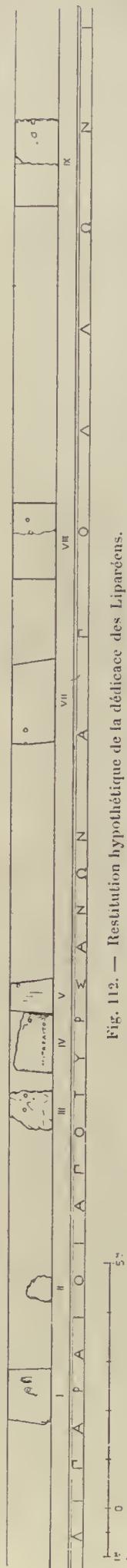


Fig. 112. — Restitution hypothétique de la dédicace des Lipareens.

En somme les trois lettres, A, O, N, — les deux dernières sans doute possible, à notre avis, — étaient séparées des lettres voisines par un intervalle bien supérieur aux 0 m. 75 qui nous paraissent avoir représenté l'intervalle moyen entre lettres dans le texte Λιπαρίτεοι ἀπὸ Τυρσανῶν.

Or ces trois lettres font partie du nom Απέλλων.

Nous voici donc en présence de deux hypothèses : ou bien nous devons admettre la coexistence de deux monuments très semblables, mais dont l'un aurait eu une dédicace en caractères plus espacés que l'autre ; ou bien il nous faut penser qu'il s'agit d'un seul et unique monument, mais où, par un sentiment de piété particulière, le nom du dieu aurait été mis en valeur par l'espacement des lettres.

C'est à cette seconde hypothèse que je me suis arrêté. Le schéma de la figure 112 montre quelle pouvait être la disposition générale de l'inscription. Bien entendu, il est loisible de placer Απέλλων entre Λιπαρίτεοι et ἀπὸ Τυρσανῶν ; d'autre part rien ne prouve que j'aie eu raison de restituer aux dalles portant le nom du dieu des longueurs à peu près égales ; du moins est-il nécessaire de fixer l'intervalle minimum entre les lettres du mot Απέλλων à 1 m. 60 env. (la distance du N au bord gauche étant de 1 m. 53).

Le monument devait avoir une longueur considérable : 14 m. 50 env. pour la première partie Λιπαρίτεοι ἀπὸ Τυρσανῶν ; et au moins autant pour le seul mot Απέλλων. C'est donc à une trentaine de mètres que nous devons fixer la longueur de l'ex-voto. On aimeraient pouvoir calculer approximativement le nombre des statues qui le composaient ; mais rien ne prouve que ces statues aient été régulièrement espacées ; il semble toutefois, à en juger par ce qui se passe pour les lettres A, O, N, qu'une statue se dressait au-dessus de chaque lettre du nom du dieu. Il y en aurait donc en huit dans la partie droite du monument.

Si considérable que nous apparaisse la valeur de l'offrande liparéenne, ce que nous venons d'en dire est pourtant inférieur encore à la réalité, puisqu'aux dalles ci-dessus décrites, nous en devons joindre d'autres dont la provenance est la même. Elles présentent les mêmes caractères que celles-ci (dimensions identiques en largeur et hauteur, bandeaux sur les faces extérieures, joints biais non scellés) (fig. 113). En outre, comme on va le voir, les inscriptions se réfèrent aux mêmes événements. Les lettres, hautes de 0 m. 053 à 0 m. 06, sont de la seconde moitié du IV^e siècle, comme celles de l'inscription monumentale précédente.

XI. Sans n° d'inv. — Complète, en trois morceaux : celui de l'angle gauche au musée épigraphique ; les deux autres sur la terrasse du mur polygonal, près du rocher. — Longueur antérieure : 1 m. 61.

Deux trous de scellement pour une statue.

L'inscription est στεγηδόν.

D'après les traces de lettres, la restitution est la suivante :

M]yžpax p̄ev ἀ[θύνα]τον [.
Τον ἀ[πὸ Τυρ]σανῶν ἀνε[θύνε]το

A la troisième ligne après ιωζιζεζε, reste très incertain de la forme oblique d'un Α ou d'un Λ.

XII. — N° d'inv. 3863. — Sur la terrasse du mur polygonal, près de la fontaine. — Cassée à droite. Longueur maxima 1 m. 05.

Faisait probablement suite à la pierre précédente ; les joints ont la même obliquité.

— ιωζεζε —
— ιωζεζε —

A la deuxième ligne on doit restituer sans doute ιωζεζε.

XIII. — N° d'inv. 629. — Terrasse du mur polygonal. — Cassée à droite et en arrière. Longueur maxima 0 m. 45.

Un trou de scellement sur la face supérieure.

— ιωζεζε —
— ιωζεζε —

XIV. — N° d'inv. 572. — Musée. — Petit morceau brisé sur trois côtés, qui se raccorde avec le précédent.

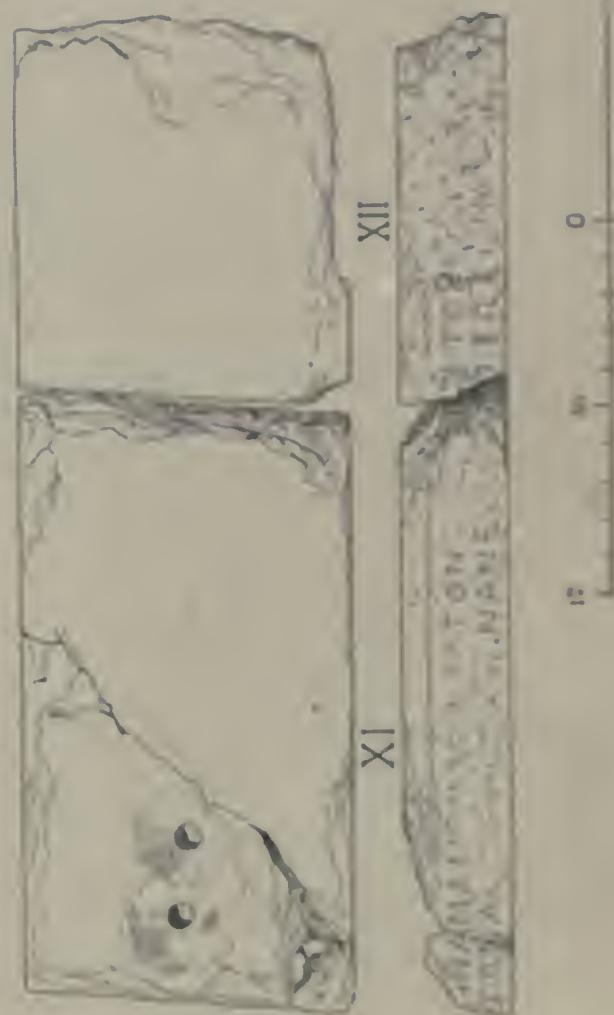
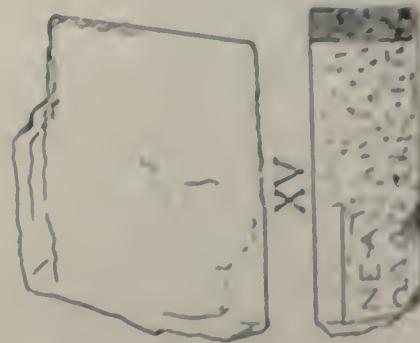
1^{re} ligne : reste d'un ζ, puis ιω.
2^e ligne : restes d'un γ ou d'un δ, et d'une lettre angulaire.

XV. — N° d'inv. 714. — Trouvée sur l'esplanade du temple, à la hauteur de l'opisthodome. — Cassée à gauche et en arrière. Longueur maxima 0 m. 80.

— ιωζεζε —
— ιωζεζε —

A la 2^e ligne, peut-être les restes du nom d'Αγιασσος.

Il s'agit, comme on le voit au premier abord, d'une inscription métrique. Il semble bien que les



hexamètres dont elle était composée ne dépassaient pas le nombre de quatre, et qu'ils se répartissaient en distiques opposés au moyen de μέν (dalle n° XI) et de δέ.

Nous avons rapproché les dalles XI et XII (fig. 113) pour une raison matérielle : bien que le cadre d'anathyrose, au joint de droite de la dalle XI, ait été retaillé tardivement, le martelage à l'intérieur de ce cadre n'a pas souffert ; or cette surface martelée présente par rapport à la face antérieure une obliquité qui correspond très exactement à celle du joint gauche de la dalle XII.

On aurait donc, pour les deux premiers vers, une restitution de cette sorte :

M]νέμα [μέν] δ[θάνα]τον τέ[δε νικᾶν]
Τάν δέπο Τυρσα[ν]όν θνέ[θεν Φε]λέω[ι Λιπαρέας].

Pour le deuxième distique, la restitution est des plus incertaines : ... νέμα[νέμα] δέ[...]
paraît sûr pour le premier vers ; dans le deuxième, les lettres σιλ. du fragment XV semblent être des débris du nom d'Apollon. Pour le reste il ne peut s'agir que d'hypothèses².

Quoi qu'il en soit, un fait certain ressort de ce texte mutilé, c'est qu'il commémorait le triomphe des Liparéens sur les Étrusques, vaincus à plusieurs reprises — la conjecture νικᾶν, pour expliquer le τάν du v. 2, est des plus probables, — dans des batailles navales (νέμα[νέμα]...). On peut donc affirmer que ce texte se rapporte au même ensemble que la grande inscription étudiée ci-dessus, et que les dalles où il est gravé faisaient partie du grand ex-voto lipareen.

Or on peut conjecturer que les dalles avec inscription métrique devaient avoir une longueur de 5 mètres environ et qu'elles portaient deux ou trois statues. Nous arrivons ainsi pour le monument à une longueur totale de 35 mètres et nous pouvons estimer que le chiffre de 20 statues n'est pas excessif.

Mais si démesuré qu'ait été ce piédestal, il est pourtant assuré qu'il se prolongeait encore d'un côté ou de l'autre de l'ex-voto des Liparéens.

D'autres dalles ont été retrouvées, qui présentent tous les caractères relevés ci-dessus et dont les dimensions en largeur et en hauteur sont celles mêmes des dalles précédemment décrites. Si nous en laissons de côté neuf, représentant une longueur de 8 m. 60 au minimum, dont une des faces antérieures est rongée ou mutilée et qu'on pourrait, à la rigueur, considérer comme ayant fait partie de l'offrande des Liparéens, il en reste quelques-unes qui proviennent d'autres monuments. Ce sont :

1^o (fig. 114) Inv. n° 422. — Dans le dépôt près de la gendarmerie.

Brisée en arrière et à droite. — Longueur maxima 0 m. 83.

Sur la face supérieure, un scelement rectangulaire.

1. Le premier vers contenait sans aucun doute le mot νικᾶν, et il est probable que ce mot formait le 6^e pied. Toute restitution plus complète ne saurait être donnée, bien entendu, qu'à titre d'indication ; par exemple :

Μέμα μέν θάνατον ἀγνήσης τόδε νικᾶν

ou encore, comme le suggère M. Bourguet, avec un jeu de mots portant sur Λιπάρεα :

Μέμα μέν θάνατον λιπαρέας τόδε σεράδε νικᾶν.

2. M. Bourguet propose sous toutes réserves, une restitution comme :

[Τάς δέ νέμα[νέμα] δέ[κάταν θστησα]ν έλ[όντες]
[έξος δου]λοσύνα[ς γάζ[ριν ειδότες] 'Λιπάλλων].

Sur la face antérieure, un décret de proxénète fixant d'un certain Hézéros. — Le décret porte le nom de l'archonte et des boulets : Ἀρχοντας Διονυσιον ον Ηεζηρον | Δραπησας, Ηεζηρον, Ελασσον.

Bien ne permet de supposer que Hézéros soit un Lipareen.

2^e Inv. n° 3637. — Sur la terrasse du mur polygonal, près de l'angle Sud-Est du temple. — Longueur : 1 m. 085.

Sur la face supérieure une petite cavité circulaire large de 0 m. 015, profonde de 0 m. 02, qui n'est certainement pas un trou de scellement pour une statue. La statue devait donc reposer librement sur le socle. Sur l'une des faces extérieures, une signature (lettres de 0 m. 010 à 0 m. 013) : Αριστοδημος; Αθηναῖος; ι πειθη.

Ce monument était très probablement sans aucun rapport avec celui des Lipareens.

3^e Dans le dépôt, à gauche de la maison de l'Ecole. — Brisée en arrière. — Longueur : 1 m. 12. Sur la face supérieure, un scellement qui dessine l'empreinte d'un pied.

La statue se présentait de profil, ce qui n'est pas le cas dans le monument des Lipareens. Elle n'appartenait donc pas au même ensemble.

Ainsi, nous venons de constater l'existence à Delphes d'un très important piédestal auquel on peut restituer une longueur *minima* de 10 mètres, en tenant compte que des pierres décrites ci-dessus et de celles sur lesquelles se complétait l'inscription.

M. Bourguet avait déjà reconnu¹ qu'il ne pouvait s'agir ici que de pierres de chepennu couronnant un mur. L'étude présente ne fait que confirmer cette hypothèse. En quelle partie du sanctuaire, en effet, sinon à l'assise terminale d'un mur, pourrait-on trouver la place pour un monument ayant l'ampleur de l'offrande lipareenne²? Et surtout, l'assise terminale d'un mur ne constituait-elle pas le seul « piédestal » propre à réunir des ex-voto dispersee, fort différents d'importance et très divers d'origine?

Quel était ce mur? Le choix, comme on le voit, est limité à l'εἰσγένετοι mur polygonal et au mur de l'esplanade.

Mais l'εἰσγένετοι est exclu pour la raison que les parties les plus anciennes en sont du

1. M. Bourguet vient bien m'apprendre qu'à son avis, il s'agirait plutôt de deux quarts probablement d'un siècle, que de l'archonte de 336. Cette date, de plus, paraît assez improbable avec la construction de l'inscription dont les lettres ont des *apices* déjà très appuyés.

Contrairement à ce qu'indique *Berl. Phil. Woch.*, 1912, p. 113, l'inscription est sûrement bien après le nom d'Εὐσόλε;

2. On peut se demander si cet Aristodemos, dont il n'existe pas d'autre renommance, l'arche signataire, ne serait pas le bronzeur contemporain de l'ysippe qui exerce un autre empêche qu'une échelle, une rampe de vainqueurs aux courses de chars. Phibe, *Hist. art.*, XXXIV, 31. L'inscription pourrait dater de l'arche du III^e siècle.

3. *BH*, XXXV, 1911, p. 456, n. 1.

Formes et Divers — T. II

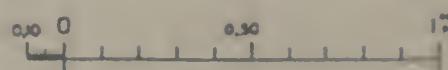
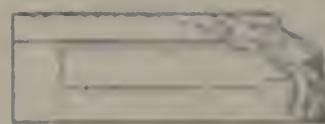


Fig. 111. — *Trois fragments d'une inscription pour l'offrande lipareenne.*

IV^e siècle, c'est-à-dire de cent ans au moins plus récentes que l'ex-voto des Liparéens (voir p. 219).

Restituer l'ex-voto au sommet du polygonal est au premier abord une hypothèse bien tentante. Quel magnifique piédestal en effet pour cette offrande colossale, dont la monumentale inscription aurait pu se lire ainsi dès le premier tournant de la voie sacrée !

Je crois pourtant qu'il n'en allait pas ainsi et qu'il faut, pour les raisons que je vais exposer, préférer le mur de l'esplanade.

Un premier argument est fourni par les provenances. Sans doute deux dalles ont été trouvées près du trésor des Athéniens ; mais on peut supposer qu'elles ont été amenées là par suite d'une chute ; car le lieu d'origine des autres est à un niveau beaucoup plus élevé. Ces dalles, pour la plupart, sont ou bien sur la terrasse du mur polygonal, ou bien dans un de ces dépôts constitués à l'Ouest du sanctuaire avec des pierres recueillies en général *au niveau du temple*. Aucune, à notre connaissance, n'a été trouvée au pied même du mur polygonal, c'est-à-dire en une région qui aurait dû en contenir le plus grand nombre si elles avaient fait partie de ce mur.

Autre argument. Nous avons vu ci-dessus (p. 142) que les pierres à bandeaux se répartissaient en deux groupes de dimensions un peu différentes. S'il fallait, en ne tenant compte que de la vraisemblance, attribuer l'un de ces groupes au mur de l'esplanade, et l'autre au mur polygonal, c'est au mur polygonal, à n'en pas douter, qu'on restitueraient les pierres les plus larges. Il semble bien en effet que ce mur devait être plus épais que le mur de l'esplanade, en raison de la masse des terres soutenues. Ainsi nous réservions pour le mur polygonal les dalles larges de 0 m. 99 et pour le mur de l'esplanade les dalles de l'offrande liparéenne qui n'ont que 0 m. 877 de largeur.

Enfin, il me paraît que le récit de Pausanias apporte en faveur de notre hypothèse un argument concluant. Pausanias (X, 16, 7) parle en ces termes d'un monument consacré par les Liparéens :

Ιχραλεγίωτατον δὲ ἐπυνθανόμην ὑπάρξειν Λιπαρχίσις ἐς Τυρσηνούς. Τοὺς γὰρ δὴ Λιπαρχίσις ἐναντία ναυμαχῆσαι τὸν Τυρσηνῶν ναυτὸν ὡς ἐλαχίσταις ἐνέθευσεν ἡ Πυθία. Ήντε σὸν ἀνάγονται τριήρεσιν ἐπὶ τοὺς Τυρσηνούς· οἱ δὲ, ἀπηρξίουν γὰρ μὴ ἀποδεῖν Λιπαρχίων τὰ ναυτικὰ, ἀντανάγονται σῇσιν ἵσαις ναυτοῖς. Ταῦτας τε σὸν αἱρεσίσιν οἱ Λιπαρχίσις καὶ ἄλλας πέντε οὔτερας σῇσιν ἀνταναγγίθεσιας, καὶ τρίτην νεῶν πεντάδας καὶ ὅταντες τετάρτην ἐγειρώσαντο. Ἀνέθεσαν σὸν ἐς Δελφούς ταῖς ἀλεύσιαις ναυτὸν ἀριθμὸν ἴσα τοῖς Λιπαρίωνος ἀγάλματα.

Il est difficile de contester que les vingt statues d'Apollon élevées par les Liparéens à la suite de ces quatre victoires navales aient constitué l'offrande dont nous avons retrouvé les débris.

Il sera question plus loin avec quelque détail (chap. IX) de la visite de Pausanias en cette partie du sanctuaire ; nous nous bornerons ici à mettre en lumière les quelques particularités propres à fixer, d'une manière suffisamment précise, en quel point de son itinéraire Pausanias décrit l'offrande des Liparéens.

A partir du moment (X, 14, 4) où le voyageur arrive à la hauteur de l'autel de Chios, il mentionne les monuments suivants :

- le loup de bronze dédié par Delphes πλησίον τοῦ βωμοῦ τοῦ μεγάλου ;
- la statue de Phryné, par Praxitéle, et, à la suite de celle-ci (ἰσεξῆς ταῦτα), des œuvres



Fig. 115. — Mur polygonal. Côté Est (vue prise au niveau des fondations).



Fig. 116. — Mur polygonal. Côté S. (vue prise au niveau des fondations).



Fig. 117. — Mur polygonal. Côte Sud, extérieur. (Vue prise au moment des feuilles.)



Fig. 118. — Vue prise de l'autre côté du mur polygonal.



Fig. 119. — Mur polygonal. Côte Sud, près du rocher de la Stylo
vue au moment des fouilles.



Fig. 120. — Mur polygonal. Côte Sud, à droite, vue prise au moment des fouilles.

diverses : deux statues d'Apollon, consacrées l'une par les Epidamnens au moment des guerres mèdes, l'autre par les Mégariens en 433 ; le bœuf de Platée, détent des guerres mèdes ; deux statues d'Apollon, dont l'une, l'Apollon « Sitaleas », lente de 35 coulées, fut payée sur l'amende des Phocidiens :

— un groupe d'offrandes étoiliennes ;

περὶ τῷ Αγίῳ ποτῷ (il s'agit évidemment ici de la statue à par excellence « l'Apollon de l'Apollon Sitaleas »), les cavaliers de Phères, dont on a retrouvé un morceau de base non loin du pronaos.

— le palmier des Athéniens ; le char de Battos de Cyrène ; tout auprès un autre Apollon payé sur l'amende des Phocidiens ; le socle du cratère d'Alyatte ;

— l'omphalos, qui n'est autre, sans doute, que l'omphalos de marbre découvert sur la place du pronaos (cf. p. 71, et fig. 63) ;

— περὶ τῷ Αγίῳ ποτῷ, après quelques offrandes d'importance médiocre, le bœuf en bronze de Karystos¹ (chap. IX) ;

— les statues des stratèges éoliens, vainqueurs des Acaïennes, dont les bases ont été en partie retrouvées sur la place du pronaos (chap. IX) ;

— l'offrande des Liparéens ;

— une statue d'Apollon qui passait pour la plus ancienne de Delphes ;

etc., etc... .

De cette énumération, il ressort que les monuments formaient un groupe topographiquement peu étendu : près de l'autel, le loup de Delphes ; près du loup, Phryné² ; à côté de Phryné, une rangée d'offrandes parmi lesquelles se dressait l'Apollon Sitaleas, c'est-à-dire Apollon qui, en raison de son importance, servait de repère à Pausanias ; il mentionne la statue vers le milieu et à la fin de cette partie de sa promenade, comme si les autres avaient formé cercle autour d'elle.

On peut d'autre part affirmer que les monuments énumérés, tout au moins jusqu'aux statues des stratèges éoliens vainqueurs des Acaïennes, occupaient la place du pronaos ou le voisinage. La chose est *a priori* vraisemblable : parmi ces monuments, il en est un effet de très anciens, et datant d'une époque où cette région particulièrement sainte offrait aux ex-voto un espace encore peu encombré ; il en est d'autres qui, en raison de leur exceptionnelle valeur, ne pouvaient se trouver qu'à l'entrée du temple, en ayant de la façade principale. Mais, de plus, trois des offrandes vues par Pausanias doivent être identifiées avec du débris recueillis sur la place même du pronaos ; ce sont, nous l'avons vu, l'omphalos de marbre, les cavaliers de Phères et les statues étoiliennes³.

Done, en ce point de sa description où il mentionne les statues étoiliennes, Pausanias sort encore tout près du pronaos ; du moins l'on peut admettre qu'il n'a pas encore quitté l'esplanade du temple.

1. On verra plus loin (chap. IX) que l'identification, proposée par M. Langlotz, *Ber. Dtsch. arch. XXV*, 1913, p. 22, d'une pierre de ce monument est contenue par le fondées, partiellement d'après des emmoluments de la statue. Malheureusement c'est assez loin du pronaos, c'est au Nord de trésor d'Athènes que la pierre a été retrouvée.

2. C'est à dessein que je ne parle pas ici de certaines identifications proposées, qui ne reposent qu'à appuyer que sur de trop vagues indices.

A-t-il donc quitté cette esplanade, est-il descendu sur la terrasse du temple, quand, aussitôt après avoir parlé des statues étoliennes, il en arrive à l'ex-voto des Liparéens ? Évidemment non. Rien n'indique qu'il ait, même un instant, changé de route : sa description suit le même train ; après avoir appris de l'exégète (Ξπονθανόμην) la merveilleuse histoire des vingt Apollons de Lipara, Pausanias passe à une petite statue très antique que nous devons, en raison de son antiquité même, restituer à proximité de la façade orientale du temple.

Mais, dira-t-on, ne se peut-il pas que Pausanias ait décrit certains monuments qui se trouvaient sur la terrasse du polygonal, mais qu'il pouvait apercevoir de la place du pronaos ? Si les Apollons de Lipara s'étaient dressés sur le mur polygonal, ne pouvait-il, de l'esplanade, les contempler à son aise ?

Sans doute, et la supposition n'a en soi rien d'inavraisemblable. Mais il me semble qu'un texte épigraphique s'y oppose.

En cette partie de sa promenade, avons-nous dit, Pausanias ne devait pas être très éloigné du pronaos ; et l'on doit admettre que l'ex-voto des Liparéens se trouvait à proximité de cette région, c'est-à-dire soit sur l'esplanade même, non loin de l'entrée du temple, soit à l'angle Sud-Est du mur polygonal.

Or l'angle Sud-Est du mur polygonal paraît exclu, à en juger par une inscription, qui est antérieure d'un siècle environ à la visite de Pausanias.

L'inscription, qui est bien connue¹ et dont on trouvera ailleurs le texte (p. 169), est celle où il est dit que les Amphictyons et Tib. Claudius Kléomachos, leur épimélète, ont réparé le mur polygonal (τὸ ξενάγημα), tant au côté intérieur « sous les statues » (τὸ οἴκο τὸ ὑπὸ τοὺς ξενδριάντας), qu'au côté extérieur (τὸ εξωθεν), c'est-à-dire tant au côté Est, le long de la voie, qu'au long côté Sud. Du texte même, il ressort clairement qu'à l'époque de Kléomachos, il n'y avait pas, ou il n'y avait plus, de statues sur le mur Sud, dans le voisinage de l'angle Sud-Est ; mais, d'autre part, les ξενδριάντες du mur Est n'étaient certainement pas les Apollons des Liparéens, attendu que le mur de ce côté offre une longueur notoirement insuffisante (20 m. 43 au lieu des 35 m. nécessaires). Ainsi, à la fin du I^{er} siècle de notre ère, époque où Kléomachos était épimélète², le mur polygonal portait à l'Est quelques statues, mais il en était dépourvu au Sud, tout au moins jusqu'à une certaine distance de l'angle.

En conclusion, ces arguments ou, si l'on préfère, ces indices concordants m'ont amené à restituer sur le mur de l'esplanade du temple, l'ex-voto des Liparéens. Il suffit de se reporter au plan de l'état actuel (pl. II) et au plan restauré (fig. 155) pour constater que le seul emplacement convenable est le pan de mur compris entre l'escalier voisin de la fontaine et le retour de la terrasse à l'Est ; c'est dans cette portion seulement, qui mesurait environ 34 m., que nous trouvons la longueur suffisante. Au reste, il est possible que la partie du monument qu'accompagnait la dédicace métrique se soit trouvée sur le retour Est ; et même on s'expliquerait assez bien, de la sorte, pourquoi l'inscription a été scindée en deux portions de longueur inégale et de teneur différente.

Pour finir, il se pose une question accessoire, mais qui n'est pas sans importance. La première idée qui vienne, quand on considère la grandeur inusitée de la dédicace du IV^e siècle,

1. Voir *Anecd. Delph.*, n° 67 ; Le Bas-Waddington, II, n° 847 ; Dittenberger, *Sylloge*², n° 372.

2. Bourguet, *De rebus delphicis*, p. 58.

c'est que cette dédicace était faite pour être lire de loin et qu'en conséquence elle devait dominer le côté *extérieur* de la terrasse. Or, si invraisemblable que cela paraisse, il n'en était rien. Car, remarquons-le, cette inscription monumentale regardait du même côté que la petite inscription archaïque qui, elle, ne pouvait être lire que de l'*intérieur* de la terrasse, et elle regardait également du même côté que les statues qui, à n'en pas douter, devaient faire face au temple. Dire-t-on qu'au iv^e siècle, un renouvellement a été opéré, qui a bouleversé l'aspect primitif du mur? J'en prie à croire qu'on ait fait faire volte-face aux statues et aux dalles qui les portaient; on ne devine pas quelle auraient pu être les raisons, d'ordre matériel ou moral, qui auraient pu entraîner une transformation aussi considérable. Et, du reste, les pierres mêmes ne portent pas la moindre trace d'une opération qui n'eût pas été sans en laisser.

Ainsi, c'est vers le temple qu'était tournée la dédicace monumentale. On ne pouvait donc pas l'embrasser d'un coup d'œil; car il est à croire que tout l'espace entre le temple et le mur était encadré d'offrandes. C'était là un inconveniient assez grave; mais, si les Lipariens du iv^e siècle y ont passé outre, la raison en est qu'il leur était difficile de placer une inscription en arrière des statues; et, somme toute, le parti qu'ils adoptèrent était d'accord avec la piété, puisque de la sorte le monument tout entier, inscriptions et statues, regardait vers le dieu.

Date de l'esplanade. — Nous verrons, au chapitre suivant, que, selon toute vraisemblance, le plus ancien temple d'Apollon s'élevait à l'emplacement même où se succèderont les deux autres. Dès l'origine, il fut donc nécessaire d'entasser des remblais sur la pente escarpée et, sans doute, de les soutenir au Sud au moyen d'un mur, dont il est tentant de retrouver l'orientation, sinon la limite, dans la partie Sud-Est de l'esplanade (fig. 15).

L'esplanade qui succéda à celle-ci est celle que nous venons de décrire. Elle date du dernier tiers du vi^e siècle. Le monument des Lipariens qui, selon M. Bourguet, aurait été peu antérieur à 473, donne une limite inférieure; mais il est évident qu'on doit remonter bien au-delà. Quand, après 348, on réédifia le temple, on dut, au fur et à mesure qu'on en abâlissait les fondations, rebâtir la muraille qui devait le masquer au Sud.

Au commencement du siècle suivant, cette muraille subit à son extrémité Est, lors de la construction de l'autel, une modification qui semble avoir été insignifiante, tout au plus dut-on démolir le pan en retour de ce côté. La catastrophe du iv^e siècle la laissa en grande partie intacte, et ne l'entama qu'au point où furent entamées les fondations du temple, c'est-à-dire à l'extrême Ouest.

CHAPITRE V

LA TERRASSE DU MUR POLYGONAL

Au pied de l'esplanade, s'étendait une autre terrasse, qui formait le socle inférieur du temple. Le mur d'appareil singulier, — le « mur polygonal » —, qui la limitait sur trois côtés, subsiste presque intact sur toute son étendue (fig. 115-121).

Sur la terrasse elle-même, à l'intérieur du mur, les fouilles n'ont exhumé du sol que peu de ruines : mais ces ruines posent d'intéressants problèmes. Une fontaine, d'un type très rare, nous ramène à la question de l'adyton et de l'eau prophétique ; et les débris de deux petits édifices découverts au fond du remblai, et dont l'étude doit être complétée par celle d'autres ruines du même âge, nous reportent au temps qui a précédé la construction du temple archaïque.

Nous examinerons successivement : le mur polygonal, — la fontaine, — les constructions antérieures à 548.

LE MUR POLYGONAL

Le plan. — Le mur qui soutient la terrasse comprend trois faces (pl. II) : une longue face Sud qui se développe sur 83 m. 95, un retour à l'Ouest, parallèle à la façade occidentale du temple, et, à l'Est, le long de la voie sacrée, un autre retour, perpendiculaire à la face Sud. De ces trois faces, celle de l'Ouest, seule, est orientée par rapport au temple ; le long mur Sud en diverge fortement d'Ouest en Est. Ainsi, contrairement à ce qu'on eût attendu en bonne logique, le plan de cette terrasse, dont le rôle est d'enclouer le temple au Sud, n'a pas été établi par rapport au temple ; il n'a pas davantage été déterminé par l'état du terrain ou par la nécessité de préserver telle ou telle construction plus ancienne. On verra plus loin (p. 200) s'il est possible d'entrevoir les raisons de cette singularité.

La face Est (fig. 115 et 122) est conservée sur une longueur de 20 m. 43. A 3 m. 73 de l'autel (mesure prise à la 4^e assise du soubassement) il s'interrompt brusquement. Or on remarque qu'en ce point la partie du mur en élévation et les deux assises auxquelles la fondation se réduit, ont la face de droite sur la même verticale (fig. 122, a, b, c). Il est pro-

bable que, si cette coupure du mur était due à une démolition, le rebord des trois assises à droite aurait présenté un arrachement ; du fait que l'interruption est rectiligne et que la tranche des trois assises est à l'aplomb, il faut conclure que le mur se terminait au ce point.

Dans l'intervalle, le sol ne renferme aucun débris, si ce n'est un blocage informe, tout contre l'autel, où l'on peut reconnaître les fondations soit du retour de l'esplanade, soit placé de quelque imagination tardive¹.



Fig. 121. — Mur polygonal. Côté Ouest (vue prise en 1911).

Ainsi, comme il était raisonnable de le supposer, la face Est du mur polygonal s'orientait à une certaine distance de l'autel, de manière à permettre un accès direct entre la voie sacrée et l'esplanade. On comprend dès lors quelle raison a déterminé l'emplacement du monument de Paul-Emile, devant l'angle Sud-Est du temple : placé face à cette ouverture, il s'offrait aux regards de ceux qui gravissaient la voie sacrée.

Le long côté Sud présente aujourd'hui, dans sa partie occidentale, un devers très accusé, produit par la poussée prolongée du lourd remblai. On peut se demander si ce dévers n'a pas de date ancienne ; on constate en effet qu'il est sensiblement parallèle à celui qui subsiste

¹ Nous ne l'avons indiqué ni sur le plan (fig. 10), ni dans l'élevation (fig. 12).

serve à l'επέγειον et dont l'antiquité, nous le verrons plus loin (p. 215), ne saurait être mise en doute.

A l'Ouest (fig. 121 et 124) le mur est long de 12 m. 20¹. A son extrémité Nord, il vient buter contre le long côté d'un des petits édifices (pl. II, D) détruits lors de la construction de la terrasse. En ce point, comme on le voit par la figure 124, les blocs ne sont plus polis sur leur face supérieure ; ils ne faisaient plus partie de la construction en élévation.

La question se pose donc de savoir où et comment se terminait ce mur Ouest.

Ici, le cas est tout différent de ce qui se passait au côté Est. A l'Est, en effet, le mur est à peu près deux fois plus long et il s'arrête au niveau de la terrasse du mur polygonal, c'est-à-dire à près de 14 mètres avant d'atteindre la place du pronaos. Nous n'avons qu'à jeter un coup d'œil sur la figure 124 pour comprendre qu'il n'en pouvait aller de même à l'Ouest : du pied de l'angle Sud-Ouest à la place de l'opisthodome, la différence de niveau peut être évaluée à près de 9 m. ; d'autre part la longueur du mur n'est que de 12 m. 20. Même en restituant au mur une longueur double, et même en le prolongeant, contre toute vraisemblance jusqu'en avant de l'angle Nord-Ouest du temple, nous n'obtiendrions encore qu'une pente très raide, et d'accès difficile.

Il faut donc de toute nécessité, de même que nous l'avons fait pour le mur de l'esplanade, entre l'autel de Chios et le temple, restituer ici, entre le côté Ouest du mur polygonal et le péribole occidental, une muraille de soutènement. De cette muraille, tout débris a disparu ; mais il est raisonnable de supposer qu'elle se liait à angle droit avec le mur polygonal et avait son départ, de ce côté, au point où se termine aujourd'hui ce mur.

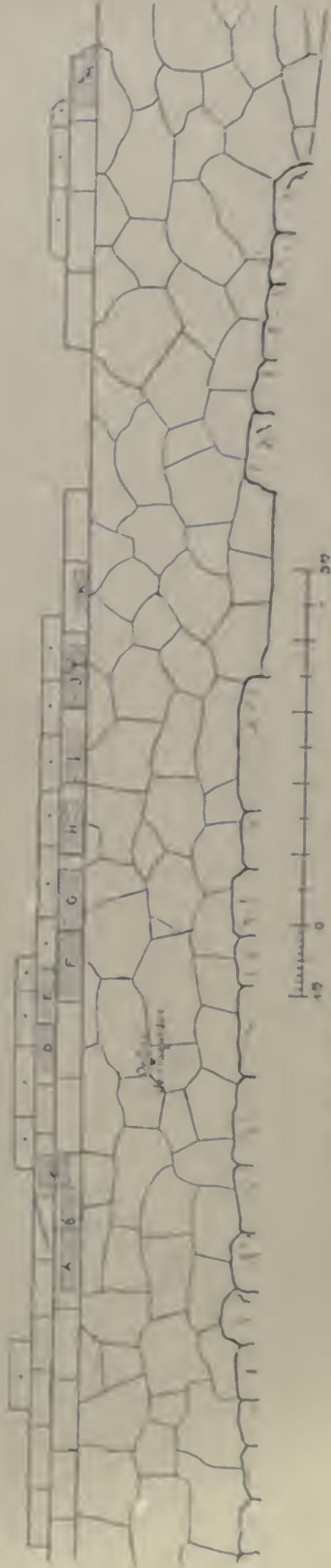
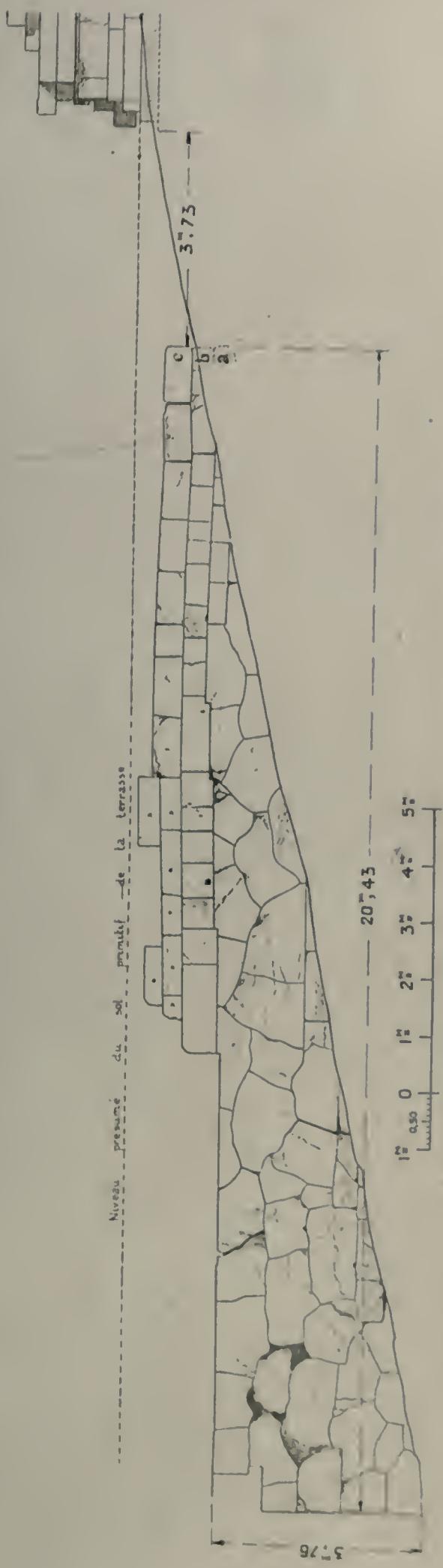
Au reste, un indice favorable à cette opinion paraît être fourni par une particularité de la ruine.

Comme on voit sur la figure 144 (en e), au point où le retour Ouest du mur polygonal rencontre un côté du vieux trésor D, ce côté a été entaillé, mais non détruit ; de sorte que les deux murs sont grossièrement assemblés à joints, comme c'est le cas dans les appareils de fondations. Il est à croire qu'un tel soin n'était pas superflu, et qu'en ménageant les ruines du trésor, on a eu l'intention de les utiliser pour s'éviter des constructions nouvelles. Apparemment le côté Nord du trésor D et sans doute aussi le côté Sud du trésor E, qui lui est presque adjacent, ont tenu lieu de fondations, sur leur parcours, pour le mur de soutènement qui limitait ici la place de l'opisthodome (fig. 135).

On est autorisé à aller plus loin encore dans la voie des hypothèses. Il est vraisemblable, *a priori*, qu'un perron faisait communiquer la place de l'opisthodome avec le terrain en contre-bas (fig. 135). Or il est possible qu'en ce cas encore, les constructeurs aient utilisé d'autres restes du trésor D. Contre le côté Ouest de ce trésor, est adossée une fondation large de 0 m. 60 (fig. 144, f), dont la présence ne s'explique guère si on la suppose contemporaine du trésor ; si, au contraire, comme il y a lieu de le croire, elle est d'époque plus récente, et destinée à doubler la largeur du mur archaïque, ne représenterait-elle pas les restes d'un mur de fondation qui soutenait un perron le long de son bord Est ?

L'élevation; état actuel. — Le soubassement à joints polygonaux. — Le « mur polygonal »

1. Nous donnons ici un chiffre rectifié ; en l'état actuel les blocs sont largement disjoints, et, malheureusement, il semble que, d'année en année, malgré les soins de l'éphorie, les crevasses s'accentuent et se multiplient.



qui depuis si longtemps a attiré l'attention des voyageurs¹, n'était en réalité, comme nous l'allons voir, que la partie inférieure, le soubassement, du mur de la terrasse.

La hauteur du mur, au Sud, varie avec les accidents de terrain; presque à hauteur d'homme par endroits, le mur atteint ailleurs (à l'extrémité Ouest du portique des Athéniens) env. 4 mètres. Le lit supérieur offrait une surface horizontale; la légère différence d'altitude entre les deux extrémités (à l'Ouest 3 m. 23, à l'Est 3 m. 31 au-dessous de l'euthynteria Est du temple) s'explique sans doute par les déformations dues à la poussée du terrain. Au côté Est, le lit supérieur présentait quatre légers décrochements (fig. 122); la hauteur du mur décroît le long de la voie sacrée. Les assises inférieures présentent des ressauts qui correspondaient aux paliers de la voie.

A l'Ouest (fig. 124) la disposition est analogue; le lit supérieur du mur est découpé en deux décrochements; et les blocs inférieurs sont en partie martelés suivant une ligne ressautée qui correspondait, ou plutôt, qui était faite

1. Cf. Laborde, *Athènes*, I, pl. p. 33, où est reproduit un croquis de l'album de Francesco Galimberti dit San Gallo (daté de 1465) et où l'on reconnaît, grossièrement dessinée — d'après les dessins d'un Grec — sans aucun doute Gyraque d'Ancône, et pourvue d'une inscription très probablement fantaisiste — ΚΟΡΙΝΘΩΝΑΘΗΝΑΩΝΔΙ —, avec la légende — ΜΥΡΜΑ —, l'image d'un morceau du mur polygonal.



pour correspondre à des étages de terrain ; en réalité, ce que nous voyons aujourd'hui du mur Ouest était presque entièrement enfoui ; on remarque en effet que le trésor D, qui est tout proche, et dont les ruines, sans aucun doute, ne furent jamais apparentes, se trouve à un niveau très élevé et bien supérieur à celui des pierres martelées du mur (fig. 145).

Le parement du mur polygonal présentait un fruit, d'ailleurs peu accusé, que l'on peut estimer à 2 cm. par mètre. C'était moins, à notre avis, une façon de donner un empattement à l'assiette du mur, qu'un procédé pour corriger une illusion d'optique, en rétablissant pour l'œil la sensation de la verticale. Le mur reposait sur une ou deux rangées de blocs irréguliers (fig. 123), où l'on doit voir non point des fondations, mais une sorte d'assise de réglage dont la ligne sinuuse s'adaptait aux irrégularités du sol.

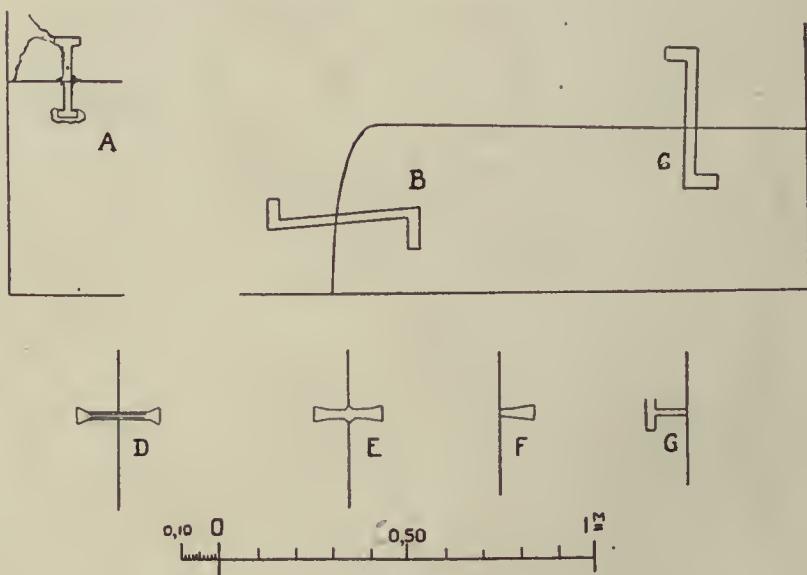


Fig. 125. — Types de scelllements usités au mur polygonal.

Des fondations étaient proprement inutiles, le mur polygonal n'étant lui-même que la face visible de fondations colossales dont les blocs occupaient une épaisseur de près de trois mètres.

Les blocs dont se compose la face extérieure du mur sont taillés et assemblés suivant un appareil singulier dont il n'existe pas, à notre connaissance, de spécimen identique hors de Delphes et qu'on pourrait appeler appareil « delphique » ; c'est en effet une circonstance spéciale à Delphes, c'est la nécessité de résister aux tremblements de terre, qui a évidemment amené l'emploi de ce mode d'assemblage. Les constructeurs de Delphes ont adopté, en le modifiant et le régularisant, le système dit « cyclopéen ». Tel bloc mesure 2 m. 20 de longueur sur 1 m. 45 de hauteur ; nombre d'autres atteignent ou dépassent en longueur 1 m. 50. Le seul poids de ces pierres énormes devait les fixer au sol. De plus, l'appareil polygonal, tel qu'il était usité depuis longtemps, a été modifié en substituant aux joints droits et sommairement assemblés, des joints curvilignes et sinueux parfaitement ajustés ; les joints rectilignes ne sont guère usités qu'aux lits d'assise des blocs d'angle (fig. 122). De

cette façon, on a voulu éviter les glissements latéraux, quin aux glissements transversaux, qui auraient pu agir sous le poids des terres, on a sans doute pensé qu'il suffisait, pour les contrecarrer, de la seule masse des blocs entassés à l'intérieur du mur.

Qu'un procédé aussi minutieux et aussi compliqué ait donné au mur l'assiette suffisante pour résister aux poussées formidables des terres travailées par les remuelements et par les secousses sismiques, on n'en saurait douter. Si les constructeurs ont commis la faute de faire de la partie polygonale du mur une sorte de revêtement appliqué sur le blocage interne, au lieu de le relier à ce blocage par un chainage en profondeur, il reste néanmoins que ce mur, dans son ensemble, a résisté à travers les siècles et que le résultat a répondu aux efforts; la face Sud s'est incurvée fortement dans sa partie Ouest, mais le mur a suivi le mouvement d'un seul bloc, les pierres sont à peine disjointes. Il en est de même à l'Est où le mur a ondulé dans le sens horizontal. La face Ouest seule a souffert; encore est-ce surtout depuis que le terrain, remué par les fouilles, oppose une masse moins compacte aux eaux torrentielles de l'hiver.

Un tel excès de précautions pouvait sembler rendre superflu le mod. ordinaire de liaison par scellements. C'est de fait ce qui a eu lieu; on ne trouve de scellements qu'aux blocs d'angle; à l'Ouest un crampon de fer en  (fig. 124, A), à l'Est deux crampons en crochet (fig. 124, B, C) d'un type employé au temple d'Apollon (cf. fig. 70, E, a, b).

L'élevation; état actuel. — *Les assises de poros du côté Sud.* — Le mur polygonal a conservé, dans la moitié Ouest de la face Sud, les restes d'assises en poros qui le couronnent (fig. 125). Ces assises, de hauteurs différentes, sont en appareil régulier. Par la matière employée, autant que par le système de construction, elles forment, on le voit, un contraste frappant avec le mur polygonal; et le contraste est tel, qu'on est tenté au premier abord de l'expliquer par une différence de dates¹. Il me paraît qu'il faut abandonner cette opinion, quand on examine la question avec quelque détail.

Il ne reste plus aujourd'hui en place que deux de ces assises; mais des vues photographiques attestent l'existence d'une troisième aujourd'hui disparue. On voit nettement cette troisième assise sur la figure 119, à gauche du rocher de la Sibylle. Elle est plus mutilée que les autres, et les broussaillages qui ont poussé par-dessous l'ont sensiblement fait saillir sur le mur; on remarquera du reste que cette saillie, quoique plus légère, existe aussi pour la 2^e assise. Il n'est pas douteux que cette 3^e assise appartenait au même ensemble que les deux autres; on doit donc regretter qu'elle ne soit plus en place aujourd'hui.

Les blocs dont elles sont formées proviennent tous de remplois: certains d'entre eux ont conservé sur l'une de leurs faces des trous de bardage en U identiques à ceux que l'on voit sur les pierres du trésor de Corinthe²; d'autres présentent une moulure sur une de leurs faces, d'autres sont des tambours de colonnes ou des chapiteaux retaillés. Il sera question plus loin (p. 190) de la provenance possible de ces pierres et de ce qu'elles peuvent nous apprendre sur l'état primitif de cette région.

L'assise inférieure, haute de 0 m. 373 à 0 m. 390, est formée de dalles larges de 0 m. 510

1. M. Bourguet, *Ruines de Delphes*, p. 137, a nettement vu que les blocs polygonaux et les assises en lignes appartiennent à la même époque.

2. Bourguet, *BCH*, XXXV, 1911, p. 642 et suiv.

à 0 m. 78, longues de 1 m. 02 à 1 m. 07, scellées par le moyen de crampons de fer en queues d'aronde (fig. 125, D E F) et en  (fig. 125, G). A l'arrière, est posée une rangée de blocs, également en poros et de même hauteur que l'assise antérieure, mais irrégulièrement assemblés et de formes variées, qui constituaient une sorte de blocage. Cette rangée est parfois renforcée d'une troisième où le calcaire remplace souvent le poros.

La deuxième assise, haute de 0 m. 260 à 0 m. 280, comprend des dalles longues de 0 m. 73 à 0 m. 88, cramponnées comme la première assise et en arrière desquelles se trouvait une rangée d'autres dalles assemblées à joints libres.

De la troisième assise, il ne demeurait en place que quatre dalles intactes, hautes de 0 m. 30, longues de 1 m. 07, 1 m., 0 m. 75, 0 m. 72¹. Ce sont là, comme on le voit, des dimensions analogues à celles de la deuxième assise.

A ces débris ne se borne pas ce que nous pouvons connaître des parties hautes du mur polygonal. A l'extrémité occidentale du mur Sud (pl. II, e), on pouvait voir jusqu'en 1918 un assemblage de blocs de poros en tout point identiques aux précédents; l'assemblage est aujourd'hui démolî et les blocs désunis en ont été rassemblés tout à côté de leur emplacement primitif²; Si l'auteur de la démolition a fait si bon marché de cette ruine, c'est qu'il a eu, après bien d'autres, l'opinion qu'il s'agissait d'une bâtie tardive. De fait, c'est bien ce qu'on pouvait penser au premier abord de ces quatre assises dépassant le sol, unies sans scellement, posées en retrait du mur polygonal, faites de blocs d'aspect disparate; et qui semblaient ne se rattacher en rien à la construction du mur.

Mais qu'on se rappelle comment sont agencées les première et deuxième assises. Elles se composent de deux rangées en épaisseur: à l'extérieur, une rangée qui offre une face externe lisse et posée au nu du mur; en dedans, des blocs plus ou moins réguliers. Qu'on supprime par la pensée la rangée extérieure, et ce qui en demeurera aura tout à fait l'air d'une maçonnerie hâtive et irrégulière. C'est ce qui s'est effectivement produit ici; les blocs de la rangée extérieure ont disparu; les autres seuls sont, ou plutôt étaient, restés en place.

On aperçoit nettement ces pierres sur la figure 124 en e; et nous pouvons en donner, figure 124, une élévation latérale. Quatre assises dépassaient le sol³: la 1^{re} correspondait à la 2^e assise extérieure et mesurait, comme celle-ci, 0 m. 28 de hauteur; la 2^e correspondait à la 3^e assise extérieure et mesurait, comme celle-ci, 0 m. 29 à 0 m. 30 de hauteur; la 3^e et la 4^e avaient respectivement une hauteur de 0 m. 33 et 0 m. 34.

En résumé, nous avons pu constater l'existence, au-dessus du mur polygonal, côté Sud, de cinq assises régulières en poros qui présentent une hauteur totale de 1 m. 60.

1. Dimensions restituées d'après Pomtow, *Beiträge z. Topographie von Delphi*, pl. III. C'est d'après cette planche qu'on a été dessinées dans la figure 125, les pierres aujourd'hui disparues.

2. C'est à cette date que, l'éphorie ayant entrepris de consolider le mur polygonal en cette partie, l'architecte chargé des travaux jugea nécessaire de démolir ce tronçon pour alléger la partie supérieure du mur; malheureusement, par suite de circonstances diverses, je n'ai pas pu avoir à ma disposition les dessins que cet architecte a dû faire de la ruine, avant de la démolir. Je ne puis donc donner de cette bâtie que les dessins faits par moi en 1914, savoir: une coupe et un plan (Cf. fig. 123 et pl. II); je regrette de n'avoir pas dessiné également, alors, une élévation détaillée.

3. On voit combien il nous serait utile de savoir si ces quatre assises apparentes reposaient sur une assise enfouie. Je ne doute pas qu'il en ait été ainsi; mais faute de souvenirs précis, ce n'est là qu'une présomption.

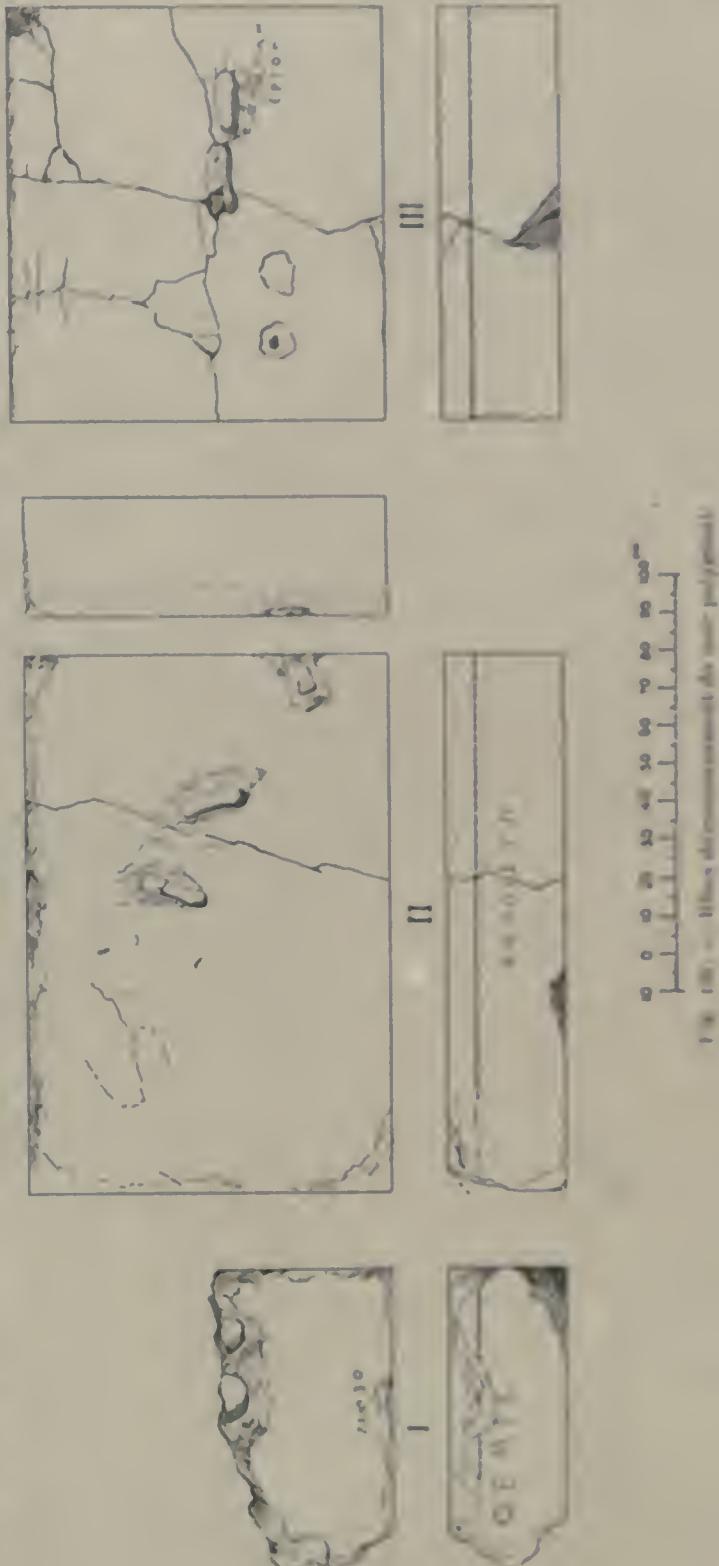
L'élévation ; état actuel. —

Le côté Est. — Au côté Est, l'aspect est très différent. Sur le mur à joints polygonaux reposent non pas des dalles de poros, mais des blocs en matériaux divers, — calcaire, brèche, poros, — qui proviennent de remplois : l'un d'eux montre une face extérieure travaillée à joint ; sur d'autres on voit des trous de scellement ; l'appareil est d'un type peu régulier, avec des décrochements aux faces de lits ; les blocs sont assemblés sans scellement (fig. 422).

Il semble que la réfection se soit étendue à la face Sud jusqu'à une certaine distance de l'angle Sud-Est. A une dizaine de mètres de cet angle, la rangée qui, dans la moitié Ouest du mur, renforce à l'arrière la première assise de poros, est ici constituée de blocs en calcaire, dont quelques-uns sont grossièrement travaillés, et qui, en raison de leur patine plus claire semblent être demeurés moins longuement dans le sol que le reste de la construction.

L'élévation ; état actuel. —

L'assise de couronnement. — On a recueilli cinq dalles qui rappellent, par plus d'un trait, celles du monument des Lipparens : la matière est la même ; le travail des anathyroses est identique, elles étaient assemblées sans scellement ; enfin, chacune est pourvue sur



une face, d'un bandeau plat, et sans doute en allait-il de même pour la face opposée, aujourd'hui mutilée. Les différences portent sur les dimensions : les proportions ici sont plus fortes : la largeur est de 0 m. 99 (au lieu de 0 m. 88), la hauteur de 0 m. 313 (au lieu de 0 m. 287), le bandeau est de 0 m. 078 (au lieu de 0 m. 076). D'autre part, ces dalles sont quadrangulaires et non taillées à joints biais.

Quatre d'entre elles portent des inscriptions (fig. 126) :

I. — Inv. n° 4286. — Dépôt près de la gendarmerie. — Longueur restante 0 m. 80.

Sur la face supérieure, restes de trous de scellement pour les deux pieds d'une statue tournée de profil vers la gauche et sans doute plus grande que nature.

Sur la face supérieure, une inscription rétrograde, en caractères archaïques :

Θέμις.

Même inscription en caractères du IV^e siècle sur la face antérieure.

II. — Inv. n° 4439. — Place de l'opisthodome. — Complète. Longueur 1 m. 425.

Sur la face supérieure, trous de scellement pour les deux pieds d'une statue de face, plus petite que nature. La tranche de droite portait un bandeau identique à celui de la face antérieure et qui a été ravalé lors d'un remplacement. La face postérieure a été en partie retaillée.

Καὶ λαττόν

Sur la face antérieure :

III. — Sans n° d'inv. — Sur la place de l'opisthodome. — Complète. Longueur : 1 m. 09.

Trous de scellement pour les pieds d'une statue tournée de profil vers la droite et plus petite que nature. A gauche, deux cavités emplies de plomb. La face postérieure est retaillée.

Sur la face supérieure :

Ι. ΑΘΩΝ
Ξεργασία

La conjecture 'Αγ[άθων]ος' est vraisemblable ; on remarque toutefois qu'à droite du Ν, où la lettre suivante aurait pu et dû trouver place, la surface de la pierre, quoique très saine, ne porte aucune trace de gravure.

IV. — Inv. n° 4879. — Devant l'entrée du témenos. — Complète. Longueur 1 m. 21. Pas de trous de scellements. Sur la face antérieure, décret de proxénie pour Θε[πί]οντας Ἰστιωνος ?] Mégalopolitain ; arch. Υέριξ ; boul. Ηεισιστράτη, Εὐχριστία, Ηέριξ, Αργέας, Κλεοντατης.

Les monuments votifs dont nous avons ici les restes ne faisaient évidemment pas partie du même ex-voto : ils sont d'époques diverses : la statue de Θέμις paraît la plus ancienne (4^{re} moitié du V^e siècle), celle de la dalle III la plus récente (fin du V^e siècle). Mais d'autre part, les bases de ces monuments ont des particularités identiques. Nous arrivons donc ici à la même conclusion que pour le monument des Liparéens et les monuments analogues : les quatre dalles se dressaient sur l'assise terminale d'un mur semblable à celui de l'esplanade. Il ne peut s'agir que du mur polygonal. On remarquera d'ailleurs, comme nous l'avons déjà dit (p. 452), que ces blocs, en raison de leurs dimensions plus grandes, conviennent mieux au mur de soutènement de cette terrasse qu'à celui de l'esplanade.

1. Le nom de ce sculpteur est par ailleurs inconnu.

Étant donnée la provenance de ces dalles, on les restitue de préférence dans la partie Ouest du mur, et sans doute soit sur le retour Ouest, soit en bordure de la place de l'Euthynteria ; il est à noter que la dalle II, avec son bandoulois faisant retour sur une tranche latérale et ravalé au cours d'un remplacement) devait se trouver soit du côté Ouest, sur un des rebords qu'il faut évidemment restituer le long de l'escalier conduisant de la terrasse du polygonal vers l'esplanade (fig. 136), soit au bord Sud de la place de l'Euthynteria, au point où le mur était peut-être interrompu par un autre escalier.

L'élevation restaurée. — Un soubassement en calcaire à joints polygonaux, des assises courantes en poros, une assise de couronnement en calcaire, tels sont les éléments authentiques dont la ruine atteste l'existence. Avant de chercher à savoir depuis quelle époque ont pu coexister ces éléments, tâchons d'en restituer, en élévation, l'aspect d'ensemble et, comme point de départ de cette restitution, de déterminer quel était primitivement le niveau de la terrasse.

Ce niveau, à vrai dire, ne peut plus être fixé d'une manière rigoureuse; les monuments de cette région sont aussi déformés dans leur élévation que dans leur plan. Le tournoiement de Delphes a, au cours des siècles, défiguré le niveau antique. C'est ainsi que pour le temple, l'Euthynteria du côté Ouest est à 0 m. 50 au-dessus de celle de l'Est (cf. pl. II et III); le mur polygonal, à l'angle Sud-Est et à l'angle Sud-Ouest, est respectivement, — mesures prises au haut des blocs en place, — à 3 m. 51 et 3 m. 23 au-dessous de l'Euthynteria orientale du temple; ce mur à l'Est est ondulé; au Sud, il présente une courbure convexe; à l'Ouest il s'est déversé. Dans ces conditions, on hésite fort à déterminer un point de repère. Aussi dans les restitutions graphiques, nous en sommes-nous tenus à une moyenne (en 3 m.).

Si l'on se reporte à l'entrée qui, au pied de l'autel, faisait communiquer la voirie et l'intérieur de la terrasse, on peut considérer qu'ici le sol antique (j'entends : antérieurement à la pose du dallage) devait alléger le bas de la deuxième assise en marbre bleu de l'autel (— l'assise au-dessous du décret de promantie). Or ce point est à 2 m. 73 au-dessus de l'Euthynteria du temple.

C'est ce chiffre que nous considérerons donc comme donnant approximativement le niveau primitif de la terrasse, à supposer, comme il est vraisemblable, que ce niveau était à peu près égal de l'Est à l'Ouest et que le sol de la terrasse était sensiblement horizontal.

En restituant sur le mur polygonal (côté à l'angle Sud-Est : 3 m. 51 au-dessous de l'Euthynteria Est du temple) les cinq assises de poros qui représentent une hauteur totale de 1 m. 60, on voit que l'assise supérieure est encore à 3 m. 73 (= 5 m. 35 — 1 m. 60) au-dessous de l'Euthynteria du temple et à 1 m. env. (= 3 m. 73 — 2 m. 73) au-dessus de l'entrée orientale de la terrasse. Pour atteindre le niveau du sol antique, il faut donc restituer au moins trois assises en plus des cinq dont l'existence est attestée.

Quant au parapet, dont nous ne connaissons que l'assise terminale de calcaire, il ne devait pas s'élever beaucoup au-dessus du sol.

Ainsi, exception faite pour la partie inférieure, le mur de cette terrasse nous apparaît comme étant de tout point semblable à celui de l'esplanade : un corps de muraille d'appareil régulier, constitué en dalles de poros, et, en fait de couronnement, un chaperon plat de calcaire servant de piédestal à des ex-voto (fig. 127, 128).

1. Soit 5 m. 73 au-dessous de l'Euthynteria = 7,6117 du temple.

Date et histoire de la construction. — La date du soubassement à appareil polygonal n'est pas douteuse. Elle se détermine par rapport à deux faits précis : d'une part, la présence, dans le remblai, des ruines de trésors qui ont été évidemment démolis lors de la réfection générale consécutive à la construction des Aleméonides, fixe comme limite supérieure le dernier tiers du VI^e siècle ; d'autre part, la limite inférieure est donnée par le portique des Athéniens, adossé au mur dans sa partie orientale et bâti, soit après Salamine, soit plutôt, à en juger par le caractère très archaïque des colonnes, après 506, pour commémorer la victoire d'Athènes sur les Spartiates, les Thébains et les Chalcidiens. Le mur polygonal date donc de la fin du VI^e siècle ; selon toute vraisemblance, son achèvement a dû, au plus tard, coïncider avec l'achèvement du temple.

Mais ceci dit, la question se pose de savoir si les parties supérieures en assises régulières, dont l'appareil forme un tel contraste avec l'appareil polygonal, ne sont pas d'une date postérieure. On a pu le supposer en raison du fait suivant : quelques-uns des blocs qui composent ces assises présentent des trous de bordage en U dont on ne constate l'emploi qu'au trésor de Corinthe ; c'est donc de cet édifice qu'ils proviendraient ; mais comme d'une part, ces blocs et le reste des assises forment, du point de vue technique, un tout parfaitement cohérent, et que, d'autre part, le trésor de Corinthe n'a pu avoir été démolи qu'après le passage de Pausanias qui le cite à deux reprises (X, 13, 5 et 6), ne doit-on pas, en tenant compte de cette particularité, considérer que les assises de poros sont d'une date postérieure au II^e siècle de notre ère ?

Cette hypothèse est contredite par des faits incontestables. Un certain nombre de ces blocs portent inscrits, tout comme les assises polygonales, des actes d'affranchissement (fig. 123, A-M) :

A = W.-F. 437 = Collitz-Baunack, *Griech. Dialektinschrift.*, n° 2102.

Affranchissement de Πόδιον par [Μεν]ευράτεια.

"Αργοντος ἐν Ἀμερύσσω Ἐπι[τέλου]..., ἐν δὲ Δελφοῖς ἔργοντ[ος Κλεάνθεου].

(L'inscription est demeurée inachevée.)

Vers 91/0 av. J.-C.

B = W.-F. 229 a (inéd.).

L. 1 : [env. 20 l.] ΔΑΜ. ΣC ΣMH —

Arch. : [τοῦ δεῖνα τοῦ] Δημ[ιούρεος], μη[γὸς] —

Peut-être Ἀργέλκος Δημιούρεος, arch. vers 175 av. J.-C.

C = W.-F. 239 a et b (inéd.). Un seul acte.

Lecture très difficile : la face de la pierre est tailladée et usée.

L. 1 : — — — — ΑΣΙ·ΦΛΕΟΣΤΟΥ·Ν.....ΟΥ —

On a restitué (Pauly-Wissowa, *Realencycl.*, art. *Delphoi*, p. 2674) le nom de l'archonte Λαρύνης τοῦ Λαρύνεος (vers 21-22 ap. J.-C.). Mais il me paraît que la lettre avant ΕΟΣ est Λ et non Ν. On pourrait penser plutôt à un nom terminé en -τιληνης.

D = W.-F. 438 = Baunack n° 2103.

Affranchissement de Νικία par Ζωπύρα.

Arch. : Δ[α]μον[ρ]άτεος.

Boul. : | Κατεύθυντος, Κατεύθυντος, Τριπόλεως, Αργείους |

Garants : ΑΕΙΔΩΣ, Κατεύθυντος, Νομοῦ —

Témoins : εἰς τηρήσεις Αναστάτως, Στρατηγοῖς τηρητοῖς.

Vers 82/1 av. J.-C.

E = W.-F. 273 a et b = Baumeck n° 1931. Un seul acte.

Affranchissement d'Εὐρυδόξος et de Νικόρχης par Διηρώ (et non Διηρώ, lu par Baumeck) (Αργείους et ses fils Σωτῆρος et Αργείαρχος).

Manquent les noms des archontes d'Amphissa et de Delphes.

Garant : Ηρακλεος Θεοτόπεω.

Témoins : Μεταποτος Ηρακλεος, Διερώντος Ηρακλεος, Διερώντος Λαζαρίου.

Prêtres : Αργιον, Ηρακλεος.

XII^e prêtre : 94-85 av. J.-C.

F = W.-F. 273 b (ined.)¹⁾.

Parait comprendre deux inscriptions, l'une et l'autre très abîmées :

1^o en haut et à droite :

Dernière ligne : — — — ΣΙΩΝΔΙΟ... Σ

Peut-être Μεταποτος Διερώντος, prêtres vers 40 av. J.-C.

2^o en bas et à gauche :

Quelques traces de lettres ne donnant aucune indication chronologique.

G = W.-F. 281 c, d, e (ined.) :

c. Texte illisible.

d. On lit à la dernière ligne :

“Αθηναίος, Κατεύθυντος, Αργείου... ICNO.

Peut-être sont-ce des ξεγονοί? (cf. H.).

e. Affranchissement de Σωτῆρος?

“Αργείαρχος Βασιλέως τοῦ Αργείου Αργείαρχος.

Vers 122/1 av. J.-C.

H = W.-F. 439 a, 439, 440:

439 a (inéd.). Quelques lettres.

439 = Baumeck n° 2104.

“Αργείαρχος Αργείου Αρχοντος.

Vers 183/2 av. J.-C.

440 = Baumeck n° 2105.

“Αργείαρχος Αργείου Αρχοντος.

Μεταποτος τοῦ Αργείου; “Αθηναίος καὶ τοῦ Αργείου Αρχοντος, Σωτῆρος, Σωτηρος.

Vers 181/0 av. J.-C.

I = W.-F. 297 a et b (ined.)

Quelques lettres.

J = W.-F. 310 a et b (med.).

Quelques lettres.

K = W.-F. 332 a (inéd.).

Affranchissement de Νεομήνιος τῷ γένος Μα[—

Arch. : Mα[?...]

Le nom de l'archonte est peut-être Μαντίξ.

Un Μαντίξ fut archonte vers 200 av. J.-C., un autre vers 180 av. J.-C.

L = W.-F. 441 = Baunack n° 2106.

Arch. : Αρτέδης τοῦ Ἀγωνος.

Vers 74/3 av. J.-C.

M = W.-F. 441 a (inéd.).

Du nom de l'archonte on lit ΙΑΑ, probablement Αζήζεζ, le même que le précédent.

Si légitimes que soient les réserves à faire relativement à la rigueur des dates données ci-dessus, il n'en reste pas moins que dans l'ensemble nous obtenons des indications chronologiques suffisamment exactes. On est assuré que les actes d'affranchissement gravés sur les assises de poros se répartissent entre le premier tiers du II^e siècle avant J.-C. et le milieu du I^{er} s. après.

C'est donc, au plus tard, pendant le premier tiers du II^e siècle av. J.-C. qu'ont été bâties les assises régulières. Dira-t-on que ces blocs de poros peuvent provenir d'un édifice dont les murs, comme le polygonal, portaient des actes d'affranchissement ? Mais cette hypothèse, qu'il faudrait n'accueillir qu'en désespoir de cause, est démentie par les faits : telles de nos inscriptions s'étendent sur deux pierres contiguës ; et d'autre part ces dalles inscrites n'ont rien qui les distingue des autres : l'une d'elles (D) porte un canal de bardage en U à la face supérieure, une autre (C) présente le même détail à la face inférieure ; la plupart ont gardé des crampons analogues à ceux des autres dalles. En somme, les dalles de poros, inscrites ou non, forment un ensemble bien homogène et sans la moindre disparate chronologique.

Cet ensemble remonte pour le moins aux environs de 180 av. J.-C. Comme il ne paraît pas qu'à cette date, on ait procédé à des remaniements ou à des réparations dans le sanctuaire, nous devons, en toute vraisemblance, nous reporter à l'une des deux périodes de grands travaux, c'est-à-dire soit au IV^e s., lors de la reconstruction du temple, soit à la fin du VI^e s.

C'est la date la plus ancienne qu'il faut préférer ; ces blocs, nous l'avons vu, sont reliés par des crampons, d'une forme très caractéristique ; les plus usités sont en queues d'aronde (fig. 125, D, E, F) et tout à fait analogues à ceux des trésors dont la démolition a été entraînée par la construction du mur polygonal. D'autre part ces crampons ne proviennent pas de l'édifice, ou des édifices, auxquels ont été empruntés les blocs ; la preuve c'est qu'ils sont tous à la face supérieure de ces blocs, et que quelques-uns d'entre eux, encore intacts et dans leur gaine de plomb, réunissent deux blocs contigus¹ (fig. 125, D, E).

A lui seul cet argument tiré de la technique aurait suffi à démontrer la très haute antiquité des assises de poros ; nous avons préféré ne le donner qu'en conclusion et après avoir montré que la construction de ces assises ne saurait, quoi qu'on en puisse dire, être l'œuvre d'une époque tardive. On trouvera plus loin (p. 190) la confirmation indirecte de cette opinion :

1. Exceptionnellement, on constate que, de deux pierres voisines, l'une porte la moitié d'un scelement, tandis que l'autre en est dépourvue.

on verra que ces blocs de poros proviennent d'un édifice très important démolis en 186 et dont les matériaux ont été utilisés sur le champ aux grands travaux entrepris alors.

En résumé, c'est à la fin du vi^e siècle que le mur de la terrasse inférieure a été construit ; il l'a été en une seule fois. La différence que nous constatons entre ses diverses parties, et qui nous étonne, tient à des raisons qu'on peut s'imaginer : la partie inférieure a été bâtie sur le mode cyclopéen, parce que c'est le seul appareil qui semblait offrir toute la sécurité voulue pour un soubassement établi non pas dans un terrain profond, mais à la surface même d'un rocher en déclivité ; dans la partie intermédiaire, dans l'élevation — en quelque sorte — où le danger des poussées du sol était moins, ou n'a, par souci de sécurité et surtout d'économie, utilisé les matériaux pris dans les chantiers de démolition voisins ; enfin, si l'on a choisi pour couronner la muraille, le plus fin calcaire du St-Eli, c'est peut-être parce que l'on prévoyait que la pierre aurait à recevoir des inscriptions, mais c'est surtout parce qu'il fallait pour un parapet, une maçonnerie plus dure que le poros et résistant mieux aux intempéries.

La muraille a-t-elle subi au ix^e siècle le contre-coup de l'incident qui rasa le temple ? Bien ne nous permet de le supposer. Nous avons vu que l'absence de couronnement dans la partie orientale du mur de l'esplanade n'atteste point cette époque au remaniement ; la plus forte raison doit-il en être de même pour le mur polygonal beaucoup plus éloigné du temple et d'une structure plus massive.

Il faut descendre jusqu'au i^e siècle de notre ère pour trouver dans les textes la trace d'une réparation. Sur le retour Est du mur, près de l'angle Sud-Est, un bloc porte l'inscription suivante¹ :

Οἱ Ἀρχαῖοι οἱ τοῦ ἔργου τοῦ Στάθη
στέλλονται ἐπιτίτης τοῦ κατεύθυντος τοῦ Αἰγαίου τοῦ
νότιον τοῦ ποταμοῦ τοῦ Λαγανοῦ ποταμοῦ Βέροιας Κλεομάχου
οῖς; πατέρως Κλεομάχου φιλοκατεύθυντος
Νικηφόρελος; τοῦ λεωφόρου τοῦ σταύλου τοῦ νότιον
ἀρχαῖον τοῦ τοῦ Εὐθύδημονος τοῦ τοῦ Ηρού
θεοῦ Αντικένας τοντον κατεύθυντος.

Tib. Claudius Kléomachos est le même qui dirigea la construction d'un autre *stoa* un peu loin de la place en avant de l'entrée². Il fut épinédele entre les règnes de Nerva et de Domitien.

L'*ἔργον* dont il est question ici est désigné par la place même qu'occupe l'inscription. Il s'agit du mur polygonal. Quant aux travaux ordonnés par Kléomachos et les Amphictyones, ce furent évidemment des réparations, en dépit de l'expression pré-latinée *τετέλεσαν* (= termineront)³.

On a traduit⁴ la phrase que nous citons : « le mur de soutènement extérieur (ou le mur

1. Cette inscription est connue depuis longtemps. Cf. L. S., *Roman Mon.*, II, 184, p. 101, et *Annot. Philologica*, p. 53, n° 67; Lebas, *Inscr.*, II, p. 847; Dittenberger, *Syll. gr.*, n° 272. Nous la donnons ici tel qu'en revu et complété, d'après la copie de M. Chen.

2. Bouquel, *Rev. Arch.*, 1918, VII, p. 233, note 4.

3. Cf. le *refectus* de l'inscr. de Domitien, p. 116.

4. *Berl. Phil. Woch.*, 1912, p. 180.

polygonal) et le mur de soutènement intérieur (= le mur de l'esplanade du temple) ». Une telle traduction est évidemment incorrecte ; le pluriel, en ce cas, eût été logiquement et grammaticalement nécessaire. Il aurait fallu τὸ ἀνάληγματα, etc... ou tout au moins τὸ ἀνάληγμα, τὸ τε ἔστω... καὶ τὸ ἔξωθεν. En réalité, si τὸ ἀνάληγμα est ainsi placé en tête, c'est qu'il s'agit ici d'un seul et unique mur ; quant à τὸ ἔστω et τὸ ἔξωθεν, ces expressions ont la valeur adverbiale qu'autorisent maints exemples. On doit donc traduire : « le mur de soutènement tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. » M. Bourguet¹ en a bien défini la signification : « C'est un seul et même ἀνάληγμα dans deux directions différentes dont il est question, c'est-à-dire le mur polygonal lui-même vu à l'endroit où est gravée l'inscription ; τὸ τε ἔστω, c'est le retour Est jusqu'à l'autel, τὸ ἔξωθεν désigne la longue face Sud. » Les ruines justifient pleinement cette interprétation : nous avons vu que, sur le retour Est, des blocs remployés ont remplacé les anciennes assises de poros et qu'au Sud, dans le voisinage de l'angle Est, le mur paraît avoir été également remanié.

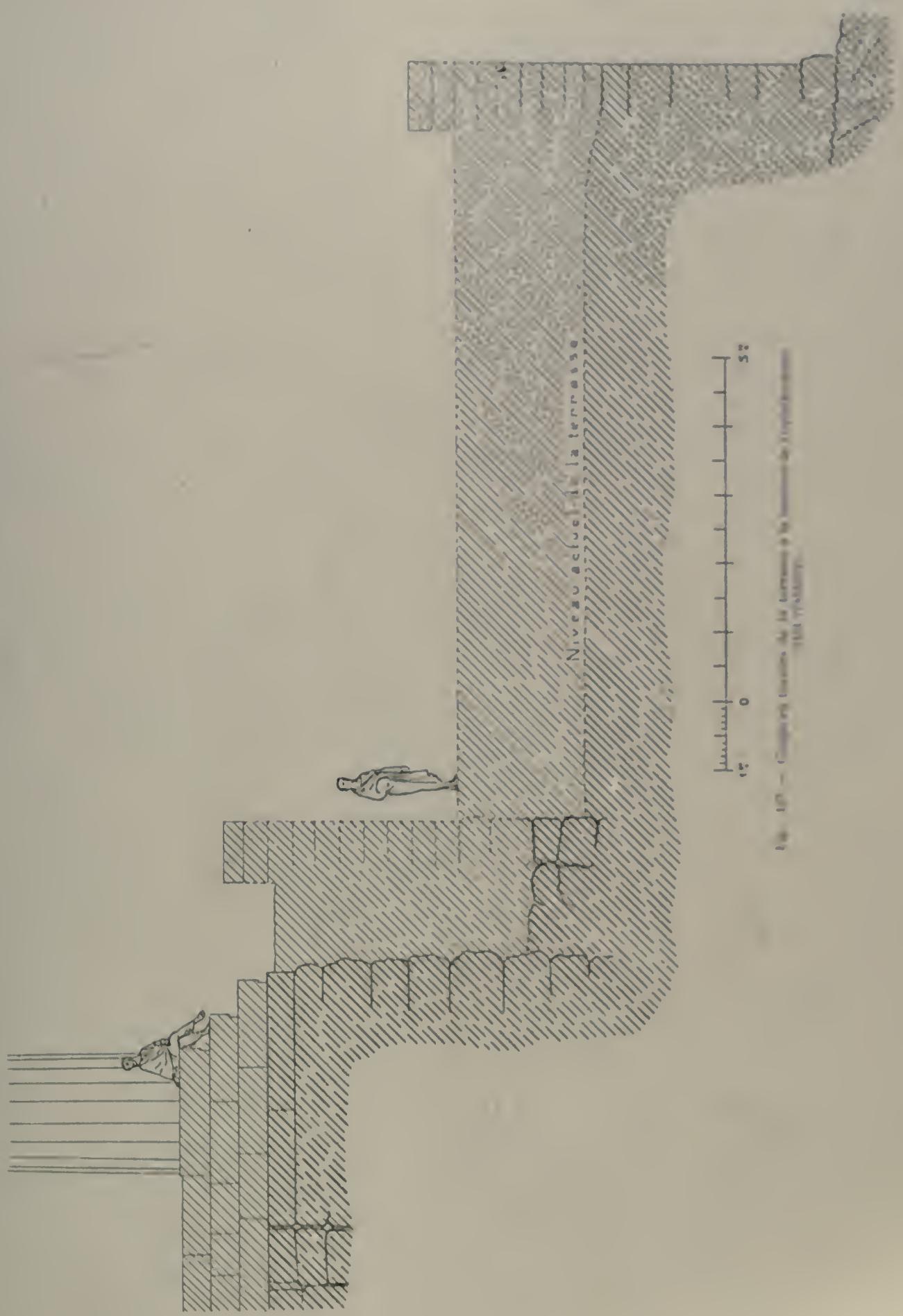
La terrasse du mur polygonal et l'esplanade du temple. — Il ressort de l'étude précédente que le mur polygonal présentait dans sa partie supérieure la plus grande analogie avec celui de l'esplanade. Rien n'est plus naturel, puisque, comme nous l'avons vu, l'un et l'autre datent de la même période de travaux.

La coexistence de ces deux terrasses a lieu de surprendre. Jusqu'en 548, il n'y avait eu au Sud du temple qu'une esplanade (p. 200) ; de fait, un terre-plein unique suffisait pour racheter la déclivité du terrain et étayer les fondations de l'édifice. Pourquoi les constructeurs du VI^e siècle ont-ils adopté un parti compliqué et dispendieux et qui nous apparaît comme inutile ?

Nous verrons (p. 201) qu'en décidant de reporter assez en avant sur la pente Sud la limite du terre-plein, les amphictyons durent y trouver surtout l'avantage d'ensevelir sous le remblai certains monuments devenus gênants ; mais ils ne pouvaient se permettre de tout détruire ; ils devaient conserver une fontaine, annexe indispensable du temple (p. 181) ; ils devaient maintenir un ancien hiéron sur son emplacement consacré (p. 187). La terrasse du mur polygonal avait donc son utilité religieuse.

Accessoirement, l'aspect d'ensemble y gagnait. Si la terrasse du temple n'avait pas été divisée en deux étages, si le mur polygonal avait formé le soutènement de l'esplanade et atteint le niveau de celle-ci, la muraille trop haute aurait en grande partie caché le temple aux regards des visiteurs circulant dans le sanctuaire ; en certains points, par exemple entre le trésor des Athéniens et l'« aire », on n'en eût guère aperçu que le faite. Grâce au parti adopté, il n'en allait pas de la sorte ; en arrière du mur polygonal, l'édifice apparaissait presque jusqu'au bas des colonnes, et d'autre part, par l'effet de la perspective, le mur de l'esplanade était à peu près entièrement masqué. On ne se ferait donc qu'une idée très imparfaite de l'aspect qu'offrait dans la réalité la terrasse du temple, si l'on s'en tenait à la figure 157 où elle est représentée en élévation géométrique : cette figure, que nous avons dégagée à dessein de tout monument accessoire, montre, à vrai dire, combien furent heureusement calculées les proportions générales de ces deux terre-pleins s'étaguant au pied du temple comme les deux degrés d'un piédestal grandiose ; on peut s'y rendre compte aussi

1. Rev. Arch., *ibid.*



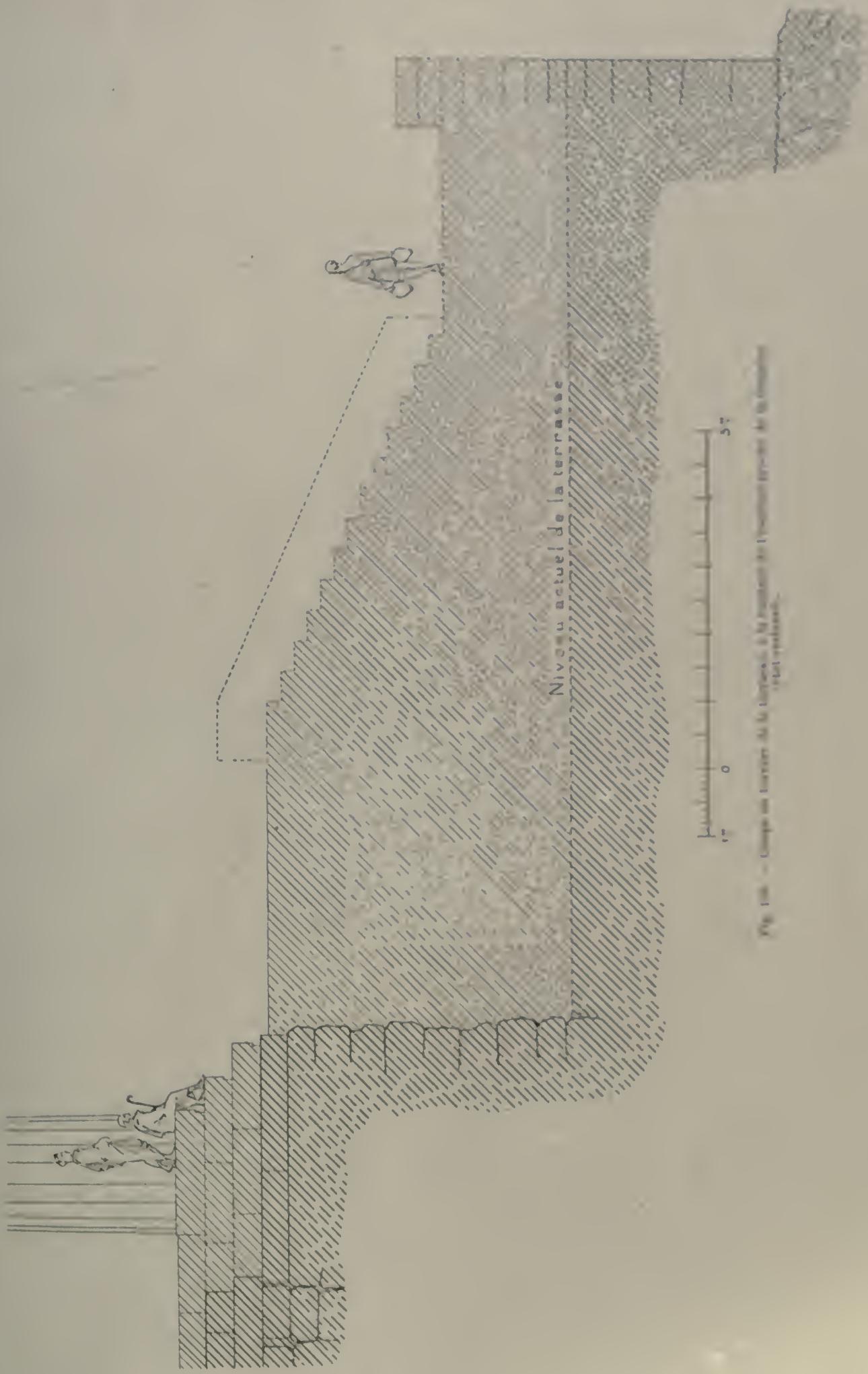


Fig. 18 - Coupe des terrasses de la Tamise à Nogent-sur-Marne (1/1 million).

que, vues de loin, par exemple d'un déla du Platée, les deux mureilles n'avaient rien de monotone : l'une coupée dans sa longueur par un rotonde et par un porche, l'autre développant son immense surface rectiligne où s'opposent un ~~couloir~~^{couloir} polygonal et des assises régulières. Mais, du point de vue, le spectacle était différent. Pour en juger, qu'on se reporte à ces bas-reliefs chorographiques ou des sculptures archaïques, représentant l'heure pythique, où ont marqué le caractère qui devait être le plus distinctif et le plus frappant. Apollon, Artémis et Léto gravissent d'un pas léger une rampe de la voie, un trépied sur une base triangulaire, un petit autel, une statue sur son socle, nous avertissent que la scène se passe, parmi les ex-voto, à l'intérieur de l'hérôon ; en arrière, une haute murelle couronnée d'un bandeau plat, et dont la crête porte un rotonde, au fond, un temple¹. Il ne s'agit pas, comme on pourrait le croire, d'une manière de schéma figurant un temple à l'intérieur d'un péribole ; l'image, malgré sa fantaisie, est plus fidèle qu'on ne peut le penser devant lequel passent les dieux n'est autre que le mur polygonal ; la présence d'un rotonde au faîte de ce mur donne à penser qu'il s'agit d'un côté longeant une pointe, sans aucun doute du côté Est ; et ce qu'on aperçoit du temple, — tourne, entablement, lant des colonnes, — représente tout ce qu'on en pouvait apercevoir en cette partie de la voie sacrée.

LA FONTAINE

L'édicule de la fontaine et les aqueducs extérieurs. — Dans la partie occidentale de la terrasse du mur polygonal (pl. II) se voient les restes d'un petit édifice demi-souterrain où il est aisément reconnaître une fontaine (fig. 129 et 130).

Les dimensions à l'intérieur sont les suivantes : longueur subsistante 5 m. 65, largeur 1 m. 27, profondeur 3 m. 13.

Sur trois côtés sont demeurées en place quatre rangées superposées de dalles plates de chêne, à la manière d'orthostates (fig. 132 et 134). Ces dalles portent toutes des rainures de bardages en U, qui se présentent indifféremment sur l'une ou l'autre des grandes faces, et tantôt en haut, tantôt en bas, tantôt sur l'un des côtés ; ces particularités suffisent à indiquer qu'il s'agit de matériaux réemployés. À l'entrée de la fontaine, de chaque côté, d'autres blocs réemployés, — des tambours doriques à vingt cannelures avec deux rangées de bardages en U au lit d'attente, — servaient de fondations à d'autres dalles.

À l'intérieur, les dalles ont été agencées sur trois côtés d'un rafoulement plat et bas, qui encadre une face tailladee à grands traits en zigzags.

Dix marches de l'escalier sont demeurées en place, auxquelles il faut ajouter les traces de deux marches supérieures. Elles sont de hauteur et de largeur inégales parce qu'elles ont été

1. A droite du temple, on aperçoit un arbre. Il semble que cet arbre, assez domine cette situation, évoque le bois sacré du terrénos de Sépolome. Pausan., Att., VII, 30. *περιθέματα τοῦ θυσιαρίου*.

bâties, comme le reste, avec des matériaux de fortune. Dans le fond est creusé un petit bassin que traverse une rigole et qu'alimentait un conduit de 4 cm. de diamètre (fig. 132, 133, n). Trois des marches inférieures s'interrompent, à quelque distance d'un des bords, pour faire place à l'orifice d'une canalisation (fig. 132, 133, o).

Les dalles d'orthostates ne constituent pas à proprement parler les murs de la fontaine ; elles formaient le revêtement appliqué sur le blocage qui, aux trois côtés, maintenait le terrain ; les grosses pierres alignées contre le côté Ouest, et qui sont tout à fait analogues, remarquons-le en passant, aux fondations du mur de l'esplanade, ainsi que les pierres de moindres



Fig. 129. — Fontaine de la terrasse (vue prise au moment des fouilles).

dimensions entassées à l'angle Nord-Ouest, sont les débris de ce blocage. Le fond du bassin intérieur devait se trouver à 3 m. 30 env. au-dessous du niveau de la terrasse ; ce que nous voyons aujourd'hui du monument était donc entièrement souterrain.

De l élévation il n'est rien demeuré, si bien que nous avons à peine le droit de risquer une conjecture. Peut-être cette fontaine, comme c'était le cas pour les fontaines antiques en général, s'abritait-elle sous un édicule¹ ; mais on peut aussi penser qu'elle était à ciel ouvert, comme le bassin situé en avant de l'angle Sud-Ouest du mur polygonal.

1. Cf. la Κρήνη Μινώη à Délos (*Delos*, V, p. 103 sqq.).

L'eau arrivait à la fontaine, de l'intérieur du temple, par une conduite d'au (fig. 132, 133), qui desservait la prise d'eau en débouchant dans le bassin, puis continuait (fig. 134) le long



Fig. 130. — Fontaine de la terrasse, vue postérieure.

pour revenir (fig.) après un détour sous l'escalier, vers le mur polygonal dans lquel est percé un orifice (m.), haut de 6 cm. (fig. 125 et 131). C'est par cet orifice que l'eau s'écoule définitivement. Toutes ces conduites sont construites sur un type uniforme (fig. 138, d n° 236

radier en est simplement constitué par le sol tassé; les côtés et le plafond sont formés, comme le revêtement intérieur de la fontaine, de dalles en poros, la plupart avec canaux de bardage en U, quelques-unes portant des ciselures d'encadrement ou présentant une face taillée. Les dimensions intérieures sont suffisantes pour que les ouvriers chargés de l'écurage aient

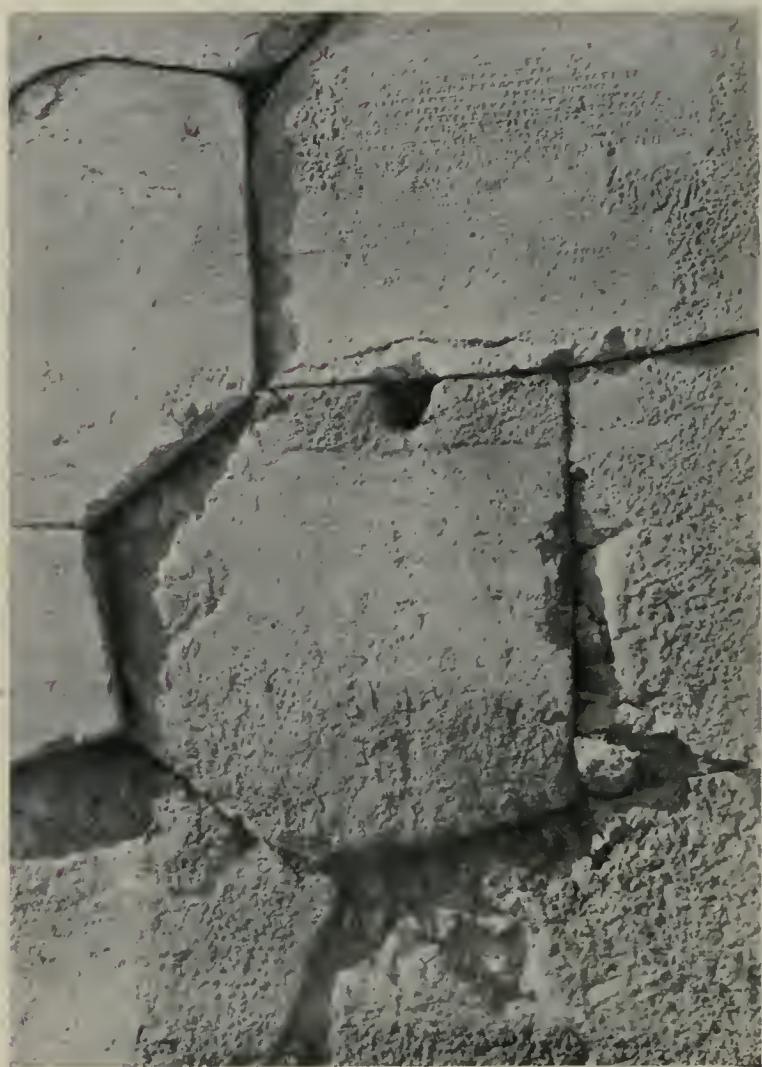


Fig. 131. — Orifice (m) de la fontaine dans le mur polygonal.

pu y circuler sans trop de difficulté; la largeur est de 0 m. 550 à 0 m. 580 (mesurée au bas); la hauteur, de 1 m. 20 dans les conduites d'égout et de 1 m. 50 entre la fontaine et le mur polygonal.

Les canalisations à l'intérieur du temple.— La fontaine et l'aqueduc de la terrasse étaient desservis par un système de canalisations ménagées dans l'épaisseur des fondations du temple (déjà signalées p. 7).

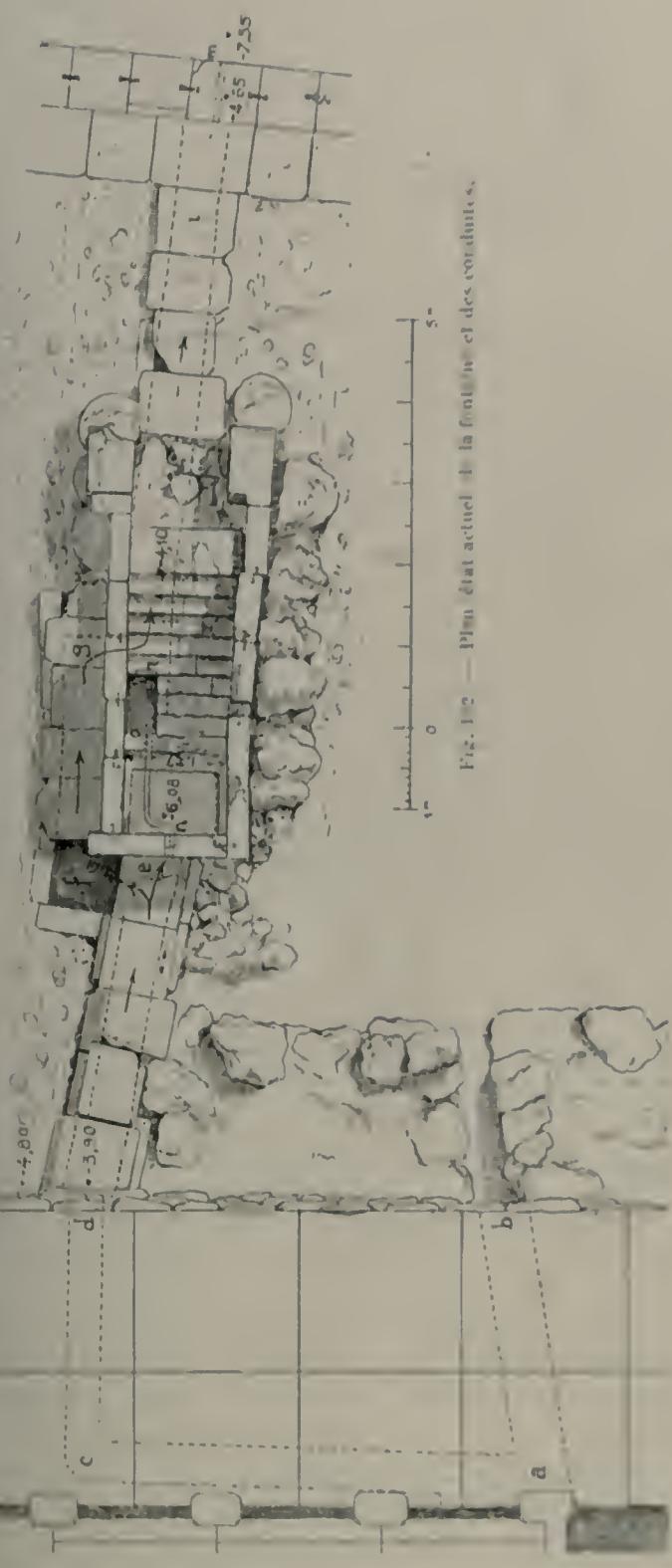


FIG. 12. — Plan d'atelier à la fonte et des cordulites.



THE CIVILIZATION OF THE EAST IN LIMA

Deux de ces couduites (fig. 132 n^o b, c d) traversent les fondations du Nord au Sud, l'une (a b) obliquement, l'autre (c d) suivant un tracé à peu près perpendiculaire. Le trou (n^o 1), sensiblement parallèle au long côté du temple, fait état communiquer les deux autres.

Le canal c d débouchait dans l'apnéude d e (fig. 133). La pente est nettement ~~assez~~ vers l'extérieur; M. Replat a mesuré, au plafond, une différence de 0 m. 08 entre les deux niveaux extrêmes. Le radier, les parois, le plafond sont constitués par les blocs mêmes de la fondation, lesquels ont été parementés et taillés en joints réguliers sur tout le parcours. En coupe transversale (fig. 138 c d), il a la forme d'un trapèze (haut. 1 m. 22, larg. inf. 0 m. 12 et 0 m. 39).



Fig. 133. — Coupe sur l'apnéude c d.

Le canal a b est d'une construction plus compliquée (fig. 134). La pente est inégale; M. Replat l'estime à 0 m. 01 du Nord au Sud. Comme pour le canal c d, ce sont les matériaux des fondations qui, parementés et jointurés, constituent la batisse. Longitudinalement, le plafond, par une disposition singulière dont la raison d'être nous échappe, présente, au milieu environ du parcours, un brusque ressaut; la hauteur qui était, au Nord, de 0 m. 75, passe brusquement à 1 m. 32. Le canal est de coupe trapézoïdale (larg. inf. 0 m. 68, 0 m. 68, 0 m. 75. Cf. fig. 138). A l'extérieur, il débouche par une sorte de barbeau (fig. 135, aujourd'hui entièrement dégagée), mais qui, dans l'antiquité, était enfoui dans le sol de la planade. Il se prolongeait au dehors, à travers les fondations de l'esplanade (fig. 133), qu'il dépassait, en l'état actuel, il n'en reste plus la moindre trace.

Le canal a c, qui n'était qu'un bras du canal c d, communiquait, intérieurement, avec a b, de la manière qu'indique notre croquis (fig. 136). Le radier est à 0 m. 55 au-dessous du canal a b. La pente est d'Ouest en Est. Le plafond, le radier et la paroi Sud sont en blocs de brèche appartenant aux fondations du temple, mais la paroi Nord est d'aspect différent.

construite non pas dans l'épaisseur des fondations, mais dans le remblai de pierres qui emplissait l'intervalle entre le soubassement de la colonnade et celui du sékos, elle a reçu d'un bout à l'autre un revêtement en dalles de poros identiques à celles de l'aqueduc extérieur



Fig. 135. — Orifice extérieur du canal a b.

(fig. 136, 1 et 137). La coupe transversale est ici rectangulaire (haut. 1 m. 22, larg. 0 m. 55. Cf. fig. 138).

Si l'on pénètre à l'intérieur, on arrive dans une sorte de réduit allongé (fig. 139, j k) fermé, à droite et à gauche, par les fondations du temple, et, au fond, en k, par la muraille en matériaux remployés qui étayait l'opisthodome, à l'angle Sud-Ouest (cf. fig. 1).

En résumé, le réduit j k, les aqueducs a b, a e, c d font partie d'un même ensemble et con-

stituent un système de canalisations, fermé à l'intérieur du temple et aux autres bassins que celles qui conduisent vers le dehors.

Mode de fonctionnement des conduites et de la fontaine. — Si étrange qu'ait la particularité ici relevée, nous en ferons néanmoins abstraction pour le moment et essaierons de restituer le mode de fonctionnement de l'ensemble comme si les conduites avaient été alimentées par un canal venu du Nord et traversant les fondations et comme si le réservoir avait été ouvert sur ce canal.



Fig. 130. — Croquis montrant la communication entre les aqueducs et la fontaine.

La conduite à b est son radier sensiblement horizontal ; où la perd sur la terrasse au niveau du mur de l'esplanade. On pourrait donc, à la rigueur, se demander où quelles conduiraient les eaux. Était-ce vers l'extérieur, ou vers l'intérieur du temple ? En toute autre occasion, une telle question aurait pu sembler déplacée, mais ici, en présence de tout d'étranges, aucune question ne saurait paraitre étrange. N'oublions pas que nous sommes dans le village de l'adyton, et que des raisons d'ordre religieux auraient pu imposer une solution de prime abord illogique, et, en tout cas, anormale. Je crois pourtant qu'il faut néanmoins la supposition vraisemblable ; le canal n'a transporté l'eau vers le dehors.

Mais ici une autre question se pose. La conduite, aujourd'hui disparue, qui prolongeait

extérieurement le canal a b, n'aboutissait pas au mur polygonal, comme c'est le cas pour l'aqueduc de la fontaine. La preuve en est dans l'absence de toute trace de ruissellement le long de ce mur. Il faut donc, à notre avis, restituer un aqueduc qui, longeant d'Est en Ouest le mur de l'esplanade, traversait le côté Ouest du mur polygonal, à la hauteur du trésor D (pl. II), en un point où il ne subsiste de ce mur que des fondations et allait rejoindre l'aqueduc collecteur dont on voit les ruines en contre-bas du mur polygonal, à proximité de l'angle Sud-Ouest.

Cette explication qui me paraît être la seule admissible, présente, à vrai dire, un inconvénient. Dans cette direction, l'aqueduc ne pouvait avoir qu'une pente très faible, et presque insignifiante. Le radier de la conduite a b est à 4 m. 45 au-dessous de l'euthyntéria, l'extrémité Nord du mur polygonal Ouest à 4 m. 52. Mais on peut répondre à cette objection que les bouleversements de terrain ont pu modifier les niveaux primitifs, et que peut-être la

pente était plus forte qu'elle ne paraît aujourd'hui. Au reste, qui sait si les constructeurs n'ont pas précisément considéré comme nécessaire de ralentir, par le passage dans un aqueduc de faible pente, l'élan d'eaux venues des hauteurs ? Et n'est-ce pas à tout prendre, la meilleure façon d'expliquer la présence du ressaut dans la conduite ab ? Car cette particularité a sa raison d'être ; elle ne constitue pas un caprice de constructeur ou une malfaçon. Aussi me demandé-je, non sans réserves, si ce brusque exhaussement de la conduite n'était pas destiné à contenir et retenir les remous d'une eau plus ou moins torrentielle.

Quoi qu'il en soit, un fait est certain : la fontaine, qu'alimentait la prise d'eau étroite débouchant dans le bassin, et qui s'évacuait par l'orifice non moins étroit creusé dans le mur polygonal, était destinée à n'avoir qu'un débit peu abondant. Et un fait est probable : la conduite a b, qui se déversait dans un aqueduc détourné vers l'Ouest, devait avoir un débit beaucoup plus considérable.

Ceci dit, cherchons à nous représenter, en faisant toujours abstraction de la question relative à l'origine des eaux, la façon dont fonctionnait le système d'aqueducs aux différentes périodes de l'année (fig. 139).

En saison de sécheresse, le canal c d fonctionnait seul : il alimentait les deux prises d'eau de la fontaine et du mur polygonal ; et grâce à la pente de la conduite a c d et des aqueducs d-i, le jet gardait quelque force, si faible que fût le débit.

Mais à Delphes, il fallait alors, comme il le faut encore aujourd'hui, prévoir les avalanches d'eau qui se précipitent du haut des rocs verticaux et le long des pentes abruptes ; il fallait prévenir les catastrophes et dériver la crue. Et c'est alors qu'entrait en jeu le canal a b, qui devenait un régulateur ; l'eau en atteignait le radier, qui, nous l'avons vu, est à 0 m. 55 au-dessus de celui des canaux a c, cd ; elle y pénétrait pour se déverser au dehors. Quand l'eau emplissait le canal, elle atteignait dans la fontaine à la hauteur des premières marches ; la fontaine devenait ainsi une sorte de réservoir ; la seule différence avec les périodes nor-

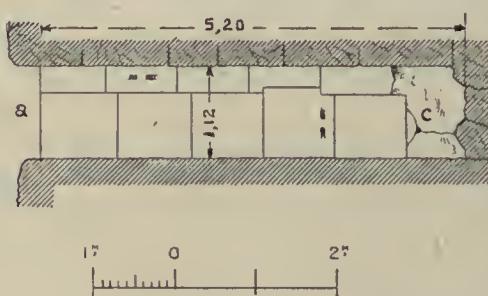


Fig. 137. — Coupe longitudinale sur l'aqueduc a c.

males, c'est qu'à ce moment le jet sorti de l'orifice m, dans le mur polygonal, avait une force plus grande.

Et maintenant, demandons-nous d'où cette eau pouvait provenir. A coup sûr, elle était fournie par la captation d'une source dont le débit devait être très variable. Quelle était cette source?

Si nous nous en tenons à l'état actuel de la construction, la question demande une réponse. Le réduit jk, qui précède les conductions à l'intérieur du temple, est, nous le répétons, entièrement clos. Dans ce réduit, il n'y a pas, il n'y a jamais eu de source. De toute nécessité, il faut donc admettre qu'à une époque antérieure il en allait autrement, que l'un des côtés était primitivement ouvert, et largement ouvert, au passage des eaux, et que l'issuë n'a été bouchée que postérieurement. Incidemment, nous avons là une nouvelle preuve que les fondations du temple du IV^e siècle datent en grande partie du VI^e (voir p. 93).

Et dès lors, tout s'éclaire. Quand fut construit le temple archaïque dont les fondations, nous l'avons vu, ont servi en majeure partie pour le temple du IV^e siècle, un ruisseau le traversait à la hauteur de l'opisthodome, dont il contournait sans doute les fondations. Mais on devine aisément quel danger menaçait le temple. Qu'une crue fut trop violente, qu'un obstacle quelconque s'interposât accidentellement, et c'en était assez pour disloquer toute la bâtie. J'ai dit ailleurs (p. 113) et je persiste à croire, que c'est à cette cause qu'est due la démolition, tout au moins partielle, du temple.

Il fallait éviter le retour du désastre. On dut ayant tout détourner le ruisseau bas du temple. Puis on rebâtit les fondations, démolies en cette partie (un pan de mur (pl. III et fig. 1 et 139) servit à élever l'angle Sud-Ouest de l'opisthodome. Il restait encore dans le sous-sol du temple une nappe d'eau suffisante pour alimenter la fontaine; mais de nos jours cette nappe n'a pas disparu : le 7 juin 1913, un sondage pratiqué dans la cella, l'a rencontrée à 3 m. 50 au-dessous de l'assise de réglage des murs. Mais le canal ab devint alors inutile ; et c'est alors, très probablement, qu'on démolit les conduites extérieures. La cause est-elle la seule façon de comprendre comment tout vestige en a si complètement disparu.

Ainsi restituée, l'histoire de cet ensemble de constructions nous paraît s'accorder parfaitement avec l'état des ruines, et fournir l'unique explication possible aux diverses particularités que nous y avons relevées.

Questions chronologiques. — L'aspect grossier de la fontaine et des conduites extérieures fait de prime abord penser à une époque tardive, et cette opinion semble confirmée

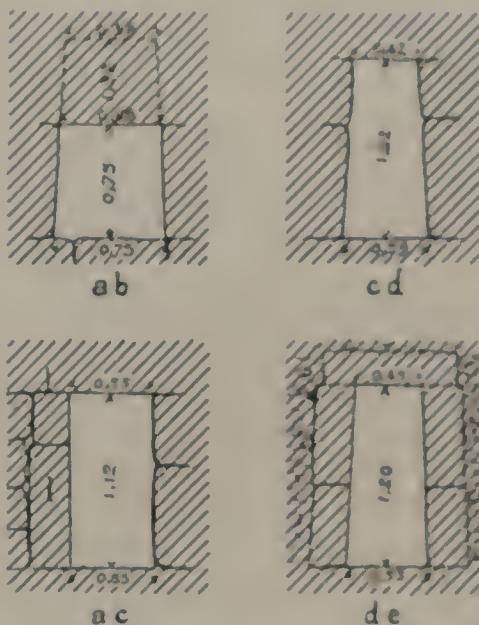


Fig. 138. — Coupe transversale sur les aqueducs.

par le fait que les matériaux paraissent en avoir été empruntés au trésor de Corinthe. Mais nous verrons plus loin (p. 198) que ces matériaux ont une autre origine et que, bien au contraire, ils attestent pour la construction une date très ancienne.

C'est à des arguments d'autre sorte que nous devons demander la solution des questions chronologiques qui se posent ici.

On a vu plus haut que la fontaine et les aqueducs, tant extérieurs qu'intérieurs, constituaient un ensemble bien défini : l'une ne se conçoit pas sans les autres ; et le fonctionnement de l'ensemble nécessite la présence de chaque élément. Pareillement, pour ce qui est de la

date de la construction, on ne peut relever aucune disparate, quoi qu'il semble.

Sans doute, les conduites pratiquées dans l'épaisseur des fondations du temple ne sont pas de même nature que les conduites extérieures ; mais il ne pouvait en être autrement ; et l'on constate au reste qu'à l'intérieur même du temple, une conduite a été partiellement bâtie avec les mêmes dalles de poros que les canalisations extérieures (comparer fig. 133 et 137).

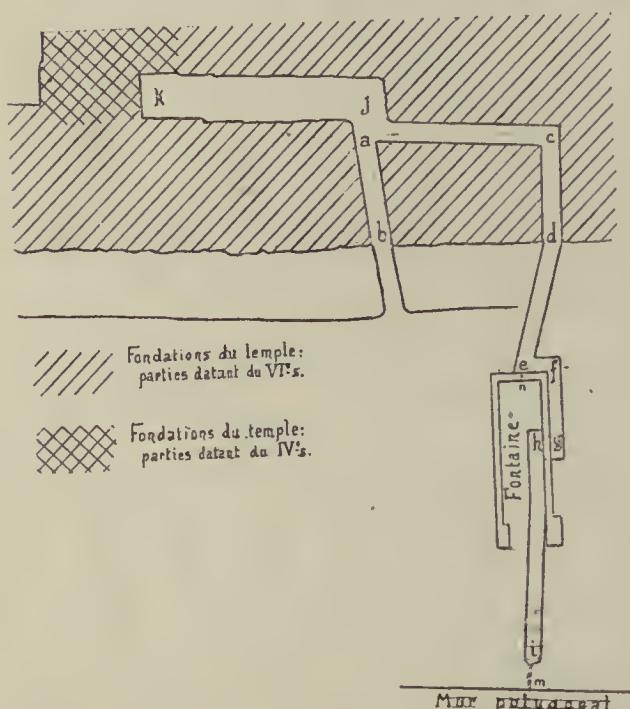
D'autre part, nous avons, pour l'orifice percé dans le mur polygonal (m), une limite chronologique très précise ; l'eau qui en ruisselait a déposé sur le mur des concrétions calcaires épaisses de 2 à 3 mm. Or c'est sur cette couche de dépôts qu'ont été gravés deux actes d'affranchissement¹ datés des archontes Euklès II et Hérys

Fig. 139. — Plan schématique de la fontaine et des conduites.

II qui se placent vers le milieu du II^e siècle avant notre ère (fig. 131). A supposer que les dépôts calcaires n'aient mis qu'un demi-siècle pour se former, on voit que la prise d'eau du mur date pour le moins de la fin du III^e s. av. J.-C. Or cette prise d'eau suppose l'existence d'un canal d'adduction venant du temple au mur. Il y avait donc à cette époque, sur la terrasse, tout au moins un aqueduc, à défaut d'une fontaine.

Si maintenant, nous examinons les conduites qui traversent les fondations du temple, nous constatons qu'elles ont été construites en même temps que ces fondations : elles n'ont pas été pratiquées après coup, mais réservées dans la maçonnerie ; les blocs des parois et ceux du plafond ont été posés à la manière des piédroits et des linteaux d'une porte, de façon à faire corps avec la bâisse. Les conduites intérieures sont donc du VI^e siècle, date où furent édifiées les fondations du temple.

1. Collitz-Baunack, nos 1936 et 1937.



Enfin, si nous passons à la fontaine, nous relevons des particularités techniques qui ne laissent plus le moindre doute. Les faces supérieures des dalles de pierre sont garnies de crampons à queues d'arête (fig. 132) qui rappellent ceux des armes régulières du mur polygonal (fig. 125). Or ces crampons ne se trouvent qu' sur les faces supérieures des dalles : les deux moitiés de chacun se font exactement face, entre tous les blocs en tout point. A supposer qu'ils eussent déjà fait partie du monument dont les pierres ont été remployées ici, ou les trouverait sur toutes les tranches indifféremment, ou plutot on les trouverait uniquement sur la face qui, pourvue de trous de bardage, était de toute évidence la face supérieure dans l'habitation originelle. Aucun doute n'est donc possible, et la date de tout est assurée de constructions est assurée.

C'est au vi^e siècle, au moment où l'on édifie la terrasse du mur polygonal, l'esplanade et le temple, donc au moment où l'on transforma si complètement l'aspect de toute cette région que furent construites non seulement les canalisations à l'intérieur du temple, mais aussi la fontaine et les conduites extérieures.

Identification. — « Parmi les questions vraiment passionnantes qui se pose la civilisation moderne dans le sanctuaire oraculaire d'Apollon, la plus importante de toutes doit déjà être abordée à l'occasion de cette fontaine et de ses dépendances immédiates. »

Car nous sommes ici en présence d'une particularité singulière. Ceux qui ont construit le temple au vi^e siècle nous paraissent avoir agi contre tout bon sens ; une longue expédition aurait dû apprendre aux Delphiens quels désastres pouvoient provoquer les eaux dévalant sur ces pentes escarpées ; c'eût été une précaution élémentaire qu' d'acter du temple la nef incluse dans le moindre ruissellement. Or, tout au contraire, par une imprudence infinie, c'est à travers le temple même, bien plus, c'est tout à côté du sanctuaire saint-pie, qu'il a aménagé ces dangereux aqueducs. Il fallait à cela une raison impérieuse, plus forte que tout serpule de prudence.

Cette raison, nous la trouvons dans un texte bien connu de Pausanias.

Ταχτης της Κατσονίδης; Σύμφωνα με λαζαρίδης; Υπό την προστασία της Εθνικής Βιβλιοθήκης

C'est donc pour faire bénéficier les Pythies des vertus divinatoires contenues dans les eaux de Kassotis⁴ que furent exécutés ces travaux compliqués dont la singularité étonne. Ces eaux, à vrai dire, n'ont jamais pénétré, *i.e.* qu'il semble, dans l'adyton. Mais ne suffisait-il pas qu'elles eussent l'air d'en provenir? Et, de fait, quand un pèlerin constatait que la fontaine se trouvait à la hauteur de l'adyton et qu'elle s'abîmait à l'intérieur du temple, il ne lui en fallait pas plus pour reconnaître le bienfondé des traditions.

Pausanias, qui semble avoir laissé de côté la terrasse du mur polygonal (cf. chap. IX), ne nous dit pas un mot de cette fontaine ; la *zgōtē* dont il parle dans les lignes qui suivent le passage cité plus haut¹, c'est la source Kissotis, τ. Κισσότης; *zgōtē* et τ. τοῦ τ.

J. Bourguet, *Ruines de Delphes*, p. 215.

11. Wanggu

3. Telle était depuis longtemps l'opinion de M. Hugolle. *Bon XVII*, 18, p. 130.

4. Veuillez lire dans sa partie essentielle : *Le Rôle de l'art dans la vie quotidienne*.
Ensuite, au moyen des deux dernières phrases, déterminez quelle est la signification.

Dans les textes épigraphiques on ne trouve aucune mention certaine ni de la fontaine ni des conduites. Dans un compte du IV^e siècle¹, il est question du travail suivant :

Σε]πύρων τοῦ οὐδετερού [ἀποκλει]σίσε[ν εἰν τοῦ προδόμου[ν καὶ ἡ]π[ισ]σεδίμου.

Le travail est de peu d'importance : il est payé 14 drachmes. Il s'agit sans doute de l'aménagement d'une rigole ou d'un égout, mais nullement d'une réparation aux aqueducs de la terrasse.

A l'époque de Domitien, les Amphictyons firent exécuter ou réparer « τὴν αράγην καὶ τὸ οὐδραγωγέον καὶ τοὺς τοίχους ». Mais faut-il voir ici une allusion à la fontaine et aux conduites ? C'est ce qu'aucun indice ne nous permet d'affirmer.

C'est à un passage de Plutarque que nous devons demander des renseignements de quelque précision. Plutarque et ses amis, après s'être promenés le long de la voie sacrée et sur la place du pronaos, font le tour du temple pour venir s'asseoir sur les marches au Sud³ :

Περιελθόντες δὴ επὶ τῶν μεσημέριων καθεζόμεθα κρηπίδων νεώ πρὸς τὸ τῆς Γῆς ἵερον τὸ 6' οὖλο (ici lacune de 8 lettres env. dans le ms. E) ἀποδέποντες ὅστε εὑθὺς εἰπεῖν Βοτύθον ὅτι καὶ τὸ ποτὲ τῆς ἀπορίας συνεπὶ λαχυράνεται τῷ ξένῳ. Μεντῶν γὰρ τὴν ἵερον ἐνταῦθα περὶ τὴν ἀναπνοήν τοῦ νάυακος, οὗτον ἐγράψατο πρός τε τὰς λαϊκὰς.....

Grâce à la restitution que nous avons donnée de l'esplanade et de la terrasse du mur polygonal, on peut, sans trop d'invraisemblance, se rendre compte de ce qu'apercevaient Plutarque et ses amis.

Dans la partie de l'esplanade comprise entre le retour Sud-Est et l'escalier, le mur de bordure, au point où il était le plus proche du temple, c'est-à-dire à proximité de l'escalier, restait encore à 4 m. 90 env. de la marche inférieure du temple ; si bien qu'un visiteur, fut-il assis sur le stylobate (comme le personnage de la figure 128), ne pouvait rien voir de ce qui se trouvait sur la terrasse du mur polygonal, si ce n'est le faîte des monuments votifs qui s'y dressaient, et, vers le Sud, au delà du mur polygonal, il devait n'apercevoir que le haut des édifices situés dans la partie basse du sanctuaire.

A hauteur de l'escalier (fig. 128), la vue était, bien entendu, plus dégagée ; mais le regard n'embrassait pas, au Sud du mur polygonal, un champ beaucoup plus vaste que dans la position précédente.

Enfin, à l'Ouest, dans la partie comprise entre l'escalier et l'angle Sud-Ouest de l'esplanade, un spectateur pouvait apercevoir assez bien les monuments de la terrasse inférieure (fig. 127), par exemple le haut de la fontaine. Mais ici encore, la plus grande partie des monuments situés en contre-bas du mur polygonal échappait à sa vue : le rocher de la Sibylle, le bouleuterion, la voie sacrée, le trésor des Athéniens même étaient masqués par ce mur. La preuve en est fournie par la figure 130, dont la vue a été prise de l'euthyntéria du temple ; cette vue eût-elle été prise du stylobate, qu'elle n'aurait pas été sensiblement modifiée ; il suffit en effet de restituer par la pensée, au bord du mur polygonal, le minimum d'assises nécessaires, pour se rendre compte que ces assises devaient empêcher qu'on aperçût le trésor des Athéniens.

Revenons maintenant au texte de Plutarque. L'*« hiéron de la Terre »* et l'*« eau »* dont il

1. *BCH*, XXVI, 1902, p. 62, C, col. I haut, l. 23.

2. *BCH*, XX, 1896, p. 720 = Inv. n° 3959.

3. *De Pyth. orac.*, XVII.

parle ne doivent pas être cherchés à une grande distance du temple, mais sur la terrasse du mur polygonal, soit au pied de cette terrasse. Or, nous avons vu que tout ce qui était au pied du mur polygonal échappait aux regards de Plutarque. L'aile en dehors de la Terrasse et l'eau se trouvaient donc sur la terrasse même, et, apparemment, les éléments où l'un et l'autre pouvaient être commodément aperçus de la krépis du temple, c'est-à-dire dans la partie située entre l'escalier et le retour Sud-Ouest de l'escalier.

L'hiéron de la Terre est mentionné, nous l'avons vu (p. 74), dans une inscription du IV^e siècle d'où il ressort qu'on doit le chercher au Sud du temple. Si — comme il semble — la phrase de Plutarque « ἡπερ τοῦ πηγῆς Περιθώνεων τοῦ διόρετον περιβόλου » indique qu'il regardait vers l'hiéron de la Terre et vers l'eau, nous en pouvons tirer des précisions topographiques. Elle prouve que l'hiéron de la Terre se trouvait non loin de la fontaine. D'autre part, ce qui a été dit ci-dessus sur le champ de vision que pouvaient avoir Plutarque et ses amis, ne permet pas de localiser l'hiéron, comme on l'a pensé, au pied du mur polygonal ; à cet emplacement, il n'aurait été visible ni de l'esplanade, ni du marché du temple, même à supposer qu'il se fut étendu jusqu'au rocher de la Sibylle. C'est donc sur la terrasse qu'il se trouvait et, selon toute vraisemblance, — puisqu'il était près de la fontaine — dans le recoin que limitaient le mur polygonal à l'Ouest et au Sud, le mur de l'esplanade au Nord, la fontaine à l'Est.

Quant à l'hiéron des Muses, il paraît résulter du texte de Plutarque, qu'à cette époque, il avait disparu de la terrasse. « Μουσῶν γῆρας ἦν τοῖς μεταβολαῖς τοῦ ποταμοῦ, οὗτος ἐγένετο πάπις τοῦ τόπου λατάρης τοῦ διδύμου — — ». A la rigueur, τοῖς pourrait être considéré comme un imparfait de narration, au même titre que καθετούσαντος ; mais on ne peut en dire autant de ἐγένετο. De même que la fontaine, alors, ne servait plus aux libations, de même le culte des Muses avait, depuis longtemps sans doute, été transporté à Cestobe. Apparemment les deux faits se produisirent simultanément : c'est du jour où la fontaine cessera d'offrir un débit continu, qu'on dut aller chercher ailleurs, pour les Muses, les eaux nécessaires à leur culte.

Un passage célèbre de l'*Ion* d'Euripide¹ nous parait devoir être rapporté à Théon de Gé:

^{1.} Mémoire sur Delphes, p. 95.

³ B. Lomelle, *Bull. ANU*, p. 619.

J. N. 112-120.

ργ' ὁ νεηθαλὲς ὁ
 καλλίστας προπόλευμα δέρνυς,
 ἀ τὸν Φοῖβον θυμέλαιον
 στίρεις ὑπὸ νασῖς
 κήπων ἐξ ἀθανάτων,
 ἵνα δρόσου τέγγουσ' οἱραὶ
 τὸν ἀέναον παγῆν
 ἐκπροτεῖσαι,
 μαρσίνας οἱρὰν φέλαν, — — —

« Allons, mon beau laurier aux jeunes fleurs, remplis ton saint ministère, toi qui balaies le sol de Phoibos ; je t'ai cueilli au pied du temple, dans des jardins immortels, où des ondes saintes jaillies de la source au cours éternel arrosent la chevelure saérée du myrte¹. »

Ces vers contiennent deux détails précis : ὑπὸ νασῖς, τὸν παγῆν¹. Euripide parle en témoin oeil ouïe : la parodos (v. 184-218), où le chœur décrit les frontons du temple, le prouve clairement. De même ici la description, pour poétique qu'elle soit, reste une description dont il faut tenir compte. Le jardin de lauriers et de myrtes se trouvait donc sur la terrasse du mur polygonal ; mais, sans doute, ne l'occupait-il pas tout entière. Il est à croire qu'à l'Est de la fontaine, la terrasse contenait surtout des monuments votifs ; à l'Ouest au contraire, l'hiéron de Gâ, avec sa fontaine, qui pouvait bien pour un poète devenir une παγῆ, offre vraiment le seul endroit propre à la restitution où nous convie Euripide.

Ce lieu revêt à nos yeux une valeur symbolique. Nous pouvons nous représenter le culte de la première souveraine du sanctuaire survivant à l'écart, au pied d'une esplanade où se pressaient les monuments de tout âge élevés à la gloire d'Apollon, à l'extrémité d'une terrasse où d'autres offrandes répétaient la même louange. Cette encoignure mesquine, et chaque jour plus délaissée, était le dernier morceau de terre qu'eut gardé à Delphes la déesse de la Terre. Mais l'imagination des poètes la transfigurait : un aïde chantait, « près du temple, la fontaine aux belles eaux »² ; le bosquet de lauriers et de myrtes devenait pour Euripide « un jardin immortel » et l'humble fontaine de tuf aux marches inégales « une source au cours éternel ». Et au cœur de l'homme pieux, tout ici parlait, mieux qu'en aucun autre lieu du sanctuaire, de la vénérable antiquité de la religion delphique. Dans ce « téménos » étroit, où l'on pénétrait après avoir dépassé la fontaine, de même qu'on eût franchi un seuil, Apollon n'avait point sa part de prières, bien que le lieu eût été témoin de sa victoire sur le dragon ; mais on y révérait la Terre et l'on y gardait le souvenir des Muses, premières habitantes du Parnasse ; et les statues qui se dressaient, autour des lauriers et des myrtes, sur le parapet de la terrasse, n'étaient pas celles d'Apollon, mais de la nymphe Kallisto, et de Thémis, compagnie de la Terre, et d'autres divinités des primitives légendes.

1. Au v. 113 ὑπὸ νασῖς doit évidemment être rattaché au vers suivant. On comprend mal ce que pourrait signifier l'expression avec στίρεις ou θυμέλαιον. Le v. 113 est altéré ; mais il faut évidemment conserver le mot παγῆν.

2. *Hymn. Apol. Pyth.*, v. 120-122 : ἀμφὶ δὲ νηὸν ἔντασσαν.... Ἀγγοῦ δὲ κατίηρ παλλίρροος....

LES PETITS EDIFICES ARCHÉOLOGIQUES

La plupart des monuments dont les grands travaux de la fin du vi^e s. ont entraîné la destruction, étaient sans aucun doute des « trésors » élevés par les cités. Tous étaient en pierre. Ils ont tous été arasés à peu près au niveau des fondations ; les blocs de l'élévation ont disparu, remployés sans aucun doute dans les constructions neuves ; quelques tambours de colonnes, des fragments de chapiteaux, des pièces de corniche, des triglyphes, une partie des revêtements de terre cuite peinte conservés au musée, ont été recueillis dans cette région.

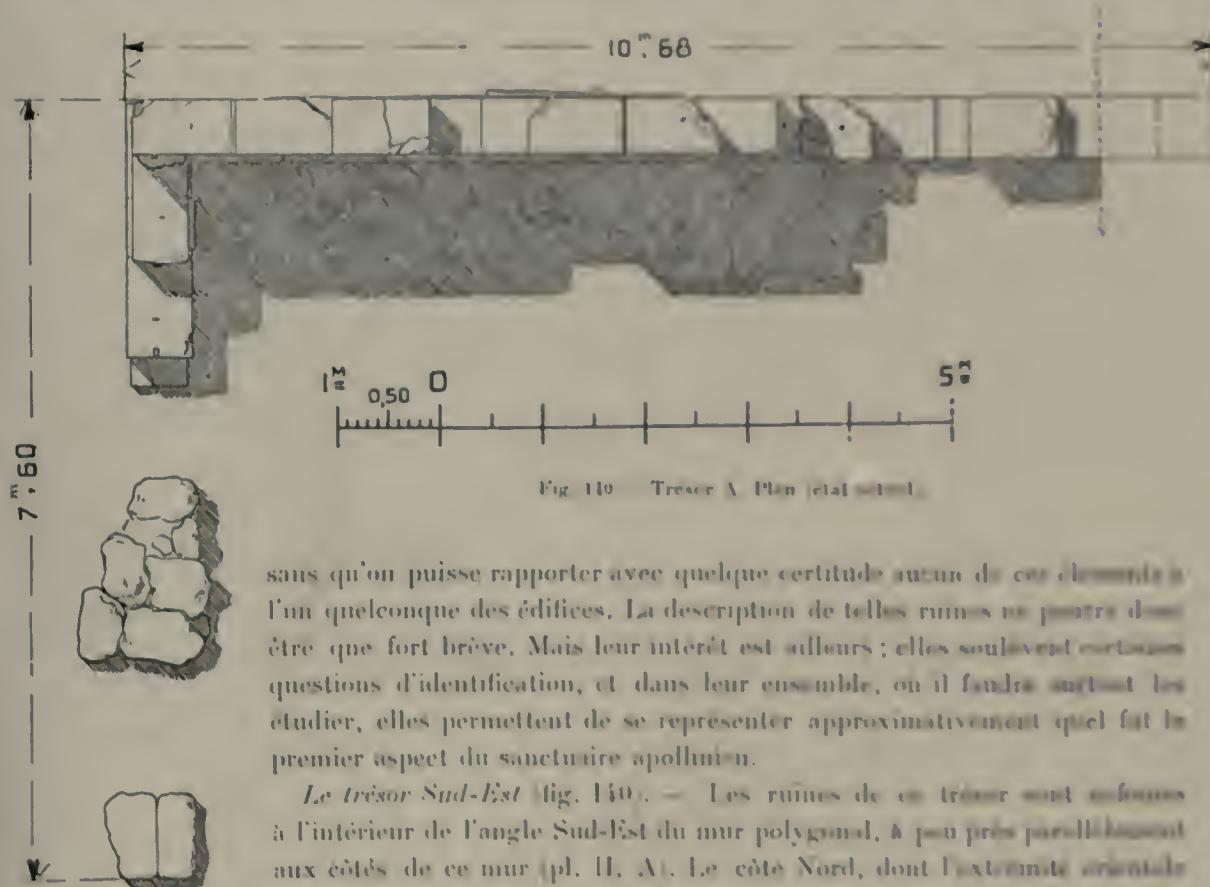
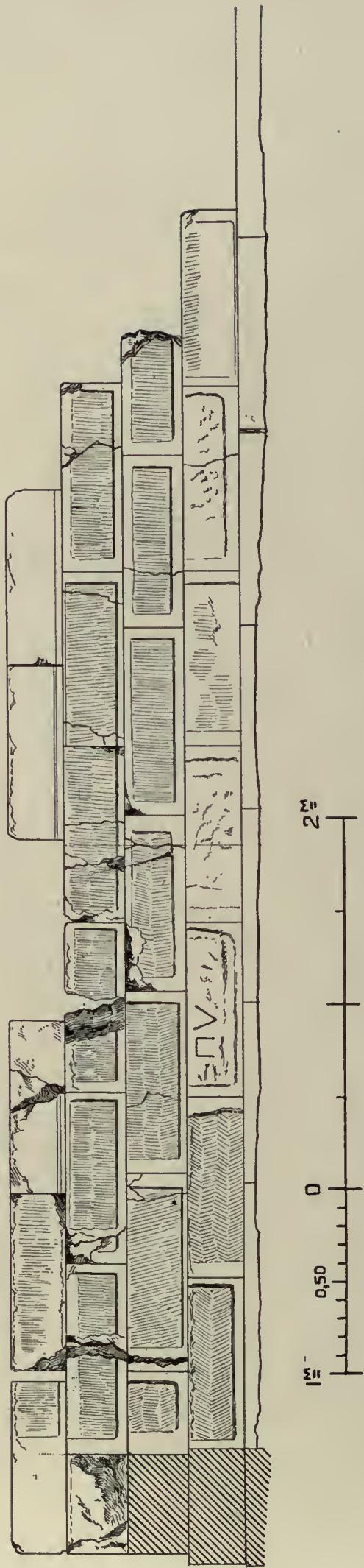


Fig. 140. — Trésor A. Plan (établi à 1/10).

sans qu'on puisse rapporter avec quelque certitude aucun de ces éléments à l'un quelconque des édifices. La description de telles ruines ne peut donc être que fort brève. Mais leur intérêt est ailleurs ; elles soulèvent certaines questions d'identification, et dans leur ensemble, on il faudra surtout les étudier, elles permettent de se représenter approximativement quel fut le premier aspect du sanctuaire apollinien.

Le trésor Sud-Est (fig. 140). — Les ruines de ce trésor sont enfermées à l'intérieur de l'angle Sud-Est du mur polygonal, à peu près parallélement aux côtés de ce mur (pl. II, A). Le côté Nord, dont l'extrême orientale pénètre dans les substructions du mur, est mesurable sur une longueur de 10 m. 68 ; le côté Ouest est réduit à trois tronçons : l'un formant retour du côté Nord, et deux autres composés de débris des fondations, au total, une longueur subsistante de 7 m. 60. Sans doute faut-il restituer à ce trésor le même plan qu'aux autres, c'est-à-dire une cella avee pronaos in antis ; le pronaos se serait donc ouvert à l'Est. En ce cas, l'absence de tout mur de refend le long du côté Nord donne à penser que la cella à elle seule n'aurait à tout le



moins les dimensions conservées par la ruine, c'est-à-dire au minimum 10 m. 68 sur 7 m. 60.

Il reste en place les débris de cinq assises régulières, toutes en poros ; les trois assises supérieures faisaient partie de l'élevation. On remarquera que chaque bloc est décoré d'un cadre en saillie, d'ordinaire rayé de traits parallèles ; le cas était le même aux faces externes. Mais chacun de ces cadres a sa forme et ses dimensions propres, comme on peut s'en assurer par la figure 141. Si bien qu'on peut se demander si cet antique édifice n'a pas été lui-même rebâti de pièces et de morceaux remployés et retaillés. Comme il n'y a pas tracee de dallage, on peut supposer que le sol, à l'intérieur, était en terre battue.

Une des dalles de fondation porte une marque d'entrepreneur ΠV. L'assise à laquelle appartient cette dalle est la seule qui soit assemblée à l'aide de crampons, lesquels sont en queue d'aronde.

Le monument à abside (fig. 142). — Les ruines de ce monument sont à l'Ouest de la fontaine (pl. II, B). Elles sont orientées dans le même sens que la face Sud du mur polygonal.

Le plan comprend une salle carrée (4 m. de côté) dont le côté opposé à l'entrée s'ouvre en arc-de-cercle (rayon 3 m. 75 env.). Mais l'édifice n'est qu'en apparence semblable aux monuments absidiaux qui, on le sait, constituent une étape très ancienne de la construction grecque ; dans ces monuments absidiaux le fond incurvé se raccorde exactement aux longs côtés. Ici, il n'en va pas de même : la jonction de la courbe et des côtés rectilignes forme de part et d'autre un ressaut. Cette particularité, qui donne à l'édifice un aspect de chapelle byzantine et dont nous ne connaissons pas d'autre exemple, est sans aucun doute due à une cause exceptionnelle.

Il reste en place les débris de cinq

assises ; la 3^e (d), qui est réduite à une pierre, sur le côté Nord, semble avoir été la première de l'élévation.

Quelques blocs seulement dans chaque assise étaient réunis au moyen de crampons. Ces crampons étaient en fer et scellés au plomb.

La moitié de l'un d'eux est encore en place, en a, sur le bord interne d'une pierre. Il est douteux que l'autre pierre, aussi réunie à celle-ci, ait servi à chargir les substructions du mur, pour un édifice d'aussi petites dimensions, des murs de 0 m. 45 étaient suffisamment solides. La pierre que nous devons restituer en contact avec a se raccordait sans doute par une face latérale, en b, au joint d'une des pierres de l'abside. Pareillement, en c, une entaille rectangulaire donne le départ d'un empattement symétrique au premier.

Ainsi, à la jonction intérieure du mur incurvé et des murs latéraux, les fondations s'élargissaient, doublant à peu près la largeur ordinaire. On admettra aisément qu'en cette partie devait se trouver quelque soubassement occupant toute la largeur de l'édicule, et sur lequel on est autorisé à restituer un monument de caractère sacré.

S'agit-il d'un trésor ? On a de fortes raisons d'en douter. C'est exactement en cette région que nous devons situer le sanctuaire de la Terre, et peut-être aussi le sanctuaire des Muses (voir p. 183). La présence, ici, d'un édifice aussi étrange, et qui ressemble aussi peu aux trésors du type ordinaire, nous autorise peut-être à risquer, sans toutes réserves, une hypothèse. N'aurions-nous pas conservé la chapelle primitive de Gé? Et ne pourrions-nous pas supposer qu'elle abritait à l'origine l'omphale, dont la courbe aurait été reproduite et amplifiée par celle de l'abside ?

Le trésor devant l'angle du Sud-Ouest (fig. 143). — Ce trésor a été presque entièrement démolî; il n'en demeure qu'une encoignure en avant de l'extrémité Ouest du mur polygonal (pl. II, C).

Oblique par rapport au mur polygonal, il regardait au Nord, dans la direction du mouvement à abside.

On a conservé les restes de quatre assises ; les deux assises supérieures, extérieurement décorées d'un cadre à chaque bloc, paraissent avoir fait partie de l'élévation. La largeur des murs était de 0 m. 90.

Les blocs sont assemblés à joints libres. Une pierre de la 2^e assise (à compter du bas)

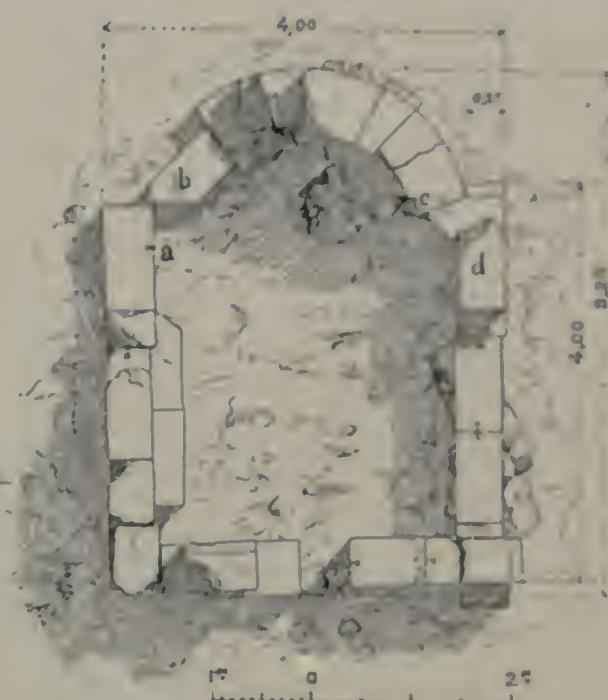


Fig. 143. — Monum. à abside.

porte sur une face interne la marque A ; une autre pierre, sur la face extérieure Ouest, porte le signe F.

Les trésors à l'Ouest du mur polygonal (fig. 144). —

A l'Ouest du mur polygonal se trouvent les ruines d'au moins deux et peut-être trois trésors (pl. II, D, E, F)¹ orientés de la même manière, dans le sens du mur polygonal Sud ; ils s'étagaient sur une pente raide comme on peut le voir par la figure 143².

Le trésor D (cf. fig. 121) est, de tous ceux qui ont été détruits au VI^e s., le seul dont le plan et les dimensions soient restituables. Il mesurait 8 m. 15 de longueur sur 3 m. environ³ de largeur. Une pierre de retour à l'angle Nord-Est (fig. 144, a) est restée en place ; d'autre part, sur le bord interne d'une pierre, du côté Nord, on voit la moitié d'un trou de scellement (fig. 144, b) qui nous donne approximativement le départ d'un mur de refend. Le monument comprenait donc une cella avec un pronaos. Des assises restées en place, celle du côté Nord, qui est assez soigneusement parementée au bord intérieur est peut-être la dernière assise des fondations. En tout cas, on peut penser que le sol du trésor n'était pas à un niveau beaucoup plus élevé.

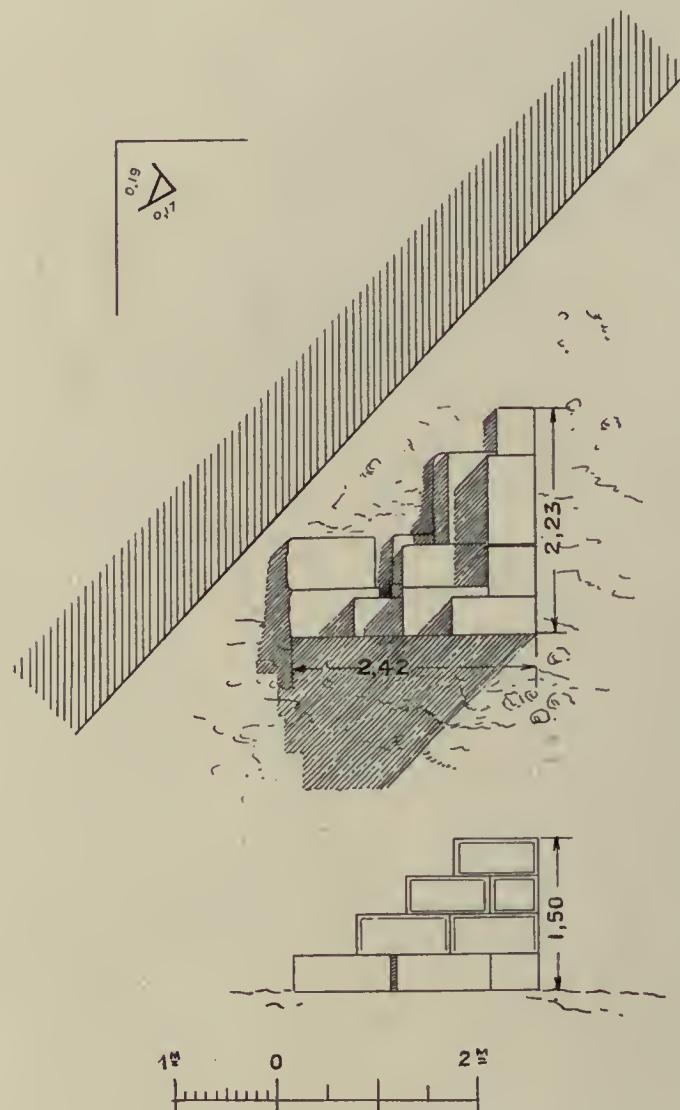


Fig. 143. — Trésor C. Plan et élévation (état actuel).

Toutes les dalles sont scellées au moyen de crampons en queues d'aronde. Les cavités,

1. On aperçoit, sur la pl. II, au Sud du trésor D, un pan de mur. C'est peut-être le reste d'une construction très ancienne ; c'est peut-être même le débris d'un trésor. On comprend que nous ne puissions faire état d'une ruine aussi mutilée.
2. Nous avons restitué sur cette figure le mur polygonal avec la déclivité qu'il présente actuellement, d'après les cotes relevées par M. Replat.
3. Nous ne donnons qu'une longueur approximative, attendu que le côté Sud est assez sensiblement déjeté.

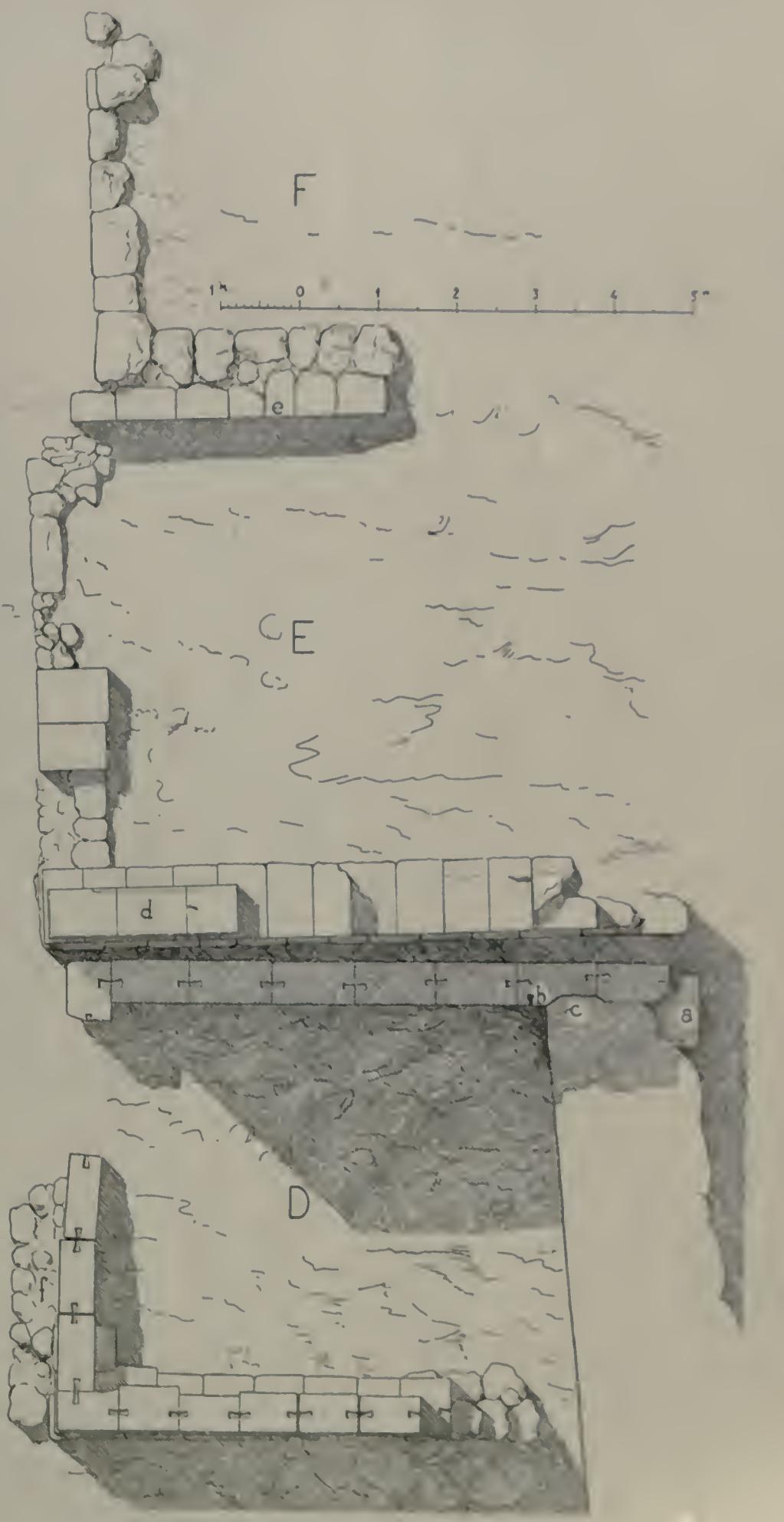


Fig. 10. - Tomb of P. L. E. D'Urville.

dont les bords sont très nets, ne présentent pas trace de plomb. Il est probable que les crampons y ont été ajustés au lieu d'y être scellés.

Le côté Sud du trésor E (longueur conservée environ 8 m.) reposait sur des fondations profondes en calcaire gris, bien appareillées dans leurs assises supérieures. Deux assises en poros le couronnent ; l'assise supérieure (d), dont il est demeuré trois blocs vers l'extrémité Ouest, faisait partie de l'Euthyntéria ; des traces et des traits de mise en place permettent de fixer à 0 m. 343 l'épaisseur du mur en élévation.

Au côté Ouest (largeur 6 m. 51), les fondations sont en blocs grossiers, empilés sans appareil, sur lesquels ont été conservés les débris d'une assise de poros. La différence de construction qu'on remarque entre les fondations du Sud et celles de l'Ouest, provient de ce qu'il fallait au Sud, établir un véritable mur de soutènement, tandis que cette précaution était inutile à l'Ouest.

On peut se demander si le mur qui se voit au Nord du trésor E en faisait ou non partie. La réponse n'est pas douteuse si l'on considère la figure 143, où les ruines sont

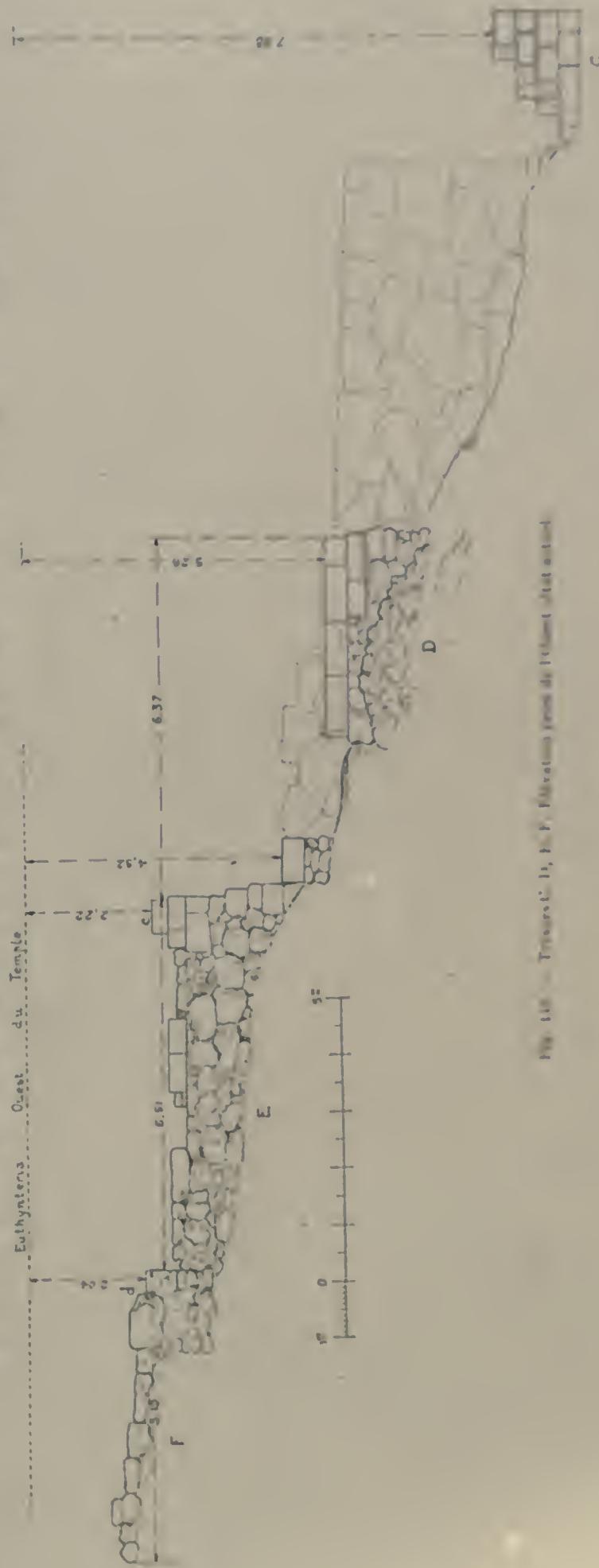


FIG. 143. — TRÉSOR E, PL. I. (Plan de l'élévation de l'angle Sud-Ouest)

représentées à leurs étages successifs. Ce mur qui, évidemment, était en fondation, se trouve à un niveau plus élevé que l'assise de réglage C du trésor E. Il appartenait donc à un autre monument et l'on doit admettre que le côté Nord du trésor E a aussi complètement disparu que le côté Est.

Faut-il compter parmi les trésors détruits, le monument dont les ruines se voient, en F, au-dessus de celles du trésor E? Les pierres de calcaire gris qui forment (en e) le parement extérieur du mur Sud présentent de telles analogies avec celles du trésor E, qu'on doit les considérer comme archaïques; mais, d'autre part, ces mêmes analogies ne donnent-elles pas à penser que le mur Sud est en matériaux remployés, et par conséquent d'époque plus récente? Nous inclinons toutefois à penser qu'il s'agit bien d'un ancien trésor, tant les ruines F, comme on peut s'en rendre compte à l'inspection du plan (fig. 144), semblent nettement appartenir au même ensemble que les trésors D et E.

RESTES DU PREMIER TEMPLE

La description des ruines de la terrasse nous a donné maintes fois l'occasion de mentionner le remploi de blocs en poros qui se caractérisent par des canaux de bardage en U. Il importe d'étudier de plus près ces blocs, parce qu'il se pose à leur sujet une question d'un intérêt très grand. Nous les décrirons d'après leurs emplacements actuels.

Chacun de ces blocs porte sur l'une de ses faces, qui, dans la construction primitive, était évidemment la face supérieure, c'est-à-dire le lit d'attente, une sorte de canal en forme d'U très ouvert qui pénètre à 10 ou 15 cm. dans la pierre; entre les deux branches de l'U demeurait un tenon autour duquel on liait le câble qui servait à barder le bloc, puis à le mettre en place dans la bâtie. Cette particularité ne se rencontre qu'exceptionnellement et dans les monuments d'une antiquité très haute, par exemple à l'Héraion d'Olympie, sur certaines pierres très anciennes de l'Acropole d'Athènes, au vieux temple d'Aphaia à Égine. A Delphes même, on ne l'a constatée jusqu'ici qu'au trésor de Corinthe. C'est précisément ce fait qui donne une partie de son intérêt à l'examen que nous allons faire des blocs analogues trouvés sur la terrasse ou ailleurs.

1^e Blocs provenant de la fontaine. — La fontaine et ses dépendances sont, nous l'avons vu, presque exclusivement construites en blocs de cette sorte : ils comprennent des dalles et des tambours de colonnes. Il suffit de considérer les figures 129 et 130 où s'aperçoivent ceux-ci et celles-là groupés dans le même ensemble, pour affirmer que tous ces blocs ont été empruntés à un seul édifice.

Les dalles ont toutes le trou de bardage sur l'une des grandes faces (fig. 132); dans leur premier emploi, elles étaient donc posées à plat, et faisaient partie d'un mur en élévation ou en fondation. Celles qui ont été utilisées dans l'édicule de la fontaine ou dans les parois latérales des conduites ont été plus ou moins retaillées sur une de leurs tranches; elles n'ont conservé leur dimension primitive qu'en épaisseur (correspondant à la hauteur dans la première construction); cette épaisseur est à peu près uniformément de 0 m. 26 à 0 m. 27; pour

quelques-unes elle est de 0 m. 30. Les côtés mesurent de 0 m. 80 à 0 m. 92. Les dalles formant le plafond des conduites, et qui apparemment sont demeurées en leur état primaire, ont les dimensions suivantes : 0 m. 97 \times 0 m. 85 \times 0 m. 27 — 0 m. 87 \times 0 m. 75 \times 0 m. 26 — 0 m. 90 \times 2 \times 0 m. 32 — 1 m. \times 0 m. 65 \times 0 m. 27, etc..

Les tambours proviennent de colonnes doriques à vingt corniches. Deux trous de bardage en U sont creusés sur la face supérieure à droite et à gauche du coulement central (fig. 150). Deux de ces tambours seulement ont encore des dimensions mesurables (encore) mais il faut noter que les arêtes en sont rongées et qu'on ne peut connaître le diamètre extérieur.

Haut.	Diam. sup. (au fond des coudelets).	Diam. inf. (au fond des coudelets)
1 ^e 0 m. 530	0 m. 976	0 m. 996
2 ^e 0 m. 560	0 m. 880	?

2^e *Blocs provenant des assises régulières du mur polygonal.* — Nous avons vu que deux assises régulières en poros étaient demeurées en place sur le mur polygonal Sud. Ceux des blocs qui ont été déplacés ou que nous avons pu soulever, sont, pour la plupart, pourvus du canal de bardage en U. Aucun de ces blocs ne porte d'encadrement.

Le pan de mur situé à l'extrémité Ouest du mur polygonal, dont il a été question p. 162, était formé de matériaux plus variés, qui comprenaient :

a) des dalles plates analogues à celles des assises précédentes et à celles de la fontaine, et dépourvues d'encadrement. Les dimensions en sont les suivantes : 0 m. 88 \times 0 m. 743 \times 0 m. 27 — 0 m. 913 \times 0 m. 883 \times 0 m. 29 — 0 m. 88 \times 0 m. 80 — 0 m. 29 \times 0 m. 92 — 0 m. 77 \times 0 m. 28 — 0 m. 88 \times 0 m. 80 \times 0 m. 21 — 0 m. 88 \times 0 m. 73 \times 0 m. 26 — 1 m. 03 \times 0 m. 88 \times 0 m. 28 — 0 m. 83 \times 0 m. 76 \times 0 m. 29.

L'une de ces dalles (0 m. 923 \times 0 m. 903 \times 0 m. 325) porte, en lettres grêles d'un caractère très archaïque, une marque d'entrepreneur où il semble qu'on doive lire le nom ΦΙΛΙΠΠΟΣ (fig. 146).

b) des dalles hautes, de forme rectangulaire, qui ont le trou de bardage non pas sur l'une des faces plates, comme les précédentes, mais sur l'une des tranches (fig. 147). Il faut sans doute y reconnaître des orthostates. Ces dalles ont été pour la plupart retaillées.

Dimensions présentes :

Haut.	Larg.	Fond.
0 m. 803	0 m. 535	0 m. 235
0 m. 800	0 m. 545	0 m. 255
0 m. 78	0 m. 86 (au moins)	0 m. 275
0 m. 76	0 m. 49	0 m. 26
0 m. 755	0 m. 84	0 m. 26



Fig. 146. — Marque d'entrepreneur sur une dalle.

c) un tambour de colonne dorique à 20 cannelures, équarri presque entièrement. Diamètre approximatif au fond des cannelures; 1 m. env. Hauteur subsistante: 0 m. 80.

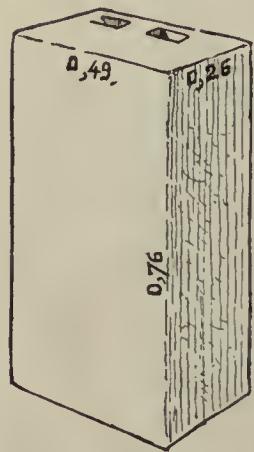


Fig. 147. — Fragment d'orthostate (?) archaïque.

Il ne porte pas de canal de bardage; mais on peut supposer que la face où était creusé ce canal a été ravalée.

d) un fragment de chapiteau dorique pour une colonne à 20 cannelures (fig. 148). Par les dimensions il doit être rattaché au même ensemble que les tambours dont il a été question plus haut: diam. au fond des cannelures: 0 m. 86 env. L'absence de canaux de bardage s'explique sans doute, ici encore, par le retaillage du bloc.

e) à ces débris, il convient d'ajouter deux blocs dont la figure 149 donne l'aspect. La présence d'un baudeau ciselé au bas de la face antérieure laisse supposer qu'il s'agit d'une plaque de krépis et, sans doute, à en juger par l'absence de canaux de bardage à la face supérieure, d'une plaque de stylobate.

Enfin à l'extrémité Nord du retour Ouest du mur polygonal, deux tambours font partie de la maçonnerie des fondations. Ils proviennent de colonnes doriques à 20 cannelures. L'un d'eux (fig. 124, a) mesure 0 m. 53 de hauteur et 1 m. de diamètre au fond des cannelures; le diamètre supérieur de l'autre (fig. 150) est de 1 m. env.

3^e Blocs provenant du temple. — Il a été signalé p. 53 que les fondations du temple renfermaient quelques tambours avec trous de bardage en U. Ces tambours très maltraités au cours de leur remploi et pour la plupart équarris ne sont plus identifiables que par la présence du scellement central et des trous de bardage. Les diamètres, mesurables ou restituables, de quelques-uns d'entre eux sont de 0 m. 90 env.

D'autre part, on ne doit pas oublier qu'un trou de bardage en U se voit sur une pierre du tronçon de mur situé dans les profondeurs du temple, près du rocher (fig. 55 et 56).

En résumé, nous devons rapporter à un même ensemble des blocs et fragments de blocs, de type archaïque, qui se répartissent ainsi:

1^e dalles et orthostates provenant de murs: les premières longues de 0 m. 83, à 1 m. larges de 0 m. 75 à 0 m. 85, hautes de 0 m. 26 à 0 m. 32;— les seconds ayant les dimensions maxima suivantes: haut. 0 m. 80, larg. 0 m. 86, épais. 0 m. 275.

2^e débris de colonnes doriques: a) tambours dont le diamètre est compris entre 0 m. 86

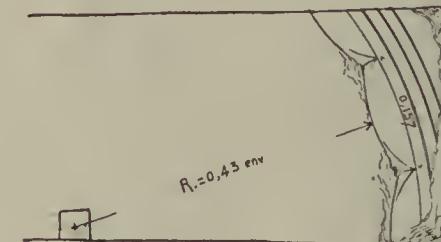
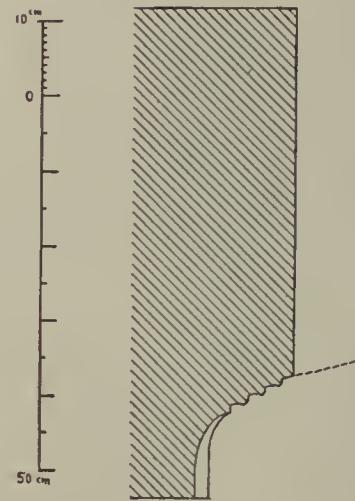


Fig. 148. — Fragment d'un chapiteau archaïque (coupe et plan inférieur).

et 1 m., soit, entre arêtes, 0 m. 91 et 1 m. 05 au minimum; — b) très probablement un chapiteau mesurant 0 m. 86 de diam. aux cannelures du gorgone (soit entre arêtes 0 m. 91 au minimum).

3^e peut-être deux plaques de stylobate (haut. 0 m. 34).

Parmi ces débris on ne saurait distinguer plusieurs lots. Point n'est besoin de les avoir longuement manipulés pour affirmer l'absolue similitude qui les unit en un groupe unique. Nous l'avons déjà dit, mais nous ne saurions trop y insister : il suffit d'examiner les matériaux de la fontaine pour se convaincre qu'il n'existe entre eux aucune disparité et que leur origine est commune.

A quel édifice appartenaient donc tous ces matériaux remployés dans les constructions du vi^e siècle ? On pense aussitôt au trésor de Corinthe. On sait en effet que l'un des meilleurs arguments, grâce auxquels M. Bourguet¹ a identifié avec ce trésor des pans de fondations situés au Sud-Est du mur polygonal, à droite de la voie sacée, c'est la présence sur ces débris et sur une dalle portant l'inscription Κεροθαλα... (fig. 151, 1) de canaux de bardage en U. Ces fondations étaient les seules du sanctuaire où l'on relève cette particularité. L'argument est d'une valeur indiscutable.

Or il est non moins assuré que les blocs dont il est ici question ont été remployés dans le dernier tiers du vi^e siècle ; les uns ont été rebâti dans le mur polygonal ; les autres formaient les assises interposées entre le soubassement polygonal et le parapet de céladre, c'est-à-dire

entre deux éléments archaïques du mur, les autres étant ont été remployés dans cette fontaine dont la date très ancienne est attestée par l'usage de crampons en queue d'aronde. Quant à ceux qui se trouvent à l'intérieur du temple, ils ont été réutilisés, à tout le moins au iv^e siècle, mais rien n'interdit de croire qu'ils fassent déjà partie, et même comme matériaux remployés, du temple des Aleméomides.

Faut-il donc admettre que, dès cette date très ancienne, au lendemain même de la destruction du premier temple, on procéda à la démolition de ce trésor de Corinthe qui avait abrité, après l'incendie de 548, certaines offrandes précieuses retirées du temple²? Faut-il admettre que le trésor vu par Hérodote n'était pas celui qui vit au Plutarque et Pausanias (cf. p. 166)? Mais que d'inconvénients ! Imagine-t-on les raisons qui ont pu entraîner la démolition, puis la reconstruction d'un édifice siège le rôle de la religion où s'opéraient les grands travaux consécutifs à la ruine du premier temple ? Comment toute trace du trésor reconstruit aurait disparu ?

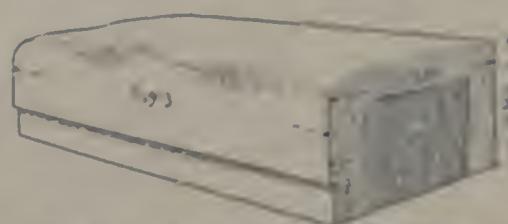


Fig. 159. — Fragment d'un chapiteau archaïque.

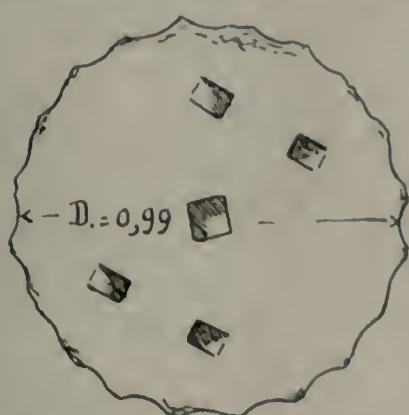


Fig. 150. — Lit supérieur d'un tambour de colonne archaïque.

Plutarque et Pausanias (cf. p. 166) ? Mais que d'inconvénients ! Imagine-t-on les raisons qui ont pu entraîner la démolition, puis la reconstruction d'un édifice siège le rôle de la religion où s'opéraient les grands travaux consécutifs à la ruine du premier temple ? Comment toute trace du trésor reconstruit aurait disparu ?

1. *BCH*, XXXVI, 1912, p. 632-66.

2. Hérodote, I, 51.

La question sera résolue : 1^o si nous pouvons nous représenter approximativement quel était l'aspect et quelles étaient les dimensions du trésor de Corinthe ; — 2^o si nous pouvons démontrer que les blocs à canaux de bardage en U, dont il est ici question, sont de dimensions trop grandes pour avoir appartenu au trésor.

Voyons donc ce que nous apprennent sur ce trésor les trop rares débris qu'on en a conservés.

Les fondations du monument sont composées de dalles dont les dimensions sont les suivantes : à l'angle Sud-Ouest, long. 0 m. 90 à 1 m., larg. 0 m. 80, haut. 0 m. 31 ; à l'angle Nord-Ouest, long. 0 m. 82, larg. 0 m. 80, haut. 0 m. 245 et 0 m. 30. En outre une dalle conservée au musée mesure long. 0 m. 81, larg. 0 m. 79, haut. 0 m. 23 ; cette dalle, sur une tranche de laquelle subsistent encore des traces de rouge, faisait évidemment partie du mur en élévation.

La plaque insérée publiée par M. Bourguet¹, et dont nous donnons ici la reproduction (fig. 151, I), a été largement entaillée en arrière. A droite, le joint est biais. Elle est incomplète en hauteur ; la face inférieure a été rabattue. La face supérieure, aplatie au bord sur une largeur de 0 m. 14, présente à l'arrière une partie en retrait dont la surface est légèrement piquetée. Le bord supérieur de la pierre, du côté de l'inscription, est taillé en un fin biseau.

Cette plaque provient évidemment des parties hautes de l'édifice, et sans aucun doute de la façade principale. On ne peut penser à l'architrave : une architrave aurait présenté un abaque. On ne peut pas davantage la restituer au rampant d'un fronton : il n'existe pas d'exemple, à notre connaissance, de rampant inscrit. La plaque appartenait donc à une corniche à mutules ; on s'explique bien dès lors les particularités de la face supérieure : la bande antérieure lisse se trouvait en avant du tympan, lequel reposait sur la bande postérieure piquetée.

C'est au même édifice que doit être rapportée une autre plaque de corniche recueillie près de l'angle Sud-Ouest du mur polygonal (fig. 151, II). Si ce bloc a été trouvé aussi loin du trésor, c'est parce qu'il fut remployé à une époque tardive, comme le prouve la présence de deux crampes en T. Il est complet en largeur (0 m. 725) et en hauteur (0 m. 275). La partie gauche a été retaillée (long. subsistante 1 m.). Le soffite porte deux mutules (avec quelques traces de rouge), l'une, large de 0 m. 298 à deux rangs de quatre gouttes, l'autre large de 0 m. 38 à deux rangs de cinq gouttes ; le canal entre mutules est large de 0 m. 118.

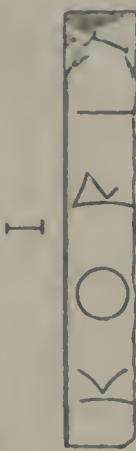
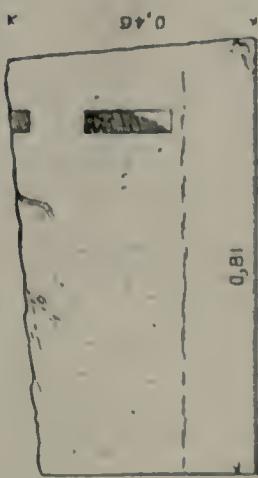
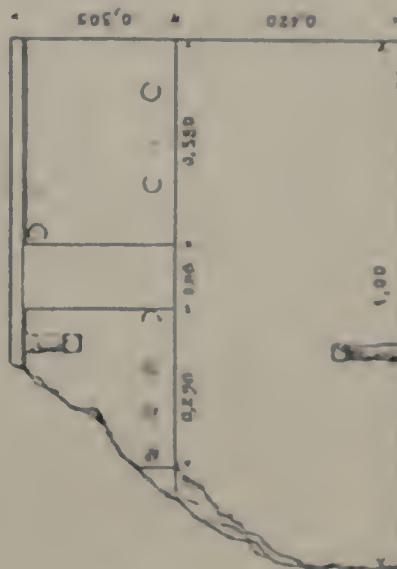
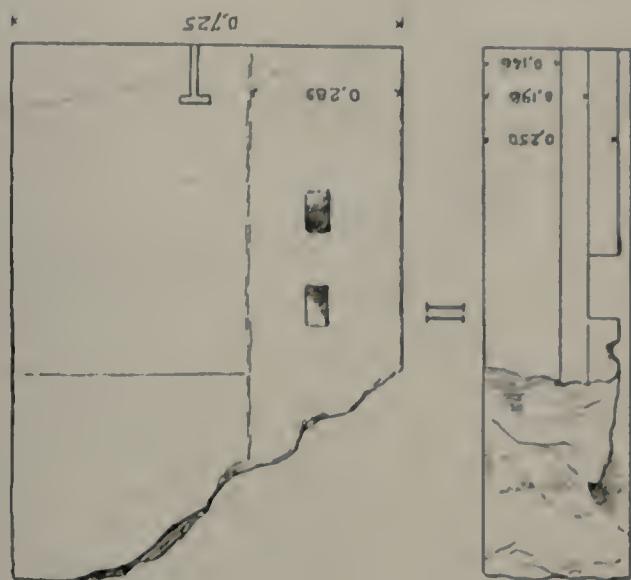
La face supérieure est aplatie en avant sur une largeur de 0 m. 285 ; l'arrière, finement brettelé, est divisé, dans le sens de la longueur, en deux parties inégales, par la trace qu'y a laissée le joint de deux pierres. Le joint de droite porte un scellement en T ; dans la partie antérieure a été creusé un canal de bardage en U.

Cette plaque présente avec la plaque insérée deux différences : elle porte un scellement (la forme en T est aussi ancienne à Delphes que la forme en queue d'aronde), la plaque insérée n'en a pas ; mais le fait peut s'expliquer soit par un caprice de construction qui n'est pas sans exemple (cf. le trésor A, où certains blocs ne sont pas scellés), soit par un retaillage de la plaque insérée. En outre, le bandeau qui borde la face supérieure est ici beaucoup plus

1. Hérodote, I, 659.

LA TERRASSE DE MER POLYGONAL.

110



large que là ; mais la particularité, ici encore, est facilement explicable : on peut supposer que la dalle au bandeau large provient d'une face latérale et qu'elle portait non point un tympan de fronton, mais un chéneau et la superstructure d'un mur intérieur.

Si la plaque à mutules provient du trésor de Corinthe, comme il y a lieu de le croire, elle

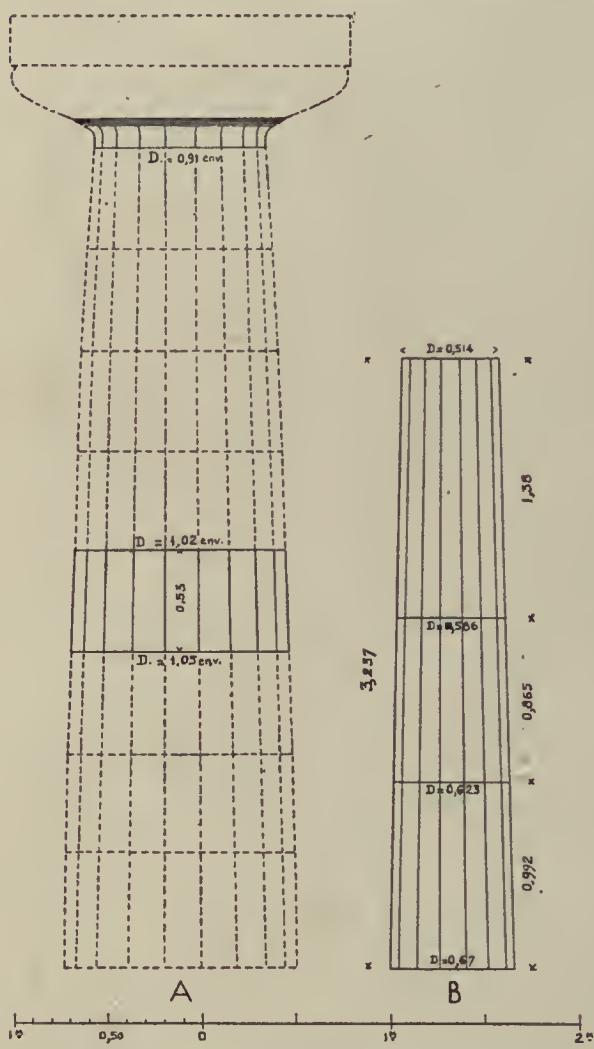


Fig. 152. — Colonnes cloriques de type archaïque.

ronde. Trois de ces tambours se rajustent exactement et donnent la hauteur complète d'un fût (fig. 152, B). Les colonnes dont proviennent ces tambours faisaient sans doute partie de l'un des trésors situés à l'Ouest du temple (trésors C, D, E, F).

Des colonnes de ce type peuvent parfaitement convenir au trésor de Corinthe, puisque entre sa façade et celle des autres trésors, il n'y a pas de différence sensible en largeur. La figure 153, où a été restitué un petit monument in antis, avec la corniche du trésor de

1. Hérodote, I, 652.

fournit de précieuses données pour les dimensions générales du monument. Si l'on restitue, ainsi qu'il est vraisemblable, deux colonnes in antis en façade, avec sept triglyphes et six métopes, on obtient comme longueur d'architrave 5 m. 86 env., représentant sept triglyphes à 0 m. 38 et huit métopes à 0 m. 534 (ce dernier chiffre étant égal à deux canaux de 0 m. 118 et une mutule de 0 m. 298) ; ce qui fait 6 m. env. au stylobate.

Or M. Bourguet¹, en raison de la conformation du terrain et par analogie avec le Bouleutérion, avait fixé à 6 m. 50 env. la largeur du trésor. On voit que d'un chiffre à l'autre la différence n'est pas grande, et qu'elle disparaît si nous restituons une krépis au monument.

Ainsi nos recherches, indépendantes de celles de M. Bourguet, aboutissent au même résultat : le trésor de Corinthe, plus allongé que les autres trésors (cf. trésors D, E), n'en différerait guère en largeur.

Ceci dit, essayons de restituer l'aspect du trésor en façade. On a recueilli, dans le voisinage de l'angle Sud-Ouest du mur polygonal, quatre tambours de colonnes doriques à 16 cannelures, dont les scellements centraux sont à section

Corinthe et les colonnes dont il vient d'être question, ne aurait avoir, bien entendu, qu'une valeur schématique; mais le fait qu'elles mettent nos yeux une façade dont les proportions n'ont rien de choquant et dont l'aspect répond à celui d'un édifice archaïque constitue néanmoins une preuve; il montre à l'évidence que dans une façade de cette largeur, sans un établissement de ces proportions, il ne pourrait y avoir place pour des colonnes d'un diamètre deux fois plus fort, comme étaient celles d'un prochevoisin le tambour à trous de bordage en U.



Fig. 153. — Trésor archaïque comparé à une colonne du portique.

La démonstration peut d'ailleurs être poussée plus loin encore: il nous suffit de ~~reconstituer~~ graphiquement l'aspect probable d'une de ces grandes colonnes. A vrai dire, la ~~reconstitution~~ est malaisée, et, pas plus ici qu'ailleurs, ces débris mutilés ne nous permettent d'arriver à une certitude. Nous devons nous contenter d'une ~~reconstitution~~ vraisemblance.

Le chapiteau reproduit ci-dessus (fig. 148) donne pour la colonne, à sa partie supérieure, un diamètre de 0 m. 91 env. Un des tambours dont il a été question (p. 191), le seul dont on puisse mesurer les diamètres supérieur et inférieur, est de diamètre à peu près plus grand (respectivement 1 m. 02 env. et 1 m. 05 env.); ce tambour devait être placé assez haut du chapiteau; on peut sans invraisemblance le replacer, comme le représente la figure 152 A, dans la partie médiane de la colonne. La restitution proposée dans cette figure a été

exécutée d'après ces quelques données¹, et en s'inspirant d'une des plus anciennes colonnes de l'Héraion d'Olympie², dont les proportions et les dimensions sont à peu près les mêmes que celles de notre colonne.

Et maintenant, qu'on rapproche de cette colonne, comme nous l'avons fait fig. 152, un fût provenant d'un des trésors Ouest; et surtout, comme on le voit fig. 153, qu'on la mette en regard d'un trésor ayant les dimensions du trésor de Corinthe. Une telle confrontation apporte un argument irréfutable, et l'on peut affirmer que *les tambours à canaux de bardage en U, recueillis sur la terrasse du mur polygonal, ne proviennent pas du trésor de Corinthe*, comme on eût été tenté de le supposer de prime abord. Conséquemment, il en est de même des dalles, qui, dans la fontaine et les aqueducs, ont été rebâties côte à côte avec quelques-uns de ces tambours; malgré l'analogie des dimensions, on ne peut les rapporter au trésor de Corinthe. Enfin, d'une manière générale, tous les blocs de poros, tambours de colonnes ou dalles, remployés dans le temple et dans le mur polygonal, doivent donner lieu à la même remarque.

Quel était donc cet édifice? Ce que nous en savons de certain ou de probable se résume à ceci :

1^o Il était extrêmement ancien. Pour la technique, il n'a d'analogie à Delphes que le trésor de Corinthe qui passait, avec raison sans doute, pour le plus ancien monument de Delphes après le temple : il avait été édifié vers le milieu du vi^e s. par Kypselos³.

2^o Il a été détruit très anciennement, avant la construction du mur polygonal et du temple des Aleméonides. On doit supposer qu'il a été démolî, comme les trésors, au vi^e s., lors des grands travaux qui transformaient l'aspect de cette région.

3^o Aucune trace des fondations ne subsiste. Mais on peut présumer qu'il s'élevait non loin du lieu où les matériaux en ont été remployés.

4^o A en juger par les dimensions des tambours et du chapiteau, l'édifice devait être sensiblement plus grand que les trésors dont nous avons conservé les ruines. A raison d'un intervalle entre axes de 3 m., — chiffre qui constitue un minimum, on obtient pour le stylobate en façade une longueur approximative de 12 m. ou de 16 m. suivant qu'on restitue deux colonnes entre deux antes ou une prostasis de six colonnes. Or la largeur du trésor A, le plus large des trésors archaïques de Delphes, ne devait pas dépasser 8 m. (cf. p. 183).

De ces particularités une seule hypothèse peut rendre compte, et les expliquer toutes : c'est *du premier temple, du temple antérieur à celui des Aleméonides, que proviennent les blocs à canaux de bardage en U remployés dans la région de la terrasse*. Quel autre édifice en effet pouvait atteindre des proportions si supérieures à celles du plus grand des trésors? Quel grand édifice, sinon le temple lui-même, pouvait s'être élevé dans les parties hautes du sanctuaire? Ce temple était peut-être celui dont Homère a célébré le ιάνος σώζει et auquel s'attachaient

1. L'unique tambour que nous ayons pu replacer dans la colonne restituée, ne présente entre les diamètres inférieur et supérieur qu'une différence assez faible (0 m. 03). Cette particularité tient apparemment à ce que la colonne, conformément à l'usage très archaïque, avait une οὐτασία très accentuée.

2. Perrot-Chipiez, *Hist. de l'Art*, VII, pl. XXV, II = *Olympia*, Baudenkm., pl. XXI. La colonne de l'Héraion présente une οὐτασία également très marquée. Les tambours sont pour la plupart de hauteurs à peu près pareilles (entre 0 m. 52 et 0 m. 575). Le diamètre supérieur sous le chapiteau est de 0 m. 865; le diamètre médian de 1 m. 09.

3. Plutarque, *Sap. conv.*, XXI.

les noms légendaires de Trophonios et d'Agamédès¹. En tout cas, il en faut faire remonter la construction à la première moitié du vi^e s., pour le moins; car toutes les particularités que nous avons relevées sur les tambours et sur les dalles offrent une antiquité très haute. En 348, un incendie le détruisit; mais il en restait assez de matériaux pour favoriser reconstruc teurs les plus abondantes ressources; on ne manqua pas, selon l'usage, de redresser à pied-d'œuvre tout ce qui pouvait l'être. Les hommes acheverent l'ouvrage de l'assassinat; le temple fut démolî de fond en comble; les fondations mêmes furent entièrement renouvelées; ceci, à vrai dire, est un procédé exceptionnel dans l'histoire de la construction grecque; mais on en comprend les raisons: il fallait rebâtir l'édifice sur un plan agrandi, et surtout il fallait en changer l'orientation, comme nous le verrons plus bas. Il était donc indispensable de débarrasser entièrement le terrain où l'on allait établir les soubassements nouveaux.

LA RUINES DU TEMPLE AVANT 348

Si misérables que soient les débris de ce vieux temple, ils nous engagent à redresser, avant d'aller plus loin, quel pouvait être l'aspect du sanctuaire, en cette région, avant que l'incendie de 348 en eût amené le bouleversement.

La restauration du temple lui-même est impossible. De l'élévation on ne connaît pas le plan, en dehors des colonnes, du stylobate et des murs. L'entablement a entièrement disparu, peut-être parce qu'il était en bois, comme à l'Héraion d'Olympie.

Pour le plan, nous savons moins encore. Tout au plus est-il permis de supposer qu'un temple de cette importance avait un péristyle autour du sékos (ce qui représenterait à raison de 6 colonnes en façade, une largeur minima de 16 m. env.) et qu'il était moins grand que ne le fut le temple du vi^e siècle.

Le niveau primitif est donné approximativement par celui des trésors Ouest. Si, comme nous l'avons supposé (p. 190), les ruines qui se voient en F. pl. II. (fig. 144 et 145) sont bien celles d'un trésor, comme les fondations en sont à 1 m. 40 env. au-dessous de l'esplanade actuelle, et qu'on peut supposer que ce trésor était de plain-pied avec l'ancien temple, on restituera celui-ci à 1 m. env. au-dessous de l'esplanade actuelle.

Or, à ce niveau, le rocher devait encore occuper dans la partie qu'occupa, par la suite, la colonnade Nord; sous cette colonnade, en effet, la face supérieure de l'euthynteria est presque d'un bout à l'autre à moins d'un mètre du rocher (cf. fig. 6, A et B et fig. 158). Le bord Nord du vieux temple était donc assez sensiblement en retrait vers le Sud; on peut le reporter à 1 m. 50 au moins en deçà du bord actuel (fig. 159).

La cella occupait sans doute à peu près la même situation que dans la suite; car elle devait englober l'adyton dont l'emplacement à proximité du rocher demeurait fixé par le trésor.

1. *Hymn. hom. Apoll. pyth.*, v. 116-119; Phœnix, X, 3, 13. La légende fait un nom commun aux deux, de Trophonios et d'Agamédès, des constructeurs d'édifices sauterains. Il est donc possible que cette légende se rapporte à un état plus ancien encore, et, comme je l'ai supposé (p. 190), à l'époque où la cité d'Or L'adyton n'était pas encore enfermée dans un temple.

Il est probable, d'autre part, que le temple s'étendait moins vers l'Ouest : on peut s'imaginer, de ce côté, l'espace plus grand qu'il ne l'est présentement, entre les trésors et le temple.

Au Sud, il en était alors comme après 548 ; du temple au terrain en contre-bas la dénivellation était brusque : elle mesurait 5 m. pour le moins. Il y avait donc déjà une terrasse pour masquer les substructions de ce côté.

Quant au côté Est, où devait s'ouvrir la façade principale, il est bien difficile de dire jusqu'où il s'étendait.

Le temple n'était pas orienté exactement dans le sens où il le fut après 548. Nous avons constaté en effet que le mur polygonal Sud, et une partie du mur de l'esplanade, parallèles l'un à l'autre, étaient obliques par rapport au temple actuel ; nous avons aussi remarqué que les quatre trésors A, D, E, F et le monument à abside s'orientaient parallèlement au mur polygonal. Évidemment, le fait n'est pas fortuit. Nous ne voyons qu'une façon d'en rendre compte : tous ces monuments ont suivi la direction donnée par le monument essentiel, par le temple¹ ; c'est sur lui qu'on a aligné le mur de l'esplanade, c'est lui qui a réglé l'orientation des trésors. Quand, après 548, pour des raisons de nous inconnues², on modifia l'orientation du temple, comme ce fut assez fréquemment le cas dans les reconstructions exécutées au VI^e s. (cf. par exemple, le temple d'Aphaïa à Égine ou le vieux temple ionique de Locres³), le mur de l'esplanade garda en partie sa direction primitive, peut-être parce qu'on en avait utilisé partiellement les fondations, et le mur polygonal au Sud reçut une direction parallèle (fig. 154).

Au pied de l'esplanade, vers l'Ouest, s'étendait l'hiéron de la Terre et des Muses ; le bois sacré qui entourait la chapelle à abside rejoignait sans doute le rocher de la Sibylle, non loin duquel les Naxiens avaient juché sur sa haute colonne le Sphinx prophétique. Déjà peut-être, car il faut penser à la persistance séculaire des traditions sacrées, une fontaine était creusée au point même où nous avons conservé celle du VI^e s. Cette région était particulièrement vénérable : c'est vers la chapelle que regardait l'un des trésors⁴ (fig. 154, C) ; c'est la présence de cette chapelle, sans doute, qui a attiré, à l'arrière du temple, et sur une pente escarpée, trois trésors (D, E, F) qui auraient été mieux placés à l'Est, et sur un terrain plus favorable, si les dédicants n'avaient pensé qu'à Apollon. De ce côté, la voie qui passait entre le trésor C et la chapelle à abside, puis s'engageait entre les trésors D, C, F et le retour Ouest de l'esplanade, devait se replier en lacets serrés pour atteindre, à 12 mètres de distance rectiligne, une butte haute de 6 mètres.

C'est par l'Est qu'on accédait au temple ; sans aucun doute, de ce côté, la direction de la voie n'a pas été modifiée. Elle bifurquait peut-être avant d'arriver au trésor A ; un raidillon paraît s'en être détaché, dont M. Bourguet a cru retrouver des marches à l'extrémité Ouest du Portique des Athéniens. La branche principale montait en avant du trésor A, à l'Est de

1. M. Ilomolle (*BCH*, XX, 1896, p. 633) avait déjà émis cette opinion.

2. En l'occurrence, les explications proposées par Penrose (*BCH, ibid.*, p. 383) ne sont peut-être pas simplement des rêveries. Il est possible que des raisons astronomiques aient entraîné le déplacement de l'axe du temple.

3. Koldewey-Puehstein, *Griech. Temp. Unterital.*, pl. I.

4. Il semble qu'un pan de mur engagé sous les fondations du mur polygonal, au Sud-Est du monument à abside (pl. II), puisse être considéré comme le reste d'un trésor (restitué avec un point d'interrogation sur la fig. 154).

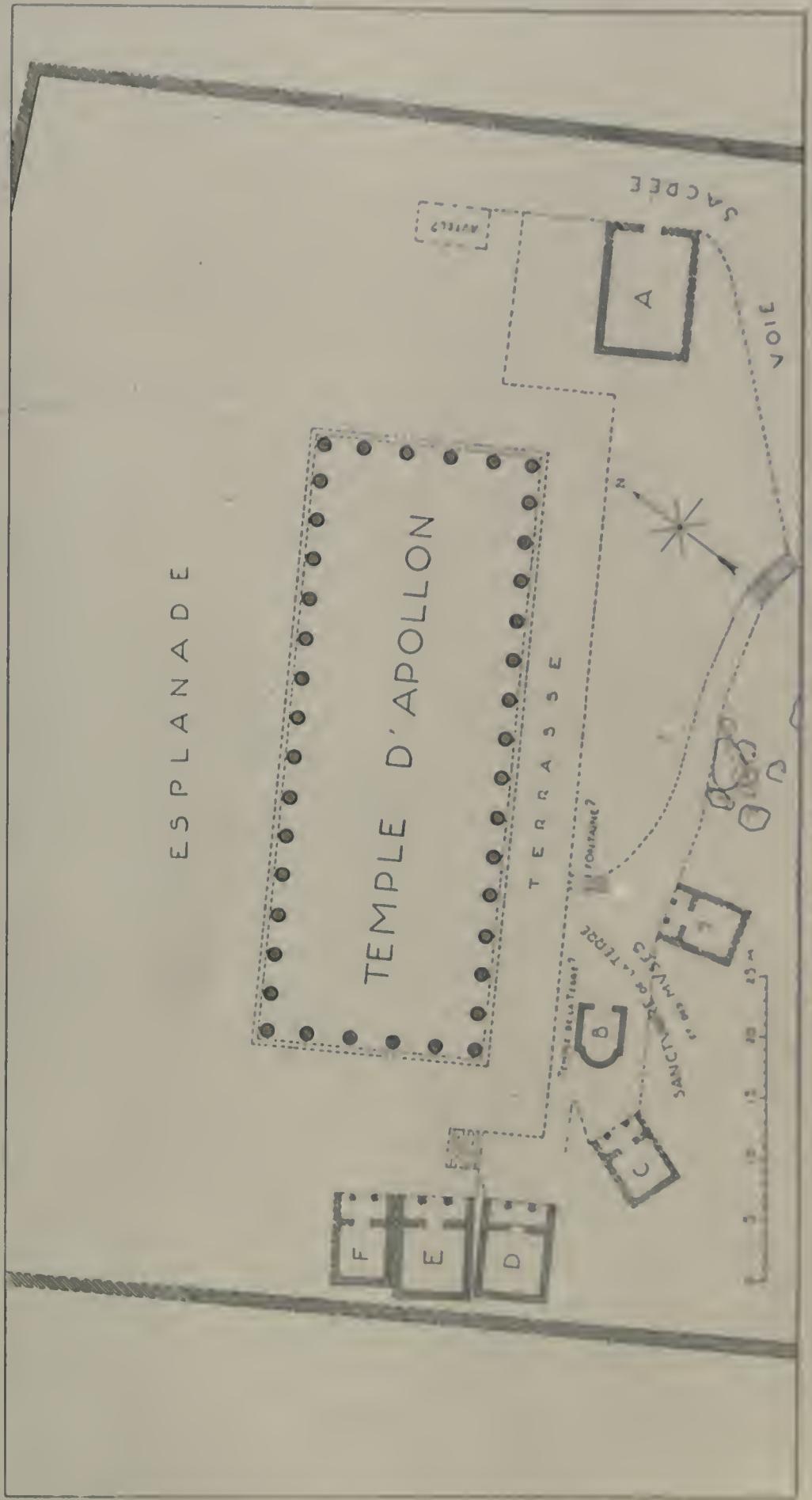
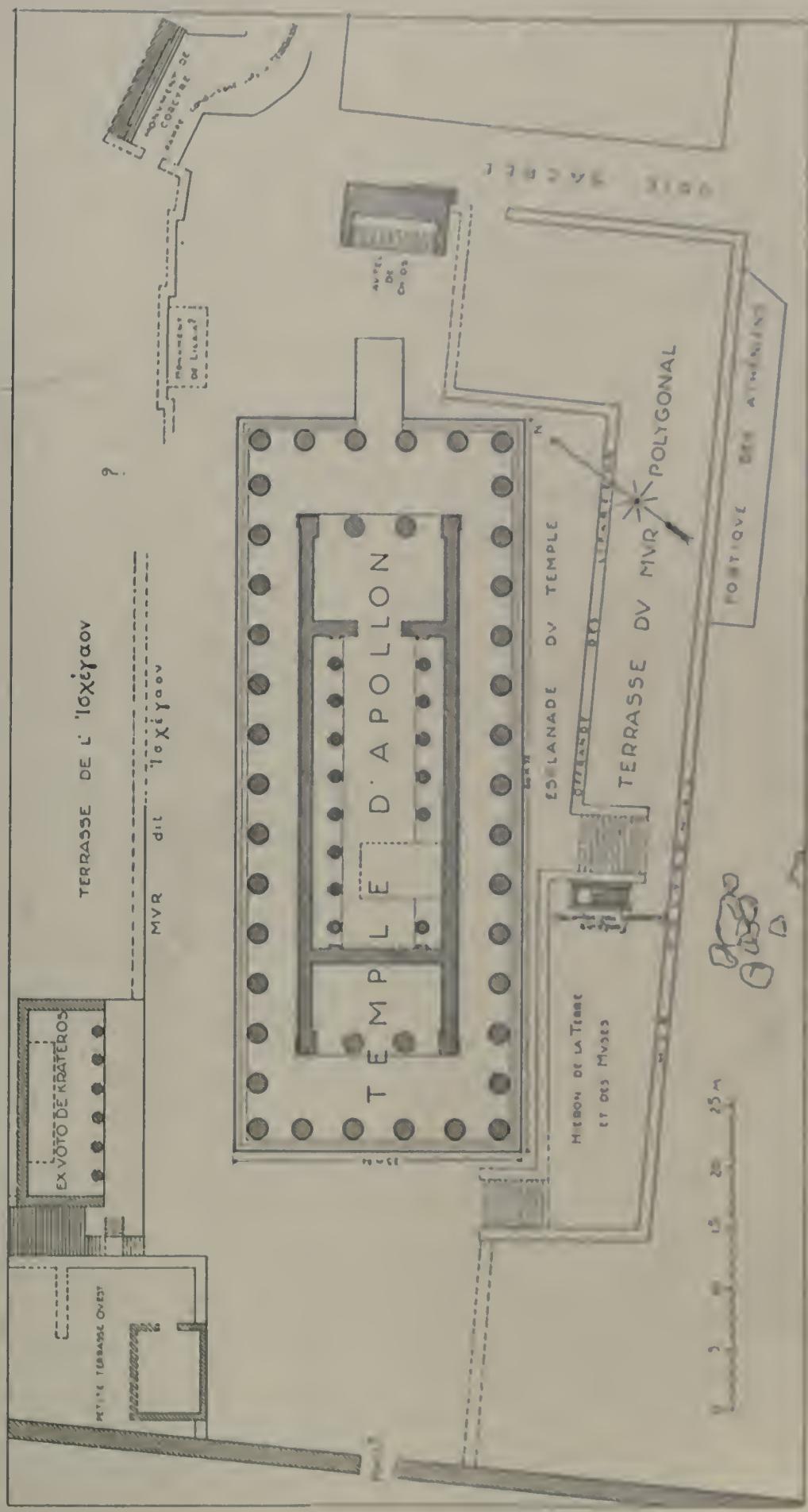


Fig. 14 - Le temple d' Apollon à Didymé. Plan hypothétique



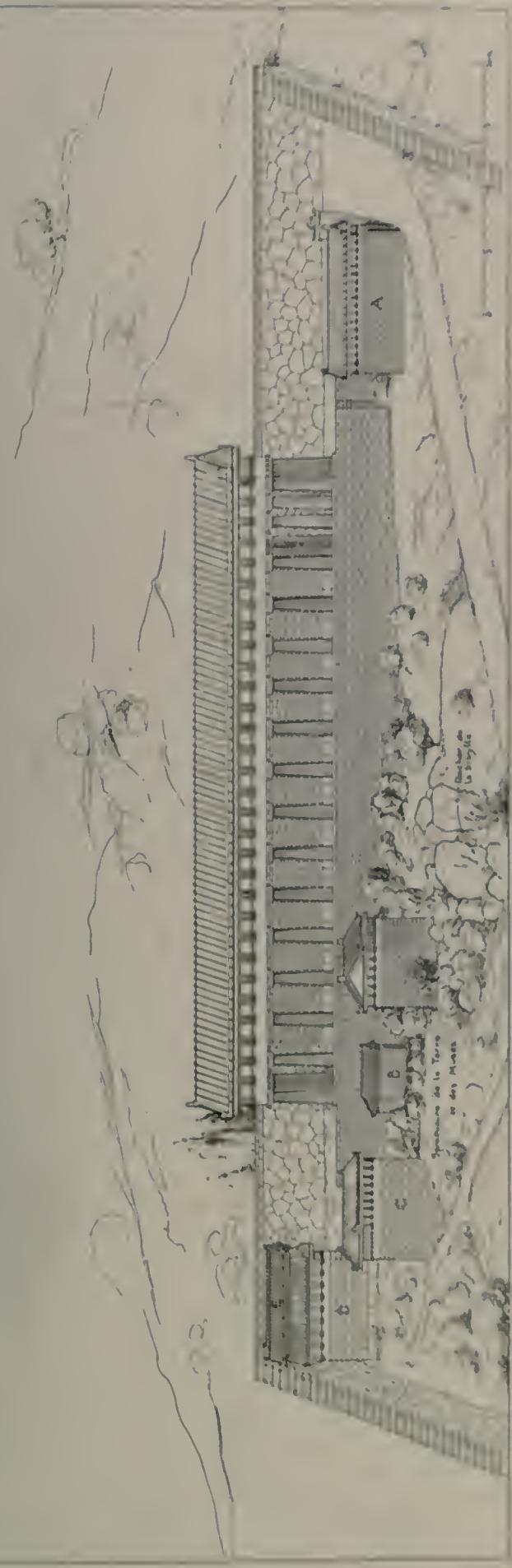


Fig. 16. — Le temple et la terrasse avants. Elevation à hypothèse.

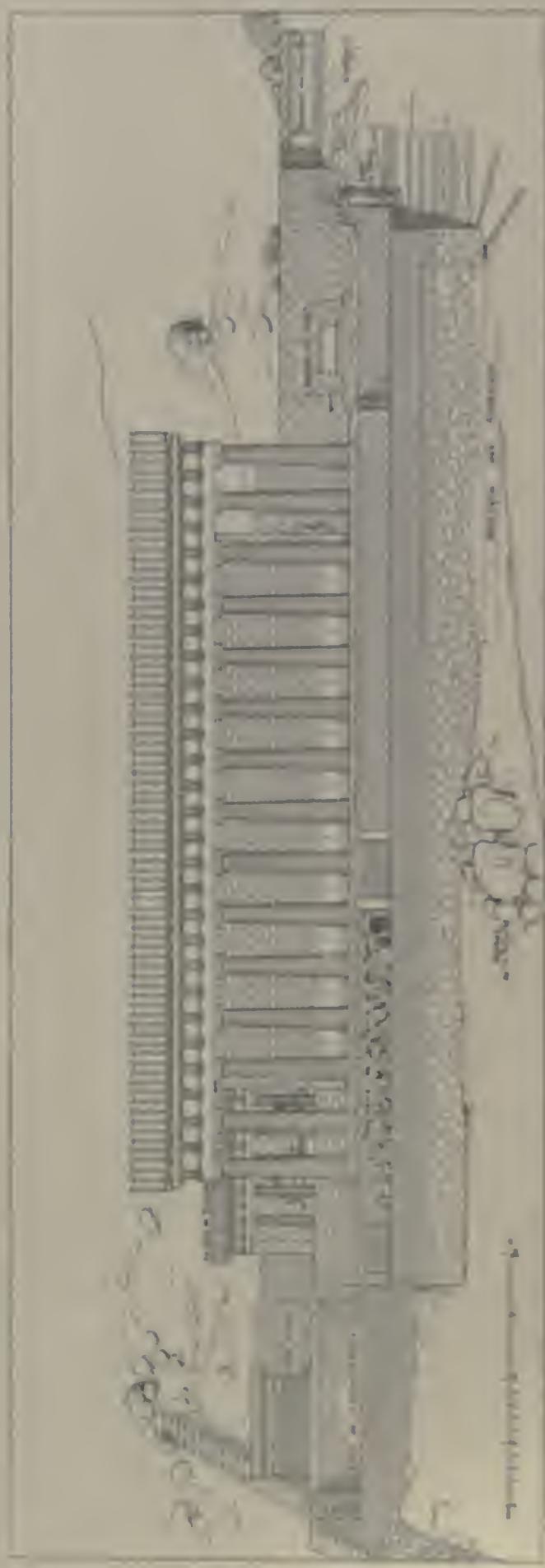


Fig. 16. — Le temple et la terrasse avants. Elevation à hypothèse.

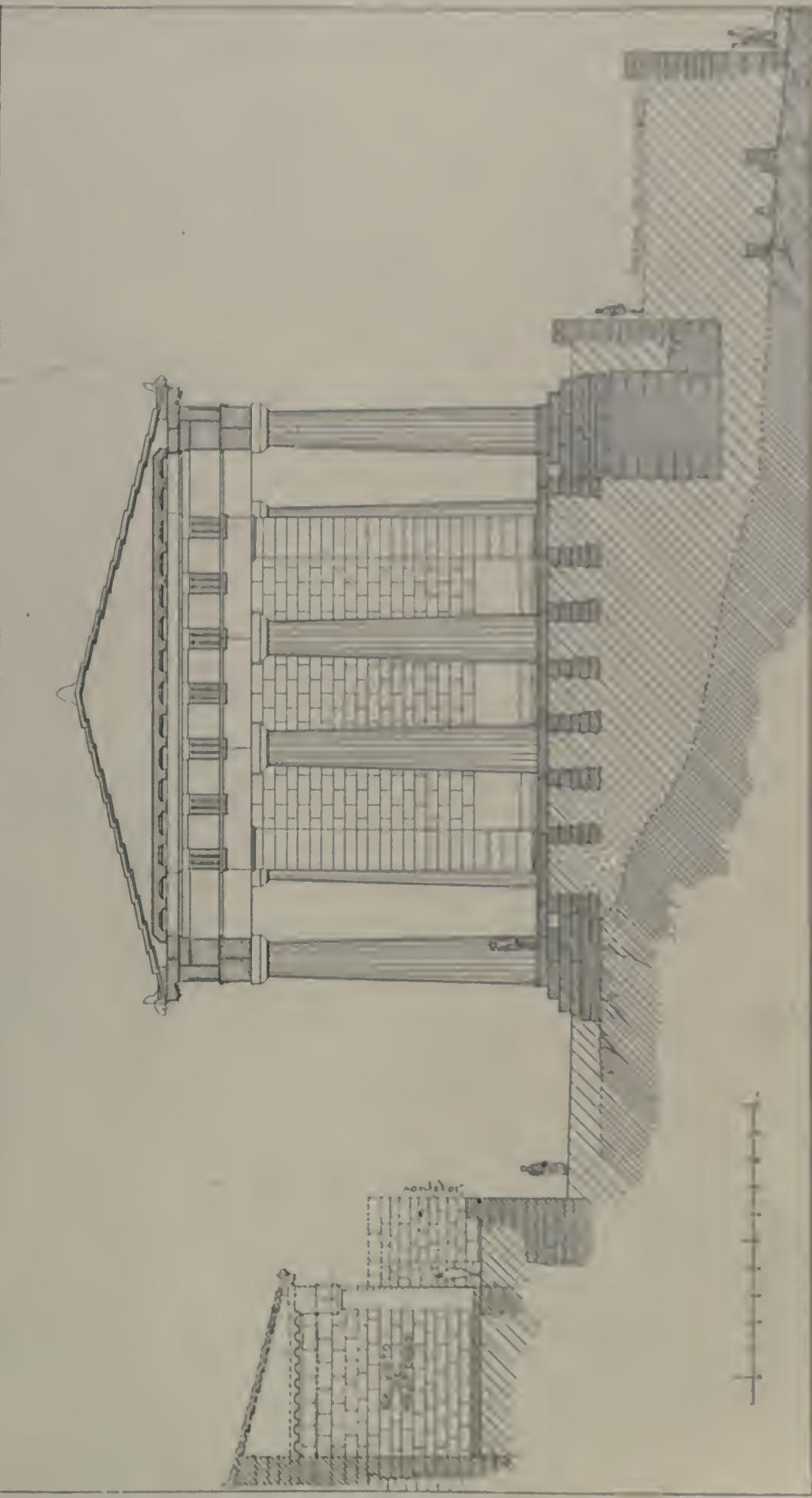


FIG. 100. — CORBEAU TRAVAILLE A LA LIERRE ET L'ESPAGNE EN LA TOITURE DU VÉNÉRABLE Eglise de la Madeleine à Paris.

celui-ci, pour se diriger au Nord, sur l'emplacement même de la voie actuelle, vers le place qui s'étendait en avant du pronao et où devait s'élever le premier autel du dieu.

A ces quelques remarques, si incomplètes et si peu satisfaisantes pour notre curiosité, se borne tout ce que l'on peut dire sur cette région, sacree entre toutes, puisqu'elle fut le berceau de la religion delphique. Cependant nous n'avons pas hésité à donner, dans les figures 133, 137, 139, les restaurations en plan, en élévation et en coupe, de la région du temple antérieurement à 348. C'est que, si limitées que soient nos connaissances, il était bon de comparer, dans la mesure où le permet l'étude de la ruine, les deux états du sanctuaire et de mettre en évidence sous les yeux du lecteur, l'œuvre des Amphictyons du vi^e siècle (fig. 134, 136, 138).

On voit que les Amphictyons ont fait plus qu'ils auraient pu faire. Ils auraient pu rebâtir à rebâtier le temple, et laisser le reste en l'état. Mais ils ont voulu instaurer un état de choses qui fut vraiment digne du dieu : ils ont arrisé et enfoui, non seulement des trésors, mais encore cette chapelle à abside à laquelle devaient se rattacher de très anciens convenirs ; ils ont réduit et mutilé l'hiéron de la Terre et celui des Muses. L'embellissement du sanctuaire n'exigeait peut-être pas un bouleversement aussi considérable. Mais, à vrai dire, quand ils ont construit au pied du temple, cette terrasse qui détruisait tout de près, ils ont peut-être délibérément porté le dernier coup à de vieux cultes en déchéance. La construction du mur polygonal a été pour l'ancien oracle comme le symbole de la déposition définitive et la marque visible du triomphe d'Apollon¹.

1. Bourguet, *BCH*, XXXVI, p. 656.

CHAPITRE VI

LA TERRASSE SUPÉRIEURE

Entre le côté Ouest du péribole et le point où s'élevaient les trépieds de Gélon, l'esplanade du temple était dominée au Nord par une terrasse, dont le mur s'est conservé, sur la plus grande partie de sa longueur et jusqu'à une hauteur supérieure à 6 mètres.

Cette terrasse était de beaucoup la plus exposée de celles qui s'étageaient entre le côté Nord du péribole et le second tronçon de la voie sacrée : elle se trouvait au pied d'un escarpement, sous une longue et large traînée de rochers énormes. Ces éboulis instables constituaient une perpétuelle menace : à plusieurs reprises des catastrophes se sont produites et ont disloqué le mur de soutènement. Les travaux de réfection ont modifié chaque fois d'une manière très sensible l'aspect des lieux ; mais chaque fois il semble être resté quelque trace de l'aspect ancien.

D'autre part, des brèches ont été pratiquées dans le mur pour des raisons diverses : élargissement de l'escalier, constructions de l'ex-voto de Kratéros et du « monument de Lilaia ».

Il en résulte pour nous une complication très grande ; en certains cas les ruines témoignent de plusieurs états successifs ; en d'autres nous sommes amenés à restituer par conjecture un état dont il ne demeure rien. L'examen détaillé de chaque partie peut seul nous permettre de dominer l'ensemble et de déterminer quelles furent les diverses modifications subies par la terrasse.

Nous étudierons donc successivement et dans l'ordre topographique, d'Ouest en Est : l'encoignure de l'Ouest entre le péribole et l'escalier ; l'escalier du théâtre ; le mur compris entre l'escalier et la roche entaillée à l'Est ; la niche à l'Est (« monument de Lilaia ») ; le tronçon de mur entre cette niche et l'extrémité orientale. Après quoi nous essaierons de restituer les aspects de la terrasse Nord, à diverses époques.

L'ENCOIGNURE OUEST.

Entre le péribole Ouest et l'escalier, le roc, — un granite schisteux maintenant décomposé en surface, — forme vers le Sud un saillant assez accusé, et dont la partie la plus élevée est à

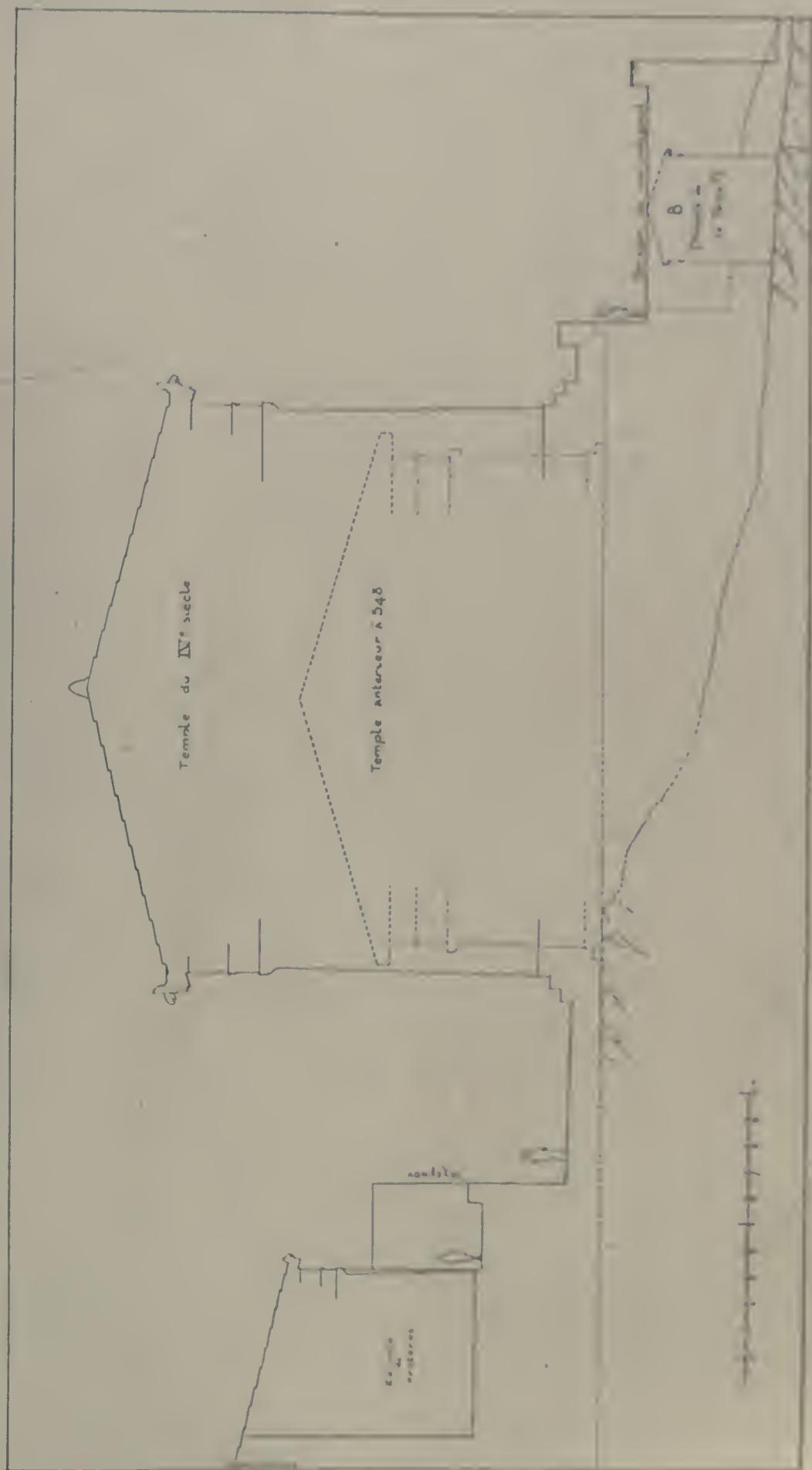
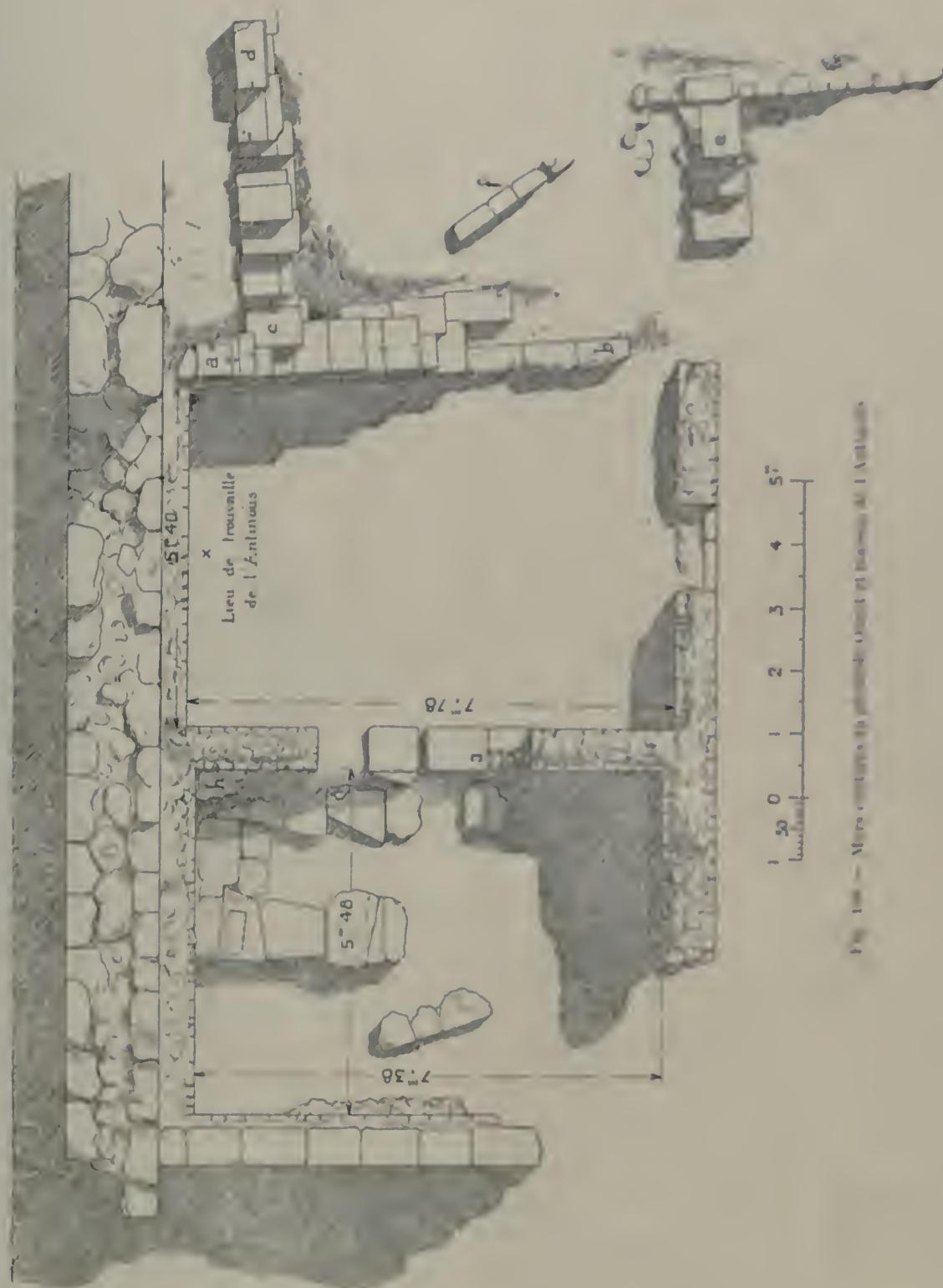


Fig. 109 - Plan de l'ancien temple de Salomon et de l'ancien temple de Jérusalem.

LA TERRASSE SUPERIEURE

20



4 m. 50 environ au-dessus du dallage de la place. Il est encadré à l'Ouest par le péribole, au Sud et à l'Est par un mur de soutènement.

L'édifice contigu au péribole Ouest (pl. II). — Du péribole Ouest se détache dans une direction légèrement oblique, un mur long de 7 m. 50 (fig. 160, a b) auquel un autre, distant du péribole de 1 m. à 1 m. 30, est liaisonné à angle droit (c d); un pan de mur, vers l'Est (e), parallèle au précédent et bâti de la même manière avec des matériaux identiques, complète cet ensemble.

Du mur Sud, il demeure les débris de neuf assises (fig. 161), qui s'élèvent à 2 m. 50 au-dessus du sol actuel : les deux du bas, qui présentent un large empattement, formaient le socle, ou plutôt l'assise de réglage ; elles représentent le niveau du sol contemporain de la construction ; en élévation, des ressauts réguliers, de deux en deux assises, donnaient au parement extérieur le fruit qui convient à un mur de soutènement. Au bas, la largeur atteint 1 m. 35.

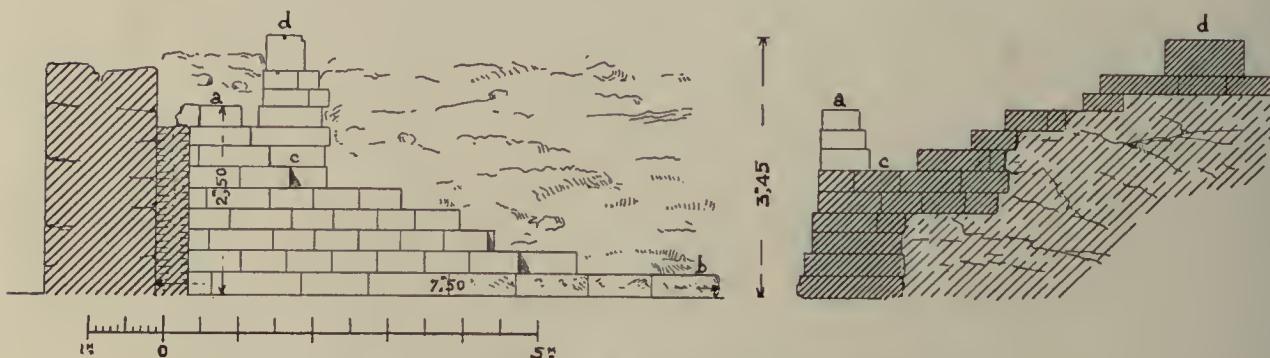


Fig. 161. — Élevation et coupe des murs contigus au péribole Ouest.

Dans le mur Ouest, dont les ruines s'étagent en gradin le long du péribole, on remarque une pierre (celle qui porte la lettre d sur les fig. 160 et 161) qui est plus haute que les autres (haut. 0 m. 46). On pourrait la prendre pour un orthostate ; mais une feuillure large et régulière creusée le long de l'arête supérieure, sur la face Est, donne à croire que cette pierre servait de soubassement et portait des dalles de rive. Nous aurions ainsi, par ce détail, le niveau d'un dallage ancien ; on en peut évaluer l'altitude à 3 m. 45 env. au-dessus du sol actuel, soit approximativement 3 m. 20 au-dessus du sol primitif.

Ces restes de murs sont sans doute ceux d'un édifice de forme rectangulaire dont le côté Sud s'elevait à l'aplomb, ou peu s'en fallait, de la face externe du soubassement. Ce côté mesurait 8 m. env. (chiffre représentant la distance entre les murs c d et e) ; ceux de l'Est et de l'Ouest étaient sensiblement plus courts : vers le Nord, en effet, la déclivité est très rapide, et l'on atteint, à 6 m. 50 env. du soutènement, un niveau supérieur à celui qui nous paraît avoir été celui du sol intérieur du monument. On peut donc supposer que l'édifice était orienté d'Ouest en Est, et regardait à l'Est du côté du temple.

Pour la date, un indice d'ancienneté relative est donné par la présence des crampons en T, qui, on le sait, ne se trouvent plus que rarement à Delphes, passé le IV^e siècle. Mais on peut remonter plus haut, à ce qu'il semble, en raison de certaines particularités : ces crampons

ressemblent, pour leur forme allongée, à ceux du mur polygonal (cf. fig. 123), de plusieurs blocs sont assemblés librement, tandis que d'autres sont réunis par des crampes; un usage capricieux des scellements décale d'ordinaire, à Delphes, un mode de construction archaïque; enfin certaines pierres témoignent d'un remaniement: quelques-unes portent sur leur tranche interne des cavités pour des crampons en queue d'aronde; et quelques autres sont, en une matière très rare, un poros blanc et très fin dont l'emploi n'est connu que par certains débris de constructions archaïques (telle une corniche à moulures, conservée au Musée).

Il semble donc, sans qu'on puisse rien affirmer, que le monument a été construit à la fin du vi^e s., à une époque où l'on utilisait, dans les édifices, les matériaux provenant des démolitions consécutives à la réfection du temple. La question serait résolue si nous pouvions voir de quelle manière le mur se lie au péribole; mais la maçonnerie de la « maison de l'Astinoüs » masque cette encoignure.

La muraille Est. — Dans le prolongement du mur a b, à l'Est, il ne reste plus qu'une ruine; mais il n'est pas douteux que la crête rocheuse sur laquelle a été établi l'édifice ait, au moins à partir d'une certaine époque, été masquée par une muraille. On peut supposer que cette muraille, comme c'est le cas à Delphes pour un certain nombre de soutenements (cf. par ex. le mur polygonal et le mur Ouest dont il vient d'être question), n'avait pas à proprement parler de fondations, mais reposait sur une ou deux assises établies à une faible profondeur. Ainsi s'explique que tout débris ait disparu.

Le pan de mur que nous restituons ici, à l'Est de l'édifice, et faisant suite à son côté Sud, devait aller rejoindre à angle droit, à 6 m. env. de distance, la grande muraille de poros qui sert d'échiffre à l'escalier du théâtre (pl. II, fig.).

Le mur fg s'élève à 4 m. env. au-dessus de la place de l'opisthodome. Il comprend onze assises; dix sont en pierres de dimensions à peu près pareilles (hauteur moyenne 0 m. 36; longueurs 0 m. 93 à 0 m. 97); la onzième, qui les couronne, est haute de 0 m. 50 env., et formée de pierres d'inégales longueurs. À la face supérieure de celles-ci, près du bord qui regarde l'escalier, onaperçoit des cavités oblongues et rectangulaires où s'inscrivent des tenons de stèles (fig. 188).

Sur la face du mur, qui est très détériorée et qui semble avoir été tardivement rafraîchie et crépie, on distingue encore les traces de cadres refoulés; chaque pierre aux assises contournées, portait un cadre de cette sorte; à l'assise supérieure, l'ornement s'étendait parfois sur deux blocs consécutifs, chaque élément mesurant 1 m. 50 env. de longueur.

Par les remarques qui précèdent, on voit que la onzième assise, nettement différente des autres pour ce qui est des dimensions et du décor, constituait, à un moment donné, le clépton de la muraille; elle servit alors de socle à des inscriptions qui se lisent de l'escalier du théâtre. Jouait-elle ce rôle à l'origine? et formait-elle, dès lors, le parapet du mur de soutien? Rien ne l'indique de façon certaine; on peut du moins admettre qu'elle n'était pas très en dessous du niveau de la terrasse; elle est en effet de 1 m. env. plus élevée que la place du temple; l'édifice dont il a été question ci-dessus ne dominait cette place que de 3 m. 20 à 3 m. 50. La concordance relative de ces deux chiffres donne à croire qu'ils représentent approximativement le niveau ancien de la terrasse. En tout cas, si la muraille fut érigée, elle le fut d'assez bonne heure; nous verrons en effet (p. 213) qu'à l'extrême Nord, dans l'encoignure de l'escalier, un mur de la seconde moitié du iv^e siècle repose en partie sur l'assise supérieure.

Si l'on se reporte à la figure 168, qui représente une partie bien conservée du mur, on constate que les feuillures d'encadrement sont identiques à celles qui se voient dans certains trésors archaïques. La ressemblance est complète, en particulier, avec le trésor A (fig. 141); ici et là, des blocs ont été remployés et posés dans la bâtie de manière que les anathyroses fussent apparentes.

On est donc tenté de rapporter à la même date l'une et l'autre construction. Mais cette similitude ne prouve rien de plus que la persistance de certains procédés. Les blocs de la muraille proviennent de remplois (on remarque en particulier un morceau de soffite retaillé). Mais, des deux grandes périodes de travaux, — fin du VI^e s., milieu du IV^e, — où l'on mit à contribution les matériaux de monuments démolis, c'est la plus récente qu'il faut ici préférer. Les cadres, en effet, comme on le voit nettement par la figure 168, ont été dessinés d'après les contours de l'escalier ancien ; or cet escalier date du IV^e siècle (cf. p. 213).

États successifs. — Quelques pierres alignées (fig. 160, f, g) qui reposent dans les parties basses du terrain, représentent sans doute la bordure d'un sentier qui primitivement conduisait aux parties hautes, dans la région qu'occupa plus tard le théâtre. Vers la fin du VI^e s., un édifice, dont nous ignorons la destination, fut établi sur le roc, au point où la déclivité rejoignait la place de l'opisthodome ; il regardait vers le temple sur lequel, au reste, il était orienté. On y accédait par l'Est, et peut-être par un chemin montant directement de la place. Au IV^e s., lors des grands travaux de réfection de la terrasse Nord, une petite terrasse fut établie en cette région, à peu près au même niveau que l'édifice ancien¹.

L'ESCALIER DU THÉÂTRE.

État actuel. — L'escalier du théâtre (fig. 188, 189) a été retrouvé sur une hauteur de trente marches, auxquelles ne manquent que quelques blocs dans les parties élevées² (fig. 162 et 188, a).

De bas en haut, il comprend trois parties :

1^o six degrés étroits en poros, grossièrement retaillés et sommairement assemblés, faits de matériaux remployés, et qui s'engagent entre la muraille Ouest et le retour du mur dit *'ισχεγασι* (voir p. 215) ;

2^o un palier, également en matériaux remployés, puisqu'il consistait en deux plaques de calcaire de S^t-Élie portant les comptes de Palaios et de Dion³.

3^o vingt-cinq degrés de marbre : onze occupent tout l'espace compris entre la muraille

1. Près de l'escalier du théâtre, à l'Ouest, sur l'esplanade du temple, a été trouvé un bloc polygonal (provenant peut-être du mur d'enceinte) portant l'inscription. Inv. n° 3804 : ὅρος φύτημον τὰ ὑποκάτω (Homolle, *BCH*, XXVI, 1902, p. 320, fig. 187 bis). Il y avait donc en cette région, peut-être même sur la terrasse Ouest, un asile pour esclaves fugitifs.

2. La brèche que l'on voit fig. 188, à gauche de quatre des degrés supérieurs, est attestée par des photographies prises au moment des fouilles.

3. Cf. Bourguet, *Administr. fin. sanct. pyth.*, p. 175 et suiv., et *BCH*, XXIV (1900), p. 124.

Ouest et le côté Ouest de l'ex-voto de Kratéros; non, de même largeur que les précédentes, s'arrêtent à gauche, à quelque distance d'un mur de briques, cinq enfin, dans des perturbations, montent au delà de l'ex-voto de Kratéros. Les contre-marches sont de hauteur irrégulière (0 m. 22 à 0 m. 25); les marches n'ont pas une largeur régulière (elle varie de 0 m. 30 à 0 m. 38). Dans un même degré certains blocs sont plus élevés que les autres; certains sont si étroits qu'ils pénètrent à peine sous le degré supérieur.



Fig. 162. — L'escalier du théâtre. Vue prise de l'opisthodome. Le temple.

Les degrés de poros et le palier sont évidemment d'une époque tardive, sans doute jusqu'au temps où l'ex-voto de Kratéros fut transformé en thermes (voir p. 247), on peut du moins les rapporter à la période où furent remployées, dans les dallages et les litières, des plaques portant des inscriptions.

Quant aux degrés de marbre, la description que nous venons d'en donner indique clairement qu'il s'agit aussi d'une construction peu soignée, au moins dans certains paliers; mais l'absence de blocs remployés (le crampon et les cavités pour des gonds que l'on voit sur un degré, datent des thermes romains) donne à croire que l'escalier est antérieur à ces

ère. On peut donc supposer, soit qu'il a été bâti en même temps que le théâtre, ou que, contemporain de l'ex-voto de Kratéros, il a subi plus tard quelques réparations. C'est cette dernière hypothèse qui nous paraît la plus vraisemblable.

Aujourd'hui, nous l'avons vu, neuf de ces degrés s'interrompent à gauche avant d'atteindre le mur de brèche voisin ; dans l'intervalle (fig. 189 et 190, b) on doit restituer un mur d'échiffre, ainsi qu'il ressort du fait qu'ici les degrés ont la même largeur que dans la partie inférieure. Ce mur, dont la face Est était à l'aplomb de la muraille en poros qui soutenait la terrasse, était sans doute indépendant de cette muraille, puisque celle-ci ne s'élevait pas alors au-dessus de son niveau actuel ; et l'on peut penser qu'en cette partie, fut construit

en même temps que l'escalier, un mur de bordure pour le maintenir à gauche (cf. fig. 172, III).

Sur la face de la muraille Ouest qui regarde l'escalier, l'effet prolongé de la boue et des eaux ruisselantes a creusé un sillon irrégulier et large qui suit approximativement la pente des dernières marches de marbre, puis se dresse horizontalement à peu près au niveau du palier, se poursuit sur 3 m. 50 jusqu'à hauteur du retour de l'escalier et descend vers le dallage de la place (fig. 162).

On est tenté au premier abord d'y

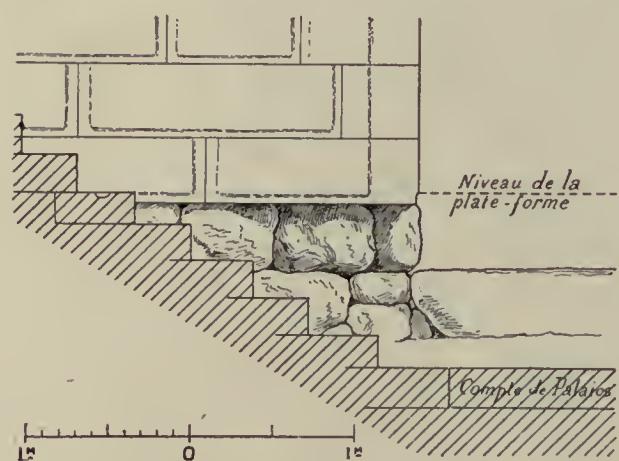


Fig. 163. — Marches inférieures de l'escalier du théâtre.

reconnaître le tracé approximatif d'un palier et d'un perron anciens. Mais ce perron aurait été d'une pente si raide et les marches en auraient été si hautes et si étroites, qu'il est difficile d'en admettre l'existence ; le mieux est, je crois, de supposer qu'un talus de terres compactes s'était formé en cette partie. De toutes manières, on doit renoncer à chercher ici un indice relatif à l'état de l'escalier contemporain de l'offrande de Kratéros.

L'escalier du II^e siècle. — Lorsqu'on construisit la niche où devait s'abriter cette offrande, on dut établir un escalier occupant tout l'intervalle entre celle-ci et le mur de la terrasse Ouest ; mais dans les parties basses, par où l'on communiquait avec la place de l'opisthodome, la disposition devait être différente.

On voit par la figure 163 comment apparaît aujourd'hui le pied de l'ante Ouest de l'ex-voto, sur la face externe : les blocs irréguliers de la fondation sont déchaussés. Il n'en était pas de même à l'époque où fut édifié le monument ; et l'on doit supposer que les fondations de celui-ci, en cette partie, étaient masquées par quelque élément de construction montant jusqu'au niveau de la longue plate-forme qui s'étendait en avant de l'ex-voto, et la continuant à gauche de l'ante Ouest.

Nous ne pouvons affirmer rien de plus. Sur cette donnée diverses, restitutions sont possibles ; le nombre en est d'ailleurs limité par le fait qu'entre la plate-forme et la place, la dénivellation était de 2 m. 80 environ, représentant à peu près la hauteur totale de douze degrés ; de plus, on doit admettre que ces degrés se divisaient en deux volées dont l'une diver-

genit à droite vers l'ex-voto ; enfin il est peu probable qu'un perron ait été établi extérieurement, en ayant du mur de l'escalier (fig. 172, III).

Les ruines anciennes. — Un sondage exécuté dans le terrain du palier inférieur a mis au jour trois marches de poros d'un aspect ancien, on pouvait espérer que des fouilles dans les parties hautes feraient retrouver un autre tronçon de cet escalier¹. C'est ce qui fut bien en effet.

Les ruines ainsi dégagées (fig. 164 à 171) comprennent plusieurs parties :

1^o Huit degrés (fig. 165-171, B-1) ont été retrouvés dans la partie supérieure, et trois autres, au bas, sous le palier récent (fig. 189, n). La largeur en est de 1 m. 46 ; les marches sont larges de 0 m. 443 et hautes de 0 m. 18 à 0 m. 19. Elles sont dans un état de conservation parfait, comme si elles n'avaient servi que peu de temps. Elles ont été taillées à raison de deux par bloc, et certaines (par ex. F, G, fig. 165, 168) font corps avec le mur Est.

Des deux murs qui bordent l'escalier, l'un, le mur de soutènement de la terrasse Ouest nous est déjà connu (p. 203) ; l'autre, à l'Est, est constitué par le retour de l'escalier vers le Nord.

2^o Au fond se dresse un mur de brique qui barre l'accès vers le Nord ; ce mur, qui est d'un appareil peu soigné, et où les blocs sont taillés d'une manière assez irrégulière, a été posé au

1. Je me suis borné à faire démolir ouze marches, après en avoir bien examiné, devant la publication. C'est l'état antérieur à mes sondages que représente la figure 189.



Fig. 164. — Vue de l'escalier.

travers de l'escalier et de la muraille Ouest ; dans la partie où il chevauche l'escalier, il repose sur deux assises de brèche, dont l'une (A) occupe toute la largeur d'un degré (fig. 166).

3^e A gauche, le mur fait retour par deux fois, de manière à former une sorte de bastion (fig. 171 et 189, 1^m n). La matière employée est ici encore la brèche, mais les joints et les lits sont plus réguliers. Les assises prolongent celles du mur de fond. Autant qu'on en peut

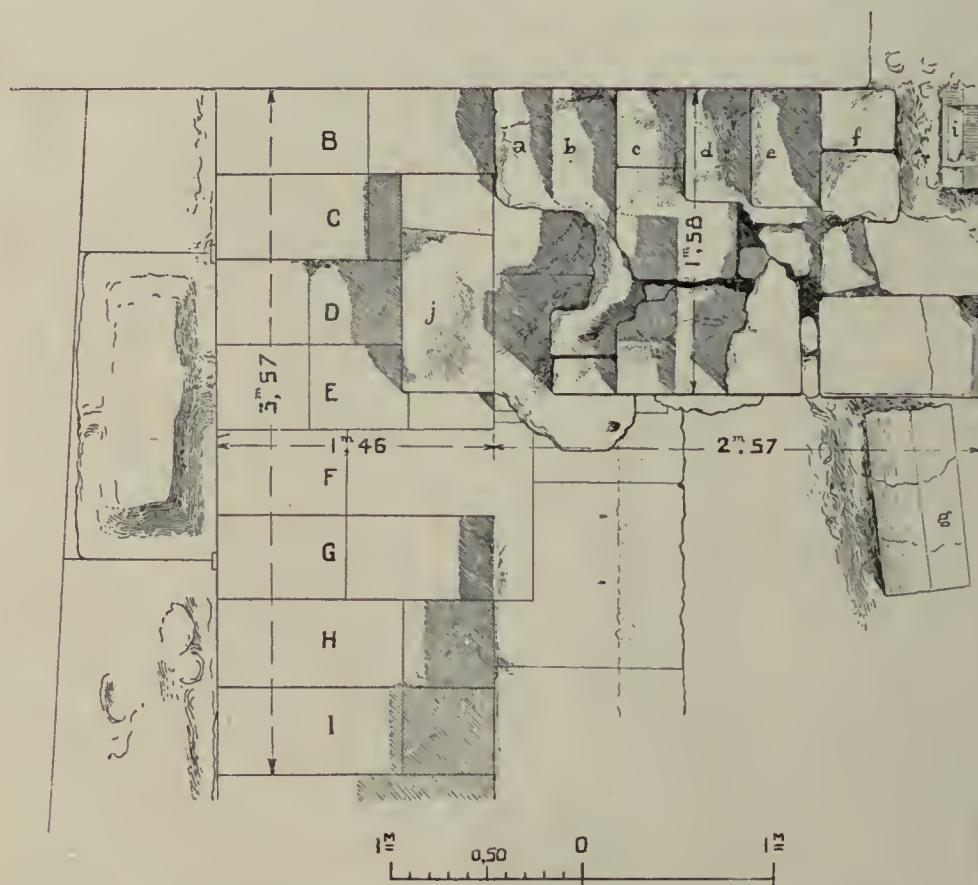
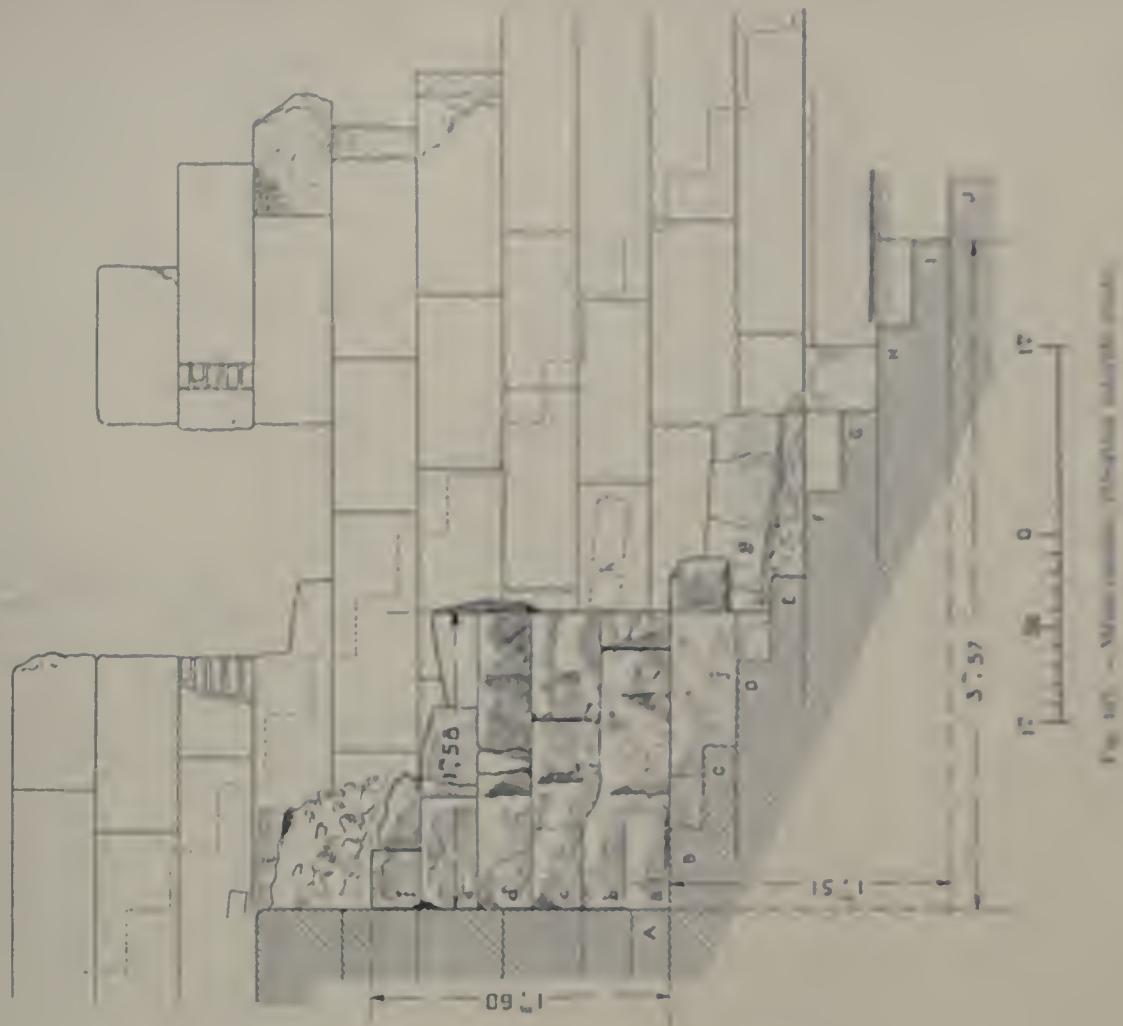


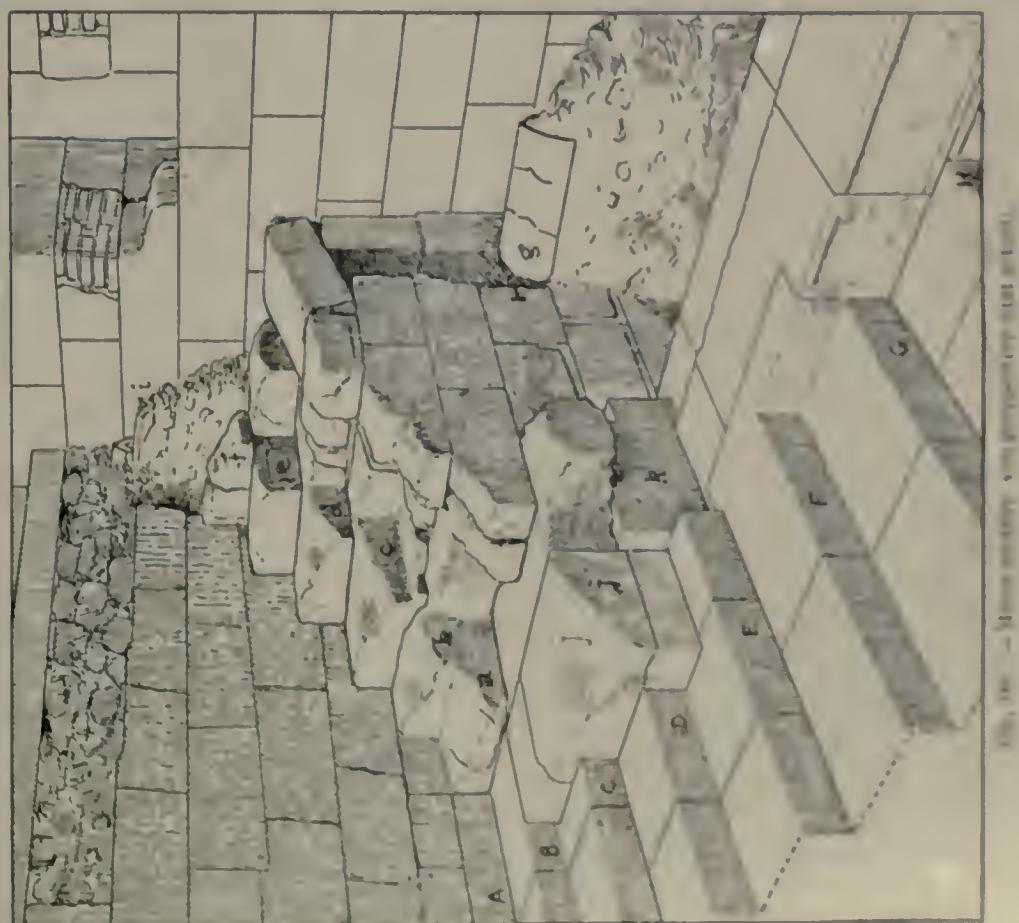
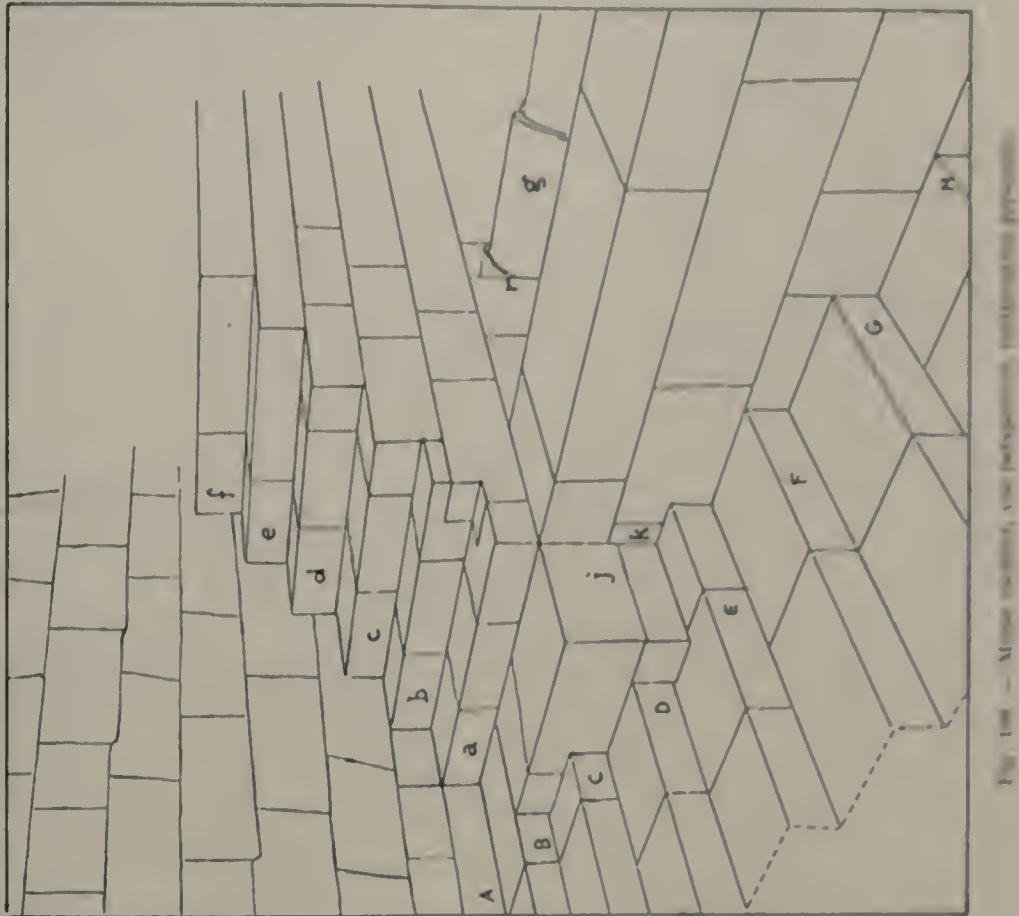
Fig. 165. — Plan de l'escalier ancien, dans les parties hautes (état actuel).

juger, les deux constructions n'étaient pas liaisonnées : il n'y a pas de pierres d'encougnure ; le mur et le « bastion » ne sont donc pas contemporains, et, selon toute apparence, c'est le « bastion » qui est le plus récent. On devra même l'attribuer à une époque assez tardive ; le mur Sud (fig. 171, m n) en est établi si superficiellement que les assises s'interrompent graduellement en bas, au fur et à mesure que monte le talus ; or il est difficile d'admettre qu'à une bonne époque un talus ait pu se former sur la terrasse. En outre, ainsi que nous l'avons constaté précédemment, on doit restituer dans l'intervalle laissé vide entre les degrés et le « bastion » un mur d'échiffre, contemporain des degrés et sans doute datant de la fin



卷之三





du mur siècle; c'est apparemment quand ce mur eut disparu, c'est-à-dire à une époque tardive, que le « bastion » du mur dut être édifié, peut-être d'ailleurs avec des pierres provenant du mur ancien.

4^e Le long du mur de fond, il reste les débris de six marches (a-f) qui s'intégreront à quelque distance de l'ex-voto de Krateros. Elles sont en pierre comme les précédentes; mais l'aspect en est très différent; elles se composent de pierre et de mortier aux rôles employés au fond

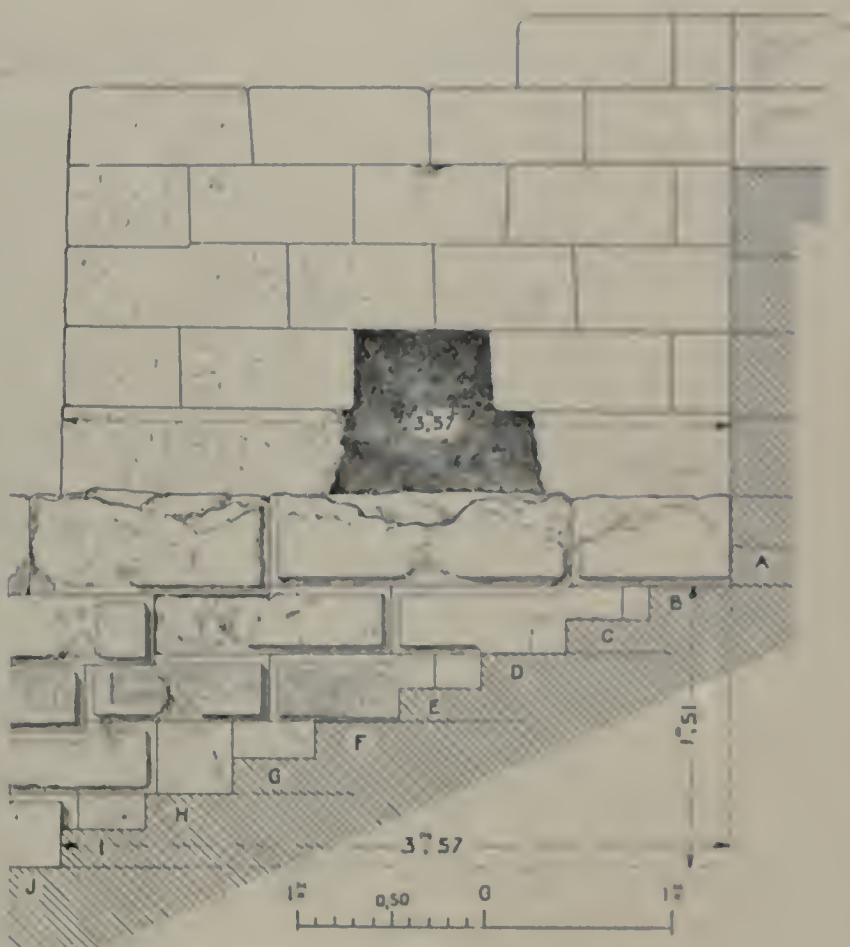


Fig. 170. — Méne's altar. Élevation latérale gauche.

reconnaît un bloc avec canal de bardage en U, une pierre avec crampone en I, et des dalles à cadres refouillés dont l'une (l) provient évidemment d'un mur d'échiffré, la dalle k en effet un cadre identique à celui des dalles voisines contiguës aux marches (cf. fig. 170). Les degrés, de hauteurs inégales, avaient été si usés par le frottement des pas qu'il fallut les réparer en y encastrant des pièces de rapport. La figure 169 restitue l'aspect probable des degrés tels qu'ils étaient après cette réparation, autant qu'on en peut juger par les diverses particularités de l'état actuel.

Deux conduites traversaient cette maçonnerie ; l'une, au bas, était en tuiles de terre cuite (g), d'un type usité à l'époque archaïque, et jusqu'au IV^e siècle ; de l'autre, qui remplaça la précédente, il n'était demeuré en place qu'un morceau de radier (h). Enfin une troisième conduite, en tuiles de marbre qui proviennent d'un monument de bonne époque (i), avait été établie dans le terrain supérieur.

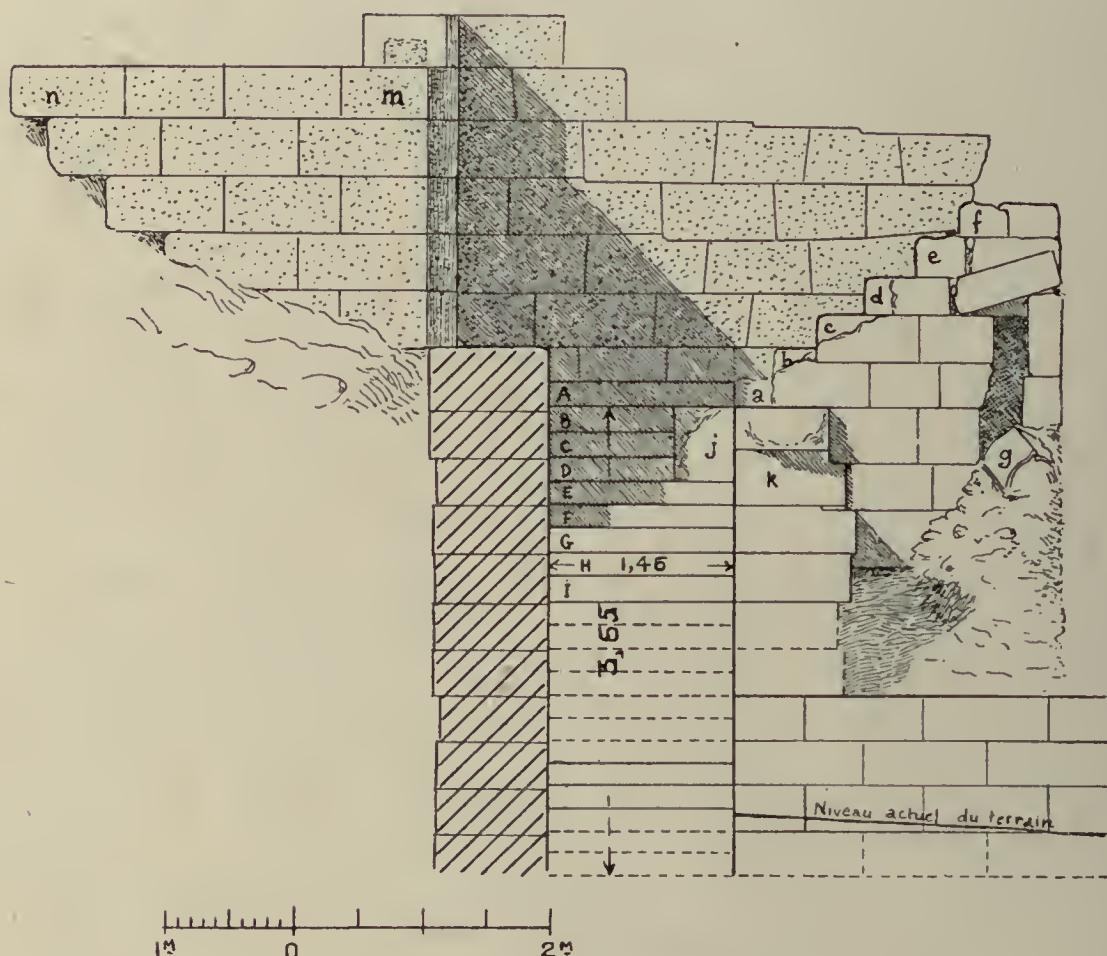


Fig. 171. — Même escalier. Élévation de face, vue d'ensemble.

Au pied des degrés a-f, sur les trois degrés supérieurs du grand escalier sont posés (en j) trois blocs assemblés formant une manière de palier étroit et très entamé par l'usure.

L'interprétation de ces ruines est chose malaisée. On doit le regretter d'autant plus qu'elles attestent un état relativement ancien de la terrasse Nord.

Nous ferons abstraction du « bastion », qui, nous l'avons dit, paraît être une bâtie récente, pour ne nous occuper que des deux escaliers et du mur de fond.

Les onze marches que nous avons dégagées dans le grand escalier Nord-Sud permettent de restituer une hauteur totale de 3 m. 65 env., comprenant vingt degrés (fig. 171).

Que se passait-il dans les parties hautes, à hauteur de l'assise A? Cette assise n'est pas un degré; elle est sensiblement plus haute (0 m. 22 au lieu de 0 m. 18) et démontre pourtant une technique identique. Le fait qu'elle tient toute la largeur de l'escalier, alors que les marches sont formées de pièces juxtaposées, donne à penser qu'on avait sur le bord d'un palier. Cette conjecture est d'autant plus vraisemblable qu'à cette hauteur arrière de la place de l'opisthodome (3 m. 63 + 0 m. 22), nous atteignons le niveau approximatif de la petite terrasse Ouest. Il est donc probable que l'escalier tournait à gauche et donnait cette terrasse.

En outre, on peut assurer qu'il ne se prolongeait pas vers le Nord. Un sondage existant en arrière du mur de fond a fait rencontrer le rocher à 1 m. 60 du parment extérieur du mur. Il y avait donc primitivement en cette partie, non point une muraille, mais simplement une paroi rocheuse.

Ainsi, l'escalier ne poursuivait pas sa route vers le Nord. Il donnait probablement accès à la terrasse Ouest. Retournait-il vers l'Est pour desservir la grande terrasse? Rien ne le prouve, mais on peut le conjecturer avec beaucoup de vraisemblance. N'était-il pas tout naturel qu'un escalier construit entre deux terrasses donnât accès à l'une et à l'autre?

La date est indiquée par le fait que certaines marches font corps avec la muraille Est, qui n'est autre que le retour de l'escalier. Or nous verrons que l'escalier doit avoir été construit vers 360 av. J.-C.

Le mur de fond et les degrés a-f ont été édifiés simultanément. On remarque en effet (voir fig. 166) que les assises du mur s'engagent à l'arrière des degrés, mais s'interrompent à mesure. Les degrés a-f sont donc, comme le mur de fond, plus récents que le grand escalier. On peut supposer qu'ils en remplaçaient d'autres plus anciens, contemporains de celui-ci; mais on doit, en tout cas, admettre qu'ils se poursuivaient, vers l'Est, bien au-delà du point où ils sont actuellement interrompus.

Étaient-ils masqués par un mur de bordure, ou tout au moins pourvus d'un parapet? Il est vraisemblable de l'admettre; mais rien ne nous permet de l'affirmer.

En somme, on peut restituer ainsi la manière dont les choses se sont passées. L'escalier, primitivement, devait bifurquer à droite, le long d'une paroi de rocher; il comportait entre les deux volées un palier A. Un accident se produisit, un éboulement peut-être, qui obliga à soutenir le terrain au moyen d'un mur, et, comme conséquence, à supprimer le palier et ramener vers le Sud la volée de droite; les degrés a-f, qui paraissent bien avoir été utilisés en utilisant partiellement les assises demeurées en place d'un ancien mur en retour (se rappeler l'impression fournie par la dalle I), remplacèrent des marches, d'un type plus régulier, sans doute, et que nous pouvons supposer identiques aux vingt marches du grand escalier.

Une autre particularité est digne de remarque. Le délabrement des degrés a-f, nous l'avons vu, est très grand. On le constate également sur le petit palier j, dont la surface supérieure est creusée par l'usure. Or, à en juger par la direction de cette usure, elle a été produite par le passage de gens venant non point du grand escalier, — car, en ce cas, — l'escalier aurait été usé de la même manière — ni davantage de la petite terrasse Ouest, *murs de la grande terrasse de l'escalier*. Pourquoi le trafic avait-il alors cette direction? et quelle cause empêtrait qu'on utilisât le grand escalier qui montait directement de la place de l'opisthodome? Nous l'ignorons, et nous ne pouvons rien faire de plus que de constater le fait. En tout cas,

on peut considérer comme probable que les passants, du jour où furent construites les marches a-f, y arrivaient par la droite, au niveau du palier j, ou plutôt au niveau de l'assise k. Ainsi, la terrasse, à ce moment et en cette région, n'avait pas l'altitude (7 à 8 m. au-dessus de l'esplanade du temple) que nous devons lui restituer (p. 215), soit qu'elle eût été partiellement démolie, soit plutôt que les travaux en eussent été interrompus, en raison d'événements qui furent sans doute la conséquence de la guerre sacrée.

En résumé, il est légitime de faire les suppositions suivantes : après la ruine du temple des Aleméonides, quand il s'agit de masquer les rochers éboulés et de rétrécir la terrasse au Nord du temple (voir ci-dessous, p. 233), un plan de réfection qui prévoyait une terrasse nouvelle avec un escalier à l'Ouest, dut entrer en voie d'exécution. Un accident, survenu en pleins travaux, obligea soit à modifier le plan de l'escalier, soit plutôt à procéder à une réfection partielle. L'accident dut se produire au moment de la guerre sacrée ; c'est du moins la seule façon d'expliquer que les degrés a-f et le mur de fond aient été construits avec aussi peu de soin. Pareillement, on comprend qu'à cette époque troublée, on se soit très peu soucié de poursuivre la construction de la terrasse Nord ; celle-ci demeura interrompue, ne s'élevant guère à plus de 3 m. au-dessus de l'esplanade.

Tout cela, je ne l'ignore pas, ne représente que de simples conjectures ; mais c'est la seule façon, me semble-t-il, d'expliquer des particularités singulières. On voit de plus qu'il n'y a pas de désaccord dans les dates, puisque l'escalier a-f et le mur de fond, plus récents que le grand escalier, qui est des environs de 330, sont aussi plus anciens que l'ex-voto de Kratéros dont la construction remonte à la fin du IV^e siècle.

La construction de ce dernier édifice entraîna la démolition presque totale de l'escalier a-f ; le peu qu'on en laissa subsister ne servit plus qu'à protéger la canalisation nouvelle, rebâtie en petites dalles de calcaire, qui remplaça la conduite en tuiles de terre cuite.

La figure 172 qui représente les états successifs de l'escalier, vers 330 (I), vers 330 (II) vers 300 (III), résume schématiquement les observations précédentes. Pour ce qui est des parties conjecturales, on remarquera ce qui suit.

Dans l'état ancien (I), on peut concevoir que la volée supérieure, au lieu de se diriger à angle droit vers l'Est, faisait retour vers le Sud parallèlement à la volée inférieure. Dans les figures II et III, nous n'avons pas fait figurer le « bastion » de gauche, pour les raisons exprimées plus haut. L'état de l'escalier à l'époque où fut construit l'ex-voto ne se restitue, dans les parties inférieures, que d'une manière hypothétique : à hauteur de la plate-forme, on peut soit rétablir, comme nous l'avons fait, deux avant-corps de chaque côté des marches menant à la niche, ou supposer que ces marches allaient au Nord rejoindre, à angle droit, celles de l'escalier. Nous avons en outre restitué le mur d'échiffre qui bordait à gauche les marches supérieures, en le complétant par un retour vers l'Ouest, dont le rôle paraît avoir été de soutenir ici le talus.

Quoi qu'il en soit de la valeur de ces conjectures, il n'en reste pas moins assuré que l'aspect de cette région a subi, en un demi-siècle, des transformations importantes !.

1. En 1919, avant de faire remblayer la partie déchaussée de l'escalier, j'avais pris, indépendamment des croquis destinés aux fig. 163 et suiv., un certain nombre de photographies des degrés anciens. J'ai été privé, par un accident malheureux, des clichés que je rapportais. M. Replat, avec son obligeance coutumière, a bien voulu se charger de l'ingrat travail qui a consisté à redémolir le haut de l'escalier, et fouiller en arrière du mur transversal, et grâce auquel je puis donner la figure documentaire 164. Qu'il en reçoive ici mes plus vifs remerciements.

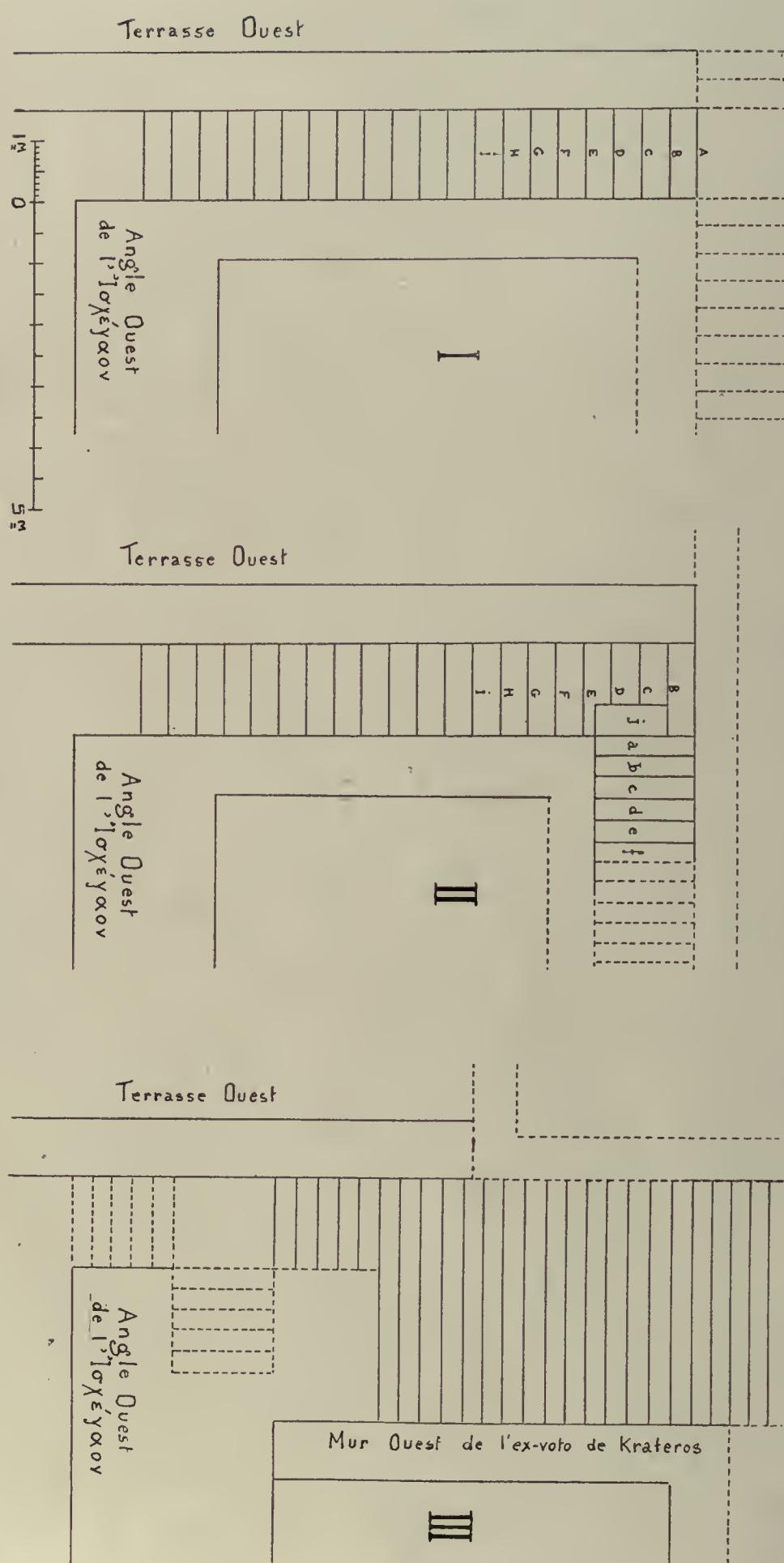


Fig. 172. — Les transformations probables de l'escalier du théâtre.

LA MUR DE SOUTIEN

Depuis l'escalier du théâtre jusqu'au dernier rocher à l'Est, le mur de soutien de la terrasse Nord suivait à l'origine une direction parallèle au long côté du temple. En l'état actuel, il a très sensiblement bauchié vers le Sud, à partir de l'ex-voto de Krateros et sur un parcours de 16 à 17 mètres. Ce dévers est ancien, et date pour le moins de l'époque où a été établi le dallage. On remarque en effet que les dalles — qui ont été lancées en l'état lors des fouilles — sont taillées de biais sur la face contigüe au mur, tout au long de la partie déversée (pl. II).

Depuis le point où s'arrête le gauchissement, le mur change d'aspect et la construction par assises régulières fait place à une bâtière en mortier. Il y a donc lieu d'examiner séparément chacune de ces parties.

Le mur du IV^e siècle. — Nous devons faire abstraction de l'ex-voto de Krateros et nous reporter à une date antérieure. À ce moment le mur de soutien avait son point de départ, un peu à l'Ouest de l'ex-voto, et à 1 m. 45 seulement de l'echiffre en poros (pl. II et fig. 172, 1).

Ce mur présente au bas une largeur de 2 m. 30 à 3 m. À l'arrière, il a été étayé par trois contreforts rectangulaires (pl. II et fig. 188, b, i, j), larges de 2 m. 40 env., et possèdent intervalles à peu près réguliers 7 m. à 7 m. 30.

L'appareil est identique à celui du mur f. g. Il est en poros. Douze assises sont demeurées en place au-dessus du sol : à savoir neuf de 0 m. 36, une de 0 m. 18, puis deux de 0 m. 36. Dans les assises basses, les blocs, autant qu'on peut les mesurer sous les concrétions tuffeuses dont ils sont couverts, mesurent uniformément 0 à 90 à 0 à 95 en moyenne ; dans l'assise de 0 m. 47, la longueur des blocs est double. Le parement de chaque pierre était encadré d'une fessure, dont on aperçoit quelques traces de loin en loin.

Il est possible de déterminer approximativement, d'après le niveau où s'élève le mur, quelle était la hauteur de la terrasse. C'est à ces rochers en effet que sont dus, sans aucun doute, la rupture et le déversement du mur : quand ils provoquèrent l'accident, ils ne dépassaient pas des parties hautes du sanctuaire, sans quoi ils auraient atteint et démolî l'angle S. E. du théâtre, et l'on trouverait dans les ruines les débris et les traces de leur passage. Ils étaient donc déjà à proximité du mur, dans le terrain même que ce mur soutenait. La terrasse, évidemment, les reconverrait alors en entier. Le chiffre de 7 m. qui donne, par rapport au sol de l'esplanade la côte la plus élevée mesurée sur les rochers, représente donc le niveau minimum de la terrasse. A en juger par les fondations de murs environnants, ce chiffre ne doit pas être sensiblement augmenté. C'est donc tout au plus à 8 m. au-dessus de l'esplanade que se trouvait le sol de la terrasse Nord. Il y a lieu de ne pas oublier que le temple, avec ses 19 m. environ de hauteur, ne perdait rien de son effet ni de ses proportions à cause du mur (cf. fig. 138).

On remarquera en outre qu'entre cette terrasse et celle de l'encaignure Ouest la dénivellation était très forte; la différence atteignait 4 à 5 mètres.

La date de la muraille n'est pas douteuse ; les contreforts qui l'étayent et font corps avec



Fig. 173. — Niche dans l'*ἰστέγον* (état actuel).

elle, contiennent des blocs provenant du temple des Aleméonides, en particulier un morceau d'architrave retaillé dont la hauteur subsistante est de 1 m. 277. La construction en date donc

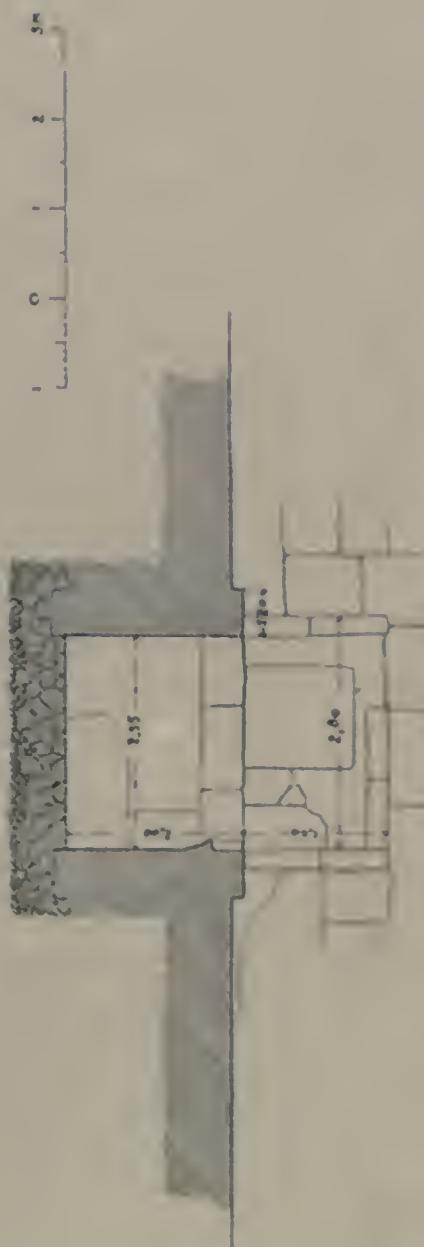
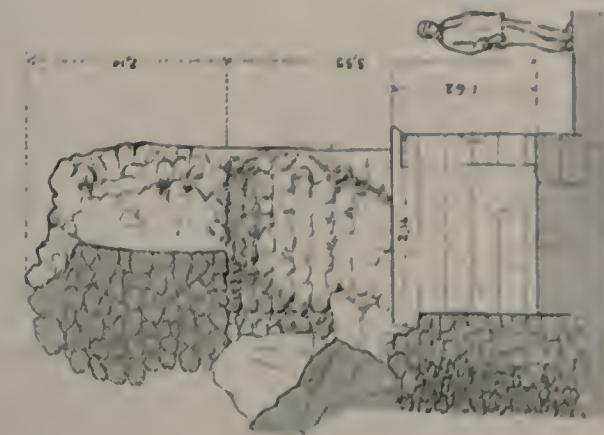


Fig. 111. — Plan d'un terrasse supérieure à la villa de la villa des Mamelles.

des années qui suivirent la destruction du temple. Nous verrons plus loin qu'il est permis de préciser davantage.

Le mur romain et la niche votive. — A 36 mètres de l'angle Ouest, le mur change entièrement d'aspect. Les assises réglées font place à une maçonnerie en cailloux et mortier ; le mur, à vrai dire, n'est plus que la tranche extérieure de l'immense coulée de béton dans laquelle on a noyé l'éboulis. Des rocs ont été ravalés au nu du mur, et la surface entière, y compris la partie Ouest, en poros, a été revêtue de stuc et badigeonnée de chaux.

A peu près à mi-chemin entre l'angle Ouest et le dernier rocher à l'Est (pl. II, k), une niche a été pratiquée dans l'épaisseur de la muraille (fig. 173, 174). Elle est encadrée de chaque côté par un pan de mur, haut de 2 m., en assises régulières de poros. Les blocs qui entrent dans cette construction proviennent, sans aucun doute, des démolitions du mur ancien

dont celui-ci a pris la place ; une des pierres présente extérieurement une anathyrose inversée. La niche est encadrée de deux piliers rectangulaires dont l'un a gardé son chapiteau. Au-dessus, la maçonnerie, partie en poros, partie en pierres et mortier, dessine un cintre. Le fond est presque entièrement démolî ; mais il reste encore, sur le stuc qui le recouvre, de vagues traces de peintures vertes et brun rouge où l'on reconnaît un feuillage enguirlandé ; le stuc porte, à 0 m. 75 au-dessus du sol, une trace qui correspond au contact d'un dallage ou d'un socle. Enfin, en avant de la niche, un cadre est dessiné au moyen de petites pierres posées de champ, renfermant des dalles en plaques de marbre remployées (entre autres une inscription).

La restitution de cette niche est des plus simples (fig. 175) : dans la partie supérieure, une voûte en berceau ; un mur de fond montant jusqu'à la voûte ;

sur le sol, des dalles. Le long du pilier de gauche, on aperçoit des restes de chambranles et, au bas du pilier, un trou de crapaudine ; la niche était donc fermée par une porte, ou plutôt par une grille.

La destination du monument n'est pas douteuse, bien qu'elle n'ait pas toujours été reconnue de prime abord. C'est qu'on a été parfois trompé par l'appareil régulier qui, encadrant les bords, contraste avec la maçonnerie grossière du fond ; et l'on a pensé qu'il y avait primitivement ici un passage. Cette hypothèse est contredite par la ruine. La niche a été construite en même temps que la maçonnerie de pierres et mortier ; cela n'est pas douteux, puisqu'elle fait corps avec la muraille. Cette muraille, nous l'avons vu, retenait et masquait les énormes quartiers de roc entassés en arrière ; quelques-uns de ces rocs sont englobés dans le mur de fond de la niche. Il n'y a donc jamais eu ici de passage¹.

On a pensé aussi que cette niche était un bassin². De fait, une conduite grossière en

1. Telle est aussi l'opinion formelle de M. Bourguet (*Ruines de Delphes*, p. 224-225).

2. D'après M. Frickenhaus (*Athen. Mitt.*, 1910, p. 267), le bassin aurait été alimenté par la source Kassotis, qui se serait trouvée en arrière du mur. L'hypothèse est dénuée de tout fondement.

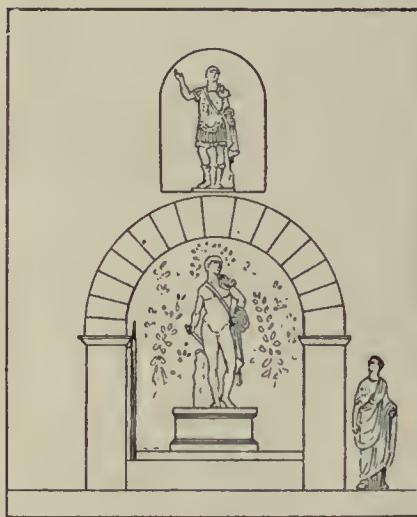


Fig. 175. — Essai de restitution des niches votives de l'*Ιστέαν*.

tuiles demi-cylindriques, qui, dans les parties hautes, un peu au-dessous de l'angle Sud-Est du théâtre, traversait un mur de basse époque, descendant jusqu'en arrière de la niche. Mais rien n'indique que cette canalisation y pénétrait. Au reste, on est-il en droit qu'il faille y voir un remaniement récent. Car, à l'époque où fut bâtie la niche, rien n'y fut prévu ni exécuté pour les dépendances nécessaires à une fontaine ; il n'y a aucun trou ni d'un bassin, ni d'une rigole d'évacuation. De plus, les restes de décoration peinte signalée ci-dessus, sont tout à fait incompatibles avec l'existence d'une fontaine.

En réalité, le monument n'est pas autre chose qu'une niche votive, tout comme les trois autres, beaucoup plus petites, dont on aperçoit encore les restes dans les parties hautes de la muraille, à 3 m. 60 au-dessus du sol.

L'une et les autres abritaient sans aucun doute les statues de hauts personnage de la Rome impériale, et l'on peut, sans trop d'inconvénient, restituer dans la première, si bien placée pour arrêter les regards, la statue de quelque bienfaiteur de Delphes, peut-être d'un empereur.

Identification. — Les comptes du IV^e siècle font à diverses reprises mentions d'une construction dite *τείχισσα* :

BCH, XX, p. 198, 199, Archontat d'Aristoxénos (356-5) :

1. 7 : Η τείχισσα προς θέα, στατηρός; ιππός, δεκάσιος δεκάς.

1. 13 : Η τείχισσα τοῦ ιερού προς θέα, τοῦ αὐτοῦ ἐργοῦ, προς θέα, στατηρός ἐργοῦ, δεκάσιος επιθετικός.

BCH, XXVI, p. 621, Environs de 340 av. J.-C. :

1. 12 sqq : Νέφρων στατηρός πολυτελεῖστος παρτερίστης; παρτερίστης; στατηρός τοῦ ιεροῦ, δεκάσιος τοῦ ιεροῦ.

Le mot ne se rencontre pas ailleurs, mais le sens en est clair : il s'agit évidemment d'un mur destiné à retenir les terres, ou à arrêter les éboulements, et auquel ne s'appliquerait pas strictement le terme d'*ἰερίστηρας*, qui désigne plutôt le mur de soutènement d'un temple. D'autre part, à en juger par les sommes payées à Pasion, la construction était très importante. Enfin, le fait qu'on y a appliquée une sorte de hangar léger (il est payé seulement 30 dr.) pour abriter les consultants, indique que le mur se trouvait au voisinage du temple. Pour toutes ces raisons, M. Bourguet, l'éditeur des textes cités ici, avait identifié l'*ιερίστηρας* avec le mur de la terrasse Nord¹; cette identification, unanimement adoptée aujourd'hui, est confirmée par nos recherches, puisque l'*ιερίστηρας* mentionné par les textes était en construction en 356-5 et puisque le seul mur de soutènement qui date du IV^e siècle est précisément ce mur en poros qui limitait, au nord du temple, les éboulements, et qui « retenait le terrain ».

Quant à la date à laquelle fut réparé le mur pour la dernière fois, il me semble qu'on peut, pour les raisons que voici, la considérer comme plus tardive que je ne l'avais cru de prime abord².

1. *BCH*, XXVI, p. 68.

2. Les objections soulevées par Dragomiris (*BCH*, XXVI, p. 584-6) n'ont aucun valeur. M. Bourguet (*Adm. fin.*, p. 102, n. 2) en a fait justice ; il est inutile d'y revenir.

3. A propos de l'inscription de Donatiou (où l'on corrigea l'opposa en ομβριανον), j'avais répondu (p. 118, n. 39) à ce chapitre-ci. Je supposais alors que l'inscription avait été encastrée dans le socle de la terrasse. Mon opinion se fondait sur les faits que voici.

L'inscription était formée de plaques de marbre empruntées à des monumens démolis (entre autres, suivant M. Bourguet, au trésor de Gude). Ces plaques sont d'époques variées (12 à 13 cm. [?]). Des remarques sur aucune d'elles aucune trace de scellement, ni aux bords ni à l'arrière. Il n'en est donc pas

On sait que, dans la deuxième rampe de la voie sacrée, ont été trouvées de grandes plaques de calcaire provenant, à n'en pas douter, d'un monument argien vu par Pausanias¹. C'est donc à la fin du II^e s. de notre ère au plus tôt² que cette partie de la voie a été réparée. On peut, en toute vraisemblance, rapporter à la même date l'ensemble du dallage ; depuis l'entrée du témenos jusqu'à la place de l'opisthodome, on ne relève en effet aucune solution de continuité, ni aucune différence de procédés.

Or certains indices donnent à penser que la maçonnerie romaine de l'*ἰστιγέγχον* est contemporaine du dallage : le crépi du mur s'arrête au niveau de la voie ; dans la partie où celle-ci longe un pan de mur déversé, quelques plaques, ainsi que nous l'avons vu (p. 215), sont taillées en biseau.

Nous pouvons donc supposer que les réparations romaines de la muraille ont été exécutées au cours du III^e s., à l'époque où, pour la dernière fois, le temple et le sanctuaire ont été l'objet de quelque soin (p. 117).

LA PARTIE EST DU MUR

Au point où s'arrête la maçonnerie romaine, la muraille, en plan et en élévation, change brusquement d'aspect.

Elle forme d'abord un renflement, long de 6 m. 87, et se poursuit dans la même direction sur une longueur à peu près égale (6 m. 75) ; puis elle oblique très sensiblement vers l'extérieur et s'arrête en un coude, en arrière de la 2^e offrande de Gélon (fig. 179, 180, 181).

Le monument de Lilaia(?). — Le renflement qui fait suite au mur romain est en réalité une niche ménagée pour un monument (fig. 176, 177).

Le mur est bâti en blocs de brèche à assises régulières ; chaque bloc était biseauté aux quatre côtés du parement extérieur. Les joints ne sont taillés en biais qu'au pourtour d'un pan de rocher qui traverse le mur. Ce rocher, dont la masse principale s'étend de l'autre côté du mur, a été ravalé dans la partie qu'englobe le mur, de manière à n'offrir qu'un léger saillant sur la face verticale ; et, au ras du sol, l'avancée qu'il forme a été taillée sur un plan horizontal.

Sur cette avancée, la partie plane, qui dessine un quadrilatère irrégulier, est, de trois côtés, entourée d'un large bandeau, légèrement en creux, et piqueté ; à l'intérieur de deux de ces

qu'un ensemble de cette sorte ne pouvait avoir été ajusté d'une manière solide que s'il avait été appliqué dans du mortier ; et j'avais en conséquence pensé que l'inscription avait fait partie de l'*ἰστιγέγχον*. Peut-être s'étonnera-t-on que j'aie pu songer à cet emplacement pour un texte où il n'est question que du temple ; mais si la niche votive dont nous avons parlé contenait précisément la statue de Domitien, n'était-il pas naturel qu'elle eût été couronnée par l'inscription ?

On voit que pour les raisons chronologiques exposées ci-dessus, et qui découlent d'une identification proposée récemment par M. Bourguet, mon hypothèse n'est guère soutenable.

1. Bourguet, *Rev. Et. gr.*, 1919, p. 41-56. Il s'agit du δούρειος ἵππος (Paus., X, 9, 42).

2. C'est aux règnes de Domitien ou des Antonins que M. Ilomolle (*BCH*, XXI, 1897, p. 267) rapportait la construction du dallage.

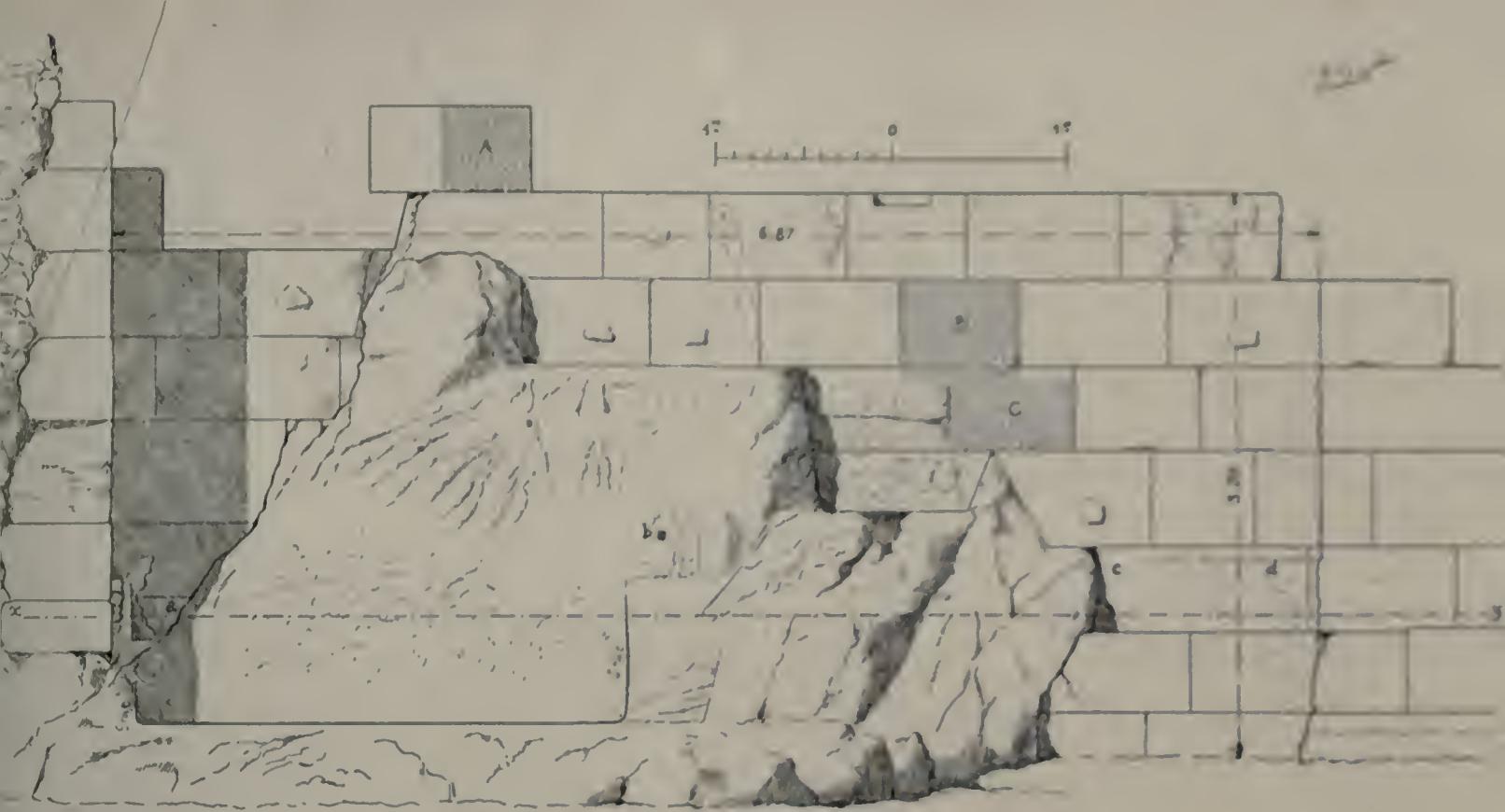


Fig. 176. — Monument de Lalata, élévation extérieure.

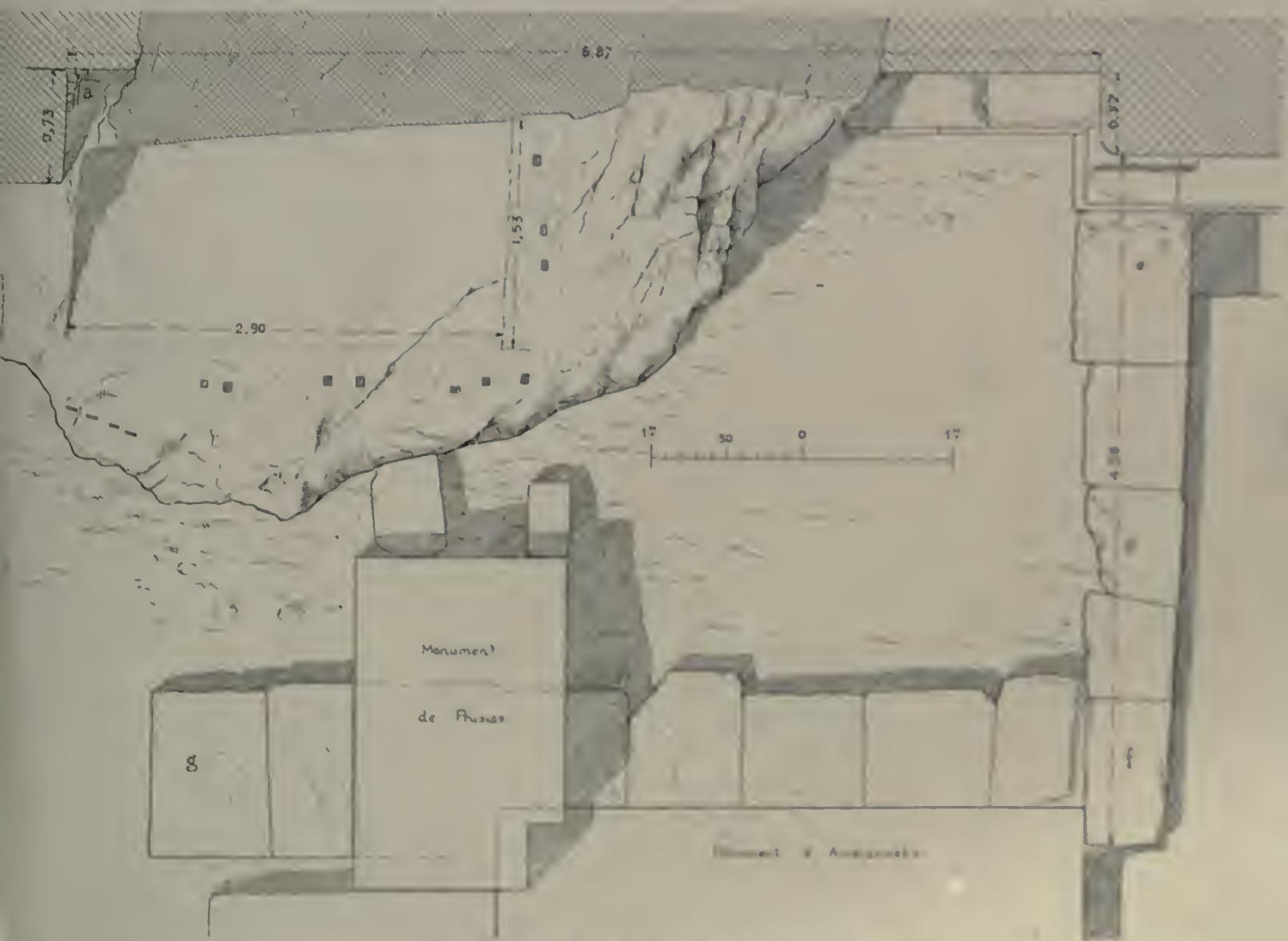


Fig. 177. — Monument de Lalata. Plan et coupe.
Coupé du rocher servant le lignacay (voir fig. 176).

bandeaux on voit des cavités rectangulaires de scellement ; aux bandesaux de droite et de gauche correspondent sur la face verticale deux entailles, l'une à droite avec un trou de scellement (b) ; sur le bord de ces bandeaux verticaux, du côté intérieur, on remarque des débris d'un mortier fait de chaux et de menus graviers ; dans la petite encoignure, entre le mur romain, et le rocher à droite (a), demeurent les restes de deux briques maçonnières.

Le niveau primitif du sol extérieur est donné par les deux assises inférieures, qui présentent un empattement tant à l'intérieur de la niche qu'au bas de mur Est. L'assise suivante, la 3^e à partir du sol actuel, correspondait sans doute à un socle ou à un dallage ; la pierre, en effet, à cette hauteur, entre le rocher et le ressaut Est, est brettée à grands coups, et la réserve d'une bande lisse le long du joint supérieur (c, d).

Dans les assises suivantes, quelques pierres portent des inscriptions sur lesquelles nous reviendrons. Nous ne considérons ici que leur emplacement. En C (fig. 176), l'une d'elles occupe le côté droit d'une longue pierre dont la partie gauche, au bout d'être plane, courbe dans le reste du mur, est démentie à l'état d'épannelage ; cette partie était évidemment derrière un monument. Deux autres inscriptions en A et B indiquent, en revanche, les parties du mur que le monument ne masquait pas.

Les deux ressauts qui encadrent la niche appartiennent à deux époques différentes ; celui de droite, qui est large de 0 m. 52, fait corps avec le mur de la niche, celui de gauche, plus large (0 m. 73), y est appliqué, sans liaisonnement d'aucune sorte ; c'est la maçonnerie de mortier qui assurait ici la cohésion.

Le monument, en son état actuel, ne se borne pas à la niche que nous venons de décrire. Le sol, en ayant, renfermait des fondations qui appartiennent au même ensemble (fig. 177, e, f, g). Ce sont celles de deux murs, construits en dalles plates, qui se coupent à angle droit : l'un des murs (e f) qui est complet en longueur, se dirige du Nord au Sud, à la hauteur du ressaut de droite ; l'autre (f g), en avant de la niche, est interrompu à 6 m. 67 de son extrémité Est ; au delà, on n'en trouve aucune trace.

Il résulte des observations précédentes que le monument a subi des transformations dont on peut se représenter comme suit le caractère.

Dans son premier état, il comportait deux éléments : adossé à un renflement du mur, une statue ou un groupe sur un piédestal ; et, en avant, une plate-forme qu'il est difficile de ne pas supposer entourée d'un portique soutenant une toiture au-dessus de la niche. La niche devait s'étendre, vers la gauche, au delà du retour actuel. Si, comme on peut le penser (voir p. 226), le piédestal de Prusias a été posé intentionnellement en avant du monument, il est à penser qu'il en devait masquer la partie principale ; si bien que l'emplacement du piédestal doit correspondre à peu près à l'axe primitif de la niche, dont on peut, en conséquence, fixer à 9 m. environ la largeur primitive.

Ce premier état est relativement ancien. Le monument est pour le moins contemporain de l'ex-voto de Kratéros, avec lequel il présente d'étroites ressemblances techniques : emploi de la hache du Parnasse dont l'usage semble avoir été relativement court¹; analogie de

1. On peut se demander si l'usage de cette pierre de qualité si riche n'a pas été abandonné au moment de la guerre sacrée, quand les Phocidiens se voyaient interdire l'accès vers les sources de marbre de poros ou de calcaire.

dimensions des pierres ; verticalité des joints ; biseautage des arêtes. Il daterait donc de la seconde moitié du IV^e siècle. On peut remonter jusqu'aux environs de 350. Nous avons vu en effet qu'en 356-5, les travaux de l'*ιστέγαση* étaient en cours ; or il est probable que la muraille aurait été poussée assez loin vers l'Est, si la niche n'avait existé déjà ou n'avait été en voie d'exécution.

Dans la seconde moitié du III^e siècle, l'avant-corps avait déjà disparu, puisque le monument à deux colonnes d'Aristaineta, qui date de cette époque¹, a été posé de manière à entailler profondément le bord antérieur du portique. Et lorsque, en 182, le piédestal de Prusias s'éleva en travers des fondations de ce portique, la mutilation de la niche était depuis longtemps un fait accompli.

A l'époque où fut réparé l'*ιστέγαση*, c'est-à-dire vers le III^e siècle de notre ère (v. p. 220), la niche, qui avait sans doute été entamée par la catastrophe, fut retrécie à gauche. Cela est prouvé non seulement par le mode de construction du ressaut Ouest, mais encore par la présence, dans le dallage contigu, de blocs provenant du mur.

Enfin, beaucoup plus tard, sur le rocher mis à nu, et peut-être en utilisant le piédestal du monument, on établit un bassin, intérieurement revêtu de mortier et dont les parois furent scellées à l'aide de ces tenons dont nous apercevons encore les cavités.

En résumé, les états successifs du monument peuvent être datés de la sorte : vers 350 ; — antérieurement à 250 ; — vers 180 ; — III^e siècle de notre ère ; — époque tardive de date indéterminée (fig. 178).

Ainsi, entre le premier et le deuxième état, il s'est écoulé à peine plus d'un siècle ; et dans ce laps de temps relativement court le monument a perdu l'avant-corps qui en constituait une partie importante. Le fait est-il le résultat d'un accident ? On a de fortes raisons d'en douter. On doit remarquer en effet qu'un accident, à cette date, n'aurait pu être causé que par des glissements de terrain analogues à ceux auxquels nous avons attribué la démolition de l'escalier Ouest (p. 213) ; dans ce cas, c'est le mur de fond, et non la colonnade qui aurait été atteinte ; or, nous ne constatons rien de semblable. Dira-t-on qu'il a pu se produire un tremblement de terre ? Mais une secousse sismique qui aurait détruit le monument aurait mis à mal cette région du sanctuaire ; or il ne semble pas qu'à cette époque, la région² ait subi la moindre catastrophe. Il paraît donc probable que le monument a été mutilé de propos délibéré, et je crois qu'on en peut connaître la raison.

Nous avons vu que trois pierres de la niche portent des inscriptions :

A, qu'il faut compléter à droite, d'une largeur égale ;

B, qui s'étend sur deux pierres superposées ;

C, placée sous la précédente.

A ces trois inscriptions, on doit en joindre deux autres qui proviennent certainement de notre monument, car la pierre est identique à celle de la niche, et le texte, rédigé d'une manière toute semblable, se réfère aux mêmes événements. Ce sont :

D, trouvée près du trésor des Athéniens et remise par un chef de chantier dans le

1. Bourguet, *BCH*, XXVI, 1912, p. 480.

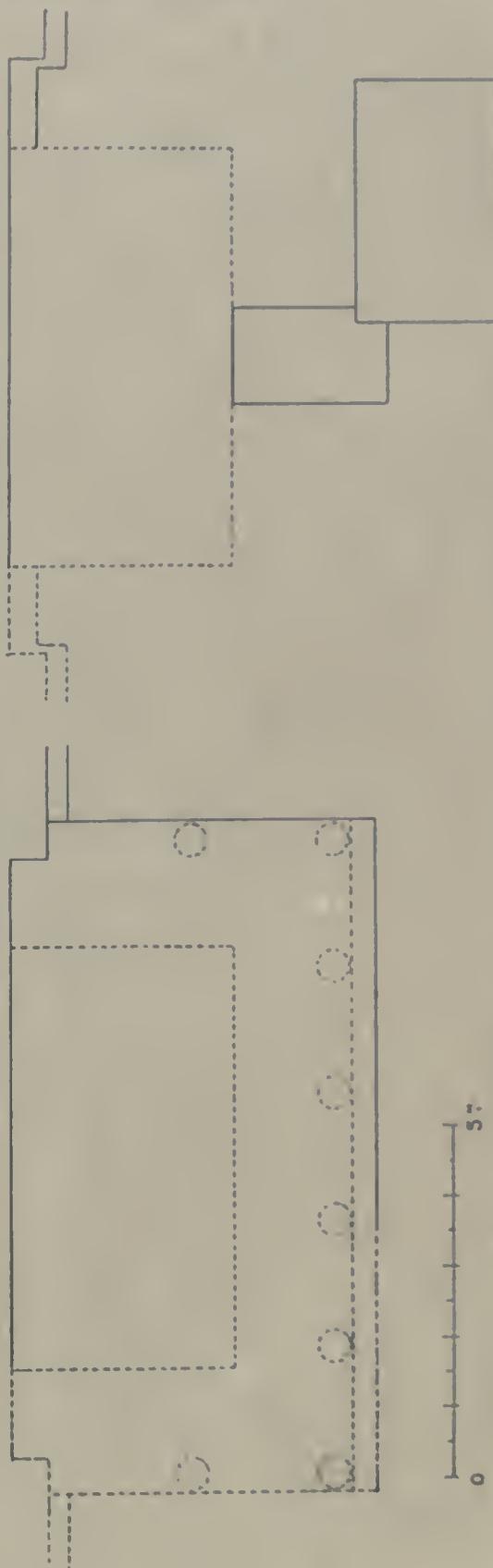
2. On peut penser aux réparations subies à cette époque par l'autel de Chios (voir p. 137), mais ce cas semble avoir été isolé.

mur Nord de la terrasse du trésor¹, n° d'inv. 1031. La pierre mesure : larg. 0 m. 89 ; haut. 0 m. 493 ; épaisseur max. 0 m. 375 ;

É, trouvée près du trésor de Sicyone, où elle est encore². N° d'inv. 1293 (?). La pierre mesure : larg. 1 m. 11 ; haut. 0 m. 483 ; épais. max. 0 m. 63.

Aucune de ces inscriptions n'est intacte ou entièrement lisible ; mais elles se complètent quant à la teneur des formules. Chacune d'elles est un décret de la cité de Lilaia accordant les honneurs et les priviléges de la proxénie, en raison de leur bonne conduite envers les citoyens et envers le dieu (il s'agit ici du Céphise), à des mercenaires du roi Attale qui tenaient garnison dans la ville. Le décret est daté par les deux archontes de Lilaia et par le prêtre du Céphise. L'une des inscriptions (inser. A) mentionne en outre un stratège³ (*στρατηγόντος; Μετεπάτος;*). À la suite viennent des listes de mercenaires.

Ces textes seront publiés très prochainement. Notre regretté camarade G. Blum, mort pour la France, et dont nous saluons pieusement ici la mémoire, en avait le premier saisi l'intérêt, ainsi que l'attestent des notes inédites, retrou-



1. MM. Colin et Martinaud avaient bien vu que ce bloc de brèche n'appartenait pas à la muraille qui borde au Nord la Terrasse du trésor d'Athènes ; voir *Fouilles de Delphes*, III, 2, p. 234, note 2, et p. 315, n. 1.

2. Le numéro d'inv. n'est pas sûr. C'est ce même bloc que M. Bourguet avait attribué, avec réserves, aux fondations de la base des Tarentins du bas, lesquelles sont aussi en brèche ; *Fouilles de Delphes*, III, 1, p. 56, note 1.

3. Sur les stratèges de Lilaia, cf. Hertzberg, *Hist. de la Grèce sous la domin. rom.*, trad. franç., II, 152, n. 2.

vées dans ses papiers¹. Comme cet intérêt a été grossièrement méconnu dans un article relativement récent² où l'on a cru publier l'inscription D, alors que l'on en imprimait une copie informe, nous la donnons ici, d'après la lecture que M. Bourguet et moi nous en avons faite et revue en 1919.

N° d'inv. 1051. Larg. 0 m. 89; haut. 0 m. 495; épaisseur max. 0 m. 575. D'après la hauteur, on peut remplacer la pierre dans la même assise que l'inscription A.

Les lettres sont en moyenne deux fois plus grandes (12 mm.) dans les neuf premières lignes que dans les suivantes. L'écriture est irrégulière et les lettres inégalement espacées.

[Θεοί. Τούχαι ἀγαθοῖ]

Ἐπειδὴ οἱ ἀποσταλοῦντες ὑπὸ τοῦ βασιλέως [ῳ]ς Ἀ[ττική] ἀλλού σὲ ἐπὶ τὸν φυλακὴν τὰς πόλεις τῶν Λι-
λαιέων στρατιῶται] καὶ ἀγεμόνες οἱ μετὰ Εὔρ[ηκα]άρτο[υ? 6 à 8.] Οὐ [2 à 31.] IA[. . . . εὐσεβῶς καὶ ὁσίως ἀνεστρά-
φησαν? μετά τε τὸν δαιμονίου καὶ μετὰ τῶν πολ[ιτών], καὶ τὰν λοιπάν[γὰρ ἀναστρέψαν] καὶ ἐπιτάχιν
ἐποιήσαντο? καὶ λόγος καὶ ὁσίως, καὶ δικαιίως εὐ[εργέτη]σται τοῖς πόλεις τῶν Λιλαιών ἐγένοντο, ἔδοξε ταῦτα πόλεις τῶν
Λιλαιέων Εὔρυκ[α]ρτην? Ἀρισταγόρου 'Ιεραπύτνιον καὶ τοὺς μετ' αὐτῷ πολ[ιτών] στρατιῶτας καὶ ἀγεμό-
νας τοὺς ἐπιειλθόντας ἐπὶ τὸν φυλακὴν τὰς πόλεις προξένους εἰμις[ν καὶ εὐεργέτας τὰς πό-
λεις τῶν Λιλαιέων, ὑπάρχειν δὲ αὐτοῖς καὶ ἐκγένοντος πάσιν καὶ ἰσοπολιτείαν καὶ ἀστράπαιειν καὶ
πολέμου καὶ] εἰρήνας καὶ τὰ λοιπὰ πάντα τὸ σα καὶ τοῖς ἄλλοις προξένοις καὶ εὐεργ[έταις]. Ἀργύρων
Πορέων, Εὐάγνοντος, ιερητεύοντος τῶν Καρειῶν Τυμαγρέλου

10] <i>αι Ἀπολλωνίου Μασσαλιώτης</i>] <i>αι Φιλοξενίδου Πλευρωνίων</i>] <i>αι Ἀσκληπιάδου Ἀλεξανδρεῖ</i>] <i>αι ται Ἐπιπονίκου Λορρών</i>] <i>μαχωι Λάσκωνος Θεσσαλῶν</i>] <i>ων [Θω?] ΑΦΝΙΟΥ Θεσσαλονικ[εῖ]</i>] <i>διονυσίου Δαμογάρεος Λυκίωντος</i>] <i>Μητροδότεων Πολυφάνεος Κυρανγ[ία]</i>] <i>Σπάρτων Σόιου Ηδωνικάτται</i>] <i>Νικοφάνει Νικοφάνους[εῖ] ΛΑΚΤΗ..</i>] <i>Τίμωνι Τριαλήνου</i>] <i>Δημοσθένου Αττίνου</i>] <i>Τεισίας Σκαμάγληρου</i>] <i>Θράσουν Αρτεμιδόρου</i>] <i>Αἰσινίου Αριστογέλεινος</i>] <i>Αρτέμιμου Μενοδόρου</i>] <i>ΛΙΣΤΡΑΙ Αττίνου</i>] <i>Μενάνδρου Νεάπολος</i>] <i>Ξάνθιππου Ξάνθου</i>] <i>Ερμογένει Ζωΐου Θεσσαλῶν</i>] <i>Ἀπολλωνίου(τ) Αντιπάτρου Πριηνεῖ</i>] <i>Νικοστράτων Λαμπρού Λόρρων</i>] <i>Δαμάρχου Αντιγένους [Θε]σ[σα]λῶν</i>] <i>Μητροδότου Θεσσαλάγου [Αἴγιανη]</i>
15] <i>Ἀσκληπιάδοντάρωτο? Ασκληπιοδόντρου Αλνίων</i>] <i>αι Διονυσιόδώρου Μάργητη</i>] <i>αι Ήφαιστίου Περιτανῶν</i>] <i>Ιορχι Προδότου Θεσσαλῶν</i>] <i>Ιωνίων Μενελάου Περινθίων</i>] <i>Γριθίου [Λ]ευκανῶν</i>] <i>Ιατοι Διονυσίου Φωκαίει</i>] <i>Δημωνί Κτητικείους Σολεῖ</i>] <i>Δημητρίου Διοδήρου Ερετριεῖ</i>] <i>Ἐρμογένει Ζωΐου Θεσσαλῶν</i>] <i>Ἀπολλωνίου(τ) Αντιπάτρου Πριηνεῖ</i>] <i>Νικοστράτων Λαμπρού Λόρρων</i>] <i>Δαμάρχου Αντιγένους [Θε]σ[σα]λῶν</i>] <i>Μητροδότου Θεσσαλάγου [Αἴγιανη]</i>] <i>Αρτέμιμου Μενοδόρου</i>] <i>ΛΙΣΤΡΑΙ Αττίνου</i>] <i>Μενάνδρου Νεάπολος</i>] <i>Ξάνθιππου Ξάνθου</i>] <i>Ερμογένει Αἰσινίου</i>] <i>Διόγειρη Μενάνδρου</i>] <i>Ἀπολλωνίου Αττίνου</i>] <i>Φιλοιτάτη Κλεονύμου</i>] <i>Πανοράτη Αττίνου</i>] <i>*Ανδρουν Μενεκράτους</i>] <i>Νικάνορι Αττίνου</i>] <i>Πρωτέαι Μενάνδρου</i>
20] <i>Ἀρχεσι]λάου Αρχεσιλάου Λυστιμαχεῖ</i>] <i>Δημητρίου Ιεροκλείου Θεαγγελεῖ</i>] <i>Ιακών Φιλιππίδου Λυκίων</i>] <i>ΓΦ. Ι Βίτ[ι]ους? Θεσσαλονικεῖ</i>] <i>Ἀριστίδου Θεσσαλῶν</i>] <i>Κατὰ ταῦτα δὲ καὶ Πολέμωνι</i>] <i>Περγαμηγοῦ τῶν Μισῶν ἡγεμό-</i>] <i>νι καὶ τοῖς ὑπὸ ἀντόν στρατιώτας</i>] <i>δεδόσθαι τὴν τε πολειτέαν καὶ</i>] <i>προξενίαν καὶ τὰ ἄλλα πάντα</i>] <i>ὅσα καὶ τοῖς ἄλλοις προξενοῖς</i>] <i>καὶ εὐεργέταις . Ἀργήντων Πράξι-</i>] <i>νος, Εὔζωνος, Ιερητεύοντος Καρπιστού</i>] <i>Τιμαγγέλου Πολιτ..... Δημητρίου</i>] <i>.Ρ...[]ξείνου</i>] <i>Ἀσκληπιάτη "Ανδρουν</i>] <i>Δημητρίου "Ανδρουνος</i>] <i>Ἀττίναι Απολλωνίου</i>] <i>Πρακλείη Τίμωνος</i>] <i>Μενάνδρου Κεάρχου</i>] <i>Νικί? αι? Μ]γνισ' κου?</i>] <i>Μεναζ γόνων....</i>
25] <i>Γριθίου Φιλίππου Λίγατεῖ</i>] <i>Γριγόρου Θεσσαλῶν</i>] <i>*Ἀρτεμιδόρου Λυστιμαχεῖ</i>] <i>Ιου Κολοφωνίων</i>] <i>Ιου Μάργ[ηντη?]</i>				
30						

1. G. Blum avait lu quelques-uns de ces textes à l'occasion de son étude sur la stoa d'Attale. Ce dernier travail de notre camarade constituera un chapitre de *La région Nord du sanctuaire*.

2. *Gött. Gel. Anz.*, 1913, p. 188. Il n'est pas utile d'insister sur les caractères de cette publication : la comparaison du « texte » auquel je renvoie et de celui que l'on va lire suffira.

⁴ L. 2, *EYP, 12, 297-102*. — La 5^e lettre pouait être un P et non un K, le K est illisible. On ne peut pas discuter d'une lecture telle que EYP, PAPTOY. La restitution EYP, *zaz zaz*, nom nazi au personnel, nous dirait la formation n'a rien d'extraordinaire, nous parut ici le plus probable. Cf. *Exercices d'épigraphie comparée de l'Antiquité* (*BCH*, XXVII, 1903, p. 221).

Des lettres qui viennent ensuite, O et A sont assez lâches, à la place cependant se trouvent deux qui semblent pas permettre de restituer *Apataniopsis lepidotoides*.

L. 2-3, *à la page 132*, Restitué d'après l'auteur. A propos de cette page

Le 4, A 5 et 6, et le 7, A 9 et 10 (on l'ouperait une moitié du premier A) sont dans les deux dernières lignes. Le nom se lit également dans les lignes B, C 7 et 8.

L. 14. 1^{re} rangée, 92/93. le / paraît certain.

L. 16, 3^e rangée. Peut-être Mazzoni.

On sait qu'Attale I^r, après s'être borné à envoyer des subsides aux Éoliens en guerre contre Philippe V de Macédoine, n'était intervenu qu'en 212 ou 211, après le traité entre les Éoliens et Rome, dans les opérations militaires dont la Grèce était le théâtre. Cette intervention fut de courte durée ; moins de cinq ans après, en 207^t, il dut rappeler ses troupes en Asie Mineure où son royaume était menacé par Prusias de Bithynie, beau-frère et allié de Philippe. C'est donc apparemment dans ce court intervalle de temps que se place l'occupation de Lilaia par une garnison pergaménienne.

La ville fortifiée² de Lilaia, située aux sources du Céphise, à mi-chemin entre les Thermopyles et Delphes, assurait l'accès vers la Phocide et la Béotie d'une part, vers le golfe de Corinthe de l'autre. On comprend donc quel intérêt s'attachait à son occupation. Nous savons par Pausanias³ que Philippe V avait tenté de s'en emparer, et que les habitants avaient fini par consentir à accepter une garnison macédonienne. Pausanias ajoute qu'un certain Patron réussit à chasser cette garnison. A quel moment se placent ces événements ? Nous l'ignorons ; ils peuvent s'être produits soit au cours de la guerre sociale (par exemple après la prise par Philippe de Thèbes Phétiotique), soit après 212, lors de l'entrée en guerre des Romains aux côtés des Étoliens et d'Attale, soit après 207, pendant la courte période des derniers succès macédoniens. Mais il est tentant de supposer que l'occupation de la ville par Attale a suivi de près l'expulsion de la garnison de Philippe, et que les habitants de Lilaia, se sentant insuffisamment forts contre leurs redoutables ennemis, ont fait alors appel au secours des étrangers.

Quoi qu'il en soit, et pour en revenir à notre monument, ces inscriptions, qui nous donnent une limite chronologique assez précise, vont nous permettre de proposer une identification vraisemblable.

Ce n'est point le fait du hasard que ces décrets aient été ainsi réunis sur le mur de la niche. La place ne manquait pas ailleurs, et surtout il eût été facile de trouver, pour la gravure, un mur en matière plus convenable que ce conglomérat dont la surface se creusait déjà de menues crevasses et offrait au ciseau une résistance inégale. Il y avait donc une bonne raison pour qu'on eût choisi cette place, malgré ces inconvénients ; c'est évidemment parce que le monument appartenait soit à Attale, soit à la cité de Lampsac.

J. Hertzberg, *Hist. gr.*, 1, p. 39.

2. Il reste encore des ruines de remparts.

La première de ces deux attributions a pour elle un argument très séduisant : c'est sur l'avant-corps démolî du monument, et de manière à en masquer la partie centrale, que Prusias, l'ennemi acharné d'Attale, fit dresser le piédestal de sa statue. Mais contre cette attribution s'élèvent des objections qui me paraissent très fortes. Et tout d'abord, objection tirée de la date : nous avons vu que la niche doit dater des environs de l'an 350 et pour le moins des limites du IV^e et du III^e siècle. Supposons cependant qu'elle soit plus récente que nous l'avions pensé ; si elle avait renfermé une statue ou une offrande d'Attale, c'est, au plus tôt, en 240, date de l'avènement du roi, qu'elle aurait été édifiée. Or, est-il possible d'admettre qu'Attale aurait permis, dans un sanctuaire où s'établait sa gloire, qu'un monument de cette sorte fût entamé et ébréché, quelques années après, par l'ex-voto d'Aristaineta ? Si la démolition avait été accidentelle, n'en aurait-il pas fait entreprendre la réparation, en un moment surtout où des ouvriers à sa solde construisaient la stoa de l'Est ?

Il n'y a pas à s'arrêter, nous semble-t-il, à l'hypothèse qu'Attale aurait utilisé un monument abandonné. Rien n'est moins conforme aux habitudes de magnificence du souverain.

Ce n'est donc pas à Attale qu'il faut attribuer la construction de cette niche votive. En revanche, si nous supposons qu'elle est l'œuvre de la ville de Lilaia, ou, si l'on préfère, qu'il s'agit d'une offrande phocidienné récupérée au III^e s. par cette ville, toutes les particularités s'expliquent aisément.

Lilaia est une des villes de Phocide qui furent détruites, en 346, après la guerre sacrée, par ordre de l'amphictyonie¹. Comme la plupart des autres villes phocidiennes, elle ne tarda pas à se relever de ses ruines ; et un siècle plus tard, nous l'avons vu (p. 225), elle put subir avec honneur un siège de Philippe V. Pausanias nous apprend qu'après la capitulation de la garnison macédonienne dont les habitants avaient autorisé la présence, Patron, le libérateur, eut sa statue offerte à Delphes².

Il est donc permis de se représenter ainsi les choses. Le monument de la niche dut être élevé par les Lilaiens pendant la guerre sacrée ; après la défaite, il subit le sort des offrandes phocidiennes, et fut démolî, tout au moins partiellement : les statues furent arrachées, le portique détruit, et peut-être le piédestal démolî. Au siècle suivant, il ne devait guère en subsister que les fondations. Mais, à cette époque, le sacrilège des Phocidiens était depuis longtemps oublié ; les Lilaiens purent donc, sans offusquer aucun scrupule, restaurer, dans un antique monument de leur ville, tout ce qui pouvait être remis en état. Peut-être leur victoire sur Philippe leur en fournit-elle l'occasion. Il est bien tentant en effet de supposer qu'ils dressèrent ici la statue de Patron, et l'on comprendrait quelles raisons les auraient engagés à grouper, par un sentiment de commune reconnaissance, l'image de leur libérateur et les honneurs décernés à ceux qui avaient garanti leur liberté. Aussi, quand Prusias, trente ans plus tard, désira pour sa propre statue un emplacement convenable, il vint masquer d'un haut piédestal le monument gênant qui parlait trop clairement de la défaite de Philippe, son fidèle allié.

Le mur à l'Est de la niche. — A l'Est, le mur se poursuit sur une longueur de 3 m. 26, avec le même système de construction que dans la niche : les matériaux de part et d'autre sont identiques et les lits d'assises, de part et d'autre, sont aux mêmes plans. De même,

1. Pausan., X, 3, 4.

2. X, 33, 3 : Λιλαιεῖς δὲ αὐτὸν ἀντὶ τῆς εὐεργεσίας ταύτης ἀνέθεσαν ἐν Δελφοῖς.

l'empattement inférieur qui, dans la niche, donnait le niveau de la fondation, disent les archéologues du sol. Le terrain en cette partie était donc primitivement plus élevé qu'en moment où l'on



y installa le dallage; peut-être en opéra-t-on la nivellement d'assez bonne heure. Jusqu'à ce qu'il installe d'autres offrandes en avant du mur (fig. 179, 180, 181).

A 3 m. 26 à l'Est de la niche, le mur s'interrompt brusquement ; les joints latéraux de trois assises tombent à l'aplomb (fig. 180, a). Il semble donc qu'il y ait eu en ce point une porte ; mais, sans aucun doute, ce fut le fait d'un remaniement tardif. Car, au IV^e s., le mur, aussi bien en cette partie qu'entre les deux ressauts de la niche, servait de soutènement à une terrasse, dont le niveau s'élevait bien au-dessus de celui où nous pourrions restituer un seuil. Il faut remarquer d'autre part que l'accès vers une porte aurait été obstrué par une immense base, établie en cette partie à une époque plus ancienne que la niche (fig. 181, c).

Au delà de la brèche, qui mesure 3 m. 05 à l'assise de réglage, l'aspect du mur tant en fondation qu'en élévation, change tout à fait (fig. 180, 181, b). La matière employée est un calcaire rougeâtre, sans doute pris aux carrières de St-Élie. Dans les fondations, dont le haut est parementé, une immense dalle est taillée à joints biais. Au-dessus demeurent les restes de quatre assises plus basses que celles de la niche et dont la face est finement piquetée, à la réserve d'une étroite bande lisse autour de chaque pierre. De deux en deux assises les joints des lits sont taillés en biais (fig. 181).

L'arrêt primitif du mur est nettement marqué à droite grâce à la section verticale qui le sépare d'une construction contiguë, — un soubassement d'offrande établi là postérieurement (fig. 180, 181, d).

La date du pan de mur b n'est pas douteuse : elle est indiquée par certaines particularités qui sont propres à l'époque archaïque : c'est l'obliquité des joints, telle qu'elle se rencontre au parapet de l'esplanade (voir p. 143), et c'est surtout le détail des parements piquetés qu'en encadre un mince filet poli. Ce détail n'est attesté à Delphes que pour des monuments du commencement du V^e s. ; tel est le cas pour la base de l'Aurige, pour celle de la statue de Perséphoné dédiée par les Iermionéens, pour celle du bœuf de Karystos, etc..., et tel est le cas aussi pour la longue base située en arrière même du mur, à l'Ouest (fig. 182), et dont une description sommaire est nécessaire à nos recherchés¹.

Cette base est aujourd'hui fortement déjetée et déversée, par suite des glissements du remblai ; au coin Ouest, où elle semble avoir gardé sa place primitive, la cote mesurée sur la marche inférieure est de 3 m. 40 environ au-dessus de l'euthynteria Est du temple (fig. 180, 181).

Elle reposait sur un emmarchement de trois degrés et était formée d'un blocage en grosses pierres, revêtu de six rangées d'orthostates (il est resté en place les débris de deux d'entre elles) et couronné d'une plinthe. La hauteur du socle au-dessus des degrés était de 3 m. 15. En plan, elle présentait de chaque côté un avant-corps. A gauche, une dalle de champ (fig. 180, 181, e) paraît constituer le dernier débris d'un mur en retour qui allait rejoindre l'angle Est du mur b ei-dessus décrit. A l'arrière, la base était engagée dans le sol, de sorte qu'elle formait soutènement.

La date est la même que celle du mur b, avec lequel le monument présente de grandes ressemblances techniques : piquetage des faces, obliquité des joints, blocage interne de grosses pierres. Elle daterait donc du commencement du V^e siècle.

On doit rapporter au monument une plinthe inscrite (Inv. n° 1849) trouvée un peu en contrebas, et qui appartient à la même époque (fig. 183). Elle est incomplète en largeur (max. 0 m. 41) et en longueur (max. 1 m. 425) ; elle mesure 0 m. 296 de hauteur.

1. On en trouvera une description plus détaillée au chap. IX.

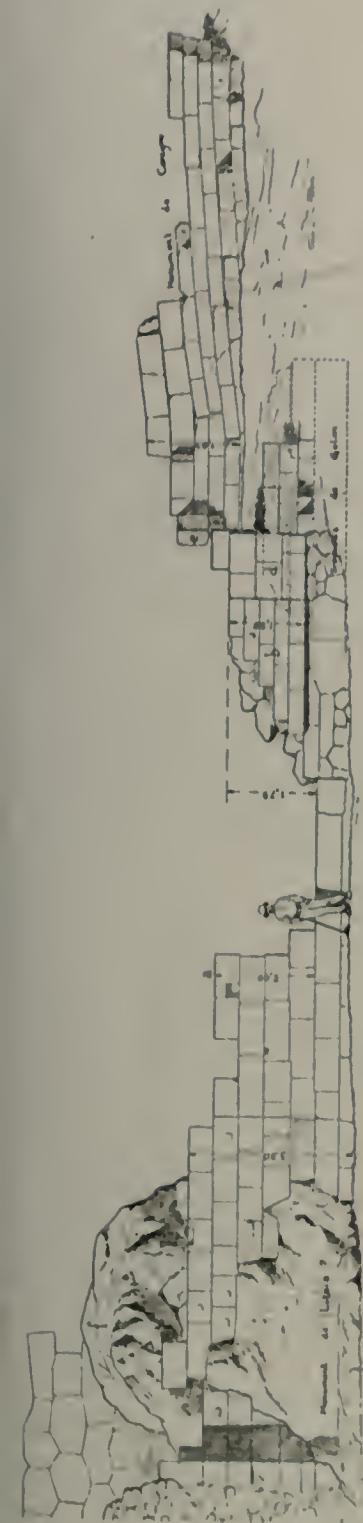


Fig. 180. — élévation de l'extrémité Est de la terrasse Nord (état actuel).



Fig. 181. — Plan de l'extrémité Est de la terrasse Nord (état actuel).

La face antérieure porte une inscription archaïque¹ (com. du v^e s.) :

(♀) ὅπνισπατοτίθετον



Fig. 103 - Fragment de stèle archaïque de la terrasse supérieure (v^e s.).

1. M. Homolle a publié l'inscription archaïque seule, *BCH*, XXIII, 1899, p. 3. On distingue bien seulement le cercle du coppa au début du nom.

Cette inscription a été retranscrite au-dessus à une époque récente (sans doute au III^e siècle av. J.-C.) :

Kορυνταῖσι [Απόλλωνι].

En résumé, on peut reconstituer ainsi l'aspect de cette région au commencement du V^e siècle : la terrasse s'arrêtait à l'Est, par un retour légèrement oblique, dans le prolongement duquel se trouvait, au Nord, l'angle gauche d'un monument votif élevé par les Coreyréens ; ce monument longeait un terrain surélevé qui faisait également partie de la terrasse. C'est dans l'intervalle compris entre le monument et le retour du mur b que se trouvait la

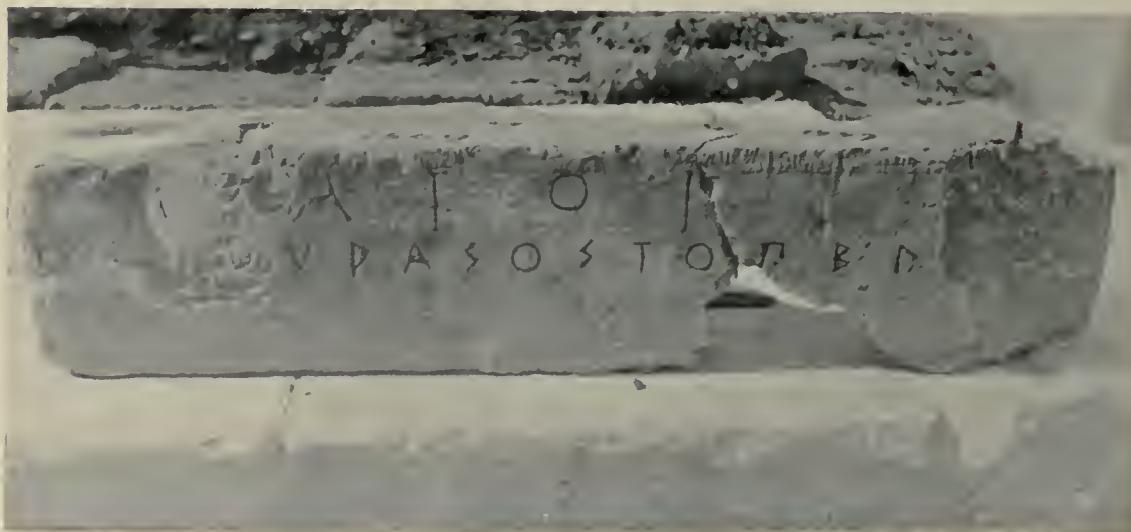


Fig. 183. — Plinthe portant une dédicace des Coreyréens.

porte d'entrée. Il est possible qu'un seuil de calcaire recueilli près des trépieds de Gélon (fig. 184) ait appartenu à cette porte ou plutôt provienne d'une réparation assez tardive. Avant l'installation de l'offrande de Gélon, on accédait sans doute directement à la terrasse, en contournant l'angle du mur b ; plus tard on établit une rampe en pente douce (pl. II, n° 0) dont le point de départ se trouvait beaucoup plus à l'Est. Quand Pausanias, au sortir du temple, se dirigea à gauche¹ vers les parties supérieures du sanctuaire, ce fut sans aucun doute cette rampe qu'il suivit, et c'est après avoir franchi la porte voisine du monument de Coreyre qu'il atteignit la région où se trouvait le téménos de Néoptolème.

A l'entrée de cette terrasse, c'est-à-dire à la hauteur de la base des Coreyréens, le sol était à 3 m. env. au-dessus de l'esplanade du temple (en avant des trépieds de Gélon) ; la pente se poursuivait à l'intérieur, puisque à 13 mètres de là, le rocher f (fig. 179, 180) s'élève à un niveau bien supérieur (3 m. 50 env. par rapport à l'esplanade) ; or la partie

1. X, 24, 6.

supérieure de ce rocher, qui porte des entailles et des cavités, comme si l'on y avait installé quelques monuments votifs (fig. 184), devait être à fleur du sol.

Les états successifs de la région Est. — En résumé le partie du mur qui se trouve à l'Est de l'izgiyya atteste trois états successifs.

A la fin du VI^e s., ou au commencement du V^e, une terrasse de faible élévation limitait à l'Est le terrain qui dominait l'esplanade; l'encoignure qui en reste est évidemment parallèle au mur polygonal.

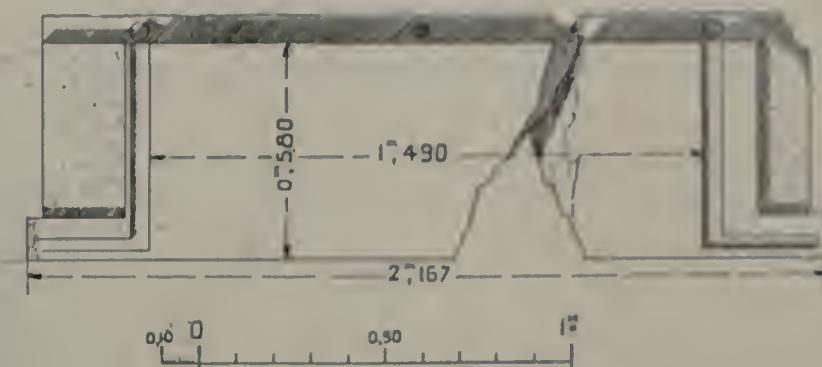


Fig. 184. — Seuil de calcaire trouvé près des marches de Gelen.

Vers 350, le mur de cette terrasse, sans doute déjà en partie détruite par l'accident de 372, fut remplacé, sur une certaine longueur, par un mur en brique ou fut aménagée la niche du monument de Lilain.

Au IV^e s. de notre ère, cette niche fut raccourcie à gauche et reliée à la maçonnerie romaine de l'izgiyya.

LES TRANSFORMATIONS DE LA TERRASSE NORD.

1^o L'esplanade du temple est bordée, au Nord, par un mur en pierre bâti peu après 372, et dont une réparation romaine n'a modifié qu'à peine l'emplacement.

2^o Il existe à l'Est, et peut-être à l'Ouest de cette esplanade, des ruines de terrasses qui datent de la fin du VI^e siècle ou du commencement du V^e.

Tels sont les deux faits principaux qui émergent parmi les remarques contenues dans ce chapitre. Ils représentent dans l'essentiel tout ce qu'on peut connaître de certain sur un sujet très compliqué.

On voudrait, comme conclusion à cette étude, connaître ce que fut la terrasse avant 348, — puis de 348 à 373, — puis après 373, — enfin à l'époque impériale. On ne peut s'aventurer dans ces obscures questions qu'à l'aide de conjectures, auxquelles la ruine ne donne pas toujours tout le secours désirable. Qu'il me soit permis, sous ces réserves, de jeter un regard d'ensemble sur ce qu'on peut supposer des transformations successives de la terrasse Nord.

Il semble que ces transformations soient en fonction des déplacements subis par l'énorme coulée de rocs qui traverse le sanctuaire du Nord au Sud ; coulée fort ancienne, puisque c'est sur l'un de ces rocs que vaticina la première Sibylle, et qu'un autre a formé l'antre des Pythies.

L'état antérieur à 548. — Du jour où Apollon reçut les honneurs d'un temple, il fut nécessaire de protéger l'édifice contre les terres accumulées auprès de ces rochers, soit que le mur Nord du péribole ait joué alors le rôle d'un soutènement, soit qu'une terrasse ait été établie en avant de ce mur.



Fig. 185. — Le mur polygonal sous l'offrande de Daochos.

Nous avons vu que les restes les plus anciens identifiés dans la terrasse Nord sont ceux de cette encoignure voisine des trépieds de Gélon, dont la construction paraît avoir eu lieu aux environs de l'année 500. Si l'on veut remonter à l'état antérieur, c'est évidemment en arrière de ce mur, qu'il en faut chercher les traces.

Or, dans cette région, au-dessous de l'offrande des Thessaliens, les fouilles ont exhumé l'angle d'un mur polygonal (pl. II, 1 m et fig. 185). Les deux côtés en sont obliques par rapport au temple. Le côté Nord qui a été conservé sur une longueur de 9 m. 60 est sensiblement parallèle au grand mur polygonal de la première terrasse, et au mur de l'esplanade. Le côté Est est à peu près à la hauteur et dans la direction du soutènement qui, en face de l'autel de Chios, bordait la dernière rampe de la voie sacrée. On peut donc admettre qu'à l'Est et

au Nord, ce mur se poursuivait dans une direction parallèle aux deux côtés de la terrasse inférieure. Le côté Nord devait aller assez loin vers l'Ouest, puisqu'on a retrouvé, presque en face du coin Sud-Est du théâtre, un bloc polygonal tout semblable à ceux du mur.

Pour la date, on peut considérer à première vue qu'elle est fort ancienne et antérieure à la construction de la terrasse inférieure ; l'appareil en effet est analogue, mais non identique à celui du grand mur polygonal : les blocs sont plus colossaux, les joints moins serrés et moins minutieusement ajustés, le parement est piqueté à plus grands coups. Cette impression est précisée et renforcée par d'autres remarques.

Une première limite inférieure est fournie par l'ex-voto de Diodos et par la base DAN, qui est du IV^e siècle¹.

Certaines circonstances de trouvailles ont pu donner à croire que la destruction du mur a eu lieu en 373 ou peu après. C'est ici, en effet, dans une excavation limitée sur deux côtés par la muraille, qu'on a retrouvé, en quantité, des restes du temple archaïque (entre autres, les morceaux des frontons) et des débris d'offrandes (entre autres, la colonne des Damnae) ; il était donc séduisant de s'imaginer ainsi les choses : le mur polygonal était précisément celui qui fut détruit par la catastrophe de 373 ; et c'est lorsqu'on reconstruit, plus au Sud, la terrasse nouvelle qu'on employa, pour former le remblai, tous les morceaux, par ailleurs inutilisables, provenant des monuments ruinés.

A cette hypothèse, au premier abord si vraisemblable, il y a de graves objections. Si nous avons en raison de rapporter à la longue base, située au Sud du mur, la date archaïque des Coreyréens, s'il est exact que l'extrémité Est de l'offrande² est contemporaine de cette base, si les deux constructions doivent bien être rapportées aux environs de 500, on ne peut admettre l'existence simultanée de ces constructions et du mur polygonal. Celui-ci est à un niveau à peine plus élevé que l'esplanade du temple, l'offrande des Coreyréens est à 3 m. 30 au-dessus de cette esplanade ; le terrain était donc déjà très surélevé, quand les Coreyréens érigèrent leur monument, et le mur polygonal, qui est à proximité, était en grande partie enseveli dans un remblai.

Ces ruines témoigneraient donc d'un premier état de la région au Nord du temple, qu'elles aient fait partie soit du péribole primitif (fig. 156), soit d'une terrasse qui, déjà à cette époque, limitait et protégeait l'esplanade.

De 518 à 373. — Après l'incendie de 518, quand on construisit au pied du nouveau temple, une nouvelle terrasse, on prit pour modèle cette muraille dont l'appareil cyclopéen semblait une garantie de solidité éternelle, si bien qu'il fut un temps pendant lequel le temple des Aleméonides apparut comme encadré entre deux murs polygonaux superposés.

Combien dura cet état de choses ? Peu de temps sans doute, puisque vers 500, une terrasse fut construite au Nord-Est du temple, en avant de la muraille polygonale ; c'est au cours de ces travaux que celle-ci dut être enfouie. Il fallut apparemment des circonstances très pressantes, et peut-être un premier éboulement, pour qu'on se déterminât à retrier l'esplanade et à l'ensevelir sous les remblais d'une terrasse, tout au moins à l'Est, sur une largeur de plus de 13 mètres.

1. Bourguet, *Ruines de Delphes*, p. 185.

2. Ces lettres sont la signature de Pankratès, l'un des entrepreneurs du temple, cf. p. 88.

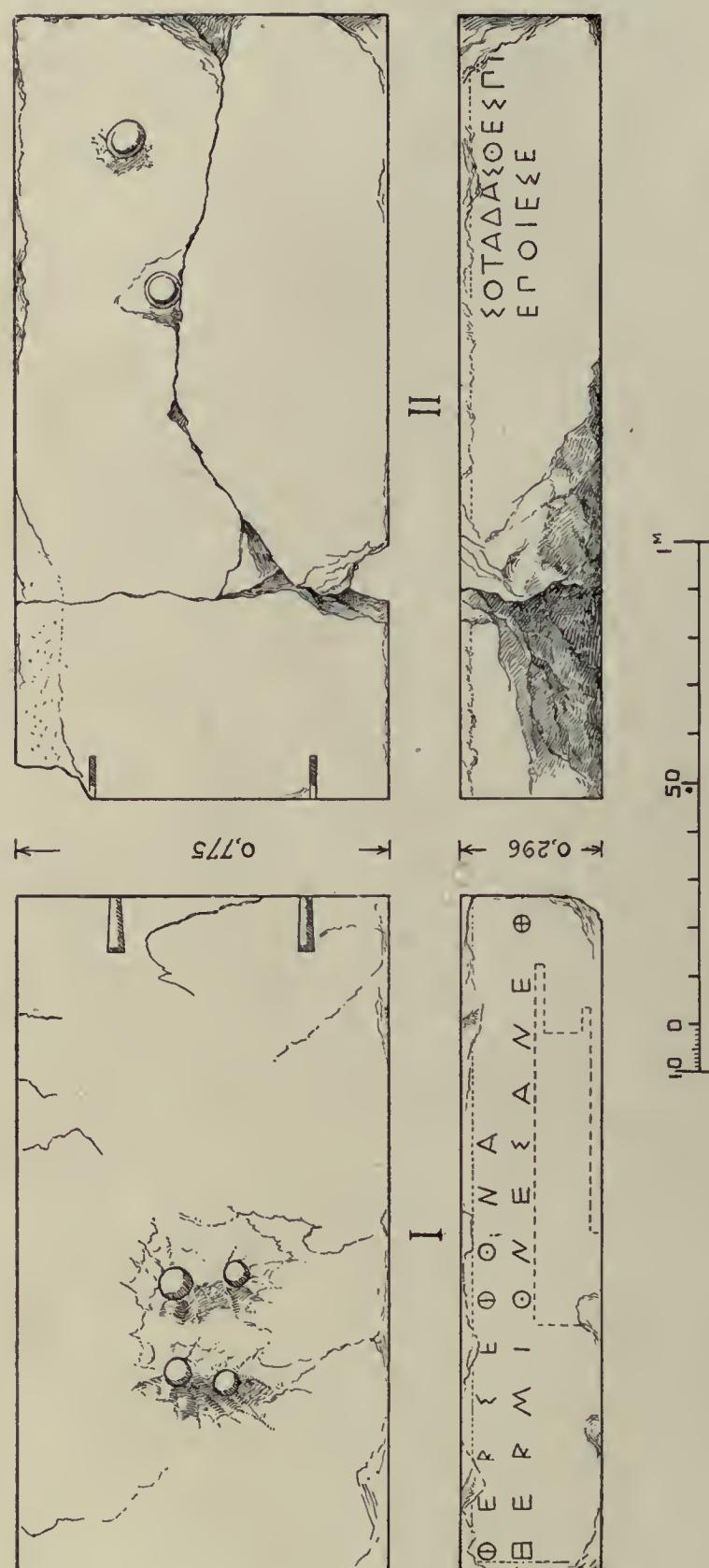


Fig. 186. — Dalles provenant du couronnement d'un mur archaïque.

De cette construction nouvelle, il nous reste bien peu de chose puisqu'on ne peut lui rapporter rien de plus que l'encoignure située derrière les trépieds de Gélon ; et nous ne pouvons connaître quelle était alors, au Nord du temple, la direction générale du mur. Était-elle oblique par rapport au temple, et se poursuivait-elle dans l'orientation de son point de départ, parallèlement aux deux terrasses inférieures ? Je serais tenté de l'admettre.

En tout cas, il est permis de supposer que le long de l'esplanade, et jusqu'à l'Ouest du temple, courait un mur de ce type, bâti en petites assises régulières, piquetées de points menus et présentant un frappant contraste avec le mur qu'il remplaçait.

C'est au parapet de cet « *ιστέλεων* » archaïque qu'il faut sans doute rapporter deux dalles en calcaire découvertes, l'une à proximité de la « maison de l'Antinoüs », l'autre un peu au Sud de la scène du théâtre (fig. 186).

Elles mesurent la même hauteur, 0 m. 296, soit exactement un pied, mais cette dimension semble avoir été usuelle à cette époque pour les plinthes portant des offrandes, puisqu'on le retrouve à la plinthe de l'Aurige et à celle des Corybantes. L'égalité en hauteur des deux pierres ne suffirait donc pas à prouver une provenance commune, si elles ne montrent la même largeur (0 m. 775). La face extérieure est finement brettée et bordée d'un tiers lisse le long du bord supérieur.

I. Inv. n° 2504. Long. 1 m. 41. Complète. — Au lit supérieur, quatre trous de scellement pour les pieds d'une statue. À la tranche de droite, deux crampons en queue d'aronde.

Sur la face antérieure, inscription en caractères archaïques :

Φερπτέων Διονύσῳ
Ηερμῆς οὐθετούσαντα

Dédicace des habitants d'Hermione à Perséphone et sans doute aussi à Demeter.

Sur la face antérieure et sur la face en retour à gauche, quatre cercles de proxénètes en l'honneur des personnages suivants :

1^e Σωγίζης Θράσωνς Βοξενός. Archonte : Κρέον. Boulettes : Αληγέτης (qui est parfaitement distinct et ne saurait être pris pour un δι, Ηοθέτης, Μαστής, Ζευδης, Δερέτης).

2^e Σιλκύς Ξεφεο Βοξενός.

3^e Ηερμάντης Μενιδέρης Βοξενός.

4^e Sur la face principale, fig. 186 Χρυσίης Αρετος Αρητας. Archonte : Θερασης (inscrit dans un martelage, sauf les deux premières lettres). Boulettes : Διαζερπετης, Διαζερπετης?, Ηερμήνης?

II. Inv. n° 2638 A. Long. 1 m. 623. Complète en trois morceaux. — Au lit supérieur, deux trous de scellement pour une statue. À la tranche de gauche, deux trous de crampons en — d'un type rare et dont on retrouve un autre exemple à la base de l'Aurige.

Sur la face antérieure, la signature du sculpteur :

Σεταδης Θεοντος;
Εποιεστ

Comme on le voit, le cas de ces deux pierres est analogue à celui des dalles à bandes (cf. p. 143 et 163). Les ressemblances qu'elles présentent nous obligent à les rapporter à un même ensemble ; mais ni les inscriptions ni le mode de scellement des statues ne permettent de croire qu'elles proviennent d'un même monument. Nous devons donc ici encore supposer que ces pierres sont les restes du parapet de quelque grande muraille ; il nous paraît probable que la muraille dont il s'agit n'est autre que le mur qui, à partir de 500 av., bordait la terrasse Nord. Comme les terrasses au Sud du temple, celle-ci était donc couronnée d'une suite de statues votives ; mais ce n'étaient pas les seules offrandes ; d'autres vivaient sans doute tout au long de la muraille, ou en divers points de cette esplanade qui dominait celle du temple. C'est de cet ensemble, comme l'a pensé M. Bourguet¹, qui devait faire partie l'Aurige ; la statue dut être entraînée dans la chute de la muraille, en 373, et ce sont les décombres même de la terrasse qui la préservèrent jusqu'à nos jours.

Après 373. — On s'accorde à reconnaître que la catastrophe de 373 fut très probable par

¹. *Ruines de Delphes*, p. 241.

les rochers. J'ai montré ailleurs (p. 143) que l'action de l'eau souterraine pouvait expliquer en grande partie la ruine du temple. Il semble donc que l'on doive attribuer la chute de la terrasse Nord à la même cause, et l'on peut supposer qu'une trombe d'eau dévalant des Phédiades, en même temps qu'elle disloquait les fondations du temple, minait le terrain sous les rocs éboulés et les entraînait vers le bas.

Il fallut donc relever le temple, et rebâtir la terrasse défoncée. L'esplanade, au Nord, était alors encombrée des débris du mur écroulé. Deux solutions étaient à envisager : déblayer l'esplanade, ou la rétrécir ; on choisit la seconde¹, apparemment comme la plus facile à réaliser, mais peut-être aussi dans l'espérance que ce dernier éboulement opposerait une barrière à d'autres, toujours à prévoir.

Ce fut le temple des Aleméonides qui fournit les matériaux nécessaires à la nouvelle muraille. Nous avons vu (p. 216) que dans les contreforts de l'*ισχέγξων*, on reconnaît certains blocs qui en proviennent ; mais on peut aller plus loin, sans aucun doute, et penser que les dalles de poros, de mêmes hauteurs et de mêmes longueurs, qui composent la totalité non seulement de l'*ισχέγξων* et de son retour Ouest, mais aussi de l'échiffre Ouest de l'escalier, proviennent des murs du temple démolì (cf. p. 92). Quant à l'ancienne muraille de calcaire, elle est demeurée là où elle était tombée, et sans doute en trouverait-on les débris, si l'on pouvait déplacer les rocs qui l'ont défoncée et écrasée.

Le plan de l'*ισχέγξων* tel qu'il fut construit alors, apparaît clairement pour ce qui est de la partie Ouest et de la partie médiane. Mais comment, à l'Est, s'ajustait-il au monument de Lilaia ? C'est ce que nous ignorons. Si l'on se reporte à la planche II, on voit qu'en prolongeant le mur parallèlement au temple depuis l'ex-voto de Kratéros, ce prolongement doit tomber sensiblement en retrait du monument ; le décrochement en cette partie devait être de 1 m. à 1 m. 50. Le monument et le mur se rejoignaient-ils suivant une ligne biaise ou en formant un ressaut ? Ou bien y avait-il une interruption ? C'est cette dernière supposition qui me paraît préférable. En arrière de la niche de Lilaia, le terrain n'était pas à plus de 5 m. 50 au-dessus de l'esplanade ; la terrasse de l'*ισχέγξων* proprement dit était de 2 à 3 mètres plus élevée ; si, d'une terrasse à l'autre, il n'y avait pas eu solution de continuité, la pente intermédiaire aurait été très raide. Il est donc possible qu'elles aient été nettement séparées l'une de l'autre ; et peut-être, dans l'intervalle, se trouvait-il un escalier répondant à celui de l'Ouest, par lequel on pouvait accéder soit à gauche, sur la terrasse de l'*ισχέγξων*, soit à droite sur la terrasse située au-dessus de la niche de Lilaia.

Période romaine. — Une dernière catastrophe, mais moins terrible que la précédente, dut se produire au commencement de notre ère ; les rochers firent une nouvelle avancée menaçante qui infléchit la muraille à l'Ouest, et la creva à l'Est ; il fallut une dernière fois déblayer des ruines, tailler les pans de rocs, reconstruire le mur. Les Romains qui se chargèrent de l'entreprise avaient à leur disposition, grâce au mortier, le moyen de fixer pour longtemps ces masses mouvantes.

1. Telle est également l'opinion de M. Bourguet (*ibid.*, p. 184).

CHAPITRE VII

L'EX-VOTO DE KRATEROS

Ce monument fut, nous l'avons vu (fig. 172), établi dans une large brèche pratiquée à travers la terrasse de l'*τεγέης*.

Il avait été, à l'époque romaine¹, transformé en un édifice dont les fouilles ont retrouvé les débris (fig. 187) et comprenant : un avant-corps posé en contre-haut sur le dallage et divisé en trois pièces par des piliers de briques portant des créatures ; une salle de trois places également au niveau supérieur, à laquelle on accédait par la gauche ; un étage ouvrant sur l'escalier du théâtre. Les grandes canalisations qui longent les murs et d'où partent des conduites à travers les pièces du rez-de-chaussée, donnent à penser qu'il s'agit d'un établissement de thermes. Cette transformation, dont les fouilles ont laisse subsister ce qui ne gênait pas l'étude du monument, a grandement altéré l'aspect primitif (fig. 189, 190).

De l'état antérieur, il ne reste plus que trois pans de mur, conservés partiellement jusqu'à la dixième assise. Les dimensions de la salle sont de 13 m. 27 de longueur sur 6 m. 35 de largeur. Les murs sont en blocs de brèches assemblées sans scellement, en assises régulières, à joints verticaux. Sur la face extérieure du mur Ouest, quelques pierres ont gardé la trace d'un cadre saillant serré d'une fissure, qui rappelle la décoration si fréquente à Delphes sur les murs de poros (fig. 163). À l'intérieur, les pierres avaient les bords lessivés. Le mur de fond qui forme soutien et qui s'est incurvé sous la poussée du terrain, a la face légèrement inclinée : de haut en bas, chaque assise est en retrait sur l'assise supérieure ; au bas, l'empattement ainsi obtenu était au total de 0 m. 11.

L'assise de réglage, qui repose sur des fondations en gros blocs, porte sur les trois côtés la trace nette qu'y a imprimée le bord d'un dallage. Ce dallage se trouvait à 3 m. 25 au-dessus de la place de l'opisthodome. Il a entièrement disparu, sans doute au moment où l'édifice a été aménagé en thermes.

Les ruines que nous venons de décrire constituent tout ce qui demeure du monument ; pas une pierre du mur, pas un fragment de dalle, pas un tambour de colonne, pas un débris de piédestal n'ont été recueillis dans son voisinage, qui puissent y être rapportés avec quelque vraisemblance. Nous n'en pouvons donc faire qu'une restitution purement conjecturale (fig. 188, 191).

1. Sur le dallage a été transportée, à une époque tardive, une exèdre de l'édifice précédent, provenant sans doute de l'opisthodome. Cette exèdre est datée de la fin du IV^e siècle par un décret de provincie (c. n° 1811) de l'assemblée des Σερπαδονού, boul. Ηεράδηρος, Ηερασκάτης, Δραπετζής. Un autre décret de province (c. n° 1727) fait mention pour la même pierre, en l'honneur de Κορίνθιος Ηεράδηρος.

Il est probable qu'une rangée de colonnes supportait, d'une ante à l'autre, la partie antérieure de la toiture. Sans aucun doute l'ordonnance en était dorique ; si en effet la pro-

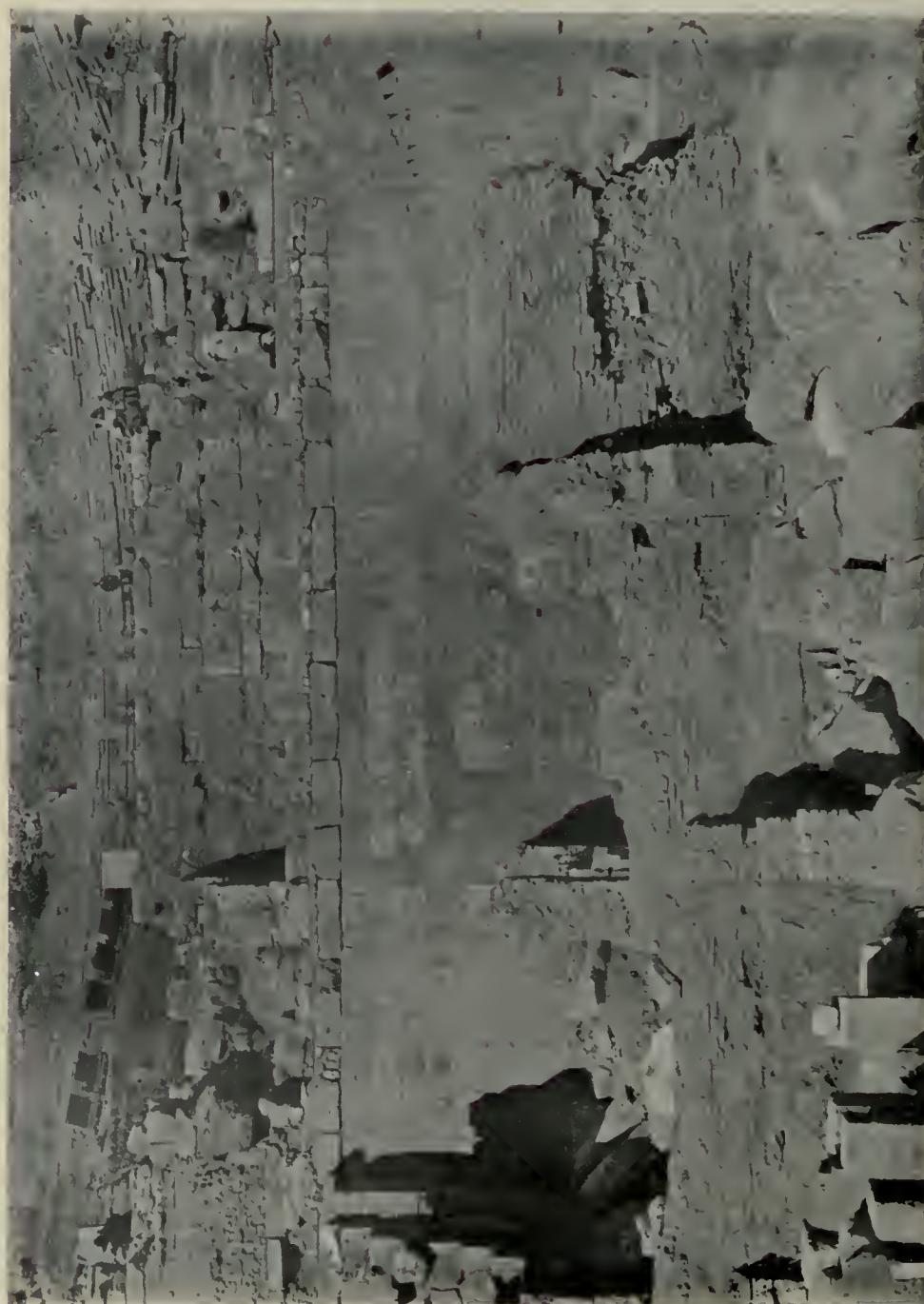


Fig. 187. — L'ex-voto de Krateros (vue prise au moment des fouilles).

stasis avait été ionique, les antes auraient, selon la règle, reposé sur un socle mouluré répondant à celui des colonnes.

La colonnade était *in antis*, et non prostyle : à l'Est, entre l'autel et l'*εγγύησις*, il n'y a pas la place pour une avancée du stylobate ; et de plus, le pied de l'autel Ouest a gôrdé le tronc non point d'un stylobate, qui aurait dû nécessairement être au niveau du dallage intérieur, mais d'une plate-forme posée en avant et un peu en contre-haut.

Cette plate-forme occupait l'intervalle entre le stylobate et le bord (ou le parapet) du mur, elle mesurait 3 m. 30 en largeur. Le mur qui la limitait en avant n'était autre, dans ses parties inférieures tout au moins, que l'*εγγύησις* lui-même. La présence, au retour gauche, près des emmarchements récents, de quelques pierres en brique donne à penser que dans ce mur s'unissaient des assises de poros et des assises de brique, celles-ci occupant la partie supérieure, celles-là formant soubassement.

À l'Ouest, la plate-forme, nous l'avons vu (fig. 172, III), était en communication avec l'escalier du théâtre. À l'Est, elle était fermée par un mur posé entre l'autel et l'*εγγύησις* ; dans cet intervalle en effet il n'y a pas la place pour un passage (il mesure à peine 0 m. 80 de largeur) ; d'autre part, ni en arrière de l'*εγγύησις*, ni le long de la face externe du mur Ouest, on n'aperçoit trace d'un escalier, et les murs, en cette partie, présentent l'aspect de fondations.

Le monument est identifié grâce à une épigramme, gravée à 3 m. 10 au-dessus du dallage intérieur, sur deux pierres en calcaire poli. Ces pierres sont dans la partie gauche du mur, sans doute parce que la partie médiane en était masquée par une statue.

ΥΕΣ Ἀλεξανδροῦ Κρατεροῦ τὰ δέ ποστόλων
χρῆστος εγκαί τοι πολεμήσεις ἀνεψι
πάτε, τὸν ἐν περγάμοις ἐπενδύσατο καὶ λαμπεῖται,
πάσχεν ὑπεργείσια πατρὶ τελεῖον Κρατεροῦ,
ἔργα τι ἀβίται τοι ἀποτίθενταις; οὐ πατε
τοῦ θεοῦ, ἀλεξανδρεῖος τοῦτο ιδεύεται; οὐ πατε
τοῦ ποτε, Ἀλεξανδροῦ τοῦτο σοῦ τίτερος γε πονεῖσθαι
τοι πολεμῶνται τοιδεῖς Ἀλεξανδρεῖοι,
δέ τοι ευτίχειά περιττή, καὶ τοι γεράς διεκατετεῖ
επενδύειν ποστόλων τοι πορέτασσοι Στρατοί.

Comme on le voit, le monument a été voué par Krateros, un des compagnons d'Alexandre, à la suite d'une chasse à περάτωσι Στρατοί où il avait sauvé le roi menacé par un lion.

Le groupe était l'œuvre de Lysippe et de Léocharès. Il comprendait, nous apprend Phœnix in Dictionnaire — T. II



Fig. 187 bis. — Bloc de mur d'angle de l'autel.

tarque¹, des statues de bronze représentant un lion, des chiens, le roi aux prises avec le lion, et Kratéros arrivant à son secours².

Le groupe ne fut consacré, nous dit l'épigramme, que par son fils. La consécration est donc postérieure à la mort de Kratéros, qui survint en 321. A cette date, le jeune Kraté-

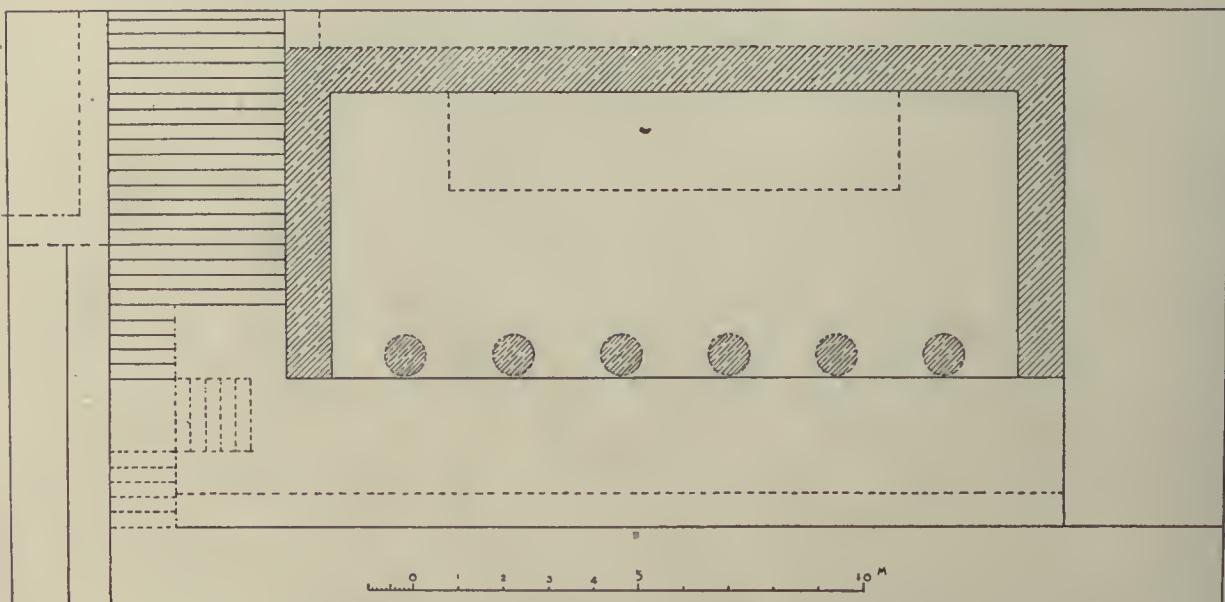


Fig. 188. — Ex-voto de Kratéros, plan restauré.

ros était encore en bas âge³; mais il est possible que le monument ait été élevé en son nom, par les soins de sa mère; on comprendrait assez bien en effet que la veuve ait eu hâte de glorifier le courage du défunt et de réaliser son vœu. On peut donc considérer l'année 320 comme une limite supérieure. Quant à la limite inférieure, elle est donnée par la mort de Lysippe, qui peut se placer dans le premier quart du III^e siècle.

1. Alexandre, 40 : τοῦτο τὸ κυνῆγιον Κράτερος εἰς Δελφοὺς ἀνέθηκεν εἰπόνας γαλαῖς ποιητάμενος τοῦ λέωντος καὶ τῶν κυνῶν καὶ τοῦ βασιλέως τῷ λέοντι συνεστῶτος καὶ αὐτοῦ προτίθεμενος, ὃν τὰ μὲν Λύσιππος ἐπήξεται, τὰ δὲ Λεωχάρης. Cf. également Pline, *Hist. Nat.*, XXXIV, 64.

2. Il ne reste pas le moindre fragment du piédestal de ce groupe, quoiqu'on l'ait pensé parfois. Sur les diverses restitutions proposées pour cette œuvre, cf. Loeschke, *Arch. Jahrb.*, 1888, p. 189 sqq.; Rizzo, *Röm. Mitt.*, 1897, p. 270; Perdrizet, *Journ. Hell. Stud.*, 1899, p. 277 sqq.

3. C'est en 222 que Kratéros avait épousé Phila, fille d'Antipatros.

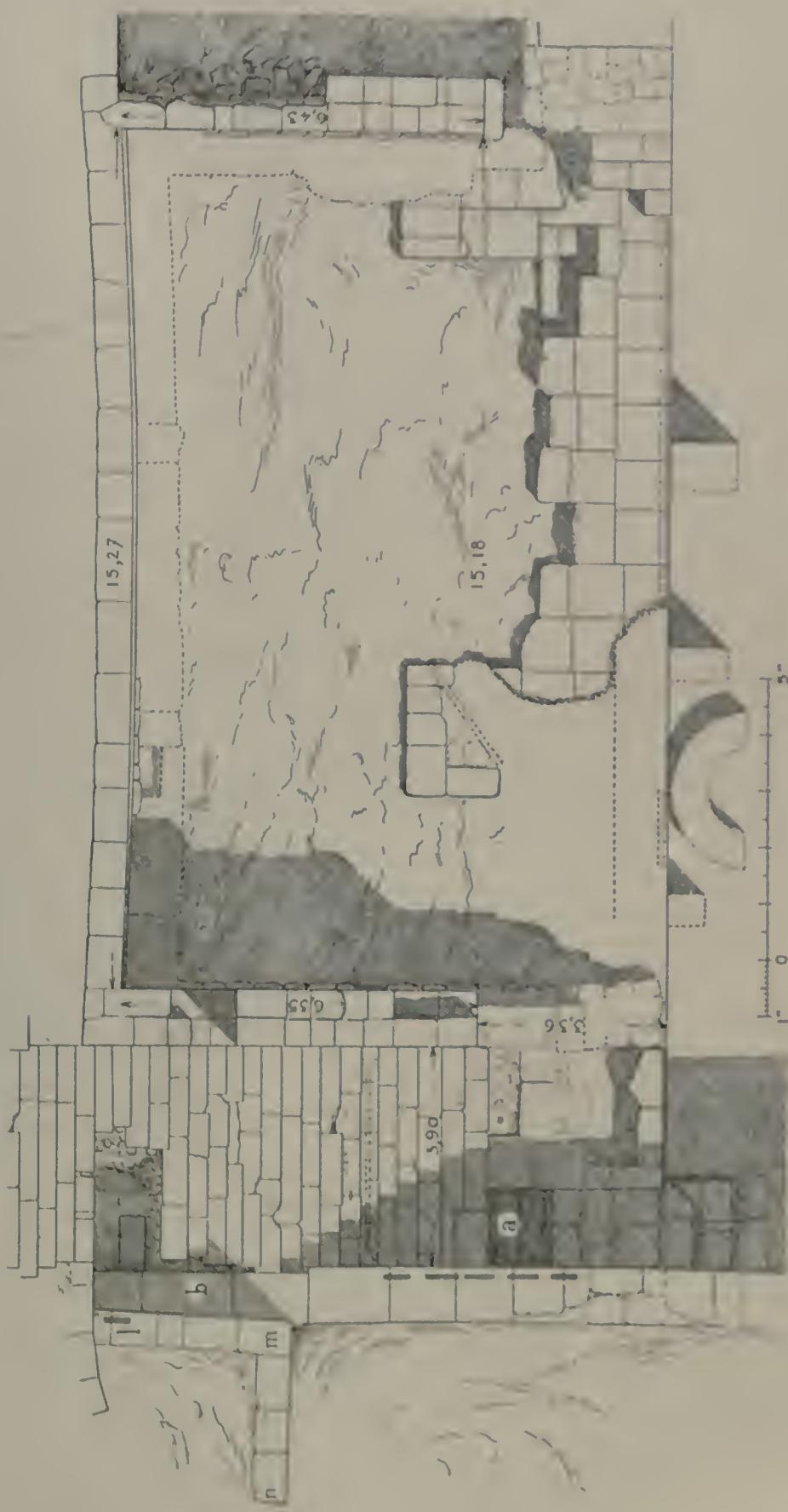
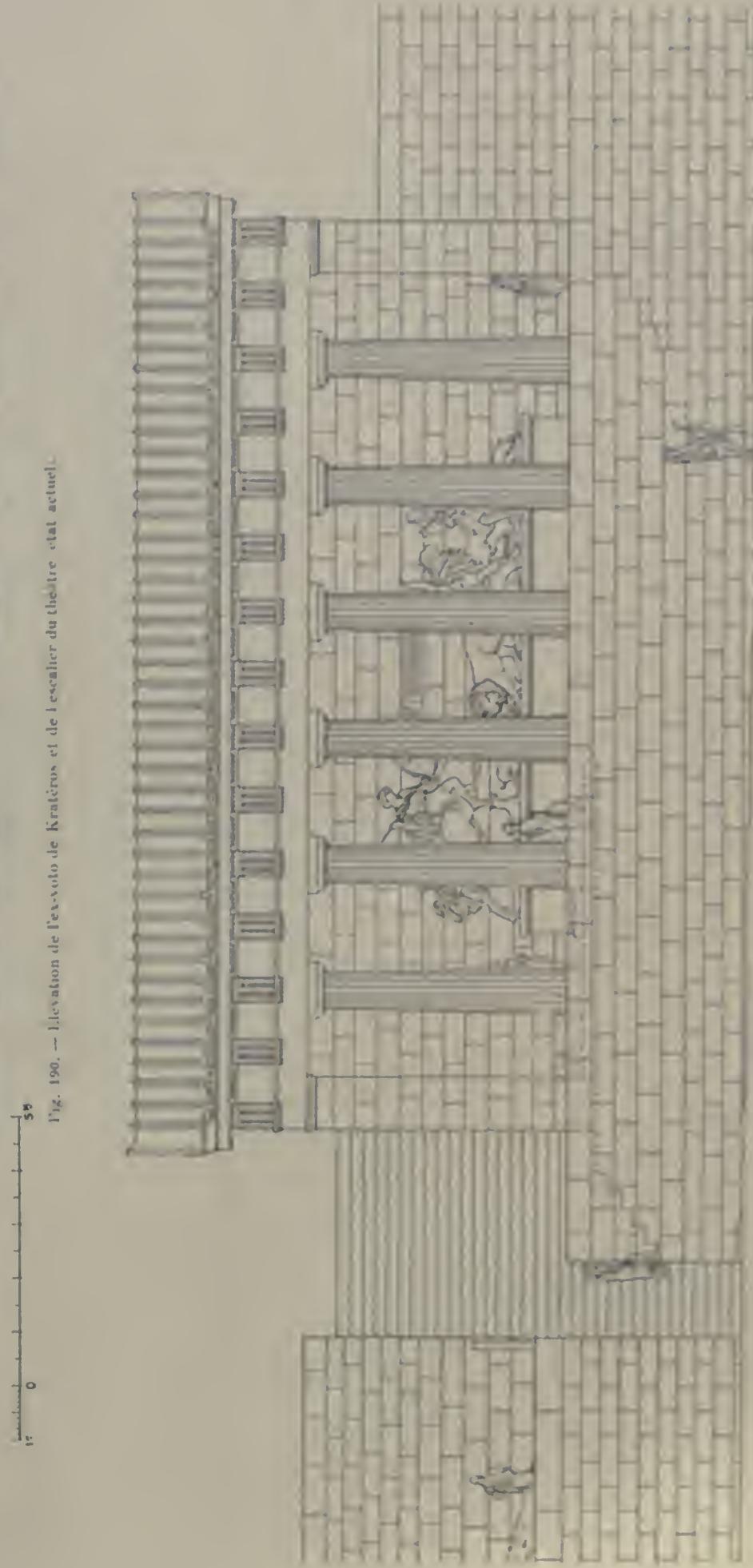


Fig. 11. — Plan de l'escaher du théâtre et de la voie de Krabbes (ital actuel).

Les pointillés indiquent les parties remaniées.

Fig. 190. — Elevation de l'ovolo de Kráteros et de l'escalier du théâtre état actuel.



CHAPITRE VIII

LA MAISON DE L'ANTINOÜS

Contre le péribole Ouest, au fond de la place de l'opisthodome, était adossé un monument comprenant deux salles (fig. 160).

Le péribole masqué sous un revêtement de briques en assises régulières servait de mur de fond ; le mur Nord était formé par le soutènement archaïque dont il a été question plus haut (p. 204). Le côté Sud est en blocs de calcaire provenant de quelque édifice détruit, et revêtus intérieurement de briques. Le mur de façade et la cloison entre les deux salles sont entièrement en briques.

La salle Nord pour laquelle l'utilisation du soutènement ancien a entraîné l'adoption d'un plan trapézoïdal, mesure en profondeur 7 m. 75 et en largeur 5 m. 41. Elle ouvrait en façade par une porte de 1 m. 38. Le seuil de cette porte est à 0 m. 90 au-dessus du dallage de la place. C'est dans cette salle, exactement en face de la porte, qu'a été trouvée la statue de l'Antinoüs¹.

La statue était « debout sur son piédestal, contre le mur du fond, cassée aux genoux ». Sous le piédestal il ne subsistait aucun vestige d'un dallage ou d'un soubassement.

La salle Sud, parfaitement rectangulaire, mesure 7 m. 40 de profondeur sur 5 m. 48 de largeur. Elle était fermée du côté de la place et communiquait avec la salle voisine par une large porte (larg. 3 m. 40). Le sol a gardé des débris de construction ancienne : trois pierres d'un mur oblique qui, peut-être, à l'époque archaïque, soutenait le bord d'une rampe ; et les restes d'un soubassement en matériaux remployés, en partie recouvert par le sol où l'on doit sans doute voir les débris de quelque monument votif détruit longtemps avant la construction de l'édifice.

Dans l'angle Nord-Ouest, on a retrouvé en place quelques morceaux d'une muret dallé de marbre très blanc reposant sur une couche épaisse de mortier et de pierailles (fig. 160, b) ; dans cette encoignure le mur a également gardé les restes d'une couche en stuc, peinte en rouge sombre.

1. Homolle, *BCH*, XVIII, 1894, p. 496 ; *lesz. Breves Arts*, 1894, II, p. 348, *Fouilles de Delphes*, IV, pl. LXXX.

2. Bourguet, *Ruines de Delphes*, p. 219.

Il est séduisant, au premier abord, de considérer ces deux salles, de dimensions identiques, et dont l'une, avec sa large porte et son dallage de marbre fin, était sans aucun doute une salle d'apparat, tandis que l'autre n'était qu'un vestibule, comme les « cellae » consacrées aux cultes jumeaux de l'empereur Hadrien et de son favori¹. D'autre part, la statue

d'Antinoüs a été découverte non point à un endroit quelconque, mais face à l'entrée et dans l'axe du mur de fond, c'est-à-dire à la place la plus convenable possible.

En revanche, il est singulier que l'on n'ait pas retrouvé le moindre fragment des bras dans le remblai ; ce qui donnerait à croire que la statue « y avait été transportée à un moment où les deux avant-bras étaient brisés »². En outre, on a peine à croire que la statue ait reposé primitivement sur le sol battu où on l'a découverte. Enfin, l'épithète de πεπονικός décernée au héros sur les monnaies et sous laquelle sans doute on l'adorait à Delphes, est-elle entièrement dépourvue de son sens originel ? Et n'en pourrait-on pas conclure que la



Fig. 192. — Découverte de l'Antinoüs.

statue, ou la chapelle, d'Antinoüs se trouvait à l'origine à l'entrée du sanctuaire ?

Enfin, sous prétexte qu'une inscription du temps d'Hadrien³ mentionne une « maison de la Pythie », on a voulu identifier cette maison avec notre édifice. Mais on reconnaîtra que rien ne ressemble moins à une habitation que ce monument qui ne s'ouvre sur l'extérieur que par une baie étroite et dont les deux salles uniques, égales en dimensions, communiquent par une large entrée d'apparat.

L'opinion qui me paraît la plus vraisemblable est la suivante. Le monument est, sans doute, d'une très basse époque : le seuil de la porte orientale se trouvait à un mètre environ au-dessus du dallage ; or le dallage (voir p. 220) date au plus tôt de la fin du II^e s. de

1. Blum, *BCH*, XXXVII (1913), p. 331.

2. Bourguet, *Ruines de Delphes*, p. 225.

3. Publiée *BCH*, XX (1896), p. 721, inv. n° 3341.

notre ère. Il est donc probable que la « maison de l'Antinois » soit contemporaine des thermes qui furent construits dans l'ex-voto de Karteros, et il est possible qu'elle ait fait partie du même ensemble comme pièce d'appartement, ou comme salle d'attente, voire une chapelle consacrée à quelque divinité impériale. C'est à ce moment qu'on dut y transporter la statue de l'Antinois, bien que mutilée déjà et privée de ses deux bras; peut-être cette statue provient-elle de l'entrée principale du sanctuaire.

CHAPITRE IX

LES MONUMENTS VOTIFS DANS LA RÉGION DU TEMPLE

Autour du temple se dressaient, plus nombreuses qu'ailleurs, les offrandes des cités et des fidèles, qu'y attirait le caractère particulièrement sacré du lieu, et sans doute aussi la beauté d'un emplacement *inopinément*¹. Les plus anciennes remontent au temps où fut construite la terrasse supérieure ; dès lors, et jusqu'à la fin du paganisme, c'est la surtout qu'elles affluent, même que la catastrophe du IV^e siècle² paraisse en avoir bouleversé les places primitives, ni peut-être en avoir provoqué le ralentissement sensible. Il semble, à en juger *antea* par la relation de Pausanias que par le peu qui est demeuré *in situ*, qu'elles avaient dû par endroits empêcher sur l'espace laissé à la circulation, et que, dans ces groupes déterminés un peu au hazard, — à cause de la proximité du pronaos ou de l'autel, ou parce que s'offrait une encognure, — bien des monuments avaient dû finir par devenir inaccessibles.

Si l'on se reporte à notre planche II (que je prie d'avoir sous les yeux tout au long de ce chapitre), on constatera à combien peu de choses est réduit un ensemble dont on imagine aisément quelles furent la variété et la richesse. Les fondations ont été épargnées dans la moitié Nord de la place du pronaos, grec et latine, le long du temple ; mais l'effondrement du remblai qui formait la terrasse du temple a entraîné tout le reste ; et dans la confusion des débris qui sont demeurés sur l'esplanade où qui ont roulé sur la terrasse du mur polygonal, ou parfois jusqu'au bas du sanctuaire³, les investigations les plus patientes demeurent souvent stériles.

On ne trouvera pas ici une étude, qui prétende être exhaustive, des monuments votifs de cette région : ce sera, de longtemps, chose impossible ; et, du reste, au point de vue qui nous occupe, un grand nombre de blocs parsemés autour du temple ne présentent aucun intérêt⁴. Nous ne pos-

(1) Que Pausanias ait signalé, et que nous ayons conservé, le long du côté Sud du temple, des offrandes archaïques, — où rien ne déclèle un remaniement quelconque, — n'est-ce pas une preuve nouvelle que la catastrophe du IV^e siècle n'a pas affecté l'édifice entier ?

(2) Sans compter qu'il a bien fallu, pour dégager le terrain des fondilles, transporter quantité de débris avec les divers dépôts de l'Ouest.

(3) Beaucoup de ces blocs ne présentent qu'un intérêt épigraphique. Et pour d'autres, non moins, le point archéologique est à peu près nul. Les notes et croquis que j'ai pris pour toutes les pierres possédant des connues de moi comme provenant de cette région, n'ont fait connaître qu'assez de renseignements tout à fait insignifiants, qui auraient inutilement encumbré ce chapitre.

vions songer à rien de plus qu'à donner une idée, si insuffisante fût-elle encore¹, de la floraison magnifique et diverse des œuvres d'art, — dont beaucoup furent des chefs-d'œuvre, — qui parèrent le plus saint des temples de Grèce.

Les monuments qui nous auront paru être de quelque importance archéologique ou historique seront décrits dans l'ordre, certain ou probable, de leur emplacement, en partant des abords de la place du pronaos, pour longer la face Sud du temple, puis atteindre l'opisthodome, et, descendant sur le terre-plein du mur polygonal, regagner la voie sacrée par la sortie ménagée au bas du Grand Autel.

Pour conclure, — autant que pour mesurer l'étendue de nos lacunes, — nous examinerons brièvement la description qu'e Pausanias fit de ces lieux.¹⁾

NORD-EST DES TRÉPIEDS DES DEINOMÉNIDES

Offrande archaïque de Corcyre (fig. 180 à 183, 193). — Au Nord-Est des trépieds des Deinoménides, (fig. 196, f), au-dessous de la base marquée IAN; le long de la rampe qui, de ce côté,

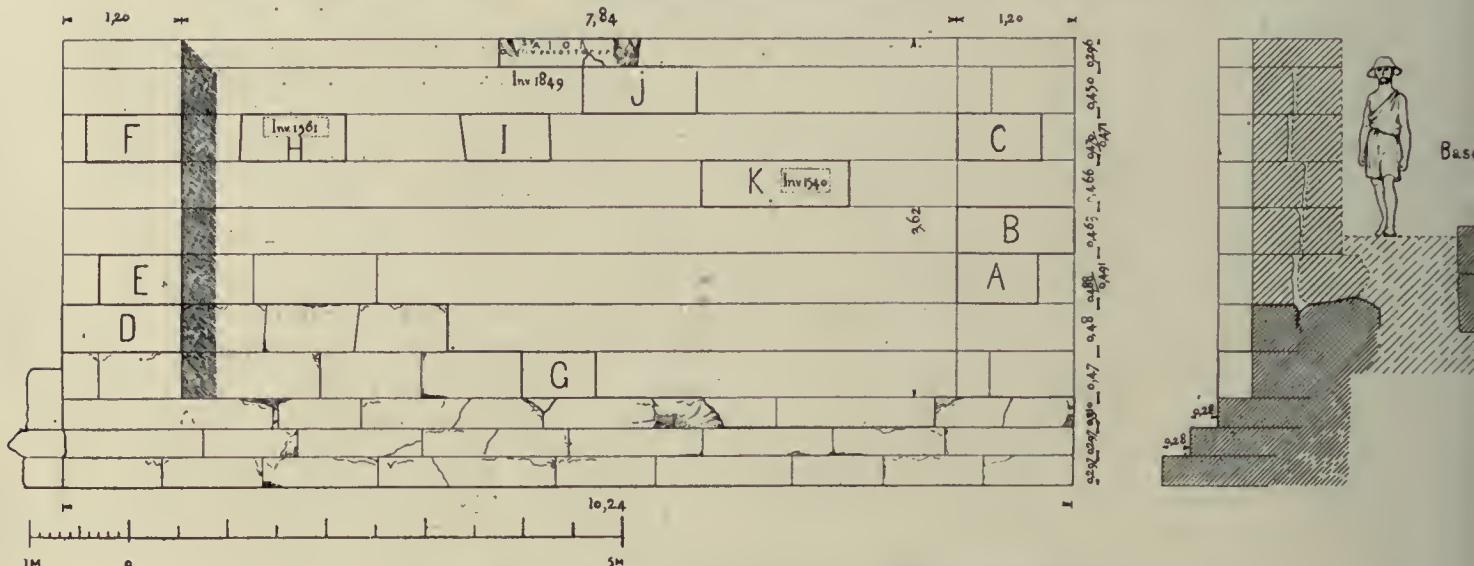


FIG. 193. — Offrande archaïque de Corcyre. Essai de restauration.

accédait au téménos de Néoptolème, se trouvent les ruines très disloquées d'un monument dont les dimensions disent l'importance. Il en a été incidemment question plus haut (pp. 228-230, fig. 180-183).

(1) Elle l'eût été plus encore sans les concours, toujours les mêmes, dont on ne peut guère se passer à Delphes. Dans ce chapitre comme dans les précédents, on retrouvera souvent le nom de M. Bourguet, celui de M. Replat, celui d'A. Martinaud dont la perte est irréparable pour Delphes. Mais ici, je tiens à témoigner de ma reconnaissance particulière à M. P. de La Coste-Messelière, qui a reçu sur place mon manuscrit et loué son illustration et qui s'est astreint à vérifier tous les points qui me paraissaient douteux:

Il mesure en longueur 10m²⁴. Le plan se reconnaît aisément (sur trois marches¹, un rectangle allongé, flanqué de deux reliefs rectangulaires. De la partie en élévation, il ne reste en place que quelques dalles de deux assises (fig. 182) : dalles à faces rectangulaires dans la première, à joints latéraux obliques dans la suivante ; il est probable que ces dispositions alternent jusqu'à la plinthe des statues. Cette technique est, sans aucun doute, archaïque. Même indice d'archaïsme dans le même : piquetage des faces extérieures et dans le travail sommaire des *anaphorai*, dont la bande de bordure, très étroite, n'est pas limitée d'un trait de ciseau.

On peut le reconstituer approximativement à l'aide de onze plaques de calcaire (fig. 193, A-K), qui ont été découvertes en contre-bas, et jusqu'en avant du pronao, et qui présentent les mêmes détails techniques que le monument. Dans l'essai de restauration donné fig. 193, j'ai tenu compte : 1^e de l'obliquité des joints (H et I dans une rangée paire, F ou G²) ; 2^e de la présence ou de l'absence, sur le lit supérieur, d'une encoche à pince (miss C, qui porte une encoche, ne peut se placer sous B). Il m'a paru que le monument devait comprendre, au moins, sept rangées d'orthostates et, probablement, n'en pas comprendre beaucoup plus.

L'identification est certaine. Deux des pierres conservées portent une inscription : l'une, H (inv. 1561)³, est un décret renouvelant la proxénie et la théarodokie de trois Coreyréens ; l'autre, K (inv. 1540), accorde la proxénie à un habitant d'Argos d'Amphilochie⁴. Dès lors, on doit attribuer à la base deux⁵ fragments d'une plaque archaïque portant une dédicace des Coreyréens à Apollon⁶, et sa transcription en caractères du VI^e-V^e siècle (p. 230).

Le monument est archaïque. Cela est attesté non seulement par la graphie de la première dédicace et par la technique, — on remarquera la ressemblance qui existe entre la plaque inscrite et celles de l'Aurige ou des Hermionéens (p. 231), — mais encore par son aspect très fruste ; à noter l'absence de toute espèce d'ornement, et la simplicité extrême du plan. Il n'est pas témoigne de la hâte remonter, pour le moins, aux premières années du V^e siècle.

Autres offrandes. — De petites bases, parmi les plus humbles du sanctuaire, s'alignent contre le degré inférieur, dans la partie droite, posées sur des fondations au ras du sol (fig. 181). Nous reproduisons, fig. 194, à titre

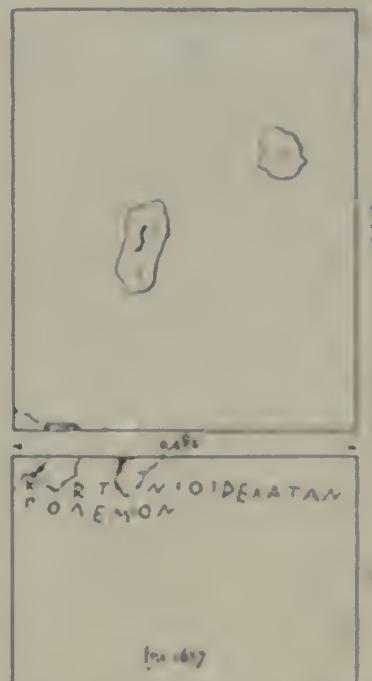


Fig. 194. — Offrandes du sanctuaire d'Argos.

(1) Les marches sont creusées de rigoles qui paraissent avoir été pratiquées pour l'assèchement de stèles.

(2) Homolle, *Bull. Corr. Hell.*, XXIII, 1899, p. 515, n° 33.

(3) Thersagorus, fils de Kritoloidas, Arch., Némoklès, boul. Alkamenes, Orestes, Arch., Agathos, env. 290 av. J.-C. (*Klio*, XVII, p. 194, n° 188). Cf. *Bull. Corr. Hell.*, XLIX, 1925, p. 68, 74.

(4) Dans un des dépôts qui contiennent des dalles du monument, se trouvent des plaques évidemment avec crampons en T ; l'une a 0,902 de profondeur, l'autre, brisée, mesure plus d'un mètre. Il est probable que l'une des deux provient du monument, mais on ne peut dire laquelle.

(5) *Syll.* 3, 18 b. Il est à croire qu'un monument de cette hauteur portait plusieurs statues, destinées à commémorer une victoire. On devra donc restituer sans doute : — — — οὐαὶ ... ἀνάτοι.

de spécimen, la seule qui soit demeurée en place. C'est une offrande archaïque des Gortyniens d'Arcadie avec l'inscription (inv. 1657)¹ :

K[ε]πτύνιος δεκάταν ποιεψίου.

La troisième, à la suite, portait sans doute une offrande archaïque des Samiens², trouvée à proximité, et de mêmes mesures.

LE NORD DE LA PLACE DU PRONAOS

La place du pronaos était, au commencement du ve siècle, limitée au Nord-Est, par le soutènement du téménos de Néoptolème et par le chemin qui y conduisait, le long de l'offrande des

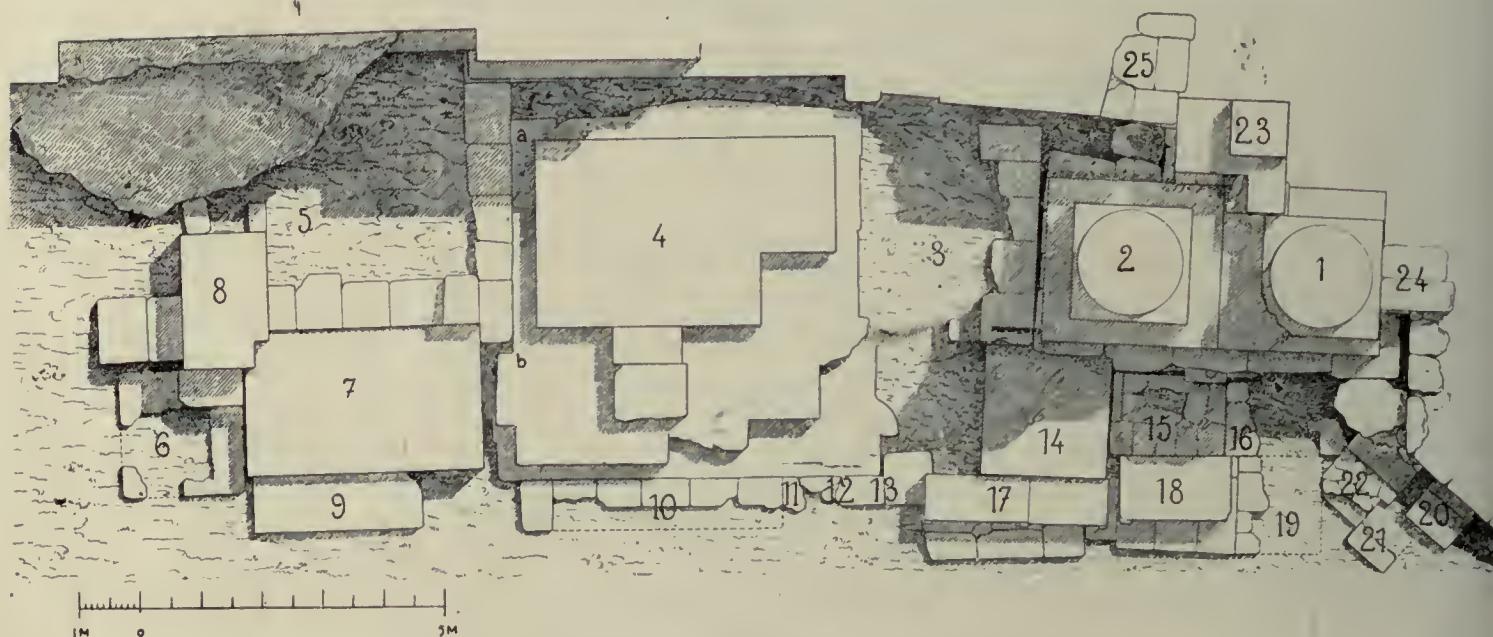


FIG. 195. — Plan d'ensemble des offrandes au Nord de la place du pronaos.

Corcyréens. C'est la partie actuellement la plus encombrée de tout le sanctuaire ; les monuments s'y pressaient, ne laissant aucun intervalle, certains même empiétant sur les autres, les plus récents masquant les plus anciens. C'est que cette région, quand la place eut été rétrécie vers le Sud, devenait l'ἐπιφανέστατος τόπος par excellence, puisque, toute proche de l'autel et du temple, elle s'offrait à la vue des pèlerins dès qu'ils débouchaient à l'angle du mur polygonal (fig. 195³ et pl. II).

(1) Cf. provisoirement *Syll.*³, 49.

(2) Inv. 1790 : Σάμιοι | τὸπολλων. (*Syll.*³, 20 ; mais cf. *Rev. archéol.* 1918, VII, p. 210, n. 1).

(3) La figure 195 donne dans leurs contours schématiques les monuments pour lesquels on trouvera plus loin des figures détaillées.

De plus, les ruines qu'on y voit portent les traces d'une histoire tourmentée : de vieilles édifices ont été à demi démolis et dépoillées ; d'autres ont été rades et tantôt délaissées, tantôt utilisées pour des constructions nouvelles ; enfin, certains de ces monuments, détruits de force bours, en ayant eux-mêmes supplanté d'autres.

Trépieds des Deinoménides (fig. 195, 1, 2). — Les plus anciens monuments de cet ensemble sont au nombre de trois : ce sont les trois bases en calcaire noir qui occupent l'espace entre l'Est., elles ont une origine commune ; mais deux d'entre elles, parce qu'elles sont mieux conservées que la troisième, ont attiré plus particulièrement l'attention. L'étude approfondie que Th. Homolle¹ a consacrée à ces ruines, dès leur découverte, reste en grande partie définitive.



195. — Le temple de Poséidon à Sounion. a, mur de soutènement ; b, mur de soutènement ; c, mur de soutènement ; d, trépieds des Deinoménides ; e, mur de soutènement ; f, a, grande arcade du Corinthe ; g, grande arcade.

Nous examinerons d'abord les deux monuments les plus importants (fig. 195 et 197). La fondation, en matériaux disparates (poros remployé et calcaire), apparaît maintenant sur une hauteur de 0^m,80 ; elle fut déchaussée dès l'antiquité, à un moment où fut nivelé le terrain. Sur cette fondation repose une assise (haut. 0^m,615, long. 5^m,59, larg. 2^m,685) en calcaire noir (fig. 196).

(1) *Mélanges Weil*, p. 207-224. Voir aussi A. Kéramopoullos, *Athen. Mitt.*, XXXIV, 1909, p. 63ff. Demidoff, *Bull. Corr. Hell.*, XX, 1898, p. 654 ; *Syll. 3*, 34, 35.

d) portant deux bases, également en calcaire noir et formées d'une plinthe sensiblement carrée, haute de 0^m,522, faisant corps avec un socle campaniforme. On remarque entre les deux bases quelques différences : celle de droite est un peu plus grande que l'autre (larg. 1^m,973, prof. 1^m,982, contre : larg. 1^m,894, prof. 1^m,902) ; et le socle campaniforme, complété grâce à un morceau qu'a retrouvé A. Martinaud, en est plus bas et présente un profil redressé.

Le socle de gauche porte trois scellements équidistants inscrits dans un cercle ; celui de droite, en plus de trois scellements disposés de cette sorte, en avait quatre au pourtour extérieur.

Sur la face antérieure, on lit des inscriptions bien connues (inv. 1615) ; à gauche, la dédicace est accompagnée de la signature de l'artiste :

Γέλον ὁ Δεινομέν[εος]
ἀνέθεε τὸπόλιον
Συραχόσιος.
Τὸν ; τρίποδα ; ναὶ τὸν ; Νίκην ; ἐργάσατο
Βίον ; Διοδόρο ; νιὸς ; Μιλέσιος.

A droite, on lit la dédicace seule (inv. 1617), mais deux à trois lignes de texte ont disparu, au-dessous, dans une « rasura » (distincte sur la fig. 196) :

[Η]έζον ho Δεινομέν[εος] ἀνέθεε .
[..... τὰ]ντα] ἡπτὰ μνα¹

Quand on examine ces deux monuments, on relève des particularités au premier abord contradictoires.

L'assise qui repose sur les fondations (fig. 196, *d*) est faite de deux parties distinctes, simplement appliquées à joints, et dont chacune comprend quatre pierres scellées entre elles. De plus, le travail des faces est un peu différent : piquetées dans la partie gauche, lisses dans la partie droite. Enfin, nous avons vu que les supports campaniformes ne sont pas pareils.

En revanche, les fondations forment un tout ; elles ne présentent aucune solution de continuité qui corresponde aux deux parties de l'assise qui y repose. Elles ont donc été construites tout d'un trait et sans interruption, et comme si la construction en avait été prévue pour les deux bases. Et, de même, les deux parties de l'assise ont été posées en une seule fois, ainsi qu'il ressort de l'observation suivante : autant qu'on en peut juger², les deux faces du joint médian sont l'une et l'autre piquetées à la manière des *analhyroses* archaïques.

« Simultanés, mais indépendants »³, ces deux ex-voto semblent de plus, bien que nés d'une

(1) Après *ἀνέθεε*, j'ai distingué, après Th. Homolle, et comme l'a vérifié M. de La Coste-Messelière, l'angle inférieur de droite d'un *Ξ*, et, après l'*ε*, un jambage oblique, plus incliné que celui d'un *ν*, sans barre transversale, et qui ne peut avoir appartenu qu'à un *λ*. La restitution *ἀνέθεε [h]ε[ν]αὶ εἴκοσι τάλαντα] ἡπτὰ μνα* proposée par M. Cavaignac (*Bull. Corr. Hell.*, XLVII, 1923, II, p. 420 sqq) paraît donc être en désaccord avec les restes de l'inscription.

(2) Telle est aussi l'opinion de M. de La Coste-Messelière.

(3) Homolle, *I. I.*, p. 215.

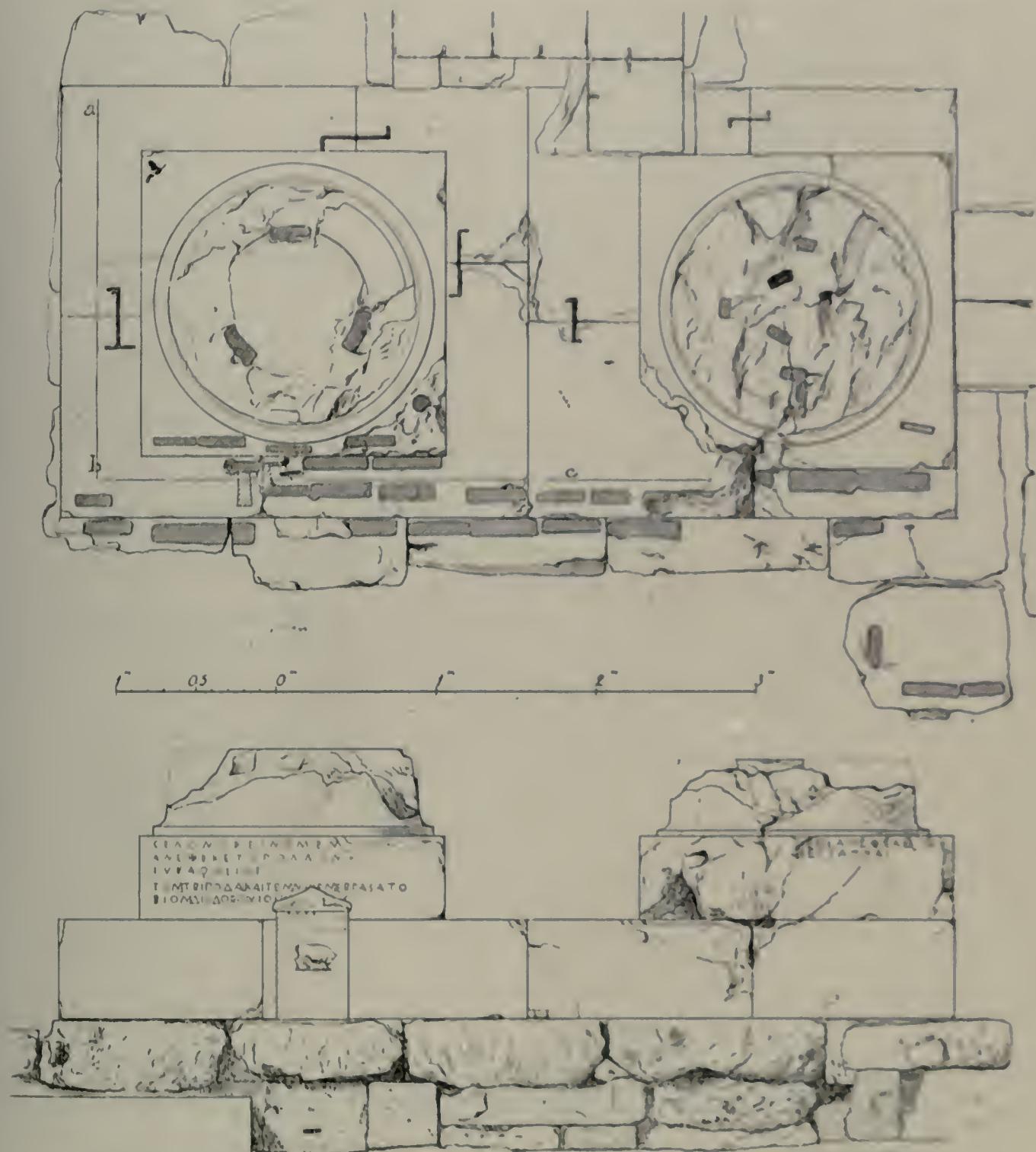


FIG. 197. — Trépieds des Deinoménides. Plan et élévation, état actuel. (Dessin A. Mallon.)

circumstance unique, avoir eu, en cours d'exécution, des sorts distincts. On peut concevoir ainsi leur histoire par les seules données archéologiques : deux donateurs, réunis à l'occasion d'un même événement, entreprennent la construction en même temps ; les fondations et l'assise de réglage sont en place ; puis, pour l'un d'eux, les travaux sont momentanément suspendus ;

tandis que l'un regoit sa base campaniforme et que les faces en sont ravalées, l'autre marque un temps d'arrêt, mais assurément fort court.

Cette conclusion s'accorde avec l'hypothèse de Th. Homolle relative à l'origine de cette double offrande. Nos deux monuments auraient été élevés après la victoire d'Himère en 480¹, et en raison de cet événement ; ce sont ceux-là mêmes que mentionnent les témoignages antiques². Gélon et Hiéron ont consacré à ce moment, l'un et l'autre, un trépied et une Victoire ; mais Hiéron, d'après Théopompe, aurait perdu quelque temps à chercher l'or nécessaire, et l'on comprend, dès lors,

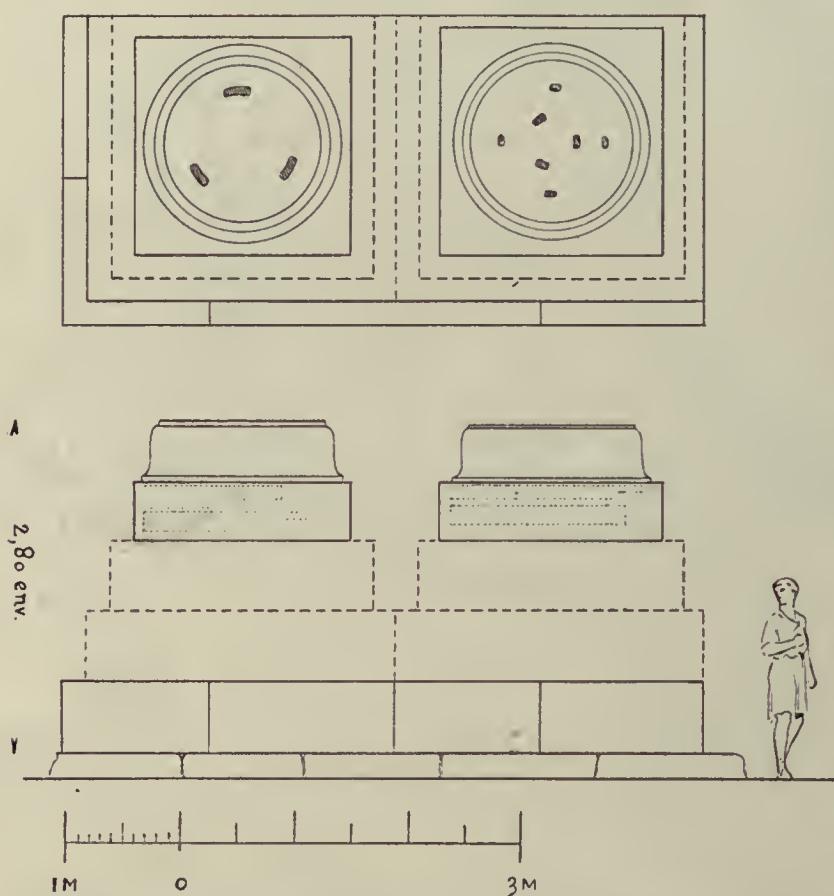


FIG. 198. — Essai de restitution, en plan et élévation, des socles des trépieds des Deinoménides.

pourquoi il aurait tenu à mentionner la valeur de son riche ex-voto, et pourquoi il a tardé à le faire dresser sur le socle qui l'attendait à droite, à côté de celui de son frère.

L'état actuel est loin de répondre à ce premier état. Dès l'antiquité, ces monuments ont grandement souffert ; peut-être furent-ils dépouillés et démolis en partie par les Phocidiens pendant la guerre sacrée³. Au temps de Pausanias, qui ne les a pas mentionnés, sans aucun doute parce

(1) Il n'y a pas lieu de supposer que l'occasion de la dédicace d'Hiéron ait été la victoire remportée par lui à Cumes, en 474, sur les Etrusques. Les pierres, nous l'avons vu, semblent attester que la construction des deux offrandes a été simultanément entreprise.

(2) Diodore, XI, 26, 7 ; Théopompe cité dans Athénée, VI, p. 231 F = FHG, 219 ; Schol. Pind. Pyth. I, 155.

(3) Homolle, *l. l.*, p. 216, n. 1.

qu'ils étaient relégués en arrière d'autres monuments et masqués par des stèles, ils devaient être, ou peu s'en faut, aussi ruinés qu'aujourd'hui !

Sur l'assise en place, on doit en restituer une deuxième, qui, d'après les traces laissées (fig. 197 *a b c*) recouvrira entièrement celle-là, à la réserve d'une marge de 0^m.20 à gauche et en avant, mais, selon toute apparence, était divisée par moitié, comme la première, en deux plates enlignées.

Il se peut que les monuments n'aient pas eu un soubsol plus élevé, mais j'ai remarqué qu'on obtient une construction mieux équilibrée en restituant, entre la deuxième assise et les supports des offrandes, une plateforme carrée : le socle d'étage ainsi en gradins réguliers présentant un retrait uniforme de 0^m.20 pour le monument de Gelon (celui d'Héron étant plus grand, le retrait, à l'étage supérieur, est moins étendu ; mais c'est là une irrégularité à peu près négligeable). On voit d'après la figure 198, que cette restitution présente des proportions plus heureuses et plus satisfaisantes pour l'œil, je pense que, pour cette raison, tout au moins, elle mériterait qu'on l'adopte.

Ainsi les trépieds et les Victoires d'or² consacrées par les deux frères se dressaient très haut sur leurs socles, à plus de trois mètres au-dessus du sol. Les vers de Bacchylide (III, 15) appu-

ταῦτα δέ τοι παραπεμψάς ἐγώ
σφόδρα διὰ τούτον τριπλοῖσιν οὐτιστάνει
παρόδη νέονται...

(1) On ne doit pas tenir compte d'une trace visible sur la face gauche du socle de Gelon, résultante d'un état plus récent, car elle est due évidemment au contact d'une plaque posée sur la première assise, quand les assises supérieures avaient déjà disparu.

(2) Sous l'offrande d'Héron les quatre trous de scellement extérieurs ne sont ni de mêmes dimensions, ni, semble-t-il, de même facture que les trois autres ; donc les uns et les autres sont, peut-être, d'époques différentes ; et c'est la raison pour laquelle on doit sans doute rejeter une restitution qui, par exemple, comme c'est le cas pour la colonne d'Himène, supposerait l'existence de figures « euryalides ».

Pour les quatre scellements extérieurs, on rapprochera une base campaniforme, trouvée sur la terrasse du mur polygonal (fig. 198 *bis*), et qui n'a d'autres traces de scellement que quatre cavités rectangulaires équidistantes et inscrites dans un cercle (l'entaille oblongue maintenant sans doute une stèle) ; cette base portait donc une offrande circulaire, sans doute une colonne. On est en droit de conclure qu'il en était de même pour la base d'Héron.

Mais, apparemment, sur la base d'Héron, la colonne servait seulement de support à un trépied. Une peinture de vase, où l'on voit une Niké venant poser un trépied sur une colonne (Hirsch, *Griech. Wandgemälde*, p. 80, fig. 10 dans *Abhandl. arch. ep. Sem. Wien*, 1890), nous apprend qu'il en allait parfois ainsi. Il est donc possible que la « colonne » d'Héron dont parle Plutarque, *de Pyth. orac.*, Στύλον γενέσθαι τούτον χαλκοῦς λίπωντος, et qui se serait écroulée, en -467, le jour même où mourut le donateur, soit à identifier avec la base dont il est ici question.

En somme, on peut, sans trop d'inconvénient, restituer ainsi l'offrande d'Héron : sur une colonne de bronze, un trépied d'or dont le bassin aurait été supporté par une statue de Niké également en or. Les dimensions proposées par M. Guynaerne, *L. L.*, p. 420, me semblent excessives.

Quant aux trois scellements intérieurs, il est probable qu'ils étaient un petit trépied de cuivre que le remaniement s'est produit à l'inverse de ce qui appelle M. Koenigsmüller (*L. L.*, p. 49) : c'est la colonne qui a dû être érigée la première, une réfection la fit empêtrer et compensea simplement par un petit trépied posé sur le socle même ; il est possible que la partie inférieure de l'assise (voir p. 250) ait été effacée à ce moment, parce que le contenu ne répondait plus à ce nouvel aspect.

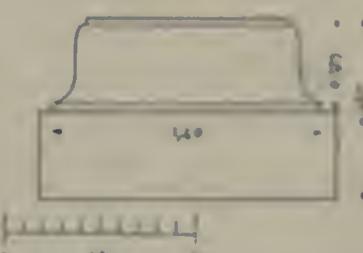
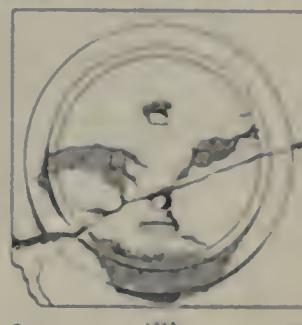


FIG. 198 *a*, — Base campaniforme trouvée sur la terrasse du mur polygonal.
bis

expriment sans trop d'exagération poétique, l'émerveillement d'un témoin devant ces somptueuses offrandes, dignes souvenirs d'une grande victoire.

Monument voisin des Trépieds (fig. 195, 3). — A gauche du monument que nous venons de décrire se trouvent les ruines très mutilées d'un soubassement, en calcaire noir comme le précédent. Toute la partie gauche a disparu¹. En profondeur, la fondation mesure 3^m,60 ; l'assise placée au-dessus mesurait 3^m,20 environ, à en juger par les traces laissées en arrière et par la présence, en avant, de deux rigoles d'enca斯特ement.

Tout à côté, a été retrouvé un socle campaniforme de calcaire noir, malheureusement brisé dans la partie supérieure, mais sur lequel on peut, vraisemblablement, restituer un trépied ; plus petit que ceux de Gélon et Hiéron, il mesure, à la plinthe, 1^m,365 sur 1^m,354. L'identité des matériaux de cette base et du monument aux trépieds, la ressemblance que présente ce socle avec les autres, ont donné à croire à Th. Homolle qu'il s'agit d'un ensemble ayant une commune origine. Or, nous savons, grâce à un scholiaste de Pindare², que Gélon, par affection pour ses frères, avait dédié des trépieds à Apollon, avec cette épigramme de Simonide :

Φημὶ Γέλων', Λέρωνα. Πολύζητον. Θρασύβουλον.
παιδίς Δεινοφύνεος, τοὺς τρίποδας θέμενος...³

Il devient, dès lors, tentant de supposer qu'à gauche du trépied de Gélon, et correspondant à celui d'Hiéron, s'en élevaient deux autres, de moindre importance, pour Polyzalos et Thrasyboulos : ils étaient probablement posés sur un même socle oblong et regardaient vers l'Ouest, qui, sans doute, comme on peut le présumer par ce seul fait, était alors vide de monuments.

Le socle d'un de ces deux trépieds serait peut-être celui dont il a été question ci-dessus. Quant à l'autre, on a voulu⁴, mais sans raison péremptoire, l'identifier avec un socle campaniforme en calcaire noir, retrouvé sur la terrasse du mur polygonal⁵ (fig. 198 bis). Mais ce bloc n'est pas seul de son espèce ; il en existe deux autres semblables : un fragment portant un reste d'inscription, découvert sur la même terrasse⁶, un morceau de couronnement, de provenance inconnue⁷. Je crois donc qu'il serait vain de vouloir apporter ici trop de précision.

Pour l'offrande de Gélon, elle devait être d'un type différent : le trépied était fixé au socle, et, comme c'était presque toujours le cas, le lourd bassin devait être soutenu en son centre par quelque support ; d'ordinaire, ce support était une colonne ou quelque ornement analogue (cf. le trépied de Platées, le trépied de Lysierale, etc.). On peut supposer que c'était ici une statue de Victoire. L'absence de tout scellement au centre de la base donne à croire, avec M. Bourguet (*Ruines de Delphes*, p. 174), que la statue était scellée par la tête au bassin, et posait librement sur la pierre.

(1) L'assemblage de blocs qui se voient en cette partie est le fait d'un « arrangement » postérieur aux fouilles. Au lendemain de celles-ci, Th. Homolle, *l. l.*, p. 219, écrivait que la largeur de cette fondation ne pouvait être déterminée, car le monument était en partie démolî.

(2) Ad *Pyth.* I, 155.

(3) Sur la discussion de ce texte, voir Homolle, *l. l.*, p. 221, sqq.

(4) Homolle, *l. l.*, p. 217 et, après lui, Kéramopoulos, *l. l.*, p. 43.

(5) Plinthe, hauteur 0^m,467, côté 1^m,553 ; partie moulurée haut. 0^m,375 ; diam. inf. 1^m,40. — Sur le haut, quatre scellements (voir fig. 198 bis).

(6) Sur le rebord de la moulure inférieure : - - - ιδας ; sur la plinthe, débris d'une formule proxénique. Diam. inf. (seul restituâble) 1^m,70.

(7) Diam. sup. 1^m,21. Il est possible que ce morceau complète le précédent.

Grande base (fig. 195, 4). — Cette base colossale, la plus grande du sanctuaire, est relativement peu de choses aujourd'hui (fig. 199) : des fondations faites de morceaux taillés à joint et sans

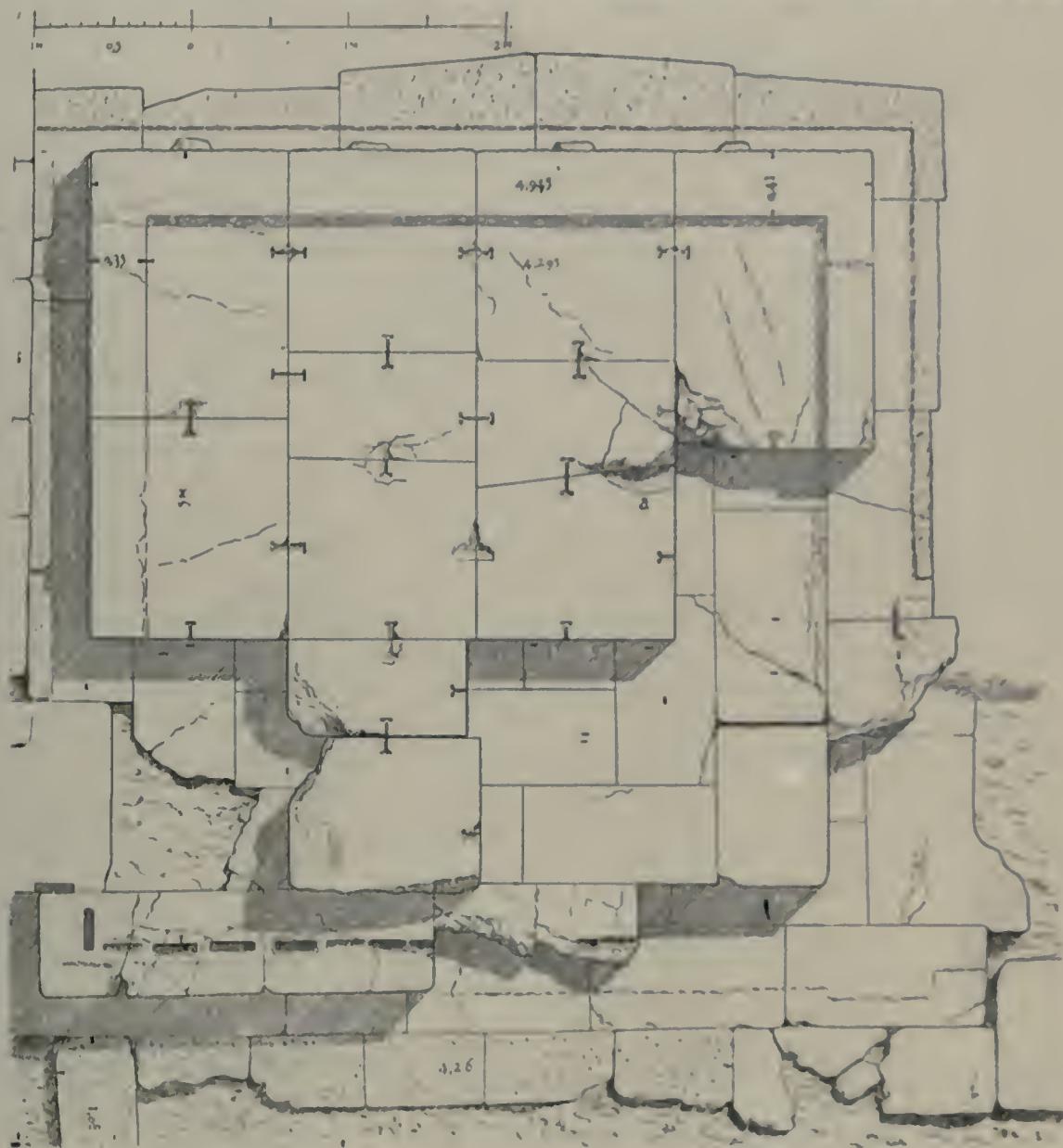


FIG. 199. — Fondations d'une grande base à gauche des trépieds des Dieux (n^o 1).

scellements ; une assise de réglage carrée (4m,945), en partie détruite, dont les blocs sont réunis au moyen de crampons en (1). L'assise suivante (4m,295 de côté), au lieu d'être sellée à la

(1) On ne doit attacher aucune importance à la cavité en section de cercle qui se voit en a (fig. 199) ; elle ne pouvait jouer aucun rôle dans la construction, encore moins dans le socle d'une statue, comme on est allé jusqu'à le prétendre ; elle indique simplement que la pierre a été remployée.

première, s'y ajustait dans un enca斯特rement creux de 0^m.05 ; cette disposition est singulière¹.

Il semble que cet état de ruine remonte à l'antiquité même ; il est, en effet, surprenant que l'on n'ait pu retrouver aucun bloc d'un monument de cette importance². En outre, certains faits le donnent à penser, quand on recherche la date à laquelle il peut appartenir.

La position même qu'il occupe est un premier indice. En arrière des bases de cette région, s'élevait une terrasse, probablement le témenos de Néoptolème, dont le mur de soutènement paraît avoir été détruit en partie lors de la catastrophe de 373 ; un pan d'époque archaïque subsiste en arrière des trépieds ; à partir de là, le mur change de direction et d'aspect (fig. 196, e) ; nous avons vu (p. 222, 231) qu'en cette partie, la construction, postérieure à la catastrophe de 373, remonterait au milieu du IV^e siècle environ. Or, c'est sur cette portion de muraille qu'est alignée la base (fig. 181 et 195).

Le monument serait donc postérieur à 373 ; mais de peu sans doute. Considérons, en effet, que cet emplacement si bien situé a dû être de bonne heure envahi par des offrandes ; celles de Gélon et de ses frères sont les plus anciennes ; ce sont aussi les seules qui aient survécu à la catastrophe ; les autres furent probablement renversées sous les ruines de l'*ἀνακτήρια*. La place une fois déblayée et le mur relevé, on ne dut pas longtemps attendre avant de réutiliser le terrain. Selon toute vraisemblance, notre base est la première qui ait été reconstruite ici après la grande catastrophe.

Nous avons pu supposer, d'autre part, que le monument qui lui est contigu à gauche (fig. 181, 195, 5), détruit au IV^e siècle, était un ouvrage des Phociens exécuté pendant la guerre sacrée, et peut-être rétabli partiellement, dans la suite, par les soins des habitants de Lilaia (p. 220 sqq.). Or, notre grande base est intimement unie à la première ; en a (fig. 195), elle s'engage sous celle-ci, comme si elle était de date plus ancienne ; en revanche, en b (fig. 195), la fondation, — où l'on ne remarque aucune trace d'un retaillage, — contourne l'angle du monument « de Lilaia », comme si celui-ci eût été déjà à sa place. Ces observations semblent indiquer que les deux monuments furent projetés et exécutés, soit simultanément, soit dans un laps de temps très bref. Cette grande base aurait donc, elle aussi, été élevée pendant la guerre sacrée³ ; ce serait une de ces offrandes.

(1) Peut-être a-t-on pensé, par cette innovation, assurer plus de solidité à la bâtie.

(2) J'ai pensé un moment qu'on pourrait rapporter à cette base un fragment de calcaire (aujourd'hui sur le chemin qui mène du sanctuaire à la maison de l'Ecole, près de trois colonnes couchées à terre), dont la coupe est reproduite dans la fig. 199 bis (hauteur 0^m.580, longueur subsistant 0^m.71, épaisseur maxima au lit supérieur 0^m.40). Il fait partie d'un dépôt provenant en grande partie de la place du *ἱρόναος*. Il porte une moulure d'un type assez ancien. Au bord antérieur de la face inférieure, il est entaillé sur une hauteur de 0^m.065 ; ce bloc devait donc s'encastre dans un autre. Aussi l'ai-je rapproché, mais sous toutes réserves, de l'assise supérieure de notre grande base.

(3) Ne pourrait-on évoquer, à propos de cette fondation, un texte publié par M. Bourguet (*Bull. Corr. Hell.*, XXII, 1898, p. 321, l. 41-48) ? C'est un compte des naopés portant paiement de 8 dr., 3 ob. à Eukratès pour le travail suivant : τὰ βάθρα ἐπαγγεῖν τ[αῦτα] Οὐνυάρχουν ταὶ Φιλοφύλου ταὶ τὰς εἰζόνας ἔχον -- , et de 7 dr. à Cléon pour celui-ci : τοὺς ἵππους ἀνελέντας ταὶ τοὺς ἀνδριάντας. Il s'agit peut-être, comme le pense M. Bourguet, de deux opérations successives concernant des monuments descellés et démolis par Cléon, enlevés hors du sanctuaire par Eukratès. En tout cas, il est assuré, étant donné le pluriel *βάθρα*, qu'il s'agit de deux ou plusieurs monuments, dont un au moins portait une statue équestre. C'est à l'un d'eux, à notre avis, qu'aurait appartenu le soubsolément ici décrit.

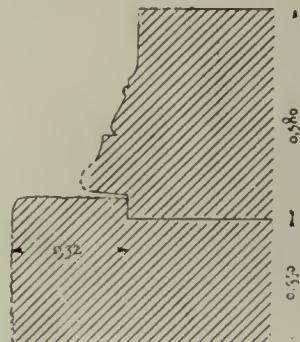


FIG. 199 bis. — Fragment de bloc mouluré, rajusté dans la mortaise de la grande base.

phocidiennes qui s'élevaient « sans doute, dit M. Bourguet, sur la place qui domine la dernière rampe et le dernier tournant de la voie sacrée, tout auprès des bases de Gélon¹. »

Base 6 (fig. 195). — La figure 200 donne le plan détaillé d'une base creuse en pierre de brèche ($2m,01 \times 2m,05$) scellée de crampons en T et placée en avant du piédestal de Prusias, et à gauche de la base d'Aristainète. Elle est plus ancienne que le piédestal, qui, nous le verrons (p. 263), y posait en surplomb. Elle est construite en matériaux qui paraissent n'avoir guère été en usage à Delphes qu'au temps de la guerre sacrée. Il est donc possible que nous ayons affaire ici à un monument de la seconde moitié du IV^e siècle, peut-être encore à un monument détruit après la défaite phocidiene.

Monument d'Aristainète (fig. 195, 7). — Les morceaux de ce monument, découverts pour la plupart sur la terrasse du mur polygonal, entre le temple et l'autel, et sur l'*« nire »*, ont été, comme on sait, rassemblés par M. Replat, à qui revient l'honneur d'avoir fait connaître ce type si curieux d'offrandes².

Comme pour toutes les offrandes de ce genre, nous avons affaire ici à une « tranchée » de colonnade ionique : deux colonnes dressées sur trois « marches » et portant un entablement à trois éléments ; la seule différence avec une colonnade de temple réside dans le décor et le profil de la frise.

Les trois « marches » (y compris le stylobate) n'ont, de l'une à l'autre, qu'un faible retrait ($0m,16$ et $0m,11$) ; elles ont même hauteur ($0m,394$, $0m,392$, $0m,393$). Chacun des blocs qui les composent était encadré d'un listel et garni, en manière d'ornement, un tenon de bardage, sommairement taillé en prisme, sur la face antérieure, sauf à l'assise de stylobate où se lisait l'inscription³ :

[Αρισταινετος Τηγανετος] 10 à 12 L. [Αρισταινετο]

[1] *Ibid.* p. 324, je crois bon de signaler que j'étais arrivé aux mêmes conclusions que M. Bourguet avant lui et il les reporté à son article. Il n'est pas sans intérêt de signaler cette concordance de deux recherches indépendantes.

[2] Avoir Bourguet, *Bull. Corr. Hell.*, XXXV, 1911, p. 172-181, *Ruines de Delphes*, p. 102-103; Bourguet, 1918, p. 224. Les seuls noms de MM. Bourguet et Replat doivent être évoqués pour la publication de cette base. *Klio*, XV, 1918, p. 24, n° 1 ne saurait donner le change.

[3] Pour l'étymologie possible, voir Bourguet, *Bull. Corr. Hell.*, 1911, p. 173, n° 2. La syllabique *Aris-tai-ne-te-to* serait trop longue de 1 ou 2 lettres. *Aris-tai-ne-to* trop courte de 1 ou 2. *Aris-tai-ne-tho* remplir exactement l'espace.

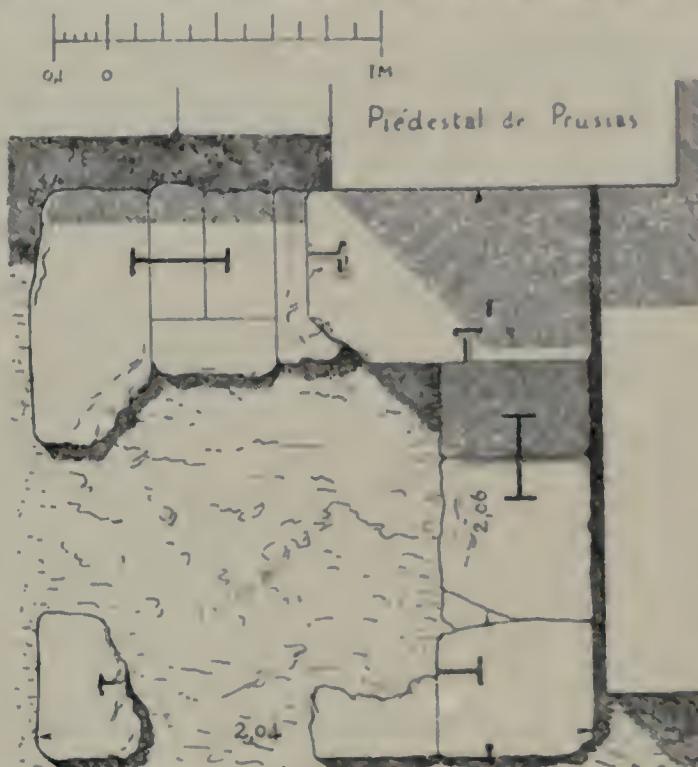


Fig. 200. — Fondations d'une base en avant du piédestal de Prusias.

Soubassement et marches sont en calcaire gris ; tout le reste du monument est en marbre blanc.

La figure 201 donne le détail de l'ordre d'après un beau dessin¹, aussi rigoureux qu'élégant, du regretté A. Martinaud. On voit que, par bonheur, tous les éléments de cet ordre nous sont

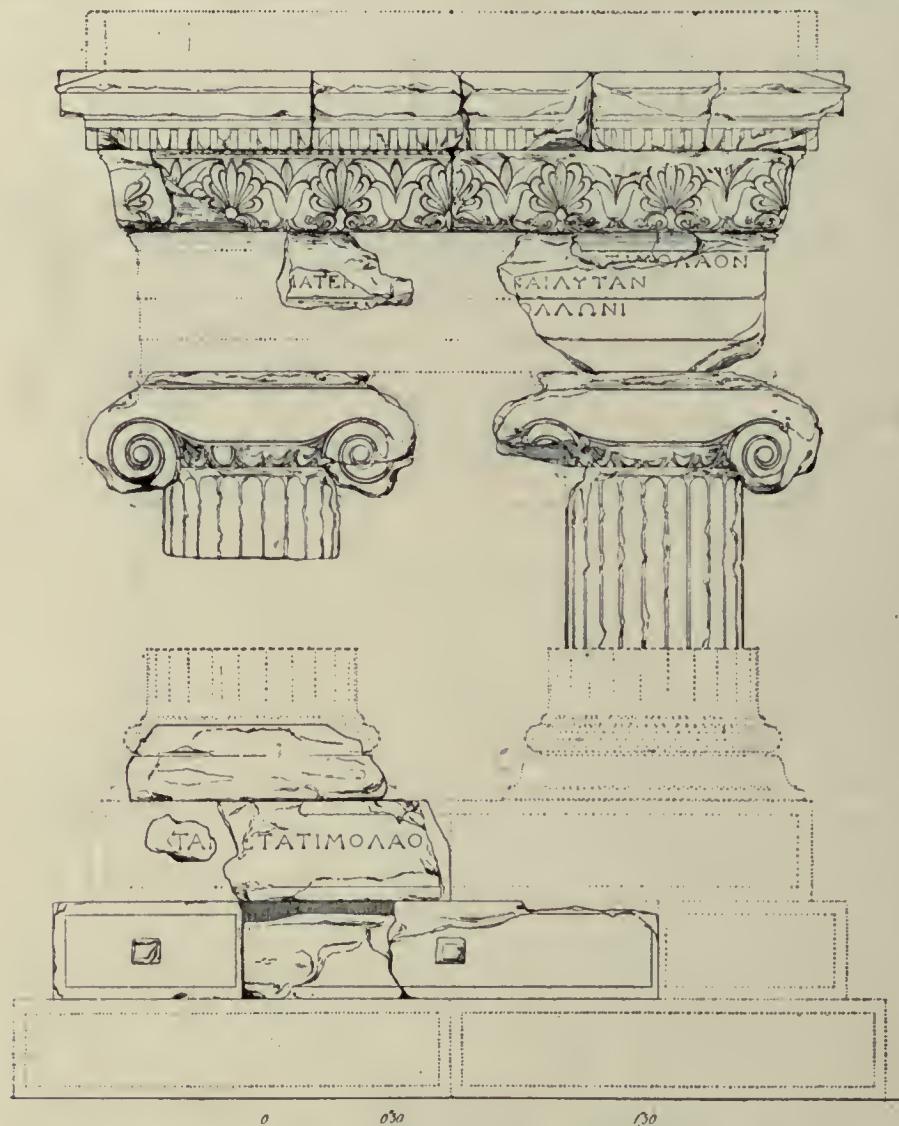


FIG. 201. — Détails de l'ordonnance du monument d'Aristonéa.
(Dessin d'A. Martinaud)

me, devenue banale après le IV^e siècle et qui, dès lors, caractérise la moulure ionique, d'une scotie entre deux tores². Quant aux fûts, M. Replat en a patiemment réuni tous les morceaux³, après

(1) Paru dans Bourguet, *Ruines de Delphes*, fig. 68.

(2) Je ne pense pas qu'on doive restituer à ce socle un profil campaniforme tel qu'on le voit fig. 201 ; je doute qu'on en trouve des exemples pour cette date.

(3) Aujourd'hui au-dessous de l'« aire ».

parvenus. Les deux chapiteaux appartiennent à ce type très simplifié qui fut de règle, passé le IV^e siècle : l'abaque ne porte pas d'oves sculptés (sans doute étaient-ils figurés par la peinture) ; les volutes sont bordées d'un tore unique, et, sur la face postérieure, les spirales sont simplement indiquées d'un trait gravé ; il y manque le gorgerin. Des deux socles des colonnes, il ne demeure que deux fragments, dont l'un est informe ; l'autre laisse connaître la hauteur et distinguer deux filets du petit tore et une moulure concave ; on peut y restituer la for-

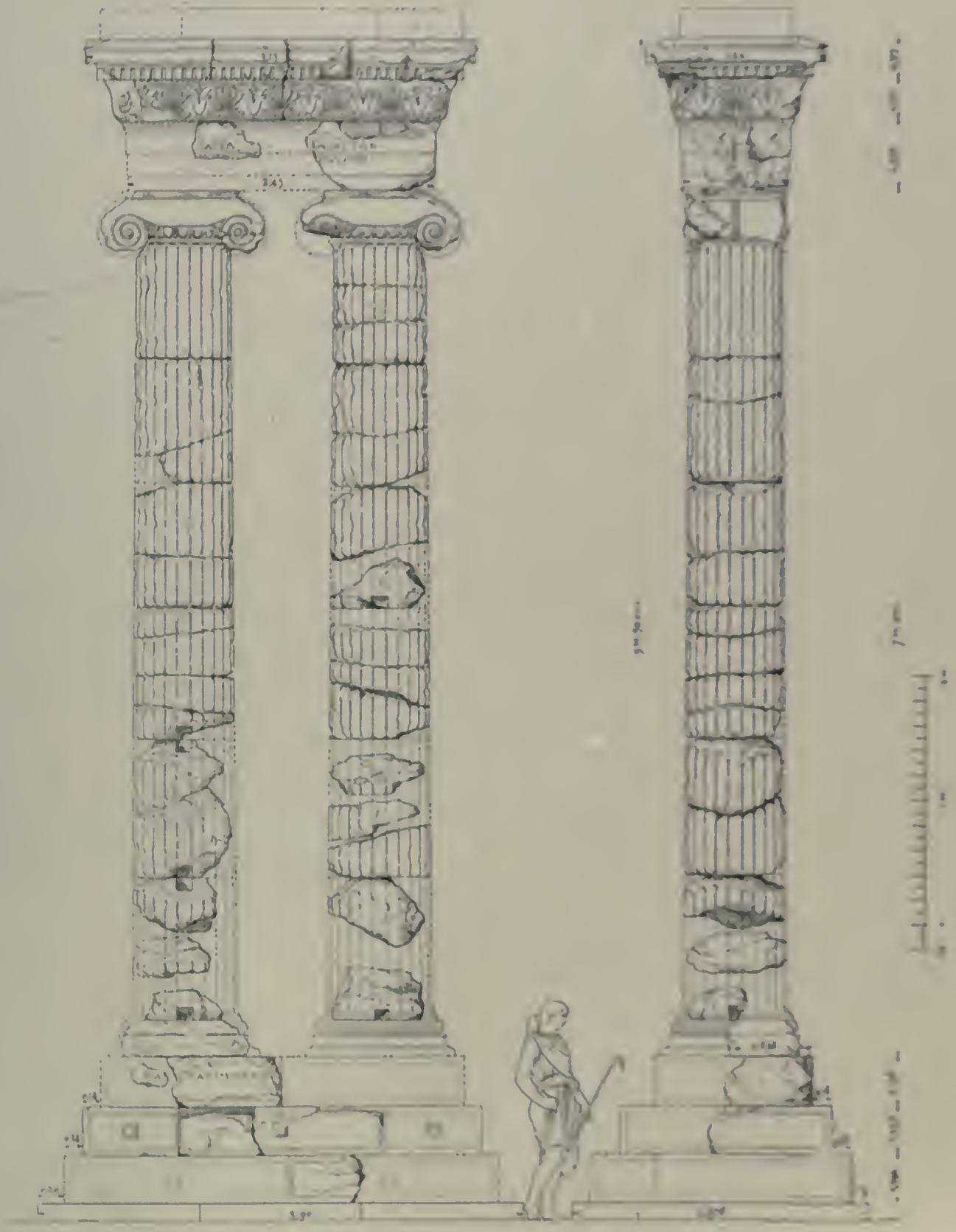


Fig. 202. — Monument of Aristonothos. (From the collection of...)

les avoir distingués de nombre d'autres tambours analogues ; il ne nous le fait, à M. Lacoste¹ et à moi, qu'à les mesurer et les rapprocher. Mais la tâche est quelquefois malaisée : le marbre très friable, s'est usé et arrondi aux plans des cassures, de sorte qu'on ne voit pas toujours si deux morceaux doivent se rajuster ; les éclats ont mutilé les arêtes des cannelures, et il devient souvent impossible d'en mesurer exactement le diamètre et même de retrouver le sens du fruit. Sept tambours, dont les deux du fût, peuvent se reconstituer de manière sûre. Leurs tailles varient entre 0^m,952 et 1^m,11 ; l'existence de cinq autres au moins² est attestée par les débris subsistants. Soit douze au total, ou six par colonne, qui représenteraient une hauteur de fût d'environ 6 mètres au minimum, chiffre qu'on devrait porter à 7 mètres, si l'on voulait appliquer les règles modulaires en vigueur à cette date pour l'ordre ionique (d'après le diamètre inférieur de 0^m,82 environ). Mais je ne crois pas qu'il y ait lieu de le faire ici. Pour l'espacement des colonnes, l'architecte ne s'est nullement soucié du canon applicable aux édifices ordinaires ; il n'a pas du se préoccuper davantage des règles modulaires quand il s'est agi de fixer la hauteur. En tout cas, on jugera par la fig. 202, que, restituées avec les seuls tambours subsistants, les deux colonnes paraissent déjà trop élancées, et qu'une hauteur supérieure eût choqué l'esthét. Tel quel, l'ensemble n'est qu'à demi satisfaisant : un entablement lourd, une base insuffisamment large, des colonnes rapprochées à l'excès donnent comme une impression d'instabilité.

L'entablement comprend une architrave en deux pièces adossées, une frise profilée décorée d'une suite de palmettes et lotus, qui n'est, apparemment, qu'une copie, assez lourde et molle, de la frise du trésor des Siphniens, et une corniche à dentiches.

La plinthe portant les statues a disparu. Ces statues représentaient la famille d'Aristamète et la donatrice elle-même, comme l'indique l'inscription gravée sur l'architrave et ainsi restituée par M. Bourguet (inv. 36564-1810-4239) :

[Αρισταμήτη..... τῷ πατέρι] τιμῆσαι
 [καὶ τῷ] γαζτό[χ]..... καὶ σύζυγο[ν]
 [καὶ τον] ο[ι]δε[ν] τιμῆσαι τον[τον]³.

Pour la date de l'offrande, nous avons une première limite supérieure, celle-là tout à fait sûre : on verra ci-dessous (p. 262), que le piédestal de Prusias, érigé vers 180 avant J.-C., a les fondations embouties dans l'angle postérieur gauche de celles de notre monument (fig. 203) ; celui-ci était donc déjà en place à cette date.

On doit remonter plus haut encore. Entre autres monuments de cette sorte, nous connaissons celui qui fut dédié en l'honneur de l'Étien Charixénos, stridége vers 240, et qui s'élevait près du char des Rhodiens. Or, cette offrande est d'aspect singulier⁴ : elle combine peut-être la double colonne et l'exèdre⁵ ; l'entablement a perdu toute parenté avec l'ordre ionique⁶ plus d'architrave,

(1) C'est d'après les croquis de M. Lacoste qu'ont été dessinés les tambours fig. 202.

(2) Dans la fig. 202, nous avons restitué tous les blocs existants, parfois d'une manière toute arbitraire, afin que l'on juge mieux de l'état de conservation du monument.

(3) On aperçoit le bout de l'I et de l'N de οιδε[ν].

(4) Voir Bourguet, *Ruins Delph.*, p. 165 et 167, fig. 54 et 56.

(5) L'exèdre, à vrai dire, est hypothétique : il reste les blocs de chant sur lesquels reposaient les colonnes. Qu'un siège ait complété le monument, c'est chose possible ; mais on peut restituer aussi une exèdre à deux ou trois assises comme pour le monument d'Aristamète.

ni de denticules, ni de palmettes ; une simple corniche couronnant une plinthe qui dépasse notablement à droite et à gauche les chapiteaux. Nous avons évidemment affaire ici à un monument d'un type plus avancé¹ que celui d'Aristainéta, lequel transpose purement et simplement, ou peu s'en faut, une portion de colonnade ionique, avec tous ses éléments tels quels. Je crois donc qu'on peut, avec M. Bourguet², considérer le monument d'Aristainéta comme sensiblement plus ancien, sans aller jusqu'à prétendre y voir le prototype du genre, et qu'on peut vraisemblablement le faire remonter jusqu'aux environs de l'année 270, c'est-à-dire à l'époque même où s'établit à Delphes l'emprise étolienne³.

Ce monument semble avoir eu une histoire, — dont l'explication nous échappe, mais dont nous pouvons découvrir les éléments.

L'attribution à la fondation 7 (fig. 195) n'est pas douteuse : en largeur (c'est-à-dire de face), l'assise inférieure correspond exactement aux dimensions telles qu'elles ressortent de la place des scellements et de l'encoignure du piédestal de Prusias (fig. 203 et 204) ; cette fondation constituait donc l'*euthynléría* de notre base.

Mais il y a des particularités curieuses : l'entablement est scellé au moyen de crampons en ┌; dans la *krépis*, — degrés et *euthynléría*, — les crampons ont la forme en ━, qu'on est étonné de voir employée au III^e siècle, par une anomalie dont on trouverait sans doute peu d'exemples.

. Et ce n'est pas l'unique singularité que nous relevions ici. A considérer les dalles demeurées en place (fig. 203), avec leurs tenons multiples, de formes et de dimensions diverses⁴, on a l'impression qu'il s'est produit des remaniements, ou des arrêts, ou des changements en cours de construction.

Cette impression se confirme quand on observe un autre fait. En longueur, c'est-à-dire de face, les degrés s'agencent parfaitement avec la fondation. Il n'en va plus de même pour la largeur, c'est-à-dire en vue latérale (voir fig. 202 à droite et fig. 204) : si on la calcule, pour le degré inférieur, d'après la fondation (distance entre les départs des rainures de goujons, d'avant en arrière ; emplacement de l'angle postérieur de gauche, donné par l'encoignure du piédestal de Prusias qui s'y emboitait ; voir fig. 203), elle devrait être de 2^m, 105 (soit 2^m,385, largeur de l'*euthynléría*, moins deux fois 0^m,14, retrait de l'assise sur le rebord) ; mais si l'on opère le calcul inverse en partant du stylobate, auquel on doit donner 1^m,264 de profondeur (ou deux fois la distance de l'axe de la colonne au bord antérieur), et en supposant que les degrés, en arrière et en avant, aient présenté un retrait uniforme de 0^m,16, ce n'est plus 2^m,105, mais seulement 1^m,902 que l'on obtient pour cette assise inférieure (fig. 204).

Il se passait donc ici quelque chose d'anormal : que le stylobate se soit prolongé en arrière jusqu'à l'aplomb du degré inférieur (c'est-à-dire jusqu'à 0^m,14 du bord de l'*euthynléría*), ou que les degrés, en arrière, aient eu un retrait plus fort qu'en avant, ou enfin que, les retraits étant

(1) Ajouter que des deux piédestaux, c'est celui d'Aristainéta qui se trouve à la plus belle place, la plus proche du temple, la première à occuper.

(2) *Ruin. Delph.*, p. 204.

(3) M. Bourguet tend à croire (*Bull. Corr. Hell.*, 1911, p. 473, n. 2) qu'Aristainéta était une Etolienne. L'évidence de la lacune dans la dédicace de l'entablement s'accorde parfaitement avec cette conjecture.

(4) Dans la moitié gauche, il y a eu des malfaçons : les deux grands trous de goujons semblent n'avoir jamais servi.

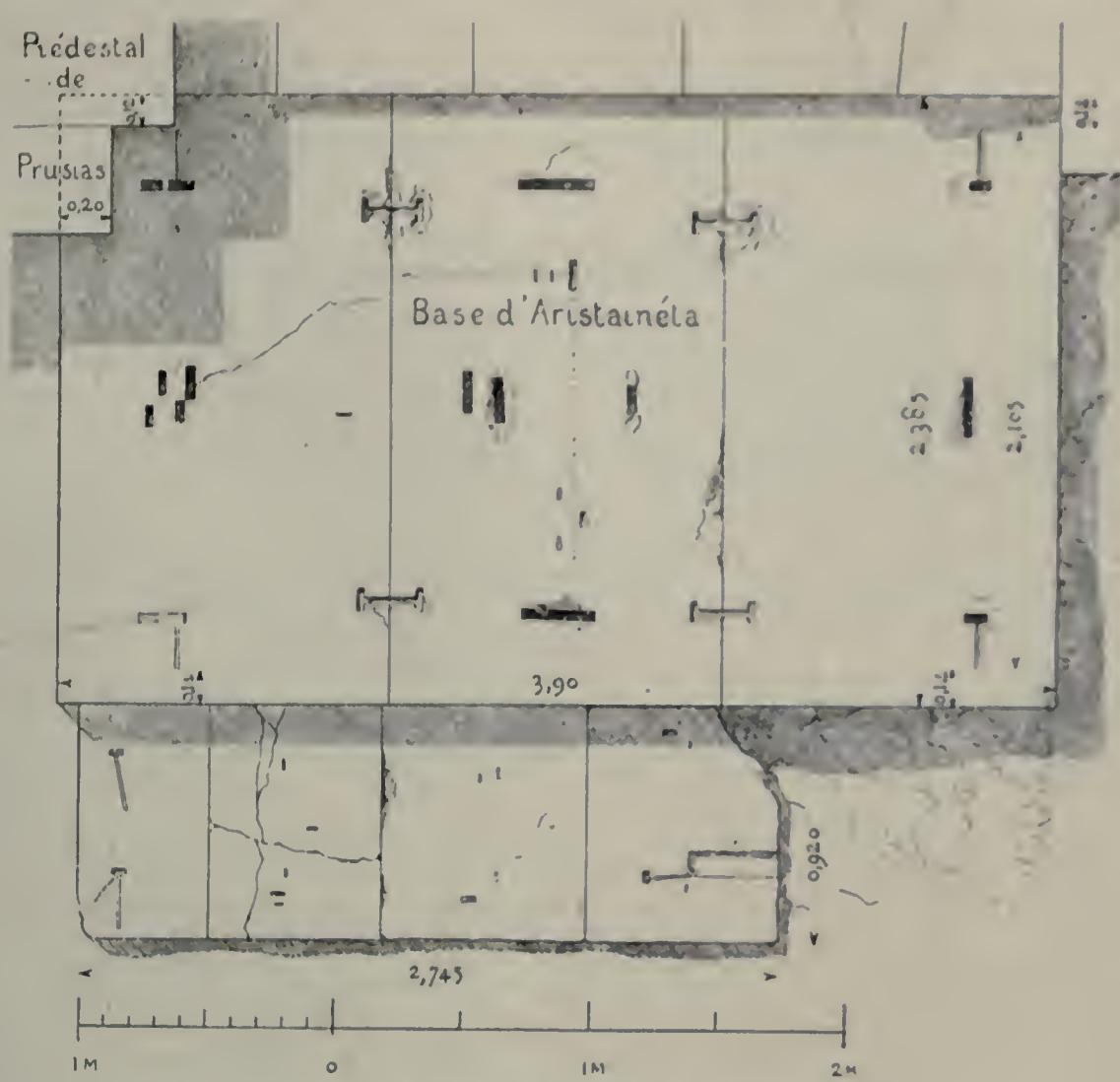


FIG. 203. — Fondations du monument d'Aristainela.

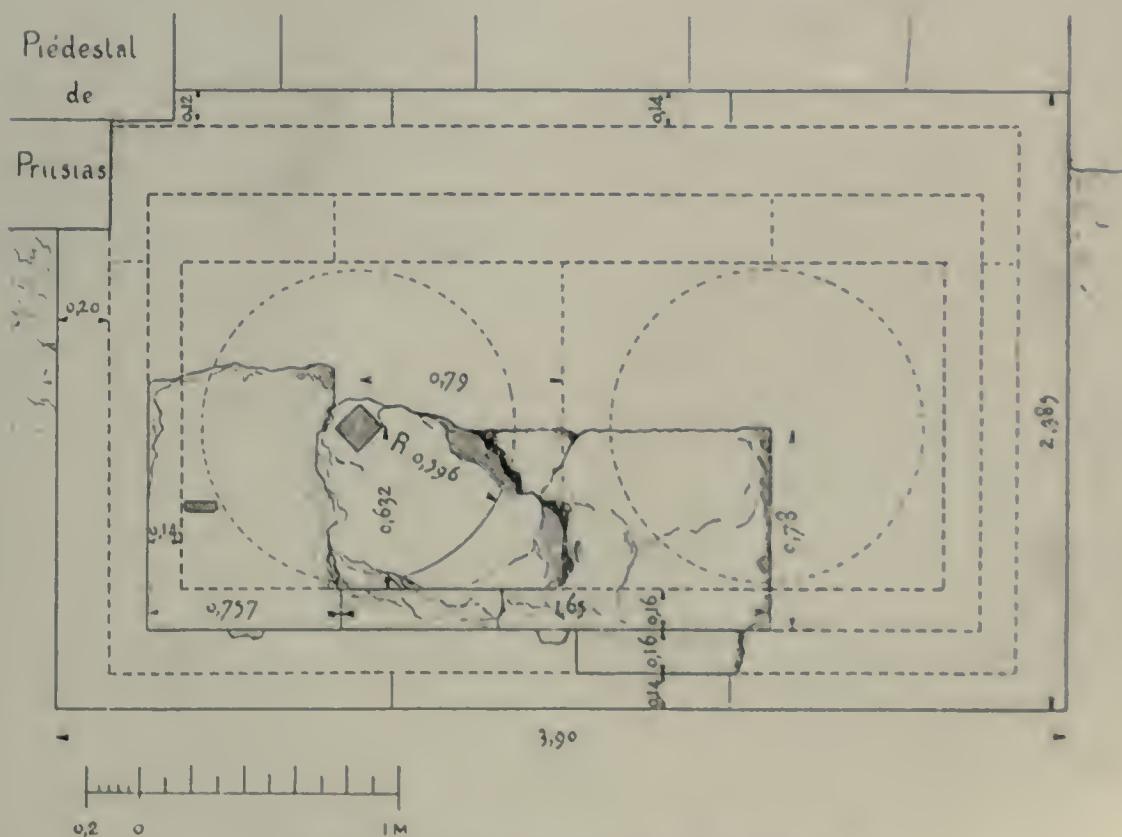


FIG. 204. — Ixrepis restaurée du monument d'Aristainela.

égaux et, par conséquent, le stylobate étant plus large de 0^m,20, il soit demeuré sur celui-ci un large espace en arrière des colonnes, nous constatons ici un déséquilibre¹; cet arrangement singulier s'expliquait peut-être par quelque particularité de la construction; je croirais plutôt, à en juger par les traces multiples de scellements sur les dalles en place, qu'en réalité il s'est produit une modification du plan au cours des travaux².

Monument de Prusias (fig. 195, 8). — Nous avons vu incidemment ci-dessus que l'angle postérieur de gauche du monument d'Aristainéta s'emboitait dans l'assise de fondation d'un autre monument, taillé là en encoignure. Cette assise consiste en quatre blocs de calcaire (fig. 205), jointoyés et scellés, et posés en travers du monument « de Lilaia ».

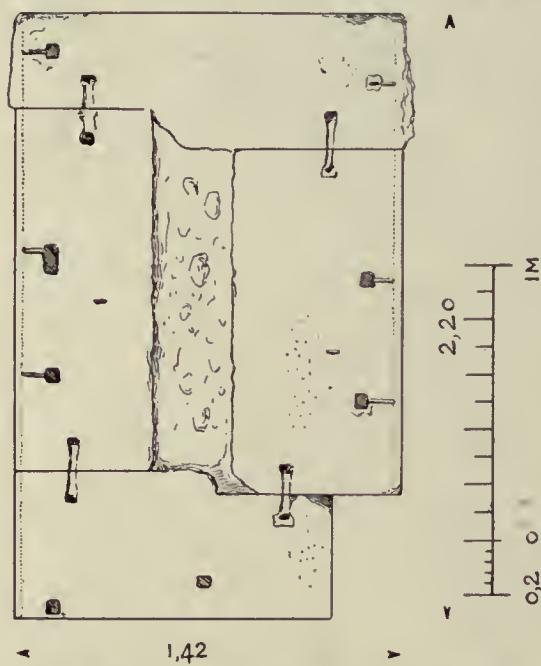


FIG. 205. — Fondations du monument de Prusias.

assises restituées offre, à droite et en avant, une entaille où pénétrait, par un angle, la deuxième marche de la base d'Aristainéta (fig. 206, en bas, à droite, en a ; voir fig. 204).

(1) La vue latérale, telle que nous la donnons fig. 202 à droite, est tout à fait hypothétique pour ce qui est de la face postérieure des degrés (de même pour la fig. 204).

(2) Les tenons du socle répondent à trois types (fig. 203) : des cavités de dimensions moyennes où l'on voit des traces de plomb, d'autres plus grandes qui sont à l'état de neuf, enfin, aux quatre angles, des trous carrés avec rainures de coulée, dont l'usage ne s'est répandu qu'assez tard. Done, il y aurait eu un remaniement dans les degrés. Mais, en ce cas, comment se fait-il que les degrés n'en portent pas trace, et qu'ils soient, comme le socle, scellés de crampons en ━━? Faut-il donc supposer trois états dans la construction? Premier état, un socle formé de trois plaques assemblées à joints vifs, comme c'est souvent le cas, et portant un monument qui aurait disparu de bonne heure (monument phocidien ?); deuxième état, projet d'un autre monument, en calcaire, dont on ne pose d'abord que les trois assises inférieures; enfin, après un temps d'arrêt, érection d'une colonnade en marbre, posée tant bien que mal sur le soubassement conservé. Celle explication rendrait compte des particularités relevées ici, et du fait qu'un monument présumé du III^e siècle porte des crampons en ━━; mais je suis le premier à en reconnaître la complication.

Elle portait le pilier rectangulaire servant de piédestal à la statue équestre de Prusias II, roi de Bithynie, consacrée vers 180 avant J.-C. par les Etoliens.

Le monument comprenait trois parties nettement distinctes : un socle de plinthes étagées, le pilier proprement dit, un entablement ionique (fig. 206). On en a conservé presque tous les morceaux, retrouvés à peu près sans exception au pied du soubassement.

Les plinthes du socle ont été identifiées depuis longtemps, par les soins d'A. Martinaud. Il m'a suffi de les regrouper et de les rendre à leurs places respectives, en tenant compte des empreintes visibles au bord des pierres et de la place des tenons. On reconstitue ainsi trois assises de quatre pierres chacune (il n'en manque qu'une sur les douze). Il est à remarquer que certaines pierres ont gardé des bossages et des cadres épannélés, et que la plus basse des

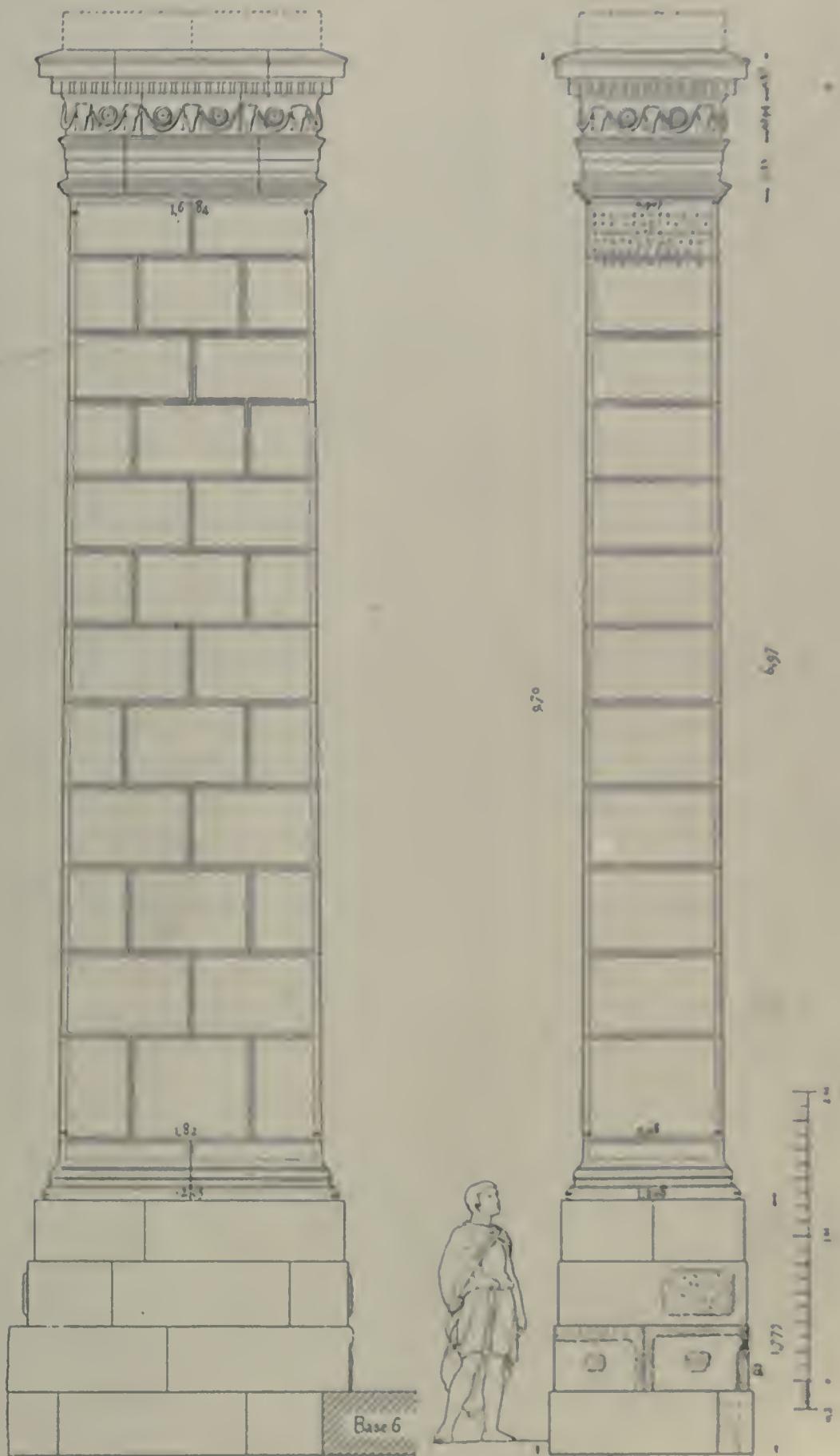


Fig. 203. — Monument de Proses. Elevation.

Les cavités des tenons que porte cette *mousse*, au lit inférieur, s'ajustent exactement à celles qu'on voit sur la fondation en place ; et, sur celle-ci, les encoches à pinces correspondent à la place des joints dans l'assise inférieure. L'attribution de nos trois *mousses* à cette fondation est donc assurée. Mais on notera une particularité remarquable : la fondation est, en avant, trop courte de 0^m.20 (voir fig. 206, élévation latérale), si bien que le socle nous paraît aujourd'hui être un



FIG. 207. — Entablements comparés des piédestaux de Prusias (I), de Paul-Euse (II) et d'un empereur romain * (III).

porte-à-faux ; en réalité, il reposait, à droite, sur le soubassement d'Aristane (fig. 195), et, en avant, sur la base 6 (fig. 195).

Ainsi restitué, ce socle est complet, l'assise supérieure dépasse à peine en largeur (1^m.226) et en longueur (rétablie d'après les traces laissées sur l'assise inférieure, soit 2^m.124), les dimensions du piédestal, à la moulure inférieure ($1^m,208 \times 2^m,05$).

Le fût du pilier¹ avait 6^m,97 de hauteur et présentait un fruit, de même qu'une colonne. Il comprenait de bas en haut, une plinthe décorée d'une moulure, type banal de la scorie entre deux tores, profil emprunté au socle ionique (hauteur 0^m,42), — un rang d'orthostates (hauteur 0^m,72), — dix assises courantes (hauteurs variant de 0^m,467 à 0^m,575), une assise terminale couronnée d'un cavet (hauteur 0^m,46).

C'est sur cette dernière et sur le haut de la suivante qu'a été gravée l'inscription dédicatoire² (inv. 1541+1545) :

Bασιλέων Ηροουσίν
βασιλέως Ηροουσίν
τὸ κοινὸν τῶν Λιτωλῶν
ἀρετᾶς ἔνεκεν
καὶ εὐεργεσίας
τᾶς εἰς κύπεος.

Les blocs sont encadrés d'un listel lisse en saillie légère sur la face piquetée.

De l'entablement, la restauration de M. Replat ne nous fait connaître que la corniche à denticules et la frise, décorée, suivant une formule encore dans toute sa nouveauté³, d'une suite de bucranes et de couronnes réunis par des guirlandes de feuillage (fig. 209). Mais il faut y adjoindre une architrave, élément nécessaire pour compléter cette « colonne », comme disaient les Grecs, ce pilier ionique auquel ne manque ni le fruit, ni la moulure inférieure de socle, ni même les trois degrés d'une « krépis ». Le rapprochement avait été fait, dès le moment des fouilles (ainsi qu'en témoigne notre figure 209) entre la frise à bucranes et un entablement à trois « fasciae » (hauteur 0^m,403) trouvé avec les autres blocs de la base, et qu'il faut, sans doute possible, en raison des concordances de dimensions et de style, rapporter à celle-ci. La figure 207 I, en donne un détail à grande échelle ; on peut voir que les proportions en sont heureuses, si le profil est un peu sec. La couleur devait rehausser les détails.

Ainsi, le monument de Prusias se présente au complet ; c'est le mieux conservé de tous les monuments votifs de Delphes. Grâce à lui, nous pouvons juger de ce que fut ce type de grands piédestaux sur plan rectangulaire, destinés à des statues équestres. On les voit apparaître au moment où disparaît la mode des offrandes à colonnes doubles ; ils marquent une réaction, un retour à la tradition rationnelle du piédestal plein, de masse géométrique ; mais de la mode à laquelle ils succèdent, ils gardent, outre l'usage du décor ionique, le goût des formes très élevées, voire trop grêles, avec leur face antérieure étriquée, leur socle trop haut, insuffisamment assis sur une base mince et raide. Aussi la faveur semble-t-elle en avoir été très passagère ; quelques années après, avec la base de Paul-Emile (voir p. 302), ces monuments pompeux, convenables à la vanité

(1) La plinthe moulurée et l'assise d'orthostates sont actuellement déposées sur la fondation même. J'ai omis de faire démolir cet assemblage pour examiner la place des goujons au lit inférieur de la plinthe moulurée, et M. de La Coste-Messelière n'a pas eu les moyens matériels d'en faire pour moi l'examen. Je ne puis donc, malheureusement, assurer en toute certitude si, entre cette plinthe moulurée et la troisième assise du socle ne s'interposait pas une quatrième assise aujourd'hui disparue.

(2) Reproduite dans Colin, *Delphes III. Epigraphie*, fasc. IV, pl. XI.

(3) L'exemple le plus anciennement connu se trouve à Magnésie du Méandre ; il date de la fin du III^e siècle. (*Magnesia am Maeander*, p. 81, 94.)

des rois hellénistiques, gagnèrent, grâce à des proportions mieux calculées, un aspect de solidité imposante.

Exèdres. — En dehors des fondations 14 et 23 (fig. 195) dont il sera parlé plus loin, il convient de mentionner deux petits monuments qui sont demeurés en place en 17 et 18 (fig. 196, *a b c*) ; ce sont des bases rectangulaires d'un type très simple : siège bas (hauteur 0^m 370), dossier droit que devait surmonter une plinthe moulurée. L'un d'eux, le mieux conservé (fig. 196, 17 et fig. 196, *a b*), a été remanié et allongé vers la droite¹ presque du double (fig. 208). MM. Bourguet et Martinnaud pensent avoir retrouvé une plaque du dossier² dans une pierre dont les dimensions, en largeur et épaisseur, concordent exactement avec les traces et les tenons du banc. Elle porte

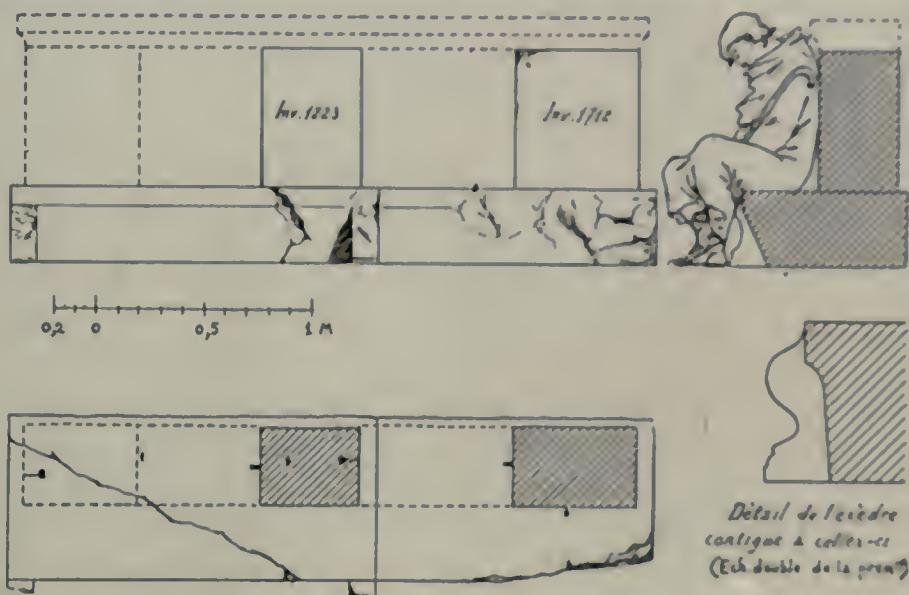


FIG. 208. — Exèdre placée en avant du trépied de Gélon. Restauration.

un décret de proxénie (inv. 1223) en faveur d'un astrologue romain, qui a été mentionné et résumé par M. Bourguet³ ; il date de 29 avant J.-C. (arch. Polémarchos)⁴. De la partie droite de l'exèdre, il reste un bloc de dossier avec inscr. (inv. 1712), daté de 58 avant J.-C., par l'archonte Agésilos, fils de Tarantinos⁵ (?).

Ce sont des exèdres pareilles qu'il faut sans doute restituer sur les fondations rectangulaires voisines (fig. 195, 9 et 10).

(1) Voir Bourguet, *Rev. Et. Gr.*, 1912, p. 20.

(2) La pierre Inv. 1223 aurait été découverte, d'après le registre de l'éphorie, près de l'impluvium ; mais il ne faut pas oublier qu'on transportait volontiers en cet endroit, au moment des fondations, les pierres trouvées près du promontoire. Tel fut le cas, entre autres, pour les pierres de Paul-Emile.

(3) *Ruines de Delphes*, p. 301-302 ; *Syll.²*, 771 (avec corrections de Ad. Wilhelm, *Wiss. Abh.*, 1922, p. 26).

(4) Cette plaque porte un décret de proxénie pour deux Pérgaméniens, daté de Naukratis (ép. 52, [—]—τοῦ Αρχαίος) (peu après 29 av. J.-C.).

(5) Homolle, *Bull. Corr. Hell.*, XXIII, 1898, p. 655 ; cf. *Syll.²*, 740. Sur la date de l'archonte, voir *Gén. Delphes*, III, Epigr. fasc. II, add. p. 293.

Une remarque qui mérite d'arrêter notre attention, c'est que les deux exèdres 17, 18 reposent sur des soubassements qui leur sont étrangers, comme on le voit nettement par la figure 195. Voilà donc deux exemples sûrs, à ajouter à tous les précédents, des remaniements dont fut l'objet, et à une époque relativement ancienne (vers 58 av. J.-C. au plus tard), cette partie du sanctuaire.

Par ce qui précède, on voit que cette région est assurément l'une de celles où se marquent le mieux les vicissitudes du sanctuaire delphique. Des monuments décrits, aucun ne fut, peut-on dire, sans histoire : les trépieds des Deinoménides ont été dépouillés, mutilés ; la grande base porta peut-être une offrande phocidienne ; le monument d'Aristainéta repose sur des fondations qui ne semblent pas lui avoir été destinées ; il en est de même des exèdres ; le piédestal de Prusias traverse un soubassement plus ancien. Tout semble parler ici de la guerre sacrée et des ruines qui en perpétuèrent le souvenir. Aussi, ne devons-nous être qu'à demi surpris de n'avoir pu rapporter aucune pierre à des monuments tels que 14, 15, 16, 19 (fig. 195), qui furent importants, si l'on en juge par leurs dimensions, et qui, eux aussi peut-être, demeurèrent après le IV^e siècle dans l'état où nous les voyons, ou servirent, tant bien que mal, à porter d'autres offrandes.

LES ABOARDS DE L'AUTEL ET DU PRONAOS

On sait qu'en dehors de l'encoignure dont il vient d'être question, le terrain de l'esplanade a presque entièrement disparu, à l'exception d'une moitié environ de la place, entre le temple et l'autel. Mais, à en juger par les provenances, on y peut rapporter un certain nombre de monuments qu'il serait oiseux d'énumérer et de décrire, eu égard à leur banalité ou à leur état de mutilation. Nous ferons exception pour certains d'entre eux.

Omphalos. — *L'omphalos* de calcaire qu'on voit maintenant remonté au Musée (fig. 63) a été découvert non loin des trépieds des Deinoménides, à peu près à l'emplacement où le montre encore une photographie prise lors des fouilles (fig. 209). Œuvre d'art fort médiocre, — sans doute de basse époque, — et dont l'intérêt est surtout documentaire, pour le soin naïf qu'a mis le sculpteur à rendre, à sa manière, l'enchevêtrement des réseaux, les nœuds, les rubans, les bourrelets laineux.

Il mesurait 0^m,96 de diamètre au bord inférieur de la partie sculptée et 0^m,955 de hauteur au-dessus du socle (hauteur totale 1^m,23).

Il était encastré dans ce socle, par une cavité circulaire. Quelle en était la forme ? Était-ce une plinthe basse, ou des gradins superposés, comme c'était fréquemment le cas à l'époque romaine ? Nous l'ignorons ; nous devons, du moins, admettre que la fondation en était de plan carré. Deux soubassements, dans le voisinage des trépieds, ont cette forme et concordent pour les dimensions : 14 et 23 (fig. 195). Mais, pour 14 (voir fig. 219), la technique en est si soignée qu'il est difficile d'y replacer une œuvre aussi fruste que cet *omphalos*. La base 23 (voir fig. 218) conviendrait mieux ; mais, pour la technique encore, cette base paraît d'époque plus ancienne.

Il est donc à présumer que le monument provient de la partie détruite de la place.

Plinthe à trous multiples. — La plinthe reproduite dans la figure 210 se compose de deux plaques hautes de 0^m.32, larges de 1^m.091, longues de 0^m.582 et 1^m.218, auxquelles devait s'en ajouter au moins une autre à droite.

Le bord inférieur, en avant et en arrière, est taillé en cavet. Le lit supérieur est percé de nombreux trous carrés ; quelques-uns ont gardé leur contenu de plomb, au centre duquel se voit

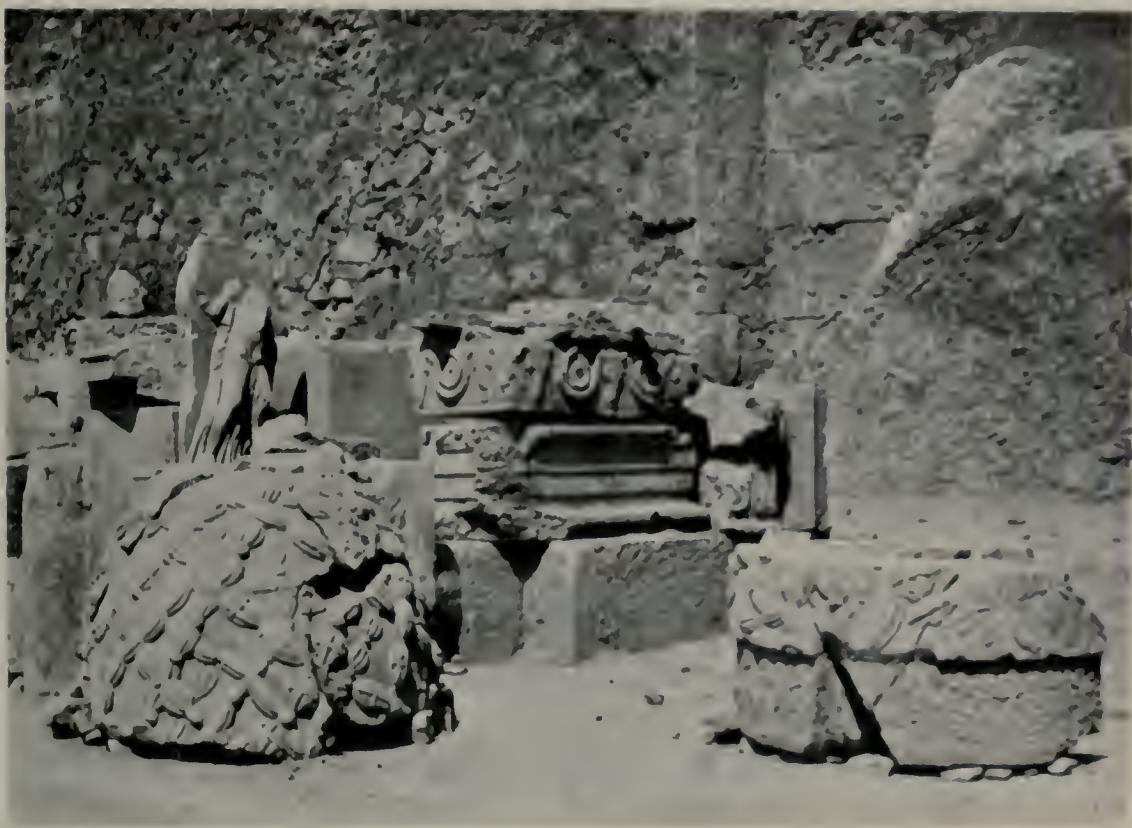


FIG. 209. — Un coin de la place du pronaos. Vue prise au moment des fouilles.

Au premier plan, l'omphalos. En arrière, posés sur la fondation même, des fragments de l'arcature et de la frise du monument de Prusias ; et, plus à gauche, un fragment de la corniche. Au fond à droite, une entaille du monument présumé de Litala).

une cavité minuscule, faite pour une tige très mince (1 millimètre au plus). Un personnage était debout parmi ces tiges, fixé à la pierre au moyen des tenons A et B, et regardant vers une des faces latérales, sans doute la face gauche¹ ; il était représenté le pied gauche en avant ; à gauche, on aperçoit deux cavités destinées à assujettir des objets assez grands, l'une (C) de surface carrée, l'autre (D) de plan angulaire².

(1) On remarquera, en effet, que les tenons A et B devaient être placés sous la plante des pieds, le buste pouvant librement sur la pierre, ainsi que l'indiquent les traits pointillés de la figure 210.

(2) Il me semble probable que ces entailles sont anciennes. Qu'on considère surtout l'imposture des petits trous autour de D ; ils paraissent disposés de manière à border l'entaille.

Pour ne s'en tenir qu'aux indications fournies par cette pierre au premier abord si mystérieuse, voici ce qu'elles permettent de conjecturer¹. Ces tiges minuscules étaient certainement métalliques. Elles ne sont pas groupées de façon absolument régulières. D'autre part, l'attitude

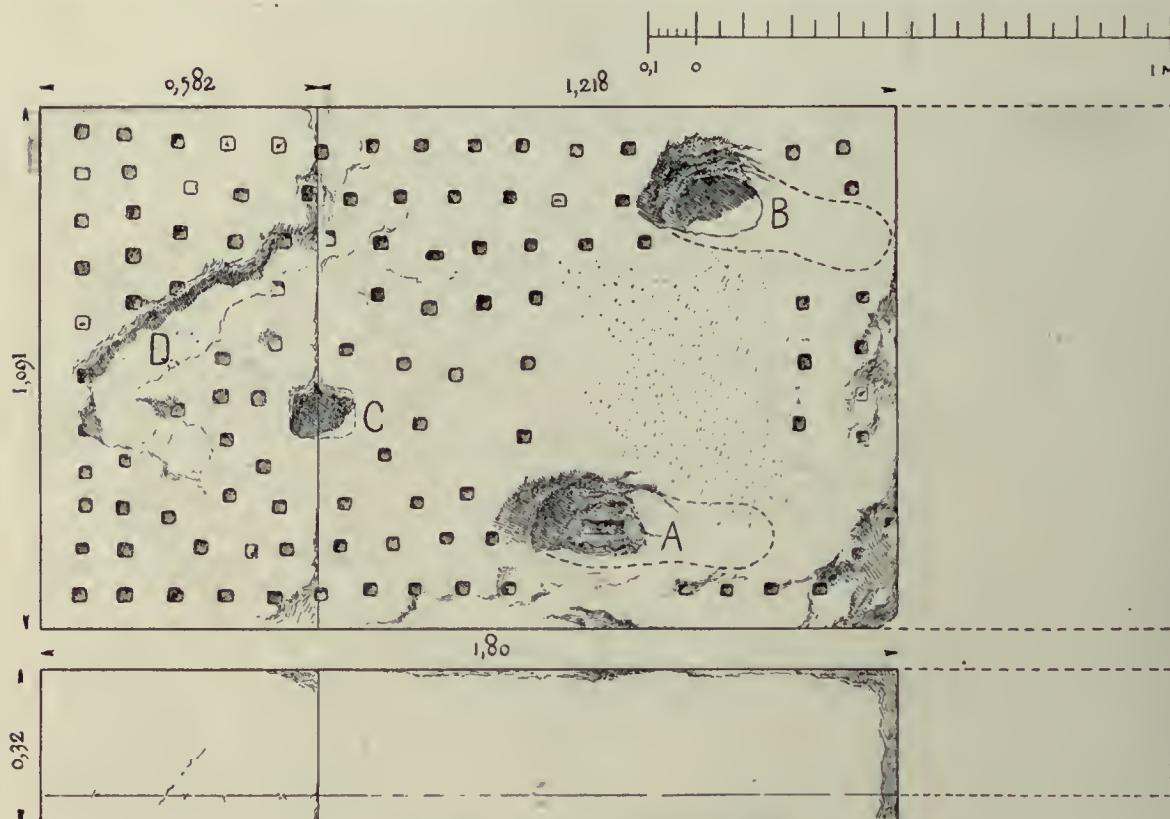


FIG. 210. — Plinthe à trous multiples.

du personnage n'était pas celle de la marche : les pieds, qui semblent cependant avoir porté également sur le sol, sont trop écartés. À cette double particularité je ne vois qu'une explication acceptable : parmi des épis, un moissonneur est au travail ; il est campé fermement, parce qu'il se penche. Dès lors, on peut deviner ce que signifient les entailles D et C, lesquelles semblent anciennes (p. 267, n. 2) ; M. Heberdey a reconnu dans la première la forme d'une fauille. On pourra donc préciser l'explication ainsi : de la main droite le moissonneur tenait son outil au ras du sol, et de l'autre main, à ce que je pense, rassemblait, en C, une touffe d'épis prête à être tranchée.

(1) Dans un article déjà ancien, qui m'avait échappé, et que je connais grâce à M. Bourguet (*Journ. intern. arch. numism.*, X, 1907, p. 287 sqq. et note additionnelle, p. 367), M. Karo avait déjà étudié cette base. Après avoir cru y reconnaître la base portant les « broches » consacrées par Rhodopis (Cf. Hérodote II, 135 ; Plutarque, *de Pyth. orac.*, 14, etc.), il a rejeté cette opinion, et à juste titre (car les scellements seraient bien petits pour des broches *βουπόσαι*, suivant l'expression d'Hérodote), pour proposer l'explication même à laquelle j'ai pensé après lui, d'une façon tout à fait indépendante. Celle concordance n'est pas sans intérêt. M. Karo, dans sa note additionnelle, signale que M. Heberdey a reconnu, dans la cavité de plan angulaire D, l'empreinte d'une fauille ; j'ai fait mienne cette ingénieuse supposition, qui m'a amené à me rendre mieux compte de l'attitude de la statue.

Plutarque¹, se promenant avec ses amis dans le sanctuaire, après avoir dépassé l'arc de Acanthiens et de Brasidas², après avoir mentionné la statue d'or de Phryne³, qu'il regarde d'un bas, c'est-à-dire de la voie sacrée, et les « rois d'ors », ses voisins, avant de contourner le temple par la façade Sud, marque un temps d'arrêt. Il est donc, apparemment, non loin de l'autel. Or, c'est là qu'il nous parle d'offrandes faites par les Myrmidons et les Apollonistes : « οὐδὲ ταῦτα Μυρμίδοις ἢ ταῖς Ἀπόλλωντες ἤτοι γραῦσι δρυὶς πρόστετος ». Je me demande si nous n'avons pas ici les restes, sinon d'un des monuments dont parle Plutarque, du moins de quelque monument analogue.

Pour la date, je me demande si une « *stèle* » de cette sorte convient seulement à l'époque archaïque, et si certains détails du monument, — simplicité de la dalle, cavelé au bord inférieur, pied gauche de la statue portée en avant, — démontrent bien l'archaïsme. Je ne pense pas qu'il soit possible d'indiquer une époque approximative.

Aucune des fondations au Nord de la place n'offre de dimensions convenables ; bien que les pierres n'aient été découvertes tout auprès des trépieds des Deloménides, il y a lieu de se demander si elles ne proviendraient pas plutôt de la place même du pronao.

Bases à une colonne ionique. — Deux plinthes en calcaire gris (fig. 213 et 214), toutes pareilles, et qui ne diffèrent que par la hauteur (0^m.384, 0^m.472) ont été retrouvées devant le pronao. Elles sont de forme carrée (l'une des deux (fig. 213), cassée sur une face, doit vraisemblablement être restituée sur le modèle de l'autre) ; le bord inférieur, aux quatre côtés, porte, comme les socles du temple⁴, un refoulement qui s'amortit en une moulure, à droite et à gauche, sur le lit supérieur, un trait circulaire marque la place d'un socle rond, base d'une colonne ionique. Le socle mesure 1^m.10 de diamètre ; si l'on songe que les colonnes du piédestal d'Aristonéla mesurent à peine plus à leur base (1^m.24), on voit que nous avons affaire ici à deux monuments non moins remarquables par leurs dimensions que par leur aspect.

L'un de ces socles (fig. 213) porte inscrit sur une face un décret de proxénie (Inv. 1178⁵) pour un habitant de Phères, daté de 132 environ avant J.-C. (arch. Hagion, fils d'Echephylus).

L'autre (fig. 214) a conservé les restes d'une dédicace pour une des sœurs de Caligula (Inv. 1512)⁶ :

[II] μοῖς τῷ Διόπον?...
.... εἷς τοῦ Κρεττοῦ Διόπον
εργάτης Σιθατος χαῖτης
Ἀνδρούσιος Ηφαίστου.

(1) *De Pyth. orac.*, 16.

(2) *Ibid.*, 14. C'est à tort, sans doute, qu'on a identifié cet αἴος, avec le « trésor » à l'est des trépieds des Deloménides.

(3) Une offrande analogue figurait dans les ex-voto du Parthénon : IG II², 270, 1. 9. Λαὸς εργάτης, στάχυς ΔΙ.

(4) On sait que cette particularité se rencontre fréquemment dans les monuments votifs de Delphes. On citera, pour exemples, le piédestal du chœur des Ithomiens (Bourguet, *Itin. Delph.*, p. 163, fig. 53), et, dans la nef du temple, les débris, malheureusement très mutilés, de quelques monum. nrs.

(5) *Röm.* XV, p. 25, n° 47 ; avec corrections de Ad. Wilhelm, *Wien. Ant.*, IV, p. 11 (la date 132-131).

(6) Bourguet, *De rebus delphicis*, p. 61. Avant 1905 j'ai cru distinguer N ou Y. Cette lecture est sans doute avec aucun des noms des sœurs de Caligula (Agrippine, Drusilla, Julia Livilla). Y aurait à là le nom de la divinité (? Ορέοντας ? ?) accolé à celui de la princesse ? Cf., par ex., pour Drusilla, S. 2², 78, 12. v. 6; δεικνυτής Απόλλωνς Δρουσίλλης. Republié *Röm.* XVII, p. 167, n. 153, la lecture δεικνυτή semble être celle

On doit admettre *a priori* que ces socles, comme le stylobate du monument d'Aristainéta, reposaient sur un soubassement en gradin. De fait, j'ai pu retrouver, pour la base d'époque romaine, une dalle appartenant à l'assise placée au-dessous de la dalle insérée. Cette dalle présente des traces qui coïncident avec les bords de la première et, de plus, elle porte en *a* (fig. 213) un trou de goujon long et mince qui s'adapte exactement à un autre trou creusé sous celle-ci. Il est à croire que cette assise n'était pas la seule, et que le soubassement en comprenait pour le moins deux, en plus du stylobate (fig. 213).

Pour l'élévation, M. Replat, — qui très obligeamment m'autorise à anticiper ici sur l'étude

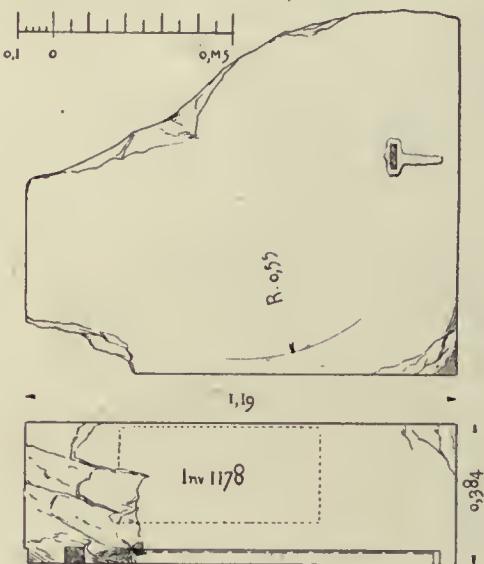


FIG. 211. — Base à colonne unique portant un décret pour un habitant de Phères.

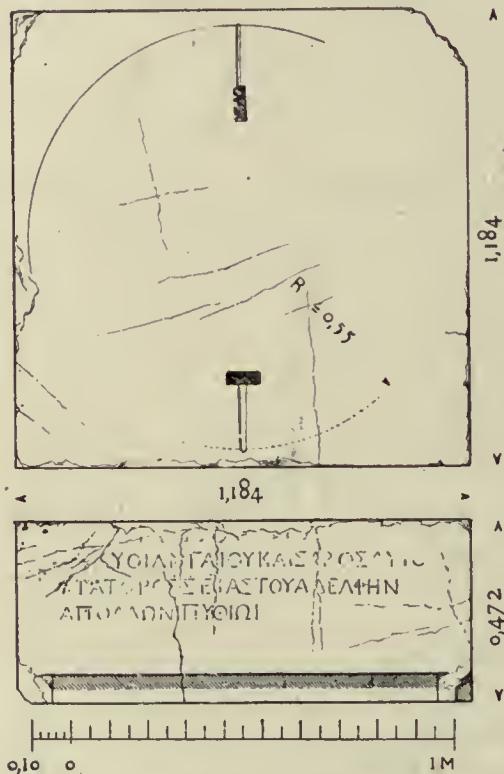


FIG. 212. — Base à colonne unique portant une dédicace pour une sœur de Caligula.

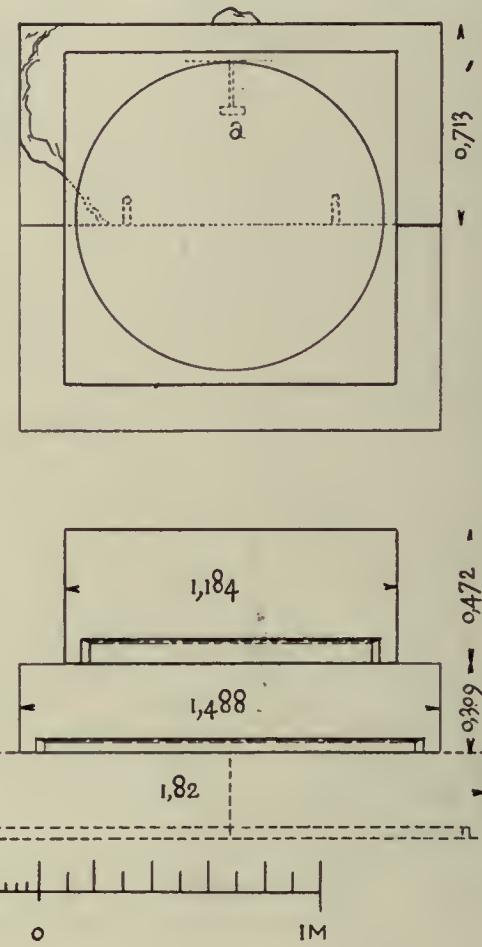


FIG. 213. — Reconstruction, en plan et élévation, du socle d'un monument à colonne unique. (Les pointillés du plan donnent les détails de la face supérieure d'une plaque de la deuxième assise).

qu'il prépare des monuments de ce type¹, — croit en avoir identifié des débris, malheureusement peu nombreux, mais des plus caractéristiques. Ils gisent actuellement à quelques mètres au sud-Est des trépieds de Gélon, mais ils se trouvaient primitivement entre l'autel et le temple. Ils consistent² en trois morceaux d'une corniche en marbre blanc et deux d'un architrave unique avec dentilles, du même marbre. Les deux morceaux d'architrave, qui s'ajustent (fig. 214 A), donnent un seul côté complet (0^m.854) ; mais on peut inférer que le plan primitif en était carré, du fait que deux traits incisés au lit supérieur (fig. 214 a, b)³ et se coupant à angle droit

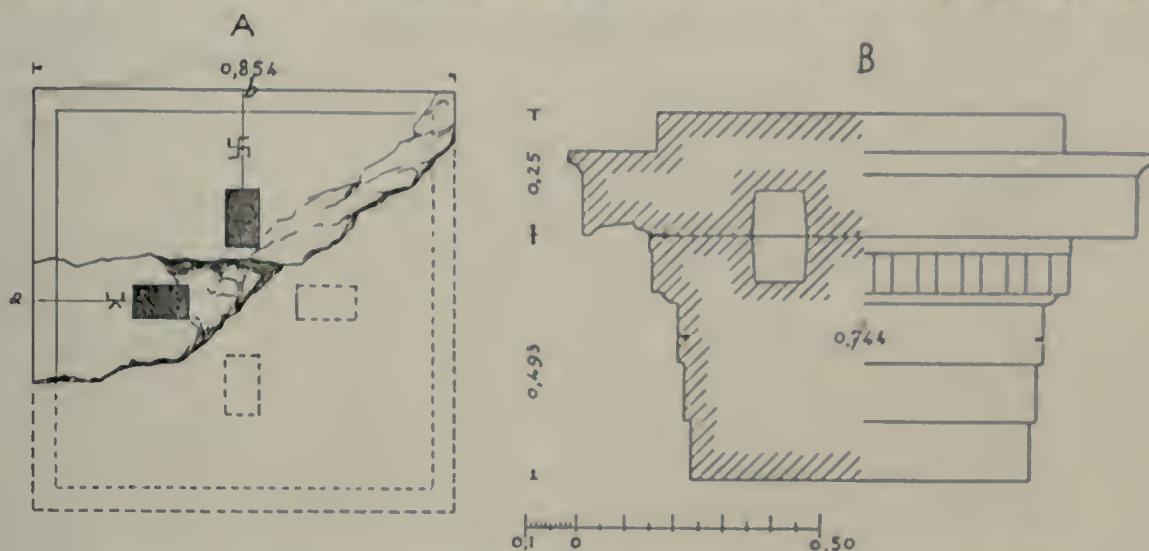


FIG. 214. — Lit supérieur de l'architrave d'un monument à colonne unique (A). — Entablement de ce monument (B).

semblent bien avoir eu pour but de déterminer le centre de la plaque et de fixer la place des goujons. La corniche s'adapte exactement à l'architrave, et nous donne ainsi un entablement complet (fig. 214 B).

Il y a tout lieu de croire que cet entablement reposait sur une colonne (à chapiteau unique ou corinthien), et l'ensemble, sur un socle analogue à ceux que nous venons de décrire. Devons-nous aller jusqu'à le rapporter à l'un des deux ? Rien ne l'indique ; même si l'on pouvait établir, entre cet entablement et l'un des socles, une concordance de dates, — et la chose me paraît difficile à prouver, — il resterait encore ceci que, selon toute évidence, il y eut d'autres monuments semblables dans le sanctuaire, et sur la place même du pronaos ; car il est probable que chacune des trois sœurs de Caligula eut son monument à Delphes, puisque toutes les trois étaient également chères à l'empereur⁴.

(1) L'existence de ces monuments a été signalée par M. Bourguet, *Re. Ell. Gr.*, 1912, p. 31, qui relate brièvement la découverte de M. Heptet.

(2) C'est encore à M. de La Coste-Messelière que je suis redevable de croquis et de renseignements sur ces pierres.

(3) M. de La Coste-Messelière me signale que les deux marques si singulières qui se voient sur cette architrave (fig. 214 A) n'ont pas leurs correspondantes au lit d'attente de la corniche, mais l'on voit sur la coupe B (fig. 214) que les deux blocs étaient certainement fixés l'un à l'autre.

(4) Cf. Suétone, *C. Caligula*, 15 et 21.

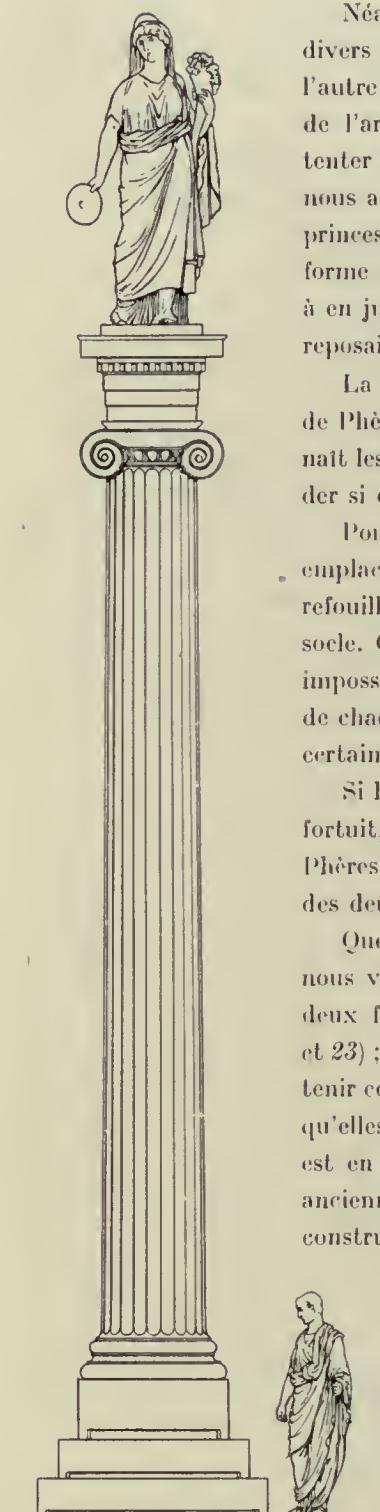


FIG. 215. — Aspect présumé d'un monument à colonne unique.

Néanmoins, en raison de la similitude des proportions entre ces divers éléments (diamètre de la colonne au socle, 1^m,10 sur l'une et l'autre plinthes, — diamètre sous le chapiteau, d'après le côté inférieur de l'architrave conservée, 0^m,70 environ), il n'était pas interdit de tenter une restauration d'un monument de ce type. C'est ce que nous avons fait dans la fig. 215, où nous avons utilisé la base de la princesse romaine. La statue devait être debout, comme l'indique la forme carrée du piédestal, et beaucoup plus grande que de nature, à en juger par les dimensions (0^m,82 de côté) de la plinthe où elle reposait¹.

La découverte, non loin de la base portant le décret pour l'habitant de Phères, d'une inscription sur calcaire gris (Inv. 4555)² où l'on reconnaît les restes du mot Φ[ε]ρέ[ι]ον (fig. 216), nous engage à nous demander si ce fragment appartenait au même monument que la base.

Pour une offrande de ce type, l'architrave et le socle sont les seuls emplacements propres à une dédicace. Or, le bloc 4555 ne porte pas de resouillement au bord inférieur ; il ne provient donc pas d'une assise du socle. Quant à le restituer dans l'architrave, la chose est également impossible : la simple formule Φ[ε]ρέ[ι]ον Ἀπόδακοι, non compris les marges de chaque côté, donnerait une longueur minima de deux mètres, chiffre certainement beaucoup trop fort.

Si les circonstances de trouvaille ne donnent pas un rapprochement fortuit, il en faut retenir seulement ceci : un monument consacré par Phères s'élevait dans la région du pronaos, à proximité d'une au moins des deux bases retrouvées.

Quel était l'emplacement probable de ces offrandes monostyles dont nous venons de connaître les restes ? Dans le voisinage des trépieds, deux fondations carrées ont des dimensions suffisantes (fig. 195, 14 et 23) ; ni l'une ni l'autre ne semblent avoir été remployées ; on doit donc tenir compte, pour y restituer un monument, de toutes les particularités qu'elles présentent, longueur, largeur, traces, scellements. L'une (fig. 217) est en avant du trépied de Gélon et en arrière d'une exèdre ; trop ancienne pour le piédestal de la Romaine, — car elle est antérieure à la construction de l'exèdre qui était déjà en place en 58 avant J.-C. (voir p. 265), — elle ne convient pas davantage au piédestal de l'habitant de Phères : on ne trouve pas dans ce monument

(1) Nous avons restitué la statue d'après celle de Livie à Holkham Hill (Fr. Poulsen, *Greek and Roman portraits in English country house*, pl. 28) et avec les attributs de la déesse Fortuna : on sait que sur des monnaies de Caligula, les trois soeurs de l'empereur, divinisées, croit-on, en Concordia, Fortuna et Securitas, sont pourvues chacune d'une cornucopia (Cohen, *Monnaies de l'Empire Romain* 1^{re} éd., pl. IX, 13, p. 148).

(2) *Berl. Phil. Woch.*, 1912, col. 1270, n. 18.



FIG. 216. — Fragment d'inscription (Inv. 1156).

les tenons de forme si particulière, des capsules de bronze dans des cavités en losange¹, qu'on voit sur la fondation. L'autre (fig. 218) est posée sur la plinthe des trépieds, au Nord. La dernière assise conservée faisait déjà partie de l'élévation ; elle était à quatre blocs ; mais le

place des tenons indique que l'assise suivante en comprenait neuf (les joints ont été indiqués en pointille, sur la figure, d'après la position des tenons) ; ainsi, les rangées étaient alternativement de quatre et de neuf blocs. Or, dans nos deux monuments, chaque assise, au-dessous de la plinthe portant la colonne, était régulièrement formée de deux plaques seulement. Cette fondation ne doit donc pas plus que l'autre entrer ici en ligne de compte.

Une seule hypothèse reste alors permise, c'est que les bases à une colonne s'élevaient dans la partie Sud de la place. Un détail donné par l'inscription (Inv. 1178) apporte plus de précision. Outre les avantages ordinaires de la proximité, il est accordé à l'habitant de Pheræ, un privilège exceptionnel, l'érrection d'une statue (l. 9 supp.) :

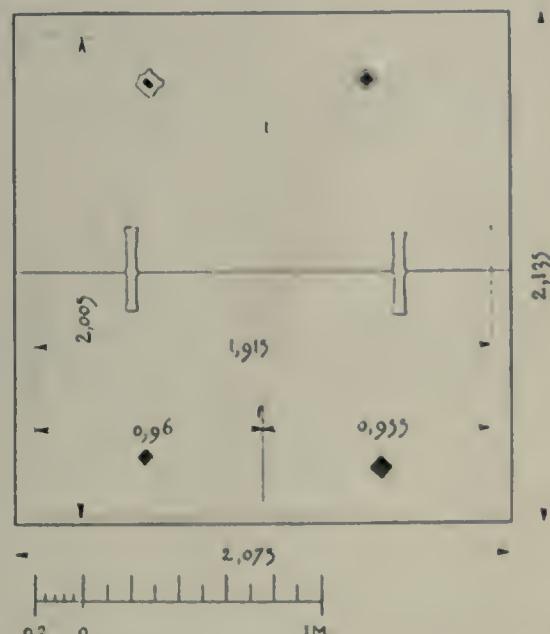


FIG. 217. — Fondation en avant du trépied de colonne (fig. 196, 11).

(1) Ce type de scellement est des plus rares ; je ne l'ai trouvé que sur deux autres blocs, trop larges du reste, pour pouvoir être restitués sur cette fondation.

καὶ στᾶσαι ἐν τῷ: {[ερ]ω: τοῦ] 'Α[π]όλοι[ων]ο[ς] τοῦ {[ν] Διόφοι[ς]} π[ρὸς τῷ] εἰπόντες
τοῦ ἀδελφοῦ Διοκλέα ἐπὶ τοῦ κίονος τοῦ παρὰ τῷ[ν] γαθὸν..... παρὰ τῷ]..... εἰποντὶ τῷ γρύπον

Quelles que soient les restitutions adoptées pour ce texte mutilé², il en ressort que la statue du proxène sera érigée près de celle de son frère « en bordure du temple ». Il est à présumer que le piédestal sur lequel se lit ce décret est celui-là même où se dressait sa statue.

Si l'on se rappelle que le fragment Φεράτοι a été découvert dans la même région que les deux socles à colonnes et s'il est permis, d'autre part, de conjecturer, d'après la hauteur (0^m,06) et l'espacement des lettres, qu'il provient d'un monument important³, n'est-on pas en droit d'admettre que, non loin du lieu de la trouvaille, à l'angle Sud-Est du temple, et « en bordure » de celui-ci, s'élevait une offrande de la cité de Phères, auprès de laquelle, selon l'usage, étaient venues se placer celles des particuliers. C'est dans la même région que nous restituons le piédestal de la Romaine.

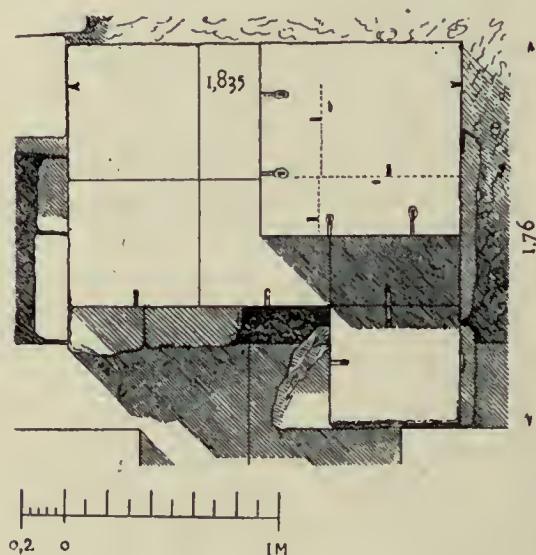


FIG. 218. — Fondation en arrière des trépieds des Deinoménides (= fig. 195, 23).

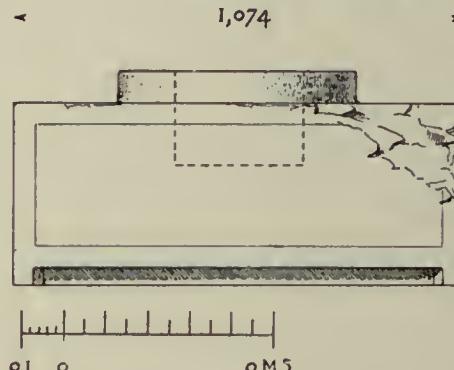
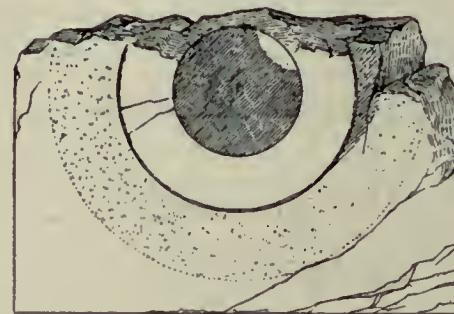


FIG. 219. — Socle pour une colonne ?

436

Un socle en calcaire gris sombre, qui provient sans doute de la région du pronaos⁴ (fig. 219), doit être rapproché de ces deux bases : il est de dimensions approchantes et, sur les trois faces conservées, présente le même refouillement à l'arête inférieure. Mais il offre une particularité curieuse : un évidemment cylindrique, qu'entoure un rebord, est pratiqué sur la face supérieure ;

(1) ΙΠΙΟΝ, ΗΠΙΟΝ, ΗΠΙΟΝ ; en tout cas la hache qui précède le Π est droite.

(2) M. de La Coste-Messelière a bien voulu revoir et rectifier ces lectures.

(3) Peut-être était-elle un de ces monuments archaïques dont les dédicaces ont été gravées à nouveau vers le III^e siècle.

(4) Il se trouve actuellement près de la maison de l'Ecole, parmi des débris provenant de la place du pronaos.

et, tout autour, concentriquement, court une bande finement piquetée. L'objet qui garnit le socle, un lieu d'être scellé suivant le mode ordinaire, y était encastré au moyen d'un tenon ajusté dans la cavité, et sans doute consolidé à l'aide d'un épaulement qui reposait sur la couche piquetée. Cet objet semble donc avoir été de métal, plutôt que de pierre, et l'on pense aussi à une colonne du type commun, qu'à quelque offrande d'espèce plus anomale.

Le monument d'Eumène II. — Des deux statues équestres en bronze doré, conservées à Eumène II, l'une par les Étoliens, l'autre par les Athéniens. La première a été détruite et déposée.

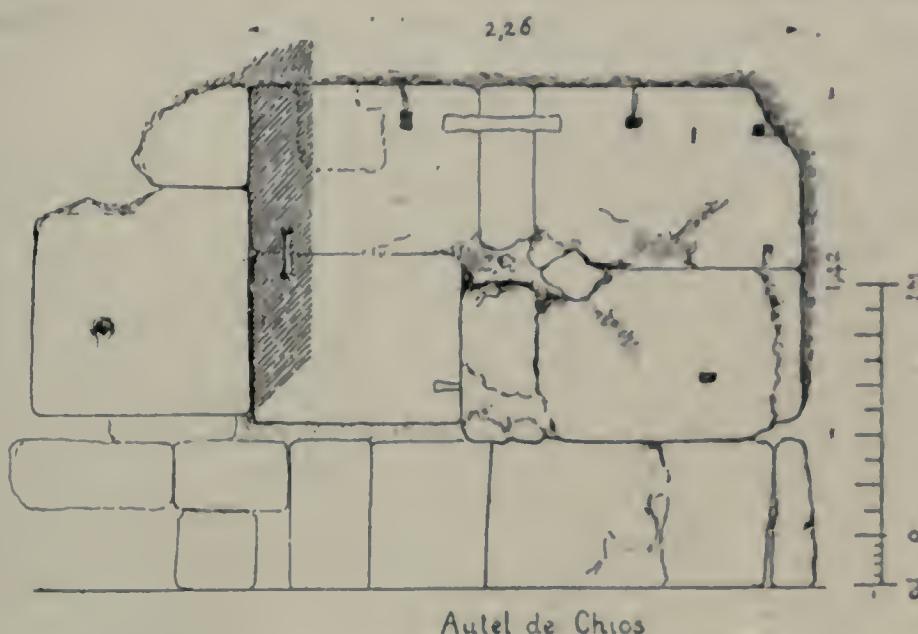


Fig. 220. — Foundations of the monument consecrated by the Elephants. — *Em. G. II*

le voisinage du temple². Dans le décret instituant les *Eumenieia*, gravé sur une des pierres du piédestal (Inv. 3680 et 900), on lit, en effet : ἐνεργεῖτε [δι] τοῦ ἀγαπητοῦ ναοῦ τοῦ θεοῦ πολιούχου τοῦ ἔργο[ν]ίος πρὸ τοῦ θεοῦ τοῦ Ἀπολλυμονοῦ τοῦτον τοῦτον διότι τοῦτον

De fait, « le long de l'antenne », au Nord, on voit encore des fondations rectangulaires (pl. II et fig. 220) dont les dimensions ($1^m,42 \times 2^m,26$) conviennent parfaitement à cette offrande, ainsi que nous l'allons voir ; l'identification proposée par M. Bourguet¹ peut être considérée sûre.

(1) En tout cas, on ne saurait penser au palmier de bronze offert par les Att. dans leurs apports à l'île d'Eléa (Pausanias, X, 15, 4); notre base est sensiblement plus récente.

(2) Pour l'autre, on peut penser, avec M. Bourguet (*Rev. Et. Gr.*, 1912, p. 2), qu'ils vivaient dans le village au Nord du char des Ithomèens, d'où proviennent la plupart des fragments.

(3) Homolle, *Bull. Corr. Hell.*, N.S., 1896, p. 631; Bourguet, *Ber. UL Gr.* 1912, p. 18, Sec. 2, 71.

(4) *Ibid.*, p. 18.

On a conservé le bloc de face portant la dédicace (inv. 1566)¹ :

Bxσῑ.εz Eμηέντ
βxσῑ.εως Λιπτάλου
τὸ κοινὸν τῶν Λιπταλῶν
χρετῆς ἔνεκεν καὶ εὐεργε-
σίας τὰς ποτὶ τὸ θύνος.

Ce bloc, ainsi que ceux des *Eumeneia*, est piqueté très finement et encadré d'un listel lisse qui limite un trait gravé (largeur au bord des joints 0m,022, le long des arêtes 0m,044). Cette particularité permet de réunir en toute certitude les pierres qui compossent le monument. Quant à la place respective des pierres dans les assises, elle peut être rétablie, de façon satisfaisante, grâce au fruit des arêtes : sur la face étroite, le bloc terminal avec dédicace mesure au bas 0m,911, le bloc inférieur, au bas, 0m,964. On reconstitue, de la sorte, un fût de douze assises (y compris un rang d'orthostates) qui rappelle tout à fait, pour le mode de répartition des pierres, le monument de Prusias. La figure 221, qui en présente une restauration, donne lieu à quelques remarques : sur l'une des larges faces (à droite dans la figure), les emplacements respectifs des cinq assises supérieures et des blocs dans chaque assise sont attestés par l'ajustement des scellements et goujons ; sur la face étroite représentée dans la figure, les blocs Inv. 900, 901 et 3277 sont également en place, ainsi que le montrent les largeurs croissantes ; entre les assises Inv. 901 et Inv. 900 doivent probablement s'intervaler les débris regroupés par M. Bourguet (inv. 3816+3896, etc.) dont les lettres sont de dimensions intermédiaires entre celles de Inv. 901, 4032 d'une part, et Inv. 3678 d'autre part.

Le fût² se complétait, au bas, d'une plinthe moulurée, dont je n'ai pu identifier le moindre débris, mais dont l'existence est attestée par l'analogie avec les monuments de ce genre et avec celui de Prusias en particulier.

Pour ce qui est de l'entablement, qui devait comprendre une architrave ionique, une frise, une corniche à denticules, il a particulièrement souffert. Je n'ai retrouvé que des éléments de la corniche ; la frise et l'architrave ont disparu.

Le fût s'élevait sans doute sur un socle analogue à celui de Prusias, à en juger par le fait que, sur l'une des faces étroites d'orthostates (Inv. 3277)³, les lettres des inscriptions mesurent : premier texte, 12 à 15 $\frac{m}{m}$; deuxième texte, 20 à 22 $\frac{m}{m}$; ces textes devaient donc être lus d'assez loin. Je suppose que cette face regardait vers l'Est, c'est-à-dire vers un point où la Voie Sacrée présente une déclivité très accusée. La face gauche porte le décret étolien en faveur d'Eumène⁴, dont les

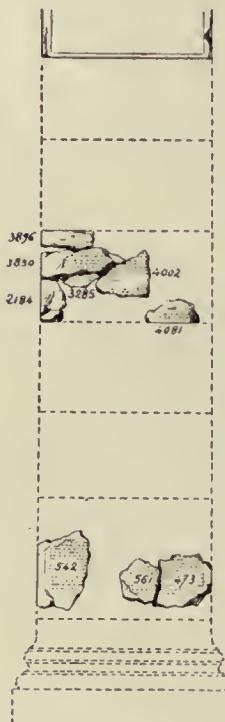


FIG. 221 bis. — Deuxième face étroite du monument d'Eumène II.

(1) *Syll.*³, 629.

(2) Je dois beaucoup pour cette restitution, aux indications de M. Bourguet, qui m'a, en particulier, signalé l'existence et envoyé le dessin des blocs Inv. 473, 542 et 3816+3896, etc. A. Marlinaud avait fait du fût une restauration dont je dois signaler la concordance presque entière avec celle-ci.

(3) Bourguet, *De rebus delphicis*, p. 39.

(4) Haussoullier, *Bull. Corr. Hell.* V, 1881, p. 372 ; *Syll.*³, 629. On lit l. 12 : καὶ στρατῶ]σαι ἐκαστον αὐτῶν (se. le roi, ses frères et sa mère) εἰκόνι γρυγῖαι, τῷ μὲν βασιλεῖ ἐπ' ἵππον...

On trouvera représentés ci-contre, fig. 221 bis, les débris de la deuxième face étroite du monument.

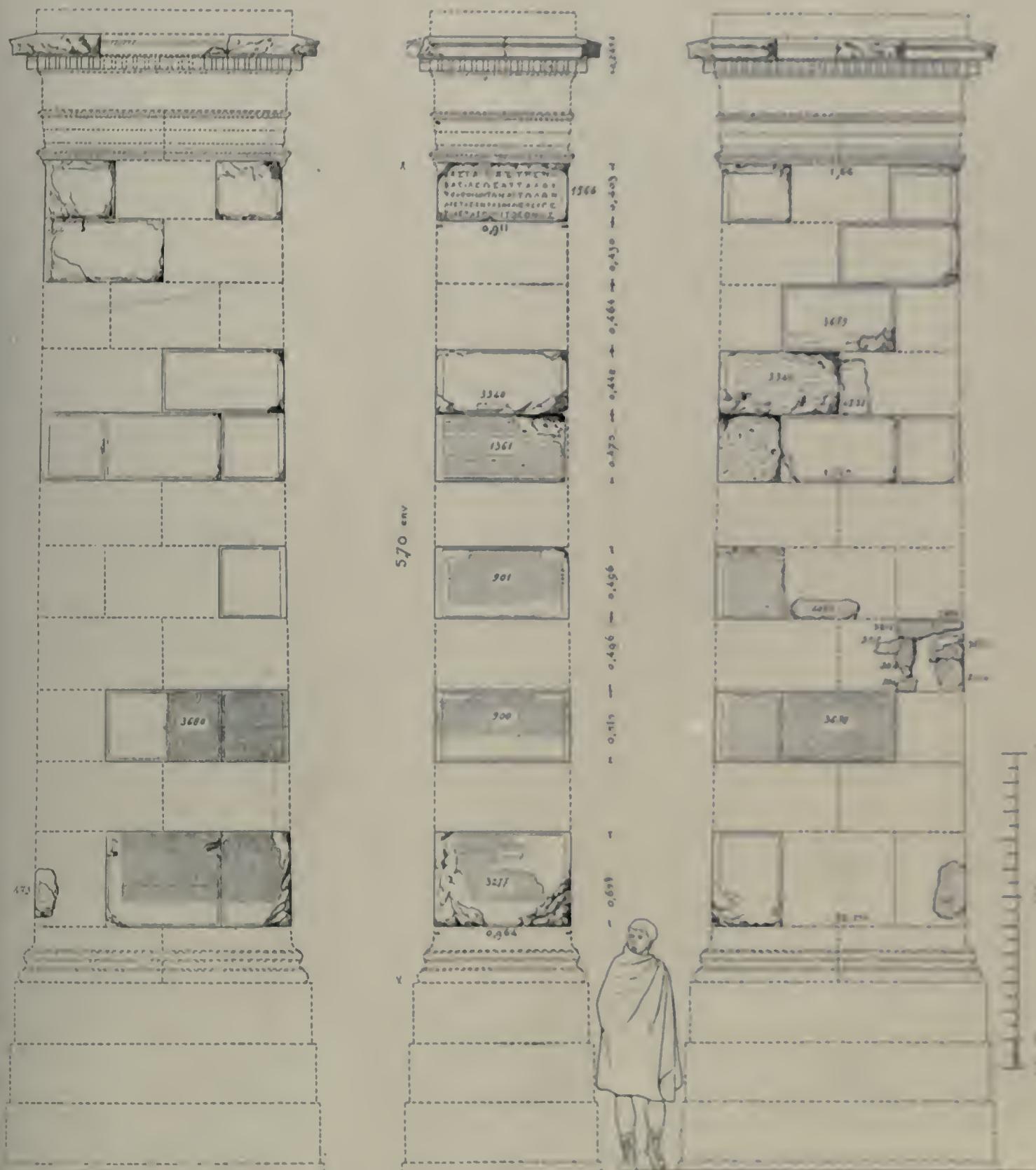


FIG. 221. — Monument consacré par les Etrusques à l'antique II. Dessins de restaurateur.

caractères ne mesurent que 6 à 7 mm ; c'est que ce décret et celui des Euménés également en petits caractères, pouvaient être lus de la plate-forme de l'autel d'un vaste monument recouvert des blocs qui auraient pu provenir du socle.

Quant à l'orientation du pilier, je crois probable que la dédicace regardait vers la Voie Sacrée ; mais on voit, par la fig. 221, que les solutions de continuité dans les assises conservées nous interdisent de rien affirmer à ce sujet.

Le monument d'Eumène est tout pareil à celui de Prusias (comparer les fig. 209 et 221) : l'aspect d'ensemble est le même, et la ressemblance s'accuse encore dans les mesures (par ex.

l'assise de couronnement sous le cavet mesure : Prusias, 0m,907 - 1m,82; Eumène, 0m,905 x 1m,78 ; le tas des orthostates : Pr., 0m,985 - 1m,82 ; Eum., 0m,901 x 1m,80 environ ; la fondation (Pr., 1m,40 - 2m,20 ; Eum., 1m,42 x 2m,25) et même dans les détails décoratifs (ondes basées des pierres, cavet de l'assise de fût). La seule différence réside dans les dimensions en hauteur (fût : Pr., 6m,97, Eum., 5m,70 environ). Il est évident que ce n'est pas le fait du hasard ; encore moins d'un « progrès » de la mode, puisque le monument d'Eumène date de 182, et celui de Prusias de deux ou trois ans plus tard. Il est même à croire que l'un et l'autre sortent d'un même chantier et sont dus au même architecte. Nous avons là, parmi tant

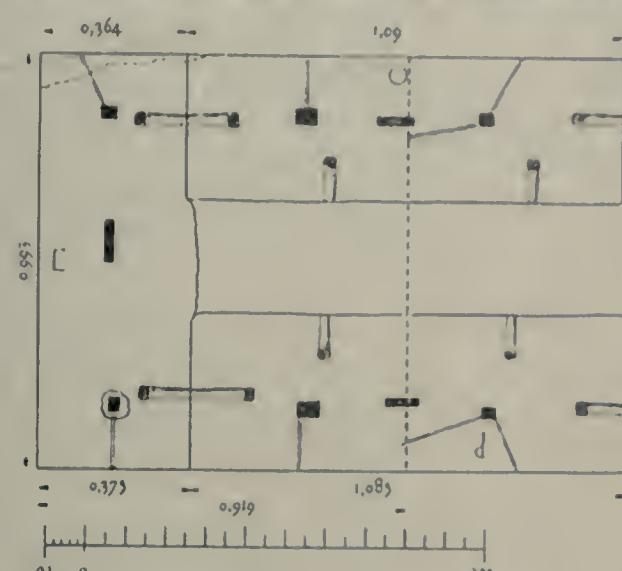


FIG. 222. — Assemblage des trois blocs marqués Ο, Η, Ρ, du monument d'un empereur romain (7).
(En pointillé sont indiqués les contours du bloc Τ qui reposait sur cette assise).

d'autres, une preuve des rivalités de prestige dont le sanctuaire déphique était la scène et où l'émulation pieuse ne comptait pour rien.

Monument pour un empereur romain? — L'identité de ce monument reste très douteuse. Parmi les décrets de proxénie qui y sont gravés, les premiers qui ont été publiés¹ honorent des Amphictions de Nicopolis d'Épire ; de là, la dénomination, commode, mais arbitraire, du monument des Nicopolitains², sous laquelle on l'a parfois désigné.

Les pierres qui en proviennent gisent encore, pour la plupart, sur la place du pronaos, où elles ont été déconverties.

Le point de départ de la restauration est donné par des blocs provenant du fût et qui portent des lettres d'assemblage. Quatre dalles hautes, primitivement posées de chant (hauteur 0m,91), et 0m,917) sont marquées ο, η, ρ et τ ; les dalles ο, η, ρ s'assemblent de la manière qu'il apparaît la figure 222, et permettent de restituer la composition et les dimensions d'une assise. Un frag-

(1) Bourguet, *De rebus delphicis*, p. 25 sqq.

ment, actuellement au Musée¹ (Inv. 1124), est marqué Λ. Enfin, une pierre plate est marquée Τ (hauteur 0^m,358); l'assise dont elle faisait partie s'intercalait entre les assises Ο Η Ρ d'une part et Φ d'autre part. On constate ainsi que le fût comprenait alternativement des assises à deux dalles (hautes de 0^m,36 environ) et à quatre (hautes de 0^m,95 environ). L'assise terminale, bordée, selon la règle, d'un cavet, avait 0^m,354 de hauteur et était formée de deux dalles : l'une de celles-ci a été conservée. Le lit supérieur, parfaitement intact, ne portait pas de lettre d'assemblage. C'est que, pour la place de cette rangée, il n'y avait pas de confusion possible, pas plus qu'il n'y en avait pour la position respective des deux pierres.

Ainsi se trouve fixée, pour le fût, une hauteur minima de six rangées : ιζΑρ — νε — ΟΙΗΡς — Τυ — Φγψω, plus celle de couronnement.

Combien faut-il en restaurer dans la partie inférieure ? Les assises courantes du fût reposaient, comme c'est le cas pour les autres piédestaux de ce type, sur une assise moulurée, à laquelle j'ai cru pouvoir rapporter un bloc, présentement remaçonné au bas du pilier de Prusias, qui mesure 0^m,96 de largeur ; ce chiffre est dans le module du monument : le bloc Φ est large de 0^m,97. Cette assise avait quatre blocs. Apparemment, elle avait, comme nous le verrons tout à l'heure pour d'autres éléments, son numérotage particulier.

En définitive, nous obtenons pour le fût, en plus des rangées déjà déterminées, une assise moulurée et trois autres assises courantes (αρ — γδεζ — ζθ), soit 6 mètres environ de hauteur.

Il demeure de ce pilier d'autres fragments inserits, aujourd'hui au Musée épigraphique, et identifiés par M. Bourguet à qui je dois de les avoir connus². Ce sont Inv. 1764, — 1884, — 1124 (= pierre marquée Λ) + 914 + 1129 + 1125 + 1126 + 1116, — 2779, — 912 + 1130 + 1094, — 4679 + 888³.

Ce fût se complétait d'un entablement, dont nous pouvons avoir une restitution suffisante (voir fig. 207 III). Il n'en manque que la frise. Nous possédons de l'architrave les fragments de deux blocs, dont l'un est marqué Λ (numérotage spécial pour cet élément) et qui, assemblés, mesurent au bas 1^m,03, largeur qui est celle même de l'assise de faite, mesurée au cavet. J'ai cru pouvoir rapporter à notre piédestal des moreaux d'une corniche à denticules qui présente la même technique et dont les dimensions conviennent.

Jusqu'ici, nous n'avons rien qui, mise à part la disposition des pierres, — laquelle rappelle

(1) Je ne le connais que par le dessin d'A. Martinaud, qui m'a permis d'ajouter à la figure 221 tous les blocs inseris en dehors des blocs ΙΙ et Τ. M. Kondoféon a eu l'obligeance de vérifier la présence d'un Α sur ce bloc.

(2) Publiéés en partie par Bourguet, *De reb. delph.*, p. 25 sqq.

(3) On les voit représentés pour la plupart dans la figure 223, sur l'aspect de laquelle quelques remarques sont nécessaires. Au socle, les trois orthostates et les fragments de plinthes moulurées qui les couronnent sont à leurs places exactes (la pierre 1220 dont la face droite n'est pas représentée dans la fig., se complète d'un fragment Inv. 1196) ; il en va de même d'une des deux plinthes inférieures, — celle de gauche. Mais, pour le fût, je me suis trouvé fort embarrassé : des dalles conservées, seules Α (= Inv. 1124 + 914 + etc.), ΙΙ, Ρ, Τ occupent dans la figure leurs places primitives. Pour les moreaux 1884 et 912 + 1130 + 1094 que je crois avoir rétablis à leurs assises respectives (1884, en lignes plus espacées, devait être à un niveau plus haut), rien n'indique s'ils proviennent d'une face plutôt que de l'autre ; même incertitude pour 1764 et 2779. Enfin le bloc 4679 + 888 qui provient d'une dalle haute, ne s'ajuste à la droite ni de 1884 ni de 912 + 1130 + 1094. J'aurais donc dû strictement me borner à restituer dans la figure les dalles Α, ΙΙ, Ρ, Τ. Mais j'ai pensé que le scrupule eût été excessif, et que dans un dessin, où apparaît clairement, grâce aux lignes pointillées, ce qui demeure hypothétique, j'avais bien le droit de rétablir, à titre d'hypothèse, tous les fragments qui, dans une certaine mesure, confirment la restitution. Je me suis borné à exclure la dalle Φ, à l'assise supérieure, et le morceau 4679 + 888, qui faisaient certainement partie de la face opposée à celle que représente la figure.

276

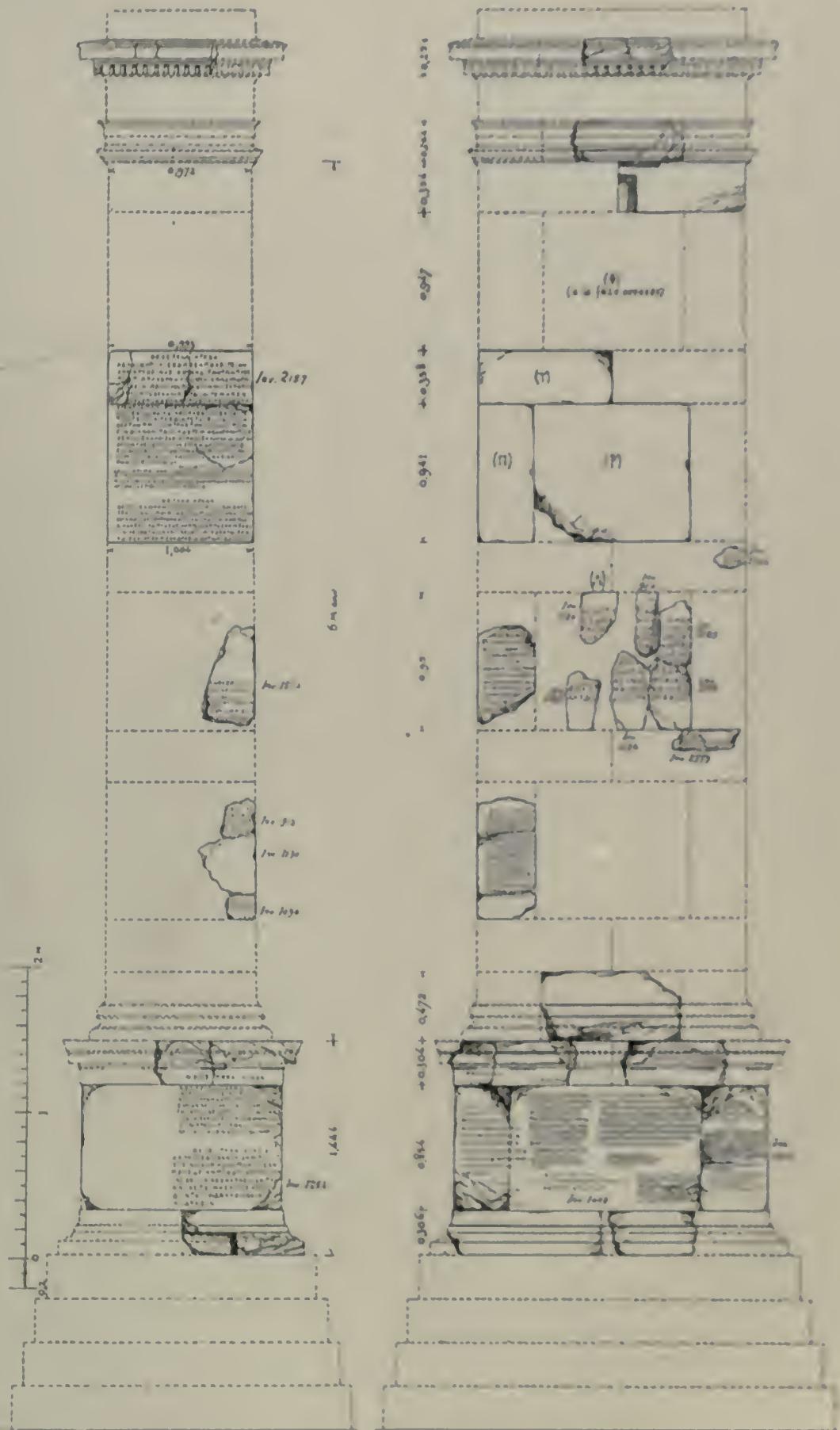


FIG. 223. — Monument d'un empereur romain (1), coupe de restauration.

celle des deux grands piédestaux pergaménens, — ne soit tout à fait conforme à l'aspect des piédestaux d'Eumène et de Prusias.

Les heureuses recherches de MM. Bourguet et Martinoud ont ajouté à ce pilier un complément inattendu : un socle de quatre orthostates (hauteur, 0^m864) — dont trois ont été conservés — couvert d'inscriptions du même temps que celles du fût et de même nature ; on y lit les monogrammes A, P, Δ. Ils reposaient sur une plinthe montrée à quatre blocs (l'un des deux conservés porte A) et étaient couronnés d'une corniche. La moulure inférieure est d'un type rare : cavet, tore et talon très aplati. La corniche est plus singulière encore et, à notre connaissance, sans autre exemple ; le retour interne du *geison* est bordé de « regular » doriques à six gouttes (fig. 224).

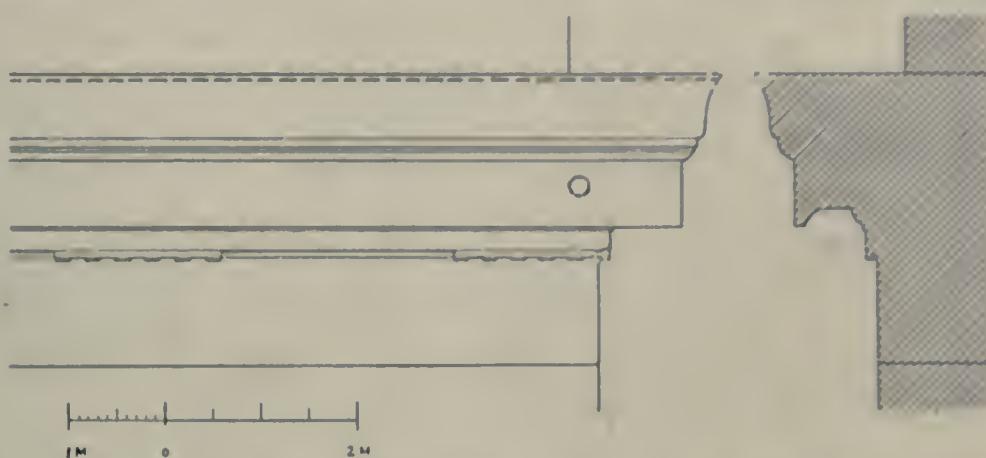


FIG. 224. — Assise supérieure du socle du monument d'un empereur romain (?)

Je pense, enfin, que le monument se dressait sur un soubassement ; je ne l'enferre pas de ce que les inscriptions du bas, en lettres très grandes, auraient été faites pour être lues à distance, — à cette date, toute inscription était en caractères démesurés, — mais de l'analogie très grande qu'on peut relever entre cette base et celle de Paul-Emile (voir fig. 250).

On retrouve ainsi l'image (fig. 223) d'une des plus grandioses offrandes du sanctuaire et dont on regrette qu'elle soit anonyme. Une hypothèse pourtant est peut-être à formuler ; c'est la date du monument qui la suggère. Cette date est, évidemment, postérieure à celle de la statue de Paul-Emile, dont l'œuvre, dans son ensemble, paraît inspirée — c'est le même arrangement d'un pilier du type Eumène II-Prusias, hissé sur un socle entre moulures, lequel n'est rien de plus qu'une de ces bases oblongues si fréquentes à Delphes et ailleurs ; mais que l'on compare les belles proportions du piédestal de Paul-Emile (fig. 250) et l'aspect striqué et, somme toute fragile, de celui-ci ; que l'on rapproche la fermeté, un peu académique au reste, de la modénature de l'un (fig. 247) et la mollesse et la complication des profils et du décor de l'autre. Les proportions écrasées de l'entablement (fig. 207-II), le travail fruste qui s'y révèle, et surtout, dans le socle, ce singulier amalgame, d'esprit tout à fait romain, de « regular » doriques et d'un archaïsme, ne permettent pas de faire remonter notre monument très au-delà du 1^{er} siècle de notre ère. Inversement, en raison du soin que révèle la technique, on ne doit pas descendre beaucoup en deçà.

A cette date, quel personnage, si ce n'est l'empereur lui-même, pouvait être honoré d'un monument pareil? Et si l'on songe que les statues de Tibère et de Néron, à en juger par les dimensions des pierres qui en demeurent¹, étaient, peut-être, des œuvres moins importantes, on peut imaginer que celle-ci dut être consacrée en une occasion particulièrement solennelle. Oserai-je aller plus loin, établir un rapprochement entre, d'une part, le fait que le décret pour des *Amphictions de Nicopolis* occupe une place bien en vue, et d'autre part, la fondation de Nicopolis par Auguste², après Actium, la réorganisation consécutive de l'Amphictionie, la situation privilégiée qu'y occupe la ville nouvelle de pair avec Athènes et Delphes ? Et si, avec réserve assurément,

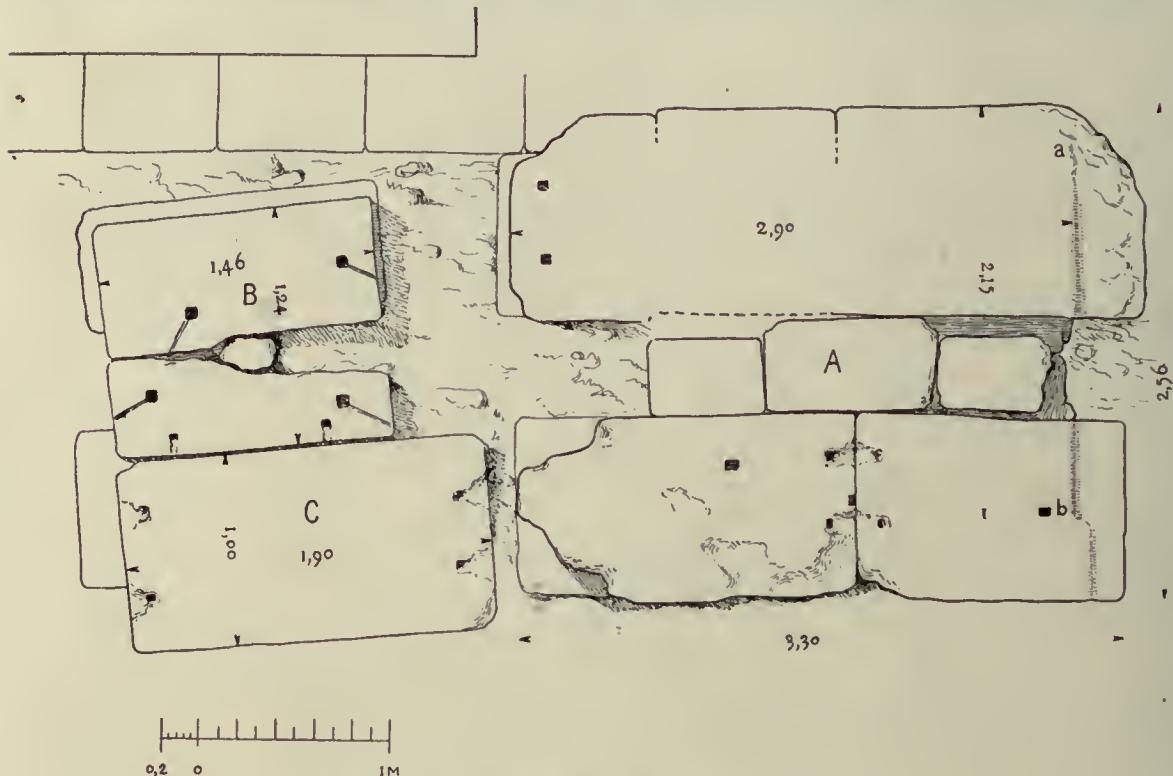


FIG. 225. — Fondations devant l'angle Nord-Est du temple

on suppose que le personnage honoré était un empereur, ne pourrait-on, toujours avec la même prudence, prononcer ici le nom d'Auguste ?

Pour ce qui est de l'emplacement, il est notable que presque toutes les pierres du piédestal ont été recueillies sur la place du pronaos entre le temple et l'autel. Or, à l'angle Nord-Est du temple, on voit un ensemble de trois fondations (pl. II et fig. 225) dont la plus grande A³ offre les dimensions requises, si l'on tient compte des traces visibles, en a b, sur les pierres. D'autre part, il est à remarquer que l'une des faces étroites du socle porte des inscriptions seulement dans la moitié droite ; preuve qu'à gauche, elle était masquée par un monument ; or, on notera que la base B,

(1) Homolle, *Bull. Corr. Hell.* XX, 1896, p. 708 sqq ; Bourguet, *De reb. delph.*, p. 48.

(2) Pausanias, X, 8, 5.

(3) Comme cette base est aujourd'hui en grande partie cachée sous le pilier de Prusias, la fig. 225 est nécessairement incomplète.

présentement déjetée vers le Sud-Est, mais qui, sans doute, à l'origine, bordait de près le temple, devait, pour peu qu'elle fut élevée, cacher la moitié inférieure gauche du monument qui repose sur A. C'est donc là que je serais tenté de replacer le piédestal « des Nicopolitains ».

Une objection toutefois se présente. Cet angle Nord-Est du temple est admirablement propice à recevoir des offrandes : l'emplacement ne pouvait être encombré à l'exces ; il était dans une exposition excellente. Quelle apparence qu'il soit demeuré vide jusqu'à une époque aussi tardive, quand, jusque là, faute de place, les ex-voto s'entassent dans toutes les encorbelles ? A quoi l'on peut répondre que la fondation A semble avoir été remployée (qu'on en juge par la petite taille) et qu'il semble bien qu'on reconnaîsse la démarcation de *deux* monuments ; dans notre hypothèse, c'est au bord de A b que se serait élevé le monument « des Nicopolitains », à une date où aurait disparu de la base l'offrande primitive.

Avant de quitter cette région, il convient de signaler combien d'autres débris, plus incomplets ou moins dignes d'intérêt, l'encombrent : des plaques archaïques en pierre noire, une corniche de marbre blanc pour un monument à deux colonnes, une autre, également de marbre blanc et qui provient d'un grand socle, un autre grand socle de plan carré, des pierres d'évidres, des entassements en gradins de forme pyramidale, des blocs grossièrement équarris qui devaient former le noyau de quelque base du type des bases pergaménienes situées devant la stoa d'Attale, et quantité de morceaux dont la valeur est surtout épigraphique, etc. Je répète que je n'ai ni voulu ni pu poursuivre l'étude approfondie de tous ces restes¹.

Mais il est bon de noter que ce qui frappe en cette partie du sanctuaire, à en juger par les débris conservés², c'est l'abondance des monuments en hauteur ; ils semblent avoir été nombreux surtout à partir de l'époque hellénistique ; mais si la vogue en est de ce temps, ils remontent à une plus ancienne origine³ : telle, pour ne parler que des offrandes de cette région, la colonne de Phryné que nomme Pausanias, qui se dressait entre les « colonnes » d'Archidamos, roi de Sparte, et de Philippe de Macédoine⁴. Et pour ce qui est de la période plus récente, n'oublions pas qu'Eumène n'était pas le seul de sa famille qui fut honoré d'une statue. Dans le décret des Étoliens en l'honneur d'Eumène, gravé sur les orthostates de son monument, on lit⁵ : δδεγήται τοις Αἰτωλοῖς [ιν]τερίσας [βραχίονα] εἴρην τοις ἀδελφοῖς τοῖς τοις Αἰτωλοῖς διατάξας, Αθηναῖον τοις βραχίονας [Απολλονίδα] τοις ρατίψ τοῖς τοις δρυοῖς τοις Ηλύσιαν ιπέ τοις ποταμοῖς θεοῖς; Θεοῖς τοις επιφένοντος ταρσοῖς τοῖς τοις γόνοις, τοις γόνοις βραχίονας ιπέ τοις δι τοῖς διδόμοις πιζίζαν... On voyait donc aussi, et sans doute non loin de la statue d'Eumène, les statues de ses trois frères et de sa mère⁶. Toutes ces « colonnes », tous ces « trois dorés » que Plutarque et ses amis aperçoivent de la Voie Sacrée avant d'être arrivés à l'Autel⁷, se pressaient tout auprès de celui-ci, un peu confuseusement, à ce qu'on peut imaginer, et au hasard des emplacements disponibles.

(1) Ils trouveront place, pour beaucoup, dans la publication épigraphique.

(2) Nombre de ces débris (par ex. des pierres des bases pergaménienes visibles de la stoa d'Attale) proviennent d'une autre région.

(3) Ne fût-ce qu'à la colonne des Naxiens ou aux monuments des Messéniens.

(4) Athénée, p. 591 II (d'après le 2^e livre d'Alkétas sur les offrandes de Delphes).

(5) Haussoulier, *Bull. Corr. Hell.* V, 1881, p. 375, 1, 10-13.

(6) Peut-être en deux monuments. Il se peut que d'un de ces monuments les proxénètes rapportent une grande traverse ionique, toute semblable à celle du pilier de Prusias, et qui ne convient pas à l'autel d'Eumène.

(7) Plutarque, *Amator*, 9.

LE SUD DU TEMPLE

On a vu plus haut (chap. IV) que l'esplanade au Sud-Est et au Sud du temple affectait un plan irrégulier, du fait qu'elle était alignée non pas sur l'édifice, mais sur le mur polygonal ; le

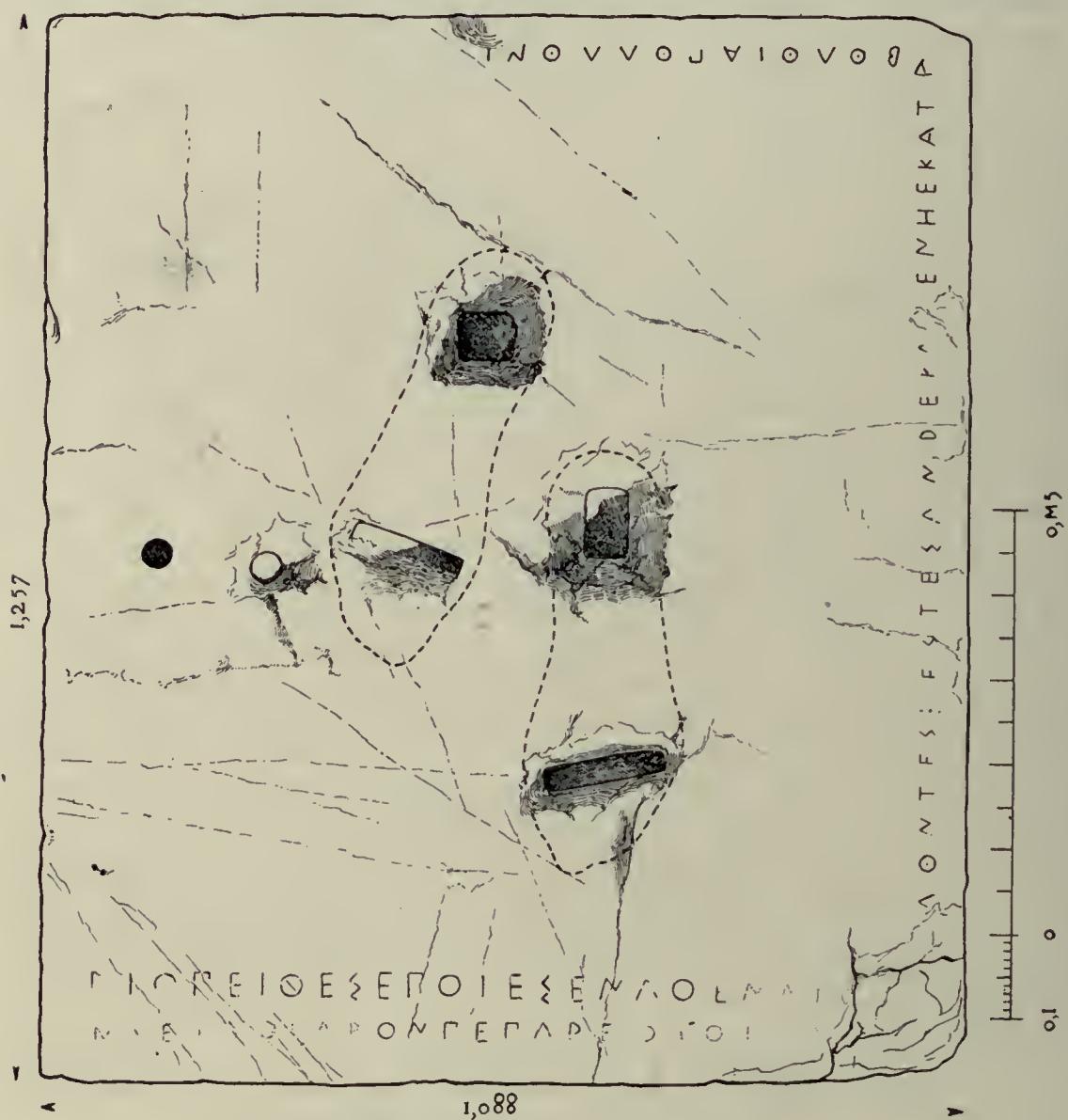


FIG. 226. — Base d'une offrande de Péparéthos.

long de l'angle Sud-Est, sur la face Est, il ne demeurait qu'un étroit passage de 1^m.20 à 1^m.50 ; au retour, le long de la face Est, la place atteignait 7^m.50 de largeur, pour se resserrer, au bout

de 42 mètres environ, jusqu'à ne plus laisser que 3^m,50 à la hauteur de l'escalier accédant au mur polygonal. C'est dans cet espace que durent s'entasser de bonne heure les offrandes. Malheureusement, l'éboulement de l'esplanade a entraîné la plupart d'entre elles sur la terrasse du mur polygonal ou à travers le sanctuaire ; et il est maintenant hasardeux, sauf en de rares cas, d'attribuer à cette région d'autres monuments que ceux dont quelques ruines sont demeurées sur place.

Monument de Péparéthos. — La grande plaque de calcaire que représente la fig. 226 a été trouvée à l'intérieur du temple, approximativement à la hauteur de l'adyton. Elle mesure 1^m,088 de largeur sur 1^m,257 de hauteur et 0^m,16 de hauteur.

La statue qui s'y dressait était une statue de bronze¹ du type des « Kouros », et représentée debout, le pied gauche en avant ; le rapprochement excessif des jambes indique que l'œuvre était très archaïque encore. À gauche du personnage et tout à côté, se voient deux troncs destinés sans aucun doute à fixer l'arrache-train d'un petit animal. C'est donc avec raison qu'on a pu restituer² la une statue d'Apollon tenant par les pattes antérieures une biche ou un cerf dressé³ (fig. 227). Cette statue, à en juger par les dimensions que les scellements attestaient pour les pieds, devait atteindre 3 mètres à 3^m,50 de hauteur.

Sur les trois côtés de la face supérieure se développe une inscription en caractères archaïques (inv. 1110).

Δεσπόθις ιατόνειον Ἀπόλλωνα;
Νέα [δέ]ρον θησαυρόντος τρίγυρον? λιτόνειον?
ιετίσσαν δίκαιονταντούσσοντον Ἀπόλλωνα;

Il s'agit donc d'un monument consacré par les habitants de la petite île de Péparéthos⁴, à la suite d'une victoire navale sur les Gariens. Pour la date, on doit penser à la première moitié

(1) On sait que la matière de la statue peut se déduire de la forme des fonds.

(2) *Berl. Phil. Woch.*, 1912, col. 603 sqq.

(3) Pausanias (X, 13, 3) mentionne à Delphes une offrande semblable, consacrée par les habitants de Diros en Macédoine : Ἀπόλλωνος ὁ μέλαππινος ἔστι τοῦ Διόπος. Elle se dressait non loin du temple de Castor. Ce type d'Apollon à la biche est, on le sait, très rare (cf. Roscher, *Lexikon der Myth.*, I, p. 311).

(4) La restitution du premier vers est due à MM. Hiller von Gaertringen, Kretschmann et Westendorff, *Phil. Woch.*, 1912, col. 601; Th. Homolle avait pris de cette base, au moment de la découverte, une excellente copie. Diopeltès est connu par une autre signature sur un monument de l'Acropole d'Athènes (IG, 1², 28).

(5) Je ne crois pas que cette inscription ait tenu lieu de dédicace ; elle fut peut-être seulement l'occasion d'inscrire à la dédicace, on devait la lire sur une assise disparue, la deuxième sans doute (cf. le Chératargien *Inv. 1110*, 1919, p. 19, fig. 1).

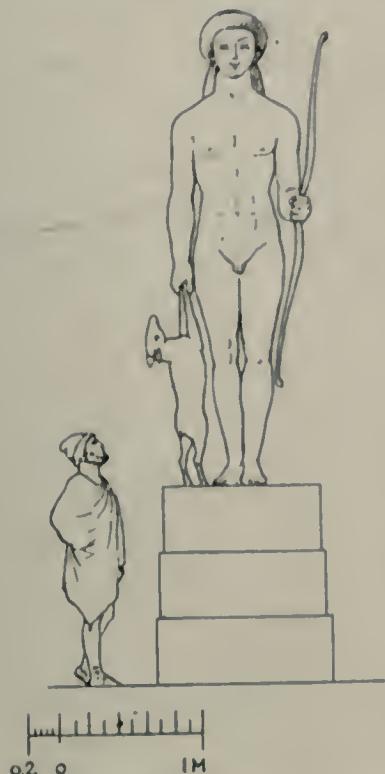


FIG. 227. — Aspect présumé de l'offrande de Péparéthos.

et sans doute même, en raison de l'allure très guindée de la statue, au premier quart du ve siècle¹.

Sur la face droite de la pierre, à son extrémité droite, se lit un décret de proxénie pour un Péparéthien, gravé deux siècles après, en 273 avant J.-C., sous l'archonte Archiadas. La présence de cette inscription nous indique que la pierre n'était pas posée au ras du sol, comme certaines bases archaïques, celle de Gortys d'Arcadie par exemple (voir p. 247), et que le soubassement comprenait au moins deux assises : on n'eût pas gravé de décret sur une dalle placée trop bas,

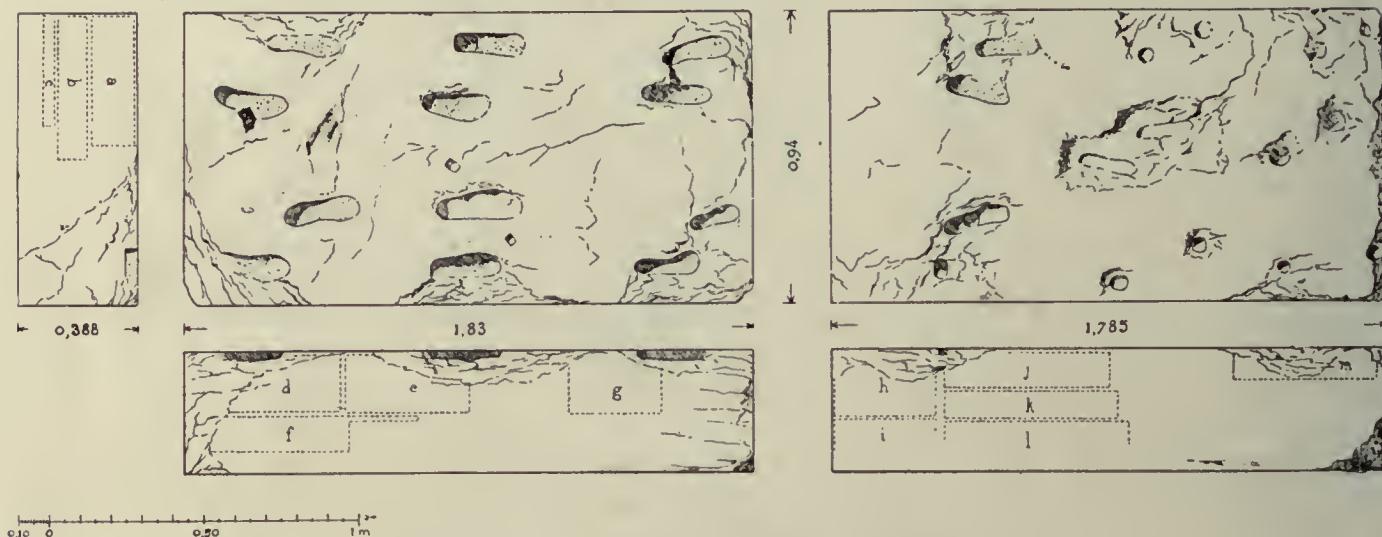


FIG. 228. — Base d'un monument présumé de Pellana d'Achaje.

où la lecture aurait été presque impossible ; il n'en comprenait pas plus de trois : sans quoi, on n'aurait pu lire la dédicace métrique.

Quant à la place du monument, on ne doit pas la chercher bien loin du lieu de trouvaille. Il s'élevait sans aucun doute en bordure du parapet de la terrasse, ainsi qu'on peut le conclure du double fait que le côté gauche du socle est sans inscription et que la statue devait regarder vers le pronaos.

Monument présumé de Pellana. — Les deux dalles que reproduit la figure 228 ont été découvertes sur le côté Sud du temple, à peu près en son milieu. Elles sont en calcaire et mesurent : long. 1^m,83 et 1^m,785, larg. 0^m,94, haut. 0^m,388.

Chacune présente une face taillée à joint ; celle qui est à gauche de notre figure était jointoyée à droite et l'autre à gauche. Faisaient-elles corps ? et l'assise était-elle composée de ces deux seules dalles ? Nous l'ignorons. En tout cas, nous pouvons nous en représenter le schéma, sur le modèle d'un monument analogue, celui du Cheval offert par les Argiens² ; car les deux dalles

(1) Il est difficile de préciser l'occasion de cette offrande. S'agissait-il d'un exploit des Péparéthiens dans une des grandes batailles navales de la deuxième guerre médique, entre 480 et 469 ? Mais la date ne paraîtra-t-elle pas un peu basse, si l'on songe à l'altitude de cette statue ?

(2) Bourguet, *Rev. Et. Gr.* 1919, p. 49, fig. 4.

portent sur leurs faces externes des inscriptions¹ en petits caractères ; elles devaient donc se trouver à une certaine hauteur au-dessus du sol, de manière que la lecture des inscriptions fut nissée ; et nous restituons deux ou trois autres issues, un-dessous de celle-ci, étagées en droite, au moins sur la face antérieure et les faces latérales. Le monument présentait l'aspect des pedestales archaïques, sans complication de forme, ni adjonction de moulures.

La dalle, qui est à gauche de la figure, porte les scellements de six statues, groupés en deux files et dans l'attitude archaïque. — avec le pied gauche en avant. Cinq, à en juger par la dimension des pieds, étaient de grandeur naturelle ; une, plus petite, représentait peut-être un enfant. Dans deux petites cavités reposait l'extrémité de deux objets, deux bâtons peut-être.

L'autre dalle portait trois statues humaines, deux placées sur un même rang, la troisième décalée en avant. En outre, on voit qu'à l'extrême de droite, marchant, à la même hauteur, deux animaux de petite taille : la prenne en est dans les huit cavités arrondies, groupées par quatre. Enfin, en ayant du troisième personnage, on aperçoit deux autres cavités arrondies, plus grandes que les premières : il n'est pas douteux que là se trouvait, comme sur la base de Péparthè, un animal dressé sur l'arrière-train, et maintenu dans cette attitude par l'homme debout derrière lui.

Nous restituons ainsi une groupe qui rappelle singulièrement les reliefs du trésor de Sicyone, avec les personnages placés en files régulières, et le bétail allant du même pas ; mais ici, il ne s'agit plus d'un défilé : le cortège, avec son « archithéore », est arrêté, devant l'autel et le temple, et présente ses victimes au dieu, le chef tenant la plus belle. C'est une scène d'offrande.

Or, Pausanias² nous conte que les Ornées d'Argolide, étant en guerre avec les Sicyoniens, avaient fait vœu à Apollon, s'ils repoussaient leurs envahisseurs, de lui envoyer chaque jour une προπτή, et de lui offrir chaque jour les plus beaux sacrifices ; mais, après leur victoire, les vainqueurs, supputant combien lourde serait la dépense et combien grand était leur dénuement, trouvèrent cet expédient, de consacrer au dieu « θεοῖς ταῦτα προπτέα γένια τοτεράτα ». Il demeure, de cette belle histoire de cicerone, que les Ornées avaient fait don à Apollon, après une victoire sur les Sicyoniens, — et la chose est aussi attestée par Plutarque³, — d'un monument analogue à celui que nous venons de décrire.

Avons-nous ici, comme le voudrait M. Bulle, l'ex-voto des Ornées ? J'en doute. On peut admettre cette ingénieuse identification tant que l'on n'avait pas pris la peine de lire les décrets inscrits sur les faces antérieure et latérale gauche⁴ ; mais ces décrets sont aujourd'hui lus et publiés : tous se réfèrent à des proxénies de Pellaniens d'Achaïe. Or, on sait que, pour l'ordinaire, les décrets de proxénie sont gravés sur les monuments nationaux des bénéficiaires. Quelle raison aurait pu déterminer des Pellaniens à graver ces documents sur l'ex-voto d'une ville étrangère ? On pourrait à la rigueur l'admettre, si Delphes n'avait pas possédé de monument offert par la cité. Mais, comme la chose était à présumer en raison des relations nombreuses et suivies de Pellana et de Delphes⁵, une offrande pellanienne se voyait dans le sanctuaire, offrande d'une antiquité vénérable, à laquelle il est impossible de ne pas songer à propos de la base ci-dessus.

(1) De La Coste-Messelière, *Bull. Corr. Hell.*, N° 118, 1910, p. 61 sqq.

(2) X, 18, 6. Le rapprochement est dû à M. Bulle (cf. *Bull. Phil. W.-A.*, 1912, col. 476).

(3) *De Pyth. orac.* 10, où il mentionne une dédicace ὑπέστρεψε τούς Σαρωτίους.

(4) « Ganz verlorenge Decrete », *Bull. Phil. W.-A.*, 1912, col. 476.

(5) Haussoullier, *Traité entre Delphes et Pellana*, p. 114 sqq.

Anaxandridès¹, dans son ouvrage περὶ τῶν συλλογέντων ἐν Δελφοῖς ἡναχθημένων, racontait que les Pellanéens dont la ville avait été ravagée au cours d'une guerre contre Clithène de Sicyone, — ceci se serait donc passé dans la première moitié du vi^e siècle², — avaient consulté la Pythie sur le point de savoir s'ils devaient ou non reconstruire la ville sur son emplacement ancien. Evidemment, c'est à propos d'une offrande delphique qu'Anaxandridès avait dû mentionner l'événement, et il est probable qu'il y avait un rapport entre celui-ci et celle-là. Pouvons-nous aller jusqu'à supposer que, de cette offrande même, les deux pierres que nous avons décrites représentent les débris ?

L'œuvre, en tout cas, est archaïque : l'attitude des personnages en est la preuve. Et qu'elle soit d'un archaïsme assez reculé, c'est ce que semble montrer l'allure des animaux, tous avançant à l'amble, et d'un pas très allongé, comme les bœufs de la frise de Sicyone. Le groupe était à coup sûr antérieur au premier quart du ve siècle ; tout donne à croire qu'il remonte à une date plus ancienne.

Enfin, pour ce qui est de l'emplacement, si, comme il est à supposer, les statues regardaient vers le pronaos, comme la présence des inscriptions nous indique quelle était la face antérieure, on voit que le monument devait se trouver contre les degrés du temple.

LA PLACE DE L'OPISTHODOME

On sait que le terrain en avant de l'opisthodome est entièrement effondré au Sud ; le mur de soutènement de ce côté a disparu de fond en comble ; mais on en peut connaître approximativement la limite (ch. IV et fig. 455). Deux fois plus vaste que celle du pronaos (25 mètres environ sur 22 mètres environ), cette région pouvait offrir un large espace aux monuments tard venus auxquels la place était refusée ailleurs. Les débris qui en proviennent laissent croire qu'ils n'étaient peut-être pas beaucoup moins nombreux ni moins variés qu'au voisinage du pronaos et de l'autel.

Fondations à l'Ouest de la place de l'opisthodome. — Un groupe de quatre fondations occupe encore l'angle Nord-Ouest de la place (fig. 229). Deux, situées côte à côte (A et B), faites de blocs de brèche accolés à joints vifs et qui se confondent presque avec le dallage³ semblent d'époque tardive. Mais un soubassement carré (C), en calcaire, brèche et poros, doit être beaucoup plus ancien : les scellements, — employés sur deux faces seulement, — sont en , et il faisait corps avec le mur d'échiffre de l'escalier⁴ qui, comme on le sait, (p. 213) date vraisemblablement du vi^e siècle.

Le monument D est d'un type unique à Delphes. Il est mieux conservé que les autres. Sur un soubassement carré en calcaire, dont les faces, grossièrement entaillées, devaient sans doute

(1) Haussoullier, *ibid.* p. 165 ; cf. Wilamowitz-Moellendorff, *Hermes*, 1909, p. 474.

(2) Cf. Hérodote, V, 67 ; VI, 126.

(3) Sur la planche II, c'est par inadvertance qu'ont été omis ces monuments.

(4) Si bien que je me demande s'il ne s'agirait pas ici de quelque construction formant comme une tour carrée de terminaison du mur.



FIG. 307. — Monuments votifs de la région du temple.

être presque totalement enfouies, sont posées une plinthe ronde de calcaire noir, en deux blocs de 3^m,30 de diamètre, et une autre, monolithique, de même matière, ayant un diamètre un peu moindre (2^m,96). Celle-ci porte à chaque arête une moulure : elle formait donc le socle du monument (fig. 230).

Quel était ce monument ? Ce n'était point une statue ou un groupe sculpté¹, puisqu'il manque sur le socle les scellements qui eussent été nécessaires. Ce n'était pas davantage une colonne ou

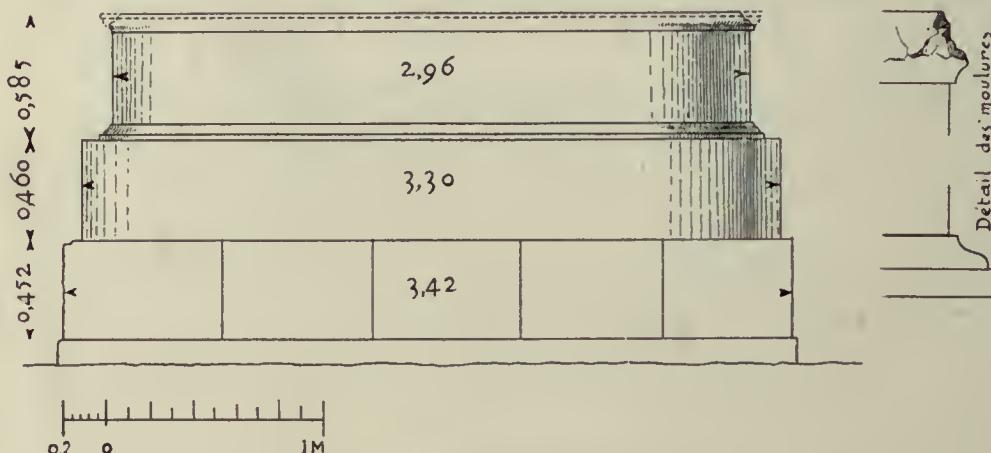


FIG. 230. — Base circulaire.
(Pour le détail des moulures, l'échelle est le double de celle de l'élévation d'ensemble).

un pilier cylindrique ; car, dans ce cas, on verrait soit une grande cavité centrale de scellement (voir fig. 204), soit des cavités diamétralement opposées avec les canaux de coulée indispensables (voir fig. 210 et 211), mais ici il en va autrement : on voit sur le socle, en a, un trou ovale, profond de 0^m,20 et dont l'orifice est plus étroit que l'intérieur, en b le reste d'un trou rectangulaire, profond de 0^m,36 ; il y a lieu de croire qu'il s'agissait de trous de bardage, probablement complétés par un troisième aujourd'hui disparu. Si a et b étaient à la même distance du bord, on pourrait penser qu'ils fixaient un trépied ; mais il n'en est rien. La nature de l'offrande que portait cette base reste donc, en l'état des choses, énigmatique.

Le monument est probablement postérieur au III^e siècle avant J.-C., à en juger par la forme des crampons et surtout par le profil de la moulure ; mais le soin et l'habileté qu'atteste le travail donnent à penser qu'il n'est point d'époque très tardive².

La statue de l'Eloie. — Près de l'angle Sud-Ouest du temple, les fouilles ont rendu au jour les restes d'un monument dont l'identification est due à la sagacité du regretté A.-J. Reinach³.

(1) Pour cette forme de grande base circulaire, rapprocher la base de la statue de Nestor à Olympia (*Olympia* II, pl. 92), celle de la statue d'Auguste à Pergame (*Inschriften Pergamon*, n° 301).

(2) Le profil encore simple et ferme de la moulure intacte ne permet pas de descendre jusqu'au I^e siècle de notre ère, par exemple, époque où la décoration modulée se complique à l'excès (cf. par ex., parmi les monuments datés, une base de Pergame, *Inschr. Perg.* n° 390, datée de 20 ap. J.-C.). Il me paraît donc difficile de risquer, par analogie avec la base de la statue d'Auguste à Pergame, l'hypothèse que nous aurions ici aussi un monument élevé à l'empereur. Pour une autre hypothèse, voir p. 315, n. 2.

(3) *Journ. Intern. arch. numism.*, 1911, p. 176-240.

Ce sont deux morceaux, dont l'un est mutilé, d'un bloc de calcaire, haut de 0^m 66, que l'on voit maintenant devant le musée. Il présente l'aspect d'un trophée schématique : en haut, trois boucliers ovales empilés, puis des draperies, et une pièce de cuirasse, puis deux boucliers, de nouveau des draperies, quelquesunes bordées de franges, encore des boucliers par deux fois, et d'autres draperies, un casque, des jambières, un ceinturon, un « cornyx », un moyen (fig. 231, 234, 235), tout cela en une sculpture grossière, rustique, presque sans modèle, travail provincial, presque barbare.

La partie supérieure est en grande partie aplatie (fig. 231) ; on y voit, entre les empiècements qui réunissaient les deux blocs, deux cavités rectangulaires a et b et une petite cavité ronde c, en d,

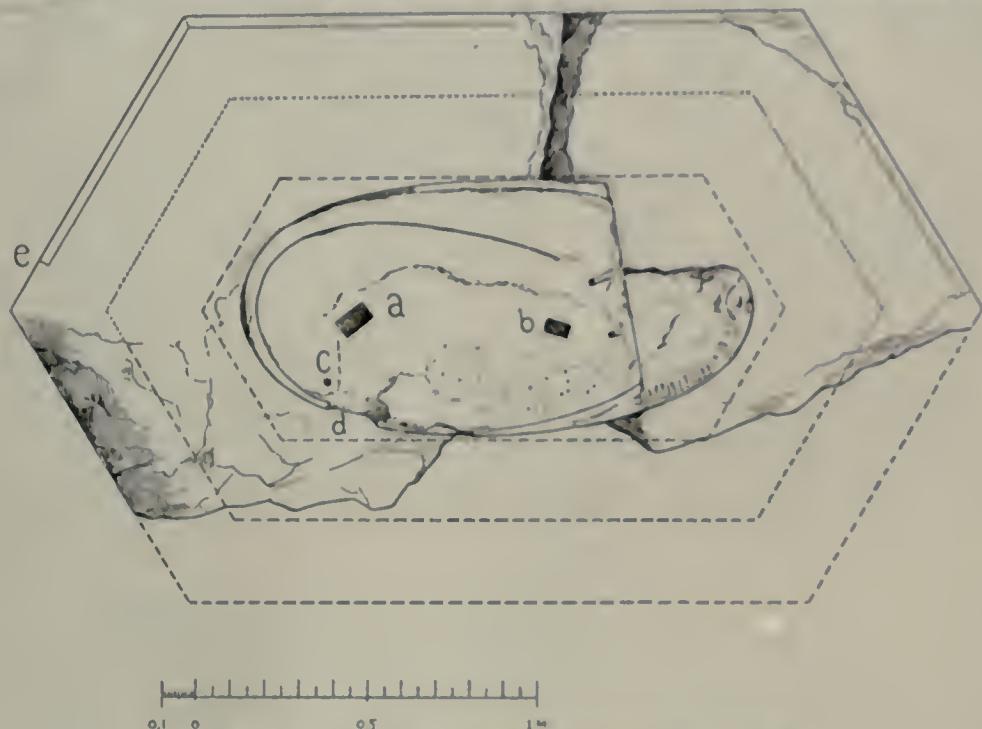


FIG. 231. — Plan du soubassement de la statue de l'Etoile.

le bord a été entaillé, comme on l'aperçoit nettement sur la fig. 233 ; enfin la pierre a été légèrement évidée suivant un contour irrégulier que rend approximativement notre dessin limité par la ligne sinuose au-dessus de a, b, c. Ces détails trouveront tout à l'heure leur explication.

A.-J. Reinach a démontré que les armes du trophée étaient gauloises. Le caractère du monument, l'emplacement de Trouville l'amenaient à penser à un passage ou Pantomie⁽¹⁾, arrivé selon toute apparence sur la place de l'opisthodome (voir ci-dessous), parlé de l'offrande qui voici : « Les Etoiliens ont fait éléver un trophée et la statue d'une femme qui représente l'Etoile ; ils les consacrèrent après avoir tiré vengeance des Gaulois pour leur cruauté à l'égard des habitants de Kallion ». Ce serait donc peu après la défaite gauloise et les victoires étoilées de 278 qu'aurait été consacré l'ex-voto.

(1) N. 18, 7.

A en juger par la phrase de Pausanias¹, trophée et statue devaient former un tout : on peut se représenter l'Etolie comme assise sur le trophée. De fait, sur les monnaies étoliennes postérieures à la victoire², on voit reproduit un monument qu'on peut, si l'on néglige les variantes, se figurer ainsi : l'Etolie était assise, la jambe droite en avant, la gauche en retrait ; elle était vêtue d'une

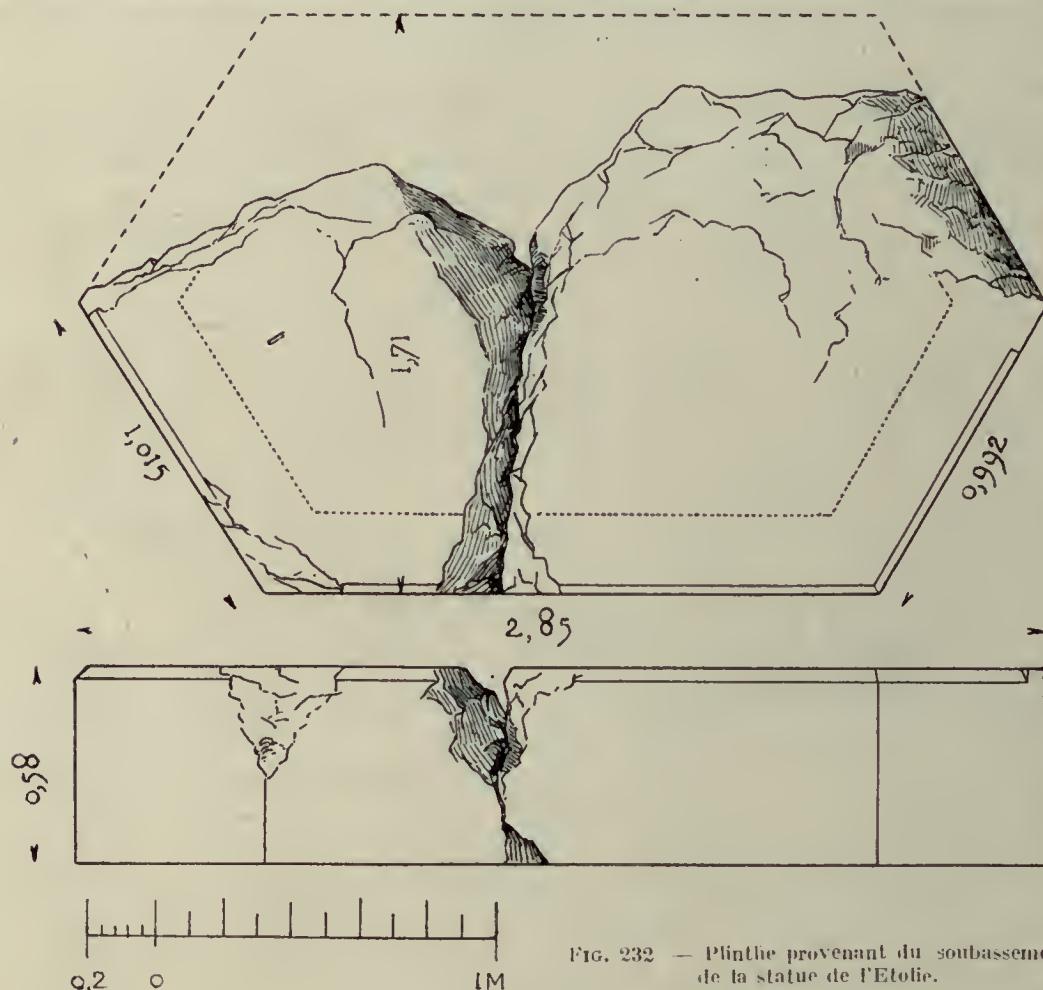


FIG. 232. — Plinthe provenant du soubassement de la statue de l'Eolie.

manière d'«exomis» (la tunique courte des paysans et des ouvriers), qui lui dégageait le sein droit ; elle était chaussée d'endromides ; sur quelques monnaies, qui sont évidemment parmi les plus fidèles, on la voit coiffée d'un pétase³ ; sa main droite s'appuie sur une lance dressée et la gauche tient une épée courte, dans son fourreau, la pointe sur la cuisse.

Tous les détails relevés sur la face supérieure de notre base trouvent dès lors une explication : l'évidemment assurait l'assiette de la statue ; en e posait le bout de la lance ; dans l'entaille d'pendait un pan du vêtement, tunique ou manteau ; enfin A.-J. Reinach éroit avoir remarqué sur le bord du petit bloc l'encoche où aurait posé le talon droit de la statue.

(1) Ήπειρίται δὲ ὑπὸ Αἰτωλῶν τρόπαιόν τε καὶ γυναικὶς ἄγαλμα ὀπλισμένης.

(2) Head, *Hist. num.* p. 283 sqq. ; Gardner, *Types of Greek Coins* pl. XII, 40.

(3) L'Eolie, sur la face des monnaies étoliennes de cette époque, porte toujours le pétase.



FIG. 233. — Base de la statue de El Edde. Une face latérale.



FIG. 234. — Base de la statue de El Edde.
Autre face latérale.



FIG. 235. — Base de la statue de El Edde.
Vue prise en avant.

Ainsi l'identification proposée offre les caractères d'une extrême vraisemblance.

M. Replat a fort judicieusement proposé de retrouver l'une des assises du soubassement dans une plinthe hexagonale en calcaire noirâtre (fig. 232), longue de 2^m 85, large de 1^m 71, hauteur de 0^m 58, avec les arêtes supérieures en partie biseautées. Elle porte les traces très nettes d'une autre, également hexagonale, en retrait sur elle de 0^m 24 à 0^m 25. Si, de nouveau, avec le

même retrait, on restitue un troisième hexagone, on constate que l'ovale du trophée s'y inscrit en plan d'une façon très exacte (fig. 231).

En reste, l'existence d'une troisième plinthe, qui aurait donc au trophée une assise très insuffisante, me paraît des plus douteuses. Au premier abord, on estime, en raison du travail très grossier du socle, et en particulier en raison du piqûrage sommaire au-dessous des bouchiers, que ce socle devait être placé fort haut. Je crois qu'il n'en était rien et que le bloc conservé se trouvait au niveau du sol, si bien que le soubassement ne devait comprendre que deux ou trois assises. C'est ce que me permet d'indiquer un petit détail. Nous avons vu que la



FIG. 236. — Aspect présumé du monument de l'Etoile.

plinthe était biseautée aux bords supérieurs ; mais le biseau s'interrompt près d'un angle (en e, fig. 231) ; cela tient, d'une part, à ce que l'angle se trouvait à l'arrière du monument, d'autre part, à ce que le monument était, en cette partie, masqué par peu accessible, donc adossé à quelque construction, base, mur, degrés du temple. Mais on réfléchira à ceci qu'étant donné la forme pyramidante du soubassement, cette assise eût été visible sur tout son pourtour pour peu qu'elle eût été un peu haut placée. Il est donc à croire qu'elle était soit au ras du sol, soit légèrement surélevée (fig. 29).

Quant à l'emplacement exact du monument, nous sommes, bien entendu, réduits aux conjectures ; mais des deux places auxquelles on peut songer, — contre le parapet Sud, ou contre la *krépis* du temple, — la première était, comme nous l'allons voir (p. 291), occupée en grande partie par une longue base. Il semble donc que l'Etoile se dressait près de l'angle Sud-Est du temple, parallèlement ou perpendiculairement au côté Sud.

Offrandes étoiliennes. — C'est à l'Etoile encore que nous ramènons des ruines retrouvées également dans la région de l'opisthodome². Il s'agit de dix blocs dont un réduit en morceaux (hau-

(1) On en jugera par la figure 231.

(2) Le registre d'inventaire donne comme lieu de trouvaille : « à l'angle de l'opisthodome, en dehors, au sud-ouest, près du mur Ouest du péribol ». En réalité, il ne s'agit là que d'un dépôt où les blocs ont été transportés au moment des fouilles ; le lieu de provenance est donné par le fait qu'un bloc au moins a été déposé au pied de l'angle Sud-Ouest du temple.

0^m,739 à 0^m,745, larg. 0^m,955 à 1^m,115) qui s'agençaient suivant une construction très simple : deux rangées adossées, terminées à droite et à gauche par un bloc en boutisse¹. Cet élément doit être complété d'une assise de couronnement, aujourd'hui disparue, et, sans doute, d'un siège dont il n'est resté qu'un morceau. Nous pouvons restituer ainsi un type d'exèdre tout à fait banal (fig. 237). Sur quatre pierres, se lisent des fragments de deux dédicaces, dont l'écriture présente les mêmes caractères, — *apices* peu marqués, gravure soignée et fine, — mais qui ne sont probablement pas de la même main.

1º Inv. 1042 + Inv.

1044 (fig. 238) :

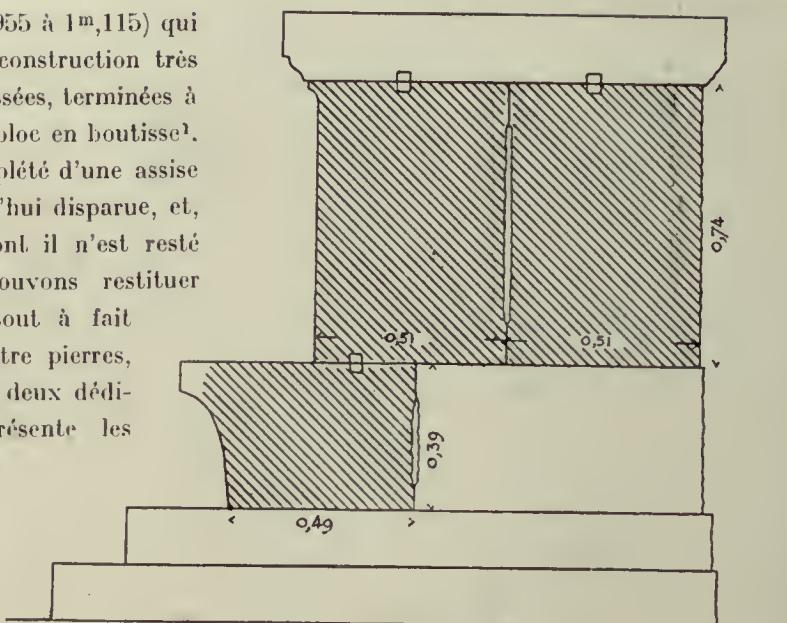


FIG. 237. — Offrande étienne, Coupe

2^e Sans n° d'inv. ± Inv. 1015 (fig. 239) :

" $\Delta y = 2/25$, $T[\Delta] = -22.5/25]y - 2/25y + \Delta = 2/25(2y + 5)$.

Au-dessous et à gauche en caractères plus petits :

[ə ðɪŋz zɪ] ə ðɪŋz i[n]g[əz]

Puisque nous avons deux dédicaces, il est naturel de penser, au premier abord, que nous avons à faire à deux monuments, œuvres toutes pareilles, comme on en voit tant d'exemples, offertes sans doute, dans ce cas particulier, par les membres d'une même famille, mais enfin œuvres distinctes, ainsi que sembleraient l'indiquer les différences de dimensions tant dans les lettres de dédicaces que dans les blocs eux-mêmes, — ceux du premier groupe étant un peu plus hauts (0^m,742 à 0^m,745) que ceux du deuxième (0^m,739 à 0^m,741).

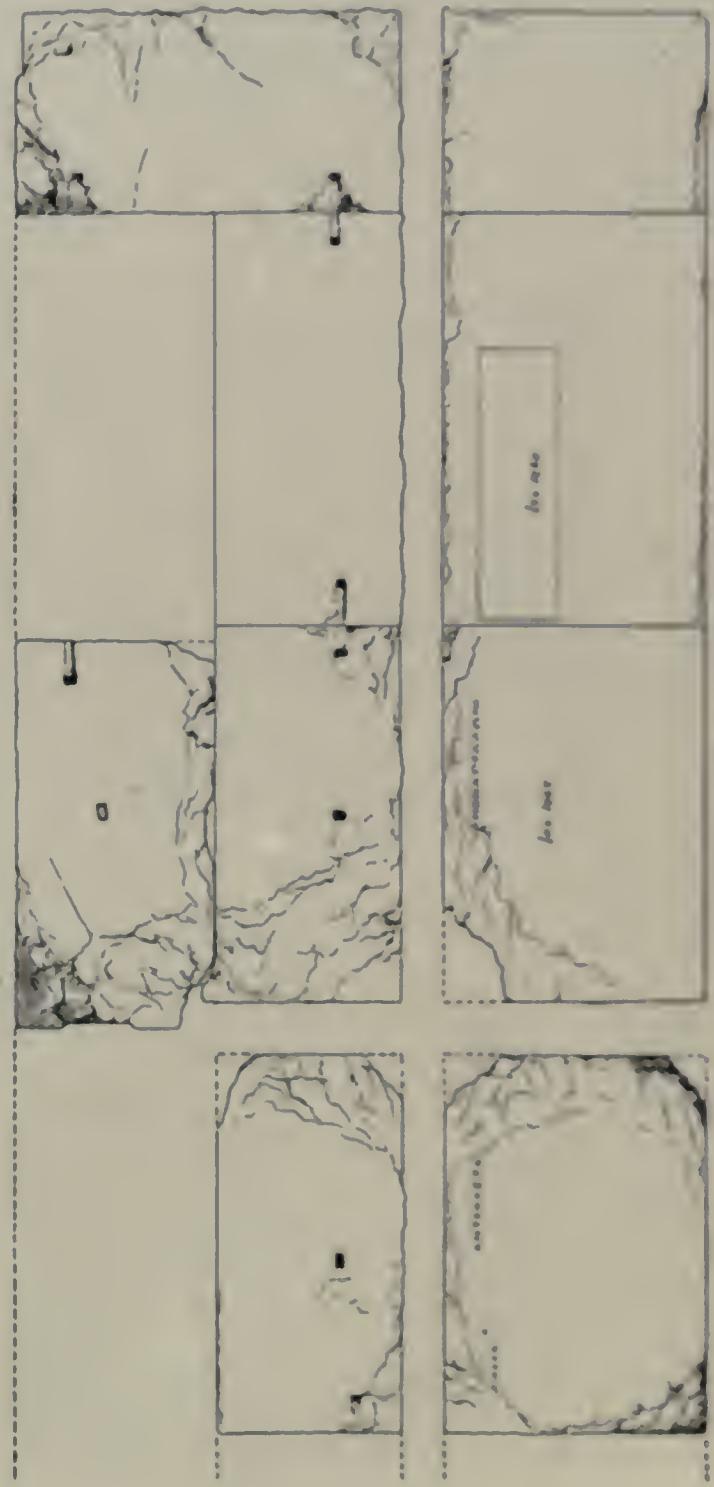
Mais si naturelle qu'apparaisse d'abord cette restitution, et malgré ce qu'aurait d'insolite la présence sur une même base de deux dédicaces distinctes, il faut y renoncer.

En premier lieu l'existence de deux pierres de retour seulement, et le fait que l'on n'a pas retrouvé de pierres formant à gauche d'"*Azzorre*" un groupe symétrique à celui de droite.

(1) Ces monuments ont été décrits avec plus de détails dans *Bull. Corr. Hell.*, L, 1926, I, p. 107-123. Le lecteur est prié de comparer les résultats de cet article avec *Berl. Phil. Woch.*, 1912, col. 542 sqq. Encore faut-il ajouter que cette prétendue « publication » n'eût pas été possible, si M. Replat, dès 1904, n'avait assemblé presque tous les blocs de cette offrande.



Fig. 23a. — Pièces provenant de la partie gauche d'une offrande étoilée.



— Pièces provenant de la partie droite d'une offrande étoilée.

Ensuite, et surtout, le fait qu'une reconstruction entreprise sur cette donnée ne permet pas de replacer les dédicaces dans l'axe des monuments.

Au contraire, si nous réunissons toutes les pierres en une même base, on voit que les inscriptions s'arrangent parfaitement et que, l'inscription de droite s'arrêtant à 1^m,92 du bord de droite, il est à supposer que l'inscription de gauche commençait à 1^m,92 du bord de gauche ; de plus, la signature des sculpteurs tomberait exactement dans l'axe (fig. 240). Nous aurions de la sorte

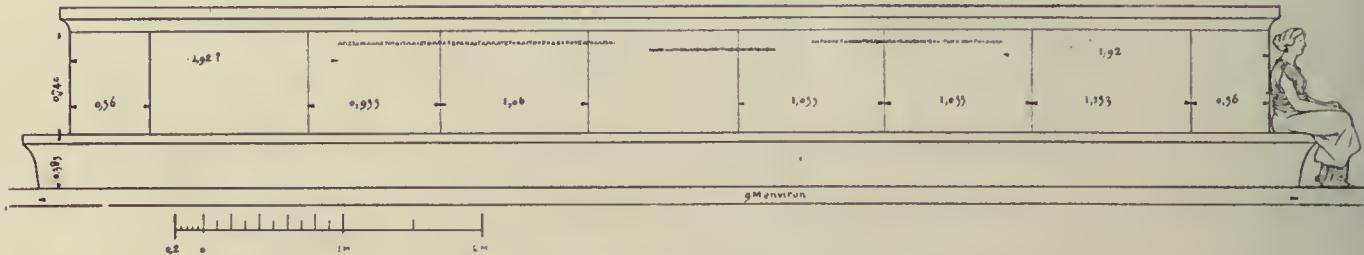


FIG. 240. — Aspect présumé de l'exèdre étoilée.

retrouvé un des monuments les plus grands du sanctuaire, puisqu'il mesurait 8^m.50 environ de longueur.

De l'éthnique de la dédicante, on peut déduire la date du monument. — le III^e siècle avant J.-C., — sans que rien permette de préciser davantage ; tout ce qu'on peut affirmer, c'est que l'offrande fut attirée en cette région par la présence de la statue de l'Etoile.

Où se dressait cette base ? Comme il ne subsiste plus, sur la place de l'opisthodomé aucune fondation qui offre les dimensions voulues, on doit en chercher l'emplacement dans la partie actuellement détruite de la place, au Sud ; et comme la face arrière n'a pas été travaillée, c'est que le monument était adossé à une autre construction, au parapet de la terrasse, à n'en pas douter (voir p. 158)¹.

Une circonstance permet de préciser encore². La face gauche (fig. 238) porte trois décrets (Inv. 3378) : les deux du bas (e, d), les plus anciens, ont été gravés en petites lettres fines ; le troisième (g), qui se trouve pourtant au même niveau que des décrets gravés en petites lettres sur la face antérieure (a, b), est en lettres deux fois plus hautes et beaucoup plus appuyées. La chose, évidemment, n'est pas fortuite : elle donne à croire qu'à gauche, il y avait une dénivellation de terrain, et que l'exèdre était placée à l'extrémité orientale du mur Sud, le bord gauche se trouvait tout contre l'escalier que nous avons restitué en cette région (voir p. 158).

Bases pour statues équestres. — De la place de l'opisthodome, au pied de laquelle en ont été recueillis la plupart des débris, proviennent trois monuments semblables qui présentent plus d'intérêt historique que de valeur pour l'archéologie.

Le mieux conservé des trois, d'après lequel on peut restituer les deux autres, nous montre

(1) Ce parapet devait être moins élevé que notre exèdre ; mais il faut se rappeler qu'au bas le sol est en pente très raide, et que, même à distance, un spectateur ne pouvait apercevoir tout au plus que les statues.

(2) Cette observation m'a été suggérée par M. de La Coste-Messelière.

un type de base très répandu (fig. 211). Deux blocs dressés, présentant un large fruit aux arêtes, en forment le corps. Ils reposent sur une plinthe à pans verticaux, qui forme, au lit supérieur, une

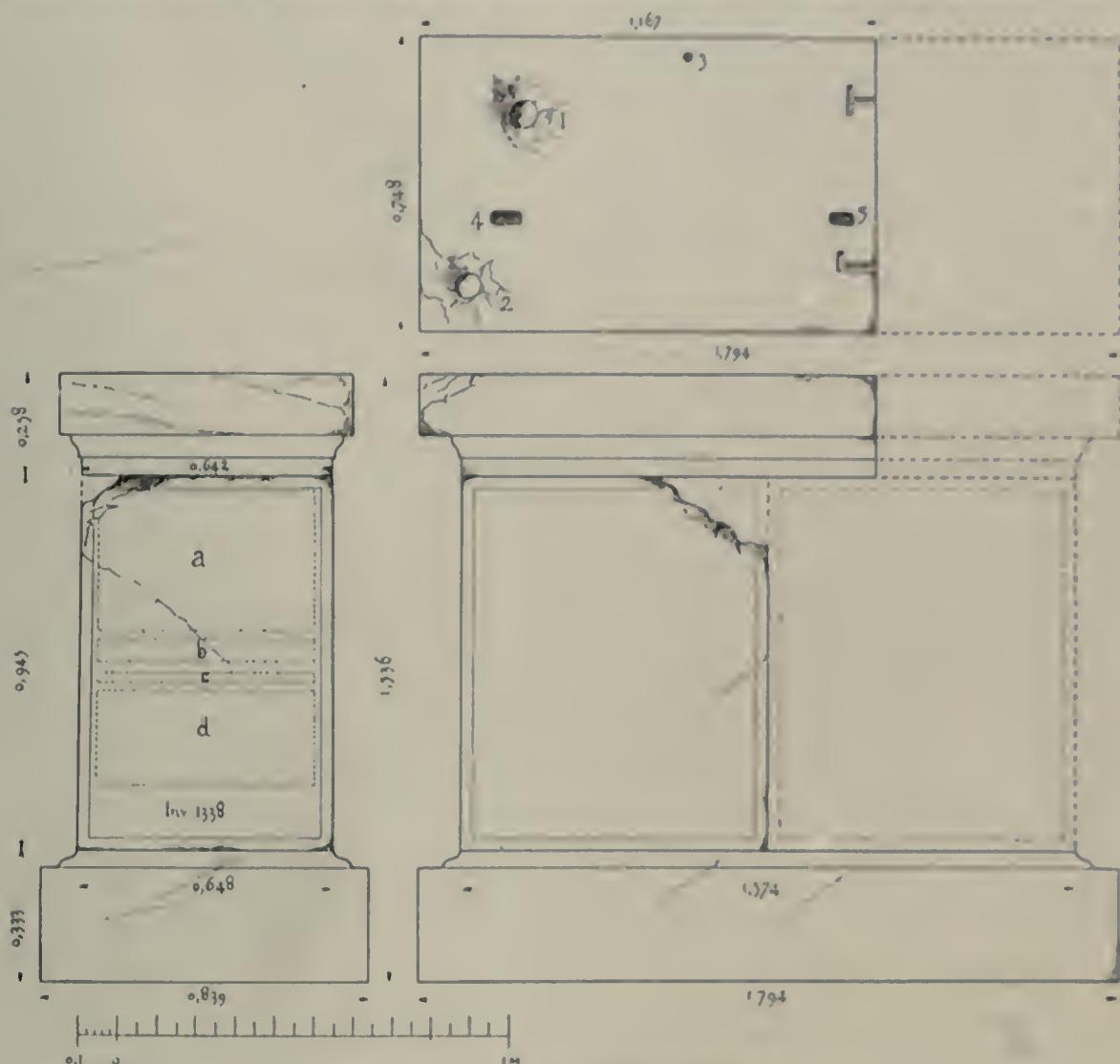


Fig. 211. — Base pour une statue équestre.

moulure en talon; la plinthe de couronnement est de même à pans verticaux avec une moulure en talon au lit inférieur.

La plinthe de couronnement est faite d'un bloc remployé, comme le prouve la forme des croisillons (qui ne paraissent pas eux-mêmes avoir été rebâties). Les mortaises qu'elle porte appartiennent à deux époques : à la plus ancienne, 1 et 2, analogues à celles où posaient les statues offertes par les Liparéens (comparer, par exemple, la fig. 110⁽¹⁾, et sans doute 3, qui devait maintenir la

(1) On peut se demander si ce bloc ne provient pas de la bordure de quelque mur. Il se présente toutefois de l'accident du IV^e siècle.

pointe d'une lance ; — à la plus récente, 4 et 5. En raison de la forme oblongue de la base, on doit penser qu'elle portait une statue équestre.

Sur une des faces étroites se lisent quatre inscriptions (Inv. 1338)¹ : la première (a) est un décret de Delphes accordant à Séleucos II, avec les louanges ordinaires, l'inscription des priviléges d'asyle qu'il sollicite pour le sanctuaire d'Aphrodite Stratonikis et la ville de Smyrne, et spécifiant, sans préciser davantage, que le décret sera inscrit dans le sanctuaire d'Apollon. Sans doute en doit-on conclure que la statue portée par cette base était celle du roi².

Les deux autres monuments n'ont conservé que leurs deux pierres d'orthostates. L'un³, qui porte des crampons en , est sans doute plus ancien que le précédent. Il mesure : haut. 0m,892, largeur au bas 0m,678, au haut 0m,668, longueur totale 1m,56 environ. L'autre⁴ a des dimensions très approchantes : haut. 0m,895, largeur 0m,625 et 0m,623, longueur 1m,538.

Aucune de ces bases n'est inscrite sur les grandes faces ; toutes les faces étroites que nous avons conservées portent, au contraire, des inscriptions et l'une d'elles la signature du sculpteur ; c'est la preuve que les monuments étaient disposés en profondeur. On voit tout de suite quels emplacements conviennent à ces offrandes : on les restituera, les statues regardant vers l'Ouest, en avant de la *krépis* du temple, d'où l'on pouvait lire aisément les inscriptions des faces postérieures, et posés côté à côté parallèlement, et, sans doute, très proches les unes des autres, puisque les longs côtés sont anépigraphes. Il y avait donc, en cette partie, comme un emplacement réservé à la dynastie syrienne.

Exèdre demi-circulaire (fig. 242). — Ce qui reste de ce monument, — les trois pierres du siège, assemblées à leur place, — est posé directement sur le dallage, en avant du mur de poros qui limite le terre-plein de l'ex-voto de Kratéros (fig. 189 et 190). Le retour à gauche porte deux décrets de proxénie (inv. 4811) pour des Athéniens, dont l'un est daté de 310-300 par l'archontat

(1) Couve, *Bull. Corr. Hell.*, XVIII, 1894, p. 227 sqq. ; *Samml. griech. Dial. Inschr.*, 2733 sqq.

(2) Les trois autres textes sont : b, un décret pour un habitant d'Antioche *ἀπὸ Κύδνου*, en Cilicie, daté d'un archonte Aristion (la présence de ce décret semble confirmer l'origine de notre base) ; c et d sont datés de l'archonte Damotimos. Je me borne à constater ici que ces quatre inscriptions paraissent bien avoir été gravées à des époques différentes et dans l'ordre qu'elles occupent sur la pierre.

(3) Il porte l'inscription Inv. 895 = *OGIS*, 150 + *Syll.*³, 826 (sur ce dernier texte, cf. Holleaux, *Rev. EI. Anc.* 1917, p. 77 sqq.).

(4) Sur une face Inv. 3368 : décret de l'archontat d'Alexéas (206 av. J.-C.) et signature du sculpteur Meidias (*Klio*, XVI, p. 175, n. 134 et 135). Sur l'autre face Inv. 1284 (*Klio*, XVI, p. 176, n. 137).

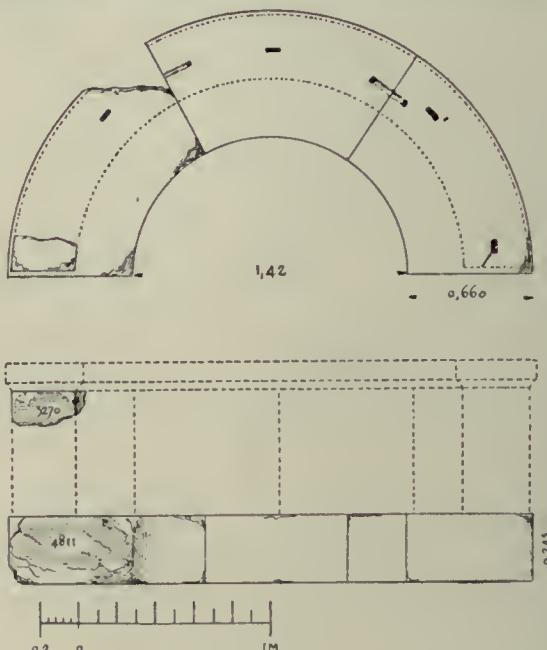


FIG. 242. — Exèdre en avant de l'ex-voto de Kratéros.

de Sarpadon (voir p. 237, n. 1). Ces deux inscriptions tiennent exactement la largeur de la pierre ; rien n'indique donc un remplacement, et pourtant, comme elles sont en petites lettres, il est étrange qu'elles aient été gravées aussi bas, à un emplacement où il devait être assez malaisé de les lire, à moins que l'exèdre n'ait été originellement surélevée de quelques mètres.

Du dossier, — L'appartenance à l'exèdre en est attestée par la largeur, qui est celle même de la frise sur le siège, — il ne reste qu'un petit fragment où se lisent encore deux décrets de provincie (Inv. 5270)¹, l'un et l'autre incomplets à droite, bien que les lignes aillent jusqu'au bord de ce côté. Ce dossier a donc été taillé dans un bloc remployé.

Ce petit monument n'est certainement pas à sa place primitive. Il est ancien, antérieur au III^e siècle, comme l'indiquent le décret daté de Sarpadon et le forme très simple du dessin ; c'est à une époque tardive qu'il dut être démolî, transporté sur le dallage et réparé à l'aide de blocs pris dans le sanctuaire.

Si peu qu'il démente des monuments qui se dressaient sur la place de l'apothéose, on peut se représenter approximativement la façon dont ils étaient répartis. L'encaissement y était assurément moindre qu'en avant du pronaos ; les offrandes étaient largement disposées : la partie centrale et se groupaient, les unes le long des degrés du temple, — le siège devant l'Etélie, et les statues équestres syriennes, — les autres le long du parapet Sud, occupé sur le moins de sa longueur par l'exèdre de l'Etéienne ; d'autres, enfin, occupaient, plus confusément disposées, toute l'encoignure du Nord-Ouest. Au Nord, entre l'agora et le temple, la voirie était entièrement ou presque entièrement libre ; c'est sans doute qu'il fallait laisser un passage aussi large que possible aux spectateurs qui se dirigeaient vers le théâtre par la Voie Sacra.

LA TERRASSE DU MUR POLYGONAL

Il semblerait que les emplacements offerts par cette terrasse auraient dû être peu recherchés, en raison de leur situation. Or, il se trouve que les trois seuls monuments qu'on puisse y rapporter avec certitude sont, les deux premiers, parmi les plus anciens, et tous les trois parmi les plus importants du sanctuaire.

Piliers triangulaires. — On sait maintenant qu'il existait à Delphes deux² monuments du type de la grande base des Messéniens de Naupacte remontée au musée par les soins de Th. Homolle³. Les débris qui proviennent, — très inégalement, — de l'une et de l'autre sont les suivants :

1^o Deux soubassements carrés, chacun en deux morceaux (fig. 243), l'un en calcaire rose (A), l'autre en calcaire gris (B). La face supérieure de chacun porte un évidemment triangulaire à fond plat (0^m,015 environ et 0^m,030 environ de profondeur, de 1^m,81 de côté).

(1) L'un ἄρχ. Χαο[ξίου, βασ]. Τιμοκάτιος, θύσιος], Χαο[νες, κε]λ[ηπεις] (2,70 m.) ; l'autre, moins gros, ἄρχ. [θύσιος, βασ].] Κρ[α]τιος, Η[ερατίδη, θυσία, θυσία], Α[ριστος] (1,70 m.) (fig. 243). En pierre gélive, est aujourd'hui à peu près pulvérisé ; mais il en demeure des copeaux et des morceaux.

(2) Bourguet, *Ruines de Delphes*, p. 211, et *Rev. Ell. gr.*, 1912, p. 21-22.

(3) Homolle, *Bull. Corr. Hell.*, XXI, 1897, p. 616 sqq.

(4) C'est M. Heptalin qui, le premier, a regroupé ces blocs.

2^e Deux dalles triangulaires en calcaire gris (haut. 0^m,414 et 0^m,396) dont l'une, complète aux trois côtés, mesure 1^m,79 ; c'est celle-ci qui s'ajustait à l'un des encastrements de A ou B ; l'autre se plaçait sans doute sur la première. L'une et l'autre font partie de la reconstitution du Musée ;

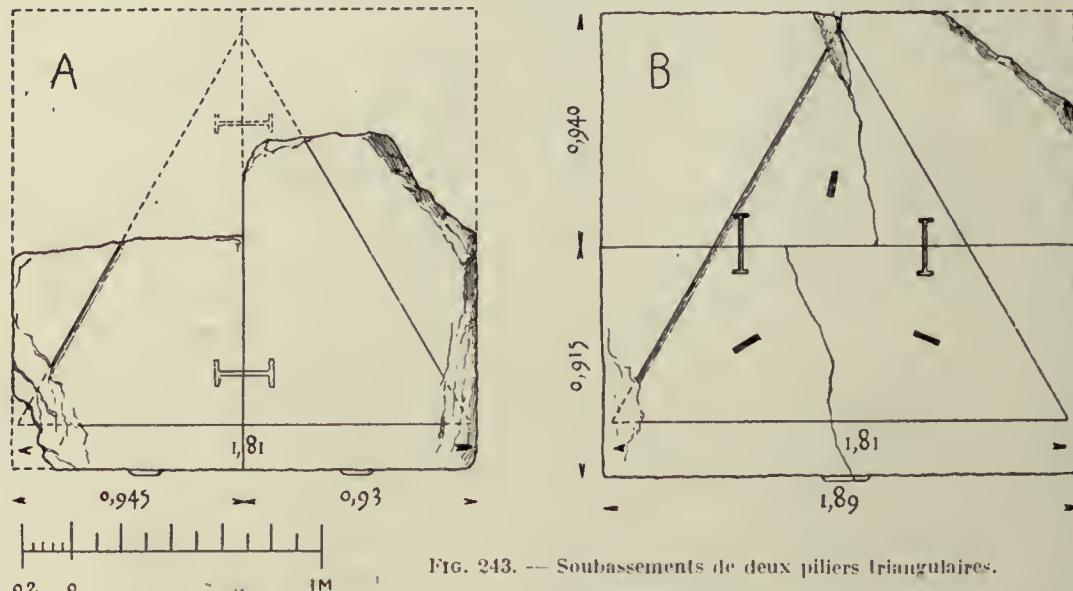


FIG. 243. — Soubassements de deux piliers triangulaires.

3^e Trois petits fragments moulurés ayant appartenu à un socle (fig. 244) : deux, en marbre blanc (A), remontés dans la reconstruction du Musée ; l'autre, retrouvé heureusement par A. Martinaud, en calcaire noir (B). Les moulures, comme on le voit par la figure sont identiques¹ ;

4^e Neuf blocs en marbre blanc, complets en hauteur, de plan triangulaire et présentant aux arêtes un fruit très accusé (fig. 245). Aux lits supérieur et inférieur étaient creusées quatre cavités : trois triangulaires aux trois angles, une rectangulaire au centre, celle-ci ayant servi apparemment pour le bardage, les trois autres étant des mortaises pour les goujons. « La place relative » de cinq d'entre eux « est indiquée par la disposition concordante des goujons deux à deux et par la hauteur des triangles des surfaces inférieure et supérieure de chaque bloc ». Ce témoignage de Th. Homolle atteste que les blocs qui ont été reconstruits dans le pilier du musée appartiennent bien à un seul et même monument ;

5^e Des fragments en marbre blanc, dont deux d'une dédicace (voir plus loin), qui ne prennent point place dans les neuf blocs subsistants ;

6^e Deux morceaux de cimaise dorique (fig. 244) : l'un (C), reconstruit au Musée, est en marbre blanc. C'est le moins endommagé des deux pour les dimensions : on peut en restituer le côté au bord inférieur (1^m,065) ; on en connaît la hauteur au centre (0^m,31), mais l'on constate que la face supérieure, où sont creusées des cavités inégales et irrégulières, est extrêmement mutilée. De la moulure, dont la partie surplombante, disparue, a été mal restaurée au Musée, — il demeure le départ de la cimaise et le large listel du bas où Th. Homolle a pu noter les traces très nettes de

(1) Les profils des moulures et des cimaises sont donnés sur la figure 244 en section droite. Se rappeler que, fig. 245, ils sont nécessairement déformés et allongés aux arêtes.

palmettes peintes d'une admirable finesse, traces à peine visibles aujourd'hui. L'autre fragment (D), réduit à un morceau d'angle en calcaire noir, est cassé dans la partie supérieure.

En somme, nous voilà en présence de deux monuments dont l'un est conservé en majorité partie, — puisque nous avons, du fût, neuf blocs dont les positions relatives sont sûres (fig. 24),

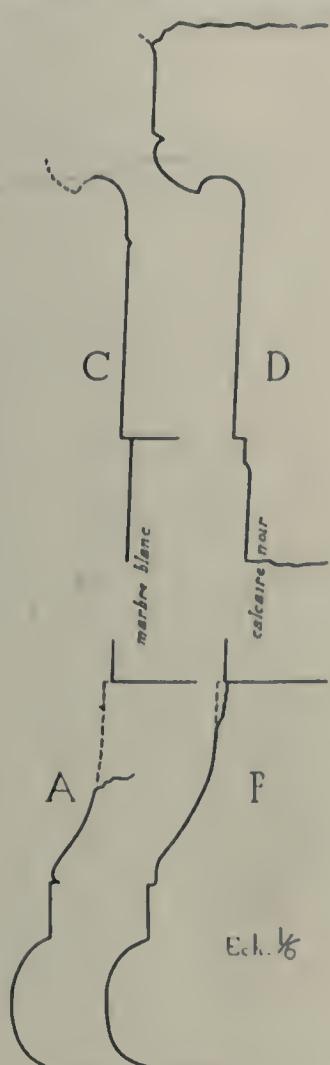


FIG. 24. — Profils des moulures des deux piliers triangulaires.

H-X) et qui représentent 5m.96 de hauteur au total, — et dont l'autre, très ruiné, doit sans aucun doute être restitué sur le modèle du premier ; il était, comme lui, de plan triangulaire. La modénature en est identique, à quelques variantes près, et, à en juger par ce qui en reste, — cavité triangulaire aménagée sur la fondation, hauteurs de la moulure inférieure et de la cimaise, — il était de dimensions égales. De plus il est assuré que l'un était tout entier de marbre blanc, exception possible, bien entendu, pour le soubassement ; et il est possible que l'autre fut en un fût de marbre blanc entre une base et un couronnement de calcaire noir.

Diverses questions, dès lors, se posent. Doit-on attribuer au fût en partie conservé la cimaise et la moulure inférieure de marbre blanc, ainsi que les deux assises de soubassement en calcaire gris comme l'a fait Th. Homolle, ou la cimaise et la moulure inférieure de calcaire noir ? Comment compléter le monument, y répartir les débris du fût et la dédicace, restituer le soubassement, et connaître la hauteur totale ? À ces questions, je n'aurais prétendu apporter des réponses sûres, — pour y arriver, il aurait fallu dégager certains blocs de la reconstruction du Musée ; mais c'aurait été un travail considérable ; et, du reste, je me demande si, même ce faisant, je serais arrivé à plus de certitude, comme on en jugera par ce qui suit.

Il semble que Th. Homolle ait en raison d'attribuer au fût conservé la cimaise et la plinthe moulurée en calcaire blanc. N'oublions pas, en effet, que les deux morceaux de calcaire noir ont été découverts longtemps après cette restauration, — est donc qu'ils ne se trouvaient pas au même emplacement que les autres, recueillis par Th. Homolle, sur un même épave. C'est la une présomption que confirme l'observation suivante. On constate que les blocs les mieux conservés du fût proviennent des parties supérieures ; si ces blocs sont parvenus jusqu'à nous, c'est apparemment

parce que le pilier, après son effondrement, a été préservé des déprédations, sous les décombres et les ruines ; or, la cimaise de marbre blanc est celle des deux qui est de beaucoup la moins abîmée ; elle est dans le même état de conservation que les blocs du fût : il n'y manque, on l'a vu, que la partie en surplomb. N'est-ce pas un indice que toutes ces pierres proviennent du même ensemble ? Pour ce qui est des assises de soubassement, leur attribution est certes plus délicate ; mais là encore, on peut prendre parti ; nous concevons mal un pilier de marbre blanc avec couronnement noir, moulure de base noire, dressé sur un soubassement gris ; dans le polychrome des pierres,

les architectes de la bonne époque faisaient montre de goût. Un pilier entièrement blanc sur un soubassement gris, comme l'a restitué Th. Homolle, n'a rien de choquant, ainsi qu'on peut le constater au Musée. Quoi qu'il en soit, nous pouvons, vraisemblablement, étant admise la grande ressemblance des deux monuments, raisonner sur le pilier reconstruit par les soins de Th. Homolle, comme si tous les éléments qui le composent en provenaient réellement. Et c'est bien pour nous ce qui importe.

Voyons maintenant comment il serait possible de le compléter. Et tout d'abord le soubassement. Il en reste deux assises, larges de 1^m,79 et 1^m,76, hautes, la première, de 0^m,414, — mais 0^m,394 seulement si l'on défalque les deux centimètres de l'encastrement où elle était assujettie, — la deuxième de 0^m,396. Le retrait en section droite de l'une sur l'autre était de 0^m,009.

Th. Homolle y a ajouté une troisième assise, plus basse que les précédentes, où il a restitué deux petits fragments en marbre portant des restes de dédicace.

σανιο	χνεή
οζλν	ωιχπ

La restitution de ces débris, où l'on reconnaît le nom des Messéniens de Naupacte, est, comme on sait, une énigme¹; et ce n'est pas le résultat des recherches archéologiques qui contribueront à l'éclaircir.

Au lit d'attente de ces morceaux, la bande polie d'anathyrose mesure 0^m,042². Cette largeur, si on restitue la dédicace, comme l'a fait Th. Homolle, sous la moulure, est nettement insuffisante : elle représente tout juste le surplomb de la courbe (= 0^m,02 env., fig. 244), plus l'avancée de la pierre au-dessous. D'autre part, M. Finsen, architecte, membre étranger de l'Ecole Française, a eu la grande obligeance d'examiner l'anathyrose d'un bloc de fût (= Colin, 28, 29, 30 ; cf. fig. 245) : la bande lisse mesure ici encore 0^m,045 environ³. Donc la dédicace se lisait sur une pierre du fût, et s'étendait sur 1^m,40 au maximum : ce chiffre est beaucoup trop court pour la restitution proposée par M. Colin⁴, qui supposerait 1^m,75 environ⁵.

Quoi qu'il en soit de la teneur de cette dédicace, nous devons en chercher la place primitive dans une des assises inférieures.

Th. Homolle avait fait ménager entre une première assise où il avait fait entrer des fragments d'une grande inscription (= Colin 33) et notre assise II (fig. 245) un ressaut, à titre indicatif d'une lacune. S'il a admis la lacune, c'est apparemment en raison de la largeur attribuée, dans sa reconstruction, à l'assise inférieure moulurée dont les arêtes, prolongées vers le haut, ne rejoignaient pas celles du fût. Mais c'est par pure hypothèse, et l'on peut fort bien, archéologiquement parlant, se passer de cette assise intermédiaire.

M. Colin la conserve, pour y introduire les trois textes 28, 29, 30, et parce qu'il maintient, quoique avec des réserves, le texte 33 dans la première assise de la reconstruction Homolle.

(1) Colin, *Delphes III, Epigraphie IV, Monuments des Messéniens*, p. 3 sqq. ; cf. *Syll.*³, 81 A, et, sur cette publication, les remarques d'E. Bourguet, *Rev. Arch.*, 1918, V11, p. 218-9. Cf. *Arch. Jahrb.*, XXXVII, 1923, p. 55-111.

(2) Colin, *ibid.* p. 4.

(3) Colin, *ibid.* p. 4, donne 0^m,046. M. Finsen a bien voulu m'envoyer également un estampage.

(4) [Μεσ]σάνιο[ι και Ναυπάκτιοι] ανέθ[ει από - - -] [χύπ]ο Κελ[- - - τῷ Πυθί]οι Ἀπ[όλλωνι δεκάταν].

(5) Cette remarque reste vraie, même si l'on suppose que la dédicace provient de l'autre monument, puisque les deux monuments étaient égaux en dimensions.

En réalité, il me paraît qu'il n'y a eu, entre notre assise II et celle qui porte la moulure, qu'une seule autre assise (I de la fig. 245). C'est là que je replaçais la dédicace, et elle tombe *exactement à hauteur de vue*. Le texte 33 peut disparaître du monument sans inconvénient pour l'épigraphie¹; les textes 28, 29, 30 trouveront place dans la même pierre sur la face gauche.

La preuve qu'il ne faut pas surélever plus que je ne l'ai fait la partie inférieure du fût, je crois la trouver dans l'observation suivante :

A notre assise IV, sont gravés, au-dessous des inscriptions Colin 7 et 8, qui sont de 308, trois décrets (Colin 18, 19, 20) beaucoup plus récents (env. 215 av. J.-C.), et qui sont en petites lettres (haut. 7-8^m/m) à traits fins, et telles que M. Colin ne croit pas de dire que cette écriture, « même à l'origine, devait être tout à fait illisible du pied du monument ». Oui, si l'on suppose que le bloc, portant ces inscriptions, était plus haut placé qu'on ne le voit au Musée, — et ce serait le cas si l'on donnait à ce bloc le numéro V et non le numéro IV, dans la série. Mais, c'est justement ce qu'il ne faut pas supposer. Une inscription est faite pour être lue ; il n'y a jamais eu d'inscriptions illisibles, à l'origine, du pied d'un monument ; le mur polygonal, les murs du théâtre en sont la preuve. Et j'ai pu constater que, pour une vue normale, jusqu'à deux mètres environ de distance, les décrets 18, 19, 20 restaient perceptibles². Mais cette distance de deux mètres environ est assurément une limite. C'est la considération qui m'a conduit à rejeter la 11^e assise que présumait le dessin laissé par Th. Homolle et à adopter une autre restitution pour la partie inférieure du fût.

Restent cependant les parties hautes. On y voit des cavités rectangulaires qui, sans doute, étaient des mortaises destinées à fixer des boucliers ou tout autre trophée ; il y en a deux sur la face de droite et de gauche du Musée, trois sur la troisième ; actuellement, dans la reconstruction de Th. Homolle, sur cette face, les trois mortaises ne sont pas équidistantes : il y a entre celle du bas et la suivante 1^m, 10 d'intervalle, entre celle-ci et la dernière (plus haute et plus large) 0^m, 51 ; on eût attendu des intervalles égaux ; et l'on remarque que de 1^m, 10 à 0^m, 51 la différence équivaut à une *hauteur normale d'assise*.

D'autre part, au Musée, le bloc supérieur du fût présente un retrait à peine perceptible sur l'abaque de la cimaise (largeurs respectives 1^m, 055 et 1^m, 065), ce qui représente comme retrait, en section droite, à peine deux millimètres. Or, il est probable que la séparation entre le fût et le couronnement devait être marquée plus nettement, par un ressaut plus accusé (on peut voir, fig. 244, que tel est le cas pour la cimaise II).

On est donc amené, par deux voies différentes, à restituer une assise supplémentaire au bout du fût. On peut s'étonner, de prime abord, qu'il n'en soit rien demandé, alors que les blocs supérieurs sont relativement bien conservés ; mais il me paraît des plus probables qu'on doive y rapporter, comme je l'ai fait, deux morceaux actuellement rebâties sur la moulure inférieure, dans la partie la plus mutilée et la plus brisée du pilier.

L'un de ces monuments aurait été érigé après les campagnes de 426 et 425, en Attique, à la suite des victoires sur les Ambraciotes³. L'autre est-il aussi une offrande des Messénens de Naupacte ? Il se peut ; mais n'est-on pas en droit de s'étonner que l'histoire n'ait pas gardé

[1] M. Colin doute de la place de cette inscription et même de son attribution au monument. On peut néanmoins l'y maintenir, la faire entrer dans notre assise I, face gauche.

[2] Il ne faut pas oublier que la couleur rouge sur le fond reste blanche devant la vue normale.

[3] Colin, *ibid.* p. 5.

souvenir d'une autre victoire, survenue à la même époque, et assez éclatante pour avoir donné lieu à un ex-voto aussi magnifique que la première ? Il serait plus surprenant encore que les deux monuments eussent été consacrés *pour les mêmes événements par la même cité*. Si bien qu'on peut se demander si les Athéniens qui, après leurs victoires, en avaient perpétué le souvenir à Athènes¹ par une statue d'Athéna Niké, n'auraient pas commémoré les mêmes exploits, à Delphes, par une offrande identique à celle de leurs alliés.

Et c'est bien une Niké aussi qui s'élevait, sans aucun doute, sur l'un de ces deux piédestaux, une Niké de marbre², réplique de la statue de Paionios à Olympie, peut-être œuvre de Paionios encore. Car le piédestal d'Olympie et celui de Delphes³ sont trop pareils pour que les deux statues ne l'aient pas été aussi.

L'emplacement est indiqué par les circonstances de trouvaille. C'est sur la terrasse du mur polygonal, « vers l'angle Sud-Est du temple » qu'ont été découverts « le couronnement et cinq assises groupées ensemble », ainsi que « le soubassement inférieur »⁴. C'est là encore qu'on peut voir un des blocs de la fondation. Enfin, les sondages effectués par M. Bourguet⁵ au pied du mur polygonal n'ont fait découvrir aucune fondation de forme et de dimensions convenables. Les constatations de Th. Homolle, l'épreuve négative opérée par M. Bourguet ne sauraient laisser place au doute : l'un au moins des piliers triangulaires se dressait dans la partie orientale de la terrasse du mur polygonal. S'il y a lieu de croire que le pilier d'Olympie présentait de face, non pas un côté, mais un angle, on peut supposer qu'il en allait de même à Delphes. Or, le pilier conservé ne porte d'inscriptions que sur deux côtés ; le troisième devait donc être placé de telle manière qu'aucune inscription n'eût pu y être lisible, c'est-à-dire soit contre le parapet de la terrasse, soit plutôt, en raison des circonstances de trouvaille, — « vers l'angle Sud-Est du temple », dit Th. Homolle, — contre l'*analemma* du temple, au retour Sud de l'angle Sud-Est.

De plus, on remarque que l'une des faces (gauche de notre fig. 245) ne porte d'inscriptions que dans la moitié de droite. Ne serait-ce pas parce que la très grande proximité d'un autre monument gênait de ce côté l'accès et la lecture ? Et n'en pourrait-on pas conclure que cet autre monument était le second pilier triangulaire ?

. Le monument de Paul-Emile. — Tout près de la base des Messéniens, et dans un état de conservation non moins satisfaisant, — peut-être les deux monuments, étant voisins, doivent-ils aux mêmes circonstances d'avoir échappé à la ruine. — Th. Homolle a recueilli les blocs qui lui ont permis de reconstituer au Musée le piédestal, depuis lors célèbre, de Paul-Emile⁶.

L'aspect d'ensemble n'est pas douteux. Quatre assises étagées en marbre blanc constituent

(1) IG II² 403, I, 7-9.

(2) La face supérieure du pilier reconstruit au Musée est en trop mauvais état pour donner la moindre indication. Les cavités qu'on y voit sont-elles même, mis à part le trou central qui peut avoir servi pour le bardage, autre chose que des cassures ?

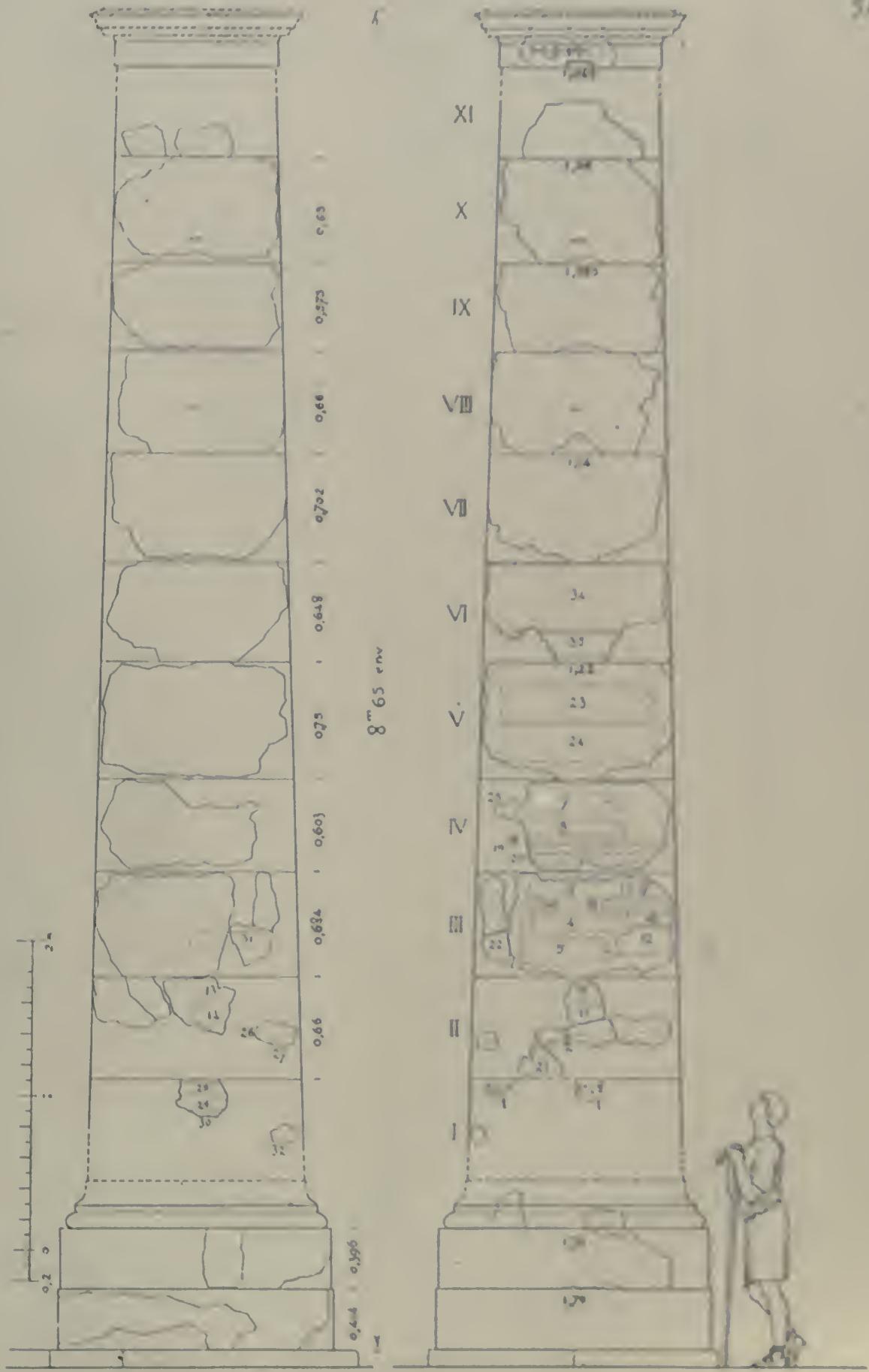
(3) Si l'on compare les deux monuments, on constate qu'ils étaient de même hauteur, 9 mètres env., mais que celui d'Olympie était plus large, et que dans la modénature, il y avait des varianles.

(4) Homolle, *Bull. Corr. Hell.*, 1897, p. 620.

(5) *Rev. Et. gr.*, 1912, p. 21.

(6) Homolle, *Bull. Corr. Hell.*, XXI, 1897, p. 620 sqq ; *Mélanges Boissier*, p. 297 sqq.

(7) C'est uniquement en raison de la hauteur insuffisante de la loiture du musée que Th. Homolle n'a reconstruit que deux assises : il ne pouvait lui avoir échappé que, dans cet état, ces assises présentent à leurs faces supérieures des traces très nettes laissées par le contact des blocs.



une *krepis*. Les pierres qui en restent, utilisées par Th. Homolle pour former deux assises complètes¹, peuvent se regrouper sans difficulté, comme M. Lacoste et moi en avons fait l'a prouvé (fig. 246). Le retrait est uniformément de 0^m085 pour les quatre assises aux quatre faces.

Sur la *krepis* reposait un socle en marbre blanc, légèrement pyramidal et compris entre deux plinthes moulurées. Sur la face antérieure se lit la dédicace :

L. AIMILIUS · L · P · IMPERATOR · DE · REGE · PERSE
MACEDONIBVSQVE · CEPET

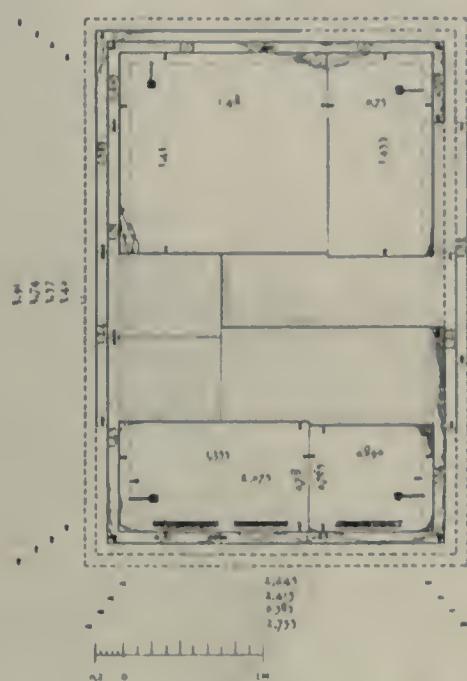


FIG. 246. — Disposition en plan des degrés du monument de Paul Emile.

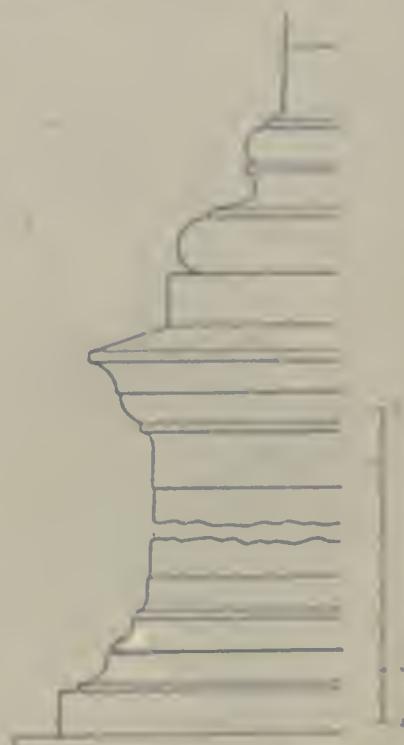


FIG. 247. — Modélisation du socle du monument de Paul Emile.

Le socle portait un fût de marbre blanc qui présentait un fruit accusé. L'assise inférieure était décorée d'une moulure de base ionique, scotie entre deux tores (fig. 247). L'assise supérieure d'une autre moulure en onglet arrondi (fig. 207-III). La reconstruction de Th. Homolle comprend, pour le fût, neuf assises. Malheureusement, cette reconstruction empêche toute vérification ; les joints, dans les parties supérieures, sont noyés dans le ciment ; sans aucun doute, des blocs provenant de la face arrière ont été relâchés devant, et d'autres, de droite transparaissent à gauche. Une chose est certaine : le nombre des assises (y compris celle du bas portant un modilior) était impair ; elles comprenaient, en effet, sur les faces latérales, tour à tour deux pierres, — donc un joint, — et trois pierres, — donc deux joints. L'assise du bas est à trois pierres et deux joints.

(1) Les trous de goupions dessinés, dans cette figure, sur l'assise supérieure sont toutefois toutes aussi au moins une paire ; nous les avons restitués d'après l'amorce visible des canaux de mortier.

L'architrave est à deux pierres et un joint ; il faut donc que l'assise supérieure placée sous celle-ci, soit à trois pierres (fig. 250). Ainsi, grâce à cette alternance, nous avons un premier résultat acquis. D'autre part, d'après les inscriptions¹ des faces antérieure et postérieure, on est assuré que le fût comprenait bien au minimum neuf assises². Les raisons qui m'ont fait adopter un chiffre plus fort de deux assises, — et je reconnaiss qu'elles n'ont rien de décisif, — sont que ce monument, venant après celui de Prusias, lequel s'élevait à 9^m,70 au-dessus du sol, ne devait pas lui être inférieur en hauteur, qu'on obtient de la sorte des proportions plus heureuses, et surtout qu'avec neuf assises seulement, la largeur de l'assise terminale (mesurée sous la moulure) dépasserait, autant que la reconstruction actuelle permet d'en juger, celle de l'architrave (mesurée au bas).

Un entablement ionique au complet, avec architrave, frise représentant la bataille de Pydna, corniche à denticules (fig. 207 III) couronnait le fût.

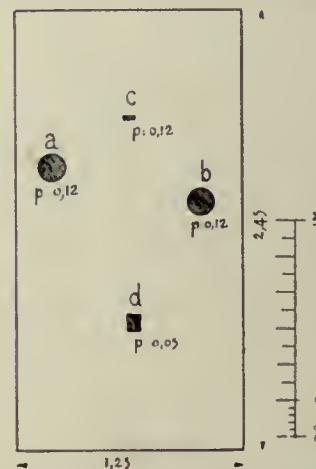


FIG. 248. — Plinthe pour la statue de Paul-Emile.

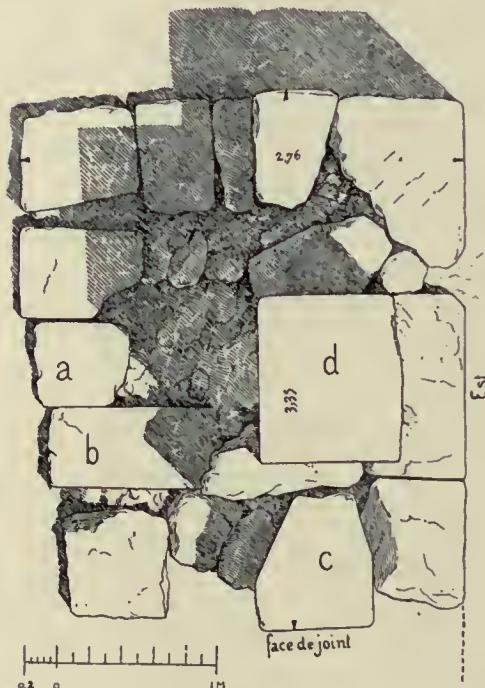


FIG. 249. — Fondation présumée du monument de Paul-Emile.

Entin, il reste même la plinthe qui portait la statue (fig. 248). Cette statue était de bronze (et dorée, sans aucun doute), ainsi que l'indique la forme des tenons. Le vainqueur était représenté sur un cheval cabré ; les deux cavités rondes a et b fixaient les sabots d'arrière de l'animal, dont la queue posait en c ; en d devait être planté un support qui soutenait le poitrail.

L'emplacement du monument doit être cherché à l'endroit où ont été recueillis les débris : la terrasse du mur polygonal, en avant de l'angle Sud-Est du temple, et près de l'autel. Or, dans l'encoignure Sud-Est que forme l'*analemma* de la terrasse du temple le long du retour Est (pl. II), on voit encore un assemblage de blocs disposés en un rectangle grossier, et présentant l'aspect d'un blocage (fig. 249). On y distingue trois étages : au bas, extérieurement, des pierres taillées à tranches droites ; deux d'entre elles, en a et b,

(1) Je remercie M. Colin d'avoir bien voulu me communiquer, avant sa publication, un dessin du monument avec les places d'inscriptions, telles qu'il les a rétablies.

(2) La restitution de M. Colin pour la face principale du fût comprend : 1 ass., moulurée, — 11 ass. inv. 906, — III ass. inv. 890, — IV ass. inv. 2571, 3586, 700, 3588, 3439, — V ass. sans n° d'inv., — VI ass. inv. 3325, — VII ass. sans n° d'inv., — VIII assise non inscrite, — IX ass. sans n° d'inv., — X ass. sans n° d'inv. — Mais, il est certain que VIII portait une inscription, et il est possible qu'on doive abaisser IX et X, donc diminuer d'une unité le numéro de ces assises.

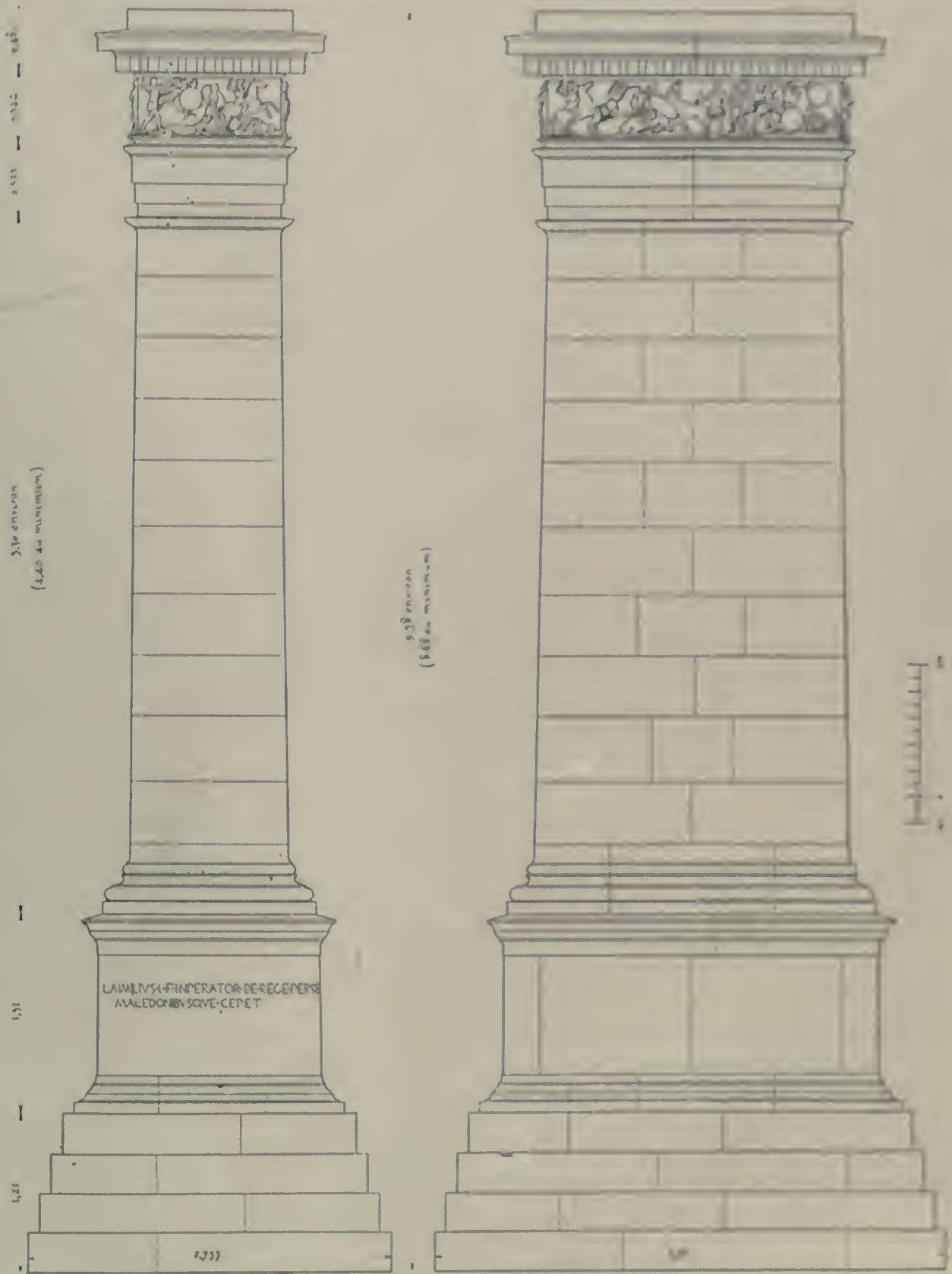


FIG. 20. — Monument de Paul-Jeanne. Plan de reconstruction.

sont cassées à gauche, puis quelques pierres encore, dont l'une, C, présente en avant une face de joint ; au-dessus, il ne subsiste qu'un seul bloc, d. Cette fondation n'est complète que sur l'une de ses faces, au Nord ; au Sud, la face de joint de C prouve qu'elle se prolongeait ; à l'Ouest, en a et b, elle était plus large. Telle quelle, elle mesure, en largeur $2^m.75$ et en hauteur, *incomplète*, $3^m.35$; le degré inférieur du monument de Paul-Emile mesure $2^m.75 - 3^m.91$. On voit que ces dimensions sont concordantes, et que nous pouvons placer notre monument sur cette fondation : il était donc, par son long côté, parallèle au retour Est de l'*analemma* ; à l'Ouest et au Nord, le degré inférieur en était distant de $0^m.50$, et le bas du socle portait la dédicace, de $1^m.10$.

Cette observation a son intérêt. Si la distance du monument au mur était si faible, la circulation sur deux côtés en devait être malaisée, et nous devons nous attendre à ce que deux côtés du socle nient été dépourvus d'inscriptions. Or, les *trois faces conservées* de ce socle étaient inscrites. Les inscriptions gravées sur l'un des côtés étaient-elles donc destinées à n'être lues qu'à grand peine ?

D'autre part, on observe que les inscriptions sur la face droite du socle sont en lettres d'une bonne grandeur¹ et telles qu'on peut bien les apercevoir jusqu'à deux mètres environ de distance, mais sur la face gauche, si, vers l'extrémité droite, les lettres sont de hauteur moyenne², vers l'extrémité gauche, elles sont beaucoup plus grandes³. À ces particularités diverses je ne vois qu'une explication possible : supposer le monument regardant vers le Nord — donc la statue étant tournée vers la place du pronaos, — et *exhaussé sur un soubassement* de manière que le *krépis* atteignît le niveau de cette place. De là, un spectateur, pouvant très commodément lire le côté droit du socle (dans lettres moyennes), et le côté gauche, vers son extrémité de droite, c'est-à-dire vers la partie adjacente au côté portant la dédicace (dans lettres moyennes encore) ; mais tout ce qui, sur ce côté gauche, était plus loin de lui, c'est-à-dire l'extrémité gauche du socle, la partie adjacente au côté postérieur, devait être inscrit en plus grands caractères, et c'est bien ce que l'on constate⁴.

S'il en était ainsi, si la statue de Paul-Emile, quoique établie sur la terrasse du polygona, se trouvait vraiment comme si elle se fut dressée sur l'esplanade même du temple, et si elle était de la sorte, en avant du pronaos, on pense à un autre monument d'aspect semblable, à ce monument d'un empereur romain (2) dont nous avons parlé plus haut, et qui s'érigeait, croyons-nous, à l'autre angle du pronaos, dans une position presque symétrique (p. 280). Il n'y avait, évidemment, aucun rapport d'origine entre les deux offrandes, l'une étant certainement bien plus récente que l'autre ; mais il est probable que cette symétrie dans la situation n'était pas plus fortuite que les ressemblances de forme entre l'une et l'autre. Preuve indirecte de la grande impression que devait produire le monument de Paul-Emile.

Nous reviendrons tout à l'heure sur les circonstances de son érection.

(1) Colm, *Delphes III, Epigèse, Mon. P.-Emile*, pl. VIII, 2 (haut, $7-10 \frac{m}{m}$; interl. $7-11 \frac{m}{m}$).

(2) Colm, pl. X, 3 (haut, $5-6 \frac{m}{m}$; interl. $5-6 \frac{m}{m}$).

(3) Colm, pl. VIII, 1 (haut, $8-10 \frac{m}{m}$; interl. $7-9 \frac{m}{m}$).

(4) Je ne fais aucune hypothèse relative aux inscriptions que porte le fait. C'est de toute nécessité, en effet, qu'elles sont distribuées sur les faces antérieure et postérieure de la reconstruction de M. Colm. Ces deux faces devaient être l'une et l'autre inscrites ; et il est à croire que la face droite de la reconstruction, qui est un épigraphie se trouvait en réalité à gauche.

Monument à rosettes. — Le monument à rosettes, autant qu'on en peut juger par ce qui en demeure, était une réplique du précédent.

Les blocs, en marbre blanc, du même grain, semble-t-il, que celui du socle de Paul-Emile, ont été trouvés les uns sur la terrasse du polygonal, dans la partie orientale, les autres au-dessous, sur l'« aire », où on les voit encore.



FIG. 251. — Pierres ornées de rosettes.

On peut y distinguer une assise couronnée d'une large moulure et divisée en deux *fasciae*, une autre plus haute et ornée de rosettes (fig. 251) et enfin les éléments de cinq à six autres. On reconstitue ainsi (fig. 252) la plus grande partie d'un pilier pyramidal, dont les rangées comprenaient alternativement quatre et six blocs. Nous en ignorons la hauteur totale ; tels blocs, très mutilés, par exemple celui où se lit l'inscription Inv. 798 (la seule que porte la base) et celui que nous avons restitué dans la rangée au-dessus, pourraient tout aussi bien être replacés plus haut. Nous ne pouvons fixer qu'un minimum de hauteur : cinq assises courantes au-dessous du bandeau à rosettes, au total 3^m.20 environ.

Tel qu'il est, ce monument offre avec celui de Paul-Emile de remarquables ressemblances : les assises ont sensiblement les mêmes dimensions, le fruit a la même inclinaison, les pierres sont

arrangées de même, et surtout, ils sont égaux en largeur (largeur supérieure à Paul-Emile 1^m.08, mon. à rosettes 1^m.073 ; larg. à 1^m.27 du haut : Paul-Emile 1^m.125, mon. à rosettes 1^m.127).

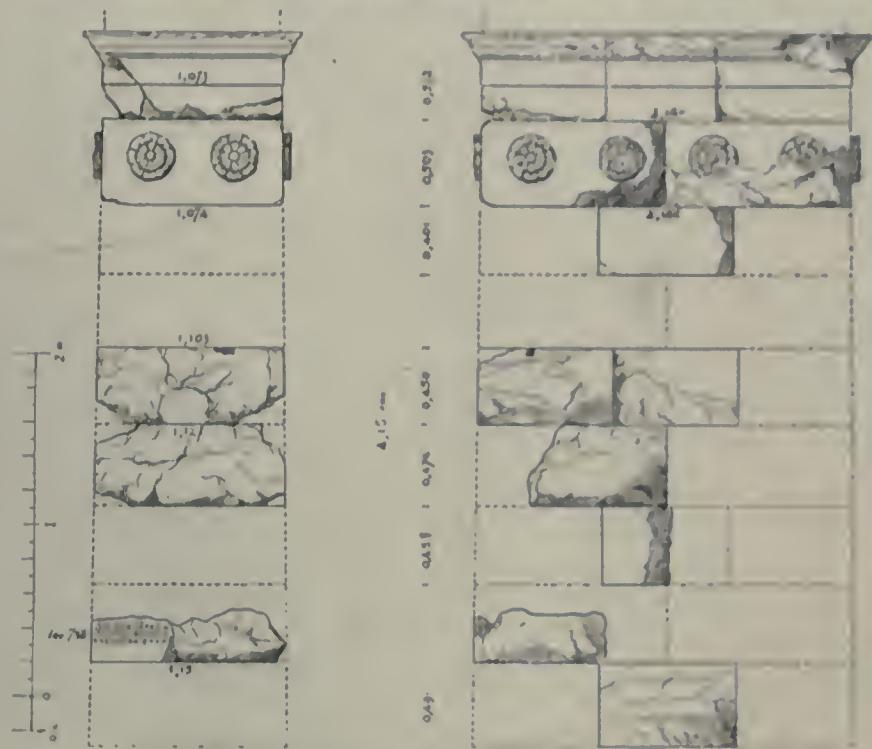


FIG. 252. — Restes d'un monument orné de rosettes.

près ; celui-ci, qui marque avec ses rosettes un certain raffinement décoratif, est peut-être un peu plus récent.

Faut-il voir dans ces étroites ressemblances autre chose que l'effet d'un engouement pour un certain type de piédestal ? Un texte semble nous y inviter.

Tite-Live (XLV, 27, 7) raconte que Paul-Emile, après sa victoire de Pydna sur Persée, après avoir visité Delphes, « des piédestaux en construction (columnas, mot qui est l'équivalent exact du grec *κωνίς* qui se trouvaient « in vestibulo templi » et qui étaient destinés aux statues de Persée, il ordonna d'y faire placer ses propres statues. Par « in vestibulo templi » il faut évidemment entendre la place du *pronaos*. Mais le pluriel « columnas » pose, on le voit, un problème. Tite-Live n'est pas le seul à raconter cet événement ; il est confirmé par Polybe (XXX, 10) qui mentionne aussi des « statues » et par Plutarque (Aemil, 28). Mais Plutarque, qui parle en bonnes biens romaines et en témoin oculaire, dit ceci : οὐ διὰ ποτέ δύο (Paul-Emile καὶ ταῦτα παραπλεύσας ἀπόδειξεν αὐτοπομπήν)... Il n'est question dans ce texte que d'un piédestal. Ainsi nous voilà en présence d'une difficulté. Les trouvailles semblent confirmer Tite-Live et Polybe ; mais par contre, Plutarque, notre informateur si précieux en matière delphique, y contredit. Le

et principal épisodio en longueur, mesure en haut : — Paul-Emile 2^m.21, mon. à rosettes 2^m.161), ces correspondances nous emportent tout d'abord à restituer à cette base la même forme qu'à celle de Paul-Emile, une *krepsis*, un *stylobate*, un *fat* soutenu par une *plinthe* moulurée, un entablement ionique. De tout cela il n'est rien resté, du moins, n'ai-je rien pu en identifier.

Les deux monuments sont sans aucun doute, dans les tempérances de trou-

(1) J'avais cru pouvoir y rapporter des fragments d'une autre mausolée en marbre blanc (découvert dans le *pronaos*). Mais les dimensions (2^m.40 - 3^m.80 env.) ne semblaient pas convaincre un судьи du motif.

demande si les uns et l'autre n'ont pas raison à la fois : il y avait peut-être à Delphes deux statues de Paul-Emile, l'une, celle que cite Plutarque, et dont nous avons la dédicace orgueilleuse, l'autre érigée au conquérant, sans doute aussitôt après sa victoire, par les soins de quelque flatteur, par les Delphiens peut-être ; ainsi s'expliquerait la confusion faite par Tite-Live.

Quant à l'emplacement du monument à rosettes, on notera que les trouvailles nous ramènent toutes sur la terrasse du mur polygonal, vers l'extrême orientale. Ne pourrait-on penser que ce monument s'élevait dans le voisinage immédiat de celui de Paul-Emile ?

LA DESCRIPTION DE PAUSANIAS

Nous avons eu, maintes fois, au cours des pages précédentes, l'occasion de citer Pausanias. C'est vers lui que nous devons revenir, par une conclusion naturelle, pour ajouter à la description de tant de ruines dont il subsiste si peu de noms, une liste de noms qui ne s'attachent même plus à des ruines, mais qui, malgré leur sécheresse, contribuent à évoquer vivement la richesse et la variété des monuments de cette région. Encore cette liste est-elle bien incomplète : Pausanias n'a ni tout noté, ni tout vu, ni voulu parler de tout ce qu'il avait noté ou vu. Il a omis de citer bien des offrandes, sans qu'on saisisse les raisons de son silence. S'il s'est tu sur les statues royales ou impériales, c'est de propos délibéré ; mais, quand il choisit parmi la foule des autres ex-voto, c'est pour des raisons capricieuses et diverses. Les monuments que nous venons de décrire et que néglige sa nomenclature, les pierres éparses autour du temple dont les inscriptions disent l'origine et dont il n'a point parlé, montrent assez combien sa description comporte de lacunes.

Aussi m'a-t-il paru vain d'illustrer cette description d'un aperçu graphique, si schématique fût-il, et suffisant de fixer approximativement son itinéraire.

Si l'on se reporte à la planche 11 et à la figure 155, on verra en quelles parties de la région du temple pouvaient se dresser les offrandes dont il parle. Sur la place du pronaos, elles se répartissaient en deux groupes : au Nord, le long de l'*Ιστέας* ; au Sud, entre l'autel et le temple, le long de l'*analemma*. Le long de la moitié orientale du côté Sud du temple, depuis l'angle Sud-Est de l'*analemma* jusqu'au perron, s'ouvrait un large espace, long de 35 mètres environ, large de près de 7 mètres à l'Est, de près de 6 mètres à l'Ouest. La place de l'*opisthodomus* était bordée de monuments sur trois côtés ; à l'Ouest, près de l'enceinte du téménos, au Sud, contre l'*analemma*, à l'Est, contre le temple. La terrasse du mur polygonal était occupée, elle aussi, comme nous l'avons vu. Mais au Nord du temple, entre le temple et l'*Ιστέας*, et sans doute au Sud, vers l'extrême orientale (où s'offrait un étroit passage de 1^m,50 à peine), le terrain était à peu près libre et vide d'offrandes.

Quand Pausanias arrive à l'angle du *Grand Autel*, qu'il ne mentionne qu'en passant (X, 14, 7), et pour situer un autre monument, le *Loup* de bronze offert par Delphes¹ (14, 7), où va-t-il se diriger ? Au Nord, dans l'encoignure des trépieds des Deinoménides (fig. 195) ? Mais représentons-nous ce qu'était alors ce lieu, selon toute vraisemblance. Dépouillées de leurs trépieds, les bases syracusaines se cachaient derrière deux rangs de monuments et d'exèdres ; à côté, une immense

(1) Sur cette offrande, lire les suggestives remarques de J. Carcopino, *Bulletin Budé*, Janvier 1925, p. 35.

fondation depuis longtemps déposée ; puis, les offrandes d'Aristonéto et de Prusias, — qui sont parmi les œuvres dont il ne parle pas ; en arrière, un monument à l'abandon (celui des Libans) ; en avant, un autre probablement rasé (fig. 195, 6). Des trois offrandes que nous avons identifiées, il n'en nomme aucune ; les seules, desquelles on pourrait supposer qu'il est parlé (fig. 195, 11, 23, etc.), sont très postérieures à l'époque 464-454, à laquelle appartiennent les premières qu'il mentionne après avoir atteint l'autel. Pausanias a donc laissé de côté cette partie de la place ; il en a contourné l'angle vers la gauche, pour se diriger vers l'*Analemma Sud*.

C'est là¹ qu'il voit (X, 14, 7-15, 1) la célèbre statue dorée de *Phryne*, œuvre de Praxitele, dressée sur une « haute colonne »². C'est là que se trouvaient aussi, nous l'avons vu (p. 281), d'autres statues qu'il passe sous silence, celle d'un Archidamos, roi de Lacédémone, de Philippe de Macédoine, de « ces rois et de ces reines » que Plutarque lui aussi³ semble mépriser, et où il faut comprendre notre monument d'Emmène, et peut-être ceux de la famille du souverain (voir p. 281⁴)

« Ensuite suite à Phryné » (τητεῖς ταῦτα, donc sur une même rangée, deux Apollons, l'un consacré par *Epidaure* après les guerres mèdes, l'autre par *Mégare* victorieuse d'Athènes à Nisée (111). Non loin, un *Bœuf* offert par les *Platéens* après la victoire qui illustra leur sol.

Je crois qu'en ce point Pausanias n'avait pas encore quitté la place du temple. C'est alors semble-t-il, qu'il gagne le terre-plein à l'angle Sud-Est du temple (X, 15, 2-18, 1). Après le *Bœuf* des Platéens, il nomme ensemble (δύο Ἀπόλλωνες, τοι γάρ... τοι δι...), évidemment parce qu'elles étaient toutes voisines, deux offrandes : un *Apollon d'Héraclée du Pont*, et un autre Apollon, le plus célèbre du sanctuaire, « celui que les Delphiens nomment *Sitalkns* », élevé avec la tête de l'amende phocidiennne. Il avait trente-cinq coudées de hauteur (15^m 51^c) ; sa base devait pas mesurer moins de 3^m 50 sur 4 mètres ; ce colosse ne pouvait trouver place entre l'autel et le côté Est du temple, où nous savons qu'il existait, dès cette époque, une dizaine de monuments importants ; au contraire, au Sud-Est du temple, s'offrait sur le terre-plein un long et large espace. C'est là que devait se dresser l'*Apollon Sitalkns*⁵.

C'est par rapport à cette statue que Pausanias en situe une autre (τεττάς επίκαιον Ἀπόλλων), les *stratèges de Phères* vainqueurs de la cavalerie athénienne, représentés à cheval et dont il subsiste peut-être un débris dans cette inscription Φ[ε]τ[ε]ρο[ν] δι[τε]ρο[ν] dont il a été question plus haut (voir p. 273 et fig. 218⁶). C'est elle encore qu'après avoir énuméré d'autres offrandes, il mentionne, à propos du *Bœuf de Karytos*, avec la même formule τεττάς επίκαιον Ἀπόλλων. Le retour de l'expression doit, me semble-t-il, correspondre à un retour effectif de Pausanias auprès du colosse, et il me paraît que Pausanias a déterminé, plus ou moins fiducialement, par rapport à cette statue, un groupe d'autres situées dans le voisinage.

(1) J'ai jugé inutile de charger les notes suivantes de références que chacun peut trouver dans les éditions Frazer et Hitzig-Büchner.

(2) Cf. Plutarque, *de Pyth. orac.*, 15 ; *Amator.*, 9 ; *Alex. crit.*, II, 3 ; Dion Cris., *Dix.*, 37, p. 118, 10, et

(3) *De Pyth. orac.*, 15.

(4) Peut-être encore un monument, trouvé au pied du grand autel, et qui a été en partie par les restes d'inscriptions, ayant été consacré par un Platonide.

(5) L'origine de cette appellation reste mystérieuse. Peut-être faut-il attribuer au nom de cette basculeuse une immense plaque de poros, actuellement déposée à l'angle Est de la terrasse du mur périphérique du « Trésor » A (2^m,17 de long, 2^m,10 de largeur, 0^m,67 env. de hauteur).

(6) On ignore l'occasion et la date de cette victoire.

The image contains five detailed line drawings of fragments from the Cyrene Chariot relief, arranged in two columns. The left column includes a fragment with a rectangular top section (labeled A), a large fragment showing a chariot and figures (labeled B), and a fragment with inscriptions (labeled C). The right column shows a vertical fragment (labeled D) and another vertical fragment (labeled E). A scale bar at the bottom indicates measurements of 0.1, 0.5, and 1 M.

FIG. 23

J'ai dit ailleurs (p. 71) que l'*omphalos* retrouvé près des trépieds des Deinoménides devait être celui-là même que cite Pausanias, et qu'il s'élevait sur la place du pronaos. Il me paraît toujours probable, à en juger par la tournure de sa phrase³, que l'Ausanas s'est imaginé avoir eu sous les yeux le véritable *omphalos*. De même, il se peut qu'il y ait identité entre l'*omphalos* « de marbre blanc » vu par lui et celui que nous possédons ; mais, en ce cas, c'est assez loin de

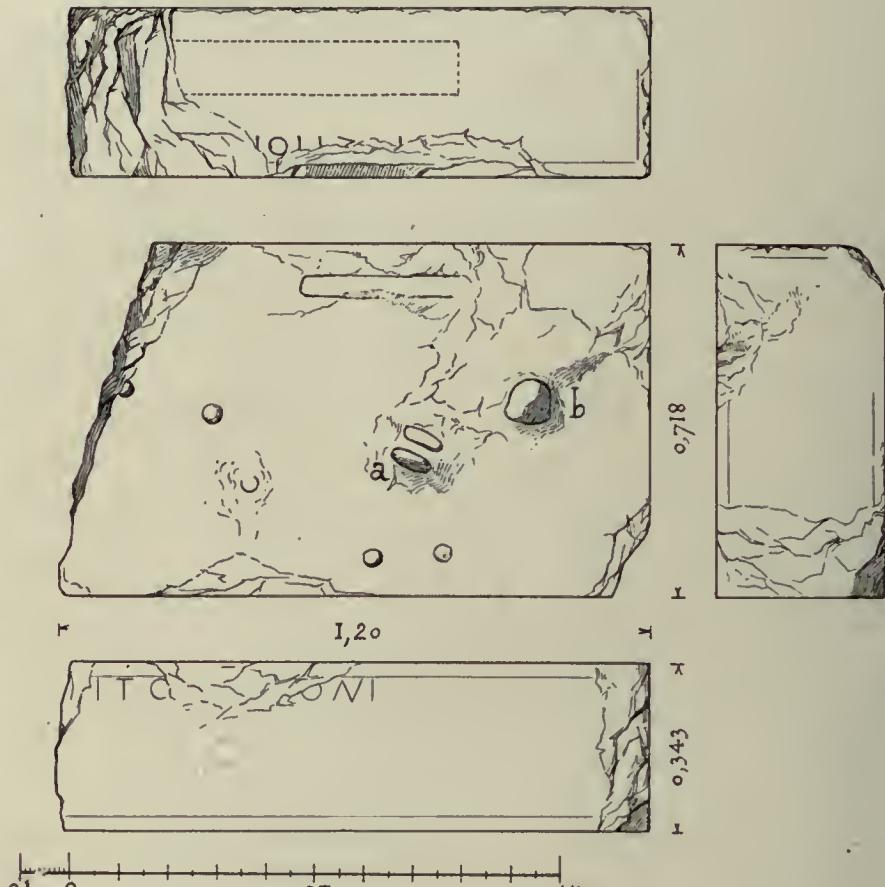


FIG. 253. — Bloc d'une offrande de Karystos.

(1) Plutarque, *Nicias*, 13, nous apprend que la statue était « en or » et le palmier « en or » aussi (Cf. également *De Pyth. orac.*, 8). Ce monument était peut-être analogue à la colonne d'acanthe des « Danseuses ».

(2) Que l'on rapporte aux environs de 270 (Beloeh, *Griech. Gesch.* III, I, 616).

(3) Τὸν δὲ ὑπὸ Δελφῶν καλούμενον ὄμφαλόν, λίθου πεποιημένον λευκοῦ, τοῦτο εἶναι τὸ ἐν μεσῷ γῆς πάσης αὐτοὶ τε λέγουσιν οἱ Δελφοί... (X, 16, 3).

sa première place que le monument aurait été retrouvé¹, car il ne me semble guère douteux, maintenant, qu'il se dressait non pas sur la place même du temple, mais au voisinage du stade, sans doute sur l'avancée de la terrasse à l'angle Sud-Est du temple.

La dalle, que reproduit la figure 253, a été découverte près du Bois-interieur². Il est probable qu'elle était primitivement sur la terrasse supérieure, d'où elle a été entraînée par l'érosion du soubènement, et qu'elle appartenait à l'une des offrandes citées par Pausanias.

En l'état actuel, — elle est brisée à gauche, — elle mesure 1m.20 de longueur. Complète, elle devait mesurer 2m.20 environ, c'est du moins le chiffre que l'on retiendra, en complétant la plus ancienne des deux dédicaces dont il sera question, et en réservant à gauche le même intervalle qu'à droite. Les trois faces conservées, finement piquetées, bordées d'un listel plat et peu en saillie légère, rappellent le travail de la base de l'Ariège. Cette dalle constitue l'assise supérieure d'un piédestal qu'on doit sans doute s'imaginer sur le modèle ordinaire à cette époque (cf. le Cheval d'Argos), trois à quatre assises toutes simples, en forme de degré.

La face supérieure porte des trous d'encastrement pour des objets divers : un trou oblong pour une stèle, et d'autres, dont la disposition et la forme sont surprenantes. On examinera, en particulier, à droite, qui ont été dessinés ici avec le plus grand soin d'exacititude. Ce sont des mortaises pour fixer une statue ; la profondeur (0m.07) le prouve. Mais la statue n'était pas celle d'un homme ; a reproduit nettement le dessin d'une empreinte bilobé. On peut donc se représenter un bœuf regardant vers la droite, les deux pieds antérieurs posés en a et b. Quant aux cinq petits trous ronds, dispersés capricieusement et sans qu'on y distingue de groupements, je crois qu'ils fixaient de menus objets, indépendants de la statue même, tels que des pièces de trophée.

Les deux faces longues portent chacune une dédicace (Inv. 628). Sur l'une, qui porte, en outre, un décret, M. Bourguet³ a reconnu le nom des dédicants :

[Kz] (p)[s] (s) (s) (s) - - -

La forme des lettres, dont l'extrémité est appuyée, indique le III^e siècle environ⁴.

L'autre dédicace, plus ancienne (premier tiers du V^e siècle⁵), se complète d'après la première :

[Kz] (p)[s] (s) (s) (s)

Ainsi, le nom des dédicants, la nature de l'offrande, la date concourent à faire identifier cette base, comme l'avait déjà proposé M. Bourguet, avec celle du Bœuf de Karystos, élevé en mémoire de la victoire sur les Perses, que Pausanias n'a mentionné.

(1) Bien que la plupart des monuments au Sud du temple aient été entraînés vers le bas, il existe quelques uns (par ex., les colonnes à statues uniques, cf. p. 273) qui tombent plus au Nord.

(2) M. Bourguet, dans une lettre, m'a averti que le lieu de trouvaille, tel qu'il est indiqué sur son plan des fouilles, est en réalité plus à l'Ouest qu'il ne l'avait dit (*Reç. Ell. Gr.*, 1912, p. 2).

(3) *Reç. Ell. Gr.*, 1912, p. 22.

(4) Ce serait là un nouvel exemple d'une inscription archaïque inscrite vers le III^e siècle. On pourra voir que l'inscription récente, si on la lit *Kapōtēs tēs 'Ariōs*, était sensiblement décalée vers la gauche ; peut-être à cette époque, la face à droite était-elle cachée par un autre monument. Le piédestal de l'Ariège est encore plus basque qu'à l'époque primitive.

D'autres pierres invitent aussi, quoique avec moins de certitude, à une identification. On les voit réunies fig. 254. Ce sont cinq blocs inscrits, dont, malheureusement, les lieux de trouvaille sont fort dispersés ; le bloc Inv. 14, seul, — le plus important, il est vrai, — a été trouvé près du

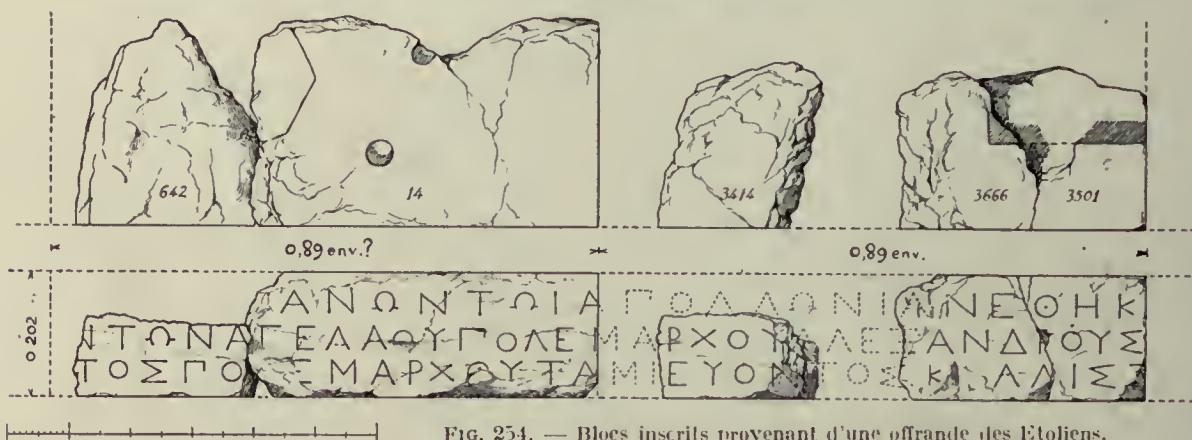


FIG. 254. — Blocs inscrits provenant d'une offrande des Étoliens.

rocher de la Sibylle ; mais 3414, 3501, 3666 étaient hors du témenos, à droite de l'entrée principale¹. Des deux emplacements, le plus proche du lieu de provenance est sans doute le premier ; fort rares, en effet, sont les exemples de débris transportés du bas du sanctuaire vers le haut ; il va sans dire que le cas inverse est très fréquent. Ainsi, la provenance ne s'oppose pas à une identification éventuelle avec le monument décrit par Pausanias.

Or, dans cette inscription, il est question des Aéarnanes : [χπὸν Ἀγελάον]ίνον ; et l'origine étolienne est prouvée par les noms d'Αγελάος, Ησιέμ[χιος?], Ησιέξ[χιός?], Ησιέχ[χιός] qui, tous, sont étoliens². Le début de la formule est donc hors de doute : [τὸ κοινὸν τῶν Αἰτωλῶν χπὸν Ἀγελάον]ίνον τῷ : Α[πόλλαον: χ]νέθηζ[ε]. Il s'agit d'une victoire remportée, — dans la première moitié du III^e siècle, à en juger d'après la forme des lettres, — par la Ligue Étolienne sur ses éternels ennemis, les Aéarnanes³. Aussi est-il probable que nous avons là un reste de l'offrande vue par Pausanias.

Cette offrande comprenait, nous dit-il, les statues d'Apollon et d'Artémis et celles des généraux vainqueurs. Or, il semble bien que les mortaises qui se voient encore à la face supérieure répondent à deux catégories de statues : deux trous ronds (prof. 0m,045 et 0m,05) pour fixer un pied de statue posée librement et sans plinthe ; d'autre part, à gauche et à droite, deux cavités plus grandes et plus profondes (prof. 0m,07), l'une polygonale, l'autre rectangulaire, où devaient pénétrer des plinthes faisant corps avec le bas de statues ou de groupes. Pour les dimensions de l'offrande, aux 1m,75 environ que donnent les morceaux conservés ou complétés⁴, on doit ajouter

(1) Le fragm. Inv. 14 a été « publié » *Berl. Ph. Woch.* 1912, col. 539 sqq. Mais voir sur cette « publication » *Rev. Arch.*, 1914, I, 421.

(2) Par ex. Agélaos en 265 env. (arch. Kléondas), Alexandros, hiéromnémon étolien aux Soléries de 268 env. (arch. Aristagoras) et 266 env. (arch. Nikodamos), Polémarchos vers 268. (Cf. Wescher-Foucart, n°s 3-6 = Baunack, *Griech. Dial. Inschr.* n°s 2563-2566), etc.

(3) On ignore la date exacte de cette victoire, qui doit se placer vers 270.

(4) Cette inscription présente un cas tout à fait exceptionnel. Le bloc Inv. 3414 peut graphiquement s'insérer aussi bien immédiatement avant 642 qu'entre 14 et 3666, et chaque fois donner pour les deux lignes une restitution

un mètre environ à gauche (longueur approximative d'après la restitution de la formule initiale) ; mais à droite, il sera sans doute malaisé de reconnaître l'étendue de la lacune, toutefois des mentions du stratège, peut-être de l'hupparque, probablement de plusieurs autres généraux, devaient notablement étendre l'inscription de ce côté. On peut estimer à quatre mètres au maximum la longueur de l'assise supérieure.

Quant à l'aspect d'ensemble, on remarquera que nous avons ici encore, sans doute, un monument analogue au précédent et l'un des derniers de ce type très simple, où l'offrande se dressait sans doute sur un socle à plusieurs assises, mais relativement bas, notamment et sous le niveau du décor mouluré¹.

Revenons à la description de Pausanias (X, 16, 7-18, 7). Après l'offrande échante, il nomme les vingt Apollons de Lipara, qui se dressaient, nous l'avons vu (p. 152), sur le parapet de l'analemma Sud, dans sa partie orientale, puis poursuit son chemin peut-être vers un nouvel ensemble.

On peut se demander si, en ce point, il n'était pas arrivé au perron d'où l'on accédait à la terrasse du mur polygonal, s'il n'a pas continué sa visite par celle de cette terrasse, et si ce n'est pas à ce niveau, et non au niveau du temple, qu'on doit restituer les monuments qui, dans son récit, font suite aux Apollons liparens. Pour ma part, j'en doute. Comment, si vraiment il a fait un détour vers la terrasse inférieure, n'a-t-il pas soufflé mot de la Victoire des Mousiniens, d'un monument comme il aime en citer, identique à la Victoire qu'il a vue à Olympie ? De plus, il est à croire que cette terrasse du mur polygonal, sauf dans sa partie orientale, d'où les monuments étaient bien visibles par la baie ouverte sur la Voie Sacrée, n'a jamais dû attirer le regard d'offrandes. Et l'on remarquera enfin que, parmi les ex-voto qu'énumère Pausanias après être arrivé aux abords du perron, il en est de très anciens et qui remontent à un temps où il y avait encore, sans doute, bien de la place disponible au niveau du temple, de penser donc qu'il n'a pas quitté

convenable. La lacune entre 11 et 3566 n'est qu'approximativement fixée par la restitution en 100, et malheureusement les intervalles entre lettres et les dimensions de lettres sont assez irréguliers d'une ligne à l'autre et même la même ligne, de sorte qu'on peut lire dans cette lacune à la ligne 2, soit Ήολε[μά]ρχου, Αγε[νόδη]σι, Σ - -, soit -- Ήολε[μά]ρχου, [Αγε]σίανδρου, Σ - - ; avec la première lecture, les lettres aux lignes 1 et 3 seraient un peu moins espacées qu'avec la seconde.

En résumé, les deux restitutions possibles de ce texte dans ses grandes lignes sont :

1° Τὸ κοτύὸν τῶν Λίτωνῶν ἄπὸ Αχαρίσιου? τοῦ Απόλλωνος εἰδὼν τι, επαπεγγόντος - - - | - - τιθέντος γε τοῦ? Αγιλάου, Ήολε[μά]ρχου, [Αγε]σίανδρου, Σ - - - | - - γερραπτήρος Ήολε[μά]ρχου, τοῦ τοῦ τοῦ Καλλίτετράτου.

2° Τὸ κοτύὸν τῶν Λίτωνῶν ἄπὸ Αχαρίσιου? τοῦ Απόλλωνος εἰδὼν τι, επαπεγγόντος - - - | - - τιθέντος γε τοῦ? Αγιλάου, Ήολε[μά]ρχου ή Ήολε[μά]ρχου, Αγε[νόδη]σι, Σ - - - | - - γερραπτήρος Ήολε[μά]ρχου, τοῦ τοῦ τοῦ Καλλίτετράτου.

Ce qui m'a fait préférer la première restitution, c'est que sur le bloc 3114, j'ai cru distinguer les contours de quelques lettres de la première ligne (je les ai indiquées dans la figure), et elles paraissent convenir exactement avec la place des lettres AA de [Αγιλάου], tandis que je n'ai pu arriver à la même conclusion pour la deuxième restitution, avec aucune des lettres ΑΩΝΑΙΟ de [- - Αιτώλων ἄπὸ - -] qui devrait être dans cette hypothèse au-dessus de ΡΧΟΥ. D'autre part, bien qu'un texte amphictionique de la même époque (Pausan. X, 18, 1, *Paul. Inschr.*, 2563-2566) soit en *κοινὲ* attique, il est à croire, venir bien sûr de Pausan. X, 18, 1, que tout au moins étoliennes doit observer plus fidèlement le vocalisme de la *κοινὲ* du Nord-Ouest², la restitution qui permettrait de rebâtir une forme *κοινῷ κοινῷ* est donc préférable.

1) La dimension d'une des dalles est comme = 0,89 env., si, comme c'est le cas ordinaire à cette époque, l'assise comprend des pierres de même longueur, on devra en restituer au moins trois à gauche (d'après la restitution épigraphique) et au moins une à droite, soit un minimum de cinq pierres de 0,89 env., ou alors de 1,78.

la terrasse supérieure, et que c'est là encore sur le même terre-plein, mais tout près du perron, quelques-uns même entre le perron et l'angle Sud-Ouest du temple, le long de cet étroit passage qui conduisait vers la place de l'opisthodome, que s'élevaient les monuments suivants.

Il cite : le petit *Apollon d'Echekralidas* de Larissa, le plus ancien ex-voto de Delphes, — la statue en bronze de *Sardos*, héros éponyme de la Sardaigne. — « à sa suite » le *Cheval de Callias*, fils de Lysimachidès, consacré après les guerres médiques, — la statue d'*Althéna* offerte par les *Achéens*, vainqueurs de Phana, en Etolie, — « à côté », l'*Apollon de Lindos* de Rhodes, — l'*Ané* en bronze des *Ambraciotes*, vainqueurs des Molosses, — la *Procession des Ornéales*, vainqueurs des Sicyoniens, que l'on peut s'imaginer d'après la base décrite ailleurs (p. 284), — *Héraklès et l'Hydre*, statue en fer, œuvre et ex-voto de Tisagoras, — le *Lion d'Elatée de Phocide*, en bronze, consacré par la ville après que Cassandre en eut levé le siège, (en 301,) — enfin, « tout près du lion », un *Apollon des Marseillais*, vainqueurs de Carthage.

On a proposé¹, pour les raisons que je vais dire, de reconnaître un débris du Lion d'Elatée dans la dalle que représente la figure 255, bien que cette dalle ait été trouvée, d'après le registre d'inventaire, au Nord-Est du temple, donc assez loin de son emplacement primitif présumé.

Elle porte sur la face supérieure un large trou circulaire (prof. 0^m.09) qui semblerait destiné à sceller la patte d'un animal, plutôt que le pied d'une statue humaine. D'autre part, dans les restes de dédicace qui s'y lisent, ΛΩΝΙΦ (Inv. 1415)², l'initiale Φ du nom des dédicants est de la forme « en arbalète » fréquente dans les inscriptions phocidiennes du III^e siècle³. La restitution Απόλλωνι Φ[ερ]ετις paraît donc probable. Le nom des Phocidiens aurait pris la place de celui des Elatéens, de même que, dans d'autres inscriptions en l'honneur de Xanthippos, libérateur d'Elatée assiégée par Cassandre⁴, et relatives, comme on le voit, à l'événement même d'où naquit l'offrande, les Phocidiens se sont substitués aux habitants d'Elatée.

A vrai dire, cette explication ne semble guère admissible : le texte de Pausanias, qui désigne expressément les Elatéens (Φορέων οἱ ἔγνωται Ἐλάτειοι · · · λέγονται τῷ Απόλλωνι γράμμῳ ἀποπέμπουσιν εἰς Δελφούς) donne à penser que dans la dédicace devait figurer d'abord, sinon uniquement, le nom de la ville qui avait fait les frais d'un témoignage aussi coûteux de reconnaissance. Et quant à la forme du trou de scellement, elle ne prouve rien du tout : nombreux



FIG. 255. — Bloc inscrit (Inv. 1415).

(1) *Berl. Phil. Woch.*, 1912, col. 511 sqq.

(2) On remarquera la forme du Φ qui date l'inscr. des premières années du III^e s. (Bourguet, *Bull. Corr. Hell.*, XLIX, 1925, p. 39).

(3) Par élimination, sont hors de cause deux offrandes auxquelles on aurait pu penser : Achille à cheval offert par les Pharsaliens (Pausanias, X, 13, 5) devait se trouver dans la région de l'« aire » ; et les Cavaliers de Phères, à supposer que nous n'en ayons pas déjà identifié un fragment (p. 273), pouvaient difficilement avoir les dimensions colossales que l'on peut conjecturer d'après la grandeur des trous de scellement.

(4) Inv. 3683+3725 (= Homolle, *Bull. Corr. Hell.*, XXIII, 1899, p. 388). Statue érigée par les Phocidiens en l'honneur de Xanthippos libérateur d'Elatée (dédicace et éloge en vers). Inv. 1890+1892 (= *Berl. Phil. Woch.*, ibid.) autre dédicace des mêmes au même et éloge en vers.

seraient les exemples qu'on pourrait apporter ici de scellements en forme arrondie pour des pieds de statues humaines.

Quoi qu'il en soit d'une hypothèse qui mérite d'être discutée, mais qu'il est difficile d'admettre, nous nous trouvons avec ce bloc, en présence d'une base, aussi simple que les précédentes, sans doute constituée de quelques assises en gradins.

Revenons une dernière fois à Pausanias (X, 18,7-19,3). Parvenu sur la place de l'épistrophe, il y voit l'*Eloie*, que nous avons décrite ci-dessus. — La statue dorée de *Gorgias*¹ le sophiste, — « près de Gorgius », le groupe du plongeur *Syllis et de sa fille Kydina*, héros légendaires des guerres méliques, — enfin une reproduction en bronze de l'icône de *Dionysos Phallene* conservée par Méthymne². Puis il entreprend la description des frontons du temple et, en fait, passe aux hautes régions du sanctuaire.

La conclusion à ce chapitre sera brève. Il n'y a été question que de piédestaux, tous privés à jamais de statues, et dont on ne peut que rarement se représenter l'image complète. Du moins en ressort-il, en grandes lignes, une idée de l'évolution des conceptions monumentales.

La base archaïque n'a, par elle-même, — et rien n'est plus logique ni plus sensé — que la fonction d'un support destiné à exhausser l'offrande, et à porter les dédicaces. Le type habituel est celui des assises étayées à la manière d'une *krepis* de temple : un « parti » ar-habat, si simple soit-il, comme c'est le cas pour l'ex-voto des Coreytiens ou pour ceux qui se voient au bas du sanctuaire, est chose anormale : rien ne doit détourner l'attention de l'œuvre essentielle de la statue. Il en sera ainsi jusqu'au III^e siècle, jusqu'à ce moment des générations échouent qui, à cette date encore, garde le piédestal de type ancien.

Mais ce ne sont là que les cas ordinaires ; dès la plus ancienne époque, — le Sploux de Naxos en témoigne, — l'offrande en hauteur « se mêle aux autres » ; la Victoire des Messénites, la « colonne » de Phryné montrent que ce type a persisté sans lacune jusqu'au moment où il a éclipsé les autres. Avec la fin du III^e siècle, avec le moment où l'image du dieu, celle d'un bienfaiteur national ou d'un héros, une statue symbolique, font place à des images de rois, de princes, de nobles, qui se les érigent ou se les font ériger, une rivauté se manifeste entre toutes ces variantes : le piédestal, en se haussant, gagne une importance égale à la statue qui, s'éloignant peu à peu des regards, n'est bientôt plus autre chose que la partie, sacrifiée peut-être à un ensemble dont le piédestal constitue peut-être l'essentiel. Pour un visiteur qui se hâte, à qui il suffit de lire des noms et de se rappeler quelques histoires de cérémonie, — et c'est bien le cas de Pausanias, — le piédestal compte autant ou plus que la statue, et sa vue s'arrête complètement sur ces colonnes, doubles ou simples, qui lui paraîtront d'ingénies transpositions de l'architecture familière, sur ces hauts piliers où il retrouvera le bel appareil d'une muraille et les dômes qu'il aime, dentelles ioniques, frises historiques, moulures, et que leurs architectes empêtreraient à élever toujours plus.

(1) On sait que Gorgias avait à Olympie aussi sa statue dorée (Pausanias VI, 17, 7, et *L'Art Classique*, 1921).

(2) Je me demande si cette icône ne se serait pas dressée, peut-être, par l'intermédiaire d'une ou plusieurs autres assises élégées, sur la base circulaire dont il a été question plus haut (p. 226 et 227).

Ainsi, les ruines que nous venons de décrire paraissant donner une idée, juste dans son ensemble, de ce que fut l'« évolution » du monument votif à Delphes. Est-ce à cette seule considération que nous devions nous en tenir ? Et ne faut-il pas, pour conclure, regretter que demeure pour toujours voilé à notre imagination le spectacle de ces offrandes, serrées autour d'un temple magnifique, dans le plus émouvant des paysages, vivants symboles des gloires de la Grèce et de sa fidèle piété envers Apollon Pythien ?.

ERRATA

- P. 26, l. 6 du bas, lire : (Pl. III)
- P. 26, l. 2 du bas, lire : oblongues GG, larges
- P. 27, l. 20, lire : du stylobate) — 5^m,54.
- P. 28, l. 12 du bas, lire : (Pl. III)
- P. 30, l. 1, lire : face antérieure
- P. 31, l. 1, lire : orthostates
- P. 32, l. 11, lire : la figure 32
- P. 36, l. 20, lire : *Mur de refend Ouest*
- P. 36, l. 22, lire : une reconstitution partielle du dallage de l'opisthodomos
- P. 41, fig. 42, lire : des soubassements sous le dallage et le stylobate de la cella.
- P. 45, l. 3, lire : une longueur de 1^m,26 env.
- P. 45, l. 5, lire : était de 1^m,52 environ.
- P. 45, n. 4, lire : Il n'est
- P. 48, l. 9 du bas, lire : d'un bloc de calcaire p, mouluré
- P. 53, l. 26, lire : réutilisés à une époque que l'on pourrait croire tardive.
- P. 54, l. 3, lire : ni pour un mur antérieur,
- P. 54, l. 3 du bas : de la cella, et qu'elle
- P. 58, l. 27, lire : blocs 1 et 2'
- P. 60, n. 1, l. 3, lire : de lui donner
- P. 62, l. 13, lire : ni sur celui du côté Sud,
- P. 77, l. 3 : (fig. 4 en π). Le π (en blanc) est mal venu sur la gravure. Chercher le bloc dans le renflement d'un noir opaque qui se voit au bas de la figure, et au milieu : il a l'aspect d'un disque avec un point central.
- P. 81, l. 21 : le nom de Thémis, etc.. Ajouter la dédicace publiée, p. 163.
- P. 81, n. 3, lire : T. Homolle, *BCH*, XXIII (1899), p. 530.
- P. 95, n. 4, l. 2, lire : pièces courantes ; pour les pièces d'angle,
- P. 96, l. 3 fin, lire : 0^m,985
- P. 98, litre, lire : (Pl. XI et XII)
- P. 100, l. 13, 14, lire : 7^m,40-7^m,50, 8^m,10-8^m,20, 8^m,80-8^m,90
- P. 109, n. 5, lire : X, 5, 13.
- P. 111, l. 2, lire : l'entablement en marbre de la façade,
- P. 113, l. 1, lire : Sud-Ouest de l'opisthodomos
- P. 116, dern., l., lire : ilmpesta
- P. 116, n. 8, ajouter : *GH*, III, 14,203, 24.
- P. 119, avant-dern., l., lire : les figures 91, 93 et 96.
- P. 121, dern., l., lire : en fondation,
- P. 125, n. 1, l. 1, lire : n'avait pas de lettre, parce qu'elle n'en avait pas besoin.
- P. 126, l. 9, lire : de la bâtie.

- P. 129, l. 6 du bas, lire : des plus probables,
- P. 131, l. 7, lire : du massif interne (fig. 92),
- P. 156, fig. 117, lire : extrémité Est.
- P. 161, l. 17, lire : (fig. 125, A),
- P. 161, l. 18, lire : (fig. 125, B, C)
- P. 161, l. 21, lire : (fig. 123).
- P. 167, l. 13, lire : (inéd.).
- P. 170, l. 3, lire : τό τε ἀνάτολη τὸ ζεω
- P. 175, l. 6 du bas, lire : (fig. 132),
- P. 179, l. 11 du bas, lire : (pl. III et fig. 1 et 139, K)
- P. 182, l. 14, lire : Βόρειον
- P. 182, l. 5 du bas, lire : cette vue, eût-elle été prise du stylobate, n'aurait pas été
- P. 194, n. 1, lire : *BCH*, 1912, p. 659.
- P. 196, fig. 152, lire : doriques
- P. 196, n. 1, lire : *BCH*, 1912, p. 652.
- P. 200, fig. 158, lire : l'hiéron de la Terre
- P. 205, l. 1, lire : (cf. fig. 125) ;
- P. 206, l. 1, lire : figure 170
- P. 208, l. 4 du bas, lire : Sur cette donnée, diverses restitutions
- P. 215, l. 16, lire : (pl. II et fig. 189, h, i, j),
- P. 225, n. 3, l. 3, lire : επιγέρασ.
- P. 229, l. 2, remplacer le z par un coppa.
- P. 235, l. 11, lire : Ηερμονες
- P. 269, l. 6. — C'est à juste titre, sans doute que Th. Homolle (*BCH*, XX, 1896, p. 695, n. 3) et M. Bourguet (*BCH*, XXVII, 1903, p. 18) ont rapproché de ce texte de Plutarque, l'offrande en orge des Apolloniates, dans les collectes pour le temple du IV^e s. (*BCH*, 1903, p. 13, col. II, t-22).
- P. 269, 2^e alinéa. — En raison de la forme des trons de goujons au lit inférieur, je crois que le monument n'est pas antérieur au IV^e siècle. (Aurait-il quelque rapport avec l'Apollon *Silalkas* ?).
- P. 270, fig. 212. — Ligne 2, la première lettre est trop nettement indiquée comme un Y. Après vérification, la deuxième lettre suivante (après O) ne peut-être un E : l'intervalle est trop étroit.
- P. 293, fig. 239. — Il est probable, comme l'indique le texte, que le bloc représenté à gauche était contigu à celui qui est représenté à sa suite, à droite. L'intervalle ménagé signifie seulement que nous n'avons pas la preuve matérielle de cette contiguité.
- P. 294, *Bases pour statues équestres*. — Décrites sous le titre de *Seleukiden Statuen* (avec, en plus, Inv. 635 = *BCH*, XVIII, 1894, p. 235) dans *Klio*, XVI, p. 174, n. 134-137 et Pauly-Wissowa, Suppl. bd IV, col. 1353 sqq, n. 87.
- P. 296, dern. l., lire : (inv. 4811 = 1732) (Pierre deux fois numérotée).

INDEX DES RÉFÉRENCES

I. — PASSAGES D'AUTEURS

Auteurs	Pages	Auteurs	Pages
Aristophane, <i>Nub.</i> , 508 (schol.)	109	Pausanias, X, 14, 4 sqq.	122
Aristide, III, p. 740 (Dindorf)	115	X, 14, 7-19, 3	308, 315
Ménée, VI, p. 231 F sqq.	252	X, 14, 7	119
— XIII, p. 591 B	281	X, 15, 4	275
Bacchylide, III, 15-18	253	X, 16, 3	62, 71, 310
Démosthène, <i>Mid.</i> , p. 561 (schol.)	110	X, 16, 7	152
Diodore, XI, 26	252	X, 17, 7	315
— XVI, 56	79, 114	X, 18, 5	285
— XXII, 9	83	X, 18, 7	289
Dion Cassius, LXIII, 14	116	X, 19, 1	20, 84
Dion Chrys., <i>Disc.</i> 37, p. 115 B	309	X, 21, 1-2	84
Eschiné, <i>c. Clés.</i> , 116	84	X, 21, 1	79, 80
Eschyle, <i>Rhum.</i> , 39 sqq.	71	X, 21, 5	39, 65, 78
Euripide, <i>Andr.</i> , 112-122	64, 78	X, 21, 6	230
— <i>Ion</i> , 112-120	181	X, 21, 7	78, 181
— 224	70	X, 33, 3	225, 226
Fusébe, II, p. 96 (Schone)	110	Philochore, fr. 22 (FHG, I, p. 387)	78
Hérodote, I, 17	63	Pindare, <i>Nem.</i> , VII, 43	171
— 50	110	— <i>Pyth.</i> , I, 155 (schol.)	252, 254
— 51	193	— IV, 6 sqq.	70
— 65	63	Platon, <i>Rép.</i> , IV, p. 127 c	71
II, 136	136, 268	Pline, <i>Nat. Hist.</i> , XXXIV, 61	240
II, 180	110	— XXXV, 11	80
V, 62	110	Plutarque, <i>Aemil.</i> , 28	308
V, 67	286	— <i>Alexand.</i> , 40	240
VI, 126	286	— <i>Nicias</i> , 13	310
VII, 140, 141	62, 63	— <i>Numa</i> , 9	89, 116
— VIII, 37	63, 64, 78	— <i>Timol.</i> , 8	63
Justin, XIV, 8, 1	83, 85	— <i>Alex. virg.</i> , II, 3	300
Lucien, <i>Sallal.</i> , 38 (schol.)	70, 71	— <i>amator.</i> , 9	281, 300
Pausanias, X, 3, 1	226	— <i>def. orac.</i> , 50	63, 65, 79
— 5, 9-12	109	— <i>def. orac.</i> , 51	65
— 5, 13	109, 110, 199	— <i>Ei. delph.</i> , 2	80, 81
— 8, 5	280	— <i>garant.</i> , 17	81
— 9, 12	220	— <i>Is. et Oce.</i> , 30	78, 79
— 13, 3	283	— <i>Pyth. orac.</i> , 8	283, 310

	Pages		Pages
Plutarque, <i>Pyth. orac.</i> , 16.....	269	Strabon, IX, 3, 6.....	70, 109
— — 17.....	65, 182	— XIV, 1, 5.....	85
— — 22 et 28.....	65	Suétone, <i>Catig.</i> , 15 et 24.....	271
— <i>sap. conv.</i> , 21.....	198	Tite-Live, XLV, 27, 7.....	307
Polybe, XXX, 10.....	307	— — 14.....	268, 269
Simonide, épigr. 141 (Bergk).....	254	— — 15.....	285, 309
Sophocle, <i>Oed. Tyr.</i> , 480.....	71		

II. — INSCRIPTIONS

DÉCRETS HONORIFIQUES.

A) en faveur de :

Un habitant d'Antioche du Cydnus, Inv. 1338.....	296
Un habitant d'Argos d'Amphilochie, Inv. 1540.....	247
Un astrologue romain, Inv. 1223.....	265
<i>Chariklès</i> , f. de Laophon, Eginète, Inv. 2501.....	235
De <i>Coregréens</i> (renouvellement de prox. et prom.), Inv. 1561.....	247
<i>Damon</i> , frère d'Agathoklès.....	59
<i>Eumène II</i> (décret étolien), Inv. 3277.....	276
<i>Eumène II</i> (fondation des <i>Eumeneia</i>), Inv. 3680+900.....	122, 275
<i>Kélainos</i> , f. de Polykratidas, Inv. 5278.....	237
<i>Parméniskos</i> , f. de Ménédamos, Byzantin, Inv. 2501.....	235
Un <i>Péparéthien</i> , Inv. 1515.....	283
Des mercenaires <i>Pergaméniens</i> , (mur de « Lilaia »).....	222
Des mercenaires <i>Pergaméniens</i> , Inv. 1051.....	224
Des mercenaires <i>Pergaméniens</i> , Inv. 1293 (?).....	223
Un habitant de <i>Phères</i> , Inv. 1178.....	269, 273
<i>Polyarchidès</i> , hiéromnémon de Chios, Inv. 3659.....	124
<i>Pyrrhon</i> Aïn..., Inv. 422.....	150
<i>Séleueos II</i> , Inv. 1338.....	296
<i>Silanos</i> , f. de Nénios, Byzantin, Inv. 2501.....	235
<i>Socharès</i> , f. de Thrason, Byzantin, Inv. 2501.....	235
<i>Théoponpos</i> , f. d'Istion ? Mégalopolitain, Inv. 4879.....	164
Les <i>Thuriens</i> (renouvelant leur promantie).....	115
<i>Xanthippos</i> , libérateur d'Elatée, Inv. 3683+3725 et 1890+1892.....	314

B) datés par les archontats de :

<i>Agésilas</i> , f. de Tarantinos ?, Inv. 1712.....	265
<i>Aléxias</i> , Inv. 3368.....	296
<i>Charixénos</i> , Inv. 5270.....	297
<i>Nikias</i> , f. de Philonikos.....	267
[<i>Philon</i>], Inv. 5270.....	297
<i>Sarpadon</i> , Inv. 4811.....	237, 297

COMPTES (publiés dans le *Bull. Corr. Hell.*) :

1896, p. 198, 199, l. 7, 13.....	219
1898, p. 321, l. 41-48.....	256
p. 321, l. 50, et 60, et p. 325.....	114

	Pages
1902, p. 41, l. 20-22.....	88
p. 42, l. 30 sqq.....	23, 73
p. 42, l. 36 et p. 48.....	89
p. 43, l. 1-4-5.....	23, 88, 72
p. 52, l. 5-9.....	84
p. 55, l. 6-7.....	77
p. 62, l. 12-15.....	141, 218
p. 62, l. 26-29.....	182
p. 64, II, l. 5-13.....	23, 81
p. 65, II, l. 11 sqq.....	73
p. 65, III, l. 1-19.....	74
p. 81, l. 8-10.....	73
p. 92, l. 3-5.....	75

OFFRANDES A APOLLON PYTHIEN :

A) publiques :

<i>Athèniens</i> ? (copie de Gyrinique d'Ancône)	158
<i>Chlos</i> (Grand Autel de)	121, 126, 129
<i>Coryre</i> , Inv. 1849.....	23, 24
<i>Corinthe</i> ? (Trésor archaïque de)	193, 195
<i>Corinthiens</i> ? (copie de Gyrinique d'Ancône)	158
<i>Ebolus</i> (stratèges), Inv. 14, 642, 3114, 3501, 3666.....	312
<i>Gorlyne</i> d'Arende, Inv. 1057.....	248
<i>Karydos</i> (Houf de), Inv. 638.....	311
<i>Lipara</i> (vingt Apollons de)	113-114, 312
<i>Messéniens</i> de Naupacte.....	301
<i>Péparéthos</i> , Inv. 1515.....	294
<i>Phères</i> (les Gayniers ? de), Inv. 4555.....	273, 274, 299
<i>Phœ.</i> (ΑΩΝΙΦ). Inv. 1115.....	314
<i>Samos</i> , Inv. 1790.....	318

B) privées :

<i>Antochos</i> , sans n° d'Inv. + Inv. 1045.....	291
<i>Aristostola</i> , l. de Timolnos, Inv. 3656, 1810 = 1239.....	237-238
<i>Une Etoillette</i> , Inv. 1042, 1044.....	292
<i>Gélon</i> et <i>Héraon</i> (trépieds de), Inv. 1615, 1617.....	290
<i>Krabros</i> (épigramme de l'ex-voto de)	299

OFFRANDES A D'AUTRES DIEUX :

<i>Athéna</i> (des habitants du faubourg de Pylos à Poséidon g1), Inv. 3576.....	87
<i>Athéna Soleira</i> (de Kleuménès n°, Inv. 1202.....	89
<i>Athéna Niké</i> , à Athènes (des Athéniens à), 16, 112, 403.....	202
<i>Diktyuma</i> ?, Inv. 1087.....	84
<i>Dionysos</i> (et Apollon), Inv. 1831.....	81
<i>Dionysos</i> (— Bull. Corr. Hell. 1902, p. 530.....	81
<i>Hermès</i> (de H. Aur. Nikoboulos à), Inv. 282.....	80
<i>Kallisto</i> , Inv. 4139.....	109
<i>Perséphoné</i> (des Hermionéens à), Inv. 2501.....	86
<i>Poséidon</i> (des habitants du faubourg de Pylos à Athéna et), Inv. 3376.....	82
<i>Thémis</i> , Inv. 1286.....	152, 164

DÉDICACES HONORIFIQUES :

Une sœur de <i>Caligula</i> , Inv. 1512.....	299
<i>Domitien</i> ,.....	118, 219
<i>Eumène II</i> (du koinon des Étoliens à), Inv. 1566.....	279
<i>Gn. Claudius Léonticus</i> ,.....	117
<i>Paul-Emile</i> ,.....	207
<i>Prusias</i> (du koinon des Étoliens à),.....	294

	Pages
SIGNATURES :	
<i>Aristodémos</i> Athénien, Inv. 3657.....	151
<i>Diopéilès</i> Athénien, Inv. 1515.....	283
<i>Meidias</i> , Inv. 3368.....	296
<i>Sotadas</i> Thespién. Inv. 2638 A	235
... αθων ἐργον.....	163
... ιδας (sur une base campaniforme).....	254
DOCUMENTS ADMINISTRATIFS :	
A) Réparations et travaux divers :	
<i>A un analemme</i> par les Amphictions et leur épimélèle Tib. Claudius Kléomachos.....	154, 159
<i>A la fontaine, à la conduite et aux murs</i> , par les Amphictions, Inv. 3959.....	182
<i>A la maison de la Pythie</i> , Inv. 3341.....	242
<i>Au temple d'Apollon</i> , par Domitien.....	116, 219
<i>Au temple d'Apollon</i> , par Cn. Claudius Léonliens.....	117
B) Actes d'affranchissement :	
<i>Griech. Dial.-Inschr.</i> , 1931.....	167
<i>Griech. Dial.-Inschr.</i> , 1936, 1937.....	180
<i>Griech. Dial.-Inschr.</i> , 2102-2106.....	166, 168
<i>Wescher-Foucart</i> , 229 a, 239 a et b.....	166
273 a et b, 275, 281 c, d, e, 297 a et b.....	167
310 a et b.....	167
322 a.....	168
437, 438.....	166
439 a.....	167
441, 441 a.....	168
MARQUES DE TACHERONS :	
A) Sigles et signatures d'entrepreneurs :	
<i>Archédamos</i>	89
<i>Daos</i>	89
<i>Deinon</i>	89
<i>Kleustralos</i> ?.....	89
<i>Komon</i>	108
<i>Nikodamos</i>	89
<i>Ortha</i> ... ?.....	89
<i>Pankratès</i>	88, 233
<i>Philonikos</i> ?.....	191
<i>Sion</i>	89
<i>Sosias</i> ?.....	89
<i>Thoropidas</i>	89
B) Indications de pose :	
εἰς τὸν δεύτε(ρ)ον---.....	88
ἐθδ---, ὁγδο---, εἰς τὸν ὁγδο---.....	88
τρίπεδαι [ό] πρώτος φιμός.....	12, 88, 93
DIVERS :	
<i>Borne de lieu asyle</i> , Inv. 3804.....	206
<i>Consecration de butin</i> ? (Orthostate du vi ^e s.).....	105
<i>Hymne à Apollon Pythien</i> (Trésor des Athéniens).....	184, 199
<i>Inscriptions diverses du « Monument bilingue »</i>	30, 31, 39
Lettres sur un <i>omphalos</i> de poros.....	76

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Fig.	N°	
Fig. 1.	Plan schématique des fondations du temple	3
Fig. 2.	Vue de la fondation Sud, prise au moment des fouilles	5
Fig. 3.	Vue de l'Autel et du Temple, prise de la base du trépied de Platée (1913)	6
Fig. 4.	Vue de la fondation Est, prise du Sud-Est (1913)	7
Fig. 5.	Coupe sur la fondation du côté Est (état actuel)	10
Fig. 6.	Coupe sur la fondation du côté Nord (état actuel)	10
Fig. 7.	Le contrefort d'étau à l'angle Sud-Ouest (1912)	9
Fig. 8.	Coupes sur les fondations du rectangle intérieur (état actuel)	11
Fig. 9.	Fondations Sud de la cella, extrémité Ouest (1912)	12
Fig. 10.	Vue d'une face de contremarche (sur la terrasse du mur polygonal)	13
Fig. 11.	Vue en plan d'une dalle de stylobate	14
Fig. 12.	Deux blocs provenant de la face supérieure de la rampe	15
Fig. 13.	La rampe restituée (élévation)	15
Fig. 14.	Tambour lisse avec des crimppons au pourtour des lits	16
Fig. 15.	Tambour n° 120. Détail de la cannelure en stuc	17
Fig. 16.	Chapiteau de la péristasis	18
Fig. 17.	Chapiteau de la péristasis	18
Fig. 18.	Triglyphe et métope, avec empreinte d'un bouchier	19
Fig. 19.	Fragment de larmier	20
Fig. 20.	Fragments du chêneau	21
Fig. 21.	Vue perspective montrant le mode de construction du sous-sollement, aux longs côtés	22
Fig. 22.	Schéma montrant le mode de construction du dallage à la rencontre du pérystile Nord et du portique Est	23
Fig. 23.	Vue perspective montrant la construction du sous-sollement, sous le colonnade du prodomos et au portique Est	24
Fig. 24.	Bloc du toichobate intérieur	25
Fig. 25.	Fragment de la cimaise qui décoreait la face externe des toichobates latéraux	27
Fig. 26.	Fragment de la cimaise qui décoreait l'assise terminale des murs latéraux (face tournée vers le péristyle)	27
Fig. 27.	Moulure de l'assise terminale du mur latéral (profil)	28
Fig. 28.	Bloc de toichobate placé sous l'autre Nord-Est	29

	Pages
Fig. 29. — Dalles des péristyles latéraux, avec ressaut sur une des tranches.....	30
Fig. 30. — Restitution en plan, à l'aide de trois blocs conservés, de l'extrémité Est du toichobate Nord.....	31
Fig. 31. — Orthostate inscrit.....	33
Fig. 32. — Schéma donnant en plan et en élévation l'ensemble des trois premiers orthostates inscrits, avec la rangée d'orthostates postérieurs.....	34
Fig. 33. — Quatre morceaux recollés du « Monument bilingue ».....	34
Fig. 34. — Plan schématique montrant la position relative des quatre premiers orthostates inscrits, à la suite de l'autre Sud-Ouest.....	35
Fig. 35. — Mode de construction des orthostates et de leurs socles aux têtes de murs..	35
Fig. 36. — Fragment d'un socle intérieur d'orthostate.....	36
Fig. 37. — Partie inférieure des antes.....	36
Fig. 38. — Plan et élévation interne du toichobate du mur Ouest de la cella.....	37
Fig. 39. — Moellon de poros à la jonction de deux murs.....	38
Fig. 40. — Toichobate du mur de refend Est (extrémité Sud).....	38
Fig. 41. — Vue du fond de la cella et du soubassement de la colonnade ionique Nord (état au moment des fouilles).....	40
Fig. 42. — Vue perspective montrant le mode d'appareillage des soubassements du dallage du stylobate et sur le côté de la cella.....	41
Fig. 43. — Chapiteau ionique de l'ordre intérieur.....	42
Fig. 44. — Autre vue du même chapiteau.....	43
Fig. 45. — Soubassement de la colonnade ionique Sud, extrémité Ouest (état au moment des fouilles).....	46
Fig. 46. — Soubassement de la colonnade ionique Sud, extrémité Ouest, et restes de la construction qui la traversait (état au moment des fouilles).....	48
Fig. 47. — Vue partielle des ruines reproduites fig. 46 et de la brèche qui leur faisait suite (état au moment des fouilles).....	49
Fig. 48. — Même vue que la précédente, en plus fort raccourci (état au moment des fouilles).....	50
Fig. 49. — Plan et élévation des soubassements de la colonnade ionique Sud (extrémité Ouest) et de la construction qui les traversait (état au moment des fouilles).....	51
Fig. 50. — Deux dalles de calcaire appartenant à l'assise inférieure du soubassement de la colonnade ionique : l'une du type normal, l'autre placée à la rencontre de la colonnade Sud avec le soubassement de l'édicule de l'adyton....	52
Fig. 51. — Anathyrose dans la fondation, à la jonction de la colonnade ionique Sud et du mur Ouest.....	53
Fig. 52. — Vue de la cella, montrant l'interruption de la colonnade ionique Sud (état actuel).....	54
Fig. 53. — Encastrement de deux blocs des fondations de la colonnade Sud.....	55
Fig. 54. — Vue du soubassement de la colonnade ionique Nord, à la hauteur de l'adyton.	56
Fig. 55. — Vue de l'emplacement présumé de l'autre prophétique.....	57

TABLE DES ILLUSTRATIONS

225

Fig. 56.	— Plan et élévation du tronçon de mur découvert près du rocher à l'Est de l'adyton,.....	59
Fig. 57.	— Détail du soubassement de la colonnade ionique Nord (plan et coupe).....	61
Fig. 58.	— Bloc provenant du soubassement de la colonnade ionique Sud avec entaille pour la liaison d'un mur transversal.....	63
Fig. 59.	— Dalle avec rigole et traces de monuments.....	67
Fig. 60.	— Bloc présumé d'une mule de l'azet.....	69
Fig. 61.	— Plan schématique de l'azet.....	70
Fig. 62.	— Dalle trouvée à l'extrémité Ouest de la cella.....	70
Fig. 63.	— Copie en marbre de l'omphalos.....	71
Fig. 64, 65, 66, 67.	— L'omphalos.....	73, 74, 75, 77
Fig. 68.	— Coupe sur l'omphalos.....	79
Fig. 69.	— Détail de la tige qui sort de l'omphalos et des deux qui la entourent.....	80
Fig. 70.	— Détail de la technique (temple du IV ^e siècle).....	80
Fig. 70 bis.	— Canaux de coulée pour le scellement des gongions.....	87
Fig. 71.	— Plan restitué du temple du V ^e siècle.....	90
Fig. 72.	— Plan et lit supérieurs restitués d'un tambour du IV ^e siècle, rebâti en marbre et remployé dans le contrefort Sud-Ouest du temple du IV ^e siècle.....	91
Fig. 73.	— Chapiteau du temple du V ^e siècle (restitué à l'aide de deux morceaux).....	96
Fig. 74.	— Bloc d'architrave en poros (face postérieure et lit d'attente).....	96
Fig. 75.	— Pièce à « regnus » d'une architrave de marbre.....	97
Fig. 76.	— Pièce intercalée entre deux « regnus » dans l'assise supérieure d'une architrave de marbre.....	98
Fig. 77.	— Restitution de l'architrave de marbre.....	99
Fig. 78.	— Morceau d'un triglyphe d'angle.....	100
Fig. 79.	— Pièce de larmier portant un mutule.....	101
Fig. 80.	— Profil du bloc précédent complété au moyen d'un autre bloc et d'une goutte.....	102
Fig. 81.	— Bloc de fesse du rampant.....	103
Fig. 82.	— Gargouille à mille de lion.....	104
Fig. 83.	— Débris des figures du fronton oriental remises à leur place primitive.....	104
Fig. 84.	— Morceau de stylobate.....	106
Fig. 85, 86.	— Vue de l'orthostate inscrit.....	106, 107
Fig. 87.	— Bloc encadré d'une écielure basante.....	108
Fig. 88.	— Vue de l'autel, prise de l'Est, état au moment des fouilles.....	120
Fig. 89.	— L'autel et la rampe du temple pendant les fouilles.....	121
Fig. 90.	— Vue de l'autel reconstruit par M. J. Hepfner.....	122
Fig. 91.	— Plan de l'autel état actuel.....	122
Fig. 92.	— Élévation Est de l'autel état actuel.....	122
Fig. 93.	— Côté Sud de l'autel état actuel.....	123
Fig. 94.	— Inscription relative à la promenade de Chios.....	124
Fig. 95.	— Spécimens de lettres d'assemblage.....	125
Fig. 96.	— Coupe transversale de l'autel (état restauré).....	127

31

	Pages
Fig. 97. — Assise de couronnement de l'autel, et profil de la moulure.....	128
Fig. 98. — Détail de l'orthostate n° 31.....	130
Fig. 99. — Assises inférieures de l'autel, restituées en un état ancien (vers le III ^e s. av. J.-C.).....	130
Fig. 100. — Les mêmes assises, en leur dernier état (vers le II ^e s. ap. J.-C.). (D'après la reconstruction faite par M. Replat).....	130
Fig. 101. — Elévation restaurée de la face Est de l'autel.....	130
Fig. 102. — Détail de l'orthostate nos 22, 25.....	132
Fig. 103. — Détail de l'orthostate nos 16, 17.....	132
Fig. 104. — Elévation restaurée de la face Sud de l'autel.....	133
Fig. 105. — Plan restauré de l'autel.....	136
Fig. 106. — Vue de l'autel prise du Sud, montrant les pierres du mur de l'esplanade....	140
Fig. 107. — Dalle de l'ex-voto des Liparéens.....	143
Fig. 108, 109, 110, 111. — Autres dalles du même ex-voto.....	144, 145
Fig. 112. — Restitution hypothétique de la dédicace des Liparéens.....	148
Fig. 113. — Dalles portant les restes d'une inscription métrique.....	149
Fig. 114. — Dalle inscrite. (Décret de proxénie pour Ηέρων Αἰγ...).....	151
Fig. 115. — Mur polygonal. Côté Est (vue prise au moment des fouilles).....	152
Fig. 116. — Mur polygonal. Côté Sud, extrémité Est (vue prise au moment des fouilles).....	152
Fig. 117. — Mur polygonal. Côté Sud, extrémité Ouest (vue prise au moment des fouilles).....	152
Fig. 118. — Vue prise de l'« aire ». A droite, le mur polygonal.....	152
Fig. 119. — Mur polygonal. Côté Sud, près du rocher de la Sibylle (vue prise au moment des fouilles).....	152
Fig. 120. — Mur polygonal. Côté Sud à la hauteur de la fontaine de la terrasse (vue prise au moment des fouilles).....	152
Fig. 121. — Mur polygonal. Côté Ouest (vue prise en 1911).....	157
Fig. 122. — Mur polygonal. Côté Est. Elévation, état au moment des fouilles.....	157
Fig. 123. — Partie du mur polygonal portant des inscriptions sur dalles de poros.....	158
Fig. 124. — Mur polygonal. Côté Ouest. Elévation, état au moment des fouilles.....	159
Fig. 125. — Types de scellements usités au mur polygonal.....	160
Fig. 126. — Blocs de couronnement du mur polygonal.....	163
Fig. 127. — Coupe en travers de la terrasse à la hauteur de l'opisthodome (état restauré).....	170
Fig. 128. — Coupe en travers de la terrasse, à la hauteur de l'escalier proche de la fontaine (état restauré).....	170
Fig. 129. — Fontaine de la terrasse (vue prise au moment des fouilles).....	172
Fig. 130. — Fontaine de la terrasse (vue prise du temple).....	173
Fig. 131. — Orifice de la fontaine dans le mur polygonal.....	174
Fig. 132. — Plan (état actuel), de la fontaine et des conduites.....	174
Fig. 133. — Coupe longitudinale sur la fontaine et les conduites.....	174
Fig. 134. — Coupe sur l'aqueduc ab.....	175
Fig. 135. — Orifice extérieur du canal ab.....	176
Fig. 136. — Croquis montrant la communication intérieure des aqueducs ac et ab.....	177

TABLE DES ILLUSTRATIONS

27

Fig.	Titre	Page
137.	Coupe longitudinale sur l'aqueduc n° 1	17
138.	Coupes transversales sur les aqueducs	17
139.	Plan schématique de la fontaine et des conduites	186
140.	Trésor A. Plan (état actuel)	186
141.	Trésor A. Elevation partielle (état actuel)	186
142.	Monument à absidé	187
143.	Trésor C. Plan et élévation (état actuel)	188
144.	Trésors D, E, F. Plan (état actuel)	188
145.	Trésors G, H, I, K. Elevation prise de l'ouest (état actuel)	189
146.	Marque d'entrepreneur sur une dalle archaïque	191
147.	Fragments d'orthostate (?) archaïque	192
148.	Fragments d'un chapiteau archaïque (coupe et plan inférieur)	192
149.	Fragments d'un degré (?) archaïque	193
150.	Lit supérieur d'un tambour de colonne archaïque	193
151.	Deux morceaux du trésor de Corinth	196
152.	Colonnes doriques de type archaïque	196
153.	Trésor archaïque comparé à une colonne du premier temple	197
154.	Le temple et la terrasse avant 548. Plan hypothétique	200
155.	Le temple et la terrasse à la fin du IV ^e siècle. Plan restauré	200
156.	Le temple et la terrasse avant 548. Elevation hypothétique	200
157.	Le temple et la terrasse à la fin du IV ^e siècle. Elevation restaurée	200
158.	Coupe en travers de la terrasse, à la hauteur de l'héron de la Terre (au début du IV ^e s.). État restauré	201
159.	Profil hypothétique de la terrasse primitive comparé à l'état du IV ^e siècle	202
160.	Murs contigus au péribole Ouest et maison de l'Antinoüs	203
161.	Elévation et coupe des murs contigus au péribole Ouest	204
162.	L'escalier du théâtre. Vue prise de l'opisthodome du temple	207
163.	Marches inférieures de l'escalier du théâtre	208
164.	Vue de l'escalier ancien	209
165.	Plan de l'escalier ancien, dans les parties hautes (état actuel)	210
166.	Même escalier. Elevation de face	210
167.	Même escalier. Elevation latérale droite	210
168.	Même escalier, vue perspective (état actuel)	210
169.	Même escalier, vue perspective, restauration présumée	210
170.	Même escalier. Elevation latérale gauche	211
171.	Même escalier. Elevation de face, vue d'ensemble	212
172.	Les transformations probables de l'escalier du théâtre	215
173.	Niche dans l' <i>εγγύτης</i> (état actuel)	216
174.	Plan, élévation et coupe de la niche (état actuel)	217
175.	Essai de restitution des niches volvées de l' <i>εγγύτης</i>	218
176.	Monument de Labia ? Elevation (état actuel)	219
177.	Monument de Labia ? Plan (état actuel)	219
		221

	Pages
Fig. 178. — Etats présumés du monument de Lilaia ? vers 350 et vers 180 av. J.-C....	223
Fig. 179. — Vue de la partie Est de la terrasse Nord, prise du Sud (état au moment des fouilles).....	227
Fig. 180. — Elévation de l'extrémité Est de la terrasse Nord (état actuel).....	228
Fig. 181. — Plan de l'extrémité Est de la terrasse Nord (état actuel).....	228
Fig. 182. — Les trépieds de Gélon et le monument des Coreyréens (vue prise au moment des fouilles).....	229
Fig. 183. — Plinthe portant une dédicace des Coreyréens.....	230
Fig. 184. — Seuil de calcaire trouvé près des trépieds de Gélon.....	231
Fig. 185. — Le mur polygonal sous l'offrande de Daochos.....	232
Fig. 186. — Dalles provenant du couronnement d'un mur archaïque.....	234
Fig. 187. — L'ex-voto de Kratéros (vue prise au moment des fouilles).....	238
Fig. 187 bis. — Bloc du mur d'enceinte avec inscription.....	239
Fig. 188. — Ex-voto de Kratéros, plan restauré.....	240
Fig. 189. — Plan de l'escalier du théâtre et de l'ex-voto de Kratéros (état actuel).....	240
Fig. 190. — Elévation de l'ex-voto de Kratéros et de l'escalier du théâtre (état actuel) ..	240
Fig. 191. — Ex-voto de Kratéros, élévation. Essai de restauration.....	240
Fig. 192. — Découverte de l'Antinoüs.....	242
Fig. 193. — Offrande archaïque de Coreyre. Essai de restauration.....	246
Fig. 194. — Offrande des Gortyniens d'Arcadie.....	247
Fig. 195. — Plan d'ensemble des offrandes au Nord de la place du pronaos.....	248
Fig. 196. — Vue, prise au moment des fouilles, de l'angle Nord-Est de la place du pronaos.	249
Fig. 197. — Trépieds des Deinoménides. Plan et élévation, état actuel. (Dessin d'A. Martinaud).....	251
Fig. 198. — Essai de restitution, en plan et élévation, des socles des trépieds des Deinoménides.....	252
Fig. 198 bis. — Base campaniforme trouvée sur la terrasse du mur polygonal.....	253
Fig. 199. — Fondations d'une grande base à gauche des trépieds des Deinoménides.....	255
Fig. 200. — Fondations d'une base en avant du piédestal de Prusias.....	257
Fig. 201. — Détails de l'ordonnaunce du monument d'Aristainéta. (Dessin d'A. Martinaud).	258
Fig. 202. — Monument d'Aristainéta, en élévation restaurée.....	258
Fig. 203. — Fondations du monument d'Aristainéta.....	261
Fig. 204. — Krépis restaurée du monument d'Aristainéta.....	261
Fig. 205. — Fondations du monument de Prusias.....	262
Fig. 206. — Piédestal de Prusias, en élévation restaurée.....	262
Fig. 207. — Entablements comparés des piédestaux de Prusias, de Paul-Emile, et d'un empereur romain (?).....	263
Fig. 208. — Exèdre placée en avant du trépied de Gélon. Restauration.....	265
Fig. 209. — Un coin de la place du pronaos. Vue prise au moment des fouilles.....	267
Fig. 210. — Plinthe à trous multiples.....	268
Fig. 211. — Base à colonne unique portant un décret pour un habitant de Phères.....	270
Fig. 212. — Base à colonne unique portant une dédicace pour une sœur de Caligula.....	270

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Fig. 213.	Reconstruction, en plan et élévation, du socle d'un monument à colonne unique.	270
Fig. 214.	Fal supérieur de l'architrave et entablement d'un monument à colonne unique.	271
Fig. 215.	Aspect présumé d'un monument à colonne unique.	272
Fig. 216.	Fragment d'inscription (Inv. 155).	272
Fig. 217.	Foundation en avant du trépied de Célon (fig. 196, 14).	273
Fig. 218.	Foundation en arrière des trépieds des Etonométides (fig. 196, 22).	274
Fig. 219.	Socle pour une colonne ?.	274
Fig. 220.	Foundations du monument consacré par les Etoiles à Eumène II.	275
Fig. 221.	Monument consacré par les Etoiles à Eumène II. Essai de restauration.	276
Fig. 221- <i>bis</i> .	Deuxième face étroite de ce monument.	277
Fig. 222.	Assemblage de trois blocs du monument d'un empereur romain (?)	277
Fig. 223.	Monument d'un empereur romain (?). Essai de restauration.	278
Fig. 224.	Assise supérieure du socle de ce monument.	279
Fig. 225.	Foundations devant l'angle Nord-Est du temple.	280
Fig. 226.	Base d'une offrande de Péparthèos.	282
Fig. 227.	Aspect présumé de cette offrande.	282
Fig. 228.	Base d'un monument présumé de Pellana d'Achaïe.	284
Fig. 229.	Foundations à l'est de la place de l'Opithodome.	287
Fig. 230.	Base circulaire.	288
Fig. 231.	Plan du soubassement de la statue de l'Etoile.	289
Fig. 232.	Plinthe provenant de ce soubassement.	290
Fig. 233.	Base de la statue de l'Etoile. Une face latérale.	290
Fig. 234.	Base de la statue de l'Etoile. Autre face latérale.	291
Fig. 235.	Base de la statue de l'Etoile. Une prise en avant.	291
Fig. 236.	Aspect présumé du monument de l'Etoile.	291
Fig. 237.	Offrande étoilée. Coupe.	292
Fig. 238.	Blocs provenant de la partie gauche de cette offrande.	293
Fig. 239.	Blocs de droite paraissant provenir de la même offrande.	294
Fig. 240.	Aspect présumé de l'exèdre étoilée.	294
Fig. 241.	Base pour une statue équestre.	295
Fig. 242.	Exèdre en avant de l'ex-voto de Kydros.	296
Fig. 243.	Soubassements de deux piliers triangulaires.	296
Fig. 244.	Profils des moulures des deux piliers.	298
Fig. 245.	Pilier triangulaire. Essai de restauration.	302
Fig. 246.	Disposition en plan des degrés du monument de Paul-Emile.	303
Fig. 247.	Modénature de ce monument.	303
Fig. 248.	Plinthe pour la statue de Paul-Emile.	304
Fig. 249.	Foundation présumée du monument de Paul-Emile.	304
Fig. 250.	Le monument de Paul-Emile. Essai de restauration.	304
Fig. 251.	Pierres ornées de rosilles.	306

	Pages
Fig. 252. — Restes d'un monument orné de rosettes.....	307
Fig. 253. — Bloc d'une offrande de Karystos.....	310
Fig. 254. — Blocs inscrits provenant d'une offrande des Etoiliens.....	312
Fig. 255. — Bloc inscrit (Inv. I415).....	314

TABLE DES MATIÈRES

	Page
La terrasse du temple d'Apollon	1
CHAPITRE I. — Le temple du V^e siècle	2
Considérations générales (pp. 3-12)	
Bâtiment, p. 3. — Dimensions générales. Orientation. Plan. Pente, p. 4. — Murs, p. 4. — Fondations, p. 4.	
Elévation de la péribole (pp. 13-25)	
Lysippé, p. 13. — Ordonnance de la colonnade. Mesure des entraves, p. 14. — La rangée d'assises, p. 14. — Caducées, p. 15. — Architrave, p. 18. — Frise, p. 18. — Corniche, p. 19. — Façade, p. 20. — Fronton, p. 20. — Couverture, p. 21. — Déluge. Le portique, p. 25.	
Le rectangle intérieur (moins la cella et l'adyton) (pp. 26-30)	
Plan du rectangle intérieur, p. 26. — Dimensions intérieures du pronaos, p. 26. — Dimensions intérieures de l'opisthodromos, p. 27. — Murs latéraux. Le fond de la nef, p. 28. — Portiques, p. 29 ; les assises courantes, p. 30. — Mur de refend (cupula), p. 30. — Mur de refend lat., p. 30. — La porte, p. 38.	
La cella (moins l'adyton) (pp. 39-47)	
Dimensions de la cella, p. 39. — Description sommaire des ruines séparées, p. 39. — Colonnes intérieures (fondations, p. 40) ; plan, p. 42. — L'adyton, p. 43. — Dimensions des assises latérales, p. 44 ; de la nef médiane, p. 46.	
Le fond de la cella (pp. 47-50) :	
De l'existence d'un petit édifice sur le côté Sud de la cella, p. 47. — De l'existence d'une construction souterraine, p. 47. — L'adyton, p. 49. — L'autre propylé, p. 49. — Reconstitution plus précise de l'adyton, p. 50. — L'omphalos, p. 50. — Le mur intérieur de l'adyton, p. 50. — L'Hestia, p. 50.	
Mobilier et décoration du reste du temple (pp. 50-54)	
Autres monuments dans la cella, p. 50. — Description du plancher, de l'agencement et du mobilier, p. 51.	
La toiture de la cella (pp. 54-56)	
Remarques sur la technique (pp. 55-56).	
Remaniements dans la construction (pp. 59-61).	
CHAPITRE II. — Le temple du VI^e siècle	59
Considérations générales (pp. 92-97)	
Emplacement et plan d'ensemble, p. 92. — Mesure des entraves, p. 96. — Les fondations, p. 97.	

	Pages
Elévation de la péristasis (pp. 98-101) :	
Krépis, p. 98. — Colonnes, p. 99. — Architrave, p. 100. — La frise, p. 102. — Larmier rampant, p. 102. — Chéneau et corniche du fronton, p. 102. — Couverture, p. 103. — Frontons et aéroterres, p. 103.	
La construction intérieure (pp. 104-107) :	
Prostasis, p. 104. — Les murs, p. 105. — La porte, p. 107.	
La technique (pp. 107-108) :	
Histoire des temples.....	109
CHAPITRE III. — L'AUTEL DE CHIOS.....	119
Emplacement et orientation, p. 119. — Disposition d'ensemble, p. 119. — Élévation, Etat actuel, p. 122. — Élévation restaurée, p. 126. — Histoire de l'autel, p. 136.	
CHAPITRE IV. — L'ESPLANADE DU TEMPLE.....	138
Etat actuel, p. 138. — Le plan au long du côté Sud du temple, p. 138 ; à l'angle Sud-Est du temple, p. 139 ; à l'extrémité Ouest, p. 141. — Le couronnement du mur. L'ex-volo des Liparéens, p. 142.	
CHAPITRE V. — LA TERRASSE DU MUR POLYGONAL.....	156
Le mur polygonal (pp. 156-171) :	
Le plan, p. 156. — L'élévation, état actuel : le soubassement à joints polygonaux, p. 158 ; les assises de poros du côté Sud, p. 161 ; le côté Est, p. 163 ; l'assise de couronnement, p. 163. — L'élévation restaurée, p. 165. — Date et histoire de la construction, p. 166. — La terrasse du mur polygonal et l'esplanade du temple, p. 170.	
La fontaine (pp. 171-184) :	
L'édicule de la fontaine et les aqueducs extérieurs, p. 171. — Les canalisations à l'intérieur du temple, p. 174. — Mode de fonctionnement des conduites et de la fontaine, p. 177. — Questions chronologiques, p. 179. — Identification, p. 181.	
Les petits édifices archaïques (pp. 185-190) :	
Le trésor Sud-Est, p. 185. — Le monument à abside, p. 186. — Le trésor devant l'angle Sud-Ouest du mur polygonal, p. 187. — Les trésors à l'Ouest du mur polygonal, p. 188.	
Restes du premier temple (pp. 190-199).	
La région du temple avant 548 (pp. 199-201).	
CHAPITRE VI. — LA TERRASSE SUPÉRIEURE.....	202
L'encoignure Ouest (pp. 202-206) :	
L'édifice contigu au péribole Ouest, p. 204. — La muraille Est, p. 205. — Etats successifs, p. 206	
L'escalier du théâtre (pp. 206-214) :	
Etat actuel, p. 206. — L'escalier du III ^e siècle, p. 208. — Les ruines anciennes, p. 209.	
Le mur dit 'Ιπλεύρων (pp. 215-220) :	
Le mur du IV ^e siècle, p. 215. — Le mur romain et la niche votive, p. 218. — Identification, p. 219.	
La partie Est du mur (pp. 220-231) :	
Le monument de Lilaia (?), p. 220. — Le mur à l'Est de la niche, p. 226. — Les états successifs de la région Est, p. 231.	

TABLE DES MATIÈRES

	[Page]
Les transformations de la terrasse Nord (pp. 231-236)	231
L'état antérieur (obs., p. 232. — Des obs. à 271, p. 243. — Après 173, p. 250. — Période ultérieure, p. 256).	231
CHAPITRE VII. — L'EX-VOTO DE KLEOMÉS	257
CHAPITRE VIII. — LA MAISON DE L'ANTINOUS	261
CHAPITRE IX. — LES MONUMENTS VOTIFS DANS LA RÉGION DU TEMPLE	265
Nord-Est des trépieds des Déinoménides (pp. 246-248) :	
Offrande archaïque de Goryre, p. 246. — Autres offrandes (Géryon et Arès), p. 247.	246
Nord de la place du pronaos (pp. 248-266) :	
Trépieds des Déinoménides, p. 249. — Monument versor des trépieds, p. 251. — Gravure romaine, p. 255. — Base 6, p. 257. — Monument d'Aristoné, p. 257. — Monument de Proclus, p. 258. — Evidures, p. 255.	248
Les abords de l'autel et du pronaos (pp. 266-281)	
Cimbalium, p. 266. — Plinthe à trous multiples, p. 267. — Base à une colonne, p. 268. — Le monument d'Eumène II, p. 275. — Monument pour un empereur romain, p. 277.	266
Le Sud du temple (pp. 282-286) :	
Monument de Péparethos, p. 283. — Monument proscili de Bellone, p. 284.	282
La place de l'opisthodome (pp. 286-297) :	
Fondations à l'ouest de la place de l'opisthodome, p. 286. — La statue d'Héraclès, p. 286. — Offrandes éoliennes, p. 291. — Bases pour des statues équestres, p. 291. — Autres bases de culte, p. 293.	286
La terrasse du mur polygonal (pp. 297-308)	
Piliers triangulaires, p. 297. — Le monument de Paul-Lamis, p. 302. — Monument à rosettes, p. 303.	297
La description de Pausanias (pp. 308-316)	
EPILOGUE	317
INDEX DES RÉFÉRENCES	319
TABLE DES ILLUSTRATIONS	323

BINDING LIST OCT 1 1928

DF Fouilles de Delphes
261
D35F6
t.2
fasc.2-4

CAF

—
U
—
BOOKS
FOUILLÉES DE DELPHES
DUE 2

